

BIBLIOTHÈQUE

DE LA

JEUNESSE CHRÉTIENNE

APPROUVÉE

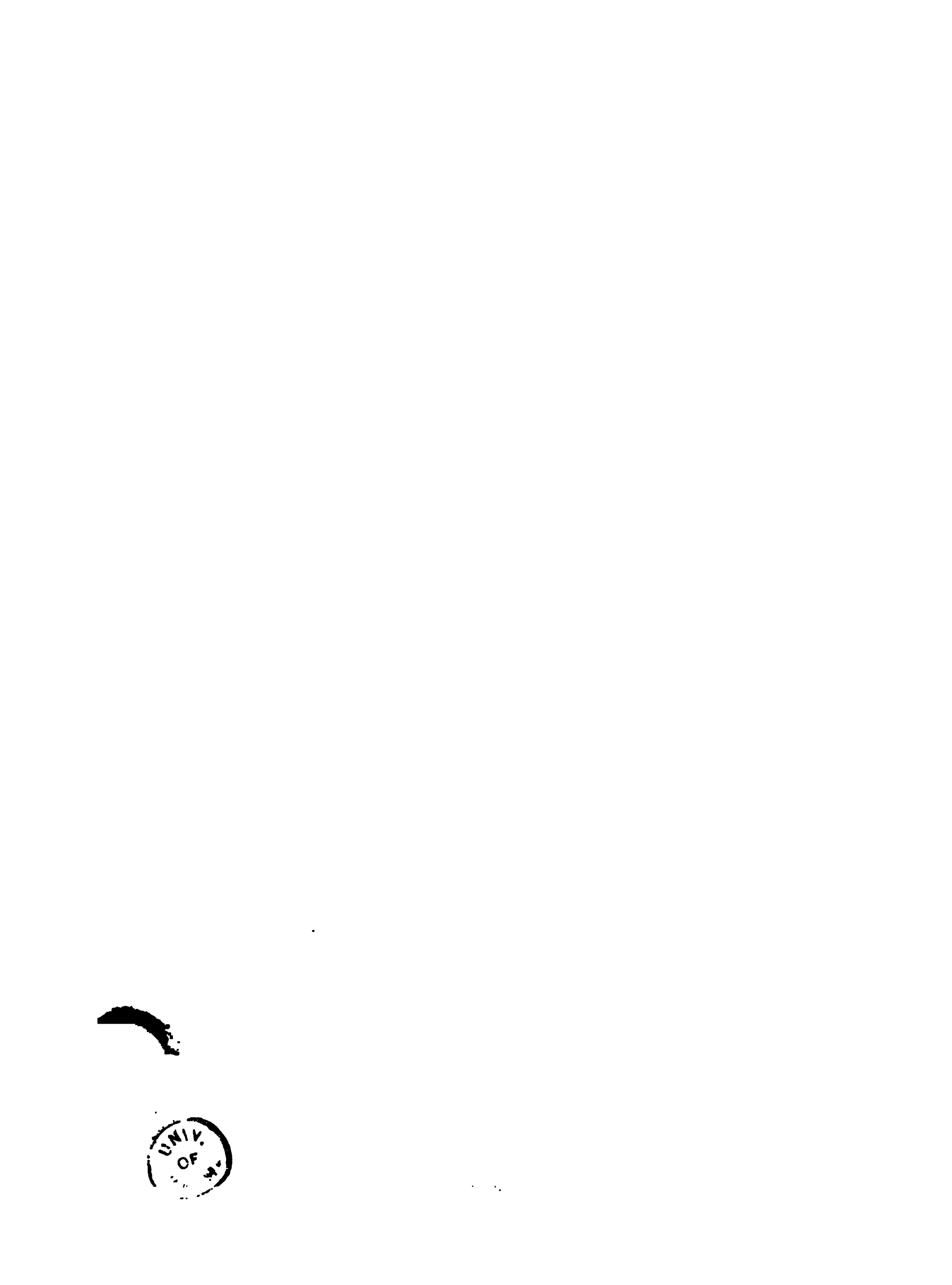
PAR Mgr L'ARCHEVÊQUE DE TOURS.

E. Girardet del.

LOUIS XIV A L'ACADÉMIE FRANÇAISE



HISTOIRE


UNIV.
OF

HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE

FRANÇAISE

PAR D. SAUCIÉ

AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ, PROFESSEUR DE RHÉTORIQUE



Ce livre s'adresse particulièrement à la jeunesse, et ne prétend ni à une grande érudition ni à des théories profondes. Tracer rapidement l'histoire de notre littérature depuis son origine jusqu'au commencement de notre siècle, analyser des ouvrages qu'on n'a pas toujours sous la main, qui ne peuvent pas, qui ne doivent pas être lus de tous, les apprécier au double point de vue littéraire et moral, citer des passages qui puissent intéresser à la fois par le fond et par la forme, et qui tempèrent l'aridité du livre : tel est, en peu de mots, le plan que nous avons suivi. Souvent nous n'avons fait que puiser dans nos meilleurs critiques, et nous nous sommes contenté de réduire à quelques pages leurs savants et ingénieux volumes. Mais nous n'avons accepté leurs jugements, quelque respec-

tables qu'ils soient, qu'après avoir lu les auteurs qui en sont l'objet; plus d'une fois même nous nous sommes permis de juger autrement que ces maîtres illustres, et c'est en cela, sans doute, que nous avons le plus besoin d'indulgence. Quoi qu'il en soit, nous espérons que ce travail tel quel ne sera pas sans fruit pour nos jeunes lecteurs, et qu'en y prenant un peu le goût du beau, ils y puiseront aussi et principalement l'amour du bien.

HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE

FRANÇAISE

PREMIERS TEMPS DE LA GAULE.

Aussi loin qu'on peut remonter dans l'histoire du pays que nous habitons, on n'y trouve point cette barbarie profonde qui forme ordinairement le premier âge des nations. La Gaule nous apparaît tout d'abord divisée en plusieurs sociétés dont chacune a son chef, son gouvernement, ses lois, et qui toutes sont réunies sous l'empire des mêmes principes religieux. On ne saurait dire d'une manière positive d'où ni comment lui vint cette précoce civilisation ; il est probable qu'elle la reçut de l'Orient, foyer commun de toutes les lumières. Ce sont, en effet, sur plusieurs points importants, à peu près les mêmes doctrines. « La matière et l'esprit sont éternels, l'univers a eu un commencement, mais il est indestructible dans sa substance ; l'eau et le feu sont les agents tout-puissants des grandes révolutions de la nature ; l'âme humaine est immortelle ; au sortir du corps elle va donner le mouvement et la vie à d'autres êtres ; il y a un autre monde où l'on est constamment heureux, c'est-à-dire où l'on conserve et où l'on satisfait à son gré les goûts que l'on avait sur la terre. » Indigènes ou étrangères, ces doctrines supposent dans ceux qui les enseignaient une science assez étendue ; au moins fallait-il qu'ils se fussent sérieusement occupés de ces grandes questions qui intéressent l'humanité, pour en être venus à formuler ainsi un système philosophique et religieux. C'est d'ailleurs ce qui résulte de tous

les faits recueillis par l'histoire ou rapportés par la tradition. Les prêtres des Gaulois étudiaient la nature des choses, l'essence et la puissance des dieux, leur mode d'action sur le monde, la grandeur de l'univers, celle de la terre, la forme et les mouvements des astres, la vertu des plantes, les forces occultes qui changent l'ordre naturel et dévoilent l'avenir; en un mot ils étaient ou prétendaient être métaphysiciens, physiciens, astronomes, médecins, sorciers et devins. On se doute bien que ces connaissances étaient la propriété exclusive du sacerdoce, et que tout ce qui s'appelait profane n'y avait aucune part et aussi ne s'en inquiétait guère. C'est toujours la religion, vraie ou fausse, qui donne le signal et fait les premiers pas; les peuples s'élancent plus tard dans la voie qu'elle a tracée, sans daigner quelquefois honorer leur guide d'un peu de reconnaissance ou même d'un souvenir.

Le sacerdoce des Gaulois renfermait trois degrés de hiérarchie, les *druides*, les *ovates* ou vates, et les *bardes*. Les druides ou hommes des chênes, ainsi nommés parce qu'ils menaient une vie solitaire dans de vieilles forêts consacrées au culte, formaient la classe supérieure et savante de l'ordre. C'était à eux seuls qu'appartenait l'étude de la théologie, de la morale, de la législation, et surtout l'éducation publique, qui n'était pas la moins précieuse de leurs attributions. Leur enseignement se faisait de vive voix et en vers pour mieux aider la mémoire; ils n'écrivaient jamais rien, de peur, sans doute, de lever par là le voile qui couvrait leurs mystérieuses leçons, et de les avilir en les exposant au grand jour. Les vates étaient les véritables ministres du culte; c'étaient eux qui célébraient les sacrifices, et, en cette qualité, ils étudiaient spécialement les sciences naturelles appliquées à la religion, l'astronomie, la divination par les oiseaux et par les entrailles des victimes, la médecine. Ils ne vivaient point isolés comme les druides; leur devoir était, au contraire, de se mêler le plus qu'ils pouvaient à la société pour en diriger les mouvements. On les trouvait toujours dans les villes, près des chefs, au milieu des armées; interprètes des volontés d'un corps puissant, ils intervenaient activement dans toutes les cérémonies publiques ou privées,

dans tous les actes civils ou religieux, dans toutes les circonstances essentielles de la vie. Les bardes étaient les poëtes sacrés et profanes de la Gaule, et par conséquent menaient, comme les vates, la vie séculière. Dans les assemblées du peuple ils récitaient les traditions nationales, au foyer du chef les traditions de famille; ils animaient le guerrier sur le champ de bataille, et l'exaltaient après la victoire; quelquefois ils lançaient aux ennemis des injures qui les déconcertaient. D'ordinaire ils étaient plus pacifiques, et souvent on voyait deux armées sur le point d'en venir aux mains s'arrêter à la prière d'un barde et se réconcilier. Ils chantaient en s'accompagnant sur un instrument appelé *rotte* assez semblable à la lyre grecque. Ainsi l'autorité du sacerdoce était à peu près sans bornes; il décidait tout, il gouvernait tout et n'obéissait qu'aux lois qu'il faisait lui-même. « Les rois de la Gaule, dit un ancien[1], sur leurs siéges dorés, au milieu de toutes les pompes de leur magnificence, n'étaient que les ministres et les serviteurs de leurs prêtres. » Dans la suite, les familles souveraines des tribus se soulevèrent et établirent une aristocratie militaire indépendante. Alors les rôles changèrent. Les druides, restés, par leur vie solitaire, en dehors du mouvement de la société, ne perdirent pas, il est vrai, tous leurs priviléges; mais les vates ne furent plus que les devins des armées, entièrement aux ordres des rois et des chefs; les bardes tombèrent encore plus bas; ils ne conservèrent ni la considération de leur ministère, ni même aucune dignité personnelle; ils devinrent des louangeurs officiels, des espèces de domestiques attachés à la cour des grands, des *parasites*, comme les étrangers les appelaient. Les lettres et les sciences durent éprouver les mêmes vicissitudes que la fortune de ceux qui les cultivaient. Néanmoins elles demeurèrent aux mains des mêmes hommes, et sans doute elles contribuèrent beaucoup à préparer les farouches esprits de la Gaule aux bienfaits de la civilisation que le plus poli des peuples allait leur apporter.

Ce fut l'an 600 avant Jésus-Christ qu'une colonie de Phocéens vint aborder en Gaule par la Méditerranée, et bâtit près de l'embouchure du Rhône la ville de Massalie (Marseille).

[1] Dion Chrysostôme.

Fille de cette Grèce où florissaient tous les arts, la nouvelle ville ne tarda pas à se rendre digne de sa mère. Favorisée, comme elle, d'un climat heureux, jouissant, de plus, d'une tranquillité parfaite, elle put se livrer, au gré de son ardeur, à toutes sortes d'études. Elle cultiva avec éclat les sciences exactes et d'observation, les mathématiques, l'astronomie, la physique, la médecine; et compta des savants, tels que Pythéas et Euthymènes, qui, dit-on, n'étaient pas indignes de figurer à côté d'Aristote et d'Euclide. Elle ne se distingua pas moins dans la critique littéraire, qui exige aussi de la finesse et de la rectitude. Il n'en fut pas de même pour les œuvres qui demandent une certaine verve d'imagination; et l'on ne cite pas de poëtes ni d'orateurs célèbres qui soient sortis de ses écoles. Quoi qu'il en soit, c'est de cette source vive et féconde que les premières lumières commencèrent à se répandre dans le midi de la Gaule; Narbonne, Arles, Vienne, Toulouse, Autun, Lyon, Nîmes, Bordeaux, rivalisèrent avec Marseille; et pendant que Rome ne connaissait encore d'autre éloquence que la force et la dextérité du bras[1], ces villes professaient publiquement les belles-lettres et produisaient dans tous les genres de littérature des hommes éminents; elles parlaient le grec avec autant de facilité et d'élégance qu'une langue maternelle, et chacune d'elles semblait être une nouvelle Athènes[2]. Le druidisme continuait pourtant de se maintenir dans les forêts qui lui restaient; et longtemps encore peut-être il y serait demeuré puissant, lorsque le génie de César, aidé de quelques légions, vint lui porter un coup mortel. Vainement, pour sauver sa liberté, la vieille Gaule s'arma de toutes les forces d'un courage héroïque, de toute l'énergie du désespoir; après avoir vu périr, dans cette résistance opiniâtre et cent fois renouvelée, ses plus fiers défenseurs, elle fut contrainte de céder, et de se laisser inscrire au nombre des provinces conquises. Dès ce moment, les rapports déjà commencés entre les deux peuples se multiplièrent de plus en plus; notre pays fut à la fois, pendant quelque temps, gaulois, grec et romain; ce qui fit donner à nos ancêtres le surnom de *trilingues*, parce qu'ils parlaient en effet les trois langues. La lutte était trop

[1] Ovid., Fast. III, 103. — [2] Cic., Pro Flacco.

inégale pour se prolonger. La langue nationale, odieuse aux vainqueurs et désormais inutile aux vaincus, s'effaça rapidement. Le grec et le latin restèrent seuls en présence et parurent s'accorder; mais il était aisé de prévoir que l'équilibre finirait par se rompre. Ce que Rome voulait, ce n'était pas seulement imposer son joug aux nations conquises, c'était aussi et surtout leur imposer sa langue [1], pour faire de tous les peuples un seul peuple, de toutes les contrées une seule patrie, de l'univers une seule ville [2]. Depuis la conquête, tous les fils des Gaulois, qu'ils descendissent d'un Sénonais ou d'un Biturige, naissaient inévitablement sujets de Rome; et, ne l'eussent-ils pas été par nécessité, la plupart le fussent devenus par choix. Ce titre, en effet, ouvrait l'entrée de tous les emplois; la seule condition était de parler latin; avec le latin on parvenait à tout, avec le grec on n'obtenait rien. Insensiblement la langue latine se trouva la seule langue commune de toute la Gaule, et elle se naturalisa si bien sur ce sol adoptif que l'Italie put nous porter envie; on accourut en foule de tous les points de l'empire pour apprendre en Gaule les lettres latines; pour les enseigner, on vit s'établir dans toutes les villes importantes de la Gaule des professeurs payés par le trésor impérial; et ce fut à un Gaulois que les Romains élevèrent une statue avec cette inscription : *Rome au roi de l'éloquence.*

Cependant la littérature latine déclinait rapidement avec l'empire. Toute littérature, en effet, vraiment digne de ce nom, repose sur les deux principes qui conservent les États, c'est-à-dire sur la morale et la religion. Or, depuis longtemps déjà le polythéisme se mourait, et comme si cette mort naturelle, fruit de ses principes faux, lui eût paru trop lente, il se portait de ses propres mains des coups terribles. La corruption qui s'en était suivie venait l'achever, et sous les règnes des Tibère, des Caligula, des Néron, la société romaine ne s'agitait plus que convulsivement. Tout à coup

[1] « Opera data est ut imperiosa civitas non solum jugum, verum etiam linguam suam domitis gentibus per pacem societatis imponeret. » (DIV. AUG., *De Civit. Dei.*)

[2] Fecisti patriam diversis gentibus unam,
Urbem fecisti quod prius orbis erat.
(*Rutilii Itinerarium.*)

une religion nouvelle se lève sur le monde. Cachée quelque temps, et comme ensevelie dans les catacombes, elle en sort un jour pour marcher à ciel ouvert. On décime ses membres par le martyre, ils se multiplient sous la hache du bourreau; la sainte contagion gagne; bientôt le christianisme est partout, dans le sénat, dans l'armée, dans toutes les provinces, et enfin il va s'asseoir sur le trône des Césars. C'en est fait du paganisme et de ses monstrueuses erreurs; les dieux s'en vont, et font place à celui qui est la vérité et la vie. La société est régénérée, un sang nouveau circule dans les veines taries de ce grand corps, le cœur se réchauffe, l'intelligence se ranime, la résurrection est complète. Il ne manquait plus au christianisme qu'une littérature. Il avait des pensées divines à exprimer et point d'autre instrument à son service que les langues latine et grecque plus ou moins désorganisées. N'importe, avec ces débris tels quels, la foi et le génie sauront enfanter des chefs-d'œuvre, et la littérature des Pères de l'Église pourra le disputer aux plus beaux modèles de la littérature païenne; aux grands noms de Démosthènes et de Cicéron elle opposera les noms aussi sublimes et plus purs de saint Chrysostôme et de saint Augustin.

Rome se retrouva reine; son sceptre n'était plus le même, mais c'était plus que jamais le sceptre du monde, et l'Évangile alla plus loin que les armes. Veuve de ses empereurs, qui lui préféraient désormais une ville de la Thrace, la métropole chrétienne ne dut qu'à elle-même, ou plutôt à l'assistance divine, tous ses triomphes. Elle en usa noblement; comme elle avait jadis enchaîné le monde violemment, elle l'unit cette fois sans contrainte et plus puissamment encore par les liens de la charité; elle avait imposé son idiome, et, pour être plus sûre de le voir accepté, elle en avait fait le levier de l'ambition; dans son nouvel empire, il devint l'organe d'une sociabilité inconnue jusqu'alors, un moyen de communication entre les fidèles répandus par toute la terre; la langue latine put se glorifier encore du titre d'universelle, et, quoiqu'elle fût, de longue date, altérée dans ses principes, en s'attachant à la destinée de l'Église elle devait emprunter quelque chose de sa durée immuable, trans-

mettre invariablement le dépôt sacré de la vérité, et conserver en même temps le flambeau presque éteint des connaissances humaines.

La Gaule fut des premières à ressentir l'heureuse influence de la nouvelle souveraineté de Rome. Dès le milieu du second siècle, le christianisme s'établissait à Lyon; dans le siècle suivant, il pénétrait à Tours, à Paris, etc. Dans ces premiers temps, il ne se produit ni par des luttes éclatantes, ni par des écrits de premier ordre; il se révèle seulement çà et là par les persécutions qu'il suscite et le sang de ses martyrs qui coule abondamment. Mais après la conversion de Constantin, les grands talents s'unissent aux grandes vertus pour jeter sur le monde et particulièrement sur la Gaule une immense lumière. Cette splendeur littéraire ne s'était pas toute obscurcie au commencement du cinquième siècle; il en restait de brillants reflets dans les noms de saint Hilaire d'Arles, saint Sévère-Sulpice, saint Eucher, Salvien, saint Vincent de Lérins, Cassien. Il s'élevait encore par instant quelque voix éloquente. Puis tout à coup il se fait un grand silence, ou plutôt à des débats théologiques vient succéder le bruit des armes et des chevaux. En 406, les barbares passent le Rhin et continuent leurs invasions et leurs dévastations pendant plus de vingt ans. En 428, les Francs passent à leur tour le même fleuve, et ne le repassent plus; ils s'établissent définitivement, et se fondent de gré ou de force avec les Gaulois. Les conséquences de cette confusion ne tardèrent pas à se produire; trente à quarante ans avant la fin de ce siècle, saint Sidoine Apollinaire, à qui l'on demande un épithalame, répond qu'il ne saurait parler latin au milieu d'une nation qui ne fait entendre à ses oreilles que des sons barbares; il était entouré de Bourguignons. En 460, un autre écrivain veut faire *l'épitaphe des sciences :* « On néglige la langue latine, on méprise la grammaire, on a peur de la dialectique; on redoute la musique, la géométrie, l'arithmétique. L'éloquence devient verbiage, la poésie prend des licences et change les brèves en longues. » Une autre licence plus funeste et très-commune à cette époque, c'est celle de mettre en abrégé les gros livres des anciens. On croyait par là rendre service aux lettres; c'était, au contraire, travailler

à leur ruine; on laissa périr l'original quand on eut l'abrégé. Alors s'ouvre une ère de ténèbres, un vaste désert, une effrayante solitude [1]. Dans le sixième siècle, le mal va croissant. « Væ diebus nostris, s'écrie saint Grégoire de Tours [2], quia periit studium litterarum a nobis [3]. » L'étude des lettres était en effet si morte qu'avec les poésies de saint Fortunat, évêque de Poitiers, la chronique de l'évêque de Tours est à peu près le seul ouvrage de ce temps que l'on puisse citer. C'est le premier monument de l'histoire de France, et, quoique le style n'en soit pas pur ni les faits liés avec art, la narration en est claire, développée, souvent intéressante; mais c'est surtout l'œuvre d'un homme vertueux et éclairé dans un siècle de superstition et de crimes. Près de l'insensé Chilpéric, de ce Néron de la France qui prétendit être théologien et fut sabellien, qui prétendit au bel esprit et ne fut que ridicule, Dieu voulut placer une des plus pures et des plus nobles figures du christianisme. Il n'a manqué à saint Grégoire de Tours que d'être né dans des temps plus heureux; mais, tel qu'il est, aucun de ses contemporains ne lui peut être comparé même de loin. « J'aurais voulu, disait plus tard son continuateur Frédégaire, lui pouvoir ressembler; mais le monde vieillit, et la sublimité de la science tombe parmi nous : il n'y a plus personne qui atteigne à la manière d'écrire des anciens orateurs; il n'y a même personne qui en ait la prétention. » Et pourtant Frédégaire, malgré son ignorance, était au-dessus de son siècle, et il annonce dans sa préface qu'il n'usera pas de tout son savoir et qu'il parlera moins purement qu'il pourrait le faire, de peur de n'être pas compris de tous. Le septième siècle enchérit encore sur le sixième pour la sécheresse littéraire. On y trouve quelques actes de conciles, beaucoup de vies et de légendes de saints, et d'autres ouvrages anonymes; mais le nombre de ces monuments ne saurait compenser leur barbarie; qu'on en juge par ce fragment de poésie populaire extrait de la vie de saint Faron :

[1] « Sicuti regionum, ita temporum sunt eremi et vastitates. » (BACON.)

[2] Né en Auvergne en 544, sacré évêque de Tours en 573; mort en 595.

[3] « Malheur à nos jours, parce que l'étude des lettres est morte parmi nous ! »

De Clotario est canere rege Francorum,
Qui ivit pugnare cum gente Saxonum;
Quam graviter provenisset missis Saxonum,
Si non fuisset inclytus Faro de gente Burgundionum.

Le siècle suivant ne fit d'abord que continuer plus rapidement cette décadence. L'ignorance était entrée dans le sanctuaire avec la corruption. Les siéges épiscopaux étaient abandonnés, ou à des laïcs avares pour en jouir, ou à des clercs débauchés, ou à des fermiers publics pour en détourner les revenus à des usages tout profanes. Charles-Martel conférait des abbayes à ses gens de guerre; les musulmans et les Sarrazins ravageaient les églises. Les bibliothèques avaient le même sort, ou bien, devenues inutiles, elles se voyaient habitées, comme à Fontenelles, par les chiens du seigneur. Tout tombait, tout allait en ruine; la foi seule persistait inébranlable et incorruptible; enfin Charlemagne parut.

ÉPOQUE DE CHARLEMAGNE.

Avec Charlemagne, la civilisation, violemment arrêtée par l'arrivée des barbares, reprend sa marche. Le règne de ce prince, sous quelque point de vue qu'on l'envisage, est une véritable restauration. Pendant que le guerrier refoule à jamais au delà de l'Elbe et du Danube les invasions, le souverain travaille au dedans à relever la civilisation tombée. Empereur et roi, il étend les bienfaits de son gouvernement à toutes les parties de ses vastes États en y déléguant ses *missi dominici;* législateur suprême, il publie les Capitulaires, recueil confus mais pourtant précieux où l'on trouve à la fois d'anciennes lois nationales, des lois nouvelles, des actes des conciles, des instructions données par le prince aux *missi dominici*, des dispositions éparses sur la morale, sur la législation politique, pénale, civile, religieuse, canonique, des réponses faites à des questions diverses, etc. Administrateur habile et ferme, il relie entre elles toutes les provinces de l'empire, et contient d'une main sûre dans une forte unité vingt nations différentes toujours prêtes à se dissoudre; protecteur puissant de la religion, il s'occupe, avec un zèle éclairé et un intérêt con-

stant, des moyens de répandre la foi dans les contrées idolâtres, de dissiper les erreurs et les superstitions de ses sujets, d'éteindre les hérésies qui menaçaient de troubler l'Église pendant son règne, de réprimer les désordres qui s'introduisaient dans les abbayes et dans les monastères, et de rétablir partout la sévérité de la discipline ecclésiastique. A tous ces titres il faut joindre celui de restaurateur des lettres, et c'est le titre dont nous devons plus particulièrement ici examiner la valeur.

Le premier soin de Charlemagne fut de s'entourer de tous les savants qu'il put découvrir; son royaume lui en offrait peu, il en appela des pays voisins; il enleva à l'Italie les érudits qu'elle possédait encore, Pierre de Pise, Paul Warnefrid, diacre de l'église d'Aquilée, puis moine au mont Cassin, saint Paulin d'Austrasie, patriarche d'Aquilée, Théodulfe, qui devint évêque d'Orléans; il fit venir de l'Espagne saint Prudence et saint Agobard, de l'Allemagne et de la Saxe les Leidrade, les Walfried Strbo, les Godescalc; il prit pour secrétaire et peut-être pour gendre Éginhard, dont la patrie est inconnue; mais ses libéralités et plus encore son amitié donnèrent surtout à la France l'Anglais Alcuin, l'honneur de son siècle et l'une des lumières de l'Église[1].

Ces maîtres de la science une fois trouvés, Charlemagne institua, à l'exemple de l'antiquité, une réunion littéraire dont il faisait lui-même partie. Chaque membre de cette académie portait un nom grec ou latin. Alcuin, qui en était le chef, s'appelait *Albinus Flaccus*[2]; Théodulfe, *Pindare;* Riculfe, archevêque de Mayence, *Damœtas*, l'un des personnages des églogues de Virgile; Adalhard, abbé de Corbie, avait adopté le nom d'*Augustin* (saint Augustin); Anghilbert, duc de la France maritime, celui d'*Homère;* Éginhard, celui de *Calliopeus;* Charlemagne était le roi *David.* Cette dénomination marquait assez sa préférence pour la littéra-

[1] Théodulfe l'appelait:

. . . . Nostrorum gloria vatum,
Qui potis est lyrico multa boare pede,
Quique sophista potens est, quique poeta melodus.
(*Lib.* III, *carm.* 1.)

[2] Du nom d'Horace (Horatius Flaccus), sur les ouvrages duquel il avait fait un travail de révision.

ture sacrée. Il disait souvent à Riculfe, admirateur passionné de Virgile, qu'il aimerait mieux posséder l'esprit des quatre Évangiles que celui des douze livres de l'Énéide; et, à notre avis, il avait raison. Charlemagne n'avait pas toujours été aussi savant; à trente-deux ans, l'auteur de tant d'institutions libérales ne savait pas lire. Il reçut ses premières leçons de Pierre de Pise, qui lui apprit la grammaire et la langue latine; Alcuin, de la célèbre école d'York, qu'il avait sans doute vu pour la première fois à Parme en 780, lui enseigna la rhétorique, la dialectique et l'astronomie. En outre, il sut assez bien le grec; et l'on présume qu'il entendait l'hébreu, le syriaque et l'esclavon. Cependant il eut beaucoup de peine à écrire le grand caractère romain dont l'usage se renouvela sous son règne. La théologie fut sa principale étude : il composa une explication de l'épître adressée aux Romains sous le nom d'Origène; il corrigea le texte de plusieurs livres de la Bible, et compara la version latine des saints Évangiles avec la version syriaque et l'original grec. Il écrivit un grand nombre de lettres aux papes Adrien et Léon III, aux évêques et aux archevêques de France et des autres pays, à l'empereur de Constantinople et aux rois des nations voisines[1]. Ainsi, après avoir eu le courage de se faire le premier et le plus docile écolier de ses États, il devint un des savants distingués de son siècle, et put, en connaissance de cause, travailler à l'instruction de ses sujets. Ami des lettres pour le bonheur qu'elles procurent et les lumières qu'elles donnent à la raison, il voulut d'abord qu'elles répandissent leur salutaire influence sur sa propre famille. Charles, Pepin et Louis, ses fils, Gisla, sa sœur, et Gisla, sa fille, Éginhard et les autres conseillers intimes du prince, assistaient par ses ordres aux leçons d'Alcuin. Entre de tels auditeurs et leur maître, il y avait sans doute plus d'entretiens que de leçons. L'enseignement d'Alcuin n'avait point d'ailleurs d'objet déterminé; il embrassait toutes les sciences. Voici le fragment d'une conversation (*disputatio*) qu'il eut avec Pepin, alors âgé de quinze à seize ans :

« PEPIN. Qu'est-ce que l'écriture? — ALCUIN. La gardienne

[1] V. Cayx et Poirson, *Hist. de France*.

de l'histoire. — P. Qu'est-ce que la parole ? — A. L'interprète de l'âme. — P. Qu'est-ce qui donne naissance à la parole ? — A. La langue. — P. Qu'est-ce que la langue ? — A. Le fouet de l'air. — P. Qu'est-ce que l'air ? — A. Le conservateur de la vie. — P. Qu'est-ce que la vie ? — A. Une jouissance pour les heureux, une douleur pour les misérables, l'attente de la mort. — P. Qu'est-ce que la mort ? — A. Un événement inévitable, un voyage incertain, un sujet de pleurs pour les vivants, la confirmation des testaments, le larron des hommes. — P. Qu'est-ce que l'homme ? — A. L'esclave de la mort, un voyageur passager, hôte dans sa demeure. — P. Comment l'homme est-il placé ? — A. Comme une lanterne exposée au vent. — P. Où est-il placé ? — A. Entre six parois. — P. Lesquelles ? — A. Le dessus, le dessous, le devant, le derrière, la droite, la gauche. — P. Qu'est-ce que le sommeil ? — A. L'image de la mort. — P. Qu'est-ce que la liberté de l'homme ? — A. L'innocence. — P. Qu'est-ce que la tête ? — A. Le faîte du corps. — P. Qu'est-ce que le corps ? — A. La demeure de l'âme. »

. . . .

« P. Qu'est-ce que le ciel ? — A. Une sphère mobile, une voûte immense. — P. Qu'est-ce que la lumière ? — A. Le flambeau de toutes choses. — P. Qu'est-ce que le jour ? — A. Une provocation au travail. — P. Qu'est-ce que le soleil ? — A. La splendeur de l'univers, la beauté du firmament, la grâce de la nature, la gloire du jour, le distributeur des heures. »

. . . .

« P. Qu'est-ce que la terre ? — A. La mère de tout ce qui croît, la nourrice de tout ce qui existe, le grenier de la vie, le gouffre qui dévore tout. — P. Qu'est-ce que la mer ? — A. Le chemin des audacieux, la frontière de la terre, l'hôtellerie des fleuves, la source des pluies. »

. . . .

« P. Qu'est-ce que l'hiver ? — A. L'exil de l'été. — P. Qu'est-ce que le printemps ? — A. Le peintre de la terre. — P. Qu'est-ce que l'été ? — A. La puissance qui vêt la terre et mûrit les fruits. — P. Qu'est-ce que l'automne ? — A. Le grenier de l'année. — P. Qu'est-ce que l'année ? — A. Le

quadrige du monde. — P. Maître, je crains d'aller sur mer. — A. Qu'est-ce qui te conduit sur mer? — P. La curiosité. — A. Si tu as peur, je te suivrai partout où tu iras. — P. Si je savais ce que c'est qu'un vaisseau, je t'en préparerais un afin que tu vinsses avec moi. — A. Un vaisseau est une maison errante, une auberge partout, un voyageur qui ne laisse pas de traces. — P. Qu'est-ce que l'herbe? — A. Le vêtement de la terre. — P. Qu'est-ce que les légumes? — A. Les amis des médecins, la gloire des cuisiniers. — P. Qu'est-ce qui rend douces les choses amères? — A. La faim. — P. De quoi les hommes ne se lassent-ils point? — A. Du gain. — P. Quel est le sommeil de ceux qui sont éveillés? — A. L'espérance. — P. Qu'est-ce que l'espérance? — A. Le rafraîchissement du travail. — P. Qu'est-ce que l'amitié? — A. La similitude des âmes. — P. Qu'est-ce que la foi? — A. La certitude des choses ignorées et merveilleuses. — P. Qu'est-ce qui est merveilleux? — A. J'ai vu dernièrement un homme debout, un mort marchant et qui n'a jamais été. — P. Comment cela peut-il être? explique-le moi. — A. C'était une image dans l'eau. — P. Pourquoi n'ai-je point compris cela moi-même, ayant vu tant de fois une chose semblable? — A. Comme tu es un jeune homme de bon caractère et doué d'esprit naturel, je te proposerai plusieurs autres choses extraordinaires; essaye, si tu peux, de les découvrir toi-même. — P. Je le ferai; mais, si je me trompe, redresse-moi. — A. Je le ferai comme tu le désires. Quelqu'un qui m'est inconnu a conversé avec moi, sans langue et sans voix; il n'était pas auparavant, et ne sera point après, et je ne l'ai ni entendu ni connu. — P. Un rêve t'agitait peut-être, maître? — A. Justement, mon fils; écoute encore ceci : J'ai vu des morts engendrer le vivant, et les morts ont été consumés par le souffle du vivant. — P. Le feu est né du frottement des branches, et il a consumé les branches. — A. Il est vrai. »

L'entretien se termine ainsi :

« A. Qu'est-ce qu'un messager muet? — P. Celui que je tiens à la main. — A. Que tiens-tu à la main? — P. Une lettre. — A. Lis donc heureusement, mon fils[1]. »

[1] Œuvres d'Alcuin, t. II, p. 352 et suiv.

« Comme enseignement, dit M. Guizot, de telles conversations sont étrangement puériles ; comme symptôme et principe du mouvement intellectuel, elles méritent une grande attention ; elles attestent cette curiosité avide avec laquelle l'esprit, jeune et ignorant, se porte sur toutes choses, et ce plaisir si vif qu'il prend à toute combinaison inattendue, à toute idée un peu ingénieuse ; disposition qui se manifeste dans la vie des individus comme dans celle des peuples, et enfante tantôt les rêves les plus bizarres, tantôt les plus vaines subtilités. Elle dominait, sans nul doute, dans le palais de Charlemagne, et la singulière conversation de Pepin et d'Alcuin n'est probablement qu'un échantillon de ce qui se passait fort souvent, à leur grande joie, entre ces beaux esprits semi-barbares, semi-lettrés [1]. »

Heureusement toute la science du temps n'était pas renfermée dans l'enceinte de l'école palatine. La lumière, qu'on pouvait croire éteinte était seulement cachée à l'ombre des cloîtres. Tout l'espoir des lettres, en effet, reposait sur la langue latine, et il n'y avait guère que les moines qui en conservassent quelque teinture; ce fut alors une assistance toute providentielle que les grands établissements monastiques en France, avec l'esprit qui les animait dans l'origine, au VIIe et au VIIIe siècle. Il faut joindre à ces institutions les écoles épiscopales, où l'évêque enseignait quelquefois lui-même. Ces écoles étaient de deux sortes. Dans les écoles primaires, les enfants apprenaient les psaumes, la note, le chant, l'arithmétique, la grammaire; dans les écoles d'enseignement supérieur, ils étudiaient les arts libéraux, c'est-à-dire la grammaire, la rhétorique, la dialectique, qui formaient ce qu'on appelait le *trivium ;* l'arithmétique, la géométrie, la musique, qui composaient le *quadrivium.* En première ligne était l'Écriture sainte, comme la plus essentielle et celle à laquelle se devaient rapporter toutes les autres. Le roi surveillait lui-même les progrès de ces études, et lorsqu'il trouvait que les enfants du peuple l'emportaient sur les nobles, il promettait aux premiers les évêchés, les abbayes et toutes les faveurs, et déclarait aux seconds que leurs ancêtres avaient été récom-

[1] *Hist. de la civilisation en France*, 3e édit., t. II, p. 195.

pensés de leurs services, et qu'il ne devait rien à leur souvenir. D'un autre côté, il proposait par écrit aux clercs, aux moines, aux évêques, des questions sur l'histoire, le dogme, la morale, la discipline; et en les obligeant d'y répondre, il les forçait par là d'étudier l'antiquité. Plusieurs évêques comprirent ce zèle et le secondèrent. Leidrade fonda une école célèbre à Lyon, Théodulfe à Orléans, Sigulf à l'abbaye de Ferrières dans le Gâtinais, Raban-Maur, disciple d'Alcuin, à Fulde; Alcuin lui-même s'éloigna de la cour pour aller en fonder une à l'abbaye de Saint-Martin de Tours, dont il dirigea l'enseignement: « Aux uns, écrivait-il à Charlemagne, j'offre le miel de l'Écriture; je m'efforce de nourrir les autres des fruits de la subtilité grammaticale; il en est que j'enivre du vin des sciences antiques; il en est un petit nombre que j'éclaire de la splendeur des astres. » Les écoles de Reichnau, d'Utrecht, de Corbie, de Fontenelle, de Saint-Riquier, de Saint-Wandrille, eurent une grande célébrité, et il en est sorti plusieurs hommes qui se sont fait un nom dans l'histoire littéraire du VIIIe et du IXe siècle. Il ne faut pas sans doute les juger absolument ni pour l'invention ni pour le style; il faut leur tenir compte du temps où ils ont vécu, et considérer moins le point où ils sont parvenus que celui d'où ils sont partis: on trouvera alors qu'ils ont fait un pas immense. Au reste, la gloire de ces écoles, aussi bien que des monastères, était de conserver plus que de produire. Les manuscrits de l'antiquité étaient tombés, dans les siècles précédents, aux mains de copistes ignorants qui en avaient corrompu le texte. Alcuin s'occupa avec ses disciples d'en faire la révision. On distribuait ordinairement les ouvrages au commencement du carême; les copistes se réunissaient ensuite pour travailler en silence dans une salle nommée *scriptorium,* où l'abbé, le prieur, le sous-prieur et le bibliothécaire avaient seuls le droit d'entrer; encore ne parlaient-ils aux copistes que pour leur indiquer ce qu'ils devaient transcrire, ou les encourager par quelque pieuse légende. « Un certain frère, disait Théoderic, abbé d'Ouche, à ses religieux, demeurait dans un monastère; il était coupable de beaucoup d'infractions aux règles monastiques;

mais il était écrivain, il s'appliqua à l'écriture, et il copia volontairement un volume considérable de la divine loi. Après sa mort, son âme fut conduite pour être examinée devant le tribunal du juge équitable; comme les mauvais esprits portaient contre elle de vives accusations et faisaient l'exposé de ses péchés innombrables, de saints anges, de leur côté, présentaient le livre que le frère avait copié dans la maison de Dieu, et comptaient, lettre par lettre, l'énorme volume, pour les compenser par autant de péchés. Enfin une seule lettre en dépassa le nombre, et tous les efforts des démons ne purent lui opposer aucun péché. C'est pourquoi la clémence du juge suprême pardonna au frère, ordonna à son âme de retourner à son corps, et lui accorda avec bonté le temps de corriger sa vie [1]. » Il se fit ainsi un nombre considérable de copies des chefs-d'œuvre de la littérature sacrée et profane, et les bibliothèques qui s'en enrichissaient nous ont transmis en partie ces précieux monuments de l'intelligence humaine.

Charlemagne était à peine enseveli, que les agitations politiques et les guerres civiles préparèrent l'abaissement et la chute de sa dynastie. Cependant l'impulsion donnée par le grand empereur se fit encore sentir sous Louis le Débonnaire et surtout sous Charles le Chauve. Il y eut à la cour de ce dernier une véritable renaissance des lettres grecques et latines; les contemporains furent frappés de l'éclat de l'école palatine, où Charles le Chauve avait appelé des savants étrangers. Les Grecs dédaignaient leur patrie et accouraient en Gaule attirés par les bienfaits de l'empereur; ce fut à cette époque qu'un couvent de moines grecs s'établit en Lorraine; et l'usage du grec était si familier à la cour, qu'on ne cessait d'insérer des mots grecs ou même des vers grecs entiers dans des poésies latines. Après la mort de Charles le Chauve, l'ignorance et la barbarie règnent de nouveau; le xe siècle est, comme on l'a dit, un *siècle de fer et de plomb;* les derniers Carlovingiens achèvent de se déchirer et de se précipiter du trône; les Normands, les Hongrois, les Sarrasins, inondent la France, la destruction s'étend, les monastères sont abandonnés, les livres disparaissent, les

[1] Orderic Vital, *Hist. de Normandie*, liv. III, collection Guizot, t. XXV, p. 42.

ténèbres deviennent plus profondes. Avant d'en sortir, il faut compter bien des années stériles, se succédant avec une désespérante monotonie ; un progrès pourtant s'accomplit dans l'ombre ; du sein du désordre et de la confusion, un fait immense s'est déjà produit ; c'est l'apparition, dans notre pays, des premiers essais d'une langue nationale. Mais c'est au XI[e] siècle qu'elle commence à se manifester d'une manière frappante ; c'est qu'en effet ce moment est incomparable. « Tout naît, tout éclate, tout resplendit à la fois dans le monde moderne : chevalerie, croisades, architecture, communes, langues, littérature nouvelle, tout jaillit ensemble comme par une explosion ; c'est là que débute l'histoire de notre littérature et de notre civilisation, comme celle des autres littératures et des autres civilisations de l'Europe. Un grand fait domine toute cette période ; c'est la transformation du monde ancien, impérial, romain, païen, qui devient le monde nouveau, féodal et chrétien ; cette transformation est l'un des spectacles les plus intéressants que l'historien puisse contempler. Or, cette transformation ne s'est pas accomplie en un jour ; le monde moderne n'est pas venu se mettre à la place du monde ancien, comme une statue à la place d'une autre statue. Tout s'est fait, tantôt par lutte, tantôt par fusion, tantôt par des oscillations et des retours, par des compromis et des amalgames. Il ne faut pas croire que l'ancien monde, remplacé par le nouveau, ne lui ait rien laissé ; au contraire, les vestiges de l'ancien monde sont restés au sein de l'époque qui a suivi ; et c'est ce qui lui a donné cette physionomie si diverse, cette organisation si complexe, cette apparence si bariolée qu'on remarque dans les produits de la civilisation, de l'art, de la littérature du moyen âge, et qui est inexplicable sans les antécédents qui l'ont produite [1]. »

FORMATION DE LA LANGUE FRANÇAISE. — PREMIERS MONUMENTS. — PERFECTION PRÉCOCE DE LA LANGUE D'*OC*.

Si l'on veut considérer un instant combien la langue latine offrait souvent de difficultés aux Latins eux-mêmes, on con-

[1] M. Ampère, dans la *Revue des Deux Mondes*, année 1836.

cevra sans peine que, lorsqu'elle pénétra dans les Gaules avec la conquête, elle dut y subir bien vite d'assez profondes altérations : la phrase, le mot de Cicéron et de Virgile, se trouvant constamment en lutte dans la bouche des vaincus avec une phrase, un mot de l'idiome celtique, perdaient nécessairement dans le choc quelque chose de leur pureté primitive. Néanmoins tant que Rome fut assez puissante pour imposer le latin comme langue du vainqueur, pour le faire aimer comme instrument d'ambition, les Gaulois, obligés par force et résolus par intérêt d'oublier leur caractère national, s'identifièrent assez bien avec leur nouveau rôle pour n'être pas distingués des autres sujets de l'empire. D'ailleurs les infractions qu'ils se permettaient aux règles de l'orthographe, de la prononciation ou de la syntaxe, disparaissaient au milieu des licences que commençaient à prendre les écrivains les plus voisins de la mère patrie. Plus tard, quand Rome chrétienne adopta le latin pour interpréter les décrets du Ciel dans tout le monde catholique, on pouvait croire que longtemps encore, sous une forme plus ou moins correcte, il continuerait d'exister à l'état de langue vivante ; les Francs en décidèrent autrement. Les nouveaux venus, cette fois, étaient des barbares ; les vaincus avaient sur eux la supériorité intellectuelle et morale ; ils conservèrent leur langue, ils la firent même accepter aux vainqueurs, et elle demeura officiellement employée comme auparavant ; seulement les peuples du Nord la parlaient comme ils pouvaient, c'est-à-dire fort mal, oubliant les désinences variées des noms et des verbes, rangeant tous les mots comme ils se présentaient, sans tenir compte des temps ou des cas, retranchant, ajoutant, dégradant de mille manières, introduisant tantôt une simple syllabe, tantôt un mot tout entier, formant sans scrupule les plus monstrueuses alliances ; ce fut bientôt une confusion à ne plus s'entendre. Ici, on rédigeait un contrat de vente ou de mariage, on disait : « Cedo tibi de rem paupertatis meæ tam pro sponsalia quam pro largitate tuæ, hoc est casa cum curte circumaucta, mobile et immobile. Cedo tibi bracile valente solidus tantus, etc... » Là, on baptisait « in nomine de Patria, et Filia et Spiritua Sancta. » Dans les relations ordi-

naires, ce devait être bien autre chose encore. Les innovations devinrent ainsi de jour en jour plus nombreuses et plus profondes, quoique peut-être d'une manière insensible pour ceux qui en étaient les témoins et les auteurs. Au VIIe et au VIIIe siècle, cette révolution était universelle; le latin cessa dès lors d'être la langue usuelle et commune, et l'histoire nous apprend que Charlemagne lui-même, le restaurateur des lettres latines, parlait à sa cour la langue allemande. De cet amalgame étaient enfin sortis des éléments nouveaux propres à la pensée; il ne fallait plus que les mettre en œuvre. Le procédé que l'on suivit fut très-simple; les incorrections étaient désormais un fait accompli sur lequel il n'y avait plus à revenir; avec le temps elles se régularisèrent, et on vit se produire, par la seule force de l'usage, qui est, comme on sait, un maître souverain [1], cette langue connue sous le nom de *vulgaire, romane rustique* [2] ou simplement *romane*.

Selon Raynouard, ce nom de langue *romane* ne devrait s'appliquer qu'à la langue provençale, parce que, pense-t-il, c'est en Provence que la langue romane prit naissance pour s'étendre ensuite uniformément dans les provinces du Nord. On a répondu avec raison à ce système : pourquoi le phénomène qui se produisait au midi ne se serait-il pas produit au nord, puisque les Romains l'avaient également occupé? D'ailleurs, « en général, il est à croire qu'une langue savante travaillée en tous sens par la barbarie, déconstruite par l'ignorance d'hommes grossiers de races et de contrées diverses, ne sera pas uniformément altérée; car l'uniformité, c'est presque la science. L'uniformité supposerait la méthode même dont l'absence est attestée par la corruption de l'ancienne langue [3]. » Ce qui a pu faire illusion, c'est que, au point de départ, l'altération étant moins profonde, le résultat, ici et là, est plus semblable et presque

[1] . . . . Usus,
Quem penes arbitrium est et jus et norma loquendi.
(HORACE.)

[2] Par cette épithète de *rustique*, on voulait seulement distinguer le latin vulgaire et incorrect du latin écrit et grammatical; car alors *rusticus* se prenait dans le sens de *rudis*.

[3] M. Villemain, *Littérature du moyen âge*, 1re leçon.

identique; au reste, nous avons sur ces premiers commencements trop peu de lumières pour en tirer des conséquences absolues. Les faits recueillis prouvent seulement l'existence du nouvel idiome, sinon avant Charlemagne, au moins certainement de son temps; nous savons, par exemple, que le concile tenu à Tours en 813 ordonna aux évêques de traduire leurs homélies dans la langue du peuple. Laissons donc les conjectures et arrivons à ce qui est plus positif, aux monuments mêmes de la langue romane. Le premier acte public où l'on en fit usage est le fameux serment de Strasbourg. Louis le Germanique et Charles le Chauve formèrent une alliance défensive contre leur frère Lothaire en 842. Dans la crainte, dit Nithard, que leurs armées ne doutassent de la sincérité de cette union fraternelle, ils résolurent de se prêter mutuellement serment en présence des deux peuples. Louis, comme l'aîné, jura le premier, et en langue romane pour être entendu des sujets de Charles le Chauve, c'est-à-dire du peuple français.

SERMENT DE LOUIS LE GERMANIQUE.

« Pro Deo amur et pro Kristian poblo et nostro commun salvament, d'ist di en avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si salvarai eo cist meon fradre Karlo, et in adjuda et in cadhuna cosa, si cum om per dreit son fradre salvar dist, in o quid il mi altresi fazet : et ab Ludher nul plaid nunquam prindrai qui, meon vol, cist meon fradre Karle in damno sit. »

Pour l'amour de Dieu et pour notre commun salut et celui du peuple chrétien, dorénavant, autant que Dieu savoir et pouvoir me donnera, je soutiendrai mon frère Charles, ici présent, par aide et en toute chose, comme il est juste que l'on soutienne son frère, tant qu'il fera de même pour moi; et jamais avec aucun ne ferai traité qui, de ma volonté, soit préjudiciable à mon frère Charles.

Charles répéta le même serment en allemand; puis les deux peuples jurèrent, à leur tour, chacun dans sa propre langue.

SERMENT DU PEUPLE FRANÇAIS.

« Si Lodwigs sagrament que son fradre Karlo jura, conservat; et Karlus, meos sendra, de suo part non lo staint; si io returnat non l'int pois, ne io, ne neuls cui eo returnar int pois, in nulla ajudha contra Lodhwig nun li iver. »

Si Lodwig garde le serment qu'à son frère Charles il jura, et si Charles, mon seigneur, de son côté, ne le maintient, si je ne puis l'y ramener, ni moi, ni aucun autre, je ne lui donnerai aucune aide contre Lodwig.

Voilà le chaos d'où devait jaillir la lumière. Le nominatif pour l'ablatif, l'alliance des genres divers, la réunion de deux propositions d'un sens différent, de nouveaux substantifs par le barbarisme, quelques mots encore tout latins, *conservat, de suo, meos, in damno sit;* d'autres provençaux, espagnols, avec quelques aspirations un peu rudes du nord; tels sont les éléments qui constituent cet essai informe de création, et qui, épurés, perfectionnés par le temps, exprimeront un jour les sentiments de la plus sublime poésie, les mouvements de la plus puissante éloquence.

La langue nouvelle, fruit de l'ignorance, ne tarda pas à faire des progrès, et à remplacer partout le latin réduit désormais à l'état de langue morte. Le clergé même se vit obligé, excepté pour la liturgie, de suivre la mode. Nous lisons qu'en 994, au concile de Mouzon, Aimon, évêque de Verdun, ne put se faire entendre des prélats assemblés qu'en portant la parole en langue romane [1]. Mais, à mesure que le roman s'éloignait de son origine, il tendait sensiblement à se diviser en deux idiomes distincts; et cela devait être; car cette latinité viciée qui en faisait le fond subissait deux influences différentes au midi et au nord; ici, elle s'imprégnait du caractère des Francs; là, elle recevait celui des Ostrogoths, des Visigoths, des Sarrasins. Le principe de division, sans être encore apparent, exista nécessairement dès le premier jour. Un événement politique hâta et acheva la séparation. Le couronnement de Bozon, roi d'Arles, en 879, fit du peuple qu'avait gouverné Charlemagne deux nations qui

[1] *Hist. littér. de la France*, t. VI, p. 3.

demeurèrent quatre siècles rivales et indépendantes. Les peuples du midi, c'est-à-dire qui habitaient au delà de la Loire, se nommèrent Romans-Provençaux ; ceux qui habitaient en deçà du même fleuve, les peuples du nord, unirent de leur côté au nom de Romans celui de Waelchs ou Wallons, que leur donnaient leurs voisins. Les Romans-Provençaux exprimaient l'affirmation par le mot *oc*, les Romans-Wallons par le mot *oil;* on appela la langue des premiers langue d'*oc*, celle des seconds langue d'*oil*. Chacune de ces deux langues aura son développement, sa littérature, ses destinées à part ; nous devons les étudier successivement. Nous commencerons par la langue d'oc, qui, parlée dans des contrées plus paisibles, par un peuple plus doux et plus poli, tout près de l'Espagne et de la civilisation arabe, sous un ciel pur et favorable à la culture de l'esprit, fut la première à prendre son essor, et se prêta plus tôt à l'inspiration poétique.

Le plus ancien souvenir de littérature provençale qui nous ait été conservé est un poëme sur Boèce, datant du xe siècle; en voici le texte et la traduction.

Nos jove omne, quam dius que nos estam,
De grand follia per foledat parlam,
Quar nos no membre per cui viure esperam,
Qui nos soste, tan quan per terra anam,
Et qui nos païs que nos murem de fam
Per qui salves m'esper par tan qu'ell clamam.
Enfants, en dies foren ome fello;
Mal ome foren : à ora sunt peior.
Volg i Boécis metre quastiazo,
Anuent la gent, fazia en son sermo
Creess en Deu qui sostene passio.
Com fos de Roma e'ac ta gran valor
Aprob Mallio lo rei emperador;
El era l' meller de tota la onor :
De tot l'emperi l' tenien per senor,
Mas d'una causa u nom avia gensor.
De sapiencia l'appellaven doctor.

Nous tous, jeunes gens, si longtemps que nous sommes
A parler follement de grandes folies!
Et il ne nous souvient de celui par qui vivre espérons,
Et qui nous soutient tant que par terre allons,
Et qui nous paît afin que nous ne mourions de faim :
Par qui j'espère me sauver pourvu que je l'implore.
Enfants, autrefois nous fûmes des hommes félons:

De mauvais hommes nous fûmes; à présent ils sont pires,
Boèce voulut les réformer.
Il faisait que la gent qui oyait son sermon
Crût en Dieu qui a souffert passion.
Comte il fut de Rome, et il eut si grande valeur
Auprès de Mallius le roi empereur,
Qu'il était le plus brave de toute l'honneur [1],
De tout l'empire on le tenait pour seigneur.
Mais cependant un nom il préférait,
C'était celui de docteur de sagesse.

Nous sommes déjà loin du serment de Strasbourg. Ici, presque plus de ces termes tout à fait latins; des constructions nouvelles propres aux langues analytiques, sans que le tour cesse d'être libre; quelques mots entièrement français, d'autres qui le seraient en changeant une lettre. Il reste quelque indécision, quelque embarras; franchissons un siècle, le progrès sera sensible.

L'Evangeli o reconta, et sant Paul asi
Que neun home que viva non po saber sa fin;
Per czo deven mais temer, car nos non sen certan
Si la mort nos penra o ennuy o deman;
Ma cant venre Yeshu al dia de jujament,
Un chascun recebre per entier pajament,
E aquille que auren fait mal e que auren fait ben.
Ma l'Escriptura di, e nos creire o deven,
Que toit home del mont per dui chaminz tenren:
Li bon iren en gloria et li mal al torment.

L'Évangile ceci raconte, et saint Paul aussi,
Que nul homme qui vive ne peut savoir sa fin;
Pour cela devons plus craindre, car nous ne sommes certains
Si la mort nous prendra ou aujourd'hui ou demain;
Mais quand viendra Jésus au jour du jugement,
Un chacun recevra pour entier payement,
Et ceux qui auront fait mal et qui auront fait bien.
Mais l'Écriture dit, et nous croire cela devons,
Que tous hommes du monde par deux chemins tiendront:
Les bons iront en gloire et les méchants au tourment [2].

Ainsi la langue d'oc n'a pas eu besoin d'un long travail ni de bien des tâtonnements pour arriver à toute sa perfection. En se tenant aussi près que possible de l'origine latine, en se contentant de termes légèrement modifiés, *parce detorta*,

[1] Terre titrée, fief.

[2] Raynouard, *les Troubadours*, t. II, p. 74. Extrait de *la Nobla leiczon*, poëme des Vaudois.

de la langue mère, elle s'est trouvée tout d'abord en état de parler ou plutôt de chanter, de prêter à la poésie des accents purs, sonores, harmonieux, capables de rendre tous les sentiments délicats, tous les élans passionnés, et aussi toutes les ingénieuses frivolités de l'imagination méridionale. L'accent tonique, par lequel la voix pèse ou glisse sur une syllabe, fit de chacun de ses mots comme autant de notes musicales; et enfin la rime, qu'elle partage avec les autres langues modernes, vint lui ajouter ce charme particulier que les anciens n'ont presque pas connu. « La rime, dit un critique, rehausse l'importance des sons, attache en quelque sorte une couleur aux paroles, réveille une sensation passée, en fait désirer une nouvelle, et semble nous balancer entre les deux plus doux sentiments de l'âme, le souvenir et l'espérance. » Le roman-provençal est presque fixé du jour qu'il se sépare du roman-wallon, et sa littérature commence à peine qu'elle va briller de tout son éclat entre les mains des troubadours.

POÉSIES DES TROUBADOURS.

Qu'est-ce qu'un troubadour? « Un troubadour était souvent un gentilhomme qui avait un bon château et des vassaux, comme, par exemple, Bertram de Born, qui avait mille sujets..... Quelquefois c'était un prince souverain, comme le plus ancien des troubadours dont nous ayons les œuvres, Guillaume, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine..... quelquefois aussi un troubadour n'était rien qu'un obscur vassal, un serviteur dans le château, comme, par exemple, Bernard de Ventadour, le fils de l'homme qui chauffait le four du comte de Ventadour [1]. » L'état, le rang n'y faisaient rien; tous tenaient également à honneur de joindre à la réputation de bravoure et de galanterie celle de *trouver gentiment en vers*, et tous y pouvaient aspirer sans peine. Que fallait-il en effet? quelque sentiment musical, quelque disposition harmonique, le facile talent de ranger les paroles dans un ordre qui flattait l'oreille, de donner aux pensées cet ensemble mélodieux qui vient de l'âme; avec cela, on était un des

[1] M. Villemain, *Littér. du moyen âge*, 3e leçon.

plus ingénieux troubadours. Du reste, nul besoin d'étudier, nulle préoccupation savante, point d'allusions à l'histoire ou à la mythologie, point de comparaisons empruntées à des mœurs étrangères; rien de ce qu'on enseignait dans les écoles. C'était une effusion vive et simple où le raisonnement et la mémoire n'avaient rien à voir. On pouvait ne pas savoir lire et n'en pas moins porter le titre de troubadour. Avec cette ignorance qui se trouve partout chez ces poëtes, sauf en quelques rares endroits, il leur eût été difficile ou plutôt impossible d'imiter le genre classique; pour inventer un genre particulier, au contraire, ils n'avaient qu'à s'abandonner entièrement à l'influence des idées religieuses, des mœurs chevaleresques, des habitudes politiques, des préjugés contemporains, du caractère national, et surtout de leur propre caractère. C'est ce qu'ils firent en effet.

Comme tout chevalier avait son écuyer, chaque troubadour avait son jongleur. Le rôle du jongleur était de chanter les vers du troubadour, quand celui-ci ne les chantait pas lui-même, et quelquefois de faire des tours pour délasser les auditeurs. Giraud de Calanson, troubadour de Gascogne, donne, dans un sirvente curieux, les conseils suivants à un jongleur: « Sache bien trouver, bien rimer, bien proposer un jeu parti; sache jouer du tambour et des cymbales, et faire retentir la symphonie; sache jeter et retenir de petites pommes avec des couteaux, imiter le chant des oiseaux, faire des tours avec des corbeilles, faire attaquer des châteaux, faire sauter (sans doute des singes) au travers de quatre cerceaux, jouer de la citole et de la mandore, manier le manicorde et la guitare, garnir la roue avec dix-sept cordes, jouer de la harpe, et bien accorder la jigue pour égayer l'air du psaltérion. Jongleur, tu feras préparer neuf instruments de dix cordes; si tu apprends à en bien jouer, ils fourniront à tous tes besoins; fais aussi retentir les lyres et résonner les grelots [1]. » Les troubadours, comme leur nom l'indique, étaient ceux qui *trouvaient*, qui composaient des poëmes; et les jongleurs, qu'on appelait aussi ménestrels, étaient ceux qui chantaient les *treuves* des troubadours. Souvent le jongleur, à force de débiter les vers des autres, apprenait à en

[1] Sismondi, *Littér. du midi de l'Europe.*

faire lui-même. Alors il passait troubadour; c'est-à-dire qu'après avoir essuyé les dédains qu'il méritait d'ordinaire par sa bassesse et sa corruption, et qui finirent par avilir l'ordre entier, il se voyait entouré d'estime et de considération, et comblé de toutes les faveurs. Quelquefois il devait son élévation à un duc ou à un comte qui, pour prix de ses vers, le faisait chevalier. Dès qu'on était chevalier, et qu'on avait la *gaye science*, on était de plein droit troubadour. Mais un troubadour coupable d'une faute grave pouvait aussi être dégradé et retomber à l'état de jongleur.

Il ne faudrait pas s'imaginer un troubadour composant lentement dans la retraite et le silence les vers que devait chanter son jongleur. Poëte au jour le jour, véritable improvisateur, c'était en allant de châteaux en châteaux qu'il trouvait ses rimes sans les chercher. La carrière la plus illustre où il s'exerçait était ces fameuses *cours d'amour* dont nous devons en passant dire quelques mots. On connaît, au moyen âge, ces jeux célèbres, images de la guerre, où le haut baron, tenant cour plénière, invitait les seigneurs du voisinage et les chevaliers ses vassaux. Le premier jour, les jeunes gentilshommes qui n'étaient encore que pages, s'exerçaient au métier des armes; le second jour appartenait aux chevaliers nouvellement armés, et le troisième aux vieux guerriers; la dame du château, entourée d'autres châtelaines, distribuait les couronnes aux vainqueurs qui lui étaient désignés par les juges des combats. Mais tout n'était pas fini pour elle avec ces exercices militaires; elle ouvrait son tribunal, elle formait sa cour, à l'imitation des justices seigneuriales, et, comme le baron, pour juger, s'entourait de ses pairs, elle s'entourait de même des dames les plus jeunes et les plus brillantes par leur figure et leur esprit. Une lutte d'un autre genre commençait alors pour les jouteurs; le chevalier qui venait de remporter la victoire des armes rentrait en lice pour disputer le prix de la poésie. Un des concurrents, une harpe entre les bras, après avoir préludé, proposait un *jeu d'amour,* c'est-à-dire une question délicate et controversée. Un autre, s'avançant à son tour, et chantant sur le même air, répondait par une strophe de même mesure, et le plus souvent sur les mêmes rimes. Ils

alternaient ainsi en improvisant, et les cinq couplets, où la dispute se renfermait ordinairement, s'appelaient *tenson* (du latin *contentio*, dispute, débat,) ou encore *jeu-parti*, *mi-parti*. La cour délibérait ensuite gravement et discutait non-seulement le mérite des deux poëtes, mais le fond même de la question; et elle rendait, le plus souvent en vers, un arrêt par lequel elle prétendait la trancher. Quelquefois les dames qui siégeaient à ces tribunaux savaient répondre aux vers qu'elles inspiraient. Il ne nous reste qu'un très-petit nombre de leurs compositions, mais en général elles ont l'avantage sur celles des troubadours; telles sont les poésies de la comtesse de Die et de Clara d'Anduse. On a recueilli une trentaine d'articles du code en vertu duquel on rendait ces singuliers arrêts dont toute l'autorité résidait, il est vrai, dans l'opinion. Ce sont autant de principes dont l'application serait singulièrement scandaleuse, mais qui, réduits à la théorie, pouvaient contribuer à épurer et ennoblir « au profit de la civilisation, des mœurs, de l'enthousiasme chevaleresque, ce sentiment impétueux et tendre, accordé à l'homme pour son bonheur, mais qui, presque toujours, fait le tourment de sa jeunesse, et trop souvent le malheur de sa vie entière [1]. »

Outre les *tensons*, les troubadours composaient encore des chansons, des sonnets, des complaintes; et c'était là surtout qu'on trouvait ce mélange touchant de douleur, de piété et de résignation, cette teinte mélancolique et tendre, qui plaisent dans ce genre de poésie. Il faut le dire, leur naïveté les entraînait souvent loin, et ils mettaient ensemble, sans trop de discrétion, les idées les plus saintes et les sentiments les plus mondains. Cela ne prouve pas, comme on le veut insinuer quelquefois, que la religion fût moins pure; son esprit, aussi bien qu'aujourd'hui, était opposé à celui du monde; ce qu'elle condamne, elle le condamnait; ce n'était pas elle qui prêchait les plaisirs; c'étaient les poëtes qui, tout en chantant les plaisirs, ne pouvaient s'affranchir entièrement des idées religieuses, tant la foi était alors profondément empreinte dans les âmes! Outre ces poésies, que l'on chantait, il y en avait qui étaient destinées à être lues ou récitées; c'é-

[1] Raynouard.

taient la *pastorelle*, espèce d'églogue dialoguée entre le poëte et un berger; l'*épître*, qui se composait de supplications, de remerciements, de conseils, d'instructions de morale et de piété, et où régnaient une abondante facilité, un aimable abandon, une grande aisance dans les expressions et dans les rimes; les *novelles*, petits poëmes où l'on retraçait d'ordinaire des anecdotes galantes, et quelquefois, mais plus rarement, des sujets graves; les *romans* ou poëmes relatifs aux aventures de chevaliers. Mais le plus remarquable peut-être de tous ces genres de poésies était le *sirvente*, espèce de satire qui se divisait en couplets et pouvait se chanter. Disons bien vite que ce qui en faisait le fond était presque toujours une causticité sans mesure, une moquerie amère, une rudesse insolente, présomptueuse, des accusations violentes, souvent calomnieuses. C'est là que le troubadour faisait taire son imagination, oubliait ses rêves, rentrait dans la vie active, et prenait une part énergique dans les événements qui intéressaient son siècle. Tantôt, cédant aux mouvements de son âme ardente et audacieuse, il dénonçait d'une voix forte les vices de la société et jusqu'aux injustices des rois et des princes; tantôt, n'écoutant que son zèle religieux, il appelait à la croisade les peuples et les souverains; quelquefois il marchait lui-même à leur suite, passait en Syrie et en Palestine; et, soldat au jour du combat, il célébrait après avec enthousiasme le triomphe des chrétiens; ou bien encore dans les guerres religieuses du midi, il prêtait ses mâles accents et son âpre indignation à la cause de son pays.

L'époque des troubadours s'étend depuis la fin du XIe siècle jusqu'à la seconde moitié du XIIIe (1090—1260); et l'on compte dans cet intervalle environ deux cents troubadours. Parcourons rapidement quelques noms célèbres.

Le premier en date est Guillaume IX, comte de Poitou et duc d'Aquitaine (1070—1127). C'était un seigneur d'une conduite assez scandaleuse, qui pillait les abbayes et les monastères pour payer ses plaisirs, et qui se faisait un jeu du rapt et de l'adultère. « L'évêque de Poitiers, avec cette généreuse fermeté que déploya souvent le clergé dans le moyen âge, le réprimanda dans l'église, et commença contre lui la formule d'excommunication. Le comte tire son épée,

et veut frapper le prélat. L'évêque de Poitiers demande un moment de répit, se recueille, et d'une voix forte achève l'anathème· Frappe maintenant, dit-il, je suis prêt. Non, dit le comte, je ne veux pas maintenant, parce que je vous enverrais en paradis (1). » Guillaume revint plus tard à de meilleurs sentiments, il résolut d'expier ses fautes et partit pour la croisade en 1101. A son départ, il fit ainsi ses adieux à son pays :

« Puisqu'il m'a pris fantaisie de chanter, je ferai un chant plein de tristesse : je ne tiendrai plus au Poitou ni au Limousin.

« Je partirai pour l'exil, laissant mon fils en guerre, en émoi et en péril, exposé à la malice de ses voisins.

« Dans le regret de quitter la seigneurie de Poitiers, je laisse à la garde de Foulques d'Anjou mon domaine et mon fils.

« Si Foulques d'Anjou et le roi, de qui je relève, ne lui donnent assistance, la plupart des seigneurs lui feront d'autant plus de mal qu'ils le verront jeune et faible.

« S'il n'est bien élevé et brave, lorsque je serai loin de vous, ils l'abaisseront bientôt les traîtres Gascons et les Angevins !

« J'ai toujours été preux et vaillant ; mais à présent, nous nous séparerons l'un de l'autre, et moi, je m'en vais vers celui à qui les pèlerins demandent merci.

« Je quitte tout ce que j'avais coutume d'aimer, chevalerie et grandeur ; et je m'en vais sans plus tarder où les pécheurs seront délivrés.

« A mes frères d'armes, si je fis jamais tort, je leur demande de me le pardonner ; j'en prie Jésus en roman et en latin.

« J'ai été mondain et folâtre : mais notre Seigneur ne le veut plus ; je ne puis plus supporter le fardeau en approchant du terme.

« O mes amis ! quand je serai en présence de la mort, venez tous près de moi, car si j'aimai autrefois la joie et les plaisirs, je vois volontiers partir loin de moi et joie et délices, et le vair et le gris, et la martre zibeline. »

Bernard de Ventadour n'était pas, comme Guillaume de Poitiers, un puissant seigneur ; c'était le fils d'un homme qui

(1) M. Villemain, ibid., 5e leçon.

remplissait auprès du comte de Ventadour un des plus humbles offices. Il fut élevé à la cour et par la bonté de ce comte dont il était le serviteur né. Il reconnut mal ce bienfait ; il s'attira une disgrâce qu'il n'avait que trop méritée ; obligé de s'exiler, il alla demander asile à Éléonore de Guyenne, et il resta à la cour de cette princesse jusqu'au jour où elle épousa le duc de Normandie et passa avec lui en Angleterre. De là il s'en fut à la cour de Raymond, comte de Toulouse. Il faisait des vers, il les chantait, il les dédiait ; il avait toutes les joies que le monde peut donner ; il lui manquait quelque chose que le monde ne donne pas ; il alla le demander à la solitude et au silence du cloître ; il se fit religieux dans l'ordre de Cîteaux. Nous avons de Bernard de Ventadour diverses poésies, il semble avoir excellé dans les chansons et les tensons.

Bien que, dans l'histoire des troubadours, il n'y ait de noblesse que celle de la poésie, le nom de Richard Cœur-de-Lion ne saurait être omis. Mauvais fils, mauvais mari, mauvais frère, mauvais roi, remarquable par ses vices et sa férocité, il a presque couvert ces titres odieux de l'éclat de sa gloire. On ne pense qu'à celui qui fut le conquérant de l'île de Chypre, le vainqueur de Saladin, l'Achille de la croisade, l'épouvantail des infidèles, le véritable héros de son siècle. Cher à tous les croisés, il l'était surtout aux troubadours. Seigneur feudataire d'Anjou, dans sa jeunesse, il avait eu avec les poëtes de la Provence un fréquent commerce ; devenu roi d'Angleterre, il emmena à sa nouvelle cour tout un cortége de troubadours, et l'influence de ces derniers sur la poésie anglaise fut si considérable que Chaucer, au XIVe siècle, était encore un de leurs élèves. Dans ses guerres, dans ses aventures lointaines, Richard cultiva toujours cette poésie provençale qui avait charmé ses jeunes années ; ce fut à elle aussi qu'il demanda des consolations contre l'ennui de sa captivité. Après avoir longtemps lutté seul contre les Sarrasins, il revenait sans armée dans ses États. Ayant fait naufrage en Styrie, il traversait l'Allemagne déguisé en pèlerin, lorsqu'il fut arrêté par Léopold, jeté dans une prison, puis vendu à l'empereur Henri VI, qui le retint dix-huit mois. Blondel, son ménétrier, qui avait fait naufrage avec lui, le

cherchait dans toutes les forteresses de l'Allemagne. Un jour il vint au pied de la tour où il était enfermé et chanta une *tenson* que Richard et lui avaient composée en commun. A peine avait-il achevé la première strophe que Richard entonna la seconde. Blondel, ayant retrouvé son maître, rapporta en Angleterre la nouvelle de sa captivité, et engagea sa mère à s'occuper de sa rançon. On sait ce que le roman et le théâtre ont tiré de cette aventure. On aimerait à croire à la vérité de cette touchante anecdote; mais la *tenson* qui servit à la délivrance du roi d'Angleterre ne s'est pas conservée. Nous avons seulement dans les deux dialectes de la langue romane un *sirvente* qu'il écrivit dans sa prison après quinze mois de captivité. Il s'y plaint de ses vassaux, de ses amis qui l'abandonnent, et du roi de France qui profite de son malheur pour envahir ses États. Ces vers n'ont rien de remarquable, mais c'est Richard Cœur-de-Lion qui les a composés et c'est du fond d'une prison que partent ces accents; n'est-ce pas assez pour qu'ils nous intéressent? Voici la traduction du texte provençal:

« Déjà nul prisonnier ne dira sa raison dextrement, s'il ne le fait tristement; mais pour se consoler il peut faire une chanson. J'ai beaucoup d'amis, mais pauvres sont leurs dons; honte ils en auront, si pour attendre ma rançon je suis ces deux hivers prisonnier.

« Sachent bien mes hommes et mes barons anglais, normands, poitevins et gascons, que je n'ai jamais eu si pauvre compagnon que je voulusse pour argent laisser en prison. Je ne dis point cela par reproche, mais encore suis-je prisonnier.

« Je sais bien comme chose vraie de toute vérité, que homme mort ou prisonnier n'a ami ni parent, et que s'ils me laissent faute d'or ou d'argent, c'est mal pour moi, mais pis pour ma nation, qui après ma mort souffrira blâme de m'avoir si longtemps laissé prisonnier.

« Pas n'est merveille si j'ai le cœur dolent, lorsque mon seigneur met une terre au pillage. S'il lui souvenait de notre serment que nous fîmes tous deux en commun, bien sais-je vraiment qu'ici longtemps ne serais prisonnier.

« Comtesse, ma sœur, Dieu sauve votre souverain mérite, et

garde la beauté que j'aime tant et par qui je suis prisonnier.. »

Nous ne possédons de Richard que ce sirvente et un autre qui mérite peu de fixer l'attention.

Pendant que le roi d'Angleterre, dans sa prison d'Allemagne, se plaignait de l'abandon et de l'oubli dont il était l'objet, une voix amie s'élevait courageusement pour protester contre la conduite déloyale d'Henri VI; c'était la voix du troubadour Peyrols. Peyrols était un pauvre chevalier du voisinage de Roquefort, que son talent pour les vers avait fait accueillir à la cour du dauphin d'Auvergne : comme la plupart des troubadours, il s'était longtemps contenté de défier à distance les infidèles; plein d'enthousiasme pour les guerres de la terre sainte, il laissait les autres y aller et demeurait en France où le retenaient des intérêts de cœur. Il partit enfin, mais avec répugnance, et une fois arrivé il ne pensa plus qu'à revenir. « J'ai vu le fleuve du Jourdain; j'ai vu le saint sépulcre; et je vous rends grâces, Seigneur, de m'avoir comblé de joie, en me montrant le lieu où vous reçûtes la vie. Accordez-nous désormais un bon vent, un bon pilote; tout mon désir est de revoir les tours de Marseille. »

Si Peyrols était une âme un peu molle, il n'en est pas de même de Bertram de Born, vicomte de Hautefort en Périgord; c'était un chevalier bouillant, impétueux, un caractère fier et hardi, un poëte batailleur, n'aimant, ne respirant que la guerre, la cherchant, l'excitant partout. Il troubla la Guyenne par ses intrigues et par ses armes pendant toute la seconde moitié du XIIe siècle, et aucun troubadour n'eut une vie plus orageuse. Il commença par enlever à son frère Constantin sa part de l'héritage paternel. Richard, alors simple comte de Poitou, prit en main la cause de l'opprimé. Bertram de Born composa, à cette occasion, son premier sirvente : « Que me font, dit-il, les jours heureux ou malheureux? Que me font les semaines ou les années? En tout temps je veux perdre quiconque ose me nuire..... Que d'autres embellissent, s'ils le veulent, leurs maisons; qu'ils se procurent les commodités de la vie ; mais pour moi, rassembler des lances, des casques, des épées, des chevaux, sera l'unique objet de mes désirs...... Je suis fatigué des avis

qu'on veut me donner, et, par Jésus, je ne sais auquel entendre : on m'appelle imprudent si je refuse la paix; mais si je voulais la faire, quel est celui qui ne m'appellerait pas lâche? » C'est dans le sirvente guerrier qu'a excellé Bertram de Born; en voici un autre où se peignent mieux encore son âme inflexible et la rudesse du moyen âge, qui est tout entière en lui :

« Bien me plaît le doux printemps qui fait venir feuilles et fleurs. Il me plaît d'écouter la joie des oiseaux qui font retentir leurs chants par le bocage. Il me plaît de voir sur la prairie tentes et pavillons plantés; et il me plaît jusqu'au fond du cœur de voir rangés dans la campagne cavaliers avec chevaux armés.

« J'aime quand les coureurs font fuir gens et troupeaux. J'aime quand je vois à leur suite beaucoup d'hommes d'armes bruire ensemble; et j'ai grande allégresse quand je vois châteaux forts assiégés et murs croulants et déracinés; et que je vois l'armée sur le bord qui est tout à l'entour clos de fossés, avec des palissades garnies de forts pieux.

« Me plaît ce brave seigneur le premier à l'attaque avec un cheval armé, et sans crainte parce qu'il fait oser les siens par sa vaillante prouesse. Et quand il revient au camp, chacun doit s'empresser et le suivre de bon cœur : car nul homme n'est prisé quelque chose tant qu'il n'a pas reçu et donné bien des coups.

« Nous verrons les lances et les épées briser et dégarnir les casques de couleur et les écus, dès l'entrée du combat, et les vassaux frapper ensemble, et fuir à l'aventure les chevaux des morts et des blessés, et, quand le combat sera bien mêlé, que nul homme de haut parage n'ait autre pensée que de couper têtes et bras; car mieux vaut un mort qu'un vivant vaincu.

« Je vous le dis : Le manger, le boire, le dormir n'ont pas tant de saveur pour moi que d'ouïr crier des deux parts : *à eux !* et d'entendre hennir chevaux démontés dans la forêt, et d'entendre crier : *à l'aide, à l'aide !* et de voir tomber dans les fossés petits et grands sur l'herbe, et de voir les morts qui ont les tronçons outrepassés dans leurs flancs.

« Barons, mettez en gage châteaux, villages et cités, avant qu'aucun vous guerroie.

« Et toi, Papiol, cours vite vers *Oui-et-non* [1] ; dis-lui qu'ils sont trop longtemps en paix. »

Ce n'est ici que la pensée dépouillée de ses ornements ; pour l'apprécier à sa valeur, il faut chercher dans le texte cet entrelacement ingénieux des vers, ces coupes savantes, toute cette harmonie et toute cette cadence qui ne se traduisent pas.

Constantin était bien vengé. Richard avait ravagé les terres du ravisseur. Bertram de Born, irrité, souleva ses voisins et fit avec eux une espèce de ligue contre son ennemi : « On me présenterait une couronne, s'écriait-il, que je rougirais de ne pas entrer dans cette alliance ou de m'en détacher. » Malgré tant de courage, il fut vaincu. Il ne désespéra pas ; il adressa un sirvente à Richard, qui lui pardonna. Dès lors, le fier troubadour s'unit à lui et aux deux princes ses frères, dans leur révolte contre Henri II, leur père. Le jeune prince Henri mourut dans ces entrefaites. Le sauvage Bertram de Born, qui n'avait à la bouche que des cris de haine implacable et de guerre à outrance, trouva pour déplorer cette mort des accents d'une vive douleur :

« Si tous les deuils, et les pleurs, et les regrets, et les douleurs, et les pertes, et les maux de ce triste siècle, étaient réunis, ils sembleraient trop légers auprès de la mort du jeune prince anglais, dont la perte afflige le mérite et l'honneur, et couvre d'un voile obscur le monde privé de joie et plein de douleur et de dépit.

« Tristes et dolents sont demeurés les courtois soldats, et les troubadours et les jongleurs avenants ; ils ont eu dans la mort une mortelle ennemie ; car elle leur enlève le jeune roi anglais, près de qui les plus généreux semblaient avares. Jamais il n'y aura pour un tel mal, croyez qu'il n'y aura jamais assez de pleurs et de tristesse.

« Cruelle mort, source d'afflictions, tu peux te vanter, car tu as enlevé du monde le meilleur chevalier qui fut jamais. Il n'est aucun mérite qui ne se trouvât dans le jeune roi anglais ; et il serait mieux, si raison plaisait à Dieu, qu'il eût vécu que maints envieux, qui n'ont jamais fait aux braves que mal et tristesse.

[1] *Oui-et-non*, c'est Richard qui disait *oui* et *non*, c'est-à-dire qui n'était pas assez pressé de faire la guerre, au gré du farouche troubadour.

« De ce siècle lâche et plein de troubles si l'amour s'en va, je tiens sa joie pour mensongère ; car il n'est rien qui ne tourne en souffrance ; tous les jours, vous verrez qu'aujourd'hui vaut moins qu'hier. Que chacun se regarde dans le jeune roi anglais, qui du monde était le plus vaillant des preux. Maintenant est parti son gentil cœur aimant, et reste, pour notre malheur, déconfort et tristesse.

« A celui qui voulut, à cause de notre affliction, venir au monde, et nous tira d'encombres, et reçut mort pour notre salut, comme à un maître doux et juste, crions merci, afin qu'au jeune roi anglais il pardonne, s'il lui plaît, et le fasse habiter avec ses nobles compagnons là où jamais ne sera *ni deuil ni* tristesse. »

Cependant Bertram de Born restait exposé au plus grand danger. Henri II était venu l'assiéger dans Hautefort ; il se défendit avec acharnement ; mais, à la fin, il fut pris avec toute sa garnison. On l'amena devant le roi d'Angleterre : « C'est donc vous, lui dit le roi, qui vous vantiez d'avoir tant d'esprit ? — Je pouvais dire cela dans un temps, repartit Bertram ; mais, en perdant votre fils, j'ai perdu tout ce que j'avais d'esprit et d'habileté. » Au nom de son fils, le roi d'Angleterre se prit à pleurer, et s'écria : « Bertram, malheureux Bertram ! c'est bien avec raison que vous avez perdu l'esprit depuis que mon fils est mort, car il vous aimait uniquement ; et, pour l'amour de lui, je vous rends votre liberté, vos biens, votre château. » Et il lui rendit tout en effet, et lui donna cinq cents marcs pour payer les frais de la guerre. A peine sorti de ce danger, il se fit de nouveaux ennemis ; il composa des sirventes pour exciter à la révolte les sujets d'Alphonse II, roi d'Aragon. Il prit en outre une part active à la guerre entre Richard et Philippe-Auguste ; et lorsqu'elle paraissait assoupie, il la rallumait par ses vers, dans lesquels il faisait tour à tour rougir l'un ou l'autre monarque de sa prétendue lâcheté. Après quelques autres aventures, il alla s'ensevelir dans un monastère de l'ordre de Cîteaux, et pleurer son crime d'avoir armé des fils contre leur père. Ce repentir n'empêcha pas le Dante de lui infliger dans son Enfer (ch. XXVIII) un de ces supplices d'une allégorie effrayante que lui seul savait imaginer.

« Je continuai de regarder la bande infernale; alors je vis ce que je n'oserais conter, sans autre témoignage,

« Si je n'étais rassuré par la conscience, cette bonne compagne, qui, sous l'armure de sa pureté, fortifie tant le cœur de l'homme ;

« Je vis certes, et il me semble encore que je le vois, un corps sans tête marcher aussi bien que marchait le reste du troupeau;

« Il tenait à la main sa tête coupée, suspendue par les cheveux, en guise de lanterne, et elle nous regardait, et disait : Hélas !

« Le corps se faisait de lui-même une lampe; ils étaient deux en un et un en deux · comment cela peut être, celui-là le sait qui est le maître et le vengeur.

« Quand il fut arrivé juste au pied du pont, il éleva son bras avec toute sa tête pour approcher de nous sa parole,

« Qui fut celle-ci : « Vois mon tourment cruel, toi qui en « respirant vas visitant les morts, vois s'il est un plus grand « supplice que le mien.

« Et pour que tu portes de moi des nouvelles, sache que « je fus Bertram de Born, celui qui donna de mauvais con- « seils au roi Jean.

« J'armai le père et le fils l'un contre l'autre; Achitopel « n'excita pas par de plus méchants aiguillons Absalon « contre David.

« Pour avoir divisé ceux que la nature avait unis, je porte « ma tête séparée, hélas! de son principe, qui reste enfermé « dans ce tronc.

« Ainsi s'observe en moi la loi du talion. »

A côté de Bertram de Born peut figurer sans trop de déshonneur le poëte Sordel ou Sordello. Il était né à Goïto près de Mantoue. Longtemps attaché au comte de Saint-Boniface, chef du parti guelfe dans la Marche trévisane, il passa ensuite au service de Raymond Bérenger, dernier comte de Provence de la maison de Barcelone. On a de Sordello trente-quatre pièces; quelques-unes sont pleines de sentiments tendres et délicats; parmi les autres se rencontre un éloge funèbre du chevalier de Blacas, troubadour aragonais,

où l'on trouve une singulière énergie, pour ne pas dire plus :

« Je veux, en ce rapide chant, d'un cœur triste et marri, plaindre le seigneur Blacas; et j'en ai bien sujet : car en lui j'ai perdu un seigneur et un bon ami; et les plus nobles vertus sont éteintes du même coup. Le dommage est si grand, que je n'ai pas soupçon qu'il se répare jamais; à moins qu'on ne lui retire le cœur, et qu'on ne le fasse manger à ces barons qui vivent sans cœur, et alors ils en auront assez.

« Que d'abord l'empereur de Rome mange de ce cœur; il en a grand besoin, s'il veut conquérir par la force les Milanais qui maintenant le tiennent conquis lui-même, et il vit déshérité, malgré ses Allemands.

« Qu'après lui mange de ce cœur le roi des Français; et il recouvrera la Castille, qu'il a perdue par niaiserie : mais, s'il pense à sa mère, il n'en mangera pas; car il paraît bien, par sa conduite, qu'il ne fait rien qui lui déplaise. »

Ce sauvage repas ne finit pas sitôt, Sordello y invite tour à tour le roi de Castille, le roi d'Aragon, le roi de Navarre, le comte de Toulouse et bien d'autres encore; mais c'est assez pour donner une idée des grossières injures et des audacieuses calomnies des troubadours dans leurs poésies satiriques. Quand on songe que c'est au plus grand et au plus saint de nos rois que s'adressent ces outrages, on ne craint plus de se laisser prendre aux haineuses et violentes déclamations qu'un fanatisme aveugle inspirait à quelques-uns d'entre eux contre Rome; elles étaient aussi justes que le reproche de lâcheté à l'adresse de saint Louis. Du reste, Sordello lui-même avait bien besoin de manger du cœur de Blacas, car il n'était pas brave, et il répondait à Charles d'Anjou, qui le pressait de le suivre à la croisade, qu'il ne voulait arriver que le plus tard qu'il lui était possible à la vie éternelle. Il doit sa gloire en partie aux vers du Dante, qui, dans son Purgatoire (chant VII), se sent pénétré de respect pour sa noble fierté et le compare à un lion qui se repose majestueusement.

Parmi les troubadours dont les noms étaient encore célèbres au temps de Pétrarque et du Dante, on peut citer Arnauld de Marveil, que Pétrarque appelle *il men famoso Arnaldo,* et qui excellait à exprimer les sentiments ten-

dres ; Rambaud de Vaqueiras, non moins célèbre par son épée que par ses vers, et qui fut avec le marquis de Montferrat un des conquérants de l'empire grec ; Arnauld Daniel, que le Dante nomme avec honneur dans son Purgatoire (chant XXVI) ; Pierre Cardinal, que la violence de ses satires a fait surnommer le Juvénal de la poésie provençale comme Bertram de Born en était le Tyrtée ; Vidal de Toulouse, que son caractère de don Quichotte n'empêcha pas d'être un écrivain habile, d'un style noble et harmonieux ; enfin Giraud Riquier de Narbonne, dont les œuvres révèlent une époque où l'on s'occupe plus de la forme que du fond. Sa supplication au roi de Castille, pour le solliciter de relever les jongleurs de leur avilissement, date de 1275 ; c'est comme un dernier soupir de la poésie provençale.

Si nous nous demandons maintenant quel est le chef illustre de cette légion poétique, nous n'en trouvons pas ; ce qui frappe, quand on lit les troubadours, c'est l'uniformité gracieuse de leurs images et de leurs expressions. S'il y a entre eux quelques différences, elles sont légères, et ne détruisent jamais complétement l'air de famille commun à tous. « Il n'y a pas là de Dante. Ce sont des effusions éloquentes et passagères de haine et de colère ; ce sont des chants du moment. Tant que le guerrier troubadour a été sous le feu de sa passion, il a été poëte ; mais ce génie habile, cet art profond, cette science surtout d'avoir longtemps du talent, il ne semble pas qu'elle leur ait été donnée [1]. » Cela ne doit pas nous étonner. Nous avons vu que les troubadours étaient profondément ignorants, qu'ils ne pouvaient rattacher leur poésie à aucun souvenir classique, et qu'ils ne vivaient que sur un certain fonds d'idées romanesques, partant d'une imagination superficielle plutôt que d'une sensibilité vraie. Ils auraient bien pu trouver dans le christianisme une source inépuisable de poésie ; mais n'ayant de l'esprit religieux que ce qu'ils ne pouvaient pas ne pas en avoir, lorsque par hasard ils introduisent la religion dans des vers qui ne sont pas des hymnes à la sainte Vierge affaiblis et imités des chants latins de l'Église, c'est toujours en la profanant. Une autre cause de décadence pour les troubadours, ce fut la dégradation des

[1] Villemain, ibid., 3e leçon.

jongleurs avec lesquels on les confondait; mais ce qui hâta surtout leur chute, ce fut la ruine des Albigeois. On avait horreur d'une langue qui ne semblait plus faite que pour des complaintes funèbres. Ainsi cette poésie brillante plus que solide, après avoir jeté d'un seul coup tout son éclat, s'évanouit comme une belle fleur née sur un terrain stérile. Heureusement, tandis que la famille des troubadours expirait, les formes de leur versification et de leur langage, soigneusement étudiées, allaient servir à une œuvre immortelle, à la *Divine Comédie* du Dante.

LANGUE D'OIL. — TROUVÈRES. — ROMANS DE CHEVALERIE. — ROMAN DU RENARD. — BIBLE GUIOT. — FABLIAUX. — FABLES. — POÉSIES DIVERSES. — THIBAULT DE CHAMPAGNE. — RUTEBŒUF.

Pendant que le roman-provençal accomplissait ainsi ses brillantes mais éphémères destinées, le roman-wallon, moins pressé de produire, préparait son avenir d'une manière plus sûre et plus durable. Au lieu de s'évaporer en frivoles compositions, il affecta tout d'abord un caractère positif; c'était le caractère propre des peuples de la langue d'oil; mais les influences extérieures vinrent aussi s'y ajouter. Au xe siècle, après cinquante ans d'excursions toujours renouvelées, les Normands, sous la conduite de Rollon ou Raoul le Danois, s'établirent définitivement dans une province de la France. Rollon fut reconnu en 912. Les conquérants apportaient avec eux de bonnes lois, une bonne administration, et en adoptant généreusement la langue des vaincus, s'ils y mirent, comme cela devait être, quelque empreinte de leur génie national; ce mélange eut pour résultat de policer le roman-wallon en Normandie plus tôt qu'en aucune autre province de la France. « Dès le commencement du xie siècle, la Normandie paraît, non pas poétique comme la Provence, mais docte et lettrée pour le temps. Il y avait des écoles nombreuses, où l'on enseignait le latin et la langue vulgaire, le *roman*, qu'on appelait aussi le *normand*. Ce soin des étrangers pour l'apprendre dut servir à la perfectionner. Les princes de race danoise qui régnaient en Normandie avaient un esprit

singulièrement politique. On voit Rollon et ses descendants, aussitôt qu'ils sont établis dans la Normandie, éloigner d'eux les sujets danois, les renvoyer sur le bord de la mer, en faire des garnisons pour maintenir le pays vaincu, et vivre eux-mêmes au milieu de leurs nombreux sujets, dont ils prennent la religion, la langue et les mœurs. Cette influence fut si rapide qu'à Rouen, capitale des nouveaux conquérants, on ne parlait que la langue romane [1]. »

Un siècle et demi après Rollon, un de ses successeurs, Guillaume le Conquérant, porta en Angleterre la langue romane-wallonne qu'il imposa, à l'aide de son épée, à ses nouveaux sujets. Le français fut en Angleterre, à cette époque, la langue savante, la langue des transactions civiles, la langue qu'il fallait apprendre dans les couvents avant d'apprendre le latin. C'est ce qui explique comment nos premiers monuments de roman-wallon ont été rédigés par des Normands en Angleterre. Le plus ancien de ces monuments qui nous soit parvenu est un recueil de lois de Guillaume le Conquérant; on peut y joindre le psautier et quelques prières qu'il fit traduire en langue vulgaire. Voici l'oraison dominicale:

« Li nostre pere qui ies es ciels, saintefiez seit li tuens nums, avienget li tuus regnes, seit feite la tue voluntet si cum en ciel et en la terre, et nostre pain cotidian dun a nus oï, et pardune a nus les noz detes, eissi cum nus pardununs a nos deturs, ne nus meine en temtatiun, mais deliure nus de mal. Amen. »

On peut comparer à cette traduction faite par l'ordre d'un prince mort en 1087, celle de Marot mort en 1544. Il y a moins de progrès dans la langue de Guillaume à Marot que de Marot à Despréaux.

O nostre Pere estant la hault es cieux,
Sanctifié soit ton nom précieux;
Advienne tost ton sainct regne parfaict;
Ton veil en terre ainsi qu'au ciel soit faict.
A ce jour dhui sois nous tant debonnaire
De nous donner nostre pain ordinaire;
Pardonne-nous les maulx vers toi commis,
Comme nous faisons à noz ennemys;
Et ne permectz en ce bas territoire
Tentation avoir sur nous victoire;

[1] M. Villemain, ibid.

Mais du malin cauteleux et subtil
Délivre nous, o Pere, ainsi-soit-il !

Un siècle environ après Guillaume le Conquérant, et un siècle plus tard que la langue d'oc dont l'influence se fit peut-être sentir au nord par le rapprochement des peuples qu'occasionna la guerre des Albigeois, la langue d'oil commence à avoir aussi sa littérature. Au lieu de courtes poésies lyriques, comme dans le midi, ce sont de longs récits, des compositions épiques, des romans de chevalerie. Mais avant de parler de ces romans, il faut faire connaître la chevalerie.

« La chevalerie était une institution à la fois politique et militaire, déjà en vigueur sous les deux premières races de nos rois, et qui est devenue, sous la troisième, la plus haute dignité que pût ambitionner un noble guerrier. Longtemps on n'arriva à ce temple d'honneur que par degrés et après de longues épreuves. Dès que l'enfant destiné à devenir chevalier avait atteint l'âge de sept ans, on le retirait des mains des femmes pour le confier à des hommes, et recevoir sous leur direction une éducation qui le préparait aux fatigues et aux dangers de la guerre. Ne pouvait-il trouver ces avantages dans la maison paternelle, on l'envoyait auprès d'un chevalier illustre ou de quelque haut baron qui avait une cour nombreuse et savante dans l'art de la chevalerie [1]. » Le futur chevalier commençait par être *page, varlet, damoiseau;* sous ces titres, qui n'avaient rien que d'honorable, il remplissait les fonctions ordinaires d'un domestique, c'est-à-dire qu'il accompagnait son maître et sa maîtresse dans leurs visites, dans leurs voyages, les suivait à la chasse, les servait à table, etc. Il devait faire choix d'une des plus nobles et des plus vertueuses dames des cours qu'il fréquentait, afin de lui rapporter, comme à une sorte de directrice, toutes ses pensées, toutes ses paroles, toutes ses actions. C'était une dame aussi qui lui enseignait le catéchisme, et, d'ordinaire, elle le lui commentait à peu près comme il suit : « Tout premier je vueil et commande, que sur toutes choses vous aymiez Dieu de tout vostre cœur, selon les commandemens de saincte Église, au mieulx que pourrez et sçaurez. Encores vueil et vous commande, que apres Dieu vous aimez et servez la be-

[1] Lacurne de Sainte-Palaye, *Mémoires sur l'ancienne chevalerie.*

noiste Vierge Marie, sur toutes les autres choses le mieux que vous pourrez. Encores vueil et vous commande, que aymez et vous recommandez à la tres benoiste vraye Croix, par laquelle, pour nous saulver, notre Seigneur fut mort et passionné, qui est nostre vray signe et deffence, à l'encontre de tous noz ennemyz et maulvais espritz. Encores vueil et vous commande, que tous les jours de quelque pater noster, ou aultre oraison vous servez et vous recommandez à vostre bon Ange, auquel nostre Seigneur a donné le commandement et garde de l'ame et du corps de vous; qu'il vous conduise, garde et deffende, se par vous n'est, et qu'il soit à vostre vie et à vostre mort. Encores vueil et vous commande que ayez sainct Michel, sainct Gabriel, ou aucun aultre ange, sainctz ou sainctes de paradis en vostre cueur à tous les jours affin que ils soient envers nostre Seigneur et nostre Dame vos advocatz, procureurs et ambassadeurs : aussi que ont communement en la court des roys et aultres grants seigneurs ceulx qui ne les pevent veoir, ne à eux parler. Encores vueil et vous commande que les dix commandements de la Loy, à vostre povoir, vous accomplissez et gardez [1]. »

A quatorze ans, le jeune gentilhomme, *sorti hors de page*, était admis au rang des écuyers et commençait à porter l'épée. Il était soumis dès lors à d'autres exercices. Les courses de chevaux et de lances, les voyages lointains, les faits d'armes périlleux, assouplissaient, fortifiaient son corps, et le préparaient heureusement aux luttes des tournois; d'un autre côté, ses fonctions de tous les jours, la société des cours et des châteaux façonnaient son âme à la politesse, à la modestie, à la sagesse, à la loyauté, à la courtoisie, à toutes les vertus que devait posséder un chevalier parfait.

« C'était à vingt-deux ans, sauf les exceptions en faveur d'une naissance illustre ou d'un courage prématuré, que le jeune écuyer pouvait être admis à la chevalerie. Des jeûnes austères, des nuits passées en prières avec un prêtre et des parrains, dans des églises ou dans des chapelles, les sacrements de la Pénitence et de l'Eucharistie reçus avec dévotion, des bains qui figuraient la pureté nécessaire dans l'état

[1] *Histoire et Chronique du petit Jehan de Saintré*, par Antoine de Lasalle.

de la chevalerie, des habits blancs pris à l'imitation des néophytes comme le symbole de cette même pureté, un aveu sincère de toutes les fautes de sa vie, une attention sérieuse à des sermons où l'on expliquait les principaux articles de la foi et de la morale chrétienne, étaient les préliminaires de la cérémonie par laquelle le novice était ceint de l'épée de chevalier. Après avoir rempli tous ses devoirs, il entrait dans une église et s'avançait vers l'autel avec cette épée passée en écharpe à son cou. Il la présentait au prêtre célébrant qui la bénissait et la remettait au cou du novice; celui-ci, dans un habillement très-simple, allait ensuite, les mains jointes, se mettre à genoux aux pieds de celui ou de celle qui devait l'armer chevalier. Le seigneur à qui le novice présentait l'épée, demandait à quel dessein il désirait entrer dans l'ordre, et si ses vœux ne tendaient qu'au maintien et à l'honneur de la religion et de la chevalerie. Le novice faisait les réponses convenables, et le seigneur, après avoir reçu son serment, consentait à lui accorder sa demande. Aussitôt le novice était revêtu, par un ou par plusieurs chevaliers, quelquefois par des dames ou des demoiselles, de toutes les marques extérieures de la chevalerie. On lui donnait successivement les éperons, en commençant par le gauche, le haubert ou la cotte de mailles, la cuirasse, les brassards et les gantelets, puis on lui ceignait l'épée. Quand il avait été ainsi *adoubé* (c'est le terme dont on se servait), il restait à genoux avec la contenance la plus modeste. Alors, le seigneur qui devait lui conférer l'ordre se levait de son siége ou de son trône, et lui donnait l'accolade ou l'accolée : c'étaient ordinairement trois coups de plat de son épée nue sur l'épaule ou sur le cou de celui qu'il faisait chevalier; c'était quelquefois un coup de la paume de la main sur la joue. On prétendait l'avertir de toutes les peines auxquelles il devait se préparer et qu'il devait supporter avec patience et fermeté s'il voulait remplir dignement son état. En donnant l'accolade, le seigneur prononçait ces paroles ou d'autres semblables : *Au nom de Dieu, de saint Michel et de saint Georges, je te fais chevalier,* auxquelles on ajoutait quelquefois ces mots : *soyez preux, hardi et loyal.* Il ne lui manquait plus que le heaume ou casque, l'écu ou bouclier, et la lance

qu'on lui donnait aussitôt : ensuite on amenait un cheval, qu'il montait souvent sans s'aider de l'étrier. Pour faire parade de sa nouvelle dignité autant que de son adresse, il caracolait en faisant brandir sa lance et flamboyer son épée, comme on parlait alors : peu après il se montrait dans le même équipage au milieu d'une place publique. Il était convenable que le peuple ne tardât point à connaître celui qui, par ce nouvel état, devenait son défenseur [1]. » Après la piété, les vertus essentielles du chevalier étaient la loyauté, ou fidélité à ses engagements de vassal ou de sujet envers son seigneur ou son prince; la courtoisie, ou suprême degré du savoir-vivre, qui consistait moins dans la connaissance d'une étiquette cérémonieuse, qu'il ne fallait pourtant pas négliger, que dans la modestie spontanée, l'abnégation de soi-même, le respect pour les autres; la magnificence qui faisait un devoir de prodiguer ses richesses surtout aux ménestrels, aux pèlerins et aux chevaliers malheureux. Il faut avouer qu'on est un peu embarrassé de trouver dans l'histoire le chevalier pieux, loyal, courtois, libéral, le parfait chevalier enfin; nous voyons toujours la chevalerie représentée à distance pour les lieux et pour le temps; les romanciers du XIIe siècle la plaçaient du temps de Charlemagne; François Ier la plaçait de leur temps; et, à notre tour, nous croyons encore la voir fleurir dans du Guesclin et dans Bayard auprès de Charles V et de François Ier. C'est qu'il faut distinguer dans la chevalerie deux choses. Il y avait une chevalerie qui n'était que la vie même du moyen âge mise en action; c'était la chevalerie réelle, dont l'existence ne saurait être révoquée en doute. Mais il y avait aussi une chevalerie qui était l'image embellie, ou plutôt le modèle brillant de la première; celle-là était purement idéale et n'a jamais existé que dans l'imagination des écrivains; c'est elle, et non la première, qui fait le fond des grandes compositions du moyen âge en langue d'oil.

Les auteurs de la langue d'oil, traduisant le nom de troubadour [2] avec la désinence française, se firent appeler *trou-*

[1] Sainte-Palaye.

[2] *Trobaire* est, en provençal, le nominatif du mot *trobadors*, devenu plus célèbre.

vères, et en effet leur ressemblance paraissait assez grande pour qu'ils prissent les mêmes noms; les trouvères avaient à peu près autant d'instruction ou d'ignorance que les troubadours; comme eux ils parcouraient les cours et les châteaux, se mêlaient aux chevaliers, colportaient leurs poésies, et les faisaient chanter par des jongleurs et des ménestriers. Mais ce n'était là qu'une ressemblance superficielle et qui consistait toute dans le costume, pour ainsi dire. Au fond, comme on l'a vu, rien n'est plus différent que les deux littératures. La poésie des troubadours est lyrique, celle des trouvères est épique; les uns chantent, les autres *racontent.* On s'est demandé néanmoins si c'est au nord ou au *midi* que l'on doit les premières inventions romanesques; ce qui est certain, c'est que la scène des plus anciens romans est toujours placée dans les contrées du nord; les héros de la chevalerie voyagent sans cesse dans la France, la petite Bretagne, l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande; on ne les voit point dans les pays de la langue d'oc, ni même guère au delà de Paris. Quant au reste de l'univers, ils n'en connaissent que quelques noms que leur fournit l'Écriture sainte, et encore en font-ils un singulier usage. C'est ainsi que Joseph d'Arimathie passe avec facilité de Judée en Irlande, et l'on dirait que le royaume de Babylone, d'où Tristan de Léonois tirait son origine par sa mère, est le premier que l'on trouve quand on a dépassé la frontière de Bretagne. Les erreurs chronologiques ne sont pas moins grossières. Tout cela semble trancher la question en faveur des provinces du Nord. Il faut songer aussi que de tous les peuples de l'ancienne Europe les Normands s'étaient montrés, dans les siècles qui précédèrent cette littérature, les plus aventureux et les plus intrépides. Leurs expéditions de Danemarck et de Norwége, sur toutes les côtes de France et d'Angleterre, dans des bateaux plats et ouverts, avec lesquels ils traversaient les mers les plus orageuses, remontaient les rivières et venaient surprendre, au milieu de la paix, des peuples qui ne soupçonnaient pas leur existence, étonnent aujourd'hui et confondent l'imagination par leur hardiesse. Ce peuple si actif, si entreprenant, ne connaissait dans ses loisirs, d'autres délassements que le plaisir d'écouter des récits

d'aventures, de dangers et de batailles. Il aimait voir quelque héros errer seul, combattre seul, parvenir à tout, seul et par ses propres forces, comme Guillaume Bras-de-Fer, Osmond, Roger, Robert, Boémond. Mais laissons cette question d'origine et venons aux monuments.

Les romans de chevalerie peuvent se diviser en trois classes principales : les romans de la cour du roi Artus ou romans de la Table-Ronde, les Amadis, et les romans de la cour de Charlemagne.

Les romans de la Table-Ronde célèbrent les exploits d'Artus, fils de Pandragon, le dernier roi breton qui défendit l'Angleterre contre l'invasion des Anglo-Saxons. Le premier de ces romans, celui qui a donné naissance aux autres de la même classe, est le roman de Brut, composé par Robert Wace vers 1155. Il contient l'histoire généralement fabuleuse des rois de la Grande-Bretagne, en remontant jusqu'à Brut fils d'Ascagne et petit-fils d'Énée. Ce Brut fait de longs voyages, rencontre des îles enchantées, et enfin trouve l'Angleterre, où il établit sa famille qui règne glorieusement. Le seul intérêt que l'on puisse trouver dans cet ouvrage est d'y démêler quelques sentiments nationaux, quelques traditions vraiment bretonnes. Du reste, ces souvenirs sont confusément entassés avec des réminiscences incomplètes de l'antiquité. Artus nous est représenté, par exemple, entouré de ses douze pairs et traitant avec l'empereur des Romains :

Artus fut assis à un dois,
Environ lui contes et rois,
Et sont douze hommes blancs venus,
Bien atornés et bien vestus,
Deux et deux en ces palais vindrent
Et deux et deux les mains se tinrent.
Douze estoient, et douze Romains,
D'olive portent en lors mains,
Petit pas ordinairement;
Et vindrent moult avenamment ;
Parmi la sale trespassèrent,
Al roi vindrent; le saluèrent,
De Rome, se disant, venoient, etc.

On a de Robert Wace un second roman, intitulé Roman de Rou, qui contient l'histoire des ducs de Normandie depuis

Rou ou Rollon jusqu'aux fils de Guillaume. Cette chronique, également en vers, a quelque supériorité sur l'autre; on y rencontre plus de critique, un certain art de composition, un sentiment national assez prononcé, et surtout des sympathies normandes bien déclarées. Malgré ces avantages, ou plutôt à cause de ces avantages, le roman de Rou fit moins d'impression que le roman de Brut, comme il paraît par le grand nombre d'imitations de ce dernier. On le conçoit aisément; plus les faits se rapprochent de la réalité, plus ils s'éloignent de la poésie, qui est toujours dans le champ des fictions; il faut au poëte, comme à ses lecteurs, une certaine ignorance qui leur sert en quelque sorte de perspective, et donne aux personnages qu'ils font ou qu'ils voient agir ce je ne sais quoi de vague qui se dissipe quand on est trop près: *major e longinquo reverentia.* Ce lointain favorable permet d'ailleurs à chacun de voir à sa manière, et de peindre sous de nouvelles couleurs le même objet. Pour le roman de Brut, l'illusion existe; c'est tout un monde fantastique dont l'histoire ne vient point détruire le prestige, ni amoindrir les proportions. Personne ne s'avise de nier qu'il y ait eu à la cour du roi Artus et de sa femme Genièvre un enchanteur nommé Merlin, lequel institua la Table-Ronde et ses preux chevaliers, Tristan de Léonois, Lancelot du Lac, Galaad son fils, Perceval le Gallois, etc. Tous ces personnages étaient connus alors comme le sont aujourd'hui ceux de la cour de Louis XIV. Aussi, après avoir figuré en seconde ligne à côté du héros principal dans le roman de Robert-Wace, chacun eut en outre son histoire particulière. Le roman de Lancelot du Lac fut commencé par Chrétien de Troyes, et continué, après la mort de celui-ci, par Godefroy de Ligny; le roman de Tristan, fils du roi Méliadus de Léonois, le premier de tous qui ait été écrit en prose, et le plus fréquemment cité par les anciens auteurs, fut composé en 1190 par un trouvère dont on ignore le nom. Le merveilleux qui règne dans tous ces romans n'est pas encore perfectionné, il n'a pas encore cette élégance que les romanciers postérieurs emprunteront aux fictions du midi. Les êtres surnaturels du cycle de la Table-Ronde ne sont pas des génies qui disposent à leur gré des merveilles de la nature et de l'art; ce sont seu-

lement des fées. « En celui temps, dit l'auteur du roman de Lancelot, estoient appelées fées toutes celles qui s'entremettoient d'enchantements et de charmes, et moult en estoit pour lors, principalement en la Grande-Bretaigne; et savoient la force et la vertu des paroles, des pierres, des herbes, par quoi elles estoient tenues en beauté, en jeunesse et en grandes richesses. » Un autre roman, le Saint-Gréaal, rattache la chevalerie bretonne à l'histoire sainte. L'auteur suppose que la coupe dont se servit notre Seigneur le jour de la Cène avec ses disciples, et qu'il appelle le Saint-Gréaal, fut portée chez les Romains, et de là en Angleterre où elle fut conquise par les chevaliers de la Table-Ronde. Ce fut Chrétien de Troyes qui mit en vers le roman du Saint-Gréaal. Sa poésie ne manque pas d'une certaine harmonie, et ses récits ont parfois de la sensibilité. Ainsi, au commencement du roman, on voit une mère qui, après avoir perdu son mari et ses deux fils aînés dans les combats, s'efforce de retenir le troisième loin des armes, de le garder à vue dans un château solitaire, et de lui dérober jusqu'au nom des chevaliers. Mais le jeune varlet, en visitant ses paysans qui ensemençaient les terres, rencontre des guerriers et des dames errantes; il est aussitôt saisi par la soif des aventures : il se fait raconter par sa mère l'histoire de sa famille; et il part à l'instant pour demander au roi de l'armer chevalier.

Biaux fils, fait elle, Diex vos doint
Joie, plus que ne m'en remaint,
Vous doint il où que vous aillez. . . .
Quand li varlet fut éloigné
Le giet d'une pierre menue,
Se regarda et vit chaüe
Sa mère, au chief du pont arrière,
Et fut pasmée en tel manière
Comme s'el fut pasmée morte.

Ces souvenirs poétiques d'Artus, de la Table-Ronde, de Merlin, conservèrent longtemps en Angleterre beaucoup de force, et Milton, dans sa jeunesse, songeait à y consacrer un poëme épique par lequel il se promettait d'immortaliser son nom. Il l'avoue quelque part dans des vers latins :

. . . . . . Indigenas revocabo in carmina reges
Arthurumque etiam sub terris bella moventem,

Aut dicam invictæ sociali fœdere mensæ
Magnanimos heroas; et, o modo spiritus adsit!
Frangam Saxonicas Britonum sub marte phalanges.

Et ailleurs, en exhumant tous les vieux noms de la féerie britannique :

Dicam et Pandrasidos regnum vetus Inogeniæ,
Brennumque Arviragumque duces, priscumque Belinum,
Et tandem Armoricos Britonum sub lege colonos,
Tum gravidam Arthuro, fatali fraude, Iogernem,
Mendaces vultus, assumptaque Gorloïs arma,
Merlini dolus!

Milton fit mieux ; il composa le *Paradis perdu.*

La seconde classe des romans de chevalerie se rattache à la personne de Charlemagne et est, par conséquent, toute française; elle embrasse les romans connus sous le nom de : *Romans des douze pairs de France.* On comprend très-bien que le grand empereur d'Occident, avec ses vastes entreprises, ses voyages rapides, ses guerres lointaines, l'éclat et la majesté de sa cour, qui semblait une merveille à l'Europe barbare, ait dû saisir les imaginations. Quand vinrent les croisades, la mémoire des guerres de Charles Martel et de Charlemagne contre les Sarrasins d'Espagne se raviva au souffle de l'enthousiasme religieux. Les traditions du VIIIe et du IXe siècle grandirent, se développèrent, s'enchaînèrent l'une à l'autre ; Charlemagne devint le héros d'une vaste épopée où les souvenirs de la bataille de Poitiers et l'enthousiasme des croisades, le passé et le présent vinrent s'unir et se confondre; il fut le représentant glorieux de la lutte de la foi chrétienne contre le mahométisme [1]. C'est ainsi qu'il nous apparaît dans tous les romans des douze pairs. Le plus célèbre de ces anciens romans est la *Chronique de Turpin,* ainsi nommée, parce qu'on a attribué cette légende à Turpin ou Tilpin, archevêque de Reims, mort en 794. Les manuscrits de cet ouvrage ne datent que de la fin du XIe ou du commencement du XIIe siècle ; mais il est évidemment composé de traductions, de contes et de romances populaires antérieures à l'époque de l'écriture des manuscrits, et on croit avec raison qu'il a précédé les romans de la Table-Ronde. La

[1] Saint-Marc-Girardin, *de l'Épopée carlovingienne.*

chronique de Turpin est un essai fait par l'imagination religieuse du XIe siècle pour transformer les traductions précédentes et pour les conformer aux idées de l'époque. C'est ainsi que Roland interrompt son combat avec Ferragus pour disputer sur la Trinité ; ce sont les idées du XI[e] et du XII[e] siècle transportées au VIII[e] et au IX[e], où l'on était guerrier, mais peu théologien. Le sujet de tout l'ouvrage, ou du moins le sujet principal, est le motif de l'expédition de Charlemagne contre les Sarrasins et la conversion des infidèles. L'endroit le plus intéressant est celui où l'auteur nous fait assister aux derniers moments de Roland ; nous le citerons ici tout entier dans la traduction [1], en donnant seulement quelques mots du texte :

« Rollanz si esteit molt travailliez de si grant batallie e dans Sarrazins qu'il avait ocis toz sos ; toz dolens de la mort à ses crestianz e molt blecez dedanz le cors dans granz cos que li Sarrasin li avoient doné, etc. »

Roland était exténué d'un si grand combat et du nombre de Sarrasins qu'il avait occis tout seul ; il était, en outre, dolent de la mort de ses chrétiens, et gravement blessé des grands coups que les Sarrasins lui avaient donnés dans le corps. Il rencontra un arbre au milieu d'une prairie, et dessous un banc de marbre qui était là au pré, tout droit au bas de Roncevaux. Il descendit de son cheval sous l'arbre, ayant encore avec lui son épée, la plus belle par le travail et la meilleure qui fut jamais. Elle n'avait pas sa pareille en dureté ni en éclat ; son nom était *Durandal*, c'est-à-dire *Dur coup en donne ;* car le bras aurait failli avant cette épée. Roland la tira du fourreau et la tint à la main fort longuement en la regardant ; puis il dit : « O douce épée, belle, avenante, nette et bien tranchante, la plus ferme de toutes, et la meilleure et la plus vaillante ! ô douce épée à la poignée d'or et à la croix dorée, certes celui qui t'aura n'est pas près d'être vaincu ni épouvanté. Le diable ne lui peut faire de mal, il est ceint de la loi divine. Si j'eusse pu vivre, la gent sarrasine eût été par toi détruite, et la foi de la chrétienté exhaussée, ainsi que les louanges de Dieu et sa gloire.

« O douce épée ! ô bienheureuse épée, qui n'as jamais eu de rivale et n'en auras jamais, celui qui te forgea, ni avant ni

[1] Nous empruntons cette traduction au Cours de littérature de M. Tissot.

après, ne fit une arme aussi bonne, car nul homme ne peut vivre longtemps lorsqu'il a été blessé par toi. Certes, j'aurai un fort grand chagrin si de mauvais ou de peureux chevaliers, ou quelqu'un de ces félons Sarrasins te trouve. Oui, cela me pèsera fort. »

Quand Roland eut dit ces paroles, pour que son épée ne tombât point aux mains des Sarrasins félons, il la frappa trois fois sur le marbre, car il voulait la briser ; mais il n'y réussit pas: l'épée fendit le marbre en deux moitiés, et se ficha en terre sans aucun mal. Alors Roland prit sa trompe et se prit à sonner fortement, afin de savoir si le bois renfermait quelque chrétien caché là, de peur des Sarrasins, pour qu'averti par ce signal, il pût venir à lui et assister à sa mort.

Et il sonna de la trompe avec une telle force qu'elle se fendit tout du long, que les veines du col se rompirent, que ses nerfs se brisèrent, et que le son de la trompe arriva aux oreilles de Charlemagne, qui était campé avec ses troupes dans un val que l'on appelle le *val Charles*, à huit lieues de l'endroit où Roland gisait. Aussitôt Charlemagne voulut retourner en arrière; mais Ganelon, qui participait à la trahison, lui dit: « N'y allez pas, beau sire, car Roland, votre neveu, sonne tout le jour du cor pour rien. Sachez qu'il n'a pas besoin d'aide. Il aura plutôt trouvé quelque bête sauvage qu'il chasse par ces bois; voilà pourquoi il sonne du cor. » Cependant Roland ne se put soutenir. Il se coucha par terre, dessous l'arbre, désirant vivement de l'eau pour éteindre la soif qui le dévorait..... Puis Roland le martyr regarda vers le ciel et fit cette prière: « Beau Sire Dieu Jésus-Christ, pour l'amour duquel je laissai mon pays et vins ici, afin d'exhausser la sainte chrétienté en cette terre sauvage où j'ai livré maintes batailles aux Sarrasins, où je les ai vaincus avec ton aide; Sire, pour qui j'ai souffert à maintes reprises la faim et la soif, et maintes angoisses que je ne puis conter; beau Sire, je te recommande mon âme. Je te supplie de l'arracher à la mort éternelle. Sire, pardonne-moi mes péchés, et accorde-moi la vie et le repos sans fin. Je crois en toi de tout mon cœur; je te confesse de ma bouche, et je te conjure, puisque tu veux enlever mon âme à ce chétif corps, de la faire vivre d'une vie meilleure. »

Après cela, Roland joignit les mains, fit sa prière à notre Seigneur, et dit : « Beau Sire Dieu, je te prie d'avoir merci de tes fils qui sont morts pour l'amour de toi en la bataille. Beau Sire Dieu, toi qui es doux et plein de miséricorde, pardonne-leur les péchés qu'ils ont commis, et sauve leurs âmes des peines de l'enfer. Envoie vers eux tes Archanges pour garder leurs âmes, afin qu'elles ne tombent pas dans les ténèbres de l'enfer, et soient conduites au royaume céleste pour y être sans fin et ensemble avec toi et les saints martyrs. »

Après cette prière, l'âme du bienheureux martyr Roland prit congé de son corps et se sépara de lui ; et les Anges l'emportèrent au royaume de Dieu en la joie éternelle. Là elle jouit d'un bonheur sans fin avec les saints martyrs. »

La chronique de Turpin a donné le mot d'ordre aux romans et aux poëmes carlovingiens qui nous sont restés, et c'est d'elle que date la grandeur poétique de Charlemagne.

Outre les deux générations de chevaliers que nous venons de voir, il y en a une troisième qui se rattache au Cid, le plus grand homme de l'Espagne au XI[e] siècle. Ce sont les *Amadis*. On ne sait pas au juste quel est l'inventeur de ces fictions. Il semble peu probable qu'il soit Espagnol, quoiqu'elles nous aient été transmises par l'Espagne ; car la scène des événements, dans *Amadis de Gaule*, le modèle de ces romans, est à peu près la même que dans les romans de la Table-Ronde. Quant aux imitations, elles sont évidemment espagnoles. Les Amadis nous représentent moins la grandeur des faits que l'héroïsme de l'homme. C'est aussi dans les Amadis que commence à se montrer, sous des formes plus passionnées et en même temps plus délicates, la galanterie chevaleresque, encore peu apparente dans les romans précédents.

Il faut joindre à ces grandes épopées le *roman d'Alexandre*, par Alexandre Pâris, composé bizarre des aventures du conquérant macédonien et de quelques événements du règne de Louis VII. L'auteur y employa, pour la première fois, le vers de douze syllabes, qui prit et conserva le nom d'alexandrin. Comme les traditions bretonnes se groupaient autour d'Artus, et les traditions franques autour de Charlemagne, les traditions classiques mêlées, par l'anachronisme, de traits

contemporains, se groupaient autour du grand nom d'Alexandre. Tout ce monde idéal de la chevalerie durait encore et était en honneur lorsque Cervantes vint le tuer par le ridicule.

A côté de ces fictions du genre élevé, on en trouve d'autres d'un ordre plus familier, dans lesquelles est retracée non plus la vie aventureuse et guerrière des chevaliers, mais la vie ordinaire de la noblesse et du clergé. C'est encore de l'épopée. Tel est le *roman du Renard,* composé par Pierre de Saint-Cloud, et déjà célèbre au commencement du XIIIᵉ siècle. Voici ce qu'on peut regarder comme le début de cette burlesque Iliade : « Seigneurs, dit l'auteur, vous avez ouï maint conte raconté par maint conteur; savoir : Comment Pâris ravit Hélène; les maux et la peine qu'il en eut, etc..... Mais vous n'avez jamais entendu raconter la guerre qui fut si cruelle et dont on désespérait de voir la fin, entre Renard et Ysengrin (le loup), guerre qui dura longuement et fut dure. Ces deux barons, c'est la vérité, ne s'aimèrent jamais. Il y eut même entre eux mainte mêlée et maint combat. Je vais donc dès à présent commencer l'histoire de leur querelle et de leur discussion. D'abord vous entendrez comment et par quelle circonstance il y eut entre eux rivalité. Écoutez donc et je vous conterai tout au long, si cela ne vous ennuie pas, comment ils vinrent au monde, ainsi que je l'ai trouvé en lisant.....

« Je trouvai dans un écrin un livre nommé *Aucupre,* où je vis beaucoup de récits sur Renard, et autres choses dont on doit et dont l'on ose parler..... Si je n'eusse trouvé l'aventure dans le livre, j'aurais tenu pour ivre celui qui l'aurait dite; mais on doit croire l'écriture : celui qui ne croit ni n'aime les livres, meurt avec déshonneur et c'est justice. »

Se je ne le trovasse el livre,
Je tenisse celui por yvre
Qui dite éust tele aventure;
Mès l'en doit croire l'escripture.
A desonor muert à bon droit
Qui n'aime livre ne ne croit.

« Aucupre, continue-t-il, raconte en ce livre (celui-là soit favorisé de Dieu, qui lui fit écrire ces choses!) comment

Dieu mit hors du paradis Adam et Ève pour avoir outrepassé ses commandements. Cependant il eut pitié d'eux; il leur donna une baguette, et leur apprit, quand ils auraient besoin de quelque chose, à frapper la mer avec cette baguette. Adam, la tenant dans sa main, frappa la mer en présence d'Ève, et aussitôt qu'il l'eut frappée, il en sortit une brebis. Alors Adam dit : « Dame, prenez cette brebis et gardez-la. Elle nous donnera tant de lait et de fromage que sa compagnie nous sera utile. » Ève pensait en son cœur que, si elle avait une autre brebis, sa compagnie en serait plus belle. Elle prit donc vite la baguette, et frappa avec force en la mer. Aussitôt un loup en sort, qui prend la brebis, et s'en va fuyant au bois, grand train et au grand galop. Quand Ève voit qu'elle a perdu sa brebis si on ne lui porte secours, elle brait et crie aussitôt : « Ha ! ha ! » Adam reprit la baguette et frappa la mer tout en colère. Un chien en saute précipitamment. Quand il voit le loup, il se met à courir après, à cause de la brebis qu'il veut secourir. Il la lui redemande : le loup, à son grand regret, la lui laisse. Ainsi ferait-il encore demain, s'il la tenait dans ces bois ou dans une plaine. Le loup, à cause de cette mésaventure, s'enfuit au bois tout honteux. Quand Adam eut son chien et sa bête, il en eut grande joie et grande fête. Selon ce que porte le livre, ces deux bêtes ne peuvent vivre ni durer longuement, si elles n'étaient en compagnie de l'homme.....

« Toutes les fois qu'Adam frappa en la mer, une bête en sortit, et cette bête on la retenait, quelle qu'elle fût, et on l'apprivoisait. Celles qu'Ève fit sortir, il fut impossible de les retenir. Aussitôt qu'elles sortaient de la mer, elles allaient au bois rejoindre le loup. En un mot, les bêtes d'Ève étaient les bêtes sauvages, celles d'Adam les bêtes apprivoisées. »

Les Evain asauvagisoient
Et les Adam aprivoisoient.

Ce dernier trait, comme on l'a remarqué, est bien du moyen âge; cette création des animaux sauvages est un emblème piquant de l'esprit d'indocilité et de rébellion que l'on attribuait sans doute à la femme.

C'est sous la baguette d'Ève que naquit le renard, après le

loup, et c'est de cette façon qu'il fut parent du loup. Une fois les personnages créés, le drame commence; il est long et varié. « Au premier aspect, ce n'est qu'une fable de La Fontaine en quatre volumes. Ce sont les tours que maître renard fait au corbeau, au chat, etc., racontés avec esprit et naïveté. Le renard, l'ours, le loup, le chat, sont représentés avec les passions, les gestes et le langage des hommes. Le renard est rusé, le loup violent et maladroit, le chat hypocrite, l'ours grossier et stupide. Cette invention n'a rien de nouveau, rien qui caractérise particulièrement le moyen âge. Depuis longtemps la fable a imaginé un monde et une époque où les bêtes parlaient, et c'est de ce monde qu'elle nous conte les annales. Cependant quand on étudie de plus près le *roman du Renard*, ce roman prend tout à coup un intérêt singulier; car c'est un roman historique. Cette fable de La Fontaine en quatre volumes est, qui le croirait? l'histoire de la lutte d'un chevalier du IXe siècle contre son suzerain le roi de Lorraine..... C'est une sorte de palimpseste que ce roman [1]. »

L'ingénieux critique à qui nous empruntons ces observations, s'efforce de prouver par de curieux rapprochements qu'Ysengrin, le loup, n'est autre chose que Zwentebold, roi de Lorraine, et Renard, le chevalier Regnier; et la piquante analyse suit pas à pas cette double lutte jusqu'à la fin, c'est-à-dire jusqu'à la mort de Zwentebold. Il semble qu'arrivé là, le roman devrait finir aussi. Mais il continue sous forme d'allégorie, et ce n'est pas la partie la moins mordante de l'ouvrage. Le Renard est l'emblème et le symbole de la prudence, de la ruse, de l'habileté, de tout ce qui fait le succès. Tout le monde veut donc l'avoir pour réussir, surtout les gens d'Église. On sait déjà qu'à tort ou à raison, mais certainement fort souvent à tort, le clergé est le point de mire de toutes les attaques au moyen âge. Renard reçoit d'abord une invitation des jacobins; il ne veut point être jacobin, tout ce qu'il peut faire c'est de donner aux religieux son fils aîné Regnardel. Les cordeliers viennent ensuite le prier; même refus d'abord, puis même générosité; il leur remet Roussel son second fils. En peu de temps chacun des

[1] Saint-Marc-Girardin, notices politiques et littéraires sur l'Allemagne.

jeunes moines est général de son ordre. Cela touche leur père. Il va trouver un ermite, se prépare à lui faire sa confession et à renoncer au monde. Mais auparavant il se fait conter par l'ermite la manière de vivre en religion. Cette austérité ne lui plaisant pas, il retourne à son château de Maupertuis.

« Cependant sa réputation passe les mers. Les Templiers et les Hospitaliers se le disputent pour gouverneur. Les deux ordres sont tous deux également ambitieux, également avides; ils ont tous deux des titres pour être gouvernés par le Renard. La querelle s'enflammant, elle est portée devant le pape et les cardinaux, qui, ne pouvant accorder les deux ordres, proposent de couper Renard en deux, afin que chaque ordre en ait la moitié. Cette transaction ne convient pas du tout à Renard; il se hâte donc de proposer un sous-amendement :

« A cette fin, dit-il, que les deux parties soient contentes, je serai vêtu d'une robe mi-partie qui, d'un côté, sera de l'Hospitalier, et de l'autre côté du Templier; avec ce, j'aurai la barbe rasée du côté de l'Hospitalier, et de l'autre côté la laisserai venir, et ainsi je tiendrai des deux parties, et je les gouvernerai bien tous deux. » Les assistants consentirent à ce qu'il fût fait ainsi qu'il avait dit, et, par ce moyen, fut maître Renard hospitalier et templier, et depuis les a très-bien gouvernés, tant qu'ils ont de bonnes rentes [1]. »

Avoir de bonnes rentes, voilà ce que c'est que d'avoir Renard avec soi, c'est-à-dire d'être habile et prudent.

La réputation dont a joui l'ouvrage de Pierre de Saint-Cloud, auteur de la première branche du *roman du Renard,* a excité la verve de plusieurs de nos anciens poëtes, qui ont imaginé d'autres tours pour y faire suite, mais en gardant l'anonyme. De là la distinction de l'ancien et du nouveau Renard, et les titres de : *Renard le Bestourné, Renard le Couronné,* etc. Richard de Lison est le seul de ces poëtes qui se soit fait connaître.

Le roman du Renard, avec sa république des animaux,

[1] Saint-Marc-Girardin, ibid.

est le prélude des fables de La Fontaine. La *Bible Guiot* [1], autre poëme satirique du même temps, mais que ne couvre aucun voile, prépare ces éternelles railleries contre les moines qui seront plus tard rajeunies par Rabelais. Du reste, ce n'est pas seulement une classe de la société, c'est la société tout entière qui est en jeu dans cet ouvrage :

Molt malement somes changié ;
Li siecles fu jà biauz et granz,
Or est de garçons et d'enfanz (v. 285.)

(Les siècles passés étaient des siècles d'hommes ; le siècle présent est un siècle d'enfant ; et tous les jours, il va en décadence, si bien que)

Li siecles, sachiez voirement,
Faura par amenuisement,
Par amenuisement faura.
Et tant par apeticera
Q'uit home batront en un for
Le blé as fléax toute jor,
Et dui home, voire bien quatre
Se porront en un pot combattre. (ibid.)

Il n'y a plus de charité, plus on possède et moins l'on donne :

. . . . Certes, li riche
Sont ore où siecle li plus chiche. (512)

Tout est bouleversé :

Là va li chars devant li bués. (1577)
(La charrue va devant les bœufs.)

Vient ensuite la satire obligée contre les femmes et leur caractère trompeur, auquel les plus fins se laissent prendre.

Li plus sage en sont esgaré
De fame jugier et reprendre.
. . . .
Nuns ne pot onques accomplir
Voloir de fame, c'est folie
De cerchier lor estre et lor vie,
Qant li saige ni voient goute.
Fame ne crient, fame ne doute,
Fame ne fu onques vaincue,
Ne apertement connéue ;
Qant li œil plorent, li cuers rit. (v. 2099.)

[1] Le livre de Guiot de Provins.

Comme le reste, ce dernier vers est exagéré, mais il est charmant.

Après divers traits lancés à droite et à gauche, l'auteur se rabat sur les médecins. Son premier grief contre eux, c'est que ·

Ils ocient molt de la gent,
Jà n'ont ne ami, ne parent
Que ils volsissent trover sain. (2550.)

Le second grief, qui semble lui tenir le plus au cœur, c'est que les disciples d'Hippocrate se vendent un peu cher et surtout mettent les gens à la diète :

Trop sont costous et trop se vendent,
Et les meillors morsiaus deffendent. (2614)

Enfin, le troisième reproche qu'il adresse aux médecins, c'est de débiter autant de mensonges que de drogues ·

S'il revienent de Monpellier,
Lor leituaire sont molt chier.
Lors dient-il, ce m'est avis,
Qu'il ont gingimbraiz et pliris,
Et diadragum et rosat,
Et penidoin et violat,
Do Diadaro Julii,
Ont-il maint prodome menti.
Trop sont prisiés, trop sont loé,
Il a gingimbre et aloé
En lor dya margareton,
Ce dient, mès un cras chapon
Ameroie miex que lor boistes,
Qui trop sont corouses et moistes.
Icil qui vient de vers Salerne,
Lor vent vessie por lanterne. (v. 2615.)

Le passage le plus ancien de la *Bible Guiot* est celui où, parlant du pape (l'*apostoile*), le poëte veut qu'il ressemble à l'étoile polaire (*la tresmontaingne*), qui demeure toujours immobile et sur laquelle les navigateurs dirigent leur course. L'instrument dont se servent les marins pour reconnaître la direction de l'étoile polaire, quand le ciel est obscur, ne s'appelle pas encore boussole; mais la description en est trop claire pour qu'on puisse s'y tromper un instant :

Une pierre laide et brunière,
Où li fers volentiers se joint,

Ont, si esgardent le droit point.
Puis c'une aguile i ont touchié,
Et en un festu l'ont couchié,
En l'eve le metent sans plus,
Et li festu la tient dessus:
Puis se torne la pointe toute
Contre l'estoile si sanz doute,
Que jà nus hom n'en doutera,
Ne jà por rien ne faussera.
Quant la mers est obscure et brune,
C'on ne voit estoile ne lune,
Dont font à l'aguile allumer,
Puis n'ont-ils garde d'esgarer,
Contre l'estoile va la pointe,
Par ce sont li marinier cointe
De la droite voie tenir;
C'est uns ars qui ne puet faillir.
La prennent lor forme et lor moule
Que cele estoile ne se croule.
Molt est l'estoile et bele et clere,
Tiex devroit estre notre pere. (v. 635.)

C'est encore l'esprit satirique qui fait le principal assaisonnement des *fabliaux* ou *lais*, genre très-cultivé alors, et dont les sujets, tirés des mœurs du temps, étaient pleins de traits malins contre les puissances. Boccace, la reine de Navarre et La Fontaine ont plus d'une fois puisé à cette source; Molière et Voltaire y ont trouvé l'idée, l'un de son *Médecin malgré lui*, l'autre de son roman de *Zadig*. Du reste, les fabliaux sont souvent une espèce de morale en action. C'est ainsi qu'on peut considérer le recueil qui a pour titre : *Castoiement*, c'est-à-dire instruction, d'un père à son fils [1]. Il lui recommande d'abord de craindre et d'aimer Dieu, mais de cœur, et non de bouche seulement. Voilà pour la religion. Puis, descendant à la morale, il lui dit d'être prudent comme la fourmi et vigilant comme le coq; ensuite il l'engage à ne point regarder un homme comme son ami avant de l'avoir bien éprouvé. A ce propos, il lui raconte l'histoire *du preudome qui avoit demi ami*. Ce prud'homme, c'est-à-dire cet homme sage, ce père de famille, était un Arabe. Se voyant près de mourir, il appela son fils et lui demanda combien

[1] Le *Castoiement* d'un père à son fils est une traduction du latin de Pierre Alphonse, juif, converti à la religion chrétienne, et baptisé en 1106, à 44 ans. Cet ouvrage a été mis en vers par plusieurs poëtes.

il avait fait d'amis. Celui-ci répondit : *plus de cent.* Le père, soupçonnant que, pour en avoir un si grand nombre, il fallait qu'il ne les eût pas bien éprouvés, lui conseille le moyen suivant : égorger un veau, le mettre dans un sac, et aller chez tous ses amis les prier de cacher l'*homme* qu'il vient de tuer. Le fils obéit. Tous ses amis le reçoivent bien d'abord ; mais quand il expose le sujet de sa visite, personne ne le veut aider à échapper au supplice, car, pense chacun,

Qui le pendu despendera
De sor son col le fais charra.

Le fils, tout déconcerté, revient trouver son père qui l'envoie chez son *demi-ami* à lui. Là, il est bien reçu, il conte secrètement son affaire ; on écarte la femme et les enfants, et l'on se dispose à cacher la victime ; mais l'épreuve a suffi ; le *demi-ami* vaut seul plus que les *cent amis.* Le fils demande alors un conte d'*un qui ait un entier ami;* et la leçon continue ainsi pendant une trentaine de lais ou fabliaux. Dans le nombre de ces fabliaux, il y en a d'insignifiants ; d'autres sont grossiers et obscènes, quelques-uns sont charmants. Le lai du *Vilein et de l'Oiselet* mérite d'être cité. Un prudhomme avait un beau jardin

Une fontenele i sordoit
Qui le liu reverdir faisoit.

Un jour qu'il y était entré pour se reposer, il entendit un oiseau chanter

Et molt douce noise lever.

Il tend des lacets, il prend l'aimable chantre de son verger. Celui-ci se plaint dans son langage et demande au *vilein* ce qu'il veut faire de lui :

Ge vueil, dit-il, que tu me chantes.

Soit, répond le petit prisonnier, si tu veux me laisser aller,

Tant com tu voldras chanterai,
Mais jà tant com tu me tenras,
De ma bouche chanter n'orras.

Le dialogue continue :

Se tu ne velz chanter por moi
Enqui te mengerai, ce croi. —

Menger, dit l'oiselet, comment !
Ge sui trop petit vraiement.

D'ailleurs si tu me laisses aller, je t'apprendrai trois jolies choses, trois choses que tu priseras

Plus que la cher de trois veax.

Là dessus

Li preudom aler le laissa,
La parmesse li demanda.
Li oiseax dit : isnela pas.
Ne croi pas quanque tu orras,
Garde bien ce que tu auras,
Par parmesse nel' perdre pas;
Ne trop ne soies confondu
Por nule rien qu'aies perdu :
Ce sont là trois savoir, amis,
Que ge a dire te parmis.
Atant sor un arbre s'assist,
Molt doucement chanta et dist :
Benoist soit Diex de majesté
Qui t'a des elz tant aveuglé
Et t'a tolu sens et savoir,
Por qu'as perdu si grant avoir.

Le grand avoir qu'il avait perdu, c'était une pierre précieuse que l'oiseau disait avoir dans le gésier et qui pesait bien une once.

Et quant li vileins l'entendi,
Plora et plaint et se bati,
Et sovent prist à regreter
C'onques laissa l'oisel aler.

L'oiseau n'avait point, on le pense bien, de pierre précieuse dans le gésier; aussi se moque-t-il comme il faut de la crédulité du pauvre vilain.

Musarz, dist l'oisel, estordi,
Or as-tu tot mis en oubli
Les trois manières, ce m'est vis,
Du savoir qu'orendroit te dis.
Ge dis que croire ne devraies
Tote la riens que tu orraies,
Por qoi crois-tu de si legier
C'une pierre eust en mon jusier!
Ge te dis, se te puet membrer,
Tu ne dois pas trop dolouser
Ne trop estre si confondu
De riens que tu aies perdu.

Atant li oiseax s'en ala
Et vers le bois tost s'en torna.

Il faut convenir que cet oiseau est plein d'esprit et de bon sens, et en remontrerait assez souvent à notre espèce.

Les fabliaux ne sont pas toujours aussi gais; il y en a de graves et de tristes, comme la pensée de la mort dont ils nous entretiennent. En voici un de ce genre; il s'agit *d'un filosophe qui passait par un cimentire* (cimetière): on y peut puiser d'utiles vérités.

D'un filosophe oï conter,
Mais ge nel'sai ore nomer;
Par un cimentire passoit,
Com aventure le menoit.
Une molt bele tombe vit;
En la tombe ot un vers écrit:
Li vers qui erent en la pierre,
Disoient en itel manière:
O tu qui passes, bouche close,
Par là où corps de gent repose,
Enten ce que ge te dirai.
Jà de rien ne te mentirai.
Itel com tu es, itel fui,
Et tel seras come ge sui.
A la mort ne penssoie mie
Tant com ge avoie la vie.
En terre avoie grant richece,
Dont je faisoie grant noblece,
Terres, maisons, et grant tresor,
Dras, et chevax, argent et or;
Mais or sui povres et chaitis,
Et parfond en la terre mis.
Ma grant beauté tote est alée,
Ma char est tote degastée;
Molt est estroite ma maison,
O moi n'a se vermine non;
Et se tu ore me véoies,
Ge ne quit pas que ce diroies,
Que ge onques eusse hom esté,
Se sui-ge ore du tot mué.
Proiez le celestien roi
Merci ait de l'âme de moi.

Les fables formaient un genre distinct des fabliaux. C'étaient, comme l'indiquent les noms d'Ysopet I, Ysopet II, que portent les recueils, des imitations d'Ésope, dont les

fables avaient été traduites ou paraphrasées du grec en latin; voici la fable du corbeau et du renard.

DOU CORBEL E D'UN WERPILZ [1].

Ensi avint, e bien puet estre,
Ke par devant une fenestre
Ki en une despense feu [2],
Vola un corb; si a véu [3]
Furmaiges qui dedens esteient,
Et séur une cloie giseient [4],
L'un en a pris, si s'en reva [5].
Un vorpilx vint, si l'encuntra,
Dou fourmage ot grand désirier [6],
Que il en puist sa part mengier;
Par engin volra essaier [7],
Si le corb purra engingnier [8].
« Ha! Diex sire, fet li gorpix,
Cum est or cist oisiaus gentix!
U munde n'a si bel oisel,
Unc de mes elx ne vi si bel [9];
Fust tieux ses chans cum est ses cors [10],
Il vauroit mix que nul fins or. »
Li corb s'oï si bien loer,
Qu'en tut le monde n'ot son per [11],
Purpensez s'est qu'il cantera;
Pur canter sun los [12] ne perdra.
Son bec uvri, si cummença;
Li furmaiges li escapa;
A la terre l'estut chéir [13]
Et le houpix le vet saisir,
Puis n'ot-il cure de sun chant
Car del' fourmage ot sun talent [14].

MORALITÉ.

Cis example est des orgueillox
Ki de grant prix sunt desirrox;
Par lusenger et par mentir [15],
Le puet-un bien à gré servir.
Le lur despendent folement
Pur fause loange de la gent.

Ces vers sont de Marie de France, la première femme qui

[1] Renard, de *vulpes*. — [2] *Despense*, office où l'on serre les provisions. — [3] *Vola un corb*, descendit un corbeau. — [4] Des fromages qui étaient rangés sur une claie. — [5] Après en avoir pris un, il s'en alla. — [6] Désir, envie. — [7] *Engin*, ruse. — [8] *Engingnier*, tromper, subtiliser. — [9] Jamais mes yeux n'en virent un si beau. — [10] *Tieux*, tel, pareil, semblable. — [11] *Per*, pareil. — [12] *Los*, valeur, prix — [13] Le laissa tomber. — [14] *Ot sun talent*, il eut ce qu'il voulait. — [15] Par tromperie et par mensonge.

ait fait des vers français, ou du moins la première dont il nous en soit parvenu. Nous ne savons presque rien de Marie : elle naquit en France, comme son surnom l'indique, probablement en Normandie. Elle passa de là en Angleterre, où elle résidait dès le commencement du XIIIe siècle. « Si cette opinion n'était pas adoptée, il serait impossible de fixer dans quelle autre province de la France, sous la domination des Anglais, on pourrait placer le lieu de la naissance de cette femme célèbre, parce que son langage ne ressemble ni au gascon, ni au poitevin, ni au provençal, ni à aucun des idiomes usités dans le midi de la France. Il paraît au contraire que la langue de la basse Bretagne lui était très-familière, sans qu'on en puisse conclure cependant que Marie fût née dans cette province..... Les premières productions de Marie de France sont une collection de *lais* en vers français, qui renferme plusieurs histoires ou aventures galantes arrivées à de vaillants chevaliers..... Le second ouvrage de notre femme poëte consiste dans un recueil de fables, intitulé le *Dit d'Ysopet*, qu'elle a traduit en vers français..... Ses fables, pleines de la connaissance des secrets du cœur humain, se font remarquer surtout par une raison supérieure, un esprit simple et naïf dans le récit, par une justesse fine et délicate dans la morale et les réflexions ; car la simplicité du ton n'exclut point la finesse de la pensée; elle n'exclut que l'afféterie. On y retrouve cette naïveté de style particulière à nos romans anciens, et qui fait douter si La Fontaine n'a pas plutôt imité notre auteur que les fabulistes d'Athènes et de Rome. L'inimitable *bonhomme* n'aurait point trouvé dans Ésope et dans Phèdre les précieuses qualités de Marie [1]. »

On le voit, le XIIIe siècle est assez riche de poésie ; et pourtant nous n'avons rien trouvé jusqu'ici qui se distingue par une supériorité bien marquée. Les fabliaux, comme les chants des troubadours, se ressemblent un peu tous. Mais voici deux trouvères qui, chacun à des titres particuliers, méritent d'être placés au-dessus de tous les autres. Le premier, qui cultiva la poésie légère, est Thibaut comte de Champagne [2]. C'est un nom célèbre en politique. On sait

[1] J.-B. Roquefort. — [2] Né en 1201, mort en 1253.

que sous la minorité de saint Louis il se ligua avec le duc de Bretagne et avec le comte de Boulogne contre la régente Blanche de Castille. En littérature, c'est la première réputation classique que nous offre au moyen âge la poésie vulgaire, dans la France du nord. Il a composé un assez grand nombre de chansons. L'historien Mathieu Pâris a dit, et l'on a répété depuis sur sa foi, qu'une partie de ces chansons avaient pour objet la reine Blanche elle-même. Il est prouvé aujourd'hui que les vers de Thibaut n'étaient pas destinés à cette princesse. Quoi qu'il en soit, ils respirent presque toujours la délicatesse et la naïveté, avec une douceur et une harmonie que Dante a admirées. Un autre mérite, c'est que ce sont les premiers de notre langue où l'on ait mêlé les rimes masculines avec les rimes féminines. Non que Thibaut se fasse une règle de ce mélange alternatif; il le devine d'instinct; mais l'exemple qu'il avait donné pour les chansons passa bientôt de là dans tous les genres de poésie, et ce qu'il n'avait lui-même observé que rarement devint depuis un précepte de goût. La langue de Thibaut de Champagne est quelquefois d'une clarté et d'une élégance qu'on serait tenté de rapporter à une époque plus avancée que le XIIIe siècle. On a cité souvent les stances suivantes :

J'aloie, l'autre ier, errant,
    Sans compaignon,
Sor mon palefroi, pensant
    A faire une chançon,
Quand je oi, ne sai comment,
    Ès un buisson,
La vois dou plus bel enfant
    K'onques vist nul hom ;
Et n'estoit pas enfès si
    N'eust quinze ans et demi;
Onques nule rien ne vi
    De si gente façon.

Ces vers sont charmants; en voici d'autres auxquels le mélange régulier des rimes donne une nouvelle grâce :

L'autre nuit, en mon dormant,
    Fus en grant doutance,
D'un jeu parti en chantant,
    Et en grant balance,

Quant amours me vint devant,
Ki me dist, que vas querrant !
Trop as corage movant;
Ce te vient d'enfance.

Tous les vers de Thibaut ne roulent pas sur des sujets légers; il sut traiter aussi avec succès la poésie sérieuse ; voici les deux premières strophes de sa chanson pour exciter à la croisade :

Signor, saciez, ki or ne s'en ira
En cele terre, u Diex fu mors et vis,
Et ki la crois d'outre mer ne prendra,
A paines mais ira en paradis :
Ki a en soi pitié et remembrance
Au haut Seignor, doit querre sa venjance,
Et délivrer sa terre et son païs.

Tout li mauvais demorront par deçà,
Ki n'aiment Dieu, bien, ne honor, ne pris,
Et chascuns dit : « Ma femme que fera!
Je ne lairoie à nul fuer mes am s. »
Cil sont assis ou trop fol attendance,
K'il n'est amis fors que cil, sans dotance,
Ki pour nos fu en la vraie crois mis.

Thibaut est un trouvère de l'aristocratie. Le peuple avait aussi le sien dans Rutebeuf, pauvre plébéien que son talent ne put jamais arracher à la misère où le retenaient ses vices et son imprudence. S'il l'en faut croire, il se trouvait souvent réduit aux dernières extrémités : « Je suis sans cotte, s'écrie-t-il, sans lit, je tousse de froid, je bâille de faim, je ne sais où aller, et il n'y a personne qui soit aussi misérable que moi d'ici à Senlis. » En d'autres endroits, il dit qu'il est fort embarrassé pour parler de sa pauvreté, *tant il y a abondance de matière.* « Voici l'hiver, ajoute-t-il, voici la glace, et je n'ai pas à la maison deux douzaines de bûches; j'ai les côtes nues; mes pots sont cassés et brisés ; je ne trouve plus à emprunter, parce que je n'ai plus rien à engager ; enfin :

Nès la destruction de Troie,
Ne fut si grant comme est la moie.

(Depuis la destruction de Troie, il n'y en a pas eu d'aussi grande que la mienne.)

C'est au milieu de ces lamentations répétées qu'il nous apprend tout à coup qu'il n'est point *ouvrier en mains.* Il dit,

dans une de ses prières, qu'*il fait des rimes sur les uns pour plaire aux autres*, et qu'*il a peur que cela compromette gravement son salut*. Malgré tout l'esprit dont ces rimes font foi, il paraît que ceux qui les lui commandaient ne le trouvaient pas assez caustique ou n'étaient pas très-généreux, car il ajoute à la longue énumération de ses misères qu'il n'a pas de quoi avoir du pain, qu'il ne veut pas que l'on sache où il demeure, à cause de sa pénurie, et que ce qui lui fait le plus de peine, c'est de revenir hocher chaque jour à sa porte, les mains vides. « Ah! s'écrie-t-il alors, Dieu n'a pourtant auprès de lui aucun martyr qui ait souffert autant que moi [1]. » Cependant la plupart des pièces de Rutebeuf sont adressées à de grands seigneurs, et il n'est point permis de croire que ceux-ci le récompensassent mesquinement; mais Rutebeuf était joueur. Voici, en effet, comment il s'exprime, à propos du jeu de dés:

Li dés que li dettier ont fet,
M'ont de ma robe tout deffet,
Li dé m'occient,
Li dé m'aguétent et espient,
Li dé m'assaillent et déffient, etc.

Rutebeuf vécut, ou dut être connu, à partir de 1250 jusqu'à 1300; du moins les pièces qu'il a laissées ne contiennent aucun renseignement sur des faits passés avant ou après ces deux dates. Il mérite une place distinguée parmi les fondateurs de notre poésie. Son langage est souvent âpre et rude comme sa pensée; c'est lorsque son cœur, aigri par l'infortune, s'en prend à la société de ses souffrances. Il s'arme alors contre son siècle de la satire la plus violente et la plus grossière; mais souvent aussi il se borne à faire un triste retour sur sa condition ici-bas; alors son style s'assouplit et prend une teinte de mélancolie qui n'est pas sans grâce:

De totes pars Diex me guerroie,
De totes pars pers-je chevance!
(*La paiz de Rutebeuf.*)

Et encore:

Issi sui com l'osière franche
Ou comme li oisiaus seur la branche:
En esté chante,

[1] Nous empruntons ces détails à la notice publiée par M. Achille Jubinal en 1834.

En yver plor et me gaimante
Et me desfuel ausi com l'ente
Au premier giel.
(*De la griesche d'yver.*)

Quelquefois, détournant les yeux de sa propre destinée, il déplore avec un accent de tristesse véritable la mort d'un grand personnage qui sans doute l'avait, comme le comte de Poitiers, « aidié plus d'une fois et mult volentiers : »

La mors, qui toz jors ceulz aproie
Qui plus sunt de bien faire en voie,
Me fait descovrir mon corage
Por l'un de ceulz que plus amoie.
(*Complainte au comte de Nevers.*)

Mais il ne nous intéresse jamais plus que lorsqu'il nous parle de lui; ses accents sont toujours ceux d'une douleur vivement sentie, d'une tristesse profonde où se mêle l'amertume du satirique. Écoutons-le se plaindre de la perte de ses amis :

Que sont mi ami devenu
Que j'avoie si près tenu
Et si amé?
Je cuit qu'il sont trop cler semé;
Il ne furent pas bien semé
Si sont failli.
Itel ami m'ont mal bailli,
C'onques tant com Diex m'assailli
En maint costé,
N'en vi un seul en mon osté :
Je cuit li vens les a osté.
L'amor est morte :
Se sont ami que vens emporte,
Et il ventoit devant ma porte,
S'ès emporta.
(*La complainte Rutebeuf.*)

Thibaut allie heureusement le génie méridional à celui du Nord; Rutebeuf est plus exclusivement un esprit du Nord. Sa phrase est ferme, nette, précise; dès ce moment la langue française existe avec ses qualités essentielles; elle n'aura plus qu'à se perfectionner.

Le XIII[e] siècle compte aussi plusieurs poëmes dans le genre didactique. On peut d'abord y rapporter les fabliaux, du moins pour le fond. Mais un ouvrage didactique proprement dit, et

l'un des plus intéressants, est le *Castoiement des Dames*, par le trouvère Robert de Blois. Là, point de contes, comme dans le Castoiement d'un père à son fils; il n'y a que des prescriptions et des défenses, et il y en a sur tout, depuis celles qui regardent l'*ordre sublime* de la chevalerie, jusqu'à celles de la civilité puérile et honnête. « Par ce, » dit l'auteur :

Par ce vueil-je courtoisement
Enseignier les dames comment
Elles se doivent contenir.
En lor aler, en lor venir,
En lor tenir, en lor parler
Se doivent moult amesurer.
C'on dist quant dame trop parole,
Aprise est de mauvaise escole.

Entre autres leçons qu'il donne aux dames, il leur recommande de ne point s'enivrer, de ne point jurer, de ne pas manger gloutonnement, de ne pas regarder dans les maisons en passant dans la rue, de ne pas mentir, de bien se tenir à l'église, de se garder d'orgueil, et de boire du vin pour bien se colorer le visage quand il est trop pâle. Il faut croire, à l'honneur des dames de ce temps, que plusieurs de ces recommandations étaient au moins superflues.

Le genre didactique affectait encore d'autres formes. Ainsi « dans le *Mariage des sept arts* de Tainturier, trouvère du même temps, Grammaire, qui est la mère des six autres, déclare qu'elle va se marier. Logique, Rhétorique, Musique, Astronomie et Géométrie, en veulent faire autant. Médecine survient, leur tâte le pouls, et autorise le mariage. Théologie y consent. On fait venir sept maris, et les noces se célèbrent en un seul festin [1]. » Nous allons voir ces personnifications bien autrement hardies et bizarres dans le plus célèbre de nos poëmes allégoriques, dans le *Roman de la Rose*.

LE ROMAN DE LA ROSE.

Le Roman de la Rose est l'œuvre de deux siècles; il fut commencé par Guillaume de Lorris en Gâtinais, qui mourut vers 1260, et continué par Jean de Meung (sur Loire) surnommé Clopinel, c'est-à-dire boiteux. Guillaume de Lorris

[1] Nisard, t. I, p. 108.

fit pour sa part un peu plus de quatre mille vers; Jean de Meung, soixante ans après, fit le reste, qui se compose d'environ dix-huit mille; tous ces vers sont de huit syllabes. Il faut quelque patience pour dévorer ces vingt-deux mille vers. Il paraît que La Fontaine l'avait, et qu'il savourait longuement cette lecture. Il pouvait, en effet, y trouver à prendre; mais à coup sûr il devait encore plus y trouver à laisser. Nous ne voulons ni ne pouvons faire ici une analyse de ce poëme, ou plutôt de ces deux poëmes réunis sous un seul titre; nous nous contenterons de dire, pour le fond du sujet, que c'est le même qu'avait traité Ovide dans les trois livres *De arte amandi*. Il fallait une singulière naïveté pour s'y tromper, et nous serions tentés de croire que plus d'un faisait semblant d'y voir ce qui n'y était pas afin de continuer à regarder à son aise; c'était déjà la subtile distinction du *fait* et du *droit;* on condamnait volontiers ce qui était condamnable, mais on niait qu'il y eût rien de condamnable dans le Roman de la Rose. Comment expliquer autrement cette singulière illusion qui fait d'un livre profondément immoral un ouvrage de théologie mystique? Non, la société s'y plaisait parce qu'elle y trouvait l'image, disons-le, trop souvent fidèle de ses vices et de sa corruption. C'est à cette école que s'instruisaient les jeunes damoiseaux et les nobles châtelaines, et que les uns et les autres cherchaient leur délassement. L'Église seule signalait le danger, et l'on sait avec quelles saintes violences le grand Gerson anathématisa le livre. Quoi qu'il en soit, le Roman de la Rose est, sans contredit, le plus curieux monument de littérature française que nous ait légué le moyen âge; c'est une vaste et indigeste encyclopédie où sont confusément entassées toutes les connaissances du temps. L'intrigue fondamentale n'est qu'un cadre et n'a qu'une importance secondaire. Le principal, c'est l'exécution. La forme de cette épopée bizarre est la première de son genre que nous rencontrions. Guillaume de Lorris se suppose, dans l'illusion d'un songe, en quête pour atteindre le but de ses vœux. Alors apparaissent un certain nombre de personnages allégoriques qui, suivant le rôle indiqué par leur nom, secondent ou contrarient ses efforts. Ce sont, d'un côté, par exemple, Bel-Accueil, Pitié, Franchise,

etc.; de l'autre, Honte, Peur, Malebouche et Dangier armé d'un bâton d'épines. Les mêmes personnages continuent d'agir dans la partie traitée par Jean de Meung. Mais les poëtes ne se ressemblent guère. Le premier est tout occupé de son allégorie qu'il n'a pas eu le temps d'achever, et il ne se détourne que rarement à droite ou à gauche pour lancer quelque satire. Ses vers ont une certaine douceur molle et efféminée; c'est le laisser-aller et l'abandon naïf d'une morale facile plutôt encore qu'une licence réfléchie; on reconnaît partout un disciple d'Ovide, et il lui arrive plus d'une fois de dérober à son maître une grâce et une délicatesse charmantes qu'on voudrait séparer de leur alliage impur. Quoi de plus joli, par exemple, dans un sujet léger, que ces trois vers:

Et les yeulx doulcetz et faictiz
Qui rvoient tousiours avant
Que la bouche le plus souvent.

Et quand il recommande de se tenir en garde contre l'oisiveté qu'il appelle *dame Oyseuse*, n'y a-t-il pas comme un dépit enfantin de s'y être lui-même trop laissé prendre?

Fol est qui s'accointe d'Oyseuse,
S'acointance est trop périlleuse,

On dirait qu'il jure un peu tard qu'on ne l'y prendra plus. Les vers suivants sur la fortune ne manquent pas d'élévation:

Fortune a une roe qui tourne;
Celluy qu'elle veult elle met
Du plus bas amont au sommet,
Et celluy qui est sur la roe
Renverse à ung tour en la boe.

Corneille saura plus tard tirer de la même idée un vers admirable dans Polyeucte :

Aujourd'hui sur le trône et demain dans la boue.

Guillaume de Lorris excelle principalement dans la description; voici celle qu'il fait du Temps, au début de son livre :

Le temps qui s'en va nuyt et jour,
Sans repos prendre et sans séjour,
Et qui de nous se part et emble
Si céélement qu'il nous semble
Qu'il nous soit adès en ung point,
Et s'il ne s'y arreste point,
Ains ne fine de trespasser

Si que l'en ne pourroit penser
Le quel temps c'est qui est présent;
Ce le demande-je au clerc lysant,
Car ainçois qu'il eust ce pensez,
Seroit-il ja oultre passez.
Le temps si ne peut sejourner,
Mais va toujours sans retourner,
Comme l'eaüe qui s'avale toute,
Dont n'en retourne ariere goute.
Le temps s'en va et riens ne dure.
Ne fer, ne chose tant soit dure,
Car il gaste tout et transmuë.
C'est celluy qui les choses muë,
Qui tout fait croistre et tout nourist,
Et qui tout use et tout pourrist, etc.

Cette description a été souvent citée et justement admirée. « Je défie tous les anciens, disait Pasquier, et ceux qui viendront après nous, d'en faire plus à propos. » Le défi est présomptueux; mais la description reste belle. Voici maintenant quelques portraits. Voulez-vous savoir ce que c'est que Convoitise?

C'est celle qui les gens atise
De prendre et de nyant donner,
Et des grans avoirs aüner:
C'est celle qui baille à usure,
Et preste par la grant ardure
D'avoir, conquerre et assembler,
Rober, tollir, et barater,
Et bestourner et mescompter:
C'est celle aussi qui les tricheurs
Fait, et cause les faux plaideurs.
. . . . Toujours enrage
Convoitise de l'autruy prendre.

L'Envie vient ensuite :

Après je vys pourtraite Envie
Qui ne rist oncques en sa vie,
N'oncques de rien ne s'esjoit
S'elle ne voist, ou s'elle n'oyt
Aucun grand dommage retraire....
Je croy que s'elle congnoissoit
Tout le plus preud'homme qui soit,
Ne deçà, ne delà la mer,
Si le voudroit-elle blasmer;
Et s'il estoit si bien apris,
Qu'elle ne peust de tout son pris
L'abatre, ne lui despriser,
Si vouldroit-elle amenuyser

Sa renommée; et son honneur
Par parole faire myneur.

Pour l'Oisiveté il suffit de quelques vers:

Quand elle s'estoit bien pignée,
Et bien parée et atournée,
Si estoit faite sa journée.

Mais le portrait le mieux tracé, celui aussi qui appartient le plus à Guillaume de Lorris et dont il ne trouvait rien dans Ovide, c'est le portrait de l'Hypocrisie, ou, comme il l'appelle, de Papelardie. Le malheur est qu'au lieu d'une leçon c'est une satire qu'on nous donne, et la satire exagère toujours. L'auteur s'inquiète peu de distinguer la vraie piété de la fausse, et laisse le champ libre à ceux qui veulent envelopper dans la même proscription la vertu la plus pure et le vice odieux qui la contrefait et qui est son plus mortel ennemi. A cela près, Papelardie est peinte au naturel; voici quelques-uns de ses traits:

C'est celle qui en recellée,
Quant nul ne s'en peut prendre garde,
De mal faire ne se retarde,
Et fait dehors le marmiteux,
Si a le vis palle et piteux,
Et semble simple créature;
Mais dessoubz n'a male adventure
Qu'elle ne pense en son courage....
En sa main un Pseautier tenoit,
Et sachés que moult se pénoit
De faire à Dieu prières sainctes,
Et d'appeler et saints et sainctes.

La satire, qui n'était qu'accidentelle dans la partie traitée par Guillaume de Lorris, devint, dans celle que versifia Jean de Meung, le ton ordinaire du livre; elle prit surtout un caractère peu commun d'amertume et de violence, et versa à pleines mains l'injure et la calomnie sur toutes les classes de la société, à commencer par la noblesse et le clergé. Faux-Semblant succède à Papelardie, qu'il laisse bien loin derrière lui; et, n'était l'application calomnieuse, c'est un portrait tracé de main de maître.

Ils vont quérant les grands pitances,
Et pourchassent les accointances

Des hommes puissants, et les suivent,
Et se font pauvres, et si vivent
De bons morceaux délicieux,
Et boivent des vins précieux;
Et la pauvreté souvent preschent,
Mais les grandes richesses peschent
Aux grands filets et aux traineaux;
Par mon chef, il en vient grands maux.

C'est dans ce morceau que se trouve ce vers devenu proverbe :

Car l'habit ne fait pas le moine.

Mais c'est surtout aux femmes qu'il insulte avec un cynisme révoltant; on dirait qu'il prend à tâche de leur faire expier le culte dont elles étaient l'objet depuis plus de deux siècles, et qu'il se plaît à fouler aux pieds et à traîner dans la boue ces brillantes idoles de la chevalerie. Il y a autre chose pourtant dans l'œuvre de Jean de Meung que ces âpres colères et ces ignobles tableaux; il y a toute la science de cette époque, l'antiquité sacrée et profane, la mythologie, l'histoire, la politique, la philosophie, la théologie, la physique, l'astronomie et l'astrologie, la chimie et l'alchimie; tout cela se lie assez mal; mais tout cela suppose des connaissances étendues, et parfois profondes. On est étonné souvent de la précision et de l'exactitude que l'auteur apporte dans l'explication ou l'exposition des plus hautes vérités dogmatiques ou morales de la religion. C'est le poëme de Dante, moins le génie.

Un des grands défauts du Roman de la Rose, au point de vue de l'art, c'est cette longue, vague et froide allégorie sur laquelle il repose. Il y a bien de la différence entre cette invention du moyen âge et les divinités du paganisme. Celles-ci avaient une existence indépendante de leurs attributs et pouvaient agir en conséquence. Ainsi la Peur ne parlait pas toujours et nécessairement un langage timide, et la Pauvreté savait dans l'occasion se montrer superbe. Au contraire, la personnification telle qu'elle se trouve ici, l'allégorie gothique, donne grossièrement un corps et la parole à un objet qui ne s'occupe et ne parle plus que de ce qui se rapporte exclusivement à lui; comme on voit sur les sculptures du

temps la Mort figurée par un squelette qui marche, parle et est armé d'une faux.

Le Roman de la Rose produisit une foule d'imitations qui toutes sont demeurées au-dessous du modèle. Les critiques mêmes qu'on en fit furent calquées dessus. Telle est la réfutation allégorique composée par Gerson, c'est un plaidoyer en forme. La Conscience donne lecture de la plainte portée contre l'ouvrage par la Chasteté. Des défenseurs s'élèvent pour l'accusé absent : enfin l'Éloquence théologique réfute les excuses et les apologies, et prend ses conclusions. « Hors d'ici, s'écrie-t-elle, un tel livre ! Que la lecture en soit interdite à jamais, spécialement dans les endroits où le poëte met en scène des personnes infâmes, comme cette vieille damnée, à qui l'on devrait infliger le supplice du pilori. »

COMMENCEMENT DE LA PROSE ET DE L'HISTOIRE.

VILLEHARDOUIN.

Cependant des compositions plus sérieuses avaient déjà pris naissance, et, tandis que les trouvères continuaient à se donner carrière dans le domaine de la fiction et de la poésie, d'autres écrivains, plus graves et non moins intéressants, créaient dans notre langue la prose et l'histoire. Le premier de ces écrivains, par la date, est Villehardouin.

Villehardouin (Geoffroy de) naquit vers 1167 d'une des plus anciennes familles de la Champagne ; il a écrit le récit de la *conquête de Constantinople* depuis 1198 jusqu'à 1207. A ne considérer d'abord que la vérité historique, cet ouvrage est précieux, car l'auteur a pris part aux événements qu'il raconte ; également habile à combattre et à négocier, on le voit partout, sans qu'il s'en vante, jouer le rôle le plus actif et le plus honorable. Toute sa vanité consiste à répéter de temps en temps : *Moi bien tesmoigne Joffroi li mareschaus de Champaigne, ki ceste œuvre dita.* Du reste, jamais d'orgueil ni de modestie fausse, nul embarras de sa personne, nulle affectation de se montrer ou de se cacher ; il laisse parler les faits, et se comporte en tout à l'égard de lui-même comme à l'égard d'un tiers. Son début charme par sa simplicité. « Sachiés que mille cent quatre-vinz et dix-huit ans après

l'incarnation de nostre Seingnor Jesus-Christ, al tens Innocent III, apostoille de Rome, et Philippe roy de France, et Richart, roy d'Engleterre, ot un saint home en France, qui ot nom Folques de Nuilli. Cil Nuillis siest entre Lagny sor Marne et Paris, et il ere prestre, et tenoit la parroiche de la ville : et cil Folques dont je vous di, commença à parler de Dieu par France, et par les autres terres entor. Et nostre sires fist maint miracles por luy. Sachiés que la renommée de cil saint home alla tant, qu'elle vint à l'apostoille de Rome Innocent, et l'apôstoille envoya en France, et manda al prodome que il en penchast des croiz par s'autorité. » Villehardouin, s'étant croisé, fut envoyé avec cinq autres députés vers « li dux de Venise, qui ot à nom Henris Dandole, et ere mult sages, et mult prouz » pour demander des vaisseaux. On s'accorda au prix de quatre-vingt-cinq mille marcs. Il fallait le consentement du peuple ; le duc « en assembla ensemble bien dix mil en la chapelle de Saint-Marc, la plus belle qui soit ; » puis il fit dire aux députés de venir prier humblement tout le peuple d'agréer les traités. « Li messages vinrent el mostier. Mul furent esgardé de maint gent, qu'il nes avoient ains mais veuz. Joffroy de Villehardouin, li mareschaus de Champaigne, monstra la parole pour l'accort, et par la volonté as autres messages, et lor dist : Seignor, li baron de France li plus halt et plus poestez nos ont à vos envoiez, si vos crient merci que il vos preigne pitié de Hierusalem, qui est en servage de Turs, que vos por Dieu voilliez lor compaigner à la honte Jesu-Christ vengier, et por ce vos i ont eslis que il sévent que nulles genz n'ont si grant pooir qui sor mer soient, comme vos et la vostre genz, et nos commandérent que nos vos anchaissions as piez, et que nos n'en leveissiens dés qué vos ariez otroyé que vos ariez pitié de la Terre-Sainte d'outremer. » Là dessus les six députés s'étant prosternés à terre et pleurant à chaudes larmes, le duc et le peuple s'écrièrent d'une seule voix en levant les mains vers le ciel : « Nous l'accordons, nous l'accordons », puis il se fit un tel bruit « que il sembla que terre fondist. » A son retour en France, Villehardouin assiste à la mort de son seigneur Thibaut, qui devait commander la croisade. L'expédition semblait dissoute. Le maréchal de Champagne ne se décourage pas ; il cherche, il

trouve un nouveau chef, le marquis de Montferrat, et le fait agréer. Les croisés se rendent d'abord à Venise; on se réunit, Français et Vénitiens, dans l'église de Saint-Marc. Rien de si dramatique, de si touchant que ce tableau : le doge, affaibli par l'âge et de plus aveugle, demande la croix et se joint aux pèlerins. On devait de là se rendre directement en Palestine. Mais, dans ces entrefaites, voici arriver « une des plus grant merveilles, et des greignor aventures que vos onques oïssiez. » Le jeune Alexis, fils de l'empereur Isaac, à qui son frère avait fait crever les yeux après avoir usurpé son trône, s'était échappé de la prison où il était enfermé avec son père, et avait gagné Ancône. Là il rencontre les croisés qui se rendaient à Venise. C'était une armée toute trouvée, comme lui disaient ses amis. Il envoya à ce sujet des ambassadeurs aux chefs de la croisade alors devant Zara, ville de l'Esclavonie, dont ils faisaient le siége pour le compte de Venise. Les avis se partagèrent. Les uns, et avec eux l'envoyé du pape, tenaient au projet primitif de faire voile vers la Syrie ; les autres voulaient qu'on cinglât vers Constantinople; c'était la majorité; cet avis l'emporta. On s'embarqua du port de Corfou, la veille de la Pentecôte, l'an 1203. « Et li jors fu bels et clers, et li venz dolz et soés : et il laissent aller les voilles al vent. Et bien tesmoigne Joffrois li mareschaus de Champaigne, qui ceste œuvre dita, que ainc ni ment de mot à son escient, si com cil qui à toz les conseils fu, que onc si belle chose ne fu veuë. Et bien sembloit estoire qui terre deust conquérre, que, tant que on pooit veoir à oil, ne poit on veoir se voiles non de nés et des vaissiaus, si que li cuer des homes s'en esjoissoient mult. » On connaît la suite de l'expédition. Isaac est rétabli; Alexis se brouille avec les croisés; l'usurpateur Murtzuphle est détrôné et précipité du haut d'une colonne. « Or oïez, ajoute l'auteur, une grant merveille, que en céle colonne dont il chaï à val, avoit images de maintes manières ovrées el marbre. Et entre céles imaiges si en avoit une qui ére laborée en forme d'empereor, et céle si chaït outre val. Car de long temps ére profeiticié qui auroit un empereor en Constantinople, qui devoit estre gitez à val céle columpne. Et ensi fut céle semblance et céle prophétie averée. » Suivent l'occupation et le pillage de Constan-

tinople, l'installation de Baudouin en qualité d'empereur, ses combats contre les Grecs et les Bulgares, jusqu'à la journée d'Andrinople où il est fait prisonnier; puis la régence et les deux premières années du règne de Henri, frère de Baudouin. Le livre se termine par un récit pathétique de la mort du marquis de Montferrat, arrivée en 1207. Le marquis s'était engagé, à la persuasion des Grecs du pays, à faire une course dans le Rhodope; comme il voulait revenir sur ses pas, les Bulgares, voyant qu'il avait peu de gens avec lui, vinrent fondre sur son arrière-garde. « Et quant li marchis oï li cri, si sailli en un cheval toz desarmez, un glaive en sa main. Et com il vint là où il estoient assemblé às l'arrière garde, si lor corrut sus, et les chaça une grant piece arriére. La fû feruz le marchis Boniface de Monferrat parmi le gros del braz desoz l'espaules mortelement, si que il comença à espandre del sanc. Et quant sa gent virent ce, si ce comenciérent à esmaier et à desconforter, et à mavaisement maintenir. Et cil qui furent entor le marchis le sostindrent, et i perdi mult del sanc, si se comença à spasmeir, et quant ses gens virent que il n'auroient nulle aie de lui, si se comenciérent à esmaier, et le comencent à laissier. Ensi si furent desconfiz per mesaventure. Et cil qui resmestrent avec lui furent morz, et li marchis Boniface de Monferrat ot la teste colpée. Et la gent de la terre envoiérent à Johannis la teste : et ce fu une de grant joies que il aut onques. Ha las! com dolorous domage ci ot à l'empereor Henri, et à toz les Latins de la terre de Romenie, de tel homme pardre par tel mesaventure, un des meillors barons, et des plus larges, et des meillors chevaliers qui fut el remanant du monde. Et ceste mesaventure avint en l'an de l'incarnation de Jesus-Christ mil deux cens et sept ans. »

Tel est Villehardouin. Son caractère droit, simple et ferme, unissant l'habileté et la franchise, la prudence et la bonne foi, nous offre la réalité de cette chevalerie dont les romans du moyen âge ne tracent que la peinture idéale. Son livre est moins une histoire qu'une espèce d'épopée, où les héros, comme ceux d'Homère, accomplissent une conquête, sans en voir les causes ni les conséquences. Il n'y a pas, à proprement parler, de politique dans Villehardouin, ou bien il faut dire

que c'est une politique toute naïve, toute loyale, et qui marche à découvert. Quant à la philosophie de son histoire, si l'on peut ici employer ce mot, c'est celle d'un chrétien qui n'hésite pas à voir dans les succès comme dans les revers l'action de la Providence, et qui n'est troublé de rien parce qu'il est sûr de la justice de Dieu. Il ne sait ni ne cherche d'autre artifice de composition que de marcher toujours droit au but, et de se laisser porter en quelque sorte par le cours des événements. Le style suit ce mouvement naturel. De là cette clarté égale et soutenue, ce tour concis, cette phrase ferme, ces mots que les choses mènent et font deviner; de là enfin, suivant l'objet du récit, cette manière tour à tour simple ou élevée, cette forme souvent pittoresque et quelquefois grandiose. Nous avons de notre prose française de plus anciens monuments que l'ouvrage de Villehardouin; mais c'est le premier où se trouvent véritablement l'esprit français et le génie de notre langue, c'est-à-dire les qualités qui font durer un livre. Aussi depuis plus de cinq cents ans qu'il est écrit, malgré les changements survenus dans la syntaxe et le vocabulaire de notre langue, la lecture en est encore facile.

JOINVILLE.

La vie de Joinville est à peu près inconnue jusqu'à l'époque où il accompagna saint Louis dans sa première croisade. Nous savons seulement qu'il naquit vers 1223, qu'il passa dans la cour de Thibaut, roi de Navarre et comte de Champagne, sa première jeunesse, et prit auprès de ce prince élégant et poëte les habitudes de bien dire et de conter avec une naïveté charmante; qu'en 1239 il épousa Alix de Grandpré; que vers 1240 il succédait à son père en qualité de sénéchal de Champagne, et qu'à une grande cour tenue par Louis IX à Saumur, c'est lui-même qui nous l'apprend, il tranchait, c'est-à-dire qu'il était écuyer tranchant. Le reste de sa vie est dans son livre. En 1248, il partit pour la croisade. Il resta cinq ans en Orient, où il subit les rudes épreuves de la peste, de la famine et de la captivité. De retour en France, il n'en sortit plus, et mourut en 1317.

Joinville écrit cent ans plus tard que Villehardouin; il a comme lui le caractère du chevalier chrétien, le courage, la droiture, la foi simple et vive; il a de plus que lui l'avantage d'avoir vécu dans l'intimité d'un homme supérieur, et d'avoir eu l'esprit aiguisé par ce commerce. Quelques-uns de ses entretiens avec saint Louis nous transportent dans un monde supérieur à celui où il vivait.

L'ouvrage de Joinville, intitulé *Histoire de saint Loys*, et composé à la prière de Jeanne de Navarre, est dédié « a tres-noble, tres-excellent et tres-puissant roy Loys, filz de tres-digne et de tres-sainte memoire le roy saint Loys, » c'est-à-dire à Louis X le Hutin, arrière-petit-fils de saint Louis. Il se divise en deux parties. « La premiere parle et enseigne comment le dit seigneur roy saint Loys soy regit et gouverna selon Dieu et nostre mere sainte Eglise, et au prouffit et utilité de son royaume. La seconde parle de ses grans chevalleries et faits d'armes, afin de trouver l'un après l'autre, et pour esclercir et elever l'entendement de ceulx qui le liront et oyrront. Par lesquelles choses on pourra voir et congnoistre clerement que jamès nul homme de son temps, vivant dés le commencement de son regne et jusques à la fin, n'a vescu si saintement et justement qu'il fist. » Nous suivrons l'ordre des faits plutôt que la division de l'auteur, qui, dans la première partie, n'a aucun égard à la chronologie. Le roi étant tombé malade fit vœu de prendre la croix, et la prit en effet aussitôt qu'il fut guéri. Joinville le suivit. « Et fut aprés Pasques l'an de grace mil CCXLVIII. » Avant de partir, il voulut mettre ordre à sa conscience : « Je envoié querir l'abbé de Cheminon [1], qui pour lors estoit le plus preudomme qui fust en toute l'ordre blanche, pour me reconcillier à lui, et me bailla et ceignit mon escharpe, et me mist mon bourdon en la main. » Il avait dit à ses *sujets* qu'il ne voulait pas « emporter un seul denier à tort. » Puis il alla en pèlerinage « à Saint-Urban, et les autres lieux qui estoient près de Jonville, tout à pié, deschaux, et en lange. Et ainsi, ajoute-t-il d'une manière touchante, que je allois de Bleicourt à Saint-Urban, qu'il me falloit passer auprés du chastel de Jonville, je n'ozé oncques tourner la face devers

[1] Abbaye du diocèse de Châlons, de l'ordre de Citeaux.

Jonville, de paeur d'avoir trop grant regret et que le cueur me attendrist de ce que je laissois mes deux enfans, et mon bel chastel de Jonville, que j'avoys fort au cueur; mais subit tiré oultre avecques le conte de Salebruche mon compaignon, et nos gens et chevaliers; et alasmes disner à la Fontaine-l'Arcevesque devant Dongeux. » On s'embarqua à Marseille : « Et tantost le maistre de la nau (le pilote) s'écria à ses gens qui estoient ou bec de la nef (à la proue) : Est vostre besongne preste? Sommes-nous à point? et ilz dirent que oy vraiment. Et quant les prebstres et clercs furent entrez, il les fist tous monter ou chasteau de la nef, et leur fist chanter au nom de Dieu qui nous voulsist bien tous conduire. Et tous à haulte-voix commencerent à chanter ce bel igne, *Veni, Creator Spiritus,* tout de bout en bout. Et en chantant, les mariniers firent voille de par Dieu. Et incontinant le vent s'entonne en la voille, et tantost nous fist perdre la terre de veuë, si que nous ne vismes plus que ciel et mer, et chascun jour nous eslongnasmes du lieu dont nous estions partiz. Et par ce veulx-je bien dire que icelui est bien fol qui sceut avoir aulcune chose de l'autrui, et quelque peché mortel en son ame, et se boute en tel dangier; car si on s'endort au soir, l'on ne sceit si on se trouvera au matin au sous de la mer. » On naviguait depuis quelque temps, mais en croyant avancer on ne faisait que tourner autour d'une « grant montaigne toute ronde. » Le lendemain grand étonnement et grande frayeur, on était « devant Barbarie », on redoutait les Sarrasins ; on adressa des prières au Ciel pour qu'il sauvât l'équipage d'un si grand péril. « Et tanstoust commenceames à faire procession à l'entour des maatz de la nef. Et me souvient bien que moymesmes m'y fiz mener et conduire par dessoubz les bras pour ce que j'estoie très-fort malade. » On arrive à Chypre et en divers lieux. Puis « le propre vendredi devant la Penthecouste, le roy fist crier que tous tirassent après lui le landemain, et que on allast droit en Egypte. Et le landemain jour de sabmedi toustes les naux se partirent et firent voille, qui estoit plaisante chose à veoir : car il sembloit que toute la mer, tant qu'on povoit veoir, fust toute couverte de toilles, de la grant quantité des voiles qui estoient au vent;

et y avoit dix-huit cenz vaisseaux, que granz, que petits. » On arrive à Damiette ; autre spectacle frappant pour l'imagination de Joinville. « Sur la rive de la mer nous trouvasmes toute la puissance du souldan, qui estoient tres-belles gens à regarder; le souldan portoit les armes de fin or si tres-reluisant que, quant le souleil y frappoit il sembloit que ce fut proprement le souleil. Le tumulte qu'ilz menoient avec leurs cors et naccaires estoit une espouvantable chose à ouïr et moult estrange aux François. » Mais c'est surtout en parlant du Nil que Joinville est admirable de naïveté, il faut l'entendre faire la description de ce fleuve. « Ici convient parler du fleuve qui passe par le païs d'Egipte, et vient de Paradis terrestre ;car ces choses faut savoir qui veult entendre ma matière. Celui fleuve est divers sur tous autres rivières; car quant en une grosse riviere plus y chiet (tombe) de petites rivieres et de eauës, tant plus s'esparpille la riviere en de lieux à petitz ruisseletz : mais celui fleuve vient toujours d'une façon, et quant il est en Egipte, de lui-mesme il gette ses branches çà et là parmy le païs d'Égipte. Et quant ce vient le temps d'environ la Saint-Remy, se espandent de lui sept branches en rivieres qui quierent les terres plaines (cherchent les terres basses, se répandent dans ces terres). Et puis quant les eauës se sont retirées, les laboureux du païs viennent labourer la terre aprés le cours de l'eauë o charrues sans roes, et sement là fromens, orges, riz, commins, et y viennent si bien que on ne sauroit que amender. On ne sceit dont celle crue vient, fors que de la grace de Dieu. Et si elle n'estoit, il ne viendroit nuls biens ou païs d'Egipte, pour les grans chaleurs qui y reignent, pource qu'ils sont prés du souleil levant, et n'y pleut comme point, et de loing à loing. Celui fleuve est tout trouble de la presse que y mainent les gens du païs, et autres, vers le soir, pour avoir de l'eauë à boire. Et ne font seulement que escacher (broyer, briser), en celle eauë qu'ilz y prennent, quatre amendes, ou quatre febves; et le lendemain elle est tant bonne à boire que merveilles. Quant celui fleuve entre en Egipte, il y a gens tous expers et accoutumez, comme vous diriez les pescheurs des rivières de ce pays-cy, qui au soir gettent leurs reyz ou fleuve et és rivieres ; et au

matin souvent y trouvent et prannent les espiceries qu'on vent en ces parties de par deçà bien chierement au pois : comme cannelle, gingembre, rubarbe, girofle, lignum aloes, et plusieurs bonnes chouses. Et dit-on ou païs que ces chouses-là viennent de Paradis terrestre, et que le vent les abat des bonnes arbres qui sont en Paradis terrestre, ainsi comme le vent abat és forêtz de ce païs le bois sec; et ce qui chiet en ce fleuve l'eauë amène, et les marchans le recuïllent qui le nous vendent au pois. » Tout est nouveau, tout est extraordinaire pour le bon sénéchal; puis « on dirait que les objets sont nés dans le monde le jour où il les a vus; il les décrit comme Hérodote, mieux que lui peut-être; car Hérodote était déjà savant, lui ne l'est pas du tout [1]. » Il a un talent particulier, c'est celui de faire ressortir toujours avec bonheur la sublime figure de Louis IX; pour cela il n'a besoin que d'être naturel et vrai. On se battait contre les Turcs, et ceux-ci lançaient le feu grégeois sur les chrétiens. « Et toutes les fois que nostre bon roy saint Loys oyoit qu'ils nous gettoient ainsi ce feu, il se gettoit à terre, et tendoit ses mains, la face levée au ciel, et crioit à haulte voix à Nostre-Seigneur, et disoit en pleurant à grans larmes : Beau Sire Dieu Jesus-Christ, garde moy et toute ma gent! » Que de simplicité, mais que de grandeur dans ce tableau! « Et croy moy, ajoute le pieux narrateur, que ses bonnes prieres et oraisons nous eurent bon mestier (nous furent d'un grand secours). »

Nous multiplions à dessein les citations; Joinville ne se commente pas, il se lit. Après le récit de la bataille de la Massoure, et d'une épidémie dont les effets étaient si terribles que « la chair des jambes leur desséchait jusques à l'os, et que le cuir leur devenait tanné de noir et de terre, à ressemblance d'une vieille houze (botte) qui a esté longtemps mucée (cachée) derrière des coffres; » le complaisant écrivain, que rien ne presse, nous amuse par quelques détails piquants ou mélancoliques. « Le jour devant caresme-prenant, je vis une chose que je vueil bien racompter. Car celui jour mourut un très-vaillant, preux et hardy chevalier, qui avoit nom messire Hugues de Landricourt, qui estoit avec

[1] M. Villemain.

moy à bannière, et fut enterré en ma chapelle. Et ainsi que je oyoie la messe, six de mes chevaliers estoient là appuiez sur des sacs d'orge qui estoient en ma dite chapelle, et parloient hault l'un à l'autre, et faisoient ennuy au prestre qui chantoit la messe; et je me levé et leur allé dire qu'ils se teussent, et que c'estoit chose villaine à gentils-hommes de parler aussi hault tandis qu'on chantoit la messe. Et ils commencèrent à rire, et me disdrent qu'ils parloient ensemble de remarier la femme d'icelui messire Hugues, qui estoit là en biere, et de ce que je les reprins durement, et leur dis que telles paroles n'estoient bonnes ne belles, et qu'ils avoient trop toust oublié leur compaignon. Or advint-il que le landemain qui fut la grant bataille, dont j'ai devant parlé, du jour de caresme-prenant. Car on se povoit bien rire de leur follie; et en fist Dieu telle vengeance, que de tous les six n'en échappa pas un qu'ils ne fussent tuez, et non point enterrez. Et en la fin a convenu à leurs femmes leur remarier toutes six. Par quoy est à croire que Dieu ne laisse riens impugny de son mal fait. » L'histoire de la mort de son chapelain n'a pas, comme celle-ci, son côté plaisant; elle est simplement touchante, et Joinville y joue un rôle charmant qui fait aimer l'homme plus encore que l'écrivain. « Et si j'estoie bien malade pareillement l'estoit mon povre prebstre. Car ung jour advint, ainsi qu'il chantoit messe devant moy, moy estant au lit malade, quant il fut à l'endroit de son sacrement, je l'apperceu si tres-malade, que visiblement je le veoie pasmer. Et quand je vy qu'il se vouloit laisser tomber en terre, je me gecté hors de mon lit tout malade comme j'estois, et prins ma cotte, et l'allé embrasser par derriere : et lui dis qu'il fist tout à son aise et en paix, et qu'il prensist courage et fiance en celui qu'il devoit tenir entre ses mains. Et adonc s'en revint ung peu, et ne le lessé jusques ad ce qu'il eust achevé son sacrement : ce qu'il fist. Et aussi acheva-il de celebrer sa messe, et onques puis ne chanta, et mourut. Dieu en ait l'âme. » Ce dernier trait rappelle l'hémistiche bien connu des *Templiers* de Raynouard : « Les chants avaient cessé. » Mais Joinville était trop naïf pour laisser sa pensée à deviner; il ajoute bien vite « et mourut. » La religion de Joinville, comme on l'a

pu voir déjà par ce qui précède, n'était pas seulement une religion de sentiment; ce qu'il croyait il le pratiquait. Nous l'avons vu aller en pèlerinage, nous l'allons voir observer l'abstinence et le jeûne. Il était prisonnier avec plusieurs autres. « Et ainsi, comme nous estions là, dit-il, mengeans et buvans, il (l'amiral du soudan) m'avoit fait là venir devant moy ung bourgeois de Paris. Quant le bourgeois me vit menger, il me va dire : « Ha ! sire, que faites-vous? » Que je fays ! fis-je. Et le bourgeois me va advertir de par Dieu que je mengeoie a jour de vendredi. Et subit je lancé mon escuelle, où je mengeois, arriere. Et ce voiant, l'admiral demanda au Sarrasin qui m'avoit sauvé, qui estoit toujours avecques moy, pourquoy j'avoie laissé à mengier; et il lui dit que c'estoit pour ce qu'il estoit vendredi et que je n'y pensois point. Et l'admiral respondit que jà Dieu ne l'auroit à desplaisir, puisque je ne l'avois fait à mon escient. Et saichez que souvant le legat, qui estoit venu avec le Roy, me tenczoit de quoy je jeunois, et que j'estois ainsi malade : et qu'il n'y avoit plus avecques le Roy homme d'estat que moy, et pourtant que je faisois mal de jeuner. Mais non pourtant que je fusse prisonnier, point ne laissé à jeuner tous les vendrediz en pain et eauë. » On ne savait pas alors ce que c'est que le respect humain. Quant à la manière avantageuse dont le sénéchal de Champagne parle ici de lui-même, il n'en faut pas juger trop sévèrement, il parle de lui comme il parlerait d'un autre. Ailleurs il dira avec la même franchise qu'il n'était pas brave et que « tantoust il commença à trembler des dens de la grant paeur qu'il avoit. » Il se résigne, quand il le faut, mais il est toujours heureux de voir le danger passé. Ils étaient toujours prisonniers, lorsque, dit-il encore, « veez-ci venir à nous ung grant viel Sarrazin de grant apparence, lequel avoit avecques lui une grant multitude de jeunes Sarrazins qui tous avoient chacun une espée ceinte au cousté, dont nous fusmes tous effroiez..... » Ce Sarrasin se contenta de les interroger sur leur foi, à quoi ils répondirent courageusement. « Et adonc s'en alla ce Sarrazin avecques tous ses jeunes gens, sans autre chouse nous faire. Dont je fu moult joieux et haitié; car m'entencion estoit qu'ilz nous fussent venuz coupper les

testes à tous. Et ne tarda après gueres de temps que n'eussions nouvelles de nostre délivrance. »

On sait l'issue de l'expédition, et comment saint Louis et Joinville revinrent en France ; il faut les voir un instant, loin du théâtre de la guerre, s'entretenant familièrement ensemble et conservant là, comme partout, l'un son esprit naïf, l'autre son âme élevée, religieuse et pure. « Le bon roy m'appela une foiz (c'est toujours le biographe qui parle), et me dist qu'il vouloit parler à moy, pour le subtil sens qu'il disoit congnoistre en moy. Et en présence de plusieurs me dist : « J'ay appellé ces frères [1] qui cy sont, et vous fais une question et demande de chose qui touche Dieu. » La demande fust telle : « Seneschal, dist-il, quelle chose est-ce que Dieu ? » Et je lui respons : « Sire, c'est si souveraine et bonne chose, que meilleure ne peut estre. — Vraiment, fit-il, c'est moult bien respondu ; car cette vostre response est escripte en ce livret que je tiens en ma main. Autre demande vous foys-je : savoir lequel vous aimeriez mieux estre mezeau et ladre [2], ou avoir commis et commettre un pechié mortel ? » Et moy qui onques ne lui voulu mentir, luy respondi que j'aimeroie mieulx avoir fait trante pechiés mortels que estre mezeau. Et quand les frères furent departis de là, il me rappelle tout seulet, et me fist seoir à ses piedz, et me dist : « Comment avez-vous ozé dire ce que avez dit ? » Et je luy respons que encore je le disoye. Et il me va dire : « Ha ! foult musart [3], musart, vous y estes deceu ; car vous sçavez que nulle si laide mezellerie n'est comme de estre en pechié mortel ; et l'ame qui y est est semblable au deable d'enfer. Parquoy nulle si laide mezellerie ne peut estre. Et bien est vray, fist-il ; car quand l'homme qui a fait pechié mortel meurt, il ne sçet pas, ny n'est certain qu'il ait en sa vie eu telle repentance, que Dieu lui vueille pardonner. Parquoy grant paours doit-il avoir que celle mezellerie de pechié lui dure longuement, et tant que Dieu sera en paradis. Pourtant vous prie, fist-il, que pour l'amour de Dieu premier, puis pour l'amour de moy, vous retiengnez ce dist en vostre cœur, et que vous aimez beaucoup mieulx que

[1] Ces moines. — [2] Lépreux, corrompu, gâté. — [3] Étourdi, nonchalant, fainéant.

mezellerie et aultres maulx et meschiefs vous viensissent au corps, que commettre en vostre ame un seul pechié mortel, qui est si infame mezellerie. »

Tout le monde connaît l'histoire du chêne de Vincennes, nous la citerons cependant pour qu'on la voie sous sa forme naturelle et contemporaine. « Maintes fois ay veu que le bon saint, après qu'il avoit ouy messe en esté, il se alloit esbattre au bois de Vincennes, et se seoit au pié d'un chesne, et nous faisoit seoir tous emprès lui : et tous ceulx qui avoient affaire à lui venoient à lui parler, sans ce que aucun huissier ne autre leur donnât empeschement. Et demandoit haultement de sa bouche s'il y avoit nulle qui eust partie. Et quant il y en avoit aucuns, il leur disoit : « Amys, taisez-vous, et on vous délivrera [1] l'un après l'autre. » Puis souventes foiz appelloit monseigneur Pierre de Fontaines [2], monseigneur Geffroy de Villette [3], et leur disoit · « Délivrez-moi ces parties. » Et quant il veoit quelque chose à amender en la parole de ceulx qui parloient pour aultrui, lui-mesmes tout gracieusement de sa bouche les reprenoit. » Que de simplicité ! que de grandeur ! comme on admire, comme on aime saint Louis ! Mais comment aussi ne pas goûter l'écrivain qui sait si bien nous le faire admirer et nous le faire aimer ? « Homme d'une piété presque sainte, d'un caractère aimant et dévoué, et d'un esprit à la fois candide et fin comme celui d'un enfant, Joinville est un des écrivains du moyen âge que l'on relit toujours avec plaisir. Il surprend quelquefois par la solidité de son bon sens autant qu'il charme par ses paroles touchantes lorsqu'il raconte les belles actions de son royal ami. Panégyriste naïf et sincère, le bon sénéchal de Champagne a contribué plus que tous les autres écrivains à garder à Louis IX l'auréole de sainteté, de justice et de vertu avec laquelle ce prince a déjà traversé tant de siècles [4].

[1] Expédiera. — [2] Jurisconsulte de ce temps-là. — [3] Bailli de Tours en 1261, et ambassadeur à Venise en 1268. — [4] Tissot.

CHRONIQUEURS DU XIVe SIÈCLE. — FROISSART.

Le XIVe siècle compte plusieurs chroniqueurs, parmi lesquels Christine de Pisan [1] occupe un rang distingué. Elle a écrit un grand nombre d'ouvrages, les uns en vers, les autres en prose. Quoique sa poésie, comme nous le verrons, ait de la douceur et de l'intérêt, c'est à ses écrits en prose, et particulièrement à son *Histoire de Charles V*, qu'elle doit sa réputation aujourd'hui. Sa langue est sans doute un peu ambitieuse et pédantesque, elle la surcharge trop d'épithètes et de synonymes pour le plaisir de *translater* de beaux mots latins; mais il y a progrès sur ses devanciers et même sur ses contemporains. C'est chez elle que pour la première fois le récit et la morale ont tour à tour leur part; il y a même, sous ce rapport, quelque affectation; on aimerait mieux voir la réflexion fondue avec les faits. On lui a reproché de la partialité pour le héros de son livre; s'il est vrai qu'elle le loue plus que ne ferait peut-être un historien moins prévenu, il faut convenir que cette partialité est bien naturelle. Christine était venue à la cour de France dès l'âge de cinq ans, et depuis lors elle ne cessa d'y être comblée de bienfaits et entourée des respects et de l'admiration de tous. Si, après cela, elle a considéré les choses d'un œil un peu plus favorable qu'il ne conviendrait, le crime n'est pas bien grand, c'est le crime de la reconnaissance. Avec l'histoire de Charles V par Christine de Pisan, il faut nommer encore la *Chronique de Du Guesclin*, et l'*Histoire de Boucicaut;* mais la véritable chronique du XIVe siècle, celle qui représente le mieux cette époque si féconde en grands crimes et en grands désastres, c'est la chronique de Froissart.

FROISSART.

Froissart n'est pas, comme Villehardouin et Joinville, un grand personnage; sa naissance est ordinaire et sa vie n'a rien d'illustre. Il naquit à Valenciennes en 1333, d'un peintre en armoiries. Ses premières années se passèrent à l'école où il devait étudier pour se faire prêtre. Si l'on en juge par ce qu'il dit lui-même, il ne fut pas un modèle

[1] Née à Venise en 1363.

d'application; il savait rarement sa leçon sans *varier ;* il était distrait, querelleur, toujours battant ou battu :

J'ère batus et je batoie;

De retour à la maison paternelle, son visage égratigné et ses vêtements en désordre lui attiraient de nouveaux coups en expiation de ceux qu'il avait reçus de ses camarades :

Là estoie mis à raison
Et batus souvent...

Il n'en faudrait pas conclure que Froissart ne prit rien de la science de ses maîtres; doué d'une mémoire prodigieuse, il devait réparer aisément les heures perdues. On sait d'ailleurs que les auteurs aiment parfois à faire montre de paresse; c'est un attrait de plus pour ceux qui les lisent; mais ils se trahissent presque toujours de certain côté. On trouve dans Froissart une délicatesse et un choix d'expressions, un tour habile, un goût pur, qui décèlent une étude du latin littéraire. Quoi qu'il en soit, il ne paraît pas qu'il ait jamais eu beaucoup de penchant pour l'état auquel on le destinait, ni pour les exercices qui devaient l'y préparer et lui en ouvrir l'entrée. A douze ans il ne souhaitait rien tant que

De veoir danses et carolles,
D'oïr menestrels et paroles
Qui s'apertiennent à déduit.

Il se plaisait avec tous ceux

Qui ament et chiens et oiseaulx.

Il recherchait le jeu, les fêtes, les bons repas pour eux-mêmes, et l'argent pour les plaisirs qu'il procure. Tout ce qui brillait aux regards, tout ce qui frappait l'imagination, faisait ses délices et à peu près son unique occupation ; le temps qui lui restait était employé à la lecture de quelques romans où il retrouvait tout ce monde chevaleresque dont il était si vivement épris. Ce fut dès ce temps-là sans doute que le jeune Froissart rima quelques poésies ; car il était poëte, et nous avons de lui des ballades, des lais, des virelais, des pastourelles et des rondeaux, où, malgré la monotonie du fond et quelques longueurs dans la forme, on trouve d'ordinaire la gaieté naïve et légère, la grâce et la libre simpli-

cité qui conviennent aux sujets qu'il traite. Mais ce n'était là qu'un essai encore peu sérieux de son talent ; il trouva bientôt l'occasion de le produire sous une forme plus grave. Quoiqu'il dise quelque part :

Je passerai légèrement
Le temps à venir et présent
Pareillement,

il ne *passait* pas si *légèrement* qu'il ne s'arrêtât quelque temps à regarder les grands événements qui s'accomplissaient autour de lui, et à écouter le choc des armes qui retentissait si souvent à cette malheureuse époque. Il avait à peine vingt ans lorsque son cher seigneur et maître, messire Robert de Namur, chevalier, seigneur de Beaufort, ayant remarqué en lui cet esprit de vive curiosité qui convient à l'historien, l'engagea à écrire l'histoire des guerres de son temps. Froissart se mit à l'œuvre ; il se borna d'abord, pour les événements qui s'étaient accomplis de 1325 à 1356, à reproduire les récits des anciens chroniqueurs et surtout la relation de Jean Le Bel, chanoine de Saint-Lambert de Liége, dont on vient de retrouver le manuscrit. En 1361 il présenta la première partie de son travail à Philippe de Hainaut, reine d'Angleterre. Cette princesse lui fit un gracieux accueil, l'encouragea par ses conseils, l'aida de ses largesses et lui fournit tous les moyens de se procurer les matériaux nécessaires pour la composition de son histoire. Les matériaux du temps, c'étaient les ouï-dire qu'il fallait aller recueillir de tous les côtés ; rien ne pouvait mieux convenir au caractère de Froissart. Sa vie, dès ce moment, est un perpétuel voyage. Pendant les cinq ans qu'il passe en Angleterre au service de la reine, il parcourt l'Écosse. En 1366 il est de retour en France ; on le voit successivement à Bordeaux, à Dax ; en 1368 il passe en Italie, revient en France par l'Allemagne, parcourt les provinces du Midi, séjourne quelque temps à la cour de Gaston de Foix, d'où il va visiter Carcassonne, Orthez et Pamiers. En 1389 il est à Avignon ; de là il court en Auvergne par le Lyonnais et le Bourbonnais. En 1394 il fait en Angleterre un dernier séjour de trois mois seulement; après quoi, rentré pour toujours en France, il va se fixer dans sa ville natale, où il meurt, selon

les uns en 1400, selon d'autres en 1410 seulement. A son retour d'Italie il avait été nommé curé de Lestines; et plus tard, comme il nous l'apprend, il était devenu trésorier et chanoine de Chimay et de Lille en Flandre.

On pourrait se demander comment, au milieu de cette agitation incessante, Froissart trouvait le loisir de travailler à sa chronique. Il a pris soin d'en instruire lui-même ses lecteurs. « Or, considérez, dit-il, entre vous qui me lisez ou me lirez, ou m'avez lu ou orrez lire, comment je puis avoir su ni rassemblé tant de faits desquels je traite et propose en tant de parties. Et, pour vous informer de la vérité, je commençai jeune, dès l'âge de vingt ans; et si, suis venu au monde avec les faits et les aventures; et si, y ai toujours pris grand' plaisance plus que à autre chose; et si, m'a Dieu donné tant de grâces que je ai été bien de toutes les parties, et des hôtels des rois, et par espécial de l'hôtel du roi Édouard d'Angleterre et de la noble roine sa femme Madame Philippe de Hainaut, roine d'Angleterre, dame d'Irlande et d'Aquitaine, à laquelle en ma jeunesse je fus clerc: et, pour l'amour du service de la noble et vaillante dame à qui j'étois, tous autres seigneurs, rois, ducs, comtes, barons et chevaliers, de quelque nation qu'ils fussent, me aimoient, oyoient et voyoient volontiers, et me faisoient grand profit. Ainsi, au titre de la bonne dame et à ses coutages et aux coutages des hauts seigneurs en mon temps, je cherchai la plus grand' partie de la chrétienté; et partout où je venois, je faisois enquête aux anciens chevaliers et écuyers qui avoient été en faits d'armes et qui proprement en savoient parler, et aussi à aucuns héraults de credence, pour vérifier et justifier toutes matières. Ainsi ai-je rassemblé la haute et noble histoire et matière, et le gentil comte de Blois dessus nommé y a rendu grand' peine, et tant comme je vivrai, par la grâce de Dieu, je le continuerai; car comme plus y suis et plus y laboure, et plus me plaît; car ainsi comme le gentil chevalier qui aime les armes, et en persévérant et continuant il s'y nourrit parfait, ainsi en labourant et ouvrant sur cette matière, je m'habilite et délecte [1]. » Villehardouin et Joinville n'allaient

[1] Chroniques, IV, ch. I.

pas ainsi chercher les faits, ils les laissaient en quelque sorte venir à eux, ou plutôt c'était en présence même des faits qu'ils se trouvaient constamment ; souvent acteurs, toujours témoins dans les événements qu'ils racontent, ils n'ont pas besoin de recourir *à aucuns héraults de credence pour vérifier et justifier toutes matières.* La vérité c'est ce qu'ils disent, car ils ne disent que ce qu'ils touchent de leurs mains ; que ce qu'ils voient de leurs yeux, et ils le disent sous l'impression du moment qu'on ne saurait feindre.

Avec Froissart nous entrons dans les conjectures, et quelque soin qu'il ait pris de les appuyer de bons témoignages, il n'a pu si bien tout contrôler qu'il n'ait laissé plusieurs choses au moins douteuses. Il est le premier en France qui ait fait profession d'écrire l'histoire ; mais écrire l'histoire, pour lui, ce n'est pas se faire un plan, suivre une méthode, choisir les faits, les expliquer et les juger ; c'est prendre de toute main, raconter sans ordre et surtout sans critique ; son émotion aussi n'est que de contre-coup, et par conséquent ne saurait être bien vive. Que reste-t-il donc à Froissart qui lui donne un titre à notre admiration ? Il lui reste un beau talent, celui qui fait les grands écrivains et qui plaira toujours, le talent de peindre. Son imagination facile et heureuse réfléchit comme un miroir fidèle et de la manière la plus complète tout le XIVe siècle ; depuis les tristes tableaux que lui offraient nos guerres désastreuses, jusqu'aux parures et aux devises des fêtes et des tournois, il n'a rien oublié ; et ce perpétuel contraste du côté politique et du côté romanesque, de la vie sociale et de la poésie, est ce qu'il y a de plus vrai et en même temps de plus intéressant dans son ouvrage. Y a-t-il songé ? A-t-il voulu faire sortir de là quelque grand enseignement, inspirer à ses lecteurs de sérieuses et profondes réflexions ? Non, il ne veut que retracer à leurs yeux toutes les scènes présentes à sa pensée, et il n'attend d'autre effet de ses récits que celui de satisfaire une curiosité qu'il suppose dans les autres comme elle est en lui. De là d'abord cette exactitude scrupuleuse dans le costume de l'histoire, si l'on peut dire ainsi. Mais il ne s'arrête pas là, il saisit admirablement les traits de ses personnages et la physionomie des événements ;

et, comme l'artiste qui jette sur la toile un modèle qu'il copie ne s'inquiète que de la ressemblance et se retire heureux de l'avoir rencontrée, il ne paraît point non plus que Froissart se préoccupe d'autre chose que de bien peindre; il n'est point touché et il touche jusqu'aux larmes. Après avoir dit, dans le chapitre 320, « comment ceux de Calais se voulurent rendre au roi d'Angleterre, sauves leurs vies; et comment le dit roi voulut avoir six des plus nobles bourgeois de la ville pour en faire sa volonté, » il raconte dans le chapitre suivant « comment les six bourgeois se partirent de Calais; tous nuds en leurs chemises, la hart au col, et les clefs de la ville en leurs mains; et comment la roine d'Angleterre leur sauva les vies. » C'est ici surtout qu'il faut l'entendre. Messire Gautier de Mauny a rapporté à messire Jean de Vienne la réponse du roi d'Angleterre. « Lors se partit des créneaux messire Jean de Vienne, et vint au marché, et fit sonner la cloche pour assembler toutes manières de gens en la halle. Au son de la cloche vinrent hommes et femmes, car moult désiroient à ouïr nouvelles, ainsi que gens si astreints de famine que plus n'en pouvoient porter. Quand ils furent tous venus et assemblés en la halle, hommes et femmes, Jean de Vienne leur démontra moult doucement les paroles toutes telles que ci-devant sont récitées; et leur dit bien que autrement ne pouvoit être, et eussent sur ce avis et brève réponse. Quand ils ouïrent ce rapport, ils commencèrent tous à crier et à pleurer tellement et si amèrement, qu'il n'est si dur cœur au monde, s'il les eût vus ou ouïs eux demener, qui n'en eût eu pitié. Et n'eurent pour l'heure pouvoir de répondre ni de parler, et mêmement messire Jean de Vienne en avoit telle pitié qu'il larmoyoit moult tendrement. Une espace après se leva en pied le plus riche bourgeois de la ville, que on appeloit sire Eustache de Saint-Pierre, et dit devant tous ainsi : Seigneur, grand' pitié et grand meschef seroit de laisser mourir un tel peuple que ici a, par famine ou autrement, quand on y peut trouver aucun moyen, et si seroit grand aumône et grand' grâce envers Notre-Seigneur, qui de tel meschef le pourroit garder. Je, en droit moi, ai si grand' espérance d'avoir grâce et pardon envers

Notre-Seigneur, si je muirs pour ce peuple sauver, que je veuil être le premier; et me mettrai volontiers en pur ma chemise, à nud chef, et la hart au col, en la merci du roi d'Angleterre. » Quand sire Eustache de Saint-Pierre eut dit cette parole, chacun l'alla aouser de pitié, et plusieurs hommes et femmes se jetoient à ses pieds pleurant tendrement; et étoit grand' pitié de là être, et eux ouïr écouter et regarder. » Enfin cinq autres personnages se joignirent successivement à Eustache de Saint-Pierre, « et se dévêtirent là ces six bourgeois tous nus en leur braies et leurs chemises, et mirent hars en leur col, ainsi que l'ordonnance le portoit, et prirent les clefs de la ville et du châtel; chacun en tenoit une poignée. »

« Quand ils furent ainsi appareillés, messire Jean de Vienne, monté sur une petite haquenée, car à grand'malaise pouvoit-il aller à pied, se mit au devant et prit le chemin de la porte. Qui lors vit hommes et femmes et les enfants d'iceux pleurer et tordre leurs mains et crier à haute voix très amèrement, il n'est si dur cœur au monde qui n'en eut pitié. Ainsi vinrent eux jusqu'à la porte, convoyés en plaintes, en cris et en pleurs..... Adonc fut la barrière ouverte : si s'en allèrent les six bourgeois en cet état que je vous dis, avec messire Gautier de Mauny, qui les amena tout bellement devers le palais du roi, et messire Jean de Vienne rentra en la ville de Calais.

« Le roi étoit à cette heure en sa chambre, à grand'compagnie de comtes, de barons et de chevaliers. Si entendit que ceux de Calais venoient en l'arroy qu'il avoit désiré; et se mit hors, et s'en vint en la place devant son hôtel, et tous ces seigneurs après lui, et encore grand'foison qui y survinrent pour voir ceux de Calais, ni comment ils finiroient, et mêmement la reine d'Angleterre, qui moult étoit enceinte, suivit le roi son seigneur. Si vint messire Gautier de Mauny et les bourgeois de-lez lui qui le suivoient, et descendit en la place, et puis s'envint devers le roi et lui dit : « Sire, vecy la représentation de la ville de Calais à votre ordonnance. » Le roi se tint tout coi et les regarda moult fellement (cruellement), car moult héoit (haïssait) les habitants de Calais, pour les grands dommages et contraires que au temps passé

sur mer lui avoient faits. Ces six bourgeois se mirent tantôt à genoux par devant le roi, et dirent ainsi en joignant leurs mains : « Gentil sire et gentil roi, véez nous cy six qui avons été d'ancienneté bourgeois de Calais et grands marchands : si vous apportons les clefs de la ville et du châtel de Calais, et les vous rendons à votre plaisir, et nous mettons en tel point que vous nous véez, en votre pure volonté, pour sauver le demeurant (reste) du peuple de Calais, qui a souffert moult de grieftés (malheurs). Si veuillez avoir de nous pitié et mercy par votre très haute noblesse. » Certes il n'y eut adonc en la place seigneur, chevalier, ni vaillant homme, qui se put abstenir de pleurer de droite pitié, ni qui put de grand'pièce parler. Et vraiment ce n'étoit pas merveille; car c'est grand'pitié de voir hommes de bien cheoir et être en tel état et danger. Le roi les regarda très ireusement (en colère), car il avoit le cœur si dur et si épris de grand courroux qu'il ne put parler. Et quand il parla, il commanda que on leur coupât tantost les têtes. Tous les barons et chevaliers qui là étoient, en pleurant prioient si acertes (sérieusement) que faire pouvoient au roi qu'il en voulût avoir pitié et mercy; mais il n'y vouloit entendre. Adonc parla messire Gautier de Mauny et dit : « Ha, gentil sire, veuillez refréner (retenir) votre courage : vous avez le nom et la renommée de souveraine gentillesse et noblesse, or ne veuillez donc faire chose par quoi elle soit amenrie (diminuée), ni que on puisse parler sur vous en nulle vilenie. Si vous n'avez pitié de ces gens, toutes autres gens diront que ce sera grand'cruauté si vous êtes si dur que vous fassiez mourir ces honnêtes bourgeois, qui de leur propre volonté se sont mis en votre mercy pour les autres sauver. » A ce point grigna (grinça) le roi les dents et dit : « Messire Gautier, souffrez (taisez)-vous ; il n'en sera autrement, mais on fasse venir le coupe-tête. Ceux de Calais ont fait mourir tant de mes hommes que il convient ceux-ci mourir aussi. » Adonc fit la noble roine d'Angleterre grand'humilité, qui étoit durement enceinte, et pleuroit si tendrement de pitié, que elle ne se pouvoit soutenir. Si se jeta à genoux par devant le roi son seigneur et dit ainsi : « Ha, gentil sire, depuis que je repassai la mer en grand péril, si comme vous savez, je ne vous ai rien requis ni demandé : or

7

vous prie-je humblement et requiers en propre don, que pour le Fils de sainte Marie, et pour l'amour de moi, vous veuillez avoir de ces six hommes mercy. »

« Le roi attendit un petit à parler, et regarda la bonne dame sa femme qui pleuroit à genoux moult tendrement; si lui amollia le cœur, car enuis (avec peine) l'eut courroucée, au point où elle étoit; si dit: « Ha, dame, j'aimasse trop mieux que vous fussiez autre part que cy. Vous me priez si acertes que je ne le vous ose esconduire (refuser); et combien que je le fasse enuis (avec peine), tenez, je les vous donne, si en faites votre plaisir. » La bonne dame dit : « Monseigneur, très grands mercis ! » Lors se leva la roine, et fit lever les six bourgeois et leur ôter les chevestres (cordes) d'entour leur cou, et les emmena avec li (elle) en sa chambre, et les fit revêtir et donner à diner tout aise, et puis donna à chacun six nobles et les fit conduire hors de l'ost (armée) à sauveté; et s'en allèrent habiter et demeurer en plusieurs villes de Picardie. »

Au XVIIIe siècle, le théâtre s'est emparé de ce sujet intéressant; mais le poëte dramatique est demeuré bien loin du chroniqueur. Le simple dévouement conté par Froissart disparaît dans la tragédie de de Belloy, pour faire place à une fable pénible et à des caractères exagérés; au lieu des sentiments naïfs et du langage simple et naturel que nous venons d'admirer, nous ne trouvons plus qu'un esprit sententieux avec un style factice et contourné. Au reste, cet endroit de Froissart est ce qu'il y a de plus beau et de plus senti. Mais partout son talent est le même; le règne et la chute de Jacques d'Artevelde, les batailles de Crécy et de Poitiers, la mort d'Étienne Marcel, etc., sont des récits qu'on n'a point surpassés. Il excelle surtout à saisir nettement et à disposer sans confusion dans un cadre charmant ces mille et un détails qui, traités par une main moins habile, ne seraient que minutieux ou même puérils, et qui sous son pinceau ont toujours un piquant attrait. Il a décrit «la noble fête qui fut faite à Paris à l'entrée et venue de la roine Isabel de France, femme au roi Charles le bien-aimé.» Cette fois « il fut présent à toutes ces choses » et, dit-il, « je me merveillai où l'on en avoit tant pris. » Et voici de quoi il se *merveilloit* si fort : « A la pre-

mière porte de Saint-Denis, ainsi que on entre dedans Paris, et que on dit à la Bastide, y avoit un ciel tout estellé, et dedans ce ciel jeunes enfants appareillés et mis en ordonnance d'anges, lesquels enfants chantoient moult mélodieusement et doucement. Et avec tout ce il y avoit une image de Notre-Dame qui tenoit par figure un petit enfant, lequel enfant s'ébattoit par soi à un moulinet fait d'une grosse noix; et étoit haut le ciel, et armoyé très-richement des armes de France et de Bavière, à un soleil d'or resplendissant et donnant ses rais. Et cil soleil d'or rayant étoit la devise du roi et pour la fête des joûtes. Lesquelles choses la roine de France et les dames, en passant entre et dessous la porte, virent moult volontiers; et aussi firent toutes gens qui par là passèrent..... Et puis passèrent outre, et vinrent à la seconde porte de Saint-Denis; et là y avoit un chastel ordonné, si comme à la première porte, et un ciel nu et tout estellé très richement, et Dieu, par figure, séant en sa majesté, le Père, le Fils et le Saint-Esprit; et là, dedans ce ciel, jeunes enfants de chœur, lesquels chantoient moult doucement en formes d'anges; laquelle chose on véoit et oyoit moult volontiers. Et à ce que la roine passa dedans sa littière dessous, la porte de paradis s'ouvrit, et deux anges issirent hors, en eux avalant; et tenoient en leurs mains une très riche couronne d'or garnie de pierres précieuses, et la mirent les deux anges et l'assirent moult doucement sur le chef de la roine, en chantant tels vers :

Dame enclose entre fleurs de lis,
Roine estes-vous de Paris,
De France et de tout le pays.
Nous en rallons en Paradis. »

Orton, ou le messager secret du sire de Corasse, est une charmante petite légende que Froissart recueillit dans le midi de la France pendant son séjour à la cour du comte de Foix, en 1388, et qui achève de nous montrer toute la souplesse de son esprit, toute la facilité de son imagination.

« Depuis près de cinq siècles que ces chroniques ont été écrites, l'esprit français se reconnaît aux qualités de ces charmants récits, à cette clarté, à cette suite, à cette proportion, à cette absence d'exagération, à ces couleurs déjà mêlées et

variées d'une main habile, et dont aucune n'éblouit. De même, la langue française se reconnaît à cette netteté de l'expression, à cette grâce du tour, à cette fermeté sans roideur, à cet éclat tempéré qui frappent le critique le moins suspect d'archaïsme, et que sentiraient ceux mêmes qui veulent lire sans juger [1]. » Un dernier mot suffit pour compléter cet éloge : Froissart était toujours sur la table du grand romancier anglais, et lui a servi de modèle de style, quand il écrivait ces intéressantes fictions souvent plus vraies que l'histoire.

CHRONIQUEURS DU XV SIÈCLE. — COMINES.

Le XVe siècle continue avec gloire l'œuvre historique des siècles précédents, et nous offre une suite d'auteurs recommandables à divers titres et dont l'un est un véritable historien.

Enguerrand de Monstrelet [2], continuateur de Froissart [3], est un chroniqueur exact, qui compile des documents officiels précieux pour l'érudition; il connaît admirablement son époque, et l'on peut toujours le consulter avec fruit; mais il faut se défier de sa partialité pour les Bourguignons. Comme écrivain il est diffus et fatigue par ses longueurs ; ce qui lui a valu de la part du spirituel curé de Meudon le reproche d'être « baveu comme un pot à moutarde. » Juvénal des Ursins [4] n'a point les défauts de Monstrelet. Fils d'un homme illustre par son savoir et par sa conduite ferme et courageuse, il hérita du noble caractère de son père, et porta sur les événements qui se déroulaient devant lui le regard impartial d'un témoin probe et sincère. Son livre intitulé : *Histoire de Charles VI et des choses mémorables advenues pendant quarante-deux ans de son règne* (1380—1422), est écrit avec franchise et naïveté. C'est un des monuments les plus curieux de nos annales.

« Pourquoi faut-il que Juvénal ait eu à retracer une époque aussi malheureuse que celle qui vit la folie de Charles VI, la conduite coupable d'Ysabeau de Bavière, la sanglante lutte des Bourguignons et des Armagnacs, et

[1] M. Nisard. — [2] Né en 1390, il fut bailli du chapitre de Cambrai, et mourut en 1453. — [3] Sa chronique commence à l'année 1400 et finit en 1453. — [4] Né à Paris en 1388.

enfin, pour comble de misères, la domination des Anglais à Paris !

« D'abord maître des requêtes, Juvénal fut, en 1416, nommé avocat général au parlement siégeant alors à Poitiers. Il quitta bientôt après la magistrature pour se faire prêtre. Successivement évêque de Beauvais, de Laon, il s'assit, en 1449, sur le siége archiépiscopal de Reims. Ce fut comme chef de l'église où Clovis s'était agenouillé pour la première fois devant le Dieu des chrétiens, qu'en 1456, Juvénal présida les évêques chargés de reviser le procès de Jeanne d'Arc, qui n'avait pas besoin de cette réhabilitation. Il est inutile de dire que le pontife prit en main la défense de l'héroïne. Juvénal, après avoir sacré Louis XI, assista aux états de Tours, en 1468, dans lesquels il s'opposa avec véhémence à ce que l'on séparât de la couronne de France la Normandie, promise par Louis XI à son frère. L'archevêque termina son honorable carrière à Reims en 1473 [1]. »

Nous ne citerons que pour mémoire Alain Chartier et Jean Molinet. Alain Chartier [2] est peu connu comme prosateur. Sa véritable place est parmi les poëtes, où nous le retrouverons. Il fut secrétaire de Charles VI et de Charles VII, ce qui l'engagea à écrire l'histoire de ce dernier. Cet ouvrage n'a rien de remarquable. On peut y joindre le *Quadrilogue*, déclamation contre les abus du temps, dont les interlocuteurs sont : France, peuple, chevalerie et clergé.

Jean Molinet [3] a laissé une *chronique* qui s'étend de 1474 à 1504. C'est un ouvrage de peu de mérite. Le naturel y manque complétement, et les récits les plus intéressants y sont gâtés sans cesse par des jeux de mots.

Olivier de la Marche [4] est bien supérieur aux deux écrivains que nous venons de voir. D'abord c'était un homme d'action. Il était page de Philippe le Bon en 1439. Ayant découvert que Louis XI voulait enlever le comte de Charolais, il se fit, en dénonçant le complot, un mortel ennemi du roi de France. Il n'échappa au supplice que par la protection de

[1] Tissot. — [2] Il naquit à Bayeux en 1386, fit ses études à Paris et mourut, selon les uns, en 1447, selon d'autres, en 1438. — [3] Né dans le Boulonnais au XVe siècle, mort à Valenciennes en 1508. — [4] Né à Lamarche (Bourgogne) en 1426, mort à Bruxelles en 1501.

Philippe. Plus tard il se battit vaillamment à Montlhéry, à Beauvais, et à Nancy où il fut pris. Rendu à la liberté, il devint maître d'hôtel de Marie fille de Charles, et garda cette charge jusqu'à sa mort. Olivier a laissé des *Mémoires*, un *État de la maison de Bourgogne*. On lui reproche d'être trop favorable à ses maîtres. Ses récits sont précieux, parce qu'ils suppléent souvent Comines pour les détails des fêtes guerrières ; mais son style est loin de celui du Tacite de Louis XI, et sa langue est souvent incorrecte.

PHILIPPE DE COMINES.

La vie de Comines est à peu près tout entière dans son livre. Il naquit vers 1445 au château de Comines, près Meuny, d'une noble et ancienne famille de Flandres. Son père mourut en 1454, lui laissant pour héritage des domaines considérables mais grevés d'hypothèques, avec la protection vaine et souvent trompeuse des ducs de Bourgogne. Le jeune Philippe eut de bonne heure le goût des études sérieuses et principalement de l'histoire. En 1464, il fut présenté à Charles, comte de Charolais, depuis duc de Bourgogne, le suivit dans la guerre *du bien public* et à la bataille de Montlhéry, opposant déjà la sagesse et la réflexion de ses conseils à la fougue impétueuse de Charles. Il était encore au service du duc lorsque Louis XI, en 1468, vint si imprudemment au château de Péronne, se mettre entre les mains de ce dernier. Comines contribua à sauver le roi des suites de sa fausse démarche. Cette circonstance le fit remarquer de Louis XI, qui résolut de le détacher de son rival et de se l'approprier. On a expliqué diversement cette défection ; on l'a quelquefois attribuée, sur la foi d'une anecdote peu authentique, à une insolence que Charles aurait punie d'un soufflet. Il paraît hors de doute aujourd'hui que Comines fut acheté, et qu'il trouva moyen de se vendre assez cher. Quoi qu'il en soit, le roi ne voulut plus désormais que Comines le quittât, et il le garda près de lui jusqu'à sa mort. Sous le règne suivant, Comines, nommé membre du conseil de régence, prit parti pour les princes contre Mme de Beaujeu ; il conserva néanmoins sa dignité jusqu'en 1487. Mais il avait fini par s'attirer tellement la colère de la cour, qu'il en fut chassé, comme il dit, *avec folles et rudes paroles*, par le

duc René de Lorraine. Il se retira à Moulins auprès du connétable de Bourbon qui le chassa au bout d'un an. Il alla frapper alors successivement à la porte des divers princes, trafiquant de ses services et de ses trahisons, fomentant les troubles et la guerre civile. Il fit tant qu'on découvrit ses trames; il fut arrêté et enfermé à Loches dans une de ces cages imaginées par Louis XI et qu'on appelait les *fillettes* du roi. « Le roy nostre maistre, raconte-t-il, avoit fait de rigoureuses prisons, comme cages de fer, et autres de bois, couvertes de plaques de fer par le dehors et par le dedans, avec terribles ferrures de quelque huict pieds de large, et de la hauteur d'un homme, et un pied plus..... Plusieurs depuis l'ont maudit, et moy aussi, qui en ay tasté, sous le roy de présent, l'espace de huit mois [1]. » On lui donna alors une prison moins étroite, et enfin il fut traduit devant le parlement qui, malgré sa défense habile, ses aveux, ses larmes et ses protestations de repentir, le condamna à dix ans d'exil et à la confiscation du quart de ses biens. Il se retira dans ses terres, profondément affecté de cette disgrâce : « Je suis venu, disait-il, à la grande mer, et la tempête m'a noyé. » il n'a pas raconté lui-même cette triste époque de sa vie; il n'y fait que de rares et courtes allusions.

Comines reparut pourtant bientôt après à la cour; il rentra dans les affaires publiques, fut un des négociateurs du traité de Senlis en 1493, prit part en 1494 à l'expédition d'Italie, où il rendit de grands services par son expérience consommée. Toujours nécessaire, mais toujours suspect, objet de l'antipathie particulière de Charles VIII qui l'accablait de duretés, méprisé de tous, froissé dans son ambition, trompé souvent malgré son habileté, il expia cruellement le crédit et la considération dont il avait joui sous Louis XI. Il tomba enfin dans une dernière disgrâce plus profonde que la première, et se retira dans sa terre d'Argenton, où il mourut le 13 octobre 1509, après treize ans de retraite absolue.

Quelques mots maintenant de l'ouvrage de Comines.

Ce sont encore des *Mémoires*. Il semble que cette forme historique tienne au caractère et à l'esprit de notre nation. « Le Français, dit un écrivain célèbre, réfléchit peu sur l'en-

[1] Liv. VI, ch. 12.

semble des objets ; mais il observe curieusement les détails, et son coup d'œil est prompt, sûr et délié : il faut toujours qu'il soit en scène, et il ne peut consentir, même comme historien, à disparaître tout à fait. Les mémoires lui laissent la liberté de se livrer à son génie. Là, sans quitter le théâtre, il rapporte ses observations, toujours fines, et quelquefois profondes [1]. » Une partie de ces observations peuvent s'appliquer à Comines. Il n'eût pas eu peut-être la force de s'élever à ces considérations générales qui sont comme l'âme de l'histoire, et qui souvent aussi ont l'inconvénient de l'égarer et de la faire tomber dans l'esprit de système. Mais, à mesure que les événements se présentent sous sa plume, il remonte à leurs causes, prévoit leurs conséquences, et, à l'aide de ces deux points de vue, les juge d'une manière ferme et sûre. Il ne s'intéresse pas aux faits pour eux-mêmes, comme Froissart, mais pour l'enseignement qui en ressort ; il ne se borne pas à regarder, il veut comprendre ; il oublie le costume, il étudie l'homme, il le suit dans toutes ses intrigues, saisit le fil de toute sa conduite, raisonne enfin au lieu de peindre. L'occasion était belle pour exercer sa sagacité. Jamais la politique n'avait été moins en dehors. Tout se faisait par une puissance inconnue, humble et pacifique, contre laquelle venaient échouer chaque jour l'orgueil et l'emportement de quelque seigneur imprudent. Comines assistait à tout; il voyait jouer toutes les machines les plus secrètes et les plus criminelles de l'astucieux Louis XI. Son âme impartiale ou indifférente n'était émue de rien. Son récit ne révèle jamais le moindre sentiment de pitié ou de haine; il regarde du même œil bourreaux et victimes; il pense sur les crimes politiques comme Machiavel; il les apprécie en homme d'affaires et non en moraliste, il les condamne ou les absout suivant le succès. Il se borne néanmoins à excuser les mauvaises actions, il ne les conseille jamais; et sous ce rapport au moins son livre est plus moral que sa conduite. Quoique sa situation lui imposât de la complaisance pour Louis XI, s'il le loue, c'est moins par flatterie que par un respect et une admiration sincères. Bossuet appelle Louis XI « un des plus grands rois et des plus politiques qui ait jamais porté la couronne; »

[1] Châteaubriand, *Génie du Christianisme*, 3e part., liv. III, ch. 4.

Comines pouvait donc admirer ce prince; il a eu le tort de l'estimer et de l'aimer; c'était un peu le crime d'un siècle sans moralité.

Les Mémoires de Comines se composent de huit livres, qui forment deux parties bien distinctes. La première comprend les six premiers livres et s'étend de 1464 à 1483, c'est-à-dire depuis l'arrivée de Comines à la cour du comte de Charolais jusqu'à la mort de Louis XI; elle fut écrite de 1488 à 1493. La seconde partie comprend les deux derniers livres. Ce sont de simples notes sur les guerres de Charles VIII en Italie, pendant les années 1494 et 1495. Comines les rédigea après sa disgrâce en 1497, et les adressa à Angelo-Cattho, archevêque de Vienne, qui devait écrire l'histoire de cette époque en langue latine.

Ces deux parties des Mémoires de Comines furent écrites dans des dispositions d'esprit bien différentes. Autant il avait apprécié la politique de Louis XI, autant celle de Charles VIII lui semblait frivole, capricieuse, inexplicable. Il ne voit qu'un moyen de se rendre compte des événements, c'est de recourir à l'intervention directe de Dieu. Ce point de vue religieux, qui prendra plus tard tant d'importance dans le *Discours sur l'histoire universelle*, est remarquable. Au reste, le ton de Comines est généralement élevé et noble; « il a, dit Montaigne, autorité et gravité, et sent partout son homme de bon lieu, élevé aux grandes affaires. »

Le style de Comines appartient encore à l'enfance de notre langue; mais il est déjà plus précis et plus net que celui de Froissard. Son expression est rarement vive et pittoresque; il est trop subtil et trop judicieux pour s'enthousiasmer d'un beau récit qui se présente à faire, et s'amuser aux phrases. Sa manière est simple et ferme, parce qu'il analyse.

« Entre tous ceux que j'ay jamais connus, le plus sage, pour soy tirer d'un mauvais pas, en temps d'adversité, c'estoit le roy Louis XI, nostre maistre : le plus humble en paroles et en habits, et qui plus travailloit à gagner un homme qui le pouvoit servir, ou qui luy pouvoit nuire. Et ne s'ennuyoit point d'estre refusé une fois d'un homme qu'il prétendoit gagner : mais y continuoit, en luy promettant largement, et donnant par effet argent et estats qu'il con-

noissoit qui luy plaisoient. Et ceux qu'il avoit chassez et deboutez en temps de paix et de prospérité, il les rachetoit bien cher quand il en avoit besoin, et s'en servoit: et ne les avoit en nulle haine pour les choses passées. Il estoit naturellement ami des gens de moyen estat, et ennemi de tous grands qui se pouvoient passer de luy [1]. »

Quelquefois cependant il sort de cet état impassible, il se sent ému malgré lui; alors son langage s'anime et approche de l'éloquence. Par exemple, après avoir décrit les *fillettes* du roi qui étaient « des fers très-pesans et terribles, pour mettre aux pieds, avec un anneau fort malaisé à ouvrir, comme à un carquan, une chaîne grosse et pesante, et une grosse boule de fer au bout, beaucoup plus pesante que n'estoit de raison, » il nous transporte tout à coup au château de Plessis-lès-Tours, où Louis XI « avant mourir se trouva en semblables et plus grandes prisons, et aussi plus grande peur eut que ceux qu'il y avoit tenus; laquelle chose, continue-t-il, je tiens à très grande grâce pour luy, et pour partie de son purgatoire, et le dis ainsi pour monstrer qu'il n'est nul homme, de quelque dignité qu'il soit, qui ne souffre, ou en secret, ou en public, et par espécial ceux qui font souffrir les autres. » Il nous décrit ensuite cette sombre maison de Plessis-lès-Tours, avec ses « gros barreaux de fer en forme de grosses grilles, ses quatre moineaux de fer, bons, grands et épais, aux quatre coins, ses broches de fer maçonnées dedans le mur, et qui avoient chacune trois ou quatre pointes. » Louis se fortifiait ainsi parce qu'il craignait que quelques seigneurs « prissent l'authorité, et le fissent vivre comme homme sans sens, et indigne de gouverner.

« La porte de Plessis ne s'ouvroit qu'il ne fût huit heures du matin, ny ne baissoit-on le pont jusques à ladite heure; et lors y entroient les officiers, et les capitaines des gardes mettoient les portiers ordinaires; et puis ordonnoient leur guet d'archers, tant à la porte que parmy la cour, comme en une place frontière étroitement gardée; et n'y entroit nul que par le guichet, et que ce ne fût du sceu du Roy, excepté quelque maistre d'hostel, et gens de cette sorte, qui n'alloient point devers luy. Est-il donques possible, s'écrie

[1] Hist. I, ch. 10.

ici Comines, de tenir un roy, pour le garder plus honnestement, et en étroite prison, que luy-même se tenoit? Les cages où il avoit tenu les autres avoient quelque huit pieds en quarré, et luy qui estoit si grand roy, avoit une petite cour de chasteau à se pourmener. Encore n'y venoit-il guères, mais se tenoit en la galerie, sans partir de là, sinon par les chambres, et alloit à la messe, sans passer par ladite cour. Voudroit-l'on dire que ce roy ne souffrît pas aussi bien que les autres? qui ainsi s'enfermoit, et se faisoit garder, qui estoit ainsi en peur de ses enfants, et de tous ses proches parens, et qui changeoit et envoit de jour en jour ses serviteurs qu'il avoit nourris, et qui ne tenoient bien en honneur que de luy, tellement qu'en nul d'eux ne s'ozoit fier, et s'enchaisnoit ainsi de si estranges chaînes et clostures? Il est vray que le lieu estoit plus grand que d'une prison commune, aussi estoit plus grand que prisonniers communs[1]. »

La partie des Mémoires relative à Louis XI se termine par un chapitre intitulé : « Discours sur la misère de la vie des hommes, et principalement des princes, par l'exemple de ceux du temps de l'autheur, et premièrement du roy Louys.» Comines s'arrête à cette conclusion : « A parler naturellement, comme homme qui n'a aucune littérature, mais quelque peu d'expérience et sens naturel, n'eût-il pas mieux valu à eux et à tous autres princes et hommes de moyen estat, qui ont vescu sous ces grands, et vivront sous ceux qui règnent, eslire le moyen chemin en ces choses? C'est à sçavoir moins se soucier, et moins se travailler, et entreprendre moins de choses, et plus craindre à offenser Dieu, et à persécuter le peuple, et leurs voisins par tant de voies cruelles, que j'ai assez déclarées par ci-devant, et prendre des aises et plaisirs honnestes? Leurs vies en seroient plus longues, les maladies en viendroient plus tard : et leur mort en seroit plus regrettée, et de plus de gens, et moins désirée : et auroient moins à douter à la mort. »

Ce dernier trait, comme on l'a dit, semble de Bossuet.

Nous finirons par une réflexion empruntée à M. de Châteaubriand. « Un chrétien, dit-il, a éminemment les qua-

[1] Liv. VI, ch. 12.

lités qu'un ancien demande de l'historien.... *Un bon sens pour les choses du monde, et une agréable expression* [1]. »

Comme écrivain de vie, Philippe de Comines ressemble singulièrement à Plutarque ; sa simplicité est même plus franche que celle du biographe antique. Plutarque n'a souvent que le bon esprit d'être simple ; il court volontiers après la pensée : ce n'est qu'un agréable imposteur en tours naïfs. A la vérité il est plus instruit que Comines, et néanmoins le vieux seigneur gaulois, avec l'Évangile et sa foi dans les ermites, a laissé, tout ignorant qu'il était, des mémoires pleins d'enseignement. Chez les anciens, il fallait être docte pour écrire ; parmi nous, un simple chrétien, livré, pour seule étude, à l'amour de Dieu, a souvent composé un admirable volume ; c'est ce qui a fait dire à saint Paul : « Celui qui, dépourvu de la charité, s'imagine être éclairé, ne sait rien. »

ÉLOQUENCE RELIGIEUSE AU MOYEN AGE. — SAINT BERNARD. — GERSON, ETC.

L'histoire de l'éloquence religieuse en France s'ouvre par un nom immortel, le nom de saint Bernard. Nous n'avons pas à considérer ici le souverain de la chrétienté au XIIe siècle, le réformateur des mœurs, l'arbitre des querelles politiques et religieuses ; nous n'avons pas à dire la pauvreté, la simplicité du cœur, le mépris des dignités, ni toutes ces vertus qui ont reçu au ciel leur récompense ; nous ne voulons envisager que le plus faible point de cette gloire immense, celui de l'éloquence. Non qu'on puisse toutefois séparer son génie de ses vertus, car le moine de Clairvaux ne fut un grand orateur que parce qu'il fut un grand saint, et il tira toute la force de son autorité de la pureté de son caractère. Soit qu'il soulève le monde catholique et l'entraîne à la croisade, soit qu'il prêche dans le cloître ses humbles religieux, c'est « le prédicateur invisible » qui parle par sa bouche et qui triomphe des cœurs. Du reste, il avait reçu d'en haut toutes les qualités nécessaires pour persuader. « Celui qui l'avait détaché du sein de sa mère pour l'œuvre de la prédication, dit un de ses biographes contemporains [2], lui avait donné,

[1] Lucien, *Comment il faut écrire l'histoire.* — [2] Geoffroy de Clairvaux.

dans un faible corps, une voix forte et capable de se faire entendre. Ses discours, toutes les fois que l'occasion se présentait de parler pour l'édification des âmes, étaient appropriés à l'intelligence, à la condition et aux mœurs de ses auditeurs. Il parlait aux campagnards comme s'il eût toujours vécu à la campagne, et aux autres classes d'hommes comme s'il eût consacré toute sa vie à l'étude de leurs œuvres. Docte avec les savants, simple avec les simples, riche des préceptes de la sagesse et de la perfection avec les hommes spirituels, il se mettait à la portée de tous, désirant de les gagner à Jésus-Christ. Combien Dieu l'avait doué heureusement pour calmer et persuader, et lui avait appris quand et comment il devait parler, soit qu'il dût consoler ou supplier, exhorter ou réprimander, ceux-là le sauront, à un certain point, qui liront ses écrits, moins cependant que ceux qui l'ont entendu; car telle était la grâce répandue sur ses lèvres, tels le feu et la véhémence de son élocution, que sa plume elle-même, si exquise qu'elle soit, n'en a retenu ni toute la douceur ni toute la chaleur. Le miel et le lait découlaient de sa langue, et néanmoins la loi de feu était dans sa bouche. C'est pour cela que, lorsqu'il parlait aux peuples de la Germanie, ces hommes, qui n'entendaient pas la langue qu'il parlait, étaient plus vivement émus au son de ses paroles, que lorsque les interprètes les plus habiles leur en expliquaient le sens; ils prouvaient bien leur émotion en se frappant la poitrine et par l'abondance de leurs larmes. »

Voici maintenant comment le même écrivain peint la personne du saint orateur : « Sa taille, bien qu'ordinaire, paraissait élevée à cause de l'élégance des formes; la grâce sévère, répandue sur son visage, tenait plus de l'esprit que de la chair; elle était comme le signe extérieur de la beauté de son âme : une certaine pureté angélique et la simplicité de la colombe rayonnaient dans ses yeux; une légère teinte colorait ses joues, et une chevelure blonde tombait sur son cou d'une blancheur éblouissante; son corps amaigri portait les traces, de ses austérités, et semblait, dans sa légèreté, l'enveloppe d'un pur esprit. Ce corps, pour ainsi dire intellectuel, favorisait la pieuse confiance qui voyait dans saint

Bernard un interprète et un envoyé de Dieu, et peut être compté parmi les prestiges de son éloquence. » Les sermons de saint Bernard sont de deux sortes. Il fit les uns pour l'instruction des moines confiés à sa direction; il prononça les autres devant le peuple en différentes circonstances. Ces derniers furent nécessairement prononcés en langue vulgaire. C'est en langue vulgaire que saint Bernard prêcha la croisade en France et en Allemagne, seul en France, en Allemagne avec des interprètes qui traduisaient sur-le-champ ses discours. Malheureusement aucun des monuments de cette éloquence populaire ne nous est parvenu. Tous les auditeurs se croisaient, pas un d'eux ne songeait à recueillir la parole éloquente qui le maîtrisait. On ne trouve donc parmi les œuvres de saint Bernard que les sermons qu'il adressait à ses moines; et il paraît évident aujourd'hui que ce sont des traductions du latin. Ils sont au nombre de trois cent quarante. Quatre-vingt-six s'adaptent au cours de l'année ecclésiastique, quarante-trois roulent sur la Vierge Marie et sur les saints, cent vingt-cinq sur divers sujets, quatre-vingt-six sur le Cantique des Cantiques. « Voilà sans doute beaucoup de discours; mais ils ont en général fort peu d'étendue : par exemple, les quatre-vingt-six sermons de la première série n'occupent que cent dix-neuf pages; en sorte que leur longueur moyenne n'est pas même d'une page et demie [1].

L'éloquence de saint Bernard offre une variété féconde qui répand dans tous ses écrits un charme inépuisable et toujours nouveau. Tour à tour forte et douce, véhémente et tempérée, triomphante comme une voix du ciel, ou profondément mélancolique comme les plaintes qui s'élèvent sans cesse de la terre, elle raisonne, elle s'indigne, elle foudroie; ou bien elle exhale les soupirs d'un cœur percé du glaive de la douleur; ou bien encore elle s'élève suave et pure et semble un écho répétant dans cette vallée de larmes les concerts des anges. Écoutons le saint orateur dans quelques-uns de ses sujets de prédilection. C'est d'abord la naissance du Christ et son enfance divine: « Ke dottes-tu, o tu

[1] Daunou, art. Saint Bernard, dans l'*Histoire littéraire de France*, continuée par l'Institut, t. XIII, p. 178.

hom. Porkai trembles-tu davant la fazon notre Signor qui vient? Il vient, ne nues por jugier, mais por salveir la terre. Zayenaier tenhortat li fel et li non feaules sers ke tu par larencin presisses la royale corone et si la mesisses en ton chief. Quant tu repris fus el larencin, porkai ne dottesses-tu ou porkai ne fuesses-tu de davant sa fazon? Il at iai dembleit son espeie enfueye. Tu es or en exil ou tu mainius ton pain en la sueur de ton vis; et li voiz est oye en terre ke li sire toz poxanz vient. Ou te torneras-tu de son espirit? Et ou furas-tu de davant sa fazon? Ne fuir mies. Ne dotteir mies. Il ne vient mies a armes. Il te requiert ne mies por dampneir, mais por salveir [1], etc. (O homme, que crains-tu? Pourquoi trembler à la face du Seigneur qui s'approche? Il vient, non pour juger, mais pour sauver la terre. Jadis un serviteur infidèle t'a persuadé d'enlever furtivement le diadème royal pour en ceindre ta tête. Surpris dans ton larcin, comment n'aurais-tu pas tremblé? Comment ne pas éviter la face du Seigneur? Peut-être portait-il déjà le glaive flamboyant. Maintenant tu vis dans l'exil, et tu trempes des sueurs de ton visage le pain qui te nourrit. Et voici qu'une voix a été entendue sur la terre annonçant la venue du maître du monde. Où iras-tu pour éviter le souffle de son esprit? Où fuiras-tu pour ne pas rencontrer son visage? Garde-toi de fuir, garde-toi de trembler. Il ne vient pas armé, il ne cherche pas pour punir, mais pour délivrer; et pour que tu ne dises pas encore une fois : « J'ai entendu ta voix et je me suis caché; » le voilà enfant et sans voix, et si ses vagissements doivent faire trembler quelqu'un, ce n'est pas toi. Il s'est fait tout petit, et la Vierge sa mère enveloppe de langes ses membres délicats, et tu trembles encore de frayeur! Mais tu vas savoir qu'il ne vient pas pour te perdre, mais pour te sauver; non pour t'enchaîner, mais pour t'affranchir, car il combat déjà contre tes ennemis. Par la vertu et la sagesse de Dieu, il met le pied sur le cou des grands et des superbes). » Ailleurs ce langage si noblement, si pieusement affectueux, s'épure et s'attendrit encore pour célébrer le nom béni de la mère du Sauveur. « Le nom de la Vierge était Marie. Ajoutons quelques mots sur ce nom qui signifie étoile de la mer, et convient parfaite-

[1] In nat Dom., serm. I.

ment à la Vierge sainte qui porta Dieu dans son sein. C'est avec raison qu'on la compare à un astre : car de même que l'étoile envoie ses rayons sans être altérée, la Vierge enfante un fils sans rien perdre de sa pureté. Le rayon ne diminue pas la clarté de l'étoile, de même que le fils n'enlève rien à l'intégrité de la Vierge. Elle est donc cette noble étoile de Jacob, dont le rayon illumine l'univers entier, dont la splendeur éclaire les hauts lieux et pénètre les abîmes. Elle parcourt la terre, échauffe les âmes plus que les corps, vivifiant les vertus et consumant les vices. Elle est cette étoile brillante et élevée au-dessus de la mer immense, étincelante de vertus, rayonnante d'exemples. Oh ! qui que tu sois, qui comprends que dans le cours de cette vie tu flottes au milieu des orages et des tempêtes plutôt que tu ne marches sur la terre, ne détourne pas les yeux de cette lumière, si tu ne veux pas être englouti par les flots soulevés. Si le souffle des tentations s'élève, si tu cours vers les écueils des tribulations, lève les yeux vers cette étoile, invoque Marie. Si la colère ou l'avarice, ou les séductions de la chair font chavirer ta frêle nacelle, lève les yeux vers Marie. Si le souvenir de crimes honteux, si les remords de ta conscience, si la crainte du jugement t'entraîne vers le gouffre de la tristesse, vers l'abîme du désespoir, songe à Marie; dans les périls, dans les angoisses, dans le doute, songe à Marie, invoque Marie : qu'elle soit toujours sur tes lèvres, toujours dans ton cœur; à ce prix, tu auras l'appui de ses prières, l'exemple de ses vertus. En la suivant, tu ne dévies pas; en l'implorant, tu espères; en y pensant, tu évites l'erreur; si elle te tient la main, tu ne peux tomber; si elle te protége, tu n'as rien à craindre; si elle te guide, point de fatigue; et sa faveur te conduit au but, et tu éprouves en toi-même avec quelle justice il est écrit : « Et le nom de la Vierge était Marie [1]. » Ici, nous sortons un peu de notre cadre. Les paroles que nous venons de citer n'appartiennent pas à la littérature française proprement dite, elles sont traduites du latin; mais nous ne pouvions, en parlant de saint Bernard, laisser dans l'ombre les plus belles pages qui soient parties de sa main; et nous ne saurions en oublier quelques autres encore où se réfléchissent l'énergie et la

[1] De laud. virg. Mar., hom. II.

sensibilité de son âme. Sans parler de ces passages nombreux où il tonne avec tant de force contre la corruption des grands, contre les vices du clergé lui-même, où il déplore avec amertume les maux qu'enfantent la cupidité et l'ambition, la dissolution et l'hypocrisie; quel zèle! quelle véhémence! quelle sainte indignation quand la foi est en péril! comme il s'arme du glaive de la parole! comme la loi de feu est sur ses lèvres! « Qu'y a-t-il ici, s'écrie-t-il au sujet de certaines propositions d'Abélard, de plus insupportable, ou le blasphème ou l'arrogance? Quoi de plus damnable, la témérité ou l'impiété? Ne serait-il pas plus juste de fermer par le baillon une pareille bouche que de la réfuter par le raisonnement?.... » Écoutez maintenant, ce n'est plus l'hérésie qu'il faut abattre; il s'agit de délier les chaînes du monde qui retenaient loin de Dieu un jeune homme que Dieu voulait pour lui; il s'agit de gagner à la vie religieuse le jeune Foulques que son oncle avait enlevé au cloître par l'appât des honneurs et des plaisirs : « Tu ne peux pas, lui dit-il, boire en même temps au calice du Seigneur et à la coupe du démon. La coupe du démon, c'est la superbe, l'invective et l'envie; c'est la crapule et l'ivresse, et lorsque cette impure liqueur a rempli ton esprit ou ton ventre, il n'y a plus de place pour le Christ. Ne t'étonne pas de mes paroles : ce n'est pas dans la maison de ton oncle que tu peux t'enivrer au calice du Seigneur. Pourquoi? c'est que c'est une maison de délices; de même que l'eau et le feu ne peuvent rester ensemble, les délices de la chair et de l'esprit ne souffrent pas d'être unies. Le Christ, en voyant cette ivresse des sens, ne daigne pas approcher de vos âmes son breuvage plus doux que le miel. » Quelquefois il a des antithèses sublimes qui ont dû inspirer Pascal et Bossuet : « Le voilà, dit-il en parlant de Jésus-Christ, le voilà comme le dernier des hommes, homme de douleurs que Dieu frappe et humilie; est-il rien de plus bas et de plus élevé? O humilité! ô grandeur! Opprobre de l'humanité et gloire des anges! un tel sacrifice sera-t-il sans vertu? » Et plus loin, dans le même sermon, n'est-ce pas encore un modèle dont ces grands écrivains ont retenu quelques traits que ce tableau de la condition humaine? « Nous sommes engendrés dans l'ordure, réchauffés

dans les ténèbres, enfantés dans la douleur. Avant de venir au jour, nous chargeons nos misérables mères; en sortant de leur sein, nous les déchirons comme des vipères, et c'est merveille que nous ne soyons pas nous-mêmes déchirés. Notre premier cri est un cri de douleur, et à juste titre, puisque nous entrons dans la vallée des pleurs, où nous éprouvons que la sentence du saint homme Job nous est applicable de tout point: *L'homme est né de la femme, sa vie est courte et pleine de beaucoup de misères.* L'homme, dit-il, est né de la femme; quoi de plus vil? Et de peur que par hasard il ne se flatte dans l'espérance des voluptés des sens, dès son entrée dans le monde, il reçoit le terrible avis du départ, lorsqu'on lui dit : *La vie est courte;* et qu'il ne s'imagine pas que ce petit espace entre sa venue et sa sortie est libre pour lui. *Elle est pleine,* dit-il, *de beaucoup de misères.* Oui! dis-je, misères nombreuses, innombrables misères, misères du corps, misères du cœur, misères pendant le sommeil, misères pendant la veille, misères de tous côtés [1]. »

Mais, après avoir entendu saint Bernard gémir si éloquemment sur les maux de l'humanité, il faut l'entendre déplorer la mort d'un frère aimé, lorsque, vaincu par la douleur, il ne peut plus contenir cette tendresse naturelle qui brûlait dans son âme, et que le zèle apostolique avait cachée longtemps sans l'étouffer. Nulle part la puissance pathétique de son talent ne se montre mieux que dans cette oraison funèbre. Gérard avait pris part, sous la direction de son frère, à l'administration de Clairvaux, et plus tard il l'avait accompagné dans ses courses évangéliques à travers l'Italie (1138). C'est au retour de ce voyage que Gérard mourut. Saint Bernard dissimula sa douleur, il assista l'œil sec aux funérailles de son frère; mais son courage était vaincu: quelques jours après, il monta en chaire comme pour développer un verset du cantique des cantiques. Bientôt les paroles lui manquèrent sur le texte qu'il avait choisi, et la pensée qui l'oppressait éclatant malgré lui: « Pourquoi dissimuler, s'écria-t-il, quand le feu que je cache en moi-même brûle ma poitrine et dévore mes entrailles?.... Qu'y a-t-il de commun

[1] Serm. *de pass. Domini.*

entre ce cantique et moi qui suis dans l'amertume ?.... J'ai fait violence à mon cœur et j'ai dissimulé jusqu'ici, de peur que l'affection ne parût triompher de la foi... Mais cette douleur refoulée a poussé des racines plus profondes; elle est, comme je le sens, devenue plus cuisante, parce qu'elle n'a pas trouvé d'issue. Je l'avoue, je suis vaincu, il faut que ce que je souffre au dedans paraisse au dehors, mais que ce soit sous les yeux de mes fils qui, connaissant la perte que j'ai faite, doivent juger ma douleur avec plus d'indulgence et lui porter de plus douces consolations.

« Vous savez, ô mes fils, à quel point ma douleur est juste, et digne de pitié le coup qui m'a frappé. Car vous avez vu combien était fidèle le compagnon qui me délaisse sur la route où nous marchions ensemble, quelle était la vigilance de ses soins, l'activité de ses travaux, la douceur de ses mœurs. Est-il quelqu'un qui me soit si nécessaire? Quelqu'un qui m'aime aussi tendrement? Il était mon frère par la naissance, mais plus encore par la religion. Je vous en supplie, plaignez ma destinée, vous qui saviez tout cela. J'étais faible de corps et il me soutenait, pusillanime et il me fortifiait, paresseux et négligent et il me réveillait, sans prévoyance et sans mémoire, et il m'avertissait. Pourquoi m'as-tu été arraché? pourquoi m'es-tu enlevé, toi dont l'âme se confondait avec la mienne, homme selon mon cœur! Nous nous sommes aimés pendant la vie : comment sommes-nous séparés dans la mort? Amère séparation que la mort seule pouvait accomplir! Car comment me quitterais-tu, vivant, pendant ma vie? Cet horrible divorce est tout entier l'ouvrage de la mort. Quel autre que la mort, ennemie de toute douceur, n'aurait épargné le lien si doux de notre mutuel amour? O mort! tu as bien réussi, puisque, d'un seul coup, ta fureur a frappé deux victimes..... Son âme et mon âme, son cœur et mon cœur, continue-t-il, étaient un seul cœur, une seule âme; le glaive qui l'a traversée l'a partagée par le milieu. Le Ciel a reçu l'une de ces moitiés, l'autre est demeurée dans la fange; et moi, moi qui suis cette misérable portion privée de la meilleure partie d'elle-même, on me dira : Ne pleurez point? Mes entrailles ont été arrachées de mon sein, et l'on me dira : Ne souffrez point? Je souffre, et je

souffre malgré moi, parce que mon courage n'est pas un courage de pierre, parce que ma chair n'est pas de bronze; je souffre et je me plains, et ma douleur est toujours devant moi. » Mais quand il a exhalé cette longue plainte, il trouve une action de grâces à adresser au Ciel. Il se rappelle que, lorsque son frère était mourant en Italie, il n'avait demandé à Dieu que de donner à Gérard la force de terminer son voyage et de ne le rappeler à lui qu'après leur retour à Clairvaux : « Seigneur, s'écrie-t-il en terminant, tu m'as exaucé ! Il s'est rétabli, et nous avons achevé la tâche que tu nous avais imposée; nous sommes revenus, la joie dans le cœur, et chargés de nos trophées pacifiques. J'avais presque oublié notre convention, mais tu te l'es rappelée..... J'ai honte de ces sanglots qui m'accusent de prévarication; il suffit, tu as repris ton bien, tu as réclamé ton serviteur. Ces pleurs marquent le terme de mes paroles; c'est à toi, Seigneur, de marquer le terme et la mesure de mes larmes. »

Les passages que nous venons de citer suffisent pour donner une idée exacte de l'éloquence de saint Bernard. « Le rhéteur paraît quelquefois à côté de l'orateur; mais il ne l'efface pas, parce que la vérité du sentiment, la grandeur des idées et la vigueur logique subsistent sous la recherche de l'expression. Pour le langage, saint Bernard suit l'école de saint Augustin plutôt que celle de Cicéron. Il cherche les effets non-seulement dans le contraste des idées, mais dans le rapport des sons qui redouble le choc des antithèses. Au reste, la forme antithétique est si naturelle à la pensée de saint Bernard, qu'elle paraît spontanée. Quoi qu'il en soit de ces défauts, si l'on rapproche la vie et les œuvres du saint docteur, on n'hésite pas à rappeler l'antique définition de l'orateur. Sa parole est puissante parce qu'elle est sincère; il vise moins à se faire applaudir qu'à persuader et à toucher. Toutefois, il était habile à exciter les applaudissements comme les sanglots. Il savait aussi qu'il faut joindre à l'autorité de la parole les exemples d'une vie irréprochable, c'est lui qui nous le dit : « Un pasteur qui possède la science sans pratiquer la vertu, fait moins de bien par la fécondité de sa doctrine que de mal par la stérilité de sa vie. » On peut dire enfin de saint Bernard, que

c'est l'expression la plus élevée du véritable esprit chrétien, et la plus pure lumière d'un siècle auquel n'ont manqué ni les grands talents, ni les grands caractères [1]. »

A la fin du XIV[e] siècle et au commencement du XV[e], nous trouvons encore dans l'éloquence religieuse un nom illustre; c'est celui de Jean Charlier de Gerson, l'auteur présumé de l'*Imitation de Jésus-Christ*, le disciple de Pierre d'Ailly, et son successeur en qualité de chancelier de l'Université et de chanoine de Notre-Dame. Gerson parut avec éclat au concile de Pise, et ce fut pendant la tenue de cette grande assemblée ecclésiastique qu'il publia son livre *De auferibilitate papæ*, dans lequel il reconnaissait à l'Église assemblée une suprématie sur l'autorité papale. Au concile de Constance, il dirigea toutes les délibérations et mérita d'être proclamé *le plus excellent docteur de l'Église*. Il attaqua avec énergie les erreurs de Jean Hus, et parvint à retirer de l'hérésie Mathieu Grabon. Plus tard, accusé lui-même d'avoir avancé des propositions peu orthodoxes, il jugea prudent de se réfugier en Allemagne. De retour en France, il se fixa à Lyon. Là, chaque jour, dans l'église Saint-Paul, il enseignait les petits enfants, ne leur demandant pour salaire que de vouloir bien, tous les matins, répéter de leurs voix innocentes cette prière : « Seigneur, ayez pitié de votre pauvre serviteur Gerson ! » Il mourut dans l'accomplissement de ce saint devoir, le 12 juillet 1429.

Il existe de Gerson, outre ses ouvrages en latin, où il parle le langage de ceux qu'il appelle les *grands clercs*, un certain nombre de sermons encore inédits, qui s'adressent aux *simples gens*, et par conséquent sont écrits en français. Voici le fragment d'un sermon sur la Passion, publié par M. Nisard. Il intéresse toutes les mères au redoutable mystère, en représentant les adieux de Marie à Jésus prêt à faire « son dernier voyage en Jhérusalem, le voyage à sa douloureuse mort. Adieu, mon filz, lui fait dire Gerson, adieu ma seulle joye, mon seul confort ! Et ne vous verré-je jamais icy ! — En disant ainsi, ou par adventure en sillence ou en soub-gémissements, en soupirs et en plainctes langoureuses, pour ce que la douleur empeschoit de parler, vous

[1] M. Géruzez, *Essais d'histoire littéraire*.

mère piteuse, comme je puis religieusement pencer, embrassiez vostre filz, le plus bel de tous aultres. Le doux aignel innocent et sans amertume s'en alloit à occision, combien qu'il fust celuy qui est Dieu benoist en trinité. Vous l'embrassiez tendrement et encliniez vostre face espleurée sur ses espaules ou sur son chaste visaige; puis repreniez vigueur, et commanciés à dire : Adieu, beau filz ! adieu, hélas ! mon filz. Mes mon père, mon seigneur et mon Dieu, toutes choses sont en vostre puissance. Je suis vostre mère désollée, vostre petite ancelle, laquelle vous avez tant digné aimer et honorer de vostre seule grâce sans mes mérites. Je vous supplie, ayez merci de celle mère, et demourez pour cette feste avecques nous icy en Bethanie, pour eschever (éviter) la fureur des traictres Juifs qui vous quièrent livrer à mort, et desjà vous ont voullu lapider au temple. Vous le savez; je vis les pierres. Las ! et quelle paour ! ils les venoient jà pour vous lapider et jecter, si vostre divine puissance ne vous en eust délivré. Pareillement vous pouvez vous échapper à présent. Toutefois, sire, soit faict non pas ainsi que je veulx, mais ainsi que vous voullez. Soit faict tout à vostre ordonnance et plaisir [1]. »

De Gerson nous tombons à des prédicateurs sans goût, sans éducation, et trop souvent sans instruction; voici à peu près de quoi se composaient leurs sermons, qui sont en partie perdus : le texte, un long exorde, l'*Ave Maria;* puis deux questions, l'une théologique, où l'on rapportait les sentiments des maîtres de l'école, l'autre juridique, tirée tantôt du droit canon, tantôt du droit civil, avec force citations de lois, comme s'il s'était agi d'un plaidoyer. Ces questions vidées, et souvent elles étaient sans rapport avec le sujet principal, on avait les deux tiers du discours. Alors commençait la division générale, toujours en deux parties qui finissaient par des syllabes du même son pour former une espèce de cadence. Puis venaient les subdivisions; après quoi l'orateur terminait brusquement, en ayant ordinairement soin de rappeler le texte pour montrer qu'il ne s'était pas écarté de son sujet.

Il paraît néanmoins que le prédicateur se défiait de son

[1] V. M. Nisard.

éloquence; pour réveiller l'attention de ses auditeurs, il intercalait dans ses sermons des *hem, hem*, qu'il plaçait comme en vedette. Il avait un autre moyen de se faire écouter, c'était de crier et de frapper du pied[1]; c'était donner un peu trop d'importance à cette quatrième partie de l'éloquence qu'on appelle l'*action*. Parmi les prédicateurs de ce genre qui furent le plus en vogue, il faut nommer Olivier Maillard, qui prêchait sous Louis XI, et Ménot, qui vécut sous Louis XI, Charles VIII, Louis XII et François Ier. Nous ne parlerons pas de l'Italien Gabriel Barelète. Il eut sans doute une grande réputation, puisqu'on disait de lui: *Nescit prædicare qui nescit bareletare;* il paraît au moins qu'il avait parfois de l'énergie, à en juger par cette phrase qu'il adresse à certaines femmes mondaines: « O vous qui êtes les femmes de ces riches et de ces usuriers, si l'on mettait vos robes de soie sous le pressoir, le sang des pauvres en sortirait. » Mais Barelète n'a rien écrit en français. Nous nous bornerons donc à dire un mot de Maillard.

Olivier Maillard naquit en Bretagne, dans la première moitié du XVe siècle. Il fit profession chez les frères mineurs ou cordeliers, et après avoir pris, à Paris, le bonnet de docteur en théologie, il prêcha en France et dans les pays voisins, avec beaucoup d'audace et de témérité. Les grands et les princes se pressaient à ses sermons, espérant sans doute l'intimider. Mais aucune considération ne mettait à l'abri de ses attaques. Marchands, ouvriers, avocats, médecins, juges, nobles, seigneurs, vilains, femmes, ecclésiastiques, religieux, prélats, personne n'échappait à ses âpres censures. On raconte un fait qui prouve son intrépidité. Un valet de chambre de Louis XI l'ayant averti que ce monarque, irrité de la violence de ses sermons, le ferait jeter à la rivière: « Va lui dire, répondit le religieux, que j'arriverai plus tôt au ciel par eau que lui avec ses chevaux de poste. » C'était une allusion aux relais de la poste que le roi venait d'établir en France.

On possède d'Olivier Maillard: l'*Instruction et consolation*

1 Dans ce qui nous reste des sermons de ce temps, les morceaux principaux sont presque toujours précédés des mots: *clama*, crie; ou *percute pedibus, percute pede*, frappe du pied, etc.

de la vie contemplative; un sermon très-curieux sur le jour de la Pentecôte, dans le début duquel il cite plusieurs vers; *le Sentier du paradis*, espèce d'instruction rimée; la *Confession du frère Olivier,* une *chanson piteuse*, sur l'air : *Bergeronnette savoisienne*, qu'il chanta, à ce que l'on croit, dans un sermon, peu de temps avant sa mort; divers autres ouvrages, et un sermon qui fut prêché à Bruges, l'an 1500, le cinquième dimanche de carême [1]. Nous allons en donner un extrait.

Après l'*Ave Maria*, le prédicateur continue : « Quanto majus est peccatum, tanto major debet esse contritio (plus le péché est grand, plus grand doit être le repentir), dit le glorieux ami de Dieu, monseigneur saint Bonaventure, et dit bien.

« Qu'en dictes-vous, dames, serez-vous bonnes théologiennes? Et vous aultres gens de court, que vous semble-il? Metterez-vous la main à l'œuvre? Vous y devez le guet, dictes-moy par vostre ame, s'il vous plaist, avez-vous point paour d'estre damnez? — Et frère, direz-vous, pourquoy serons-nous damnez? Ne véez-vous pas que nous sommes si soigneulx de venir en vos sermons tous les jours, et puis nous alons à la messe, nous jeusnons, nous faisons des aulmons, nous disons tant d'oraisons, Dieu aura pitié de nous et nous exaulcera. — Seigneurs, vous dictes bien, mais vous ne dictes point tout, je vous asseure, seigneurs. Si vous estes en péchié mortel, Dieu ne vous exaulcera pas en vos prières et oraisons.... »

Ici l'orateur développe cette vérité, qu'il ne faut qu'un seul péché pour détruire toutes les bonnes œuvres; puis il s'écrie : « Qu'est-il de vous aultres qui en rompez tant tous les jours? A qui commenceray-je le premier? à ceulx qui sont en ceste courtine [2] : le prince et *sua altese* la princesse. Je vous asseure, seigneur, qu'il ne souffit mye d'estre bon homme, il faut estre bon prince, il faut faire justice, il faut regarder que vos subjectz se gouvernent bien. Et vous, dame la princesse, il ne souffit mye d'estre bonne femme, il faut avoir regard à vostre famille, qu'elle se gouverne

[1] V. M. Tissot, *Littérature*. — [2] Le dais sous lequel était assis l'archiduc Philippe Ier dit le Beau, fils de l'empereur Maximilien et de Marie de Bourgogne.

bien selon droit et raison. J'en dictz autant à tous aultres de tous estats..... »

Dans la seconde partie de son sermon, il fait quatre divisions de ceux qui viennent entendre la parole de Dieu.

« Les premiers ceulx qui viennent synon pour reprendre le prescheur ou pour veoir ceulx qui sont au sermon. Les seconds ceulx qui oyent preschier et n'en retiennent riens et n'en font conte. Le tiers sont ceulx qui oyent et retiennent, mais ne s'amendent point pourtant, et toutes ces trois manières de gens s'en vont avec les dyables. Les quatriesmes sont ceulx qui oyent et retiennent et mettent la doctrine à exécution et s'amendent; ceulx-cy sont de la part de Dieu et profitent au sermon. Or levez les esprits, qu'en dictes-vous, seigneurs? Estes-vous de la part de Dieu? Le prince et la princesse, en estes-vous? baissez le front. Vous aultres gros fourrez, en estes-vous? baissez le front. Les chevalierz de l'ordre, en estes-vous? baissez le front. Gentilzhommes, jeunes gaudisseurs, en estes-vous? baissez le front. Et vous, jeunes dames de court, en estes-vous? baissez le front. Vous estes escriptes au livre des damnez. Vostre chambre est toute marquée avec les dyables. Dictesmoy, s'il vous plaist, ne vous estes-vous pas myrées aujourd'huy, lavées et espoussetées?— Oy bien, frère, à ma voulenté que vous fussiez aussi soigneuses de nectoyer vos âmes....

« Or levez les esprits, qu'en dictes-vous, seigneurs? Regardez-moy tous. Estes-vous là, les usuriers, plains d'avarice? Certes, il fault restituer; et ne souffit pas de dire: « Je ferai dire des messes, je donnerai pour l'amour de « Dieu; » il fault rendre les biens à ceulx à qui ilz sont, ou jamais n'entrerez en Paradis. Baillifz, escouttestetes, escabins et toutte telle manière de buillon qui composez les povres gens, et ne laissez vos rapines ne péchiez, pour preschement ou doctrine que vous oyez. Seigneurs, vous estes durs; mais vous trouverez plus dur que vous. —Quel remède, frère? — Il fault laissier vos péchiez et rendre à chacun ce qui luy appartient. Vous y penserez, Dieu vous en doint la grâce. »

A part le manque de convenance, les personnalités, ce

morceau n'est pas sans mérite ; il suffirait d'un léger changement pour en faire une page digne de la chaire. Après tout, il n'en est pas d'un sermon comme d'un discours académique ; le meilleur est celui qui opère le plus de conversions. Un jour, un pauvre missionnaire félicitait Bourdaloue de ses succès dans la prédication de la parole sainte : « Il est vrai, reprit celui-ci, qu'on vient m'écouter avec assez d'empressement; mais on vole à mes sermons les bourses que l'on rend aux vôtres. »

HISTOIRE DU THÉATRE AU MOYEN AGE.

Il serait difficile de marquer avec précision l'époque où l'on vit pour la première fois en Europe la représentation d'une pièce en langue vulgaire ; mais ce que l'on sait aujourd'hui c'est que le génie dramatique ne s'est pas subitement réveillé en France au XII[e] ou XIV[e] siècle après un sommeil de sept à huit cents ans. Jusqu'à ces dernières années on s'en était tenu à l'opinion de Boileau :

> Chez nos dévots aïeux le théâtre abhorré
> Fut longtemps dans la France un plaisir ignoré.
> De pèlerins, dit-on, une troupe grossière
> En public à Paris y monta la première;
> Et, sottement zélée en sa simplicité,
> Joua les saints, la Vierge et Dieu par piété.

Boileau veut parler des confréries de la Passion. Mais « avant ces pieuses associations laïques, ou mi-parties de laïques, d'autres associations avaient accompli une œuvre de même nature. Un autre système avait fourni sa course et satisfait les imaginations populaires, toujours avides de plaisirs scéniques et des émotions du drame. Les mystères, les moralités, les sotties, représentées par les soins des corporations de métiers ou aux frais des compagnies de judicature, sur nos places publiques et dans les salles de nos maisons de ville, sont une des formes les plus récentes de l'art théâtral, et, par conséquent, ne sauraient être considérés comme l'origine directe et véritable du théâtre tel que nous le voyons[1]. » Selon le critique à qui nous empruntons ces observations, cette prétendue origine du théâtre n'est que la fin d'un sys-

[1] M. Magnin, *les Origines du théâtre moderne*.

tème dramatique antérieur. La religion chrétienne, en se substituant au paganisme et en détruisant ses souvenirs, ne pouvait extirper du cœur des grands et du peuple la passion des fêtes et des représentations scéniques. Toujours ingénieuse dans le choix des moyens qu'elle emploie pour sauver les âmes, au lieu de combattre inutilement cet instinct dramatique qu'elle voyait si fort, elle résolut de s'en emparer, de le diriger vers les choses saintes, de le faire servir à augmenter l'attrait des cérémonies de l'Église. De là le drame hiératique, qui remplit tout le moyen âge, et parcourt trois phases successives : 1° l'époque de la coexistence du polythéisme et du christianisme; 2° l'époque de l'unité catholique; 3° l'époque de la participation des laïques aux arts exercés jusque-là par le clergé seul.

La première de ces périodes, qui s'étend du Iᵉʳ au VIᵉ siècle et que M. Magnin appelle époque romaine, n'a pas laissé de monument où la langue romane pût être employée en tout ni en partie, car cette langue n'existait pas encore; la seconde période va du VIᵉ au XIIᵉ siècle, et nous offre vers la fin quelques pièces où la langue vulgaire entre pour une part considérable; la troisième ne finit qu'au XVIᵉ siècle, au moment où la Renaissance vient opérer une révolution générale dans toutes les parties de la littérature.

Le plus ancien mystère dans lequel on retrouve des parties en langue vulgaire est celui qui a pour titre : *Les vierges sages et les vierges folles.* Il se compose presque entièrement de latin rimé comme le latin des proses de l'Église; le reste est en langue et en rimes romanes. Quant au sujet, c'est d'abord le récit de l'Évangile dialogué. Les vierges sages entrent au festin avec l'époux; les vierges folles sont jetées dans les ténèbres extérieures. Alors paraissent tous les personnages de l'ancienne loi, Israël, Moïse, Isaïe, etc., qui ont prédit la venue du Messie et qui reproduisent leurs prophéties. Virgile et la Sibylle viennent joindre leurs oracles à ceux de ces hommes saints. La pièce se termine par ce qu'on appelait les *Benedicamus,* c'est-à-dire les chants de joie et de bénédiction en l'honneur de notre Seigneur. Le mystère est du XIᵉ siècle.

Le mystère de *la Résurrection du Sauveur,* que l'on croit être de la seconde moitié du XIIᵉ siècle, n'offre plus, au moins

dans le fragment qui a été publié, que des vers en langue romane. C'est le plus ancien et le seul mystère connu jusqu'à présent qui s'ouvre par un *prologue* ou plutôt par une description de la mise en scène. Ce prologue était-il destiné à être *récité* avant la représentation, ou bien n'était-il ajouté à l'œuvre dramatique que lors de sa transcription? Quoi qu'il en soit, il nous donne une idée assez nette de l'arrangement scénique du théâtre chez nos aïeux, et peut nous faire comprendre assez bien les représentations de ces temps reculés. Voici la traduction de ce morceau. « Récitons de cette manière la sainte résurrection. D'abord, disposons les lieux et les demeures, à savoir : Premièrement le crucifix, et puis après le tombeau. Il devra aussi y avoir une geôle pour enfermer les prisonniers. L'enfer sera mis d'un côté et les maisons de l'autre, puis le ciel; et sur les gradins, avant tout, Pilate avec ses vassaux; il aura six ou sept chevaliers. Caïphe sera de l'autre côté, et avec lui la juiverie (la nation juive), puis Joseph d'Arimathie. Au quatrième lieu, on verra don Nicodème; chacun aura les siens avec soi. Cinquièmement les disciples seront là; sixièmement, les trois Maries. On aura également soin de représenter la ville de Galilée, au milieu de la place. On fera aussi celle d'Emmaüs, où Jésus-Christ reçut l'hospitalité; et une fois tout le monde assis, quand le silence règnera de tous côtés, don Joseph d'Arimathie viendra à Pilate, et lui dira... » Ici commence le dialogue. Le corps du Sauveur est demandé et obtenu; Joseph d'Arimathie et Nicodème l'emportent et l'ensevelissent; Pilate envoie des soldats pour le garder; et Caïphe, après avoir placé ceux-ci près du tombeau, leur dit : « Si vous dormez et qu'on enlève Jésus, nous ne serons jamais bons amis. » La suite de ce miracle ne nous est pas parvenue.

Ces deux pièces ne portent pas de nom, et l'exécution en est d'ailleurs assez faible. En voici une d'un mérite plus réel et dont l'auteur nous est déjà connu. Nous voulons parler du *Miracle de Théophile* par Rutebeuf, l'un des plus célèbres trouvères du XIII[e] siècle, « tant pour l'invention que pour le style et le nombre des pièces qu'il a composées [1]. » Le sujet

[1] Roquefort, *Glossaire de la langue romane.*

de ce miracle est l'apostasie, puis le repentir de Théophile, vidame (οἰκονόμος, *vice dominus*) de l'église d'Adana, dans la Cilicie deuxième ou Trachée, vers l'an de Jésus-Christ 538; lequel, pour rentrer dans sa charge, dont il avait été dépouillé par son évêque, s'était donné au diable.

L'histoire de saint Théophile, d'abord écrite en grec par Eutychianus son disciple, qui dit avoir été témoin d'une partie des faits qu'il raconte, et avoir appris les autres de la propre bouche de son maître, était très-populaire au moyen âge. Après avoir été traduite et reproduite de plusieurs façons, elle avait été mise en vers latins au xe siècle par Roswitha, cette savante religieuse du monastère de Gandersheim en Saxe, qui avait lu Térence, et composait sur son modèle des tragédies saintes. Saint Bernard, saint Bonaventure [1], Albert le Grand et une foule d'autres auteurs en ont parlé; elle était surtout très-répandue en France au xiiie siècle, comme le prouvent un grand nombre de passages en langue vulgaire, aussi bien que les sculptures et les vitraux peints de plusieurs cathédrales. Rutebeuf n'a fait que dramatiser cette histoire.

La pièce commence par un monologue de Théophile déplorant son malheur. « J'ai tout donné aux pauvres, dit-il;.... maintenant il me faut mourir de faim, si je n'envoie ma robe à l'usurier pour avoir du pain. Et mes gens, que feront-ils? Je ne sais si Dieu les nourrira. » De ce doute il arrive vite à nier la Providence : Dieu lui fait sourde oreille; mais à son tour il lui fera la moue, il se rit de ses menaces, il voudrait le tenir, il se vengerait bien; « mais il s'est mis en si haut lieu, pour esquiver ses ennemis, qu'on ne peut y tirer ou y lancer..... Il est là-haut dans sa béatitude; et moi, malheureux! chétif! je suis dans les filets de Pauvreté et de Souffrance. A présent ma vielle est brisée, à présent dira-t-on que je deviens fou : ce sera le bruit public. Je n'oserai voir personne, je ne devrai m'asseoir parmi les gens; car l'on m'y montrerait au doigt. » Théophile, dans ces dispositions,

[1] On lit dans S. Bonaventure, *Miroir de la sainte Vierge*, leçon IX : « Quid mirum si Maria, de tantis millibus misericordiæ suæ beneficiis, famosa est in mundo, quæ tam famosa est de unico beneficio suo circa Theophilum exhibito? » S. Bernard, cité par S. Bonaventure, s'exprime de même : « Famosum tuæ benignitatis testimonium est per te restauratus Theophilus, o Maria. »

va trouver Salatin « qui parlait au diable quand il voulait ; » il lui conte sa disgrâce, et dit qu'il n'est rien qu'il ne fasse pour ravoir son honneur et sa charge. Salatin lui propose de renier Dieu et de devenir, « les mains jointes, » l'homme de celui qui le fera réintégrer. Théophile accepte et s'en va. Cependant il considère que c'est une chose grave de renier Dieu ; que fera sa malheureuse âme? « Elle sera brûlée en la flamme d'enfer le noir. Là il lui faudra rester : ce n'est pas une fable. » Après bien des perplexités, il prend parti : « Dieu m'a châtié, je le châtierai ; jamais je ne le servirai, je le renie ; je serai riche, si je suis pauvre ; s'il me hait, je le haïrai. »

Salatin de son côté va conjurer Satan, qui donne rendez-vous à Théophile dans un vallon où il devra venir « sans compagnie et sans cheval ; » il devra se garder surtout d'appeler « Jésus le fils de sainte Marie, » car on ne lui donnerait point d'aide. Théophile, informé de cette conversation par Salatin, se rend au vallon à l'heure dite, mais non sans une grande frayeur ; Satan l'a bientôt rassuré. Le malheureux Théophile joint les mains, fait hommage à son nouveau seigneur qui exige encore de son vassal des *lettres pendans* bien claires et bien rédigées. Tout étant conclu, Satan congédie Théophile en ces termes : « Va-t'en, tu seras sénéchal. Laisse les bonnes œuvres, et fais les mauvaises. Ne juge jamais bien en ta vie, car tu ferais grande folie et tu agirais contre moi. » Cependant l'évêque envoie quérir Théophile et le rétablit dans sa charge ; celui-ci, qui est encore sous la puissance du diable, est peu touché d'abord de tant de bonté ; il querelle et menace tout le monde. Puis tout à coup le repentir succède à cet emportement. Théophile se rend à une chapelle de Notre-Dame. Là il exhale sa douleur, il se reproche sa folie, il gémit du sort qui l'attend et qu'il n'a que trop mérité, il peint l'état de sa pauvre âme qui aspire au ciel et qui est dévouée à l'enfer. Tout cela est bien dit, vrai, naturel, intéressant. Le malheureux vassal de Satan ose enfin s'adresser à Marie, qui rompt son engagement en allant elle-même chercher les lettres servant de contrat. Cette prière à la sainte Vierge est ce qu'il y a de mieux dans la pièce. En voici quelques vers dans le texte même :

Sainte roïne bele,
. . . .
Arousable fontaine,
Et delitable et saine,
A ton filz me rapele.
. . . .
Dame de charité,
Qui par humilité
Portas nostre salu,
Qui toz nous a geté
De duel et de vilté
Et d'enferne palu;
Dame, je te salu.
. . . .
Si comme en la verriere
Entre et reva arriere
Li solaus que n'entame,
Ainsinc fus virge entiere
Quant Diex, qui ès ciex iere,
Fist de toi mere et dame.
. . . .
Dame, je n'ose.
Flors d'aiglentier et lis et rose,
En qui li filz Diex se repose,
Que ferai-gié?
Malement me sent engagié
Envers le maufé enragié.
Ne sai que fere :
Jamais ne finerai de brere.
O sainte Virge debonere,
Dame honorée,
Bien sera m'ame dévorée,
Qu'en enfer sera demorée
Avec cahu.

Quelques-uns de ces vers sont charmants, et la pièce entière a le singulier mérite d'être pure d'un bout à l'autre. C'est une bonne fortune littéraire qui ne se présente pas souvent au moyen âge. Le plus ordinairement, les mystères sont remplis de conversations plates et insipides mêlées de grossièretés inconcevables.

Le *Miracle de saint Nicolas*, écrit par Jean Bodel vers le milieu du XIIIe siècle, ne vaut pas la conversion de saint Théophile; mais il a le mérite d'étendre le lieu de la scène et de nous transporter, avec les croisés, chez les Sarrasins. On y trouve une scène bien conduite, quelques détails qui ne manquent pas d'intérêt, et deux vers qui font penser au *Cid*.

Un jeune chevalier chrétien, sur le point de combattre les infidèles, dit, comme Rodrigue :

> Segneur, se je suis jones, ne m'aiés en despit;
> Ou a véu souvent grant cuer en cors petit.

Il serait facile de glaner encore çà et là quelques passages dans ces premiers essais dramatiques. Au reste les dénoûments se ressemblent presque tous ; c'est toujours un miracle opéré pour sauver quelqu'un; après quoi on chante *Benedicamus* ou *Te Deum laudamus*.

Jusqu'ici le théâtre est resté aux mains de l'Église; vers la fin du XIVe siècle, les laïques s'en emparent, et commencent à lui donner une sorte de consistance; en 1398, quelques bourgeois de Paris jouent pour la première fois dans un lieu fermé. Le prévôt les menace d'interdition ; ils s'adressent au roi Charles VI, qui, en reconnaissance de l'amusement qu'il a eu à une de leurs représentations, les autorise en 1402, à jouer « dans la prévôté et vicomté de Paris. »

Trois associations rivales se trouvent presque aussitôt en présence ; les *Confrères de la Passion*, les *Clers de la Basoche* et les *Enfants sans souci*.

Les confrères de la Passion avaient le privilége exclusif de jouer les mystères. Le plus célèbre est le mystère même de la Passion d'où ils tiraient leur nom. « Il est fâcheux, dit M. Villemain, qu'à cette époque la langue n'ait pas été mieux faite, et qu'il ne se soit pas trouvé par hasard quelque homme de génie parmi les confrères de la Passion. La matière était admirable. Concevez un théâtre qui serait, dans la foi des peuples, le supplément du culte même ; concevez la religion mise en scène, avec la sublimité de ses dogmes, devant des spectateurs convaincus ; puis un poëte d'une forte imagination, pouvant user librement de toutes ces grandes choses, non pas réduit à nous dérober quelques pleurs sur de feintes aventures, mais frappant nos âmes avec l'autorité d'un apôtre et la magie passionnée d'un artiste, s'adressant à ce que nous croyons, à ce que nous sentons, et nous faisant verser de vraies larmes sur des sujets qui nous paraissent non-seulement vrais, mais divins : certes, rien n'aurait été plus grand que cette poésie. Au lieu de cette curiosité à demi indiffé-

rente, qui, dans notre siècle, conduit au théâtre des spectateurs distraits par mille soins, supposez une assemblée attentive, ardente, pieusement émue par le sujet seul, indépendamment des inventions du poëte; mettez ces hommes en présence des plus grands souvenirs qui aient formé leur croyance; ayez un poëte surtout, un poëte

> . . . . Cui mens divinior atque os
> Magna sonaturum;

faites-lui réciter, décrire, dialoguer ce drame sublime et tout fait de la Passion; qu'il vous montre la persécution et les douleurs du Fils de Dieu, la trahison du faux disciple, les hésitations de Pilate, ce juge qui se lave les mains du crime qu'il laisse commettre; ces prêtres et ce peuple égaré qui se saisissent du crime qu'on leur abandonne, et l'achèvent; toutes les tristesses de la Passion, le reniement de saint Pierre, les douleurs de la mère au pied de la croix : pouvait-il exister jamais tragédie plus déchirante? Mais le poëte a manqué; et le sujet de la Passion, traité et remanié sans cesse, n'a produit que de froides et stériles absurdités, où la licence de tout dire n'a jamais inspiré quelque chose qui valût la peine d'être dit[1]. »

Le mystère de la Passion représenté en 1402, se divise en vingt journées, et contient environ quarante mille vers. C'est, à proprement parler, tout l'Évangile mis en rimes. Dans ce fatigant chaos, on rencontre parfois pourtant quelques scènes heureuses; telle est celle où des parents éloignés viennent visiter la sainte Vierge Marie encore enfant, et engagent avec elle ce dialogue :

ARBAPANTES. Est-ce pas icy votre fille
Marie, que je vois si habille,
Si gracieuse et si doulcete?
JOACHIN. Ouy certes.....
ARBAPANTES. Saige, courtoize et amyable,
A tous voz amys acceptable.....
(A Marie.)
Que dites-vous?
MARIE. Rien que tout bien.
ABIAS. Avez nécessité? — MARIE. De rien.
ARBAPANTES. Que voulez-vous? — MARIE. Vivre en simplesse.
ARBAPANTES. Et l'état mondain? — MARIE. Je le laisse.

[1] *Littérature française au moyen âge*, 20e leçon.

Abias. Que souhaitez-vous? — Marie. Dieu servir.
Arbapantes. Après? — Marie. Sa grâce desservir.
Arbapantes. Voulez-vous pompeux habit? — Marie. Non.
Abias. De quoi parée? — Marie. De bon renom.

Ce n'est pas là, sans doute, comme on l'a prétendu, *l'éclair précurseur d'Athalie,* mais c'est une scène qui plaît par sa simplicité naïve et gracieuse. Ailleurs, Marie, devenue mère, s'adresse ainsi à son fils dans une touchante prière :

Mon cher enfant, ma très-douce portée,
Mon bien, mon cœur, mon seul avancement,
Ma tendre fleur que j'ai longtemps portée
Et engendré de mon sein proprement,
Mon doux enfant, mon vrai Dieu et mon Père.

Parfois l'énergie a son tour. Lazare sortant du sépulcre raconte d'abord le purgatoire ; ensuite il fait la peinture de l'enfer. C'est un *hideux gouffre*

Où sans fin ard (brûle) l'éternel soufre;

où les âmes des damnés sont sans cesse

Abreuvées de l'ire de Dieu ;

c'est un gouffre enfin

Tout de désespérance taint.

Ce dernier vers surtout est effroyable comme un vers du Dante.

Malheureusement de telles rencontres sont rares, et avant de pouvoir s'arrêter à quelques expressions dignes d'être citées, il faut traverser bien des trivialités, des anachronismes, des absurdités de toute espèce. Les confrères de la Passion n'en eurent pas moins un très-grand succès, et l'on fut plus d'une fois obligé d'avancer l'heure des vêpres, pour laisser au peuple le temps d'assister après aux représentations des mystères. Bientôt les villes de province voulurent avoir aussi leurs théâtres. Rouen, Angers, le Mans et Metz, furent les premières. Cependant ces pièces, destinées à édifier les fidèles, ne tardèrent pas à dégénérer en satires aussi contraires à l'honnêteté des mœurs qu'à la pureté de la religion. Cette licence finit par provoquer de la part du parlement un arrêt faisant défense aux confrères de la Passion de représenter désormais des sujets tirés de l'Écriture sainte.

Mais où le théâtre surtout se donnait carrière, c'était dans les pièces jouées par les Clercs de la Basoche et les Enfants-sans-Souci. Les basochiens ne jouaient guère que trois ou quatre fois par an, dans les fêtes et les cérémonies, comme les entrées des rois, les visites des princes étrangers, etc. Leurs pièces s'appelaient *moralités,* parce qu'elles se composaient d'allégories morales, ou préceptes de bonne conduite mis en vers. Au premier rang et comme muses inspiratrices figuraient la Foi, l'Espérance, la Charité ; puis venaient des personnages de toute espèce. Ainsi la moralité du *Bien-Advisé* et *Mal-Advisé* a pour acteurs, d'un côté, Dieu et ses anges, de l'autre Satan et ses démons; on voit déjà qu'il s'agit d'une lutte : ensuite Franche-Volonté, Raison, Foy, Contrition, Enfermeté, Humilité, Tendresse, Dysance, Rébellion, Folie, Vaine-Gloire, Désespérance, Povreté, Malle-Meschance, Larrecin, Honte, Confession, Pénitence, Prudence, Honneur, Fortune, Malle-Fin. Ce sont les vertus et les vices entre lesquels doit avoir lieu le débat, et il s'agit de bien choisir ses guides pour ne pas arriver à Malle-Fin. entre autres leçons que reçoit *Bien-Advisé,* il en est une assez curieuse, c'est celle que lui donne la Fortune pour l'avertir de la fragilité de ses biens. Elle lui montre quatre hommes dont les noms forment ce vers latin:

Regnabo, Regno, Regnavi, Sum sine regno.

Regnavi et *Sum sine regno* (*j'ai régné* et *je suis sans règne*) ont été précipités de la roue de la Fortune; *Regno* et *Regnabo* (*je règne* et *je règnerai*) sont actuellement les protégés de la déesse, mais le même sort les attend.

« On retrouve sur les vieilles tapisseries l'esprit de ces moralités, et la superbe draperie qui ornait la tente de Charles le Téméraire représentait un de ces petits drames allégoriques. En voici la description, la scène est pleine d'intérêt et très-ingénieuse. Dîner, Souper et Banquet sont trois mauvais compagnons dont il faut se défier. Ils vous engagent souvent plus loin qu'il ne faut, et vous jettent dans les mains d'Apoplexie, de Gravelle, de Fièvre, de Goutte et d'autres personnages de très-mauvaise connaissance. Banquet surtout est plus perfide que les autres; il ne rêve que méchants tours à

jouer à ses convives. Lorsqu'il invite à ses fêtes Passe-Temps, Bonne-Compagnie, Je-boy-à-vous, Friandise, Toujours-disposé-à-s'y-rendre, il leur sert des plats à sa façon dont on se repent d'avoir goûté. Comme dans les anciens festins d'Égypte, apparaissent ensuite une foule de squelettes : ce sont la Mort et les pâles Maladies qui viennent assaillir ceux qui ne se modèrent pas assez dans les bombances que le traître a préparées. Alors Passe-Temps, Bonne-Compagnie, Friandise, Je-boy-à-vous s'en vont se plaindre à dame Expérience assise sur son trône le sceptre à la main. Averroès et Galien se tiennent à côté d'elle comme juges. Remède est le greffier de ce tribunal. Dame Expérience se fait amener les trois coupables, Dîner, Souper, Banquet. On condamne unanimement Banquet à être pendu ; quant à Dîner et à Souper, comme ils sont indispensables après tout pour fournir à l'humaine nécessité, on les épargne, mais à condition qu'ils mettront toujours six heures d'intervalle entre eux [1]. »

Comme les acteurs de ces moralités respectaient fort peu la morale, un arrêt du parlement leur défendit, en 1470, de continuer leurs jeux. Mais Louis XII rétablit tous les théâtres, et permit de jouer toutes les personnes du royaume et lui le premier. Les basochiens n'y manquèrent pas, et ils usèrent si largement de la permission, que le parlement fut encore obligé d'intervenir.

Les Enfants-sans-Souci, qui formaient la troisième société dramatique, et avec qui les confrères de la Passion se décidèrent à faire alliance, étaient des jeunes gens oisifs qui s'ingéraient de reprendre, sinon de corriger la sottise des hommes, et dont le chef se faisait appeler avec orgueil le prince des sots. De là le nom de *sotties* donné à leurs pièces. Voici l'annonce de leur spectacle, telle qu'ils la faisaient crier :

Sots lunatiques, sots étourdis, sots sages,
Sots de villes, sots de châteaux, sots de villages,
Sots rassotez, sots nyais, sots subtils,
Sots amoureux, sots privez, sots sauvages,
Sots vieux, nouveaux, et sots de tous âges,
Sots barbares, étranges et gentils,
Sots raisonnables, sots pervers, sots rétifs,

[1] Hipp. Lucas, *Histoire du théâtre français*.

Votre prince, sans nulles intervalles,
Le mardi gras jouera ses jeux aux Halles.

Les sotties avaient beaucoup de rapports avec les moralités; comme elles, elles mettaient en scène des personnages allégoriques, tels que le Monde, Abus, Sot-Dissolu, Sot-Glorieux, Sot-Corrompu, Sot-Trompeur, Sot-Ignorant, Sotte-Folle, qui figurent dans une pièce dont la forme est assez piquante. Le Vieux-Monde, fatigué de veiller sur les hommes où il se plaint que tout va fort mal, s'avise un jour d'en dire un mot à Abus. Celui-ci lui promet de tout arranger : « Il ne faut pas, lui dit-il, tant vous tourmenter; prenez vos aises; dormez; je me charge de tout. » Le Vieux-Monde s'endort, et Abus prend en effet sa place. Il ne perd pas un instant, il va frapper à tous les arbres, et de toutes parts accourent les sots dont on vient de voir les noms; un nouveau monde est créé; mais la confusion se met parmi les nouvelles créatures; les choses vont de mal en pis, jusqu'à ce que le Vieux-Monde se réveille, chasse les usurpateurs et rétablisse l'ordre.

En général, les pièces profanes de ce temps valent mieux que celles qui traitent des *mystères*. L'esprit français y est plus à l'aise, et l'on y trouve parfois de vives saillies, de gaies et piquantes parodies, et même une pièce entière que l'art du XVIII[e] siècle a bien pu rajeunir en l'habillant d'un nouveau langage, mais dont il n'a pu faire oublier l'original. Nous voulons parler de *la farce de maistre Pierre Pathelin*. C'est le chef-d'œuvre du genre, la farce par excellence. « J'oppose cet eschantillon, dit Pasquier, à toutes les comédies grecques, latines et italiennes. L'autheur introduit Pathelin advocat, maistre passé en tromperie, une Guillemette sa femme, qui le seconde en ce mestier, un Guillaume drapier, vray badaud, je dirois volontiers, de Paris; mais je feroys tort à moy-même; un Aignelet berger, lequel, discourant son faict et son lourdois, et prenant langue de Pathelin, se faict aussi grand maistre que luy. »

La scène s'ouvre par des reproches de Guillemette à son mari qui ne gagne plus rien :

Je vy que chascun vous vouloit
Avoir pour gagner sa querelle.
Maintenant chascun vous appelle
Partout, l'avocat dessous l'orme.

Pathelin se pique, et répond que s'il veut se donner la peine d'aller à la foire, il rapportera du drap ou quelque marchandise à son choix.

Je m'en veux aller à la foire.

GUILLEMETTE.

A la foire?

PATHELIN.

Par sainct Jean, voire,
A la foire, gentil' marchande;
Vous desplaist-il si je marchande
Du drap, ou quelque autre suffrage
Qui soit bon à nostre ménage?
Nous n'avons robe qui rien vaille.

GUILLEMETTE.

Vous n'avez denier ni maille;
Que ferez-vous?

PATHELIN.

Vous ne sçavez;
Belle dame, si vous n'avez
De drap pour nous deux largement,
Si me desmentez hardiment.
Quel' couleur vous semble plus belle,
D'un gris vert? d'un drap de Brucelle?
Ou d'autre? Il me le faut savoir.

GUILLEMETTE.

Tel que vous le pourrez avoir:
Qui emprunte ne choisit mye.

PATHELIN (en comptant sur ses doigts).

Pour vous, deux aulnes et demye;
Et pour moi, trois, voire bien quatre,
Ce sont....

GUILLEMETTE.

Vous comptez sans rabattre;
Qui diable vous les prestera?

PATHELIN.

Que vous en chault qui ce sera?
On me les prestera vraiement
A rendre au jour du jugement, etc.

Pathelin va donc trouver son marchand. Pour en venir au drap, il prend un long détour; il parle à monsieur Guillaume de son père, de sa tante :

. . . . . Que je la vis belle,
Et grande, et droite, et gracieuse,

Par la mère Dieu précieuse,
Vous lui ressemblez de corsage.

Quand il l'a bien endormi de ses contes, il entre en matière :

Or, vrayment, j'en suis attrapé;
Car je n'avois intention
D'avoir drap, par la passion
De nostre Seigneur, quand je vins.
J'avois mis à part quatre-vingts
Escus, pour restraire une rente;
Mais vous en aurés vingt ou trente,
Je le voy bien; car la couleur
M'en plaist très tant, que c'est douleur.

Le marchand demande vingt-quatre sous de l'aune, Pathelin n'en veut donner que vingt; à la fin il en passe par où veut monsieur Guillaume et s'en va avec le drap qu'il n'a pas payé. Suit la scène où le drapier vient chercher son argent. Pathelin feint d'être malade et d'avoir le délire, parle à Guillaume comme à l'apothicaire, lui débite mille folies et le laisse tout ébahi. Ce n'est pas le seul malheur du pauvre Guillaume; il a un berger qui lui vole ses moutons; il l'assigne; le berger, nommé Agnelet, prend pour avocat Pathelin, qui lui conseille de ne répondre que *bée* à toutes les questions qu'on lui adressera. Le procès commence; c'est la plus belle scène. Guillaume croit reconnaître Pathelin. Cette apparition imprévue le trouble; deux fois volé, il ne s'y reconnaît plus; il confond de la manière la plus plaisante les moutons avec les six aunes de drap. Le juge a beau lui dire : *Sus, revenons à nos moutons*, il continue de s'embrouiller; à la fin le juge le croit fou et le met hors de cause.

L'épilogue est digne de la pièce. Pathelin demande son salaire à Agnelet, qu'il a si bien défendu. Celui-ci, continuant le rôle dont il s'est affublé au tribunal par nécessité de circonstance, le paye, pour toute monnaie, de *bée* joyeusement répété; et le pauvre avocat, après avoir si bien dupé Guillaume, reste dupé, à son tour, d'un *mouton vestu*.

Il y a déjà dans ces plaisanteries du Rabelais et du Molière; la comédie semble trouvée; mais le drame sérieux est encore loin.

POÉSIE FRANÇAISE AU XVe SIÈCLE. — CHARLES D'ORLÉANS. — VILLON. — CHRISTINE DE PISAN. — ALAIN CHARTIER.

On sait que Boileau, après avoir tracé rapidement l'histoire des premiers temps de notre poésie, fait honneur à Villon

> D'avoir su le premier, dans ces siècles grossiers,
> Débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers.

Longtemps ce jugement demeura sans appel, et Villon régnait en maître. Mais voici venir un nouveau prétendant que Boileau ne soupçonnait pas. Au XVIIIe siècle furent exhumées les œuvres d'un poëte contemporain de Villon et qui, différent de ce dernier sous tous les rapports, lui dispute néanmoins la prééminence. Ce poëte est Charles d'Orléans. La critique est partagée sur la valeur du jugement de Boileau; on se demande s'il l'aurait maintenu au cas qu'il eût connu Charles d'Orléans, et les raisons pour aussi bien que les raisons contre sont assez spécieuses. Nous laisserons la question pendante devant les juges compétents, *non nostrum tantas componere lites;* et nous nous contenterons de faire connaître les personnages et de mettre sous les yeux du lecteur quelques pièces du procès.

Charles d'Orléans, fils de Louis, duc d'Orléans, et de Valentine de Milan, naquit en l'hôtel Saint-Pol, à Paris, au mois de mai de l'année 1391. Élevé sous les yeux d'une mère supérieure à son siècle par ses lumières et ses vertus, il reçut, dès ses premières années, les plus heureuses impressions, et put échapper aux habitudes dures et corruptrices de la cour d'Isabeau de Bavière dans laquelle il vivait. Bercé dans le goût des fêtes et des arts, formé aux préceptes de la chevalerie, on lui fit, au milieu de la triste réalité de cette déplorable époque, une existence tout idéale, et lui seul, pour ainsi dire, semblait spirituel et gai au milieu de la folie et de la douleur générales. Tout lui promettait le plus bel avenir; mais tout à coup ces jours charmants firent place aux jours les plus sombres. En 1407, Louis d'Orléans fut assassiné par le duc de Bourgogne, le même qui s'était engagé, par un serment sacré prononcé au pied des autels, à veiller sur le bonheur du jeune Charles; Valentine de

Milan suivit de près son époux, et ne survécut pas un an à son deuil. En mourant, elle fit promettre à ses enfants de poursuivre le meurtrier de leur père. Le jeune Charles, orphelin à dix-sept ans, fut obligé de rompre le cours de ses poétiques pensées pour pleurer son malheur et songer à la vengeance. Il se ligua avec les ducs de Bourbon et de Berry. A son tour le duc de Bourgogne fut assassiné. Cependant les Anglais, appelés en France, nous livrèrent la bataille d'Azincourt. Charles d'Orléans y déploya inutilement la plus grande valeur. Blessé grièvement, il fut relevé parmi les morts, reconnu, et emmené prisonnier en Angleterre, où il demeura plusieurs années. C'est à cette captivité que nous devons la plus grande partie de ses poésies. Son premier soin fut de chanter son enfance et sa jeunesse pour charmer les ennuis de sa prison :

Ou temps passé, quant Nature me fist
En ce monde venir, elle me mist,
Premièrement, tout en la gouvernance
De ma dame que on appeloit Enfance,
En luy faisant estroit commandement
De moy nourrir et garder tendrement,
Sens point souffrir soing ou mérencolie
Aucunement me tenir compaignie.
Dont elle fist loyaument son devoir :
Remercier l'en doy, pour dire voir.

Après cela vient *Jeunesse* avec tout son cortége subtil et allégorique. Tous ces singuliers personnages du Roman de la Rose, Faux-Semblant, Bel-Accueil, Dangier et quelques autres de l'invention du poëte, se retrouvent ici ou là dans Charles d'Orléans ; mais ils ont dépouillé le grossier langage que leur prêtait Jean de Meung, pour prendre celui du bon ton et de la politesse ; nous rencontrons enfin de la délicatesse, et, bien qu'il faille l'acheter souvent encore au prix de l'afféterie et du raffinement, l'esprit n'exclut pas une certaine naïveté. Plusieurs chansons surtout échappent à cette fausse mythologie d'abstractions morales, et sont pleines de simplicité, d'aisance et de naturel ; en voici une qui est charmante :

Au besoing congnoist-on l'amy
Qui loyaument aidier desire,

Pour vous, je puis bien ceci dire,
Car vous ne m'avez pas failly.
Mais avez la vostre mercy
Tant fait, qu'il me doit bien souffire.
Au besoing congnoist-on l'amy
Qui loyaument aidier desire.
Bien brief, pense partir de cy,
Pour m'en voler vers vous de tire;
Loisir n'ay pas de vous escrire,
Et pour ce plus avant ne dy :
Au besoing congnoist-on l'amy.

On ne trouve pas dans les poëtes qui précèdent cette teinte mélancolique, parce qu'on n'y trouve pas une sensibilité aussi vraie. C'est surtout pour chanter ce qu'il regrette, ses loisirs, ses beaux jours, ses joies perdues, que Charles d'Orléans sait allier la poésie du cœur et celle de l'imagination :

Les fourriers d'été sont venus
Pour appareiller son logis;
Ils ont fait tendre ses tapis
De fleurs et de perles tissus.

Cœurs, d'ennuy pieça morfondus,
Dieu mercy, sont sains et jolis;
Allez-vous-en, prenez pays,
Hiver, vous ne demourez plus.

Les fourriers d'été sont venus....
. . . .

Et ailleurs :

Le temps a laissié son manteau
De vent, de froydure et de pluye,
Et s'est vestu de broderye
De soleil riant cler et beau.

Il n'y a beste ne oiseau
Qui en son jargon ne chante ou crye;
Le temps a laissié son manteau
De vent, de froydure et de pluye.

Rivière, fontaine et ruisseau
Portent en livrée jolye
Goultes d'argent d'orfavrerie;
Chacun s'habille de nouveau,
Le temps a laissié son manteau.

Quelquefois l'illustre prisonnier oubliait le retour du printemps et le chant des oiseaux, et composait une complainte sur les malheurs de la France ; alors sa voix devenait grave

et ne craignait pas de mêler aux accents de la douleur les reproches que lui semblait mériter son pays :

France, jadis on te souloit nommer
En tous pays le trésor de noblesse ;
Car un chacun pouvoit en toy trouver
Bonté, honneur, loyauté, gentillesse,
Clergie, sens, courtoisie, proesse :
Tous estrangiez aimoient te suir,
Et maintenant voy, dont j'ay desplaisance,
Qu'il te convient maint grief mal soustenir,
Très-crestien, franc royaume de France.

Sces-tu dont vient ton mal, à vrai parler ?
Congnois-tu point pourquoy es en tristesse ?
Conter le vueil pour vers toi m'acquitter,
Escoute-moy et tu feras sagesse :
Ton grant orgueil, glotonie, peresse,
Convoitise, sans justice tenir,
Et luxure, dont as eu abondance,
Ont pourchacié vers Dieu de te punir
Très-crestien, franc royaume de France.

D'autres fois, oubliant ces maux qu'il venait de déplorer, il s'élançait en espérance aux lieux chéris d'où l'exil le tenait éloigné :

En regardant vers le pays de France,
Ung jour m'avint, à Dovre sur la mer,
Qu'il me souvint de la doulce plaisance
Que souloye ou dit païs trouver.
Si commençay de cueur à souspirer,
Combien certes que grand bien me faisoit
De veoir France, que mon cueur amer doit.

Je m'avisay que c'estoit non sçavance
De telz soupirs dedens mon cueur garder,
Veu que je voy que la voye commence
De bonne paix, qui tous biens peut donner.
Pour ce, tournay en confort mon penser :
Mais non pourtant mon cueur ne se lassoit
De veoir France que mon cueur amer doit.

Alors, chargeay in la nef d'espérance
Tous mes souhaitz en les priant d'aller
Oultre la mer, sans faire demeurance,
Et à France de me recommander.
Or nous doint Dieu bonne paix sans tarder !
Adonc auray loisir, mais qu'ainsi soit,
De veoir France, que mon cueur amer doit.

Enfin le bienheureux moment arriva ; en 1440, il vit s'ouvrir les portes de sa prison. Nous ne le suivrons pas dans les

détails de sa vie politique; il suffit de dire qu'il ne rompit jamais avec les muses. Mais c'est surtout lorsqu'il se fut retiré à son château de Blois en 1449, qu'il se livra entièrement à ses goûts littéraires; il s'entoura de ménestrels, de jongleurs, de poëtes; il visita avec une pieuse admiration les objets d'art et les reliques célèbres que les maisons religieuses des environs avaient recueillies. Dans cette dernière période ses poésies prennent un autre caractère; il chante de temps en temps les plaisirs de la table, le bon vin et le coin du feu en hiver; mais il y a toujours quelqu'un qui vient se mêler à la fête sans être invité, c'est *Mérencolie*: il a beau dire à son cœur:

Fermez lui l'uis au visaige,
Mon cueur, à mérencolie;
Gardez qu'elle n'entre mye
Pour gaster nostre mesnaige,

il a beau la rudoyer elle-même, et lui crier de toutes ses forces:

Allez vous en dont vous venez,
Annuyeuse Mérencolie;
Certes on vous demande mye;
Trop privée vous devenez,

Mérencolie devient de plus en plus *privée*, et aucune menace ne l'effraye. Enfin *Vieillesse* arrive à son tour; il faut voir le pauvre poëte se débattre contre elle:

A! que vous m'ennuyez, Vieillesse,
Que me grevez plus que oncques mes!
Me voulez-vous à toujours mès
Tenir en courroux et rudesse!
Je vous fais loyalle promesse
Que ne vous aymeray jamès....
. . . .

En 1465, la mort, qu'il aimait moins encore, se présenta à son tour. Il expira le 4 janvier, au château d'Amboise, après une vie toute de poésie, de dévotion et de sentiments nationaux, emportant au tombeau l'estime et l'affection de ses sujets.

On voit quel est le genre de talent de Charles d'Orléans; c'est une poésie gracieuse, délicate, avec de l'enjouement et quelque peu de malice; le langage en est libre et simple mal-

gré l'embarras de ce vieux costume allégorique qui devrait le surcharger. Presque toujours le sujet qu'il traite n'est rien par le fond, il ne vaut que par la forme piquante ou ingénieuse que sait lui donner le poëte. « Son volume de poésies, dit M. Villemain, est le plus original du XV[e] siècle; c'est le premier ouvrage où l'imagination soit correcte et naïve, où le style offre une élégance prématurée, où le poëte, par la douce émotion dont il était rempli, trouve de ces expressions qui n'ont point de date, et qui, étant toujours vraies, ne passent pas de la langue et de la mémoire d'un peuple. Sans doute quelques empreintes de rouille se mêlent à ces beautés primitives; mais il n'est pas d'étude où l'on puisse mieux découvrir ce que l'idiome français, manié par un homme de génie, offrait déjà de créations heureuses. »

En passant de Charles d'Orléans à Villon, nous passons du palais dans la rue, du prince élégant, courtois et loyal à l'homme ignoble, grossier, méprisable, du parfait chevalier au *maistre passé en fait de friponneries,* comme l'appelle Pasquier. Nous ne savons, au reste, de Villon que ce que Villon nous en a appris, et sa biographie est dans ses œuvres. Il naquit à Paris en 1431 de parents fort pauvres :

Pauvre je suis dès ma jeunesse
De pauvre et de petite extrace,
Mon père n'eut oncq' grand'richesse,
Ne son ayeul nommé Erace,
Pauvreté tous nous suyt et trace;
Sur les tombeaulx de mes ancêtres
(Les âmes des quelz Dieu embrasse)
On n'y voyt couronnes ne sceptres.

Ses parents le mirent cependant aux écoles ; mais, de son propre aveu, il n'en profita guère ; et plus tard, comprenant ce qu'il avait perdu par sa négligence, il s'écriait avec l'accent d'un vrai repentir :

Hé! Dieu, si j'eusse estudié
Au temps de ma jeunesse folle,
Et à bonnes mœurs dédié,
J'eusse maison et couche molle.
Mais quoy! je fuyoys l'escolle
Comme fait le mauvays enfant,
En escrivant ceste parolle
A peu que le cueur ne me fend.

En faisant l'école buissonnière Villon trouva vite des amis dignes de lui; il se lia avec des jeunes gens dont les leçons lui plaisaient mieux que celles de ses premiers maîtres, et se livra avec eux au vice et à la débauche. Comme ils se hâtaient de vivre, plusieurs moururent de bonne heure ; ces morts précipitées inspiraient quelquefois à Villon de sérieuses réflexions :

Mes jours s'en sont allez errans.
Où sont les gratieux gallans
Que je suyvoye au temps jadis,
Si bien chantans, si bien parlans,
Si plaisants en faitz et en dictz!
Les aucuns sont morts et roydis,
D'eulx n'est-il plus rien maintenant;
Repos ayent en paradis;
Et Dieu saulve le remenant!

Mais il reprenait bientôt le cours ordinaire de ses idées, et se replongeait dans la débauche ; la débauche le conduisait à la misère, et la misère l'obligeait, pour ne pas mourir de faim, à recourir à l'industrie, c'est-à-dire au vol,

Nécessité fait gens mesprendre,
Et faim saillir le loup des boys.

Le loup en *saillit* tant et si bien, dit l'abbé Massieu, qu'à la fin il fut pris au piége. Villon fut arrêté et conduit au Châtelet. Lorsqu'il en sut le chemin, il en sortit et il y rentra bien des fois; il était continuellement brouillé avec la justice pour avoir escamoté du pain, du vin, de la marée, de la viande, etc. Tant qu'il se contenta de se réjouir avec ses camarades aux dépens d'autrui, ses disgrâces se bornèrent à quelques mois de prison renouvelées de temps en temps. Mais il paraît qu'un jour Villon et cinq de ses compagnons aussi honnêtes gens que lui, poussèrent plus loin l'industrie. On croit qu'il s'agissait de fausse monnaie; on peut en douter. Quoi qu'il en soit, le cas fut jugé pendable. Villon condamné n'eut rien de plus pressé que de plaisanter sur son supplice et de se faire une épitaphe où il dit que son *col saura d'une corde* longue *d'une toise ce que poise* certaine partie de son corps. Cette fermeté n'était qu'apparente; il dit ailleurs que *le jeu ne lui plaisoit pas;* et il composa pour ses compagnons et pour lui, lorsqu'on les aurait portés à Montfaucon, une ballade qui marque assez

le triste état de son âme dans cette malheureuse circonstance; elle commence par ces quatre vers :

Frères humains qui après nous vivés,
N'ayez les cueurs contre nous endurciz,
Car si pitié de nous povres avez,
Dieu en aura plutost de vous merciz.

Villon en appela de la sentence du Châtelet au parlement, qui commua la peine de mort en celle du bannissement. Le poëte reconnaissant invita

Tous ses cinq sens, yeux, oreilles, et bouche, etc.,

à remercier ses libérateurs, et se retira dans les *Marches de Bretaigne ou Poictou,* comme il dit. C'est là probablement qu'il composa son *petit Testament* écrit certainement en 1456. De nouvelles friponneries le ramenèrent bientôt sous les verroux non pas au Châtelet, mais à Meung-sur-Loire, où il se plaint qu'on lui fit boire beaucoup d'eau froide, et surtout

Manger d'angoisse maintes poires.

Il échappa encore une fois au supplice qu'il méritait, grâce à la protection de Louis XI, revenu tout nouvellement de Flandres pour succéder à Charles VII son père. Il ne manqua pas de l'en remercier, selon sa manière vive et ingénieuse, dans plus d'un endroit de son *grand Testament,* qu'il composa la même année 1461. Voilà ce qu'on sait de certain sur Villon. Quant au voyage que Rabelais (*Pantagruel,* IV, 13 et 67) lui fait faire en Angleterre, ce n'est qu'une fable assez grossièrement imaginée. Les ouvrages de Villon comprennent ses deux *Testaments,* son *Jargon* écrit en argot et auquel on n'entend plus rien, ce qui n'est pas un grand mal; des *Ballades* et deux scènes comiques, etc. Les *Repues franches* qu'on lui attribue quelquefois ne sont pas de lui. Son *grand Testament* commence d'une manière sérieuse et grave :

Premier j'ordonne ma pauvre ame
A la benoiste Trinité,
Et la commande à Nostre Dame
Chambre de la Divinité,
Priant toute la charité
Et les dignes anges des cieulx,
Que par eux soit ce don porté
Devant le trosne précieux.

Item mon corps j'ordonne et laisse
A nostre grand' mère la terre,
Les vers n'y trouveront grand' gresse,
Trop lui a faict faim dure guerre,
Or lui soit délivré grand erre;
De terre vint, en terre tourne,
Toute chose (si par trop n'erre)
Voulentiez en son lieu retourne.

La suite ne répond guère à ce début. Quand il en vient aux détails du testament, il reprend le ton de la raillerie et de la satire. Il lègue à un épicier qui l'avait fait arrêter *une potence pour broyer de la moutarde,* à d'autres *l'écaille d'un œuf,* des *chausses semellées pour porter durant les gelées;* ses *souliers vieux; trois coups d'escourgeon; neuf chiens;* le *trou de la pomme de pin*, et même *le donjon de Vincennes.* Ce sont là des plaisanteries d'un sel bien gros et bien fade; Villon n'y regarde pas de si près. Avec tout cela, malgré tout cela, cet homme est poëte. Ne lui demandez pas ces sentiments chevaleresques, cette grâce idéale que l'on trouve dans les simples élégies de Charles d'Orléans; ces choses sont d'un monde qu'il ne connaît pas; il faut le prendre tel qu'il est, vivant dans la rue, au jour le jour, et de son *industrie.* Ses mœurs, son style, ses vices, son génie, tout se tient, et l'un explique l'autre. Ne craignez pas de l'offenser et de lui faire injure, il sait bien ce qu'il est:

Ordure avons, et ordure nous suyt,

dit-il lui-même; n'attendez pas de lui qu'il vous étale les subtilités du beau langage; il ne sait que parler franc et net la langue de l'indigence et de la roture; mais quand il est pénétré d'un sentiment profond et vrai, on la trouve assez noble; tout le monde connaît la charmante ballade sur les *dames du temps jadis:*

Dictes-moy où, n'en quel pays
Est Flora, la belle Romaine?
Archipiada, ne Thaïs,
Qui fut sa cousine germaine?
Écho parlant, quand bruit on mène
Dessus rivière, ou sus étang,
Qui beauté eut trop plus qu'humaine;
Mais où sont les neiges d'Antan!
Où est la très-sage Héloys?
. . . .

Semblablement où est la reine
Qui commanda que Buridan
Fût jeté, en un sac, en Seine?
Mais où sont les neiges d'antan?
La reine blanche comme un lys,
Berthe au grand pied, Biétris, Allys,
Harembourges qui tint le Maine,
Et Jehanne, la bonne Lorraine,
Qu'Anglais brûlèrent à Rouen!
Où sont-ils, vierge souveraine,
Mais où sont les neiges d'antan?

L'idée de cette ballade se trouve déjà dans la *bible Guiot* (v. 417); quoi qu'il en soit, quelle pensée plus gracieusement mélancolique, quelle image plus simplement poétique que cette beauté qui se fond et disparaît comme la neige! Vraiment, quand on lit de tels vers, on ne saurait s'empêcher de regretter qu'il n'y ait pas plus de dignité dans les sujets traités par Villon. On comprend que Marot l'ait appelé « le meilleur poëte parisien, » qu'il trouvât « sa veine héroïque; » « il ne lui manqua, ajoute-t-il, que d'avoir visité la cour des rois où le style se polit et le jugement se amende.» Une autre chose qui a manqué à Villon, c'est la moralité; pourtant personne plus que lui peut-être ne possédait ce fonds de réflexions sérieuses, cette facilité de faire des retours sur soi-même, cette tristesse de l'âme, qui vont si bien à la poésie. Écoutons-le, quand il compare sa situation financière à celle de Jacques Cœur, grand argentier de France:

De povreté me guémentant
Souventes fois me dit le cueur,
Homme, ne te doulouse tant
Et ne demaine tel douleur:
Si tu n'es tant que Jacques Cueur,
Mieulx vault vivre sous gros bureaux
Pauvre, qu'avoir esté seigneur,
Et pourrir soubz riches tumbeaux.

La mort lui revient sans cesse à l'esprit, et l'on dirait que c'est la pensée avec laquelle il se plaît le plus à familiariser ses lecteurs:

Mon père est mort, Dieu en aist l'âme;
Quant est du corps, il gist sous lame;
J'entends que ma mère mourra,
Et le sçait bien la pauvre femme,

Et le fils pas ne demourra.
Je congnoys que pauvres et riches,
Sages et folz, prebstres et laiz,
Nobles, vilains, larges et chiches,
Petits et grands, et beaux et laids,
Dames à rebrassez colletz,
De quelconque condition
Portant attours et bourreletz
Mort saisit sans exception.
. . . .
Corps féminin qui tant est tendre,
Polly, souëf, si gracieux;
Faudra-t-il à ceux maulx entendre?
Ouy, ou tout vif aller ès cieulx.

D'autres fois il ne se contente pas des réflexions, ni des images tristes; ce sont des peintures d'une saisissante horreur, d'une effrayante vérité; c'est le charnier des Innocents où il voit sa place déjà marquée :

Quand je considère ces testes,
Entassées en ces charniers :
Tous furent maistres des requestes,
Ou tous de la chambre aux deniers,
Ou tous furent porte-paniers;
Autant puys l'un que l'aultre dire,
Car d'evesques ou lanterniers
Je n'y congnois rien à redire.
Et ycelles qui s'inclinoient
Unes contre aultres en leurs vies,
Desquelles les unes regnoient
Des autres craintes et servies,
Là les voy, toutes assouvies
Ensemble, en un tas pesle-mesle :
Seigneuries leur sont ravies,
Clerc ne maistre ne s'y appelle.

Enfin, il a de temps en temps une plaisanterie délicate et de bon ton où il ne laisse rien à désirer pour la netteté de la pensée, pour la vivacité du tour, pour la force de l'expression.

Je cognois bien mouches en laict;
Je cognois à la robe l'homme;
Je cognois le beau temps du laid;
Je cognois au pommier la pomme;
Je cognois l'arbre à veoir la gomme;
Je cognois, quand tout est de mesme;
Je cognois qui besogne ou chomme;
Je connois tout, fors que moy-mesmes.

Je cognois pourpoint au collet;
Je cognois le moine à la gonne (robe),
Je cognois le maître au valet;
Je cognois au voile la nonne;
Je cognois quand pipeur jargonne;
Je cognois fous nourris de cresmes;
Je cognois le vin à la tonne;
Je cognois tout fors que moy-mesmes.

ENVOI.

Prince, je cognois tout en somme:
Je cognois colorés et blesmes;
Je cognois mort qui nous consomme;
Je cognois tout fors que moy-mesmes.

C'est cet esprit tout français, c'est cette élégance précoce qui font de Villon un écrivain remarquable. Ce qui fit, en son temps, sa réputation, c'était son ironie grossière, mais vigoureuse; ce qui lui a mérité de survivre à cette fausse gloire, c'est son style. Marot et La Fontaine savaient bien l'apprécier et en tirer parti. « C'est Villon, dit le P. du Cerceau, qui a formé Clément Marot; mais le maître est beaucoup plus soutenu et plus égal que le disciple, dont il y a plus de la moitié des ouvrages qu'il faut laisser, et qu'on ne lit jamais parce qu'il serait impossible d'en soutenir la lecture; au lieu qu'il n'y a pas un couplet de huit vers dans Villon où l'on ne rencontre quelque chose qui fasse plaisir. Tout y coule de source et est presque toujours manié avec un badinage fin et spirituel, soutenu par des expressions vives et enjouées qui réveillent le lecteur et lui donnent de l'esprit à lui-même. Son vers a le tour tel que le demande la poésie et tombe rarement dans le ton prosaïque. Il fallait que l'auteur eût un goût de poésie bien naturel, pour avoir si bien réussi dans un siècle où elle était encore très-brute, comme il est aisé de le voir par les autres pièces qui nous restent de ce temps-là, si l'on en excepte celles de Charles d'Orléans que fit connaître l'abbé Sallier. Le langage de Villon, quoique suranné pour les termes, ne l'est point pour le style, c'est ce qu'a observé Patru et ce qui lui a fait dire que *Villon, pour la langue, a eu le goût aussi fin* qu'on pouvait l'avoir en ce siècle. Sa rime, avec cela, est presque toujours fort riche. La Fontaine connaissait bien ce poëte; il avait trouvé à profiter dans ses œuvres; et l'on est persuadé

que pour la gentillesse et la naïveté, il en avait plus appris de lui que de Marot même. »

Nous avons déjà, parmi les chroniqueurs, cité Christine de Pisan et Alain Chartier; nous les retrouvons parmi les poëtes, où le dernier surtout est mieux à sa place.

Christine a laissé un grand nombre de pièces, qui ont, encore de nos jours, un certain prix. En voici une qui plaira par la douce mélancolie de la pensée et la forme ingénieuse sous laquelle elle est présentée :

Seulette suis, et seulette veuil estre,
Seulette m'a mon doulx ami laissiée,
Seulette suis sans compagnon, ne maître;
Seulette suis dolente et courrouciée,
Seulette suis en langueur maisaissiée,
Seulette suis plus que nulle esgarée,
Seulette suis sans ami demourée.

Seulette suis à huis ou à fenestres;
Seulette suis pour moi de plours repaistre,
Seulette suis dolente et appaisiée,
Seulette suis, rien est qui tant messiée,
Seulette suis en ma chambre enserrée,
Seulette suis sans ami demourée.

Seulette suis pour tout et tout estée,
Seulette suis où je vois, où je siée;
Seulette suis plus qu'autre rien traistiée,
Seulette suis de chascun délaissiée,
Seulette suis durement abaissiée,
Seulette suis souvent toute esplorée,
Seulette suis sans ami demourée.

Princes, or est ma douleur commenciée,
Seulette suis de tout dueil menaciée,
Seulette suis plus tainte que morée [1],
Seulette suis sans ami demourée.

Ses *Dicts moraux à son fils* contiennent d'excellents préceptes, exprimés quelquefois d'une manière fort heureuse. En voici quelques-uns pris au hasard.

Trop convoiteux ne soyes mie,
Car convoitise est ennemie
De chasteté et de sagesse;
Te gard' aussi de foll' largesse.
. . . .
Ayes pitié des pauvres gens

[1] Plus noire que More.

Que tu voys nuz et indigens,
Et leur aydes quand tu porras;
Souviengne-toi que tu morras.
. . . .
Se tu prends femme accorte et sage,
Croy-la du fait de son ménage;
Adjoutes foy à sa parole,
Mais ne te confesse à la folle.
. . . .
Ne laisse pas que Dieu servir
Pour au monde trop asservir;
Car biens mondains vont à défin,
Et l'ame durera sans fin.

Alain Chartier est un des poëtes auxquels notre langue a le plus d'obligation ; on le regarde comme le premier qui ait fait usage des rimes redoublées; on lui attribue aussi l'invention du rondeau. Les principales poésies d'Alain Chartier sont : *le Débat du réveil-matin, la Belle dame sans mercy,* la *Complainte contre la mort qui lui ôte sa dame, l'Éloge de la paix, le Livre des quatre dames, etc.* Cet écrivain était, comme on l'a dit, un des plus beaux esprits et des plus laids hommes de son siècle. A coup sûr, toutefois, ce n'était pas un grand poëte; ses vers sont trop souvent monotones, fades et languissants. En en détachant quelques-uns, pour les lire isolément, ce défaut paraît moins, et on trouve des choses qui ne sont pas dépourvues de grâce : il se suppose dans une prairie où il est allé « pour oublier mélancolie : »

Tout autour, oiseaux voletoient,
Et si très-doucement chantoient,
Qu'il n'est cœur qui n'en fût joyeux:
Et en chantant, en l'air montoient,
Et puis l'un l'autre surmontoient
A l'estrivée à qui mieux mieux.
Le temps n'estoit mie nueux,
De bleu estoient vestus les cieux,
Et le beau soleil cler luisoit.
Violettes croissoient par lieux,
Et tout faisoit ses devoirs, tieux
Comme nature le duisoit.
Oiseaux en buissons s'assembloient:
L'un chantoit, les autres doubloient
Leurs gorgettes, qui verboyoient
Le chant que nature a appris,
Et puis l'un de l'autre s'embloient,
Et point ne s'entreressembloient:

Tant en y eut, que ils sembloient,
Fors à estre en nombre compris.

Olivier Basselin ne ressemble en rien à Alain Chartier, ni pour les sujets dont il fait choix, ni pour la manière dont il les traite. Le cidre et le vin, tel est l'objet de ses chants. Ce poëte, que l'on trouve mentionné sous les noms divers de Vasselin, de Bachelin, de Bisselin, de Bosselin, naquit à Vire ou dans les environs de cette ville, vers le milieu du XIVe siècle, et mourut en 1418 ou 1419. Il est regardé par plusieurs personnes comme l'inventeur du vaudeville, qui s'appelait d'abord *vau-de-Vire*. Il était foulon à Vire, et chantait ses gais refrains au milieu de tous les désordres de la guerre que les Anglais et les Français se faisaient dans son pays. Le *vau-de-Vire* qu'il adresse à son nez donnera une idée des autres :

Beau nez! dont les rubis ont cousté mainte pipe
De vin blanc et clairet,
Et duquel la couleur richement participe
Du rouge et violet;
Gros nez! qui te regarde à travers un grand verre
Te juge encor plus beau :
Tu ne ressembles point au nez de quelque hère
Qui ne boit que de l'eau.
Un coq d'Inde sa gorge à toy semblable porte.
Combien de riches gens
N'ont pas si riche nez! pour te peindre en la sorte,
Il faut beaucoup de temps.
Le verre est le pinceau duquel on t'enlumine ;
Le vin est la couleur
Dont on t'a peint ainsi plus rouge qu'une guisne,
En beuvant du meilleur.
On dit qu'il nuit aux yeux! mais seront-ils les maistres?
Le vin est guérison
De mes maux ; j'aime mieux perdre les deux fenestres
Que toute la maison.

Malheureusement il suffit de comparer ces vers à ceux du XVe siècle pour voir qu'ils ont été rajeunis. Il en est de même de toutes les chansons d'Olivier Basselin. Longtemps elles furent chantées sans qu'on songeât à les recueillir et à les faire imprimer; il s'écoula plus d'un siècle et demi avant qu'on en vît paraître les premières éditions ; de bouche en bouche, le texte primitif a dû s'altérer, ou, si l'on veut, se

perfectionner avec les années, en sorte qu'Olivier Basselin est devenu un poëte du XVIe et peut-être du XVIIe siècle [1].

On a voulu donner à notre vieille langue du XVe siècle un poëte de plus dans la personne de Clotilde de Surville. La critique a fait justice de cette supercherie, d'ailleurs adroitement combinée. « Nous avons eu, comme les Anglais, dit M. Villemain, une contrefaçon élégante, une spirituelle mystification sur la poésie de notre XVe siècle. De même que Chatterton leur a forgé le vieux Rowley, nous avons cru quelque temps à Clotilde de Surville. Ses poésies *retrouvées* ont fait grand bruit en France, il y a vingt ans. Le monument est curieux : c'est une petite construction gothique, élevée à plaisir par un moderne architecte. Mais le goût qui a présidé à cette œuvre factice, la vérité des sentiments qui se cache sous la combinaison du langage, tout cela mérite d'être étudié. En 1802, on annonça les poésies inédites de Clotilde de Surville, noble dame du XVe siècle. Ce nom de Clotilde n'était pas inconnu dans notre histoire, et avait été récemment porté par un marquis de Surville, homme de cœur et d'esprit, qui servit en Amérique, revint en France pour émigrer, y rentra pour combattre, et fut cruellement mis à mort par une commission militaire.

« Il paraît que le marquis de Surville, passionné pour la poésie, avait d'abord été poëte moderne, vu qu'il était né dans le XVIIIe siècle. Ses essais se perdirent dans la foule. M. de Surville alors tâcha de vieillir sa muse. Une curiosité féodale, qui lui faisait relire avec plaisir les vieux titres de sa famille, le portait à imiter l'ancien style. Ses amis ont prétendu qu'il avait retrouvé les poésies d'une arrière-bisaïeule, qu'il les avait déchiffrées, transcrites (car on n'a jamais montré la copie originale), et que, peu de jours avant de mourir, il avait recommandé, par une lettre, ce dépôt précieux. A-t-on supposé cette lettre? ou bien a-t-il voulu lui-même tromper sur une chose aussi frivole, dans un moment si solennel et si triste? Quoi qu'il en soit, l'authenticité de ces poésies n'en est pas moins invraisemblable. Quand on a lu Charles d'Orléans, on reconnaît dans les poésies de Clotilde une fabrication moderne, qui se trahit par

[1] M. Tissot.

la perfection même de l'artifice. » On peut en juger par les *Verselets à son premier-né*.

O cher enfantelet, vray pourtraict de ton père,
Dors sur le seyn que ta bouche a pressé !
Dors, petiot; cloz, amy, sur le sein de ta mère,
Tien doulx œillet par le somme oppressé !

Bel amy, cher petiot, que ta pupille tendre
Gouste un sommeil qui plus n'est faict pour moy !
Je veille pour te veoir, te nourrir, te défendre.....
Ainz qu'il m'est doulx ne veiller que pour toy !

Dors, mien enfantelet, mon soulcy, mon idole!
Dors sur mon seyn, le seyn qui t'a porté!
Ne m'esjouit encor le son de ta parole,
Bien ton soubriz cent fois m'aye enchanté.
O cher enfantelet, etc.

Me souriras, ami, dès ton réveil peut-être;
Tu souriras à mes regards joyeux.....
Jà prou m'a dit le tien que me savois connaître,
Jà bien appris te mirer dans mes yeux.

Quoi ! tes blancs doigtelets abandonnent la mamme
Où vint puiser ta bouchette à plaisir!....
Ah ! dusses la sécher, cher gage de ma flamme,
N'y puiserois au gré de mon désir.

Cher petiot, bel ami, tendre fils que j'adore !
Cher enfançon, mon souci, mon amour!
Te vois toujours, te vois et veux te voir encore :
Pour ce trop brefs me semblent nuit et jour.
O cher enfantelet, etc.

Estend ses bracelets, s'espand sur lui le somme;
Se clot son œil, plus ne bouge..... Il s'endort!....
N'estoit ce teint flouri des couleurs de la pomme,
Ne le diriez dans les bras de la mort?

Arrête, cher enfant, j'en frémis toute entière!
Réveille-toi, chasse un fatal propos!
Mon fils! pour un moment..... Ah ! revois la lumière!
Au prix du tien rends-moi tout mon repos!

Te parle et ne m'entends..... Ah! que dis-je, insensée !
Plus n'oyroit-il, quand fût moult éveillé.....
Pauvre cher enfançon, des fils de ta pensée
L'eschevelet n'est encore débrouillé.....

Tretous avons été, comme es-toi dans ceste heure;
Triste raison que trop tôt n'adviendra!
En la paix dont jouis, s'est possible, ah ! demeure !
A tes beaux jours même il t'en souviendra!
O cher enfantelet, etc.

Il est évident que de tels vers ne datent pas du XVe siècle, et l'on sait d'ailleurs aujourd'hui que le marquis de Surville s'en est lui-même reconnu l'auteur, quelque temps avant de mourir. Mais on relira toujours avec plaisir les *Verselets à mon premier-né*.

XVIe SIÈCLE.

FONDATION DU COLLÈGE DE FRANCE. — PROFESSEURS ET AUTRES SAVANTS.

« Les guerres d'Italie, à ne les considérer que sous un point de vue purement littéraire, furent un service immense rendu aux lettres en France. Sur cette terre qui avait donné asile aux exilés de Constantinople, et à laquelle ceux-ci avaient apporté les arts et les sciences de l'Orient, les Français durent s'imprégner insensiblement des idées nouvelles. Ils remportèrent dans leur patrie quelques étincelles du feu sacré, quelques éléments de cette civilisation renaissante qu'ils avaient d'abord brutalement traversée sans la comprendre. Déjà Louis XII avait aspiré à une autre gloire que celle des armes; mais il était réservé à son successeur d'immortaliser son règne par l'éclatante protection qu'il a accordée aux lettres. De l'avénement de François Ier date véritablement leur renaissance, et il est vrai de dire que si le premier mouvement était parti de l'Italie, à la France appartient la gloire de l'avoir continué [1]. »

A peine monté sur le trône, François Ier s'entoure d'une foule de savants qui semblent faire revivre la vieille académie de Charlemagne, et il travaille avec eux à dissiper l'ignorance de son siècle. Si l'on en croit quelques écrivains, cette ignorance était profonde; l'étude du grec, en particulier, était si complétement abandonnée qu'il était passé en proverbe de dire : *Cela est du grec, on ne peut le lire*. Il fallait donc reprendre l'étude des langues, base essentielle de toutes connaissances; et, comme la langue nationale commençait à peine à se former, c'était dans l'antiquité qu'il fallait aller chercher les modèles. Ce principe posé, restait à en faire l'application. Il fut décidé que l'on construirait, à

[1] MM. Burette et Charpentier, *Cahiers d'histoire littéraire*.

l'hôtel de Nesle, un édifice capable de contenir un grand nombre de professeurs et six cents élèves : cinquante mille écus de rente devaient être assignés pour leur entretien. Ce plan magnifique échoua, *le collége des trois langues* ne fut point élevé. On nomma seulement quatre professeurs, deux pour l'hébreu et deux pour le grec; et cet établissement, formé dans le sein de l'Université, porta dès lors le nom de Collége royal, remplacé plus tard par celui de Collége de France. Bientôt l'enseignement du nouveau collége ne se borna plus aux langues : on y créa des chaires de mathématiques, de médecine et de philosophie. Les noms de quelques professeurs sont restés célèbres. On doit citer, pour l'hébreu, Vatable et Mercier, dont le premier surtout avait une érudition immense; pour le grec, on ne peut oublier Pierre Danès, qui était, selon son disciple Génébrard, « grand orateur, grand philosophe, bon mathématicien, bien versé en médecine et en théologie; » Jean Dorat, qui composa, au dire de Scaliger, plus de cinquante mille vers grecs, français ou latins, et que nous retrouverons comme maître de Ronsard; Lambin, qui a laissé le réputation d'un savant mais ennuyeux érudit, et dont le nom a enrichi notre langue du verbe *lambiner,* qui exprime assez heureusement l'opinion qu'avaient fait concevoir de lui ses fastidieuses digressions. L'enseignement de la langue latine avait été exclu du collége de France, et demeurait l'apanage exclusif de l'Université. Le nom le plus illustre parmi les professeurs de cette langue est le nom de Jean Passerat, plus connu cependant par la part qu'il eut à la satire Ménippée. La philosophie était professée par Ramus, qui eut le courage de s'élever contre Aristote, à l'époque où ce philosophe faisait autorité. Il a écrit sur presque tous les sujets. Accusé de calvinisme, il se trouva au nombre des victimes de la Saint-Barthélemy.

A côté des professeurs royaux vient se ranger cette studieuse génération de savants et de philosophes des rangs de laquelle ils étaient sortis pour la plupart. Les plus illustres de ces savants sont : Turnèbe, dont Montaigne a dit : « Turnebus savoit plus et savoit mieux ce qu'il savoit que homme qui fût de son siècle ni loing au delà; » Budée, le premier

des philosophes du xvi[e] siècle, le rival de gloire et l'ami d'Érasme; Étienne Dolet, le grand cicéronien, comme l'appelaient ses contemporains; Muret, remarquable par sa douceur et son élégance: Juste Lipse, César Scaliger, Casaubon, qu'on appelait les triumvirs de la république des lettres; Joseph Scaliger, fils du précédent, et qu'on surnommait « abîme d'érudition, océan de science, chef-d'œuvre, miracle, dernier effort de la nature. »

Cependant la langue française, si dédaignée par les érudits, allait s'épurant insensiblement. C'est d'abord sous la plume des traducteurs qu'elle se façonne; mais bientôt paraissent de véritables écrivains. Le premier qui s'offre à notre examen est Calvin.

PROSATEURS FRANÇAIS.

CALVIN. — THÉODORE DE BÈZE.

Un des premiers ouvrages en prose où, depuis les Mémoires de Comines, la force de l'esprit ait imprimé à la langue française un caractère énergique et puissant qui n'émane que des grands intérêts et des grandes passions, est l'*Institution chrétienne* de Calvin [1]. La dédicace de cet ouvrage est un chef-d'œuvre d'adresse et de raisonnement, et le livre tout entier est remarquable par la fermeté, par l'érudition sans pédantisme, par la véhémence austère et sans déclamation, par la sobriété du style, qualité rare à cette époque, par la précision et le nerf de l'expression; ce qui manque à Calvin, c'est l'élégance et le coloris [2]. Voici comment Bossuet parle de cet écrivain dans son *Histoire des Variations:* « Donnons-lui, puisqu'il le veut tant, cette gloire d'avoir aussi bien écrit qu'homme de son siècle: mettons-le même, si l'on veut, au-dessus de Luther; car encore que Luther eût quelque chose de plus original et de plus vif, Calvin, inférieur par le génie, semble l'avoir emporté par l'étude. Luther triomphait de vive voix; mais la plume de Calvin était plus correcte, surtout en latin; et son style, qui était plus triste, était aussi plus suivi et plus

[1] Né à Noyon, en Picardie, le 10 juillet 1509, mort à Genève en 1564.

[2] M Saint-Marc-Girardin, *Littérature française au* xvi[e] *siècle.*

châtié. Ils excellent l'un et l'autre à parler la langue de leur pays; l'un et l'autre étaient d'une véhémence extraordinaire; l'un et l'autre, par leurs talents, se sont fait beaucoup de disciples et d'admirateurs; l'un et l'autre, enflés de ces succès, ont cru pouvoir s'élever au-dessus des Pères; l'un et l'autre n'ont pu souffrir qu'on les contredît, et leur éloquence n'a été en rien plus féconde qu'en injures. »

C'est en 1535 et à l'âge de vingt-six ans que Calvin fit paraître son *Institution;* en 1540, il publia son *Traité de la sainte cène;* plus tard, il donna des *Commentaires sur l'Écriture sainte;* c'est le plus considérable de tous ses écrits. On a d'ailleurs imprimé de lui une très-grande quantité de sermons, et il paraît que la bibliothèque de Genève en possède encore plus de deux mille manuscrits. Cela suppose une immense activité. Le morceau suivant, sur la connaissance de Dieu, donnera une idée de la langue de Calvin.

« Nous mettons hors de doute que les hommes ayent un sentiment de divinité en eux, voire d'un mouvement naturel. Car, afin que nul ne cherchast son refuge sous titre d'ignorance, Dieu a imprimé en tous une cognoissance de soy-mesme, de laquelle il renouvelle tellement la mémoire, comme s'il en distilloit goutte à goutte : afin que quand nous cognoissons depuis le premier jusques au dernier qu'il y a un Dieu et qu'il nous a formez, nous soyons condamnez pour nostre propre tesmoignage, de ce que nous ne l'aurons point honnoré, et que nous n'aurons point dédié nostre vie à lui obéir. Si on cherche ignorance pour ne savoir que c'est de Dieu, il est vraysemblable qu'on n'en trouvera pas exemple plus propre qu'entre les peuples hébétez et qui ne savent quasi que c'est d'humanité. Or, comme dit Cicéron, homme payen, il ne se trouve nation si barbare, ni peuple tant brutal et sauvage, qui n'ayent ceste persuasion enracinée qu'il y a quelque Dieu. Et ceux qui en tout le reste semblent bien ne différer en rien d'avec les bestes brutes, quoy qu'il en soit, retiennent tousjours quelque semence de religion. En quoy on void comment ceste appréhension possède les cœurs des hommes jusques au profond, et est enracinée en leurs entrailles. Puis doncques que dès le commencement du monde, il n'y a eu ne pays, ne ville, ne maison qui

se soit peu passer de la religion, en cela on void que tout le genre humain a confessé qu'il y avoit quelque sentiment de divinité engravé en leurs cœurs. Qui plus est, l'idolâtrie rend certain tesmoignage de ceci. Car nous savons combien il vient mal à gré aux hommes de s'humilier pour donner supériorité par dessus eux aux créatures; parquoy, quand ils aiment mieux adorer une pièce de bois ou une pierre que d'estre en réputation de n'avoir point de Dieu, on void que ceste impression a une merveilleuse force et vigueur, veu qu'elle ne se peut effacer de l'entendement de l'homme · tellement qu'il est plus aisé de rompre toute affection de nature que de se passer d'avoir religion. Comme de fait tout orgueil naturel est abattu, quand les hommes, pour porter honneur à Dieu, s'abaissent à tel opprobre, oubliant ceste enfleure d'orgueil à laquelle ils sont adonnez. »

Ce qui fait la supériorité de Calvin sur ses devanciers, c'est une précision que notre langue ignorait avant lui · « Point de mots inutiles; il procède par des traits vifs, qui conviennent à son argumentation pressante, et supprime les articles dès qu'ils ne lui semblent pas indispensables. Ce style nerveux, qui s'accorde si bien avec la rigidité de son caractère et qui en est l'expression, l'élève au-dessus de presque tous les écrivains qui le précédèrent, et l'égale même à quelques-uns de ceux qui le suivirent. Ses expressions sont antiques, mais toujours fortes; sa véhémence est exempte de déclamation, son érudition de pédantisme. Souvent une de ses phrases renferme et voile le sens d'un long paragraphe. Économie de mots bien digne d'éloges, dans un siècle où leur abondance semblait, à presque tous les écrivains, la preuve de l'étendue de l'esprit. « N'oublions pas Calvin, dit un ancien auteur qui l'appelle un des *pères de notre idiome,* homme remuant le possible, bien que du milieu de son étude et de ses livres; car la langue française lui doit une infinité de beaux traits [1]. »

Outre Calvin, la réforme compte encore, au XVI[e] siècle, Théodore de Bèze. C'est un nom illustre dans le protestantisme; mais il l'est moins en littérature. Cependant son *Histoire des Églises réformées,* sa tragédie d'*Abraham*

[1] Saint-Marc-Girardin, *Littérature française au XVI[e] siècle.*

sacrifiant son fils, et sa *Traduction du Nouveau Testament* lui assurent une place parmi nos écrivains.

CONTES ET ROMANS.

BONAVENTURE DESPERRIERS. — MARGUERITE DE NAVARRE.

Tout marche de front, dans la littérature; à côté des ouvrages les plus sévères on rencontre les compositions les plus légères et souvent les plus licencieuses; à côté de la morale et de la théologie, on trouve des contes et des romans.

Les seules productions en ce genre qui méritent d'être citées au XVIe siècle, sont les contes de la reine de Navarre, Marguerite de Valois, sœur de François Ier, et ceux de son valet de chambre, Bonaventure Desperriers. Bonaventure Desperriers nous a laissé quatre-vingt-dix contes ou nouvelles en prose qui, malgré l'esprit qui peut s'y trouver, ne sauraient occuper les instants d'un lecteur tant soit peu scrupuleux.

On en peut dire autant de l'*Heptaméron* ou *Nouvelles* de la reine de Navarre. Le ton liecncieux qui y règne forme un contraste singulier avec la retenue que l'on aurait droit de supposer chez une femme d'un rang aussi élevé; et la réputation de l'auteur en a souffert. « Il faut bien croire cependant que ce qui paraîtrait dans nos mœurs une intolérable licence, devait avoir un tout autre aspect aux yeux du public du XVIe siècle, et que pas une seule critique ne s'éleva alors contre le choix des sujets. Marguerite occupait d'ailleurs un rang distingué parmi les poëtes de cette époque; mais sa plus belle gloire est la protection qu'elle accorda toujours au talent [1]. » A Rabelais était réservé le soin de faire entrer le roman dans des voies nouvelles, et de cacher, sous la bouffonnerie de la forme, la plus audacieuse et souvent la plus téméraire philosophie.

FRANÇOIS RABELAIS.

François Rabelais naquit à Chinon en Touraine, vers 1483, d'un hôtelier ou, selon d'autres, d'un apothicaire. Il com-

[1] M. Charpentier.

mença son éducation dans l'abbaye de Seuillé, voisine de Chinon ; de là il alla continuer ses études au couvent de la Basmette, fondé par René d'Anjou, à un quart de lieue d'Angers. Parvenu à l'âge de faire son noviciat, il entra au couvent de Fontenay-le-Comte en Poitou, de l'ordre de saint François, et y reçut la prêtrise vers 1511. Il y demeura quelque temps, étudiant avec ardeur en compagnie de Pierre Amy, correspondant en grec avec Guillaume Budée, qui « saluoit quatre fois le gentil et ingénieux Rabelais, » et se livrant déjà sans doute à son humeur joviale et à sa philosophie épicurienne. Il paraît qu'il poussa trop loin certaines plaisanteries contre les religieux du couvent; on lui attribua même, à tort ou à raison, des scandales et des sacriléges révoltants, et quelques « friponneries d'importance. » Quoi qu'il en soit, il fut assez coupable pour s'attirer un châtiment exemplaire. Il fut mis *in pace*, c'est-à-dire condamné à une réclusion perpétuelle, au pain et à l'eau, dans les prisons du monastère. Il en sortit, grâce à l'intervention de quelques amis, et obtint du pape Clément VII un indult qui lui permettait de quitter l'ordre de saint François pour celui de saint Benoît, et d'entrer dans l'abbaye de Maillezais, en Poitou. Mais il ne prit pas même l'habit; il s'attacha, comme secrétaire et sous le costume de prêtre séculier, à Geoffroi d'Estissac, évêque de Maillezais, qui avait été son camarade d'études au couvent de la Basmette. Il ne pouvait mieux s'adresser; Geoffroi d'Estissac n'avait pas oublié dans l'épiscopat ses goûts littéraires. Il tenait dans son château de Ligugé des réunions de savants qu'il présidait, et ce fut sans doute à l'occasion de quelqu'une de ces réunions que Rabelais écrivit à son ami Jean Bouchet, procureur à Poitiers :

. . . Quant pourras bonnement délaisser
Ta tant aimée et cultivée estude,
Et différer cette sollicitude
De litiger et de patrociner,
Sans plus tarder et sans plus cachinner,
Apreste-toi promptement, et procure
Les talonniers de ton patron Mercure,
Et sur les vents te metz alègre et gent
Car Eolus ne sera négligent
De t'envoyer le doux et bon Zéphire,
Pour te porter où plus on te désire

Qui est céans, je m'en puis bien vanter.

. . . .

A Ligugé, ce matin, de septembre
Sixième jour, en ma petite chambre,
Que de mon lict je me renouvellays,
Ton serviteur et amy Rabelays.

Rabelais dut se trouver bien vite en rapport avec les principaux hommes de lettres qui se rendaient à ces réunions. C'est probablement aussi pendant son séjour à Ligugé qu'il fit connaissance de Calvin. Il est permis de croire que l'amour commun du grec, bien plus que la conformité d'idées en matières religieuses, rapprocha l'un de l'autre le sceptique et le futur sectaire. Rabelais, toutefois, qui voyait l'Église prendre des mesures rigoureuses contre les novateurs, jugea prudent de fuir le danger. Il dit adieu à *sa petite chambre* et à *son bon maître*, et s'en alla seul, à l'âge de quarante-deux ans, étudier la médecine à Montpellier, où il inscrivit son nom sur les registres de la Faculté, le 16 septembre de l'année 1530. Six semaines après, il écrivit sur les mêmes registres : « Moi, François Rabelais, du diocèse de Tours, j'ai été promu au grade du baccalauréat, le premier jour du mois de novembre 1530, sous le révérend maître-ès-arts et professeur de médecine Jean Schyron. Rabelais. »

Les délais de rigueur pour l'obtention du titre n'étaient pas écoulés; c'était en vertu d'une dispense spéciale que le nouvel étudiant passait sitôt bachelier. On raconte que, le jour même de son arrivée à Montpellier, étant allé entendre une thèse sur la botanique médicale, il fut si mécontent de la discussion qu'il se mit à branler la tête, à hausser les épaules, à rouler des yeux ardents, à grincer des dents, à se ronger les ongles, à se frapper la poitrine. Le doyen, surpris de cette étrange pantomime, l'envoya prier d'entrer dans l'enceinte réservée aux docteurs et de donner son avis. Rabelais, après s'être excusé de son audace, traita le sujet avec tant d'éloquence et de profondeur qu'il ravit d'admiration tous les assistants et que cette thèse improvisée lui tint lieu de celle du baccalauréat. Dans les leçons du cours que les nouveaux bacheliers étaient tenus de faire pendant trois mois à titre d'épreuve, Rabelais expliqua les *aphorismes* d'Hippo-

crate et l'*Ars parva* de Galien, rectifiant savamment par l'original grec qu'il possédait les erreurs de l'interprétation latine. En même temps, pour se délasser de ces occupations sérieuses, il faisait des recherches sur la fameuse saumure du *garum* chantée par Horace, Ausone et Martial; il composait la *Morale comédie de celui qui avait épousé une femme mute* (muette), et y jouait un rôle avec ses amis; il instituait pour la réception des bacheliers un bizarre cérémonial qui s'est maintenu à la faculté de Montpellier jusqu'à la fin du XVIIIe siècle: le récipiendaire, en traversant la salle des actes pour se rendre au conclave avec tous les professeurs, devait passer entre deux haies d'étudiants qui confirmaient sa réception par une abondante distribution de coups de poing. C'était comme un joyeux adieu à leur camarade qui s'élevait d'un degré au-dessus d'eux.

Rabelais n'était pas encore docteur, et déjà il prenait rang parmi les plus savants professeurs, et jouissait de la plus haute considération. Le chancelier Duprat ayant porté atteinte à quelques priviléges de l'université de Montpellier, ce fut Rabelais qu'on envoya comme ambassadeur auprès de lui pour lui présenter des réclamations. N'ayant pu obtenir d'audience, Rabelais imagina de s'affubler d'un costume grotesque composé d'une longue robe verte avec un bonnet arménien, des chausses pendantes, une énorme écritoire ou *galimard* à la ceinture, et des lunettes attachées à son bonnet, tel qu'il a représenté Panurge. Ainsi accoutré, il se mit à se promener magistralement sous les fenêtres du chancelier. Celui-ci, attiré par le bruit de la foule, fit demander quel était ce personnage; Rabelais répondit: «Je suis l'écorcheur de veaux.» La curiosité de Duprat en fut piquée; il lui envoya un page; Rabelais lui parla en latin; le page alla chercher un gentilhomme qui comprenait le latin, Rabelais lui parla grec; il continua ainsi, répondant successivement aux messagers en espagnol, en italien, en allemand, en anglais, en hébreu, tant qu'enfin le chancelier donna ordre de l'introduire. Il fit alors sa requête en bon français et avec tant d'adresse qu'il obtint le maintien des priviléges. C'est le souvenir de cette conduite qu'il a consacré dans le *Pantagruel* (liv. II, ch. 9).

En 1532, Rabelais quitta Montpellier pour se rendre à Lyon, attiré sans doute par le célèbre éditeur Étienne Dolet, à qui il prêta le secours de son érudition pour la publication de plusieurs ouvrages de médecine. Cependant le libraire se plaignait de ne pas vendre beaucoup et de ne pas couvrir ses frais : « Par Jupiter, par le Styx, par le nom que je porte, s'écria l'éditeur indigné de l'ingratitude et de la légèreté du public, je vous dédommagerai bien de cette perte, et je vous jure bien que Rabelais, qui est à peine connu de quelques-uns aujourd'hui, passera bientôt dans toutes les bouches et par toutes les mains, de telle sorte que sa réputation ne brillera pas moins dans les pays étrangers. » Quelques jours après, il apporta au libraire la *Chronique gargantuine* ou *les grandes et inestimables chroniques du grand et énorme géant Gargantua, contenant la généalogie, la grandeur et force de son corps, aussi les merveilleux faits d'armes qu'il fist pour le roy Artus, comme vous verrez cy-après, imprimé nouvellement* 1532.

Rabelais ne voulait que tourner en ridicule les Amadis, les Florestans, les Philocopes et tous ces romans de chevalerie que le caractère de François Ier et de sa cour avait attirés d'Espagne et d'Italie et avait mis à la mode en France. Il déclare d'ailleurs (prologue du Ier liv.) que : « A la composition de ce livre seigneurial il ne perdit ni employa onc plus ni autre temps que celui qui était établi à prendre sa réfection corporelle, savoir en buvant et mangeant. » Il est impossible pourtant de ne pas reconnaître dans cette première ébauche le germe et les éléments encore vagues du *Gargantua* et du *Pantagruel*.

Pantagruel parut au commencement de 1533, sous le pseudonyme d'*Alcofribas Nasier,* anagramme de François Rabelais ; il eut une telle vogue qu'on en fit trois éditions en un an.

Jean du Bellay, évêque de Paris, venait d'être chargé par François Ier d'une ambassade à Rome. En passant par Lyon il prit avec lui Rabelais en qualité de médecin et de secrétaire ; c'était une heureuse occasion pour celui-ci, qui avait toujours désiré faire un voyage d'Italie. Il partit plein d'enthousiasme, se promettant bien de visiter les savants de toutes les villes

qu'il traverserait, et de recueillir sur sa route une foule d'observations précieuses sur les plantes, les animaux, etc. Mais la diplomatie était plus pressée d'arriver que la science ; Rabelais se trouva presque aussitôt à Rome. Pendant les heures que lui laissaient les affaires de l'ambassade, il étudiait les monuments et les débris de l'ancienne capitale du monde, faisait lever des plans, rassembler des notes, et préparait une topographie de Rome antique, lorsqu'il apprit qu'il avait été prévenu par un antiquaire milanais. Arrêté ainsi brusquement dans ses études archéologiques, il s'en dédommagea par l'observation des hommes ; et pendant que d'autres s'abandonnaient à de mélancoliques réflexions sur les empires *qui meurent*, et versifiaient des *regrets* comme Joachim du Bellay, il gravait, lui, dans son imagination en traits fantastiques les figures des nouveaux personnages qu'il voulait mettre en scène. On lui prête une plaisanterie indécente sur la mule du pape, et une demande à Clément VII d'être excommunié, parce qu'il avait entendu dire à une bonne femme qu'il fallait que son fagot fût excommunié puisqu'il ne voulait pas brûler. Après avoir réjoui de ses facéties la cour pontificale, ce qui ne l'empêchait pas d'apprendre l'arabe, Rabelais fut rappelé en France au bout de six mois, sans doute pour porter au roi quelque communication de l'ambassade. En passant par Lyon, il manqua d'argent et fut forcé de descendre dans une hôtellerie. Il ne voulait pas se faire connaître de peur de compromettre le secret de sa mission. Pour sortir de cet embarras, qui est devenu proverbial sous le nom de *quart d'heure de Rabelais*, il s'avisa du stratagème suivant. Il se présenta vêtu singulièrement, parla longtemps sur les questions les plus difficiles de la médecine, puis quand il fut parvenu à réunir autour de lui un nombreux auditoire, prenant un air mystérieux : « Voici, dit-il, un poison très-subtil que je suis allé chercher en Italie pour vous délivrer du roi et de ses enfants. Oui, je le destine à ce tyran qui boit le sang du peuple et qui dévore la France. » L'auditoire effrayé se retira précipitamment ; les magistrats furent avertis ; on saisit Rabelais et on le mit sous bonne escorte pour le conduire jusqu'à Paris. On le traita en voyage magnifiquement, comme un prisonnier de distinction. Il

arriva ainsi frais et dispos devant François Ier, qui remercia beaucoup les bons Lyonnais de leur sollicitude, et en rit bien avec Rabelais qu'il retint à souper.

Rabelais alla reprendre à Lyon ses travaux de philologie et de médecine, et devint en 1535 médecin du grand hôpital. Il publia des almanachs, réédita *Pantagruel* et publia *Gargantua.* François Ier venait de sévir rigoureusement contre des hérétiques qui avaient affiché des placards blasphématoires. Rabelais, qui s'emportait dans son livre à des hardiesses excessives qu'on exagérait encore en y glissant des allusions grossières et des injures nominales, se hâta de fuir comme avait fait Marot. Il retourna à Rome auprès du cardinal du Bellay, se fit assurer de la protection du Saint-Père, et revint en France, quand l'orage fut passé, avec la permission de rentrer dans le monastère de Maillezais, et d'exercer la médecine, sans rétribution, « jusqu'à l'incision et la brûlure exclusivement. » Restait à se mettre en sûreté du côté du roi; il y réussit par le crédit de quelques amis, et continua son œuvre pantagruélique, dont le troisième livre était attendu avec impatience depuis dix ans. Il parut en 1546 avec privilége. Rabelais déclarait les deux premiers « corrompus et pervertis en plusieurs endroits, au grand déplaisir et détriment du suppliant. » C'était un moyen de s'en reconnaître publiquement l'auteur sans encourir la colère de la Sorbonne. La censure fit main basse sur le quatrième livre, et peu s'en fallut que Rabelais ne se repentît de ses témérités; mais ses amis, qui avaient la main longue, le sauvèrent encore.

Rabelais était vieux; il désirait passer en repos ses derniers jours; il vécut retiré dans sa cure de Meudon. Si l'on en croit ses amis, il remplit d'une manière exemplaire les devoirs de son ministère; il apprenait le plain-chant à ses enfants de chœur, montrait à lire aux pauvres gens, et n'interrompait ces pieux exercices que pour s'entretenir avec les savants et les personnages illustres qui venaient le visiter; enfin, disent-ils, sa mort, qui arriva le 9 avril 1553, fut édifiante. Ses ennemis prétendent, au contraire, et c'est l'opinion la plus accréditée, qu'après avoir vécu, là comme partout, en société intime avec la *dive bouteille*, il est mort en impie et

en athée. Ronsard, qui avait eu à souffrir de ses railleries, lui a fait une épitaphe où il l'appelle le « bon biberon qui boivoit, tousjours cependant qu'il vivoit. » Il ajoute :

Or toy quiconque sois qui passes,
Sur sa fosse répan des tasses,
Répan du bril[1], et des flacons,
Des cervelas et des jambons :
Car si encor dessous la lame
Quelque sentiment a son âme,
Il les aime mieux que les lis,
Tant soient-ils fraischement cueillis.

Faut-il croire tout, faut-il tout rejeter de cette vie de Rabelais, telle qu'on nous l'a transmise ? Ni l'un ni l'autre. Sans doute on a dû prêter à l'auteur quelques-uns des traits de ces personnages fantastiques qu'il fait mouvoir sur une scène grotesque ; mais il est probable aussi que celui qui a pu imaginer de telles créations a joué quelquefois les rôles bouffons qu'on lui attribue.

Jetons maintenant un regard rapide sur l'ouvrage de Rabelais.

Qu'on se figure d'abord un enfant qui vient au monde d'une façon étrange, et qui, « soubdain qu'il feut nay, ne cria, comme les aultres enfans, *mies, mies, mies :* mais a haulte voix s'escrioit : a boyre, a boyre, a boyre. » Quand il fut question de l'habiller, « pour sa chemise feurent leuees neuf cens aulnes de toille de Chasteleraud..... Pour ses chausses, onze cens cinq aulnes et ung tiers d'estamet blanc..... Pour ses soliers, quatre cens six aulnes de velours bleu cramoisi..... Pour ses guands, seize peaulz de lutins, et troys de loups guarous, pour la brodure d'iceulx. » Le reste est dans les mêmes proportions. On donne à cet enfant « non l'espee valentianne, ni le poignard sarragossoys, car son pere hayssoit tous ces indalgos bourrachous[2], marranisez[3] comme diables ; mais la belle espee de bois et le poignard de cuir bouilly, painctz et dorez comme ung chascun soubhaiteroyt..... Puis, affin que toute sa vie feust bon chevaulcheur, lon luy feit ung beau grand cheval de boys, lequel il faisoit penader, saulter, voltiger, ruer et dancer tout ensemble ; aller le pas, le trot, l'entrepas, le gualop, les ambles, le

[1] Du cristal de verre. — [2] Hidalgos ivrognes. — [3] Noirs comme des Mores.

hobin [1], le traquenard [2], le camelin [3] et l'onagrier [4]. » Cependant Gargantua (c'est le nom de ce prodigieux enfant) touchait à l'adolescence ; Grandgousier son père, voyant « son hault sens et son merueilleux entendement, » songea à lui donner des maîtres. Ce fut d'abord Thubal Holoferne de qui, entre autres choses, Gargantua « apprenoit a escripre gothicquement, et escripuoit tous ses livres. Car l'art d'impression n'estoit encores en usaige. Et portoit ordinairement ung gros escriptoire, pesant plus de sept mille quintaulx, du quel le gualimart [5] estoit aussi gros et grand que les gros pilliers de Enay [6] : et le cornet y pendoit a grosses chaînes de fer. A la capacité d'ung tonneau de marchandise..... Apres en eut ung aultre (maître) vieux tousseux, nommé maistre Jobelin Bridé, qui luy leut Hugutio [7], Hebrard *Grecisme* [8]..... Et quelques aultres de semblable farine..... A tant son pere aperceut que vrayement il estudioit tres bien, et y mettoit tout son temps, toutesfoys que en rien ne prouffitoit. Et qui pis est, en devenoit fou, niays, tout resueux et rassoté. De quoy se complaignant a don Philippes des Marays, viceroy de Papeligosse, entendit que mieulx luy vauldroit rien n'apprendre que telz liures, soubz telz precepteurs, apprendre. Car leur sçauoir n'estoit que besterie : et leur sapience n'estoit que moufles, abastardissant les bons et nobles esperitz, et corrompant toute fleur de jeunesse. » Tout bien consulté, on donne à Gargantua pour précepteur le célèbre Ponocrate, et ils partent pour Paris. Gargantua fit le voyage, monté sur une énorme jument qui d'un coup de queue renversa toute la forêt qui couvrait encore ce pays. « Quoy voyant Gargantua, y print plaisir bien grand, sans aultrement s'en vanter, et dist a ses gens : Je trouue *beau ce*. Dont feut depuis appelé ce pays la Beauce. » Arrivé à Paris, Gargantua commence ses exploits par enlever les grosses cloches de Notre-Dame, qu'il met au cou de sa jument ; là dessus, députation à Gargantua et harangue de maître Janotus pour recouvrer les cloches qui en effet sont rendues. Cependant « feut meu entre les fouaciers de Lerné et ceulx du pays de Gargantua

[1] Allure écossaise. — [2] Espèce d'amble. — [3] Allure du chameau. — [4] Allure de l'onagre. — [5] Étui à plumes. — [6] L'abbaye d'Ainai à Lyon. — [7] Ugutio, évêque de Ferrare, auteur d'une grammaire. — [8] Ouvrage d'Ébrard de Béthune, écrit en 1112, et qu'on expliquait encore au temps d'Érasme.

le grand debat, dont feurent faictes grosses guerres. » Le bonhomme Grandgousier écrivit à son fils pour le rappeler. Celui-ci ne pouvait se refuser à secourir son père. Il vint se mettre à la tête de l'armée ; on se doute bien qu'il fut vainqueur. Qui aurait pu résister à celui qui mangeait six pèlerins en salade, sans s'en apercevoir ? Mais s'il avait été terrible dans le combat, il fut généreux après la victoire ; il se contenta d'exiger qu'on lui livrât les principaux fauteurs de la sédition. Après quoi il récompensa ceux qui l'avaient bien secondé, en leur concédant à perpétuité des terres et des châteaux. Restait à pourvoir le moine qui s'était battu si vaillamment. Gargantua voulait le faire abbé de Seuillé ; mais il refusa. Gargantua fit alors bâtir pour lui l'abbaye de Thélème, dont la règle était : *Fay ce que vouldras.*

Il est inutile d'analyser le *Pantagruel ;* nous y trouverions le même délire d'imagination, un enfant qui, le lendemain de sa naissance, hume, à chacun de ses repas, le lait de quatre mille six cents vaches, à qui l'on donne de la bouillie dans une auge qu'il rompt avec ses premières dents ; et Rabelais s'inquiète peu d'être conséquent ; devenu grand, ce géant énorme passe par les mêmes portes que Panurge son compagnon qui est un homme ordinaire.

Que penser donc d'un tel ouvrage ? N'est-ce qu'un tissu d'extravagances, ou bien est-ce un livre profond sous une forme grotesque ? Rabelais n'est-il qu'un fou, ou ne fait-il, comme Brutus, que couvrir sa sagesse du manteau de la folie ? On a voulu expliquer ses énigmes, trouver le sens historique de ses bouffonneries, mettre des noms réels sous tous ses noms de fantaisie ; il n'en était pas besoin ; tout ce que voulait dire Rabelais, il l'a dit assez clairement ; là où il est obscur, il est naturel de croire qu'il n'a rien voulu dire ; il est vingt endroits où évidemment il n'a pas eu d'autre but que de faire une débauche d'esprit, de donner un libre cours à son humeur, et de continuer les propos que le *piot* lui devait mettre souvent à la bouche ; n'a-t-il pas dit que le rire est le propre de l'homme ? Il faut songer d'ailleurs qu'il écrivait en partie pour ses amis les *pantagruélistes.* Prenons-le donc tel qu'il est, sans chercher à lui donner plus d'esprit qu'il n'a voulu en avoir. Ses livres sont livres « de haute

graisse, légers au pourchas et hardis à la rencontre; » ils ressemblent à ces petites boîtes « peintes au-dessus de figures joyeuses et frivoles, et renfermant les fines drogues, pierreries et autres choses précieuses; » qu'on les ouvre, et on y trouvera « doctrine absconse laquelle, dit-il, vous révèlera de très-hauts sacrements et mystères horrifiques, tant en ce qui concerne notre religion qu'aussi l'état politique et vie économique [1]. » C'est donc la société tout entière qui est en jeu dans *Gargantua* et *Pantagruel*, et c'en est l'unique pensée. La satire personnelle n'est qu'un moyen; le but est la satire générale, la mise en relief de toutes les sottises, de tous les vices du XVIe siècle. Mais la satire est toujours injuste, et sous prétexte de détruire un abus elle attaque l'usage; on en trouverait mille exemples dans Rabelais; il ne va pourtant guère jusqu'à attaquer le dogme, et jamais les réformés, qui auraient voulu se faire une arme de son esprit, ne purent l'attirer à leur croyance; il s'est moqué de Calvin.

Rabelais était nourri des plus grands auteurs de l'antiquité; les citations qui se présentent en foule sous sa plume prouvent une mémoire prodigieuse. Son style emprunte de ces modèles un caractère souvent plein de noblesse et de pathétique. La lettre de Gargantua, le seul endroit peut-être chez lui qui soit sérieux d'un bout à l'autre, est remplie des vues les plus élevées sur l'éducation; mais elle est écrite surtout dans ce langage qui révèle une âme empreinte des beautés des grands auteurs et que le contact de leur génie a noblement émue. « Non doncques, dit Gargantua, sans juste et équitable cause, je rendz grâces à Dieu, mon conservateur, de ce qu'il m'ha donné pouvoir veoir mon antiquité chenue refleurir en ta jeunesse. Car, quand par le plaisir de luy qui tout régit et modère, mon âme laissera cette habitation humaine, je ne me réputerai totalement mourir, ains passer d'un lieu en un autre, attendu que en toy et par toy je demeure en mon image, visible en ce monde, vivant, voyant, et conversant entre gens d'honneur et mes amys, comme je souloys (j'avais coutume, *solebam*)..... Par quoy, ainsi comme en toy demeure l'image de mon corps, si pareillement ne reluysoient les mœurs de l'âme, l'on ne te

[1] Prologue.

jugeroit estre guarde et thrésor de l'immortalité de nostre nom ; et le plaisir que prendroys ce voyant seroit petit, considérant que la moindre partie de moy, qui est le corps, demeureroit, et la meilleure, qui est l'âme et par laquelle demeure nostre nom en bénédiction entre les hommes, seroit dégénérante et abâtardie. » Quel beau langage ! comme il est souple dans sa majesté ! comme il s'élève sans se guinder ! comme il ressemble à Platon ! comme il touche au sublime sans s'écarter du naturel ! pourquoi faut-il qu'il ait si honteusement souillé sa plume, qu'il ait si indignement prostitué le don sacré du génie, qu'il en ait semé dans l'ordure les plus beaux traits ! c'est là ce qu'on ne saurait lui pardonner. « Son livre, dit La Bruyère, est une énigme, quoi qu'on veuille dire, inexplicable ; c'est une chimère, c'est le visage d'une belle femme avec des pieds et une queue de serpent, ou de quelque autre bête plus difforme, c'est un monstrueux assemblage d'une morale fine et ingénieuse, et d'une sale corruption : où il est mauvais, il passe bien loin au delà du pire, c'est le charme de la canaille : où il est bon, il va jusques à l'exquis et à l'excellent, il peut être le mets des plus délicats. »

AMYOT.

« Un style grave, sérieux, scrupuleux va fort loin, » dit La Bruyère. Voici un auteur qui en est la preuve. Il n'a pas mis dans le monde littéraire une seule idée nouvelle de son propre fonds; et lorsqu'il a voulu être original, il a été seulement, selon Roulliard, « estrangement pesant et traisnassier. » Mais il a su tellement interpréter ce que d'autres avaient pensé qu'il se l'est approprié, et qu'en traduisant il paraît inventer. Esprit sans élan, incapable par lui-même de se mettre en mouvement et de s'élever un peu haut, mais laborieux, patient, judicieux, il s'attache courageusement à un écrivain illustre, à celui dont les ouvrages sont comme un abrégé de toute l'antiquité classique, il le traduit ou plutôt il le refait en le jetant dans le moule d'une langue nouvelle, il rivalise avec lui en le copiant, il lui dérobe ou du moins le force à partager sa gloire, il oppose enfin au Plutarque grec un Plutarque français. Cet auteur si hardi

sous un rôle si modeste, ce traducteur de génie est Jacques Amyot [1].

Suivant une tradition bien connue, Amyot alla faire ou achever ses études à Paris, où, pour plus d'économie, sa mère lui envoyait chaque semaine son pain par le coche. Il fut domestique des écoliers du collége de Navarre, et ne dut son élévation qu'à son mérite naturel soutenu d'un travail infatigable. Il se fit bientôt remarquer, reçut les ordres, et fut nommé professeur à l'université de Bourges, où il resta dix ans, enseignant le grec le matin et le latin le soir. Il commença sa réputation d'écrivain par une traduction des *Amours de Théagène et de Chariclée* d'Héliodore (1547) qu'il dédia à François Ier, et qui lui valut l'abbaye de Bellozane. Il publia quelques années après les *Amours de Daphnis et Chloé,* roman traduit du grec de Longus (1559). Mais son titre principal est la traduction de Plutarque, à laquelle il travailla toute sa vie. Il fit un voyage d'Italie afin de collationner sur les manuscrits du Vatican le texte de son auteur. Ce fut là que le cardinal de Tournon, alors résident de France à Rome, eut occasion de l'apprécier; ce qui lui valut à son retour la place de précepteur des enfants de Henri II. Lorsque Charles IX et Henri III, qui avaient été ses élèves, furent montés sur le trône, ils le comblèrent de faveurs : il fut nommé grand aumônier du roi, évêque d'Auxerre, et fut pourvu de riches bénéfices. Il vécut jusqu'à quatre-vingts ans, entouré du respect et de la considération de tous.

La traduction des *Œuvres complètes de Plutarque* par Amyot, se divise en deux parties, les *Vies des grands hommes*, qui parurent en 1559, et les *Œuvres morales,* qui sont de 1574. La plus estimée de ces deux parties, ce sont les Vies. C'est peut-être le monument le plus intéressant de la langue française au XVIe siècle; c'est certainement un de ceux qui ont eu la plus heureuse influence. La Renaissance, en ouvrant aux esprits ardents et curieux une carrière immense, les exposait à consumer souvent sans fruit leur généreuse ambition. La plupart, emportés par un enthousiasme irréfléchi pour leurs modèles, ne songèrent qu'à en copier indiscrètement les formes, le costume, l'attirail poé-

[1] Fils d'un boucher de Melun, né en 1513, mort en 1593.

tique. Ronsard poussa cette fureur à ses dernières limites. Emprunter aux anciens leurs idées pour les appliquer à la société moderne, on y pensait à peine. Par conséquent la prose, c'est-à-dire la partie raisonnable et positive de la littérature, était plus négligée. Amyot comprit que c'était là néanmoins le besoin de son siècle, que c'était à cette source que les âmes amollies par les fadeurs romanesques devaient se retremper. Il substitua l'histoire aux fictions, et à des sentiments de commande des vérités fécondes et durables, la science de la guerre, de l'administration, du gouvernement ; la morale et ses préceptes pour la conduite de la vie, enfin tout le répertoire de la sagesse humaine. Aussi le XVIe siècle, par la bouche de Montaigne, n'a pas craint de payer à Amyot ce bel hommage de reconnaissance : « Je donne avecques raison, ce me semble, la palme à Jacques Amyot sur tous nos écrivains français, non-seulement pour la naïfveté et pureté du langage, en quoy il surpasse touts aultres, ny pour la constance d'un si long travail, ny pour la profondeur de son sçavoir, ayant peu développer si heureusement un aucteur si espineux et ferré (car on m'en dira ce qu'on vouldra, je n'entends rien au grec, mais je veois un sens si bien joinct et entretenu par tout en sa traduction, que, ou il a certainement entendu l'imagination vraye de l'aucteur, ou ayant, par longue conversation, planté vifvement dans son âme une générale idée de celle de Plutarque, il ne luy a au moins rien prêté qui le desmente ou qui le desdie) ; mais, surtout, je luy sçais bon gré d'avoir sceu trier un livre si digne et si à propos, pour en faire présent à son païs. Nous aultres ignorants estions perdus, si ce livre ne nous eust relevés du bourbier ; sa mercy, nous osons à cett' heure et parler et escrire ; les dames en régentent les maistres d'eschole ; c'est nostre bréviaire [1]. »

Amyot, en pénétrant l'esprit français des idées de Plutarque, a mis notre langue dans une voie nouvelle. Il a montré le plus sûr moyen de l'enrichir. Ce n'est pas d'épuiser le vocabulaire des anciens pour grossir le nôtre, ce qui ne fait que nous surcharger d'un bagage incommode ; c'est d'emprunter à leurs chefs-d'œuvre ces tours, ces mouve-

[1] *Essais*, liv. II, ch. 4.

ments, ces alliances heureuses qui rajeunissent les expressions, leur rendent une vie nouvelle et leur permettent de tout dire avec une fécondité inépuisable. On ne s'y trompa point au XVIIe siècle ; on étudia Amyot comme un modèle, et c'est par lui que sont entrées dans notre langue un grand nombre de beautés que nous ne remarquons pas, parce que l'usage les a rendues communes. « Quelle obligation, dit Vaugelas, ne lui a point notre langue, n'y ayant jamais eu personne qui en ait mieux su le génie et le caractère que lui, ni qui ait usé de mots, ni de phrases si naturellement françaises, sans aucun mélange des façons de parler des provinces, qui corrompent tous les jours la pureté du vrai langage français ! Tous les magasins et tous les trésors sont dans les œuvres de ce grand homme. Et encore aujourd'hui, nous n'avons guère de façons de parler nobles et magnifiques qu'il ne nous ait laissées, et quoique nous ayons retranché la moitié de ses mots et de ses phrases, nous ne laissons pas de trouver dans l'autre moitié presque toutes les richesses dont nous nous vantons [1]. » Ajoutons quelques mots d'une critique toute récente : Amyot nous montre « l'alliance de l'esprit moderne, sortant du moyen âge, avec les grands souvenirs des républiques romaines, à la voix d'un naïf interprète, qui, rapprochant par le langage ce qui était si loin par le culte et par les mœurs, ôtait à la science son privilége, et faisait sentir et aimer de tous ce que d'abord elle avait seule compris. C'était la contre-partie plus heureuse de l'effort fait à la même époque pour écrire en langue morte l'histoire et la pensée du temps, ou plutôt c'était, comme cet effort même, un moyen nouveau de communication et de lumière. En parlant latin par la voix de l'éloquent de Thou et de quelques autres, la pensée française agissait déjà sur l'Europe ; en traduisant l'antiquité grecque et romaine, elle s'enrichissait elle-même, et étendait l'inspiration à ceux qui n'avaient pas le savoir. Cette influence populaire donnée à l'esprit de l'antiquité, fut utile à l'avancement de la raison commune, qu'on ne peut élever sans élever le génie [2]. »

[1] Préface des *Remarques sur la langue française*. — [2] M. Villemain, rapport à l'Académie française sur le concours pour le prix d'éloquence, 17 août 1848.

MONTAIGNE. — LA BOÉTIE. — CHARRON.

Michel Montaigne naquit le dernier jour de février 1538, au château de Montaigne, en Périgord. Il fut tenu sur les fonts par des personnes de la plus basse condition, et élevé dans un pauvre village qui appartenait à son père. Celui-ci voulait par là « le dresser à la frugalité et à l'austérité, » pour qu'il eût « plustost à descendre de l'aspreté, qu'à monter vers elle. » « Son humeur, dit-il, visoit encore à une aultre fin; de me r'allier avec le peuple, et cette condition d'hommes qui a besoin de nostre ayde; et estimoit que je feusse tenu de regarder plustost vers celuy qui me tend les bras, que vers celuy qui me tourne le dos [1]. »

L'éducation de Montaigne commença dès le berceau. Son père, qui trouvait que « c'est un bel et grand adgencement sans doubte que le latin, mais qu'on l'achète trop cher, » s'avisa d'un moyen plus *économique*. Il donna son fils en charge à un Allemand « du tout ignorant de nostre langue, et très-bien versé en la latine; » et défendit à sa femme et jusqu'aux valets et aux servantes de rien dire à l'enfant qu'en latin, au risque de lui parler peu. Ils « latinisèrent tant qu'il en regorgea, » jusqu'aux villages des environs où plusieurs dénominations de métiers et d'outilsr estèrent longtemps toutes latines. A six ans, Montaigne ne savait pas un mot de français; on lui donnait ses thèmes « en mauvais latin pour les tourner en bon. » Pour le grec, il l'apprit « par forme d'esbat et d'exercice; » mais il avoue qu'il ne le sut jamais bien. Il y faut en effet apporter quelque application, un peu de rigueur et de contrainte; et c'était précisément ce que ne voulait pas le père de Montaigne; il désirait avant tout qu'on laissât son âme se développer « en toute doulceur et liberté, jusques à telle superstition, que, parce qu'aulcuns tiennent que cela trouble la cervelle tendre des enfants de les esveiller le matin en sursault, et de les arracher du sommeil tout à coup et par violence, il le faisoit esveiller par le son de quelque instrument. » Montaigne s'accuse modestement de n'avoir pas donné à son père tous les fruits

[1] *Essais*, liv. III, ch. 13.

qu'il devait attendre d'une si exquise culture; il s'en prend à deux choses : premièrement à son naturel « si pesant, mol et endormy, qu'on ne le pouvoit arracher de l'oysifveté, non pas mesme pour le faire jouer; » secondement à la faiblesse qu'eut son père de le mettre au collége, se laissant en cela « emporter à l'opinion commune qui suyt tousiours ceulx qui vont devant, comme les grues. » Pourtant, sous « sa complexion lourde, il nourrissoit déjà des imaginations hardies, » et quant au collége, à qui il veut tant de mal, certainement il n'eut pas le temps d'y oublier le latin, car à treize ans il avait achevé ses études. Les Métamorphoses d'Ovide furent le premier livre qu'il lut avec plaisir; puis « il enfila tout d'un train Virgile en l'Énéide, et puis Térence, et puis Plaute, et des comédies italiennes, leurré tousiours par la doulceur du subject. » Si on lui eût imposé ces lectures, il se serait pour jamais dégoûté de toutes; il serait resté dans une inaction absolue. « Le danger, dit-il, n'estoit pas que je feisse mal, mais que je ne feisse rien; nul ne prognostiquoit que je deusse devenir mauvais, mais inutile; on y prevoyoit de la faineantise, non pas de la malice [1]. »

Cette langueur naturelle, fortifiée par l'habitude, fut le caractère de toute sa vie; aussi offre-t-elle peut d'événements, peu d'agitation. Ses plus belles années furent remplies par la tendresse filiale et l'amitié; il avait le goût des voyages, parce que « la communication d'aultruy est une des plus belles escholes qui puisse être [2]. » Mais il voyagea tard et dans un âge où il n'avait plus besoin d'expérience. Il se maria à trente-trois ans, un peu pour faire comme tout le monde; « il ne s'y convia pas proprement; on l'y mena; » car « de son desseing, il eust fuy d'espouser la Sagesse mesme, si elle l'eust voulu [3]. » Toutefois il ne s'en repentit pas. « Quant à l'ambition, qui est voisine de la présomption, ou fille plustost, il eust fallu, dit-il, pour m'advancer, que la fortune me feust venue querir par le poing [4]. » Les occupations publiques n'étaient pas « de son gibier; il a souvent évité de s'en mesler, rarement accepté, jamais requis [5]. »

[1] Liv. I, ch. 25. — [2] Liv. I, ch. 16. — [3] Liv. III, ch. 5. — [4] Liv. II, ch. 17. — [5] Liv III, ch. 1.

Il se laissa nommer maire de Bordeaux, et il est probable qu'il s'acquitta assez mollement de sa charge, comme il s'en accuse. Sa grande occupation et son principal plaisir fut la lecture. Il en parle avec un bonheur vivement senti : « Cettuy-cy costoye tout mon cours, et m'assiste partout; il me console en la vieillesse et en la solitude; il me descharge du poids d'une oysifveté ennuyeuse, et me desfaict à toute heure des compaignies qui me faschent; il esmousse les poinctures de la douleur, si elle n'est du tout extrême et maistresse. Pour me distraire d'une imagination importune, il n'est que de recourir aux livres; ils me destournent facilement à eulx, et me la desrobbent; et si ne se mutinent point, pour veoir que je ne les recerche qu'au défault de ces aultres commoditez, plus reelles, vifves et naturelles; ils me reçoivent tousiours de mesme visage [1]. » « Misérable à mon gré, continue-t-il, qui n'a chez soy, où estre à soy; où se faire particulièrement la court, où se cacher! » C'est ainsi qu'il vécut libre et tranquille, essayant de *courir* le temps quand il était mauvais, et de s'y *rasseoir* quand il était bon. Il vit sans effroi approcher la mort contre laquelle il s'était malheureusement muni du triste courage de l'indifférence. Elle vint plus tôt néanmoins qu'il ne s'y était attendu. « Il n'y a justement que quinze jours que j'ay franchi trente-neuf ans, dit-il; il m'en fault, pour le moins, encores autant [2]. » La mort ne se laisse guère ajourner, elle vient quand Dieu l'envoie et nous surprend toujours. Montaigne n'obtint pas *ce qu'il lui fallait;* il mourut en 1592, dans sa soixantième année.

On voit que c'est à Montaigne lui-même que nous empruntons les détails qu'on vient de lire. C'est bien sur lui, en effet, que roule tout son livre qu'il intitule *Essais;* « c'est moy que je peinds, dit-il [3]. » Ses amis l'engageaient à écrire l'histoire de son temps; mais « pour la gloire de Salluste [4], » il n'en eût voulu prendre la peine. Il se rabattit sur sa propre histoire, « accommodant la matière à sa force. » Il s'en explique clairement. « Il y a plusieurs annees que je n'ay que moy pour visee à mes pensees, que je ne contreroolle et n'estudie que moy; et si j'estudie aultre chose, c'est pour

[1] Liv. III, ch. 3. — [2] Liv. I, ch. 19. — [3] Préface. — [4] Liv. I, ch. 21.

soubdain le coucher sur moy, ou en moy, pour mieulx dire [1]. » On connaît la querelle que Pascal lui a faite pour « le sot projet qu'il a eu de se peindre. » Montaigne n'ignorait pas que « la coustume a faict le parler de soy vicieux [2]; » il prévoit le reproche, et il y répond en deux mots : « Si le monde se plaind de quoy je parle trop de moy, je me plainds de quoy il ne pense seulement pas à soy [3]. » Montaigne y pense pour lui, car en nous faisant son histoire particulière, c'est l'histoire générale de la nature humaine qu'il prétend faire, quoiqu'il ne le dise pas. Celui qu'il veut réellement peindre, c'est bien moins Michel de Montaigne, que cet « estre ondoyant et divers » qu'on appelle l'homme, et dont il se prend comme type. C'est par là que son livre est intéressant; autrement il n'aurait pour nous que le frivole attrait de ces révélations indiscrètes qu'on trouve partout dans certains auteurs.

Comment maintenant analyser les *Essais?* il n'y faut pas songer. Montaigne se regarde vivre et écrit ce qu'il voit, comme il le voit et à mesure qu'il le voit; il n'a point de marche fixée d'avance, il écrit au jour le jour suivant son caprice; comme il se saisit, il se peint; comme il est, il se donne ; il va, vient, repasse vingt fois sur les mêmes traces; on veut le suivre, on croit le tenir enfin, il échappe encore et ne cesse jamais de fuir. Il parle de tout à propos de lui et de lui à propos de tout; il se pose mille questions, il les résout à sa manière sans donner sa solution pour la meilleure, et tantôt peut-être les résoudra-t-il autrement. Il nous a mis au fait de sa manière de composer; regardons-le dans sa bibliothèque : « Là je feuillette à cette heure un livre, à cette heure un aultre; sans ordre et sans desseing, à pieces descousues. Tantost je resve; tantost j'enregistre et dicte, en me promenant, mes songes que voicy [4]. » Il ne faut pas s'y tromper néanmoins; ce sont les rêves d'un homme bien éveillé, et ils n'en sont que plus dangereux. Entre autres choses, Montaigne rêve de politique, de morale, de religion; et tel est à peu près son rêve : « Il ne se sent pressé d'aucune passion hayneuse ou amoureuse envers les grands; il regarde les roys d'une affection simplement légitime et

[1] Liv. II, ch. 6. — [2] Ibid. — [3] Liv. III, ch. 2. — [4] Liv. III, ch. 3.

civile; la cause generale et juste ne l'attache non plus que modereement et sans fiebvre, il n'est pas subject à ces hypotheques et à ces engagements penetrants et intimes ; il suyvra le bon party jusques au feu, mais exclusifvement, s'il peut [1]. » En morale, il rêve la vie commode, il rêve « qu'on se doibt moderer entre la haine de la douleur et l'amour de la volupté ; il rêve qu'il se fault prester à aultruy, et ne se donner qu'à soy mesme [2] ; » il rêve enfin tout ce que rêve un épicurien. Et que rêve-t-il en religion? Écoutons là-dessus l'éloquente réponse de Pascal : « Montaigne, né dans un État chrétien, fait profession de la religion catholique, et en cela il n'a rien de particulier ; mais comme il a voulu chercher une morale fondée sur la raison, sans les lumières de la foi, il prend ses principes dans cette supposition, et considère l'homme destitué de toute révélation. Il met donc toutes choses dans un doute si universel et si général, que, l'homme doutant même s'il doute, son incertitude roule sur elle-même dans un cercle perpétuel et sans repos : s'opposant également à ceux qui disent que tout est incertain, et à ceux qui disent que tout ne l'est pas, parce qu'il ne veut rien assurer. C'est dans ce doute qui doute de soi, et dans cette ignorance qui s'ignore, que consiste l'essence de son opinion. Il ne peut l'exprimer par aucun terme positif : car s'il dit qu'il doute, il se trahit, en assurant au moins qu'il doute ; ce qui étant formellement contre son intention, il est réduit à s'expliquer par interrogation ; de sorte que, ne voulant pas dire *je ne sais*, il dit *que sais-je?* De quoi il a fait sa devise, en la mettant sous les bassins d'une balance, lesquels, pesant les contradictoires, se trouvent dans un parfait équilibre. En un mot, il est pur pyrrhonien. Tous ses discours, tous ses *Essais* roulent sur ce principe ; et c'est la seule chose qu'il prétend bien établir [3]. » Ce n'est pas qu'on ne trouve dans Montaigne de belles pages sur l'existence de Dieu, sur les tourments du vice, sur la joie de la bonne conscience, comme, par exemple, dans son apologie de Raymond de Sébonde; mais c'est par accident et pour renverser les dogmatiques prétentions de certains hérétiques.

[1] Liv. III, ch. 1. — [2] Liv. III, ch. 10. — [3] *Pensées*, 1re part., art. 11.

Lorsqu'il a montré « la superbe raison si invinciblement froissée par ses propres armes.... de ce principe, que hors de la foi tout est dans l'incertitude, et en considérant combien il y a de temps qu'on cherche le vrai et le bien, sans aucun progrès vers la tranquillité, il conclut qu'on doit en laisser le soin aux autres; demeurer cependant en repos, coulant légèrement sur ces sujets, de peur d'y enfoncer en appuyant[1], etc.» Il n'y a qu'une chose où il n'ait pas craint d'*enfoncer,* c'est l'amitié. Il s'attacha de bonne heure à Étienne de la Boétie, que nous retrouverons plus bas, et il se forma entre eux une de ces unions indissolubles que la mort seule peut rompre. L'âme de Montaigne semblait s'être concentrée tout entière dans ce sentiment. « Si on me presse de dire pourquoy je l'aymoys, je sens que cela ne se peult exprimer qu'en répondant, « parce que c'estoit luy; parce que c'estoit moy. » Il y a, au delà de tout mon discours et de ce que j'en puis dire particulièrement, je ne sais quelle force inexplicable et fatale, médiatrice de cette union. Nous nous cherchions avant que de nous estre veus, et par des rapports que nous oyions l'un de l'autre, qui faisoient en nostre affection plus d'effort que ne porte la raison des rapports; je croys par quelque ordonnance du ciel. Nous nous embrassions par nos noms : et à nostre première rencontre, qui fust par hazard en une grande feste et compaignie de ville, nous nous trouvasmes si prins, si cogneus, si obligez entre nous, que rien dez lors ne nous feut si proche que l'un à l'autre[2]. » Au reste, on rencontre de tout dans Montaigne, de fines critiques, des observations pleines de bon sens sur les matières les plus graves et sur les plus futiles. Il n'emprunte à personne ses idées, il ne relève que de lui-même ; dans un siècle où tant d'autres copient, il est original; mais il met à profit tout ce qu'il a lu pour lui fournir des exemples. Il fait comme les abeilles. « Elles pillottent de çà et de là les fleurs; mais elles en font après le miel qui est tout leur : ce n'est plus thym ni marjolaine. » Il effraye par le nombre de ses citations, et pourtant il se plaint à chaque instant de n'avoir pas de mémoire. On pourrait douter de sa sincérité s'il n'avait donné le mot de cette

[1] Pascal, *Pensées*, ibid. — [2] Liv. I, ch. 27.

énigme. « A faute de mémoire naturelle, dit-il, j'en forge avec du papier [1]. » Voilà tout son secret.

Fénelon, malgré son élégance, regrettait ce je ne sais quoi de *court*, de *naïf*, de *hardi*, de *vif* et de *passionné* qui caractérise l'idiôme de nos pères. Toutes ces qualités sont dans le style de Montaigne ; seulement il ne faut pas plus vouloir réglementer ce style que les pensées qu'il exprime. Montaigne écrit avec ses souvenirs des différents âges de la littérature latine, avec l'expression qu'il a reçue de quelques auteurs français tels que Rabelais et Amyot, dans lequel il aimait à lire Plutarque, son auteur favori, *son homme*, ainsi qu'il disait. Son grand talent consiste dans l'imagination ; il décrit la pensée comme il ferait un objet qu'il touche et qu'il voit, et sous sa plume elle devient, en effet, palpable et visible. Il n'est nullement puriste ; le parler qu'il aime, c'est « un parler tel sur le papier qu'à la bouche. » Il ne court point après les mots, quand il a la pensée. « Au rebours, c'est aux paroles à servir et à suyvre ; et que le gascon y arrive, si le françois n'y peult aller. Je veulx que les choses surmontent et qu'elles remplissent de façon l'imagination de celuy qui escoute, qu'il n'aye aulcune souvenance des mots [2]. » C'est la théorie de tous les grands écrivains.

On ne saurait séparer de Montaigne son ami de cœur la Boétie, et le disciple de son choix Pierre Charron.

La Boétie [3], « le plus grand homme de son siècle [4], » sélon Montaigne, est moins connu de bien des lecteurs par ses propres ouvrages que par cette « *cousture d'amitié si estroicte et si joincte* qu'il avait *dressée* [5] » avec l'auteur des *Essais*. Conseiller du roi au parlement de Bordeaux, estimé et honoré de tous ceux qui le connurent, plein d'affections tendres et de sentiments généreux, il vécut et mourut sans bruit, et ne songea jamais à occuper le public de ses talents. C'est à Montaigne que nous devons à peu près tout ce qui nous reste de ses ouvrages [6]. Le plus célèbre est celui qui a pour titre : *De la Servitude volontaire*. C'est le seul dont

[1] Liv. III, ch. 13 — [2] Liv. I, ch. 25. — [3] Né à Sarlat le 1er novembre 1530, mort à Germignac, le 18 août 1563. — [4] Lettre à M. de Mesmes. — [5] Lettre de Montaigne à M. de Lausac. — [6] Avertissement de Montaigne au lecteur, 1570.

nous ne devions pas la conservation à Montaigne; ce n'est pas qu'il n'eût beaucoup d'estime et même d'admiration pour ce livre « escrit... à l'honneur de la liberté contre les tyrans... » Il le trouvait « gentil et plein au possible [1]. » Mais il prévoyait déjà sans doute ce qui arriva plus tard, qu'on en abuserait en le prenant dans un sens contraire à celui de l'auteur. « Parce que, dit-il, j'ai trouvé que cet ouvrage a esté depuis mis en lumière par ceux qui cherchent à troubler et changer l'estat de nostre police, sans se soucier s'ils l'amenderont, et qu'ils l'ont meslé à d'autres escrits de leur farine, je me suis desdit de le loger icy [2]. » On s'arma, en effet, du noble enthousiasme et des paroles éloquentes de la Boétie pour combattre la monarchie. Mais il paraît qu'il ne voulait rien moins, et nous savons par celui *qui l'avait connu jusqu'au vif* que personne ne fut plus que lui soumis aux lois et ennemi des *nouvelletez* qui troublent les États. Vivement affligé des maux qui désolaient la France, la Boétie s'en prend à toutes les tyrannies, et ne prétend nullement affaiblir les lois ni ébranler l'autorité royale. Il faut convenir pourtant qu'une telle protestation, quelque innocente qu'elle soit dans l'intention de son auteur, devient dangereuse, dès qu'elle se produit au dehors. L'éloquence dont elle est animée passionne la foule, lui grossit les objets, lui fait voir partout des monstres de tyrannie, lui met la haine et la révolte dans le cœur et les armes à la main. Cette réserve faite, *la Servitude volontaire* est pleine de cette énergie que nous admirons dans les âmes républicaines de l'antiquité. Les raisonnements y sont autant de mouvements : « Mais, ô mon Dieu, que peut estre cela? comment dirons-nous que cela s'appelle? quel malheur est cestuy-là? ou quel vice, ou plus tost quel malheureux vice, veoir un nombre infiny, non pas obéir, mais servir, non pas estre gouvernez, mais tyrannisez, n'ayans ny biens, ny parens, ny enfans, ny leur vie mesme qui soit à eux? souffrir les pilleries, les cruautez, non pas d'une armée, non pas d'un camp barbare, contre lequel il faudroit dependre son sang et sa vie devant, mais d'un seul; non pas d'un Hercules ny d'un Samson, mais d'un seul homme, et le plus

[1] *Essais*, I, 27. — [2] Ibid.

souvent du plus lasche et femenin de la nation; non pas accoustumé à la pouldre des batailles, mais encores à grand' peine au sable des tournois. » C'est là de l'éloquence à la manière des Grecs et des Romains; seulement elle perd pour nous une partie de son effet, parce qu'elle porte à faux, et qu'elle donne dans l'exagération où elle s'abîme et se perd. L'élocution de la Boétie est saine et correcte; son style est plein de force et de sens; « ce n'est pas, observe Charles Nodier, que ce style vaille celui de Montaigne, qu'aucun style n'a jamais valu. Il est tendu et archaïque; il est âpre comme cette âme naïve et libre, qui ne fléchit pas même devant la mort, parce que les vertus morales se réunissent en elle à toutes les vertus civiles; mais il est ingénu, ferme, éloquent, comme nous paraîtrait aujourd'hui la prose de Marcus Brutus et de Caton d'Utique, si nous avions conservé leurs livres [1]. »

Jusqu'ici, on ne connaissait guère de la Boétie que ce discours de *la Servitude volontaire*. Grâce aux soins de M. L. Feugère [2], nous pouvons lire maintenant le reste de ses œuvres. Ce sont des traductions et des poésies. En traduisant les *Économiques* d'Aristote et de Xénophon, les *Règles du mariage* et la *Consolation* de Plutarque, la Boétie a montré le secret d'imiter les anciens, et servi utilement le progrès de notre langue. Il est souvent, par la naïveté de ses versions, le rival heureux d'Amyot.

« Quant à ses poësies latines et françoises, dit G. Collettet, les premières sont si éclatantes que l'on a cru, pour parler avec Scévole, « que la ville de Bordeaux remporta finale-
« ment par elles un honneur que depuis le temps d'Ausone
« elle n'avoit osé jamais esperer; et qu'elle put s'attribuer
« justement la gloire d'avoir produit un véritable poëte,
« capable de rendre toute l'Italie même jalouse de la beauté
« de ses vers; » et ses poësies françoises sont telles, qu'au rapport de l'auteur des *Essais*, qui dans les premieres éditions de son livre ne desdaigna pas d'en inserer un bon nombre, la Gascogne n'en avoit point encore produit de plus parfaites. »

[1] Manuel de Bibliographie. — [2] Professeur de rhétorique au lycée Henri IV.

Charron [1], l'autre ami de Montaigne, l'héritier de ses armoiries et de ses doctrines, n'a rien de la verve de la Boétie. Il n'écrit pas pour enflammer, mais pour convaincre. Son livre de *la Sagesse,* publié à Bordeaux en 1601, ne fait que reproduire et exagérer le livre des *Essais* en le réduisant en système. « Montaigne avait montré le ridicule du dogmatisme; Charron dogmatisa le scepticisme [2]; » L'un disait: *que sais-je?* l'autre fit écrire sur sa porte : *je ne sais.* De là une différence sensible dans la forme: au lieu de cette allure vive et capricieuse qui plaît par son désordre même et tient toujours l'esprit du lecteur en éveil, dans Montaigne, nous ne trouvons plus, dans Charron, qu'une gravité ennuyeuse, une marche pesante et sans grâce; au lieu de ce langage abondant, qui coule de source avec la pensée et ne fait jamais défaut, c'est un appareil pédantesque de divisions, de subdivisions, de définitions, de distinctions. Il n'y eut à ce défaut qu'un avantage, c'est qu'il donna le goût des ouvrages méthodiques.

Charron se piquait d'être profondément chrétien. Il était chanoine et voulait être chartreux. Il n'y paraît dans son livre que par le costume théologique dont il revêt la morale de Montaigne. Au fond il attaque tout ce qu'il y a de plus saint et de plus respectable; et quoiqu'il ait soin de faire des réserves explicites en ce qui touche la foi, il substitue trop souvent, volontairement ou non, la philosophie à la religion. Après sa mort, son livre fut l'objet des poursuites du parlement et de la faculté de théologie. Il échappa, grâce à quelques changements qu'y fit le président Jeannin, et la seconde édition put paraître en 1604.

LA SATIRE MÉNIPPÉE. — MÉMOIRES.

Un ami des lettres, nommé Gillot, né en Bourgogne vers 1560, d'abord doyen de l'église de Langres, puis chanoine de la Sainte-Chapelle, et enfin conseiller-clerc au parlement de Paris en 1573, tenait souvent des réunions savantes dans sa maison du quai des Orfévres, dans la chambre même, dit-on, où naquit depuis Boileau. Là se rendaient assidû-

[1] Né à Paris en 1541, mort le 16 novembre 1603.
[2] M. Saint-Marc-Girardin, *Littérature française au* XVIe *siècle.*

ment Pierre Le Roy, chanoine de Rouen et aumônier du nouveau cardinal de Bourbon; Nicolas Rapin, qui, après avoir exercé la charge de prévôt des marchands de France en bas Poitou, avait été nommé en 1584 lieutenant de robe courte dans la prévôté de Paris, et plus tard grand prévôt de la connétablie; Jean Passerat, quelque temps professeur d'humanités au collége du Plessis, et ensuite successeur de Ramus au Collége royal, où il compta Ronsard et Baïf dans son auditoire; Florent-Chrestien, ancien précepteur d'Henri IV, qui paraît l'avoir un peu négligé; Pierre Pithou, jurisconsulte célèbre, qui avait abjuré le calvinisme un an après la Saint-Barthélemy. Ces hommes, nourris de la lecture des anciens, n'en avaient pas moins le caractère tout français; c'étaient des érudits qui savaient être en même temps hommes d'esprit. Vivement préoccupés des agitations politiques et religieuses de cette époque, ils s'en entretenaient tous les soirs, s'animant, s'aiguillonnant l'un l'autre par la causerie, et préparant, sans s'en douter, un livre durable, l'un des premiers qui soient entrés définitivement dans le domaine de la littérature française.

Ce livre est *la Satire Ménippée.*

On sait que les États convoqués à Paris, le 10 février 1593, par le duc de Mayenne, étaient chargés d'élire un roi et de connaître des prétentions de ceux qui briguaient la couronne. Les Espagnols proposèrent d'écarter à tout prix le roi de Navarre et de déclarer l'infante reine de France; les ligueurs ne furent guère plus favorables à la cause du souverain légitime; mais on ne put s'entendre. On convint d'une conférence entre les catholiques des deux partis. Elle eut lieu à Suresne le 29 avril, et l'on ne s'entendit pas davantage. La tenue des États eut néanmoins un résultat sérieux; elle fut l'occasion de la *Ménippée*, qui, selon le président Hénault, ne fut pas moins utile à Henri IV et à la paix que la bataille d'Ivry.

La *Ménippée* est une longue satire en action, sous une forme continuellement allégorique. Le but des auteurs est évident; c'est de renverser les prétentions de la ligue, et de la tuer elle-même par le ridicule. Ils comprirent que les dissertations ne seraient que pour un petit nombre d'hommes

sérieux; que les parodies mêmes ne seraient pas toujours comprises et n'auraient qu'une influence passagère et faible sur les esprits indifférents ; ils résolurent de faire agir et vivre le parti qu'ils voulaient combattre; ils n'imaginèrent pas, comme Rabelais, des personnages fantastiques pour les faire mouvoir sur une scène grotesque sans ordre apparent, sans suite et sans intention bien déterminée : scène, action, personnages, tout est historique ; ils n'eurent qu'à travestir. Ils le firent avec beaucoup d'habileté. Et d'abord ils surent parfaitement choisir le moment favorable. Ce n'était plus le temps du duc de Guise et des États de Blois, où la ligue était ardente et redoutée ; elle commençait à prêter le flanc à la raillerie, tout son courage consistait dans quelques rodomontades espagnoles, et son chef était toujours battu. La *Satire Ménippée* lui porta le coup de grâce.

Après un avis de l'imprimeur au lecteur, qui est déjà une plaisanterie assez piquante, nous sommes tout à coup transportés au Louvre, où l'on faisait les préparatifs pour la tenue des États. Or, « pendant qu'on attendoit les deputez de toutes parts, qui de mois en mois se rendoyent à petit bruit sans pompe ny parade de suitte.... Il y avoit en la court dudit Louvre deux charlatans, l'un espagnol [1], et l'autre lorrain [2], qu'il faisoit merveilleusement bon veoir vanter leurs drogues, et jouer de passe passe tout le long du jour devant tous ceux qui vouloyent les aller veoir sans rien payer. Le charlatan espagnol estoit fort plaisant, et monté sur un petit eschaffaut jouant des régales [3], et tenant banque, comme on en veoit assez à Venise en la place Saint-Marc. A son eschaffaut estoit attachee une grande peau de parchemin escrite en plusieurs langues, scellée de cinq ou six seaux d'or, de plomb, et de cire, avec des tiltres en lettres d'or, portant ces mots :

LETTRES DU POUVOIR D'UN ESPAGNOL,
ET DES EFFETS MIRACULEUX DE SA DROGUE,
APPELÉE HIGUIERO D'INFIERNO,
OU CATHOLICON COMPOSÉ. »

Ce catholicon était « un electuaire souverain qui surpassoit toute pierre philosophale, et duquel les preuves estoyent déduites par cinquante articles. »

[1] Le cardinal de Plaisance. — [2] Le cardinal de Pelvé. — [3] Épinette organisée.

Suivent une partie de ces articles.

« Quant au charlatan lorrain, il n'avoit qu'un petit escabeau devant luy couvert d'une vieille serviette, et dessus une tirelire d'un costé, et une bouete de l'autre, pleine aussi de catholicon, dont toutesfois il débitoit fort peu, parcequ'il commençoit à s'esventer, manquant de l'ingrédient plus nécessaire qui est l'or, et sur la bouete estoit escrit :

FIN GALIMATIAS,
ALIAS CATHOLICON COMPOSÉ,
POUR GUARIR DES ESCROUELLES.

« Ce pauvre charlatan ne vivoit que de ce mestier, et se morfondoit fort, combien qu'il fust affublé d'un caban [1] fourré tout pelé; à cause de quoy les pages l'appeloyent *Monsieur de Pelevé :* et pour autant que le charlatan espagnol estoit fort bouffon et plaisant, ils l'appeloyent *Monsieur de Plaisance.* »

Il paraît que l'idée première de cette fiction ingénieuse et populaire qui transforme en deux charlatans le parti de Lorraine et celui d'Espagne, appartient à Pierre Le Roy aussi bien que le plan de tout l'ouvrage.

Une procession, renouvelée de celle qui avait eu lieu trois ans plus tôt, prépare la tenue des États. C'est Gillot qui la décrit en empruntant sans doute quelques saillies à chacun de ses amis. La gaieté du morceau résulte surtout du contraste des personnages avec le costume dont ils sont affublés; ce sont des moines et des prêtres ayant « le casque en teste dessoubs leurs capuchons, et une rondache pendue au col,... revestuz de cottes de mailles, l'espee au costé par-dessus leurs habits; » c'est « monsieur Roze, grand maistre du college de Navarre, et recteur de l'université, quittant sa capeluche rectorale pour prendre sa robe de maistre-ès-arts, avec le camail et le roquet, et un hausse-col dessus : la barbe et la teste rasee tout de fraiz, l'espee au costé, et une pertuisane sur l'espaule, » etc.

Entrons dans la salle où se doit faire l'assemblée. « La charpenterie et eschaffaudage des sieges estoit toute semblable à celle des estats qui furent tenus à Troyes, environ l'an 1420, soubs le roy Charles VI. Mais la tapisserie dont

[1] Vieux manteau avec manches.

ladite salle estoit tendue, en douze pieces, ou environ, sembloit estre moderne, et faicte expres, » c'est-à-dire qu'elle parlait avant que les orateurs eussent ouvert la bouche, et racontait d'avance la fureur de la guerre; ici on lisait :

Si aqua non possum, ruina extinguam;

Ailleurs :

Super te, et super sanguinem tuum;

Plus loin encore :

State in galeis, polite lanceas,
Et induite vos loricis.

Enfin les États de la ligue viennent de s'ouvrir; chaque ligueur y prend place selon son rang, et les discours commencent; c'est le développement des indiscrètes révélations de la tapisserie; là on conspire tout haut et au grand jour; là on se vante ouvertement de ce que l'on cache et dissimule d'ordinaire avec tant de soin; là on expose sans détour, on explique, on met à nu les motifs intéressés de sa conduite; tout le monde se trahit avec une curieuse ingénuité. Et ce qui rend la chose plus piquante, c'est que cette confession que tous ont intérêt à ne point faire, mais qui leur échappe malgré eux et qu'ils font à leur insu, affecte le style et les allures habituelles des orateurs. La parole est d'abord à *Monsieur le Lieutenant* pour débiter sa *harangue*. Le duc de Mayenne, car c'est lui, ne saurait dire les choses simplement; son langage se développe dans des circonlocutions sans fin; il mêle le ton de la dévotion avec celui du spadassin; met ensemble, par un odieux amalgame, la sainteté et l'ambition, et rappelant ses exploits avec forfanterie, il croit pouvoir dire « comme un César catholique : *Je suis venu, j'ay veu, j'ay vaincu.* » Malgré ses grands mots, il avoue très-clairement qu'il a peur des armes de Henri IV, et de la paix qui lui semble possible; il s'y prend très-mal enfin pour devenir roi, ce que la tapisserie avait déjà fait entendre par cet écriteau proverbial :

Gardez-vous de faire le veau.

Monsieur le Légat succède à monsieur le lieutenant; sa harangue, dont Jacques Gillot est l'auteur, se compose de latin

et d'italien, et peut se résumer en ces mots : *guerra, guerra.* Le cardinal de Pelvé prend ensuite la parole ; il commence en français et continue en latin : « ut vobis, dit-il, intelligere faciam multa quæ gallica lingua non possunt *exprimari.* » Fautes de français et de latin, quiproquo vulgaires, vérités cruelles exprimées dans une éloquence burlesque, voilà son discours. Cette spirituelle caricature est due au savant Florent-Chrestien et vaut mieux à elle seule que toutes ses traductions et tous les vers français qu'il a commis.

Monsieur de Lyon avait en son temps la réputation d'homme éloquent : l'emphase, la véhémence, avec la singulière naïveté que nous avons déjà trouvée dans Mayenne, tels sont les caractères que prête à sa harangue Nicolas Rapin. C'est encore Rapin qui fait parler Guillaume Roze, que ses amis, dans des vers latins composés en son honneur, appelaient « la rose des rois, la rose des princes, la rose des théologiens, etc., » et que Bayle appelle « le plus enragé ligueur de France. » Le recteur Roze n'avait pas, dit-on, la tête très-saine, et n'était pas toujours de l'avis général des chefs de la ligue ; il osait même parfois leur résister en face ; de là ces invectives et ces injures qu'il adresse à ceux de son parti ; piquante diversion qui tourne au profit de la satire.

De Rieux se montre à son tour ; de Rieux, sieur de Pierrefont, parle pour la noblesse de l'union, pour ces hommes qui ont toujours la main sur leur épée et sont prêts à la tirer au premier signal, pourvu qu'on veuille les payer. La tradition ne nomme point l'auteur de cette harangue ; quelques-uns la croient de Pierre Le Roy ; ne serait-elle pas plutôt de Passerat, qui avait relu Plaute *plus de quarante fois,* et qui retrouvait dans de Rieux le soldat fanfaron du comique latin ?

Jusqu'ici la Ménippée n'est que satirique et bouffonne ; elle va devenir noble et éloquente sous la plume de Pierre Pithou, auteur de la harangue de d'Aubray. Claude d'Aubray, ancien prévôt des marchands et secrétaire du roi, était regardé comme le chef des *Politiques* à Paris ; rien ne lui coûtait pour fortifier son parti ; aussi les zélés de l'union voyaient-ils en lui leur ennemi le plus dangereux ; ils l'appelaient, par dépit, un homme perfide, couard et cruel ; il était, au

contraire, habile, actif et courageux. Orateur du tiers-état, il dévoile les sophismes de ceux qui ont parlé avant lui, et c'est lui principalement qui fait ressortir les véritables intentions de la satire. Sa harangue, qui donne parfois dans les longueurs et la déclamation, est souvent vive et nerveuse, et s'élève jusqu'au pathétique de Démosthène et de Cicéron, lorsqu'il s'écrie: «O France! Paris qui n'es plus Paris, mais une véritable caverne de bêtes farouches, asile de meurtriers et d'assassins étrangers, ne veux-tu plus te souvenir de ta dignité?.... Tu endures qu'on pille tes maisons, qu'on te rançonne jusqu'au sang, qu'on massacre tes magistrats! tu le vois et tu l'endures! tu le vois et tu l'approuves! et tu n'oserais pas même ne pas l'approuver!» L'assemblée consternée se sépare et descend par un escalier orné de tableaux dont on attribue la description à Pierre Leroy. Les épigrammes latines et françaises qui suivent sont de Passerat, de Rapin et de Giles Durand. Ce dernier est l'auteur du spirituel badinage intitulé *Complainte de l'âne ligueur,* où le nez camus du duc de Guise n'est pas épargné. Du reste, le plus profond secret fut gardé sur le nom de ces auteurs au temps de la ligue; ce n'est que dans le courant du XVIIe siècle qu'on les connut avec certitude.

Qui dit satire dit exagération; la Ménippée en est une preuve, et ses inventions n'ont pas toujours le mérite de la vraisemblance. Un autre défaut aussi grave, c'est la grossièreté où se laisse emporter la verve caustique des auteurs. Ce n'est pas sans doute par ce motif que Voltaire appelle quelque part la *Satire Ménippée* «un ouvrage très-médiocre.» Quoi qu'il en soit, ce jugement paraît peu réfléchi: la Ménippée est un ouvrage remarquable; elle a plu en son temps par ses portraits; elle plaît aujourd'hui parce que ces portraits sont des caractères; enfin, comme simple fait historique, elle intéresserait encore par la part qu'elle a eue dans le triomphe de Henri IV; c'est-à-dire, pour employer les termes d'un ingénieux critique, que la *Satire Ménippée* est tout à la fois «un pamphlet, une comédie et un coup d'État[1].»

Nous devons ajouter un mot sur l'histoire au XVIe siècle. Jusqu'au XVe siècle, le caractère de l'histoire a été religieux

[1] M. Saint-Marc-Girardin, *Littérature française au* XVIe *siècle.*

ou féodal; en entrant dans la période moderne, ce caractère change, et la royauté, déjà forte et puissante, y occupe une grande place. Au commencement du xvie, et jusqu'aux progrès de la réforme en France, la scène tout entière lui appartient; car elle règne sans rivale. Mais les guerres religieuses donnent alors à l'histoire une direction nouvelle; elle sera tour à tour catholique ou protestante, et par conséquent pleine de variété, mais souvent aussi empreinte d'un caractère passionné qui ne permettra pas toujours aux auteurs de voir les événements sous leur jour véritable.

L'histoire du chevalier Bayard, écrite par son secrétaire, qui prend le nom de *loyal serviteur,* rappelle, à quelques égards, l'énergie et la naïve simplicité de Comines. *L'histoire des choses mémorables advenues au règne de Louis XII et de François Ier,* par le maréchal de Fleurange, se recommande également par la simplicité et la naïveté du style; elle s'étend de 1449 à 1521. Les *Discours politiques et militaires* de François de la Noue, nous offrent l'un des premiers exemples d'une histoire écrite sous l'influence des passions religieuses. On y retrouve le gentilhomme protestant qui consacre sa plume au service de la cause qu'a soutenue son épée. Puis viennent les *Commentaires de Blaise de Montluc, maréchal de France*, ouvrage plein de jactance et de vanité, mais qui est une sorte de manuel indispensable aux gens de guerre, et qui a mérité d'être appelé par Henri IV la Bible des soldats. Les *Mémoires* de Pierre de Bourdeilles, plus connu sous le nom de Brantôme, se font remarquer par la piquante variété du récit et la naïveté du style; malheureusement l'auteur y oublie trop souvent le respect que tout historien doit à la vérité et à la pudeur. Sully figure aussi au nombre des auteurs de mémoires par ses *Œconomies.* C'est le livre d'un protestant zélé, mais d'un ministre intègre et habile. Cet ouvrage n'est d'ailleurs ni bien lié ni bien écrit. Quant à l'*Histoire universelle* de Théodore Agrippa d'Aubigné, elle porte, comme on l'a dit, l'empreinte de son âme, c'est-à-dire qu'elle est écrite avec beaucoup de liberté, d'enthousiasme et de négligence. Le président de Thou avait mieux compris la majesté de l'histoire; il serait à la tête de tous ces écrivains, s'il n'avait eu l'idée de faire son histoire en

latin. On lui a reconnu assez de mérite pour l'appeler quelquefois le Tacite français. Son livre comprend tous les faits qui se sont passés depuis 1565 jusqu'à 1607.

SAINT FRANÇOIS DE SALES [1].

Après avoir rencontré trop souvent, au XVIe siècle, de ces personnages équivoques qu'on ne saurait estimer quoiqu'on les admire, et qu'on voudrait, s'il était possible, séparer d'eux-mêmes, on est heureux de pouvoir se reposer sur un auteur qui fut à la fois un grand saint, un grand homme et un écrivain distingué. Tous ces titres conviennent à saint François de Sales.

Né d'une famille où la piété n'était pas moins illustre que la noblesse, François de Sales suça avec le lait toutes les vertus chrétiennes, et la première langue qu'il apprit à parler fut celle de la charité. Il édifia dès son enfance. Sa jeunesse s'écoula comme un de ces beaux jours dont aucun nuage ne vient troubler la sérénité. L'étude des belles-lettres, funeste aux mœurs et mortelle pour la foi quand on en abuse et qu'on veut rendre son esprit complice de son cœur, ne fit que fortifier en lui les germes d'une sainteté précoce. Lorsqu'il eut achevé ses humanités au collége d'Annecy, il alla faire sa philosophie et sa théologie dans l'université de Paris ; et en approfondissant également ces deux sciences qui devraient toujours rester sœurs et marcher ensemble, il se prépara, pour les luttes qui l'attendaient plus tard, des armes puissantes; puis, afin de suivre la justice éternelle de Dieu dans l'application qu'en font les hommes, il se rendit à Padoue où il s'appliqua avec un succès remarquable à la science du droit. Ses études terminées, il partit pour Rome. Il trouva dans la capitale du monde chrétien ce qu'il était venu y chercher, les vestiges subsistants de la piété primitive dont il voulait faire désormais la règle de sa conduite.

François de Sales rapporta donc dans sa patrie des connaissances étendues et des vertus éprouvées. Son retour réjouit l'Église. Granier, alors évêque de Genève, s'écria,

[1] Saint François de Sales naquit le 21 du mois d'août 1567, au château de Sales, dans le duché de Savoie, au diocèse de Genève.

dans un heureux pressentiment : « J'ai maintenant un successeur. » Le jeune François, pour obéir à son père, était entré dans la magistrature et avait la charge d'avocat général; on le destinait à un mariage brillant, à une fortune élevée, aux dignités, aux honneurs, à ce que le monde offre de plus séduisant; il renonça à tout, quitta la robe de sénateur pour prendre celle d'ecclésiastique, reçut les ordres sacrés, et dès lors tourna toutes ses pensées vers cette belle maxime qu'il aimait à répéter : « Tout ce qui n'est pas pour l'éternité, n'est que vanité. » Il trouva bientôt l'occasion de déployer pour le salut des âmes ce zèle ardent dont il était dévoré. Le Chablais était, à cette époque, le camp retranché du calvinisme ; tenter d'y rétablir les affaires de la religion paraissait au moins téméraire. Fort du secours de Dieu, François de Sales l'entreprit. Nous ne le suivrons pas dans ce merveilleux apostolat. Il suffit de dire qu'aucune espèce de persécution ne lui fut épargnée ; on le décria partout comme un perturbateur du repos public, comme un séducteur, comme un magicien ; on le menaça, on lui suscita mille dangers, on aposta des gens pour attenter à sa vie ; il continua son œuvre sans s'effrayer, sans douter un instant du succès, et ramena au bercail une foule de brebis égarées. Devenu coadjuteur de l'évêque de Genève, obligé de remplir souvent les fonctions épiscopales, il ne cesse pas pour cela d'exercer le ministère de la parole divine, il prêche dans le pays de Gex, et remporte sur l'hérésie le même triomphe que dans le Chablais. Enfin il est nommé évêque de Genève. Son zèle alors s'exerce en toute liberté et ne connaît plus de bornes. Tenir des synodes, rétablir les anciennes lois de la discipline ecclésiastique, ou en faire de nouvelles, travailler sans relâche à conserver la religion catholique dans toute sa pureté, soit en instruisant les fidèles, soit en réfutant les hérétiques, visiter les moindres paroisses, chercher et soulager les pauvres, les faibles, les pécheurs : telles sont les occupations saintes qui remplissent toutes ses heures jusqu'à celle où Dieu le rappelle dans son sein pour y recevoir le prix de ses vertus [1]. » Cette vie appartient plus, sans doute, à l'histoire de la religion qu'à l'histoire de la littérature;

[1] Saint François de Sales mourut en 1622.

mais celle-ci pourtant en réclame sa part, ou plutôt les deux ici ne sont qu'une même chose; le talent, dans saint François de Sales, ne se distingue pas de la vertu. « Je ne fais pas profession d'être écrivain, disait-il, car la pesanteur de mon esprit et la condition de ma vie exposée au service et à l'abord de plusieurs ne me le sauraient permettre. » Mais c'est précisément parce qu'il n'a jamais songé à *écrire* que nous trouvons dans ses ouvrages ce charme qui nous attire et nous captive; c'est parce *qu'il ne fait pas profession d'être écrivain*, qu'il est simple et familier sans être trivial; naïf à la fois et ingénieux; poétique et pittoresque sans fadeur; abondant et coloré sans recherche; d'une finesse et d'une délicatesse exquises dans l'analyse des sentiments les plus déliés du cœur humain; d'une pénétration profonde et d'une chasteté irréprochable dans la peinture de nos passions; plein d'agréables comparaisons tirées des usages domestiques et des objets qu'il a sous les yeux. C'est parce que son style est sans artifice qu'il réfléchit comme un miroir la richesse variée de la belle nature des Alpes, et qu'il s'imprègne, comme l'air qui les entoure, des plus suaves parfums. Saint François de Sales n'a d'autre prétention que de « parler en bon homme, pour consoler, pour soulager, pour éclairer, pour perfectionner son prochain [1]. » Il se rabaisse, il se rapetisse pour les petits, et quand on le lit avec attention, on s'aperçoit que personne ne connaît mieux que lui la haute perfection. C'est sous ce rapport surtout que l'*Introduction à la vie dévote* est un chef-d'œuvre. Cet ouvrage, dans l'origine, n'était pas destiné au public. C'étaient de simples lettres adressées à une dame forcée de vivre au milieu du monde et que le saint s'était chargé de diriger dans la voie du salut. Elles furent réunies par l'auteur et imprimées en 1608, pour répondre à une sage pensée d'Henri IV qui se plaignait du ton austère des prédicateurs, et croyait qu'il manquait un livre où la piété chrétienne fût présentée sous des formes aimables, propre à convertir les gens du monde, et à faire rentrer dans l'Église les calvinistes doucement, sans violence, sans autre moyen que cette persuasion qui s'adresse au cœur, et dont le succès est presque toujours sûr et durable.

[1] Fénelon.

La première chose à faire, c'était de bien définir ce qu'il faut entendre par la vie dévote. On sait bien ou l'on croit savoir partout ce que c'est que la charité ; on la pratique ou on s'imagine le faire, sans se priver d'aucun plaisir, sans s'imposer le moindre sacrifice, mais hors du cercle des *dévots,* qui sait ce que c'est que la dévotion ? Hypocrisie dans ceux-ci, superstition dans ceux-là, elle n'a jamais obtenu des prétendus esprits forts que la haine et le mépris, le dédain et la pitié. C'est qu'on la juge malheureusement sur « ces dévotions fausses, vaines ou impertinentes, » qui ne sont pas une hypocrisie calculée, mais une déviation dangereuse de la droite ligne de la vraie piété. Ce n'est pas ainsi que la considère saint François de Sales; il remonte au principe même de la dévotion, qui est la charité : « Si la charité est une plante, dit-il, la dévotion en est une fleur; si elle est un rubis, la dévotion en est l'éclat. » De ce point de vue, il juge hardiment tout ce qui n'a de la dévotion que l'apparence. « Celui-ci, qui est adonné au jeûne, se tiendra pour bien dévot, pourvu qu'il jeûne, quoique son cœur soit plein de fiel; il n'osera tremper sa langue dans l'eau par sobriété, et il ne craindra pas de la plonger dans le sang du prochain par la médisance et la calomnie. Celui-ci tirera volontiers quelque monnaie de sa bourse pour la donner aux pauvres ; mais il ne pourra tirer la compassion de son cœur pour pardonner à ses ennemis ; mais, quant à payer ses créanciers, jamais, à moins que la justice ne l'y force. Tous ces gens-là, qui sont tenus vulgairement pour dévots, ne le sont nullement; ce sont des fantômes de la dévotion. »

L'*Introduction à la vie dévote* se divise en cinq livres, que saint François de Sales analyse lui-même comme il suit :

« J'ai fait cette Introduction en cinq parties : en la première desquelles je m'essaye, par quelques remontrances et exercices, de convertir le simple désir de Philothée (l'âme dévote) en une entière résolution, qu'elle parfait à la fin, après sa confession générale, par une solide protestation, suivie de la très-sainte communion, en laquelle, se donnant à son Sauveur en le recevant, elle entre heureusement en son saint amour. Cela fait, pour la conduire plus avant, je lui montre deux grands moyens de s'unir de plus en plus à

sa divine majesté; l'usage des sacrements, par lesquels ce bon Dieu vient à nous, et la sainte oraison, par laquelle il nous tire à soi. En ceci, j'emploie la deuxième partie. En la troisième, je lui fais voir comme elle se doit exercer en plusieurs vertus plus propres à son avancement, ne m'amusant pas, sinon à certains avis particuliers, qu'elle n'eût pas su aisément prendre ailleurs, ni d'elle-même. En la quatrième, je lui fais découvrir quelques embûches de ses ennemis, et lui montre comment elle s'en doit démêler et passer outre. Et finalement, en la cinquième partie, je la fais un peu retirer à part soi pour se rafraîchir, reprendre haleine, et réparer ses forces, afin qu'elle puisse après, plus heureusement, gagner pays et s'avancer dans la vie dévote. » Tel est le plan de cet ouvrage. La route qu'il indique n'offre, ce semble, aucune aspérité; on y marche continuellement sur des fleurs, et elle conduit sans fatigue jusqu'au ciel. Tous les âges, toutes les conditions y peuvent entrer également avec un égal succès. « Dieu commanda en la création aux plantes de porter leurs fruits chacune selon son genre; ainsi commanda-t-il aux chrétiens, qui sont les plantes vivantes de son Église, qu'ils produisent des fruits de dévotion, un chacun selon sa qualité et vocation. » Qu'on ne s'y trompe pas pourtant, la voie du ciel ne s'est pas élargie au point qu'on y marche tout à fait à l'aise. Non, c'est toujours la voie étroite, le chemin escarpé. Sans doute on croit faire beaucoup d'honneur à saint François de Sales, en trouvant sa morale facile, commode, pleine de condescendance, comme si avec lui il n'y avait plus ni péché ni enfer. Mais Bossuet, qu'on n'accusera pas d'être favorable à la morale relâchée, en jugeait autrement. « L'illustre François de Sales, dit-il, a rétabli la dévotion parmi les peuples. Avant lui, l'esprit de la dévotion n'était presque plus connu parmi les gens du siècle. On reléguait dans les cloîtres la vie intérieure et spirituelle, et on la croyait trop sauvage pour paraître dans la cour et dans le grand monde. François de Sales a été choisi pour l'aller chercher dans sa retraite, et pour désabuser les esprits de cette créance pernicieuse. Il a ramené la dévotion au milieu du monde; mais ne croyez pas qu'il l'ait déguisée pour la rendre plus agréable

aux yeux des mondains; il l'amène dans son état naturel, avec sa croix, avec ses épines, avec son détachement et ses souffrances, en l'état que l'a produite ce digne prélat, et dans lequel elle nous paraît en son *Introduction à la vie dévote;* le religieux le plus austère la peut reconnaître, et le courtisan le plus dégoûté, s'il ne lui donne pas son affection, ne peut lui refuser son estime [1]. »

Le *Traité de l'amour de Dieu* est le complément et comme le couronnement de l'*Introduction à la vie dévote.* C'est encore un chef-d'œuvre. Il ne faut pas l'aborder sans quelque préparation, sans avoir lu l'*Introduction,* dont les enseignements sont propres à une piété qui commence, qui se développe et se consolide; on ne le comprendrait pas. Mais quand on s'est dépouillé du vieil homme par les exercices indiqués dans l'ouvrage précédent, quand on a surmonté les embûches de l'ennemi et qu'on s'est un peu « retiré à part soi pour se rafraîchir, reprendre haleine et réparer ses forces, » on ne s'effraye plus de cette science sublime de l'amour de Dieu. Dès les premières notions on se sent convaincu, touché, attiré jusqu'à ce que l'on aille se perdre dans l'essence de Dieu même qui est la charité. Puis les exemples viennent à chaque instant ranimer le courage de Théotime (l'âme chrétienne) de peur qu'elle ne défaille dans cette voie élevée de la perfection. « Et quant à ce dernier, dit-il, en parlant de saint François d'Assise, sa vie ne fut autre chose que larmes, soupirs, plaintes, langueurs.... O vrai Dieu, Théotime, que de douleurs amoureuses, et que d'amours douloureuses! Car ce pauvre saint alla toujours traînant et languissant, comme bien malade d'amour. En somme, Théotime, comment pensez-vous qu'une âme qui a une fois un peu, à souhait, goûté les divines consolations, puisse vivre en ce monde mêlé de tant de misère, sans douleur et langueur presque perpétuelle? » Il serait trop long d'analyser ici cet ouvrage; nous n'en dirons qu'un mot: c'est un profond traité de théologie écrit avec le cœur.

Nous avons encore de saint François de Sales des *Entretiens spirituels*, simples conversations, familières effusions de douceur et de piété, mais qui résolvent toutes les questions

[1] *Panégyrique de saint François de Sales.*

relatives à l'esprit ou à la pratique de la vie religieuse, et qui ont de plus l'avantage d'être applicables aux personnes qui, bien que retenues dans les embarras du siècle, ont néanmoins à cœur leur salut éternel.

L'*Étendard de la sainte Croix* nous montre l'esprit de saint François de Sales sous un nouveau jour. Ce n'est plus à de pieux fidèles, à des âmes dévotes qu'il s'adresse ici; c'est à des hérétiques qui accusent d'idolâtrie l'adoration que les catholiques rendent à la croix; il ne faut pas espérer de les toucher, c'est par la conviction qu'il faut triompher. Saint François de Sales saura prendre cette nouvelle manière. Il fera voir au ministre protestant qu'il combat, que l'honneur rendu à la croix par les catholiques n'est pas nouveau; que les chrétiens des premiers siècles en ont usé; que l'adoration, dans un certain sens, selon l'Écriture sainte elle-même, peut être rendue aux créatures, mais qu'il y en a un aussi, auquel elle n'est due qu'à Dieu; que c'est celui qui est marqué dans le décalogue; que les catholiques n'usent de l'adoration, prise en ce sens, qu'à l'égard de Dieu; qu'ainsi, ils ne peuvent être idolâtres, comme les calvinistes le leur reprochent; qu'enfin tout le culte que les catholiques rendent à la croix et aux choses saintes n'est que relatif et se rapporte entièrement à Dieu.

Mais en général c'est par le cœur que saint François de Sales emportait l'esprit. Il avait étudié « dans l'Évangile de Jésus-Christ une science lumineuse, à la vérité, mais encore plus ardente; et aussi, quoiqu'il sût convaincre, il savait bien mieux convertir.... Des traits de flamme sortaient de sa bouche, qui allaient pénétrer dans le fond des cœurs. Il savait que la chaleur entre bien plus avant que la lumière: celle-ci ne fait qu'effleurer et dorer légèrement la surface; la chaleur pénètre jusqu'aux entrailles, pour en tirer des fruits merveilleux, et y produire des richesses inestimables [1]. » C'est particulièrement dans ses *sermons* que saint François de Sales mit en usage cette douceur simple et touchante qui fait le fond de sa doctrine et de son caractère. On peut dire, sous ce rapport, qu'il opéra dans la chaire une révolution. Depuis l'apparition du luthéranisme, la plupart des prédi-

[1] Bossuet, ibid.

cateurs avaient imaginé de traiter la morale et la piété chrétienne, abstraction faite du dogme et des mystères. De là une éloquence vaine et fausse, roulant sur des phrases vides de sens, et plus remplie de l'esprit de la philosophie païenne que de l'esprit de l'Évangile. Saint François de Sales revint à l'Écriture sainte et aux Pères de l'Église, et sans effort, sans contrainte, il replaça l'éloquence sacrée sur sa véritable base, sur les mystères de la religion. « Il prêchait vraiment et tout à fait à l'apostolique, dit la plus illustre de ses filles en Jésus-Christ, et avec un zèle et désir nonpareil de la conversion et profit des âmes. J'ai reconnu clairement qu'il n'avait point d'autre prétention que celle-là en ses sermons; il ne pensait, en façon quelconque, d'être grand prédicateur, encore qu'il fût tel véritablement, et reconnu pour tel, au jugement de tout le monde, ni n'en prétendait la réputation. Il allait en chaire avec une grande humilité et dépendance du bon plaisir de Dieu; il était particulièrement admiré en la grande facilité et clarté qu'il avait à s'exprimer, et à donner une naïve et solide intelligence aux mystères les plus difficiles de notre sainte foi. »

Nous ne saurions passer sous silence, parmi les œuvres de saint François de Sales, ces confidences intimes de l'amitié qui, après l'auteur, nous feraient connaître l'homme, si l'un avait pu chez lui se distinguer de l'autre, mais qui du moins achèvent son portrait commencé par ses autres écrits. Les lettres de saint François de Sales s'adressent à tous les âges, à tous les états, à toutes les situations de la vie. Elles offrent à l'homme du monde un guide prudent et discret, qui, sans lui faire peur de la société où Dieu veut qu'il soit, le conduit doucement, et comme par la main, partout où son devoir l'appelle; elles enseignent à l'ecclésiastique la science délicate et difficile de la direction des âmes; elles rassurent la piété timorée des mères de famille, en leur montrant que le service de Dieu n'est pas incompatible avec les soins du ménage; elles mènent à la retraite, mais sans précipitation, sans contrainte, sans autre voix que celle d'en haut, les âmes d'élite que le ciel veut pour lui et qu'il se réserve particulièrement; puis, quand elles les ont retirées de la terre, séparées de toutes les affections qu'elles en pouvaient retenir,

détachées et comme ravies hors d'elles-mêmes, elles les élèvent par une sainte indifférence, qui n'est autre chose que le repos en Dieu, jusqu'au sublime degré de la perfection chrétienne. C'est surtout dans ses lettres à Mme de Chantal que saint François de Sales se livre à tous les élans de ces saints ravissements; il s'était fait entre eux une union ineffable, et ces deux cœurs s'étaient comme rencontrés en Dieu. Aussi n'ont-ils plus besoin de la prudence d'ici-bas; écrivant et pensant sous l'œil de Dieu même, toute la tendresse de leurs expressions s'épure au feu céleste de la charité.

LA POÉSIE FRANÇAISE DEPUIS VILLON. — CLÉMENT MAROT. — SUCCESSEURS DE MAROT.

« Les cinquante-quatre années qui séparent le *Grand Testament* de Villon des premières productions de Clément Marot (1461-1515), semblent avoir été aussi fertiles en faiseurs de vers que pauvres en véritables talents. Les imitateurs se partageaient désormais entre le genre du *Roman de la Rose* et celui des *Repues franches.* De jour en jour plus répandue et plus familière, sans devenir plus rigoureuse, la versification se prêtait à tout. Faute d'idées, on l'appliquait aux faits, comme dans l'enfance des nations : Guillaume Crétin chantait *les Chroniques de France;* Martial d'Auvergne psalmodiait le règne de Charles VII année par année; George Chastelain et Jean Molinet rimaient *les choses merveilleuses* arrivées de leur temps. Pour relever des vers que la pensée ne soutenait pas, on s'imposait de nouvelles entraves qui, loin d'être commandées par la nature de notre prosodie, en retardaient la réforme et ne laissaient place à nul agrément. Jean Molinet écrivait en tête d'un huitain : « Les huit vers ci-dessous se peuvent lire et retourner en trente-huit manières. » Si la rime avait longtemps été l'unique condition des vers, du moins nos anciens poëtes l'avaient assez soignée; dans Villon surtout elle est fort riche. On ne s'en tint pas là: Molinet imagina de finir chaque vers par la même syllabe deux fois répétée, et rimer en *son son,* en *ton ton,* en *bon bon;* c'était proprement ramener la poésie à balbutier..... Dans le mauvais goût général, quelques auteurs conservaient

encore un peu de naturel et de simplicité. De ce nombre est le moine Guillaume Alexis, que La Fontaine a honoré d'une imitation... Vers ce temps, Guillaume Coquillart, prêtre de Reims, se distingue par l'abondance de son style et le jeu facile de ses rimes redoublées. Jean Marot, grâce à quelques rondeaux et à deux ou trois chansons qu'on lit dans ses *Voyages de Gênes* et *de Venise*, ne semble pas indigne de son fils. Jean le Maire, historien érudit pour son temps et rimeur assez soutenu, a mérité aussi d'avoir Clément Marot pour élève, ou du moins de lui donner des conseils utiles de versification. C'est ainsi que la poésie atteignit, en se traînant, la fin du règne de Louis XII [1]. » Il appartenait au règne de François Ier de lui rendre son essor; à Marot était réservé l'honneur de représenter cette nouvelle ère de notre poésie.

Clément Marot, fils de Jean Marot, naquit à Cahors, en 1495.

A bref parler, c'est Cahors en Quercy,
Que je laissay pour venir querre icy
Mille malheurs [2].

il nous a tracé lui-même assez longuement, dans une églogue où il se donne le nom de Robin, les premières années de sa vie :

Sur le printemps de ma jeunesse folle,
Je ressemblois l'arondelle qui volle
Puis çà, puis là : l'aage me conduisoit,
Sans peur, ne soing, où le cueur me disoit.

Ces vers sont charmants; il n'en est pas de même de ceux qui suivent ; nous y apprenons que le jeune Robin faisait *gluz à prendre oyseaux ramages,* ou bien qu'il allait *abbatre des noix, desnicher la pie ou le geay, trouver les gistes des fouines,* etc., toutes choses intéressantes peut-être, mais assez platement dites. Virgile a de pareils détails que son goût et sa sobriété ont su rendre poétiques; mais Marot n'avait de ressemblance avec Virgile que par le nom :

Maro s'appelle, et Marot je me nomme;
Marot je suis, et Maro ne suis pas [3].

Quoi qu'il en soit, il paraît que Marot sentit de bonne

[1] Sainte-Beuve, *Poésie française au* XVIe *siècle.* — [2] *L'Enfer.* — [3] Ibid.

heure du goût pour la poésie ; c'est encore lui qui nous le dit, il allait toujours *cherchant les nids des chardonnets*, etc., lorsque, continue-t-il :

Déjà pourtant je faisois quelques nottes
De chant rustique, et dessous les ormeaux
Quasi enfant sonnois des chalumeaux.

Jean Marot, heureux de trouver dans son fils ces dispositions précoces qui lui promettaient un digne héritier de ses talents poétiques, le mena à Paris dès l'âge de dix ans pour le faire étudier :

N'ayant dix ans, fus en France mené.

Marot regrette quelque part le temps qu'il perdit à ces études, et fait d'assez vilains compliments à ses maîtres à qui il s'en prend de son peu de succès :

En effet c'estoyent de grands bestes
Que les régens du temps jadis ;
Jamais je n'entre en paradis
S'ils ne m'ont perdu ma jeunesse [1].

Il ne faut pas toujours croire les poëtes; les *régents* d'alors n'étaient pas de si *grands bestes* que le prétend leur élève; il y avait des maîtres illustres; mais Marot, tout occupé déjà de poésie et de plaisir, n'était pas d'humeur à écouter patiemment leurs leçons trop sérieuses pour son caractère; il laissa là leur enseignement, en fit autant d'un bureau de chicane où son père l'avait mis au sortir des écoles, et entra comme page chez Nicolas de Neuville, seigneur de Villeroi. C'était la vie qui lui convenait; léger, jovial, railleur, plein de vanité, d'esprit, d'étourderie, il avait tout ce qu'il fallait pour réussir. Il ne tarda pas à passer en qualité de valet de chambre au service de Marguerite de Valois, duchesse d'Alençon et de Berri. Ce commerce des grands et des dames lui fit oublier vite son patois du Quercy ; ce fut là, dit-il,

Que j'oubliay ma langue maternelle,
Et grossement apprins la paternelle,
Langue françoise es grands cours estimée,
Laquelle enfin quelque peu s'est limée [2].

Sa qualité de domestique d'une grande princesse, son

[1] Épître XL II. — [2] L'*Enfer*.

talent facile, la politesse de ses manières et l'enjouement de sa conversation, le firent bientôt aimer et rechercher de tout le monde. Il devint le poëte de la cour, l'homme d'esprit nécessaire et dont on ne pouvait se passer. Cette gloire prématurée qu'on lui faisait sur quelques vers qui n'avaient rien de bien remarquable, lui servait d'inspiration ; il voulait mériter sa réputation, et il était d'autant plus poëte qu'on le disait davantage. Puis commença pour lui une vie aventureuse, Marot était guerrier; en 1521 on le voit à l'armée du Hainaut que François Ier commandait en personne; en 1525, à la bataille de Pavie, il fut blessé au bras et fait prisonnier :

> Là fut percé tout oultre rudement
> Le bras decil dont il a de coustume
> De manier ou la lance ou la plume.
> . . . .
> Finalement avec le roy mon maistre,
> De là les monts prisonnier se veit estre
> Mon triste corps, navré en grant souffrance [1].

Dès qu'il fut libre, il accourut en France ; ce fut pour y trouver de nouveaux malheurs. Ayant donné dans les nouveautés de la réforme, il fut arrêté, conduit au Châtelet, interrogé et trouvé coupable. Il protesta vivement de son innocence, et écrivit de sa nouvelle demeure au docteur Bouchard à qui on l'avait dénoncé :

> . . . . . . Point ne suis luthériste,
> Ne zuinglien, et moins anabaptiste. ..
> Je suis celui qui ai fait maint escrit,
> Dont un seul vers on n'en sauroit extraire,
> Qui à la loi divine soit contraire....

Cette justification n'ayant servi de rien, Marot écrivit à *Lyon Jamet* cette épître ingénieuse dans laquelle, racontant agréablement à son ami la fable du rat qui délivre le lion, il l'engage à venir solliciter sa liberté. Il se réclame aussi du nom de la duchesse d'Alençon, de celui du roi et des personnes les plus distinguées de la cour : tout fut inutile. La seule grâce qu'il obtint fut d'être transféré de Paris à Chartres, dont les prisons étaient plus saines et moins désagréables. Il y eut plus de liberté et fut visité par tout ce qu'il

[1] Élégie I.

y avait de plus considérable dans la ville. Cela ne le consola que médiocrement, et ne l'empêcha pas de faire du Châtelet une peinture assez peu riante, sous le titre d'*Enfer,* où l'on reconnaît l'inspiration de son séjour. Ce fut là aussi que, pour charmer son ennui, il s'avisa de corriger et rajeunir le roman de la Rose. Enfin sa prison s'ouvrit en 1526, lorsque François Ier rentra dans ses États. Il n'eut rien de plus pressé que de chanter sa délivrance :

En liberté maintenant me pourmaine,
Mais en prison pourtant je fus cloué :
Voilà comment fortune me demaine.
C'est bien, et mal : Dieu soit du tout loué.
. . . .
J'euz à Paris prison fort inhumaine;
A Chartres fulz doulcement encloué :
Maintenant vais où mon plaisir me maine :
C'est bien, et mal : Dieu soit du tout loué.

A quelque temps de là, Marot aperçut un malheureux que les archers menaient où il ne voulait pas. Comme il venait d'apprendre à compatir à ce genre d'infortune, il crut de son devoir de faire des remontrances aux gens de la justice. Ceux-ci ne l'écoutant pas, il eut recours à la force et voulut leur arracher des mains leur captif ; mais en essayant d'en tirer un autre du piége, il s'y engagea lui-même, et rentra en prison. Au bout de quinze jours il adressa au roi cette charmante épître.

AU ROY, POUR LE DÉLIVRER DE PRISON.

Roy des Françoys, plein de toutes bontez,
Quinze jours ha (je les ay bien contez)
Et dès demain seront justement seize,
Que je fus fait confrère au diocèse
De saint Marry, en l'église saint Pris :
Si vous diray comment je fus surpris,
Et me déplaît, qu'il faut que je le die.
Trois grands pendards vinrent à l'étourdie
En ce palais, me dire en desaroy,
Nous vous faisons prisonnier par le roy.
Incontinent, qui fut bien estonné ?
Ce fut Marot, plus que s'il eût tonné.
Puis m'ont montré un parchemin escrit,
Où n'y avoit seul mot de Jésus-Christ.
Il ne parloit tout que de plaiderie,

De conseillers et d'emprisonnerie.
Vous souvient-il (ce me dirent-ils lors)
Que vous estiez l'autre jour là dehors,
Qu'on recourut un certain prisonnier
Entre nos mains : et moi de le nyer ;
Car soyez seur, si j'eusse dit ouy,
Que le plus sourd d'entre eux m'eust bien ouy :
Et d'autre part j'eusse publiquement
Esté menteur ; car pourquoy et comment
Eusse je peu un autre recourir,
Quand je n'ay sceu moy-memes secourir?
Pour faire court, je ne sceu tant prescher
Que ces pendards me voulsissent lascher.
Sur mes deux bras ils ont leur main posée ,
Et m'ont mené ainsi qu'une espousée,
Non pas ainsi, mais plus roide un petit,
Et toutesfois j'ai plus grand appétit
De pardonner à leur folle fureur,
Qu'à celle-là de mon beau procureur.
Que male mort les deux jambes lui casse :
Il a bien prins de moi une bécasse,
Une perdris, et un levraut aussi :
Et toutesfois je suis encore icy.
Encor, je croy, si j'en envoyois plus,
Qu'il le prendroit : car ils ont tant de glus
Dedans leurs mains, ces faiseurs de pipée,
Que toute chose où touchent est grippée,
Mais, pour venir au point de ma sortie,
Tant doucement j'ay chanté ma partie
Que nous avons bien accordé ensemble :
Si que n'ay plus affaire, ce me semble,
Sinon à vous ; la partie est bien forte :
Mais le droict poinct, où je me réconforte,
Vous n'entendez procès non plus que moy,
Ne plaidons point, ce n'est que tout esmoy.
Je vous en croy, si je vous ay méfait,
Encor posé le cas que j'eusse fait,
Au pis aller n'y cherroit qu'une amende :
Prenez le cas que je la vous demande,
Je prends celui que vous me la donnez :
Et si plaideurs furent oncq' estonnez.
Mieux que ceux-cy, je veux qu'on me délivre,
Et que soudain en ma place on les livre.
Si vous supply, sire, mander par lettre,
Qu'en liberté vos gens veuillent me mettre.
Et si j'en sors, j'espère qu'à grand'peine
M'y reverront, si on ne m'y ramène.
Très-humblement requerant votre grace,
De pardonner à ma trop grand' audace,
D'avoir emprins ce sot escrit vous faire :

Et m'excusez, si pour la mien affaire
Je ne suis point vers vous allé parler:
Je n'ay pas eu le loisir d'y aller.

François Ier, touché de cette fine et spirituelle pièce, écrivit lui-même à la cour des aides, pour lui demander de relâcher le prisonnier. La lettre est du 1er novembre 1527. La témérité hétérodoxe de Marot ne tarda pas à lui susciter de nouveaux embarras; la justice saisit ses papiers et ses livres, et il se voyait menacé d'une nouvelle captivité. Craignant de lasser la protection du roi, il se réfugia d'abord à Blois, près de Marguerite, puis à Ferrare, auprès de Renée de France (1535); mais comme le duc de Ferrare regardait d'assez mauvais œil les Français et surtout les religionnaires qui cherchaient un asile dans ses États, il se retira à Venise en 1536. Ce fut de là qu'il obtint, la même année, son rappel en France et à la cour, sur la promesse d'une abjuration, laquelle il fit solennellement à Lyon, entre les mains du cardinal de Tournon. Ses disgrâces l'avaient rendu prudent. Il entreprit même, sur l'invitation du célèbre Vatable, de se faire une réputation de bon chrétien, en mettant les psaumes en vers, et s'imagina qu'il était capable de soutenir le ton sublime et divin du roi-prophète. C'était se mal connaître. L'esprit aisé, naturel de Marot, pouvait bien donner aux sujets badins et légers une grâce inimitable, mais il n'était pas fait pour traduire les psaumes. David, parlant à ses ennemis, s'exprime ainsi par la bouche de son interprète :

Tremblez doncques de telle chose
Sans plus contre son vueil pécher;
Pensez en vous ce que propose
Dessus vos lits en chambre close,
Et cessez de plus me fâcher;

Et le reste est de cette fadeur et de cette platitude; c'est-à-dire qu'au lieu d'une traduction, Marot fit une parodie. Aussi François Ier et ses courtisans ne trouvaient-ils pas d'airs plus convenables pour chanter les saintes poésies de David, que les airs des vaudevilles du temps; ils avaient tort, mais Marot avait fourni l'occasion de ce sacrilége. Ce n'était jusque-là, pourtant, qu'un délit de poésie. Malheureusement la Faculté de théologie y en vit un plus grave; Marot

prêtait au prophète quelques-unes de ses propres erreurs. Des remontrances lui furent faites et des plaintes adressées au roi. François Ier, qui aimait Marot, ne se pressa pas de répondre et le laissa continuer sa traduction. La Faculté réitéra ses plaintes et ses remontrances, et enfin défendit la vente des psaumes traduits par Marot. Celui-ci, craignant que cette affaire n'eût des suites fâcheuses, se retira à Genève. De là il passa en Piémont, et fixa sa demeure à Turin, où il mourut l'année suivante, 1544.

Telle est la vie de Marot. Ses poésies en sont l'image; elles sont, comme ses jours, mêlées de tristesse et de gaieté; on y trouve une foule de genres divers : quelques poëmes de longue haleine, des élégies, des épîtres, des ballades, des rondeaux, des chansons, des épigrammes, des étrennes, des cimetières ou épitaphes, une satire, des églogues, des traductions de quelques poëtes anciens; mais dans tout cela rien qui élève le ton de la poésie. Une seule fois Marot trouva de nobles accents, ce fut en parlant du supplice de Semblançay :

Lorsque Maillart juge d'enfer menoit
A Montfaucon Semblançay l'âme rendre,
A votre avis, lequel des deux tenoit
Meilleur maintien? Pour vous le faire entendre,
Maillart semblait homme qui mort va prendre,
Et Semblançay fut si ferme vieillart,
Que l'on cuidoit pour vray qu'il menoit pendre
A Montfaucon le lieutenant Maillart.

Ce n'étaient pas là les habitudes d'esprit de Marot; il n'eut qu'un jour cet élan et ne le soutint que le temps d'écrire une épigramme de huit vers. Qu'a-t-il donc fait pour la poésie? il lui a donné l'étendue, la variété, la flexibilité; il l'a débarrassée en partie de l'allégorie; il a su joindre l'aisance et le naturel à la finesse et à l'esprit; il a porté dans les idées, dans les expressions une délicatesse inconnue. On lui a fait trop d'honneur de sa naïveté; d'autres l'avaient avant lui et plus que lui; il fut souvent lui-même plus naïf qu'il ne fallait. Il est inexcusable, dit la Bruyère, d'avoir semé l'ordure dans ses écrits; il avait assez de génie et de naturel pour pouvoir s'en passer. Son mérite est en cela d'avoir su faire une qualité d'un défaut, d'avoir su le mieux être naïf avec

décence. Il ne changea rien dans la langue, il perfectionna, en sorte qu'il semble avoir écrit depuis Ronsard [1]. Il fit de même pour la versification. La sienne est encore vicieuse à bien des égards : souvent il emploie jusqu'à douze rimes masculines ou féminines de suite ; il n'évite point l'hiatus ; il n'élide pas les voyelles muettes dans le courant du vers et les compte pour un pied. Mais le tour de ses vers est facile et élégant ; il y a un art merveilleux dans la coupe et le rejet de son vers de dix syllabes et dans la composition de sa phrase poétique. Enfin il n'a pas inventé de genres nouveaux, mais il a fait fleurir, comme le dit Boileau, et porté au plus haut point de perfection plusieurs des genres connus : l'épître familière, la satire, l'épigramme, le madrigal confondu à cette époque avec l'épigramme. L'épître à François Ier sur un valet qui l'a dérobé, est un modèle qu'on n'a point surpassé ; nous la citerons ici pour terminer :

ÉPITRE AU ROY
POUR LUI DEMANDER DE L'ARGENT A EMPRUNTER.

J'avais un jour un vallet de Gascongne,
Gourmant, yvrongne, et asseuré menteur,
Pipeur, larron, jureur, blasphémateur,
Sentant la hart de cent pas à la ronde,
Au demeurant, le meilleur filz du monde.
. . . .
Ce vénérable hillot fut adverti
De quelque argent, que m'aviez desparty,
Et que ma bourse avait grosse apostume :
Si se leva plus tost que de coutume,
Et me va prendre en tapinois icelle :
Puis la vous meit tres bien soubz son esselle,
Argent et tout (cela se doibt entendre)
Et ne croy point que ce fust pour le rendre,
Car oncques puis n'en ay ouy parler.
Bref, le vilain ne s'en voulut aller
Pour si petit : mais encore il me happe
Saye et bonnet, chausses, pourpoint et cappe :
De mes habits en effect il pilla
Tous les plus beaux : et puis s'en habilla
Si justement qu'à le voir ainsi estre,
Vous l'eussiez prins (en plein jour) pour son maistre.
Finalement, de ma chambre il s'en va
Droit à l'estable, où deux chevaulx trouva :
Laisse le pire, et sur le meilleur monte,

[1] La Bruyère.

Pique, et s'en va. Pour abreger le conte,
Soyez certain qu'au partir dudit lieu
N'oublia rien, fors à me dire adieu.
Ainsi s'en va chatouilleux de la gorge,
Ledit vallet, monté comme un sainct George,
Et vous laissa monsieur dormir son saoul:
Qui au réveil, n'eust sceu finer d'un soul:
Ce monsieur là (Sire) c'estoit moy mesme:
Qui sans mentir fuz au matin bien blesme,
Quand je me vy sans honneste vesture,
Et fort fasché de perdre ma monture:
Mais pour l'argent que vous m'aviez donné,
Je ne fuz point de le perdre estonné;
Car vostre argent (tres débonnaire prince)
Sans point de faulte est subject à la pince.
Bien tost apres ceste fortune là,
Une aultre pire encores se mêla
De m'assaillir, et chacun jour m'assault,
Me menaçant de me donner le sault,
Et de ce sault m'envoyer à l'envers,
Rithmer soubz terre, et y faire des vers.
C'est une longue et lourde maladie
De trois bons moys, qui m'ha toute estourdie
La povre teste, et ne veult terminer,
Ains me contraint d'apprendre à cheminer,
Tant foible suis. . . . .
. . . . Au miserable corps
(Dont je vous parle) il n'est demouré fors,
Le povre esprit qui lamente et soupire,
Et en pleurant tasche à vous faire rire.
. . . .
Voilà comment depuis neuf moys en çà
Je suis traité. Or ce que me laissa
Mon larronneau, longtemps jà, l'ay vendu,
Et en sirops, et juleps despendu:
Ce neantmoins, ce que je vous en mande,
N'est pour vous faire ou requeste ou demande:
Je ne veulx point tant de gens ressembler,
Qui n'ont soucy aultre que d'assembler.
Tant qu'ilz vivront, ilz demanderont eulx;
Mais je commence à devenir honteux,
Et ne veulx plus à vos dons m'arrester.
Je ne dy pas, si voulez rien prester,
Que ne le prenne: il n'est point de presteur
(S'il veult prester) qui ne fasse un debteur.
Et sçavez vous (Sire) comment je paye?
Nul ne le sçait, si premier ne l'essaye.
Vous me debvrez (si je puis) du retour,
Et vous feray encores un bon tour,
A celle fin, qu'il n'y ayt faulte nulle,

Je vous feray une belle cedule,
A vous payer (sans usure il s'entend)
Quand on verra tout le monde content:
Ou, si voulez, à payer ce sera
Quand vostre loz et renom cessera.
. . . .
Je sçay assez, que vous n'avez pas peur,
Que je m'enfuye, ou que je sois trompeur;
Mais il fait bon asseurer ce qu'on preste.
Bref, vostre paye, ainsi que je l'arreste,
Est aussi seure, advenant mon trespas,
Comme advenant que je ne meure pas.
Advisez donc, si vous avez désir
De rien prester, vous me ferez plaisir.
Car puis un peu, j'ay basti à Clément,
Là où j'ai fait un grand desboursement:
Et à Marot, qui est un peu plus loing;
Tout tombera, qui n'en aura le soing.
Voilà le poinct principal de ma lettre
Vous savez tout, il n'y faut plus rien mettre.
Rien mettre, las? Certes, et si feray,
Et ce faisant, mon style j'enfleray,
Disant, ô roy amoureux des neuf Muses,
Roy, en qui sont leurs sciences infuses,
Roy, plus que Mars d'honneur environné,
Roy, le plus roy qui fut onc coronné,
Dieu tout-puissant te doint pour t'estrener,
Les quatre coings du monde à gouverner,
Tant pour le bien de la ronde machine,
Que pour autant que sur tous en es digne.

Après Marot, le poëte le plus remarquable de cette époque est Mellin de Saint-Gelais. On trouve dans ses pièces des traits gracieux ou caustiques, mais souvent aussi de la mignardise et de l'afféterie. Plus versé que Marot dans les littératures italienne et espagnole, dont Catherine de Médicis avait introduit le goût à la cour, il puise à ces deux sources plus de correction peut-être; mais il est loin d'en égaler le naturel et le laisser-aller. Ce fut lui qui le premier emprunta à l'Italie l'usage des sonnets, inconnus jusque alors en France.

A partir de là jusqu'à Ronsard, on n'a plus à citer que quelques histoires de Brodeau, quelques poésies de Héroet, de la Borderie, de Charles Fontaine, de Louise Labé la belle cordière de Lyon.

Cette période se termine brusquement par l'apparition sou-

daine d'un fils impudent de Villon : c'était une protestation de la province contre les goûts plus raffinés de la cour. La légende de *Maître Pierre Faifeu* forme le digne pendant des *Repues franches*, et les surpasse même en licence et en obscénité. Cette scandaleuse chronique est attribuée à Charles Bourdigné [1].

RÉFORME POÉTIQUE. — RONSARD. — LA PLÉIADE. — BELLEAU. — DU BELLAY.

Pendant que les faibles successeurs de Marot dissipaient en frivolités quelques talents poétiques, et jouissaient de la gloire et de l'autorité de leur maître plus que de celle qu'ils s'étaient acquise eux-mêmes, une génération nouvelle se préparait à leur enlever leur royauté littéraire. De jeunes poëtes pleins d'ardeur, nourris dans l'admiration des modèles antiques à l'école de Jean Dorat, érudit célèbre à cette époque, se prirent d'un profond dédain pour les œuvres légères de leurs devanciers, qu'ils traitaient d'épiceries. Un des plus intrépides et des plus habiles, Joachim du Bellay, dans son *Illustration de la langue française,* leva l'étendard de cette réforme littéraire. Le but était de remplacer une école par une autre, et de faire voir que la langue française, qui se prêtait si facilement à l'expression des idées familières, était capable aussi de noblesse et d'élévation. « Je ne puis assez blasmer la sotte arrogance et témérité d'aucuns de nostre nation, qui n'estans rien moins que Grecs ou Latins, desprisent et rejettent d'un sourcil plus que stoïque toutes choses escriptes en françois : et ne me puis assez esmerveiller de l'estrange opinion d'aucuns savants, qui pensent que nostre vulgaire soit incapable de toutes bonnes lettres et érudition [2]. » Voici maintenant le moyen : c'est de faire pour la langue française ce que les Romains firent autrefois pour le latin. « Que si les anciens Romains eussent esté aussi négligens à la culture de leur langue, quand premièrement elle commença à pulluler, pour certain en si peu de temps elle ne fût devenue si grande. Mais eux, en guise de bons agriculteurs, l'ont premièrement transmuée d'un lieu sauvage en un domestique; puis, afin que plus tost et

[1] V. Charpentier. — [2] Ch. 1.

mieux elle peust fructifier, coupant à l'entour les inutiles rameaux, l'ont pour eschange d'iceux restaurée de rameaux francs et domestiques, magistralement tirez de la langue grecque, lesquels soudainement se sont si bien entez et faits semblables à leur tronc, que désormais n'apparoissent plus adoptifs mais naturels [1]. » Du Bellay ne doute pas qu'ainsi restaurée la langue française ne soit réservée à un brillant avenir : « Le temps viendra peut estre, et je l'espère moïennant la bonne destinée françoise, que ce noble et puissant royaume obtiendra à son tour les resnes de la monarchie, et que nostre langue (si avecques François n'est du tout ensevelie la langue françoise) qui commence encor' à jetter ses racines, sortira de terre, et s'eslevera en telle hauteur et grosseur, qu'elle se pourra egaler aux mesmes Grecques et Romains, produisant comme eux des Homeres, Demosthenes, Virgile et Ciceron, aussi bien que la France a quelquefois produit des Pericles, Nicias, Alcibiades, Themistocles, Cesar et Scipion [2]. » La pensée de du Bellay était éminemment nationale; aussi s'élève-t-il contre les traductions : « Chacune langue, dit-il, a je ne sçay quoi propre seulement à elle, dont si vous efforcez d'exprimer le naïf en une autre langue, observant la loi de traduire qui est, n'espacier point hors des limites de l'auteur, votre diction sera contrainte, froide et de mauvaise grâce.... Beaucoup de choses, ajoute-t-il ingénieusement, surtout en poésie, se peuvent autant exprimer en traduisant, comme un peintre peut représenter l'ame avec le corps d'iceluy qu'il entreprent tirer au naturel [3]. » Plus loin il s'indigne contre ces reblanchisseurs de murailles, qui jour et nuit se rompent la tête à imiter : « Que dy-je imiter ! mais transcrire un Virgile et un Ciceron, bastissant leurs poëmes des hémistiches de l'un, et jurant en leurs proses aux mots et sentiments de l'autre, songeant (comme a dict quelqu'un) des peres conscripts, des consuls, des tribuns, des comices, et toute l'antique Rome, non autrement qu'Homere, qui en sa Batrachomyomachie, adapte aux rats et grenouilles les magnifiques titres des dieux et déesses [4]. » Ce que veut du Bellay, ce n'est donc ni une traduction ni une imitation des anciens, c'est l'em-

[1] Ch. 1. — [2] Ibid. — [3] Ch. 5. — [4] Ch. 11.

prunt d'un certain nombre de tours et de mots qui, introduits et naturalisés dans la langue française, y formeront l'élocution, partie certes la plus difficile et sans laquelle toutes autres choses restent comme inutiles, et semblables à un glaive encore couvert de sa gaîne [1]. Il faut que cet emprunt soit discrètement et habilement fait, comme le conseillait autrefois Horace; il faut que l'expression latine ou grecque prenne la couleur française en changeant de patrie: « Entre autres choses se garde bien notre poëte d'user de noms propres latins ou grecs, chose vrayment aussi absurde que si tu appliquois une piece de velours verd à une robe de velours rouge. Mais seroit-ce pas une chose bien plaisante, user en un ouvrage latin d'un nom propre d'homme ou d'autre chose en françois, comme *Jean currit*, *Loyre fluit*, et autres semblables? Accommodons donc tels noms propres, de quelque langue que ce soit, à l'usage du ton vulgaire, et dy Hercule, Thesée, Achille, etc. Excepté les noms qui ne se peuvent approprier en françois, comme Mars, Venus, Jupiter, etc. [2] » Le principe était bon; on verra bientôt l'application exagérée qui en fut faite. Du Bellay ne prévoyait pas l'abus qu'il aurait à déplorer un jour, et en terminant son manifeste il s'écrie avec l'enthousiasme d'une victoire assurée et prochaine : « Là doncques, François, marchez courageusement vers cette superbe cité romaine : et des serves dépouilles d'elle (comme vous avez fait plus d'une fois) ornez vos temples et vos autels. Ne craignez plus ces oyes criardes, ce fier Manlie et ce traistre Camille, qui, soubz ombre de bonne foy vous surprenne tous nuds, contans la rançon du Capitole. Donnez en ceste Grece menteresse, et y semez encore un coup la fameuse nation des Gallogrecs. Pillez-moy, sans conscience, les sacrez thresors de ce temple delphique, ainsi que vous avez fait autrefois; et ne craignez plus ce muet Apollon, ses faux oracles, ni ses flesches rebouchees. Vous souvienne de vostre ancienne Marseille, seconde Athenes, et de vostre Hercule gallique, tirant les peuples après luy, par leurs oreilles, avecques une chaisne attachée à sa langue [3]. »

Le premier qui répondit à cet appel fut Pierre Ronsard.

[1] Ch. 5. — [2] Ch. 6. — [3] Fin de l'ouvrage.

Pierre de Ronsard naquit le 10 septembre 1524, au château de la Poissonnière, dans le Vendômois. Il était fils de Louis Ronsard, maître d'hôtel de François Ier, et chevalier de l'ordre. On raconte qu'en le portant au baptême sa nourrice le laissa tomber sur l'herbe, sans lui faire aucun mal, et que peu de jours après une demoiselle lui renversa par mégarde sur la tête un vase rempli d'eau de roses, sans qu'il en fût incommodé. Quand Ronsard fut devenu poëte, ses admirateurs ne manquèrent pas de donner à ces deux accidents une importance mystérieuse et prophétique : « C'étoit, dit Claude Binet, biographe contemporain de Ronsard, un présage des bonnes odeurs dont il devoit remplir toute la France, des fleurs de ses écrits. » Après quelques études dans la maison paternelle, Ronsard en sortit à neuf ans pour aller à Paris, au collége de Navarre. Il ne tarda pas à se dégoûter de ses maîtres dont il ne pouvait supporter la rigueur, et se fit rappeler par son père au bout de six mois. Il se rendit à Avignon où le roi et la cour se trouvaient alors. Sa naissance, sa figure, ses manières gracieuses et son esprit précoce le firent remarquer de Charles d'Orléans, fils de François Ier, qui le nomma son page. Jacques Stuart, qui retournait dans son royaume d'Écosse avec sa nouvelle épouse, Marie de Lorraine, le voulut avoir, l'emmena avec lui et le garda deux ans et demi. Ronsard passa ensuite à la cour d'Angleterre, où il resta six mois; puis il rentra en France. Le duc d'Orléans le reprit aussitôt à son service, et l'envoya pour quelques affaires secrètes en Flandre et en Zélande, avec ordre de passer de nouveau en Écosse. Ce dernier voyage faillit lui être funeste; le vaisseau qu'il montait fut battu de la tempête pendant trois jours, et ce ne fut qu'à grand'peine que l'équipage se sauva. De retour en France en 1540, le jeune page quitta la cour du duc d'Orléans pour accompagner, en qualité de secrétaire, le savant Lazarre de Baïf, ambassadeur du roi à la diète de Spire. Il remplit ensuite les mêmes fonctions auprès du seigneur de Langey du Bellay. Ronsard mit à profit ces voyages diplomatiques pour apprendre la langue et l'histoire des pays qu'il fut obligé de parcourir. Quand il reparut à la cour, il fit l'admiration générale. Il était tout à fait alors

dans la fleur de l'âge. « Sa grâce et sa beauté, dit Claude Binet, le rendoit agréable à tout le monde; car il étoit d'une stature fort belle, auguste et martiale, avoit les membres forts et proportionnés, le visage noble, libéral et vraiment françois, la barbe blondoyante, cheveux châtains, nez aquilin, les yeux pleins de douce gravité. » Il avait rapporté, il est vrai, une assez grave infirmité: il était sourd. Mais c'était une ressemblance avec Homère, qui était aveugle; on ne manqua pas de faire le rapprochement; et cette surdité qui lui fermait la carrière des honneurs, parce que, à la cour, « il faut plutôt être muet que sourd [1], » lui valut une gloire qu'il n'aurait jamais eue sans elle. « Bienheureux sourd, s'écrie le cardinal du Perron [2], qui a donné des oreilles aux Français, pour entendre les oracles et les mystères de la poésie ! Bienheureux échange de l'ouïe corporelle à l'ouïe spirituelle ! Bienheureux échange du bruit et du tumulte populaire à l'intelligence de la musique et de l'harmonie des cieux, et à la connaissance des accords et des compositions de l'âme ! C'est ce grand Ronsard qui a le premier chassé la surdité spirituelle des hommes de sa nation... » Le *bienheureux sourd* songea donc à recommencer sérieusement ses études. Attaché alors à l'écurie du roi, il s'échappait tous les soirs de l'hôtel des Tournelles, à l'insu de son père, pour aller prendre les leçons de Jean Dorat qui enseignait le grec au jeune Antoine de Baïf. Quelque temps après, en 1544, il quitta entièrement la cour et alla s'enfermer au collége de Coqueret dont Jean Dorat avait été nommé principal. Il y passa plus de cinq ans, rivalisant d'ardeur avec son ami Baïf pour l'étude de l'antiquité ; « il étudioit jusques à deux heures après minuit, et, se couchant, réveilloit Baïf qui se levoit et prenoit la chandelle, et ne laissoit refroidir la place. » Le premier fruit de ces veilles fut une traduction en vers du *Plutus* d'Aristophane; la pièce fut représentée avec succès au collége de Coqueret. Ce triomphe encouragea Ronsard ; il conçut le hardi projet de transporter dans la langue française les richesses de la Grèce et de Rome, et d'abord les odes de Pindare et d'Horace, les hymnes de Callimaque, les chants légers d'Anacréon. Cette

[1] Cl. Binet. — [2] Oraison funèbre de P. Ronsard.

idée sans doute était bonne ; il fallait nous délivrer des longues et froides allégories mises en vogue par le *Roman de la Rose,* et qui depuis semblaient obligatoires pour quiconque se mêlait d'écrire ; il fallait relever le ton de la poésie, lui donner la richesse, la noblesse et l'harmonie qu'elle n'avait pas « dans l'élégant badinage » de Marot, et encore moins dans ses faibles imitateurs ; il fallait enfin montrer à ceux « qui n'admirent qu'un petit sonnet pétrarquisé » qu'un poëte peut et doit traiter autre chose que « quelque mignardise d'amour qui continue toujours en son propos. » C'était toute une révolution ; elle devait avoir ses excès. Ronsard, enthousiaste des anciens, ne sut garder aucune mesure ni aucune discrétion dans les emprunts qu'il leur fit ; il leur déroba à la fois le fond et la forme ; ce fut un véritable pillage, comme il le dit lui-même à son luth :

> Je pillai Thèbe et saccageai la Pouille,
> T'enrichissant de leur belle dépouille [1].

Il prenait de toute main, rassemblant, amalgamant les éléments les plus divers, et ne réussissant qu'à faire un corps monstrueux auquel manquait le souffle de vie. La haine rend clairvoyant ; ses ennemis ne furent pas dupes de cette étrange confusion. Ronsard s'était vanté de faire

> Des vers repliés de Pindare
> Inconnus de ses envieux.

Si, dès mon enfance, disait-il encore,

> Si, dès mon enfance,
> Le premier de France
> J'ai *pindarisé*,
> De belle entreprise
> Heureusement prise
> Je me vois prisé.

Ce fut à ce pindarisme que ses rivaux s'attaquèrent. Ils blâmèrent Ronsard

> D'apparaître trop haut au simple populaire.

Ces critiques s'adressaient au recueil qui avait pour sujet *Cassandre.* Ronsard ne fut pas convaincu ; mais on avait fait de lui des risées, il eut peur, et modéra ses fureurs lyriques ;

[1] Odes.

il remplaça Cassandre par *Marie*, non moins savant et plus à portée du *simple populaire*. Ce n'était pourtant qu'une terreur vaine ; il avait pour lui les beaux esprits, et il s'élevait en sa faveur un concert de louanges qui devait le rassurer. Il continua sa réforme ; les *odes* succédèrent aux amours de Cassandre et de Marie ; il y en eut pour tous ses amis et sur toute sorte de sujets. « La poésie lyrique, dit-il, embrasse l'amour, le vin, les banquets dissolus, les danses, masques, chevaux victorieux, escrime, joustes et tournois, et peu souvent quelque agrément de philosophie. » Ce programme indique assez bien le caractère du poëte, la confusion, l'alliance de ses propres idées avec celles qu'il emprunte aux anciens, et l'union non moins étrange du trivial et du boursouflé. Sous apparence de *régler tout*, il *brouille tout* et *fait un art à sa mode*, art déplorable qui a étouffé en lui le génie du poëte ; car il était réellement poëte et il avait du génie. Quand il peut oublier un instant son rôle d'imitateur et dépouiller le costume grec et romain pour se montrer dans son naturel, il lui arrive d'être charmant, plein de délicatesse et de grâce ; tout le monde connaît cette jolie ode qu'il adresse à Cassandre, et qui commence par cette strophe :

Mignonne, allons voir si la rose,
Qui ce matin avait desclose
Sa robe de pourpre au soleil,
A point perdu cette vesprée
Les plis de sa robe pourprée,
Et son teint au vostre pareil.

Et cette autre encore dont le mètre et la cadence sont si bien choisis et balancent le vers si mollement et avec tant d'harmonie :

Bel aubespin fleurissant,
Verdissant
Le long de ce beau rivage,
Tu es vestu jusqu'au bas
Des longs bras
D'une lambrunche [1] sauvage.

Parfois il mêle à ses chants joyeux une douce et touchante mélancolie ; son vers est facile, son expression n'a rien de forcé, c'est presque du Malherbe :

[1] Vigne sauvage, *labrusca*.

Nous ne tenons en nostre main
Le jour qui suit le lendemain;
La vie n'a point d'asseurance,
Et pendant que nous désirons
La faveur des roys, nous mourons
Au milieu de nostre espérance.

Voilà la langue et le tour poétique: voilà la coupe savante et néanmoins naturelle. Quel que soit le sentiment qu'il veut rendre, sa lyre prend tous les tons dont il a besoin. Se rappelle-t-il les rêveries de sa jeunesse :

Sur le métier d'un si vague penser,
Amour ourdit la trame de sa vie.

Veut-il exprimer le pressentiment de la mort :

Avant le soir (dit-il) se clora ma journée.

Millevoye n'eût pas rendu avec une précision plus exquise cette mélancolique pensée; et sans doute il lui eût encore envié ce qui suit :

Écho! fille des bois, hôtesse solitaire
Des rochers où souvent tu me vois *retirer*,
Redis combien de fois, lamentant ma misère,
Toi-même soupiras, m'entendant soupirer.

On a cité partout l'élégie *contre les bûcherons de la forêt de Gastine*. C'est un modèle de noblesse, de coloris, de pathétique; les défauts, c'est-à-dire quelques tournures vieillies, quelques inversions latines, sont les défauts du temps; les beautés appartiennent à Ronsard. Il s'adresse à la forêt dont les beaux ombrages viennent de tomber sous la hache fatale :

Forêt! haute maison des oiseaux bocagers!
Plus le cerf solitaire et les chevreuils légers
Ne paîtront sous ton ombre: et ta verte crinière
Jamais des feux d'été ne rompra la lumière!

. . . .

Tout deviendra muet. Écho sera sans voix.
Tu deviendras campagne. Et, au lieu de tes bois
Dont l'ombrage incertain lentement se remue,
Tu sentiras le soc, le coutre, la charrue,
Tu perdras ton silence, et satyres et pans.
Plus le cerf en ton sein ne cachera ses fans.
Adieu, vieille forêt, le jouet du zéphyre,
Où j'accordai jadis *les langues* [1] de ma lyre!

[1] Cordes.

Où j'entendis d'abord les flèches résonner
D'Apollon qui me vint tout le cœur étonner.
Adieu! vieilles forêts! adieu têtes sacrées!
De tableaux et de fleurs en tout temps entourées!

Écoutons-le encore dans son hymne à l'Éternité ; il y a un peu d'âpreté et de rudesse, mais il y a de la rapidité, de la force, de l'élan, une grandeur véritable qui touche au sublime :

. . . . O grande Éternité!
Tu maintiens l'univers en tranquille unité!
De chaînons enlacés les siècles tu rattaches,
Et couvé sous ton sein tout le monde tu caches,
Lui donnant vie et force : autrement il n'aurait
Membres, âme, ni vie, et sans forme il mourrait :
Mais ta vive vigueur le conserve en son être.

Pour toi, continue-t-il en s'adressant à l'Éternité, et c'est par là qu'il termine, pour toi tu ne dis pas :

. . . . Ceci fut, ou sera :
Mais le présent, tout seul, à tes pieds se repose.

Cette belle image rappelle involontairement celle qui finit l'ode de Gilbert sur le jugement dernier :

Sur les mondes détruits le Temps dort immobile.

Si Ronsard n'eût fait que de pareils vers, il serait encore pour nous un grand poëte; mais il est l'auteur de la *Franciade*, poëme dur et sec, capable de rebuter le lecteur le plus patient, par ses répétitions fréquentes, ses descriptions minutieuses jusqu'au ridicule, ses invraisemblances et ses absurdités; il est l'auteur de ces *idylles gothiques* où *Lycidas* est changé *en Pierrot* et *Phyllis en Toinon*, où Henri II prend le nom d'Henriot et Charles IX celui de Carlin ; où la bergère Margot est chargée de faire l'éloge de Turnèbe, de Budée, de Vatable, qu'assurément elle ne devait pas connaître ; il est l'auteur enfin de ces innovations bizarres, grotesques, extravagantes, qui faisaient de la langue française un chaos où l'on ne débrouillait plus rien, une Babel où l'on ne s'entendait plus. Les géants étaient devenus des *serpent-pieds*, les centaures des *dompte-poulains*, les poëtes des *mâche-lauriers*. Endurcir, enflammer ou glacer un cœur, c'était l'*empierrer*, l'*enferrer*, le *renglacer;* l'amour s'appelait un

fusil de toute rage, le temps un *vilain mengeard*, etc. Mais voici le plus merveilleux, c'est-à-dire le plus risible; le poëte est sur le trépied; ô Bacchus! s'écrie-t-il,

O Cuisse-né; Archète, Hyménéen,
Bassare, roi, Rustique, Euboléen,
Nyctélien, Trigone, Solitaire,
Vengeur, Manic, germe des dieux et père,
Nomien, double, hospitalier,
Beaucoup, forme, premier, dernier,
Leneau, Porte-Sceptre, Grandime,
Lysien, Baleur, Bonime,
Nourri-vigne, Aime-pampre, enfant,
Le Gange te vit triomphant!

La mythologie se lasse plutôt de donner des surnoms à Bacchus, que Ronsard d'en compiler la liste: c'est la folie du système qu'il s'était fait, quand il disait:

Les François qui mes vers liront,
S'ils ne sont et Grecs et Romains,
Au lieu de ce livre ils n'auront
Qu'un pesant faix entre les mains.

Encore si sa muse *en français parlant grec et latin*, ne se fût adressée qu'aux initiés; mais c'était à celle qu'il aimait et par galanterie qu'il disait:

Toi, l'ame de mon ame et l'amour de ma vie,
Tu seras à jamais ma seule *Entéléchie* [1];

Antoine Muret commentait ensuite *le faste pédantesque de ces grands mots*. Et pourtant Ronsard se reprochait presque d'être trop scrupuleux et de ne pas oser davantage:

Ah! que je suis marri que la langue françoise
Ne peut dire ces mots comme fait la grégeoise:
Ocymore, dispotme, oligochronien!
Certes, je les dirois du sang Valérien [2].

Il voulait qu'à l'exemple d'Homère, chez qui se trouvent tous les dialectes de la langue grecque, le poëte français pût employer concurremment tous les patois. « Tu sauras dextrement choisir, dit-il dans son *Abrégé de l'art poétique français*, et approprier à ton œuvre les mots plus significatifs des dialectes de notre France, quand mêmement tu n'en auras point de si bons ni de si propres en ta nation, et ne se

[1] Sonnet 68 du liv. I. — [2] Épitaphe de François Ier.

faut soucier si les vocables sont gascons, poitevins, normands, manceaux, lyonnois ou d'autres pays, pourvu qu'ils soient bons, et que proprement ils signifient ce que tu veux dire, sans affecter par trop le parler de la cour, lequel est quelquefois très-mauvais pour être le langage des demoiselles et des jeunes gentilhommes qui font plus de profession de bien combattre que de parler. »

On le voit, il y avait deux hommes dans Ronsard: le poëte, que la nature avait heureusement doué, et le novateur systématique donnant tête baissée dans les excès les plus étranges. Nous voudrions aujourd'hui pouvoir séparer l'un de l'autre; il n'en était pas ainsi alors ; tout ce que nous blâmons on l'admirait, et le siècle fut complice des erreurs du poëte. Il y avait pour lui une véritable idolâtrie; du Bellay l'appelait *divin Ronsard, fameux harpeur, prince de nos odes;* ailleurs il s'écriait avec enthousiasme :

Qui est celuy, qui du chef
Heurte le front des estoilles?
Qui les ailes de sa nef
Empenne de riches toiles?
Le vent marry de ses voiles
Parmi les flots estrangers
Jusqu'au ventre des dangers
Le hausse, le baisse, et brouille.
A voir sa riche despouille,
C'est le Pindare françois,
Qui de Thèbe et de la Pouille
Enrichit le Vendômois.

Pasquier trouvait dans les *Amours de Cassandre* cent sonnets qui prenaient leur vol jusqu'au ciel; Passerat préférait au duché de Milan l'ode adressée au chancelier de l'Hôpital ; Montaigne lui-même ne craignait pas d'opposer Ronsard à toute l'antiquité; Charles IX lui adressait ces vers charmants :

L'art de faire des vers, dût-on s'en indigner,
Doit estre à plus haut prix que celui de régner.
Tous deux également nous portons des couronnes;
Mais roi je la reçois, poëte tu les donnes.

Le Tasse venait le consulter, Élisabeth lui envoyait un diamant précieux, l'infortunée Marie Stuart se consolait en prison par la lecture de ses vers, et l'en remerciait par un

buffet de deux mille écus où il y avait un vase en forme de rosier, représentant le Parnasse et un Pégase au-dessus avec cette flatteuse inscription :

A Ronsard l'Apollon de la source des Muses.

Il ne manquait rien à son bonheur, que de mourir, comme il fit, avant d'avoir pu soupçonner le *retour grotesque* qui devait faire, *dans l'âge suivant*,

Tomber de ses grands mots le faste pédantesque.

Ronsard fut roi en son temps, et l'on peut dire que la poésie marchait à ses ordres ; il voulut avoir son aristocratie. De là cette constellation de six poëtes qui, joints à lui, formèrent la Pléiade, imitation de la Pléiade des sept écrivains grecs sous Ptolémée Philadelphe. Ces six poëtes étaient Joachim du Bellay, le grammairien Baïf, Remi Belleau, Ponthus de Thyard, Étienne Jodelle, Jean Dorat. De ces six poëtes nous pouvons laisser de côté Ponthus de Thyard, l'auteur des *Erreurs amoureuses*, et Jean Dorat, qui était plutôt érudit que poëte. Et arrêtons-nous un peu aux autres.

Remi Belleau (né à Nogent-le-Rotrou, en 1528, mort à Paris en 1577) eut au XVIe siècle une très-grande réputation. On se demande aujourd'hui pourquoi il avait composé un poëme intitulé : *Amours et nouveaux eschanges des pierres précieuses, vertus et propriétés d'icelles*, une comédie intitulée *Reconnue*, un *Discours de la vanité, pris de l'Ecclésiaste de Salomon ;* des *Églogues sacrées, prises du Cantique des cantiques,* et *la Bergerie*. Dans tout cela, on ne trouve point ce qu'y voyait Ronsard, la naïveté, la facilité, le naturel qui lui faisait appeler Remi Belleau le *peintre de la nature*. Déjà Régnier, dans sa neuvième satire, faisait dire à quelqu'un qu'il ne nomme pas, mais qui est Malherbe :

Belleau ne parle pas comme on parle à la ville ;
Il a des mots hargneux, bouffis et relevés,
Qui du peuple aujourd'hui ne sont pas approuvés.

Et le cardinal Duperron, qui n'avait que du mépris pour Jodelle, mettait encore Remi Belleau au-dessous. Il n'est pas, néanmoins, sans mérite dans la poésie descriptive, et

quelques-unes de ses pièces sont d'une fraîcheur qui n'a pas encore vieilli.

Antoine de Baïf a composé quelques pièces légères qui ont assez de naturel et de simplicité, de la variété dans le mécanisme du vers, mais plus souvent encore de la froideur. Ses sonnets sur *Méline et Francine*, sa fable de l'*Amour oiseau*, le conte de l'*Amour vengeur*, que La Fontaine a reproduit dans *Daphnis et Alcimadure*, sont ses ouvrages les plus connus.

Quelques réformateurs tentèrent, à cette époque, l'essai d'une quantité prosodique, applicable à la langue française; Baïf fut le plus ardent d'entre eux. Il imagina de réunir dans sa maison de plaisance quelques littérateurs choisis, afin de travailler de concert à établir des règles fixes pour la mesure des sons élémentaires de la langue. Afin que l'oreille en décidât plus sûrement, il adjoignit à ces littérateurs des musiciens. Bientôt cette espèce d'académie prit assez de consistance pour éveiller la jalousie de l'Université et du parlement, qui ne cédèrent qu'à l'autorité de Charles IX et de Henri III. Ces deux princes intervinrent en sa faveur, et se déclarèrent ses *protecteurs et premiers auditeurs*. La mort de son fondateur la dispersa; mais l'idée qui avait été le principe de sa formation ne fut point oubliée avec elle, et nous retrouverons plus tard quelques-uns de ses sectateurs. Les essais de vers blancs furent plus rares et n'obtinrent pas les mêmes encouragements[1].

Parmi les écrivains de la Pléiade, Joachim du Bellay mérite le premier rang après Ronsard. Il ne copie pas servilement, comme ses amis, les auteurs de l'antiquité; ce qu'il écrit lui appartient, ou du moins il en a le désir; il voulait qu'en imitant les modèles de la Grèce et de Rome, « on se métamorphosât en eux, qu'on les dévorât, et qu'après les avoir digérés on les transformât en nourriture. » Et ce qu'il recommande, il a tenté lui-même de le mettre en pratique, souvent sans succès, mais quelquefois aussi avec bonheur. Ce n'était pas chose facile que de résister à l'entraînement général, après avoir le premier donné l'impulsion, que d'avoir du goût et un peu de naturel au sein de cette lourde

[1] V. Charpentier.

atmosphère d'une poésie fausse, que d'oser parler français en face de ce jargon bizarre que parlait le maître du Parnasse, et sur lequel renchérissaient encore la tourbe des poëtes et les gens du monde, que d'oser adresser à Baïf le représentant le risiblement exagéré de cette réforme érudite, le sonnet suivant :

Brav*ime* esprit, sur tous excellent*ime*,
Qui, méprisant de van*imes* abois,
As devancé d'une haut*ime* voix,
Des savant*ieurs* la troupe bruyant*ime*,
De tes doux vers le style coulant*ime*,
Tant estimé par les doct*ieurs* françois
Just*imement* ordonne que tu sois
Par ton savoir à tous révérend*ime*.
Qui, mieux que toi, gentill*ime* poète,
(Heur que chacun grand*imement* souhaite !)
Façonne un vers douc*imement* naïf!
Ah! nul, *de* toi hard*ieurement* en France
N'a pourchassé l'indoct*ime* ignorance,
Docte, doctieur, et *doctime* Baïf!

C'est là de la critique pleine de sagacité, et la forme en est piquante. Il faut voir maintenant du Bellay à l'œuvre, et le juger à son tour. Joachim du Bellay ne sembla pas d'abord destiné à s'occuper de poésie. Né vers 1524 à Liré en Anjou, d'une famille illustre, il se trouva de bonne heure orphelin. Il fut confié à la tutelle de René du Bellay son frère aîné, qui ne prit aucun soin de son éducation. Celui-ci étant venu à mourir, Joachim devint tuteur de son neveu. Le fils suivit bientôt le père. Nouveaux embarras pour Joachim du Bellay; il trouva une maison ruinée qu'il fallait relever, des procès commencés qu'il fallait poursuivre; il s'occupa si ardemment de toutes ces affaires, qu'il en perdit la santé et fut obligé de prendre du repos. Cette circonstance décida sa vocation; il consacra ses loisirs à la lecture des poëtes grecs, latins et français, et bientôt il se mit à les imiter. Toutefois, son goût le portait plus particulièrement encore vers la poésie italienne, et c'est à l'imitation de Pétrarque qu'il a composé son premier ouvrage intitulé l'*Olive* (anagramme de Viole, nom véritable de la personne qui en est l'objet). Cet ouvrage se divise en cent quinze sonnets si beaux, selon Guillaume Colletet, « que de tout ce grand nombre de son-

nets divers qui parurent dans le XVI[e] siècle, ceux de notre poëte sont les seuls qui aient forcé le temps. » On trouve en effet dans l'*Olive* quelques vers charmants, tels que ceux-ci :

De ton printemps les fleurettes seichées
Seront un jour de leur tige arrachées,
Non la vertu, l'esprit et la raison [1].

Elle renferme des souvenirs heureux de l'antiquité qui, sous leur nouveau costume, n'ont presque rien perdu de leur grâce ; et quant à l'imitation italienne, du Bellay en était assez content pour dire à Ronsard :

Par moy les graces divines
Ont faict sonner assez bien
Sur les rives angevines
Le sonnet italien [2].

Ce n'est pourtant pas dans l'*Olive* que se montre le talent sérieux de du Bellay. Ces descriptions communes, ce luxe stérile, ces mots que la rime appelle bien plus que le sens, et surtout cette affliction copiée, ces désespoirs de commande, ces larmes où le cœur n'a point de part, tout cela ne constitue pas un poëte. Heureusement du Bellay trouva l'occasion de se faire mieux connaître, et d'exprimer ses propres sentiments sans recourir à un langage d'emprunt. En 1547, le cardinal Jean du Bellay, son proche parent, s'était retiré à Rome. Joachim du Bellay se rendit auprès de lui, et resta trois ans comme son chargé d'affaires. C'est pendant ce temps qu'il composa son *Livre des antiquités de Rome, contenant une générale description de sa grandeur, et comme une déploration de sa ruine*. Ce livre, en y comprenant le *Songe et vision sur le mesme subject du mesme autheur,* contient quarante-sept sonnets, écrits non-seulement avec correction, mais avec force, et trahissant une certaine inspiration qui ne manque pas de profondeur. Nouveau venu, dit-il au voyageur,

Nouveau venu, qui cherches Rome en Rome,
Et rien de Rome en Rome n'aperçois,
Ces vieux palais, ces vieux arcs que tu vois,
Et ces vieux murs, c'est ce que Rome on nomme.

[1] Sonnet 36. — [2] Ode *contre les envieux poëtes.*

Il se demande ce qu'est donc devenu *ce vieil honneur poudreux de la reine du monde*, et ces *éloquents débris de sa grandeur passée;* il tire une belle leçon sur la fragilité des choses d'ici-bas, et se résout de la mettre à profit en réglant ses désirs : car, pense-t-il, tes désirs mourront,

. . . . Si les empires meurent!

Ses *Regrets,* en cent quatre-vingt-trois sonnets, adressés à ses amis, sont aussi le fruit de son séjour à Rome. Il se regarde là comme Ovide à Tomes, et commence, ainsi que lui, par s'adresser à son livre qu'il envoie en France :

Mon livre (et je ne suis sur ton aise envieux)
Tu t'en iras sans moy voir la cour de mon prince.
Hé! chétif que je suis, combien en gré je prinsse
Qu'un heur pareil au tien fût permis à mes yeux!
Là si quelqu'un vers toi se monstre gracieux,
Souhaite-lui qu'il vive heureux en sa province :
Mais si quelque malin obliquement te pince,
Souhaite-luy tes pleurs, et mon mal envieux.

Plus loin il s'écrie :

France, mère des arts, des armes et des loix,
Tu m'as nourri longtemps du lait de ta mamelle :
Ores, comme un aigneau que sa nourrice appelle,
Je remplis de ton nom les antres et les bois.
. . . .
France, France, réponds à ma triste querelle;
Mais nul, sinon Écho, ne répond à ma voix.

Qu'est-ce donc qui provoquait ses plaintes? Il faut souvent peu de chose pour affliger les poëtes, comme il faut peu de chose pour les consoler; un rien les relève, un rien les abat. Du Bellay n'avait pas trouvé près du cardinal des occupations aussi riantes qu'il avait espéré; il lui fallait mener une vie toute prosaïque, ou du moins faire passer les affaires avant la poésie; voilà ce qui faisait le sujet de sa douleur; il s'en explique ainsi à son ami Panias :

Panias, veulx-tu sçavoir quels sont mes passe-temps?
Je songe au lendemain, j'ai soing de la despence
Qui se fait chacun jour, et si fault que je pense
A rendre sans argent cent créditeurs contents.

Je vais, je viens, je cours, je ne perds point de temps,
Je courtise un banquier, et prens argent d'avance;

Quand j'ay despensé l'un , un autre recommence ,
Et ne fais pas le quart de ce que je prétends.

Qui me présente un compte, une lettre, un mémoire,
Qui me dit que demain est jour de consistoire,
Qui me rompt le cerveau de cent propos divers,

Qui se plaint, qui se deult, qui murmure, qui crie:
Avec tout cela, dy, Panias, je te prie,
Ne t'esbahis-tu point comment je fais des vers?

Les poëtes ne font jamais mieux les vers que lorsqu'ils sont ainsi empêchés. Pendant que du Bellay se plaignait d'avoir l'esprit à la gêne, il faisait une satire pleine de vigueur, de sens et de vérité, de l'ambition, de l'avarice, de la dissimulation, de l'hypocrisie, de l'ingratitude dont il avait sans cesse les tableaux sous les yeux ; il y mettait d'autant plus de verve que lui-même était victime de la trahison et de la calomnie, et qu'on lui avait fait perdre les bonnes grâces du cardinal.

Parmi les autres poésies que nous avons de du Bellay, on peut citer encore son *Poëte courtisan*, raillerie assez fine de la cour et des flatteurs; *la Musagnœomachie,* ou *Combat des Muses et de l'Ignorance,* ouvrage de peu de mérite; le *Recueil de poésie présenté à madame Marguerite sœur unique du roy;* ses *Divers poëmes, partie inventions, partie traductions.* Ses *odes*, sans valoir ses sonnets, méritent d'être mentionnées. Voici quelques passages de celle qu'il adresse à Salmon Macrin, *sur la mort de sa Gelonis.*

La rose journaliere
Mesure son vermeil
A l'ardente carriere
Du renaissant soleil.

L'an, qui en soy retourne,
Court en infinité:
Rien ferme ne sejourne
Que la divinité.

Cuides-tu par ta plainte
Soulever un tombeau,
Et d'une vie esteinte
R'allumer le flambeau ?

Il faut que chacun passe
En l'eternelle nuict:
La mort qui nous menasse,
Comme l'ombre nous suit.

Le temps, qui toujours vire,
Riant de nos ennuis,
Bande son arc qui tire
Et noz jours, et noz nuicts.

Ses fleches empennees
Des siecles revolus
Emportent noz annees
Qui ne retournent plus.

Plusieurs de ces strophes sont très-belles, et il n'est pas impossible qu'elles aient inspiré Malherbe dans ses stances à Duperrier.

Du Bellay était revenu sourd d'Italie. Il adressa, à cette occasion, un *Hymne de la Surdité* à Ronsard :

Tout ce que j'ai de bon, tout ce qu'en moy je prise,
C'est d'estre, comme toy, sans fraude et sans feintise,
D'estre bon compaignon, d'estre à la bonne foy,
Et d'estre, mon Ronsard, demi-sourd comme toy :
Demi-sourd, o quel heur! pleust aux bons Dieux que j'eusse
Ce bonheur si entier, que du tout je le fusse !

En 1555, Eustache du Bellay, évêque de Paris et cousin du poëte, lui procura un canonicat de son église qu'il garda un an seulement. Il mourut d'apoplexie dans la nuit du 1er janvier 1560.

Joachim du Bellay a exercé sur la poésie française une influence heureuse ; il a imprimé le mouvement de la réforme qui devait détrôner Marot, ou plutôt les médiocrités de son école ; et quand les réformateurs sont allés trop loin, il a eu le courage de s'arrêter. En cédant à un autre le premier rang, il s'est fait une gloire moins brillante, mais peut-être plus pure et plus solide.

LE THÉATRE AU XVIe SIÈCLE.

JODELLE. — LARIVEY.

Le retour violent du XVIe siècle vers le passé ne pouvait manquer d'entraîner le théâtre. La scène française ne connaissait encore d'autres pièces que les *mystères* et les *moralités ;* Jodelle entreprit le premier de s'élever contre ces spectacles grossiers accrédités par une longue habitude. Ronsard était l'Homère et le Pindare de la Pléiade ; du Bellay en était l'Ovide ; Jodelle voulut en être le Sophocle et le Ménandre.

Jodelle (né à Paris en 1532) se fit connaître de bonne heure par des sonnets et quelques poésies lyriques ; mais il ne tarda pas à se tourner tout entier vers le genre dramatique. Restaurer ou plutôt créer le théâtre sur le modèle de celui des Grecs, calquer les formes des anciens en les appliquant à un autre fond, répondre enfin aux besoins littéraires de la classe éclairée, c'était le projet d'un homme qui avait des vues élevées. Le jeune poëte commença par donner une tragédie d'après le système d'Aristote, et intitulée *Cléopâtre captive*. Cette tragédie n'est pas bonne ; le style en est à la fois vulgaire et emphatique, et le langage négligé même pour le temps ; mais on y trouve çà et là des morceaux énergiques, et surtout la progression de l'intérêt dramatique, chose jusque alors inconnue en France. Cette nouveauté fut accueillie avec enthousiasme. Elle fut d'abord représentée par les amis de l'auteur à l'hôtel de Reims ; puis une seconde fois au collége de Boncour, « où toutes les fenêtres, dit Pasquier, estoient tapissées d'une infinité de personnages d'honneur, et la cour si pleine d'escoliers que les portes en regorgeoient. Je le dis, continue-t-il, comme celuy qui y estois présent avec le grand Tournebus (Turnèbe) en une mesme chambre ; et les entre-parleurs estoient tous hommes de nom ; car mesme Remy Belleau et Jean de la Péruse jouaient les principaux roullets. » Henri II donna à Jodelle « cinq cens escus de son espargne, et lui fit tout plein d'autres grâces, d'autant que c'estoit chose nouvelle et très belle et très rare. » Le poëte, encouragé par ce premier succès, fit la comédie d'*Eugène ou la Rencontre*. Il n'y eut plus alors assez de louanges pour lui ; Ronsard s'écria des premiers :

Et lors Jodelle heureusement sonna
D'une voix humble et d'une voix hardie
La comédie avec la tragédie ;
Et d'un ton double, ores bas, ores hault,
Remplit premier le françois eschaffault.

La tragédie de *Didon se sacrifiant* suivit de près. Si l'on en croit Charles de la Mothe, ami de Jodelle, celui-ci avait une grande facilité. « La plus longue et difficile tragédie ou comédie, ne l'a jamais occupé à la composer et escrire plus de dix matinées : même la comédie d'*Eugène* fut faite en

quatre traites. » Malgré cette fécondité et ces succès qui semblaient devoir l'encourager, Jodelle n'a donné que ces trois pièces. « J'avois, dit-il, des tragédies et des comédies, les unes achevées, les autres pendues au croc, dont la pluspart m'avoient esté commandées par la reine et par Madame sœur du roy, sans que les troubles du temps eussent permis d'en rien voir, et j'attendois une meilleure occasion. » Il persista dans cet éloignement du théâtre, et lorsqu'en 1558 on vint lui demander quelque pièce pour représenter devant Henri II qui devait aller souper à l'hôtel de ville, il refusa, en ajoutant « ce petit mot assez poétiquement dit, que cette année la fortune avoit trop tragiquement joué dedans ce grant échafaut de la Gaule, sans faire encore, par de faux spectacles, resaigner les véritables playes. » Il proposa seulement qu'on lui permît d'inventer *quelques mascarades ou muettes ou parlantes*, accommodées aux circonstances, ce qu'on s'empressa d'accepter. En conséquence, on vit une représentation du navire des Argonautes, où Jodelle joua lui-même le personnage de Jason. Son dessein était que le vaisseau fût porté sur les épaules, que Minerve accompagnât les porteurs, qu'Orphée, l'un des Argonautes, marchât devant eux, *sonnant et chantant, à la louange du roy, une petite chanson en vers françois, et que comme Orphée attiroit à lui les rochers, deux rochers le suivissent en effet avec musique au dedans.* Mais tout fut mal exécuté ; les acteurs ne savaient pas leurs rôles ; lui-même se troubla, et la risée fit place aux applaudissements.

Jodelle, homme de plaisir et dissipateur, mourut de misère et d'infirmités en 1573, à l'âge de 41 ans.

Considérées en elles-mêmes, les œuvres de Jodelle sont au-dessous du médiocre ; considérées dans leurs résultats, elles ont le mérite d'avoir ouvert, aux poëtes dramatiques qui suivirent, la véritable route du théâtre. Jodelle, au reste, avait conscience de son talent et ne craignait pas de se comparer à Ronsard. « Il me souvient, écrit Pasquier, que le gouvernant un jour sur sa poësie (ainsi vouloit-il estre chatouillé), il lui advint de me dire que si un Ronsard avoit le dessus d'un Jodelle le matin, l'après-dînée Jodelle l'emporteroit de Ronsard. »

Il faut remarquer encore, au XVI[e] siècle, Larivey pour la fécondité de ses plans, la complication de ses imbroglios, ses saillies vives et franches, et une certaine verve rapide, abondante, parfois épaisse, qui tient à la fois de Plaute et de Rabelais. Il rebute souvent par ses obscénités. Quoi qu'il en soit, Larivey mérite, après l'auteur de *Patelin*, d'être regardé comme le plus comique et le plus facétieux de notre vieux théâtre. On peut citer surtout sa comédie des *Esprits*.

DESPORTES. — BERTAUT.

Boileau, parlant de la chute de Ronsard, continue ainsi :

> Ce poëte orgueilleux, trébuché de si haut,
> Rendit plus retenus Desportes et Bertaut.

Cette retenue porte sur deux points. Premièrement, au lieu d'embrasser, comme Ronsard, tous les genres de poésies, depuis l'ode et l'épopée jusqu'à l'églogue et aux gaietés, ils firent choix de quelques genres auxquels ils se bornèrent; secondement, dans ce grand nombre de mots indiscrètement créés par le chef de la Pléiade, et étonnés de se trouver ensemble, ils eurent le bon goût de ne prendre que ceux qui leur parurent conformes au génie de notre langue. Au reste, c'est la tradition de Ronsard qui se continue en eux; Desportes surtout lui emprunte franchement le fond et le cadre de toutes ses poésies. Comme lui, il écrit des *amours*, des *sonnets*, des *chansons*, etc.; comme lui, il célèbre des passions de commande et des Iris en l'air; comme lui aussi, trop souvent il tombe dans des fadeurs insupportables, que rachètent un peu, mais que ne sauraient faire oublier un assez grand nombre de vers pleins de grâce, de douceur et de délicatesse.

Desportes[1] avait fait dans sa jeunesse un voyage à Rome, où il prit même une connaissance parfaite de la langue italienne. Il est probable que cette étude contribua pour quelque chose à sa vocation poétique; elle dut au moins la hâter. Ce fut, en effet, à son retour d'Italie qu'il publia ses premiers vers. Ils lui firent en peu de temps une grande réputation, et lui assurèrent de puissantes protections. Dès

[1] Né à Chartres en 1546.

1570, nous le trouvons attaché au duc d'Anjou, qu'il suivit trois ans après en Pologne, lorsque le prince fut appelé à la couronne de ce royaume. Au bout de neuf mois, Desportes revint en France, laissant à la Pologne cet adieu peu flatteur :

Adieu Pologne, adieu plaines désertes
Toujours de neige ou de glaces couvertes;
Adieu pays d'un éternel adieu.
Ton air, tes mœurs m'ont si fort sçeu déplaire,
Qu'il faudra bien que tout me soit contraire
Si jamais plus je retourne en ce lieu.

Il ajoutait, en terminant, ces vœux pour le nouveau roi de Pologne :

Fasse le ciel que ce valeureux prince
Soit bientôt roi de quelque autre province,
Riche de gens, de cités et d'avoir;
Que quelque jour à l'empire il parvienne,
Et que jamais ici je ne revienne,
Bien que mon cœur soit brûlant de le voir.

Ses souhaits ne tardèrent pas à s'accomplir; en 1574, le duc d'Anjou devenait roi de France, sous le nom d'Henri III. Il combla le poëte de biens. Il lui donna successivement l'abbaye de Tiron, au diocèse de Chartres, celle de Josaphat, au même diocèse, celle de Bonport, de l'ordre de Cîteaux, au diocèse d'Evreux [1], etc. Desportes avait de ses bénéfices seuls dix mille écus de revenu, sans compter les libéralités particulières que lui valait sa muse. On dit qu'il reçut de Charles IX huit cents écus d'or pour sa pièce intitulée : *la Mort de Rodomont et sa Descente aux enfers*, partie imitée de l'Arioste, partie de l'invention de l'auteur, et que Henri III le gratifia de dix mille écus pour le mettre en état de publier ses premiers ouvrages. « Mais, remarque Balzac dans un de ses entretiens, c'est un dangereux exemple; il a bien causé du mal à la nation des poëtes; il a bien fait faire des sonnets et des élégies à faux, bien fait perdre des rimes et des mesures. Ce loisir de dix mille écus de rente est un écueil contre lequel les espérances de dix mille poëtes se sont brisées. C'est un prodige de ce temps-là; c'est un miracle de Henri III, et vous m'avouerez que les miracles ne doivent pas être tirés en exemple »

[1] Il mourut dans cette dernière abbaye, le 5 octobre 1606.

Du reste, Desportes usa toujours noblement de la faveur du roi et de ses grands revenus. Il eût pu obtenir de hautes dignités, il les refusa; quant à sa fortune, il la consacra en partie à former une bibliothèque qui était ouverte à tous ses amis, et à soulager ceux de ces derniers qu'il savait dans le besoin. Rien ne troubla son bonheur. Les critiques que la jalousie suscita contre ses ouvrages ne firent sur lui aucune impression, et son goût pour la poésie ne finit qu'avec la vie. Dans ses dernières années, il renonça aux sujets de galanterie qui l'avaient occupé jusque-là, et ne traita plus que des sujets chrétiens. Ce fut alors qu'il traduisit les psaumes en vers français. Cette traduction, quoique médiocre le plus souvent, ne manque pas de mérite en certains endroits. Faite dans un meilleur esprit que celle de Marot, elle a de plus une incontestable supériorité du côté de la langue.

Jean Bertaut [1] commença aussi par des poésies légères pour finir par des poésies pieuses. Son éducation poétique, préparée par l'étude des anciens, s'acheva par la lecture de Ronsard et de Desportes : « Jour et nuit te lire, » dit-il au premier [2],

> M'a fait être poëte, au moins si m'imposer
> Un nom si glorieux, ce n'est point trop oser.
> Je n'avois que seize ans quand la première flamme
> Dont ta muse m'éprit s'alluma dans mon âme.

Plus tard la douceur de Desportes l'attira, et il essaya de l'imiter :

> Fol qui n'avisois pas que sa divine grâce
> Qui va cachant son art d'un art qui tout surpasse,
> N'a rien si difficile à se voir exprimer
> Que la facilité qui le fait estimer.

Puis il revint à Ronsard, et allant ainsi de l'un à l'autre, il ne sortit plus de la lecture de ces deux poëtes :

> Lors à toi (à Ronsard) revenant, et croyant que la peine
> De t'oser imiter ne seroit pas si vaine,
> Je te prins pour patron; mais je pus moins encor
> Avec mes vers de cuivre égaler les tiens d'or.....
> Alors vos écrits seuls me chargèrent les mains,
> Seuls je vous estimai l'ornement des humains.

[1] Né à Caen en 1552. — [2] Éloge funèbre de Ronsard.

Il ajoute que, désespérant d'atteindre ses modèles, il fut près de tout abandonner; mais que Ronsard l'encouragea, en disant :

Qu'il me falloit oser; que pour longuement vivre,
Il falloit longuement mourir dessus le livre;
Et que j'aurois du nom si, sans être étonné,
Je l'allois poursuivant d'un labeur obstiné.

Bertaut suivit ces avis et ne s'en repentit pas; il réussit au delà de ce qu'il avait espéré. Il fut secrétaire et lecteur du roi, puis conseiller au parlement de Grenoble, puis abbé d'Aunay, enfin évêque de Seez en Normandie, et premier aumônier de la reine.

Il y a deux poëtes dans Bertaut; il y a le poëte de la douceur et de la grâce qui imite Desportes en le surpassant, comme dans ces vers charmants :

Félicité passée
Pour ne plus revenir,
Tourment de ma pensée,
Que n'ai-je, en te perdant, perdu le souvenir !

Et dans ceux-ci où se retrouvent les mêmes pensées avec la même couleur :

Mes plaisirs se sont envolés,
Cédant au malheur qui m'outrage;
Mes beaux jours se sont écoulés,
Comme l'eau qu'enfante un orage,
Et, s'écoulant, ne m'ont laissé
Rien que le regret du passé.

Il y a ensuite le poëte noble, élevé, marchant sur les traces de Ronsard, mais sachant éviter le jargon, le pédantisme, et perfectionner les exemples du maître. C'est ainsi qu'il se montre surtout dans son panégyrique de saint Louis. Le ton soutenu qui règne partout dans cette pièce est sans doute ce qui désarmait la rigueur de Malherbe, et le rendait quelquefois indulgent pour Bertaut. Ce sont, en effet, de beaux vers que ceux où, nous représentant les abus que saint Louis avait à réformer, il nous fait voir :

. . . . . La seule faveur, sous une robe feinte,
Régner ès jugements sur la raison éteinte;
La justice au palais sa balance employer
A peser, non le droit, mais l'argent du loyer;
L'ignorance élevée aux dignités suprêmes.....

Plus loin il s'agit de la charité du saint roi :

Maints rois s'armant les bras d'un fer victorieux
Rendent par l'univers leur nom très-glorieux,
Brident de saintes lois la populaire audace,
Laissent de leur prudence une éternelle trace,
Et gagnent tout l'honneur qu'on s'acquiert ici-bas
Par les arts de la paix et par ceux des combats :
Mais peu daignent tourner leur superbe paupière
Vers le pauvre étendu sur la vile poussière,
Et penser qu'en l'habit d'un chétif languissant
C'est Christ, c'est Christ lui-même, hélas! qui, gémissant,
Se lamente à nos pieds de la faim qui l'outrage.

Quelquefois il s'élève jusqu'aux accents d'une mâle éloquence pour apostropher les rois qui accablent leurs sujets d'impôts injustes.

Mauvais pasteurs du peuple, écorchez vos troupeaux
Pour changer en draps d'or leurs misérables peaux:
Pensez-vous que le Ciel qui hait la tyrannie,
Favorise la vôtre, ou la laisse impunie?
Non, non, il détruira votre injuste pouvoir,
Et faisant contre vous vos sujets émouvoir,
Ce courroux punisseur qui les trônes désole.....
Brisera votre sceptre orgueilleux de tributs;
Vous en ôtant l'usage en haine de l'abus;
Ou bien il maudira les cruels artifices
Qu'inventent vos flatteurs pour nourrir vos délices,
Et fera que votre or fondant en votre main,
Plus vous dévorerez et plus vous aurez faim.

Ces pensées sont fortes, ce style est abondant et ferme, ce langage est sain. Le choix seul du sujet est un mérite ; après des stances, des sonnets, des pièces pour les fêtes de la cour, des complaintes, des vers sur des fleurs ou sur des gants, il y avait du courage à quitter ces sujets légers et frivoles pour le panégyrique de saint Louis. Bertaut termina sa carrière poétique par quelques cantiques et des paraphrases des psaumes qui ajoutent peu à sa gloire.

DU BARTAS. — D'AUBIGNÉ.

« Cependant, hors de la Pléiade, loin de la capitale, et au plus fort de la célébrité de Ronsard (vers 1578), s'élevait une autre gloire, qui, toute provinciale qu'elle était, se plaça très-vite au premier rang dans l'opinion [1]. » Desportes

[1] Sainte-Beuve, *Poésie française au* XVI[e] *siècle.*

avait efféminé la lyre par ses afféteries et ses mignardises, il fallait une réforme; ce fut l'œuvre de Guillaume de Salluste, seigneur du Bartas [1]. Il composa des vers dès son enfance. Son premier recueil, *Uranie ou la Vierge chrétienne*, ne parut néanmoins qu'en 1574. Le texte seul était une protestation contre la légèreté et la licence des autres poëtes. Il protesta bientôt d'une manière plus solennelle dans le poëme de *la Semaine ou Création du monde*, publié en 1578. Cet ouvrage eut un succès immense. Quand on l'apporta à Ronsard : « Oh! que n'ai-je fait ce poëme! s'écria-t-il; il est temps que Ronsard descende du Parnasse et cède la place à du Bartas, que le ciel a fait naître un si grand poëte. » Il ne tarda pas à se rétracter, quand il vit que la gloire de son rival devenait sérieuse, et il écrivit à Dorat :

> Ils ont menti, Dorat, ceux qui le veulent dire,
> Que Ronsard, dont la muse a contenté les rois,
> Soit moins que le Bartas, et qu'il ait, par sa voix,
> Rendu ce témoignage ennemi de sa lyre.

L'auteur de *la Semaine* a de temps en temps un certain air de grandeur, quelques tirades éloquentes; mais son principal mérite, c'est la nouveauté du genre, c'est le courage d'un poëte ardent et docte à célébrer l'œuvre de Dieu d'après le récit de Moïse, à ramener les Muses sur leurs saintes montagnes. Il ne recule pas devant les difficultés; à l'exemple de Parménide, d'Empédocle, de Lucrèce, d'Ovide, qui ont écrit sur la cosmogonie païenne, il aborde hardiment les détails scientifiques de la création, réfute sans peine les systèmes erronés, fait pénétrer dans toute cette physique un sentiment moral qui lui donne la vie, et emprunte à son modèle sacré une teinte biblique qui donne à ses vers un caractère d'élévation inconnu aux anciens. Le malheur est que cette élévation se trouve gâtée à chaque instant par des traits burlesques et des expressions de mauvais goût. Croirait-on, par exemple, qu'il s'agisse, dans les vers suivants, de l'Éternel contemplant son œuvre et voyant, selon l'Écriture, que « toutes choses sont bonnes : »

[1] Né près d'Auch en 1544.

Il *œillade* tantôt les champs passementés
Du cours entortillé des fleuves argentés.

. . . .

Or, *son nez* à longs traits odore une grand' plaine
Où commence à flairer l'encens, la marjolaine.

. . . .

Son oreille or' se paît de la mignarde noise
Que le peuple volant par les forêts dégoise.

. . . .

Et bref *l'oreille*, l'œil, *le nez du Tout-Puissant*,
En son œuvre n'oit rien, rien ne voit, rien ne sent,
Qui ne prêche son los.....

Ailleurs Dieu est appelé l'*archer du tonnerre*, *grand maréchal de camp;* Moïse est un *grand duc,* le soleil aussi est un *duc,* le *duc des chandelles,* les vents sont les *postillons d'Éole;* il n'y a pas jusqu'à de vilaines et sales métaphores qu'on ne soit en droit de reprocher à du Bartas. C'est dans le premier jour de la seconde semaine que figure la fameuse description du cheval, qui est loin sans doute de celles de Job et de Buffon, mais qui peut sans trop de désavantage être mise en parallèle avec celles de Racine le fils et de Delille. Gabriel Naudé raconte, dans ses *Coups d'État,* une anecdote curieuse sur le moyen employé par du Bartas pour se mettre en verve et décrire fidèlement le cheval. « On dit en France, écrit-il, que du Bartas, auparavant que de faire cette belle description du cheval, où il a si bien rencontré, s'enfermoit quelquefois dans une chambre, et, se mettant à quatre pattes, souffloit, hennissoit, gambadoit, tiroit des ruades, alloit l'amble, le trot, le galop, à courbette, et tâchoit par toutes sortes de moyens à bien contrefaire le cheval. » Le procédé peut être bon, mais il nous semble trop fatigant; nous doutons qu'il ait fait fortune parmi les poëtes descriptifs, outre que la *contrefaçon* pourrait quelquefois n'être pas facile. Au reste, du Bartas, dans ce morceau vanté, n'a pas toujours *si bien rencontré* que le suppose Naudé. Nous ne saurions admirer :

L'oreille qui, poinctue, a si peu de repos
Que son pied *gratte-champ*.

Le pied *gratte-champ* est aussi mauvais que le *Dieu perruqué* de Ronsard; nous n'aimons pas davantage cette harmonie imitative pour rendre le galop :

Le champ plat bat, abat; destrape, grape, attrape
Le vent qui va devant.

Nous trouvons plus bizarres encore et plus ridicules ces syllabes redoublées formant de nouveaux mots, comme: *pé-pétiller, ba-battre, flo-flottant,* pour représenter la chose plus au vif. Arion tombe à la mer :

Il gagne du Dauphin la *ba-branlante* échine.

L'alouette s'élève dans les airs en gazouillant; autre bizarrerie, c'est un jeu de mots :

La gentille alouette avec son tire-lire
Tire l'ire aux fâchés; et d'une tire tire
Vers le pôle brillant.

Le pédantesque et le trivial, voilà les deux écueils de du Bartas. Ronsard eut un bon goût exemplaire le jour qu'il écrivit à propos de *la Semaine :*

Je n'aime point ces vers qui rampent sur la terre,
Ni ces vers ampoulés dont le rude tonnerre
S'envole outre les airs : les uns font mal au cœur
Des liseurs dégoûtés, les autres leur font peur:
Ni trop haut, ni trop bas, c'est le souverain style;
Tel fut celui d'Homère et celui de Virgile.

Heureux s'il eût été toujours lui-même fidèle à ce précepte!

Malgré le rude choc de du Bartas, l'école de la Pléiade avait résisté. Vauquelin de la Fresnaye [1] est encore le disciple de Ronsard et de du Bellay, auxquels il se rattache par son ami et son compatriote Bertaut. Il ne publie pas seulement des sonnets, mais, ce qui n'était pas moins à la mode, des *foresteries* ou *bergeries;* l'un des premiers en France, il composa, à l'imitation d'Horace et de l'Arioste, des *satires* ou épîtres morales; il réussit surtout dans les *idillies* ou pastorales, où il a sur ses devanciers l'avantage de la délicatesse. D'un autre côté, Vauquelin semble toucher à Malherbe dont il est également le compatriote et l'ami, et il écrit un *art poétique* dont celui-ci n'eût pas désavoué certains passages, tels que le suivant :

. . . . Notre poésie en sa simplesse utile,
Étant comme une prose en nombres infertile,
Sans avoir tant de pieds comme les Grecs avoient,

[1] Né en 1536, mort à Caen en 1606.

Ou comme les Romains qui leurs pas ensuivoient,
Ains seulement la rime, il faut, comme en la prose,
Poète, n'oublier aux vers aucune chose
De la grande douceur et de la pureté
Que notre langue veut sans nulle obscurité.

Vauquelin est remarquable surtout par la variété de son talent.

Nicolas des Yveteaux, l'aîné des fils de Vauquelin, sans avoir le talent de son père, poussa jusqu'à l'excès ses inclinations bucoliques. Non content de chanter le bonheur de la vie pastorale, il en voulut faire l'épreuve. Il se retira dans une maison du faubourg Saint-Germain, et là, dit Vigneul-Marville, « prenant l'air d'un *pastor fido* avec sa dame, la houlette à la main, la panetière au côté, le chapeau de paille doublé de satin couleur de rose sur la tête, il conduisoit paisiblement, le long des allées de son jardin, ses troupeaux imaginaires, leur disoit des chansonnettes et les gardoit du loup. »

A côté de cette fadeur, nous trouvons encore des poëtes malins et caustiques comme ceux du vieux temps; ce sont les poëtes de la *Satire Ménippée:* Jean Passerat [1], dont la pièce la plus jolie et la plus connue est la *Métamorphose d'un homme en oiseau,* petit chef-d'œuvre de grâce et d'enjouement; Nicolas Rapin, et surtout Gilles Durant, l'auteur de la charmante raillerie de l'*Ane ligueur,* et d'une petite pièce mélancolique qui a pour refrain :

J'aime la belle violette,
L'œillet et la pensée aussi,
J'aime la rose vermeillette;
Mais surtout j'aime le souci.

Mais voici un poëte d'une verve plus énergique.

« Vers la fin de 1559, un vieux soldat et un jeune enfant passaient sous les murs d'Amboise, et traversaient la foule occupée à regarder les têtes des conjurés attachées aux créneaux de la ville; l'homme de guerre, reconnaissant les cadavres de ses amis les plus chers, s'écria : « Les bourreaux! ils ont décapité la France! » Puis, posant ses mains sur la tête de l'enfant : « Mon fils, il ne faut pas épargner ta tête après la mienne pour venger ces chefs pleins d'honneur;

[1] Né à Troyes en 1534, mort à Paris en 1602.

si tu t'y épargnes, tu auras ma malédiction. » Cet enfant, c'était Théodore-Agrippa d'Aubigné [1]. »

A six ans, d'Aubigné lisait le grec, le latin, l'hébreu; à huit ans, il avait traduit un dialogue de Platon. Poursuivi comme huguenot et condamné à périr, il se sauve par son énergie. Resté orphelin, il abandonne les études pour le métier des armes, se jette avec ardeur dans la guerre civile, devient écuyer d'Henri de Navarre, se brouille et se réconcilie vingt fois avec lui, l'abandonne après sa conversion, se retire à Genève au sein du parti huguenot, et meurt dans cette ville en 1630, à l'âge de quatre-vingts ans.

On a de d'Aubigné deux ouvrages en prose, une *Histoire Universelle*, qui souleva de terribles orages et fut brûlée par la main du bourreau, et un pamphlet cynique contre les conversions politiques des courtisans du succès, intitulé : *la Confession de Sancy*. Cet ouvrage fut inspiré par la douleur que ressentit d'Aubigné de la conversion d'Henri IV.

Ce qui range d'Aubigné parmi les poëtes, ce sont ses *Tragiques*, « prodigieuse satire qui surpasse en étendue et en véhémence tout ce que les poëtes moralistes ont jamais écrit sous l'inspiration de la colère, cette muse des satiriques. Cette étrange invective, qui ne contient pas moins de onze mille vers, a quelque chose d'inusité et de farouche dans la forme comme dans le fond; elle est datée du désert, et elle arrive au public par le larcin de Prométhée; elle se compose de sept livres dont les titres sont comme autant de menaces ou d'énigmes : misères, chambre dorée, feu, fers, vengeances, jugement, telles sont les étiquettes de ces chants hyperboliques; tous les tons s'y heurtent, toutes les formes s'y mêlent, l'épopée, la satire, l'hymne biblique, l'idylle même s'y confondent, c'est comme un mélange du génie des prophètes et de celui de Juvénal : œuvre confuse, incohérente, mais étincelante parfois de sublimes beautés, admirable en un mot, n'était la déclamation. C'est que d'Aubigné n'avait pas digéré son indignation avant de l'exhaler, et qu'il la répandit sans l'avoir concentrée; de là, cette exubérance des mots qui débordent sur la pensée, qui la dépassent et qui la noient : aussi bien cette œuvre a-t-elle été conçue

[1] Géruzez, *Essais d'histoire littéraire.*

et enfantée dans le délire de la fièvre. d'Aubigné, gravement blessé dans un combat près Castel-Jaloux, attendait la mort sur son lit de douleur ; il voulut faire ses adieux à son siècle, et il dicta, d'une voix exaltée par les transports de la fièvre, les premiers chants de son poëme; et quoique depuis il l'ait retouché et achevé, il ne cessa pas d'obéir à la même inspiration [1]. » D'Aubigné, on le pense bien, ne respecte pas toujours la pudeur, en prétendant faire de la morale, et sous prétexte de remontrances au clergé, il attaque souvent ce que la religion a de plus saint. Mais quand il se contente de nous mettre sous les yeux l'image de la France déchirée par la guerre civile, il est admirable d'éloquence et d'énergie :

Je veux peindre la France, une mère affligée
Qui est entre ses bras de deux enfants chargée ;
Le plus fort, orgueilleux, empoigne les deux bouts
Des seins de sa nourrice; et à force de coups
D'ongles, de poings, de pieds, il brise le partage
Dont nature donna à son besoin l'usage.
Ce voleur acharné, cet Esau malheureux
Fait dégât du doux lait qui doit nourrir les deux;
Si que, pour arracher à son frère la vie,
Il méprise la sienne et n'en a plus d'envie :
Mais son Jacob pressé d'avoir jeûné meshui,
Étouffant quelque temps en son cœur son ennui,
A la fin se défend, et sa juste colère
Rend à l'autre un combat dont le champ est la mère.
Ni les soupirs ardents, les pitoyables cris,
Ni les pleurs réchauffés ne calment leurs esprits;
Mais leur rage les guide et leur poison les trouble,
Si bien que leur courroux par les coups se redouble;
Leur conflit se ranime et fait si furieux
Que d'un gauche malheur ils se crèvent les yeux:
Cette femme éplorée en sa douleur plus forte
Succombe à la douleur, mi-vivante, mi-morte :
Elle voit les mutins tout déchirés, sanglants,
Qui ainsi que du cœur des mains se vont cherchants:
Quand pressant à son sein d'une amour maternelle
Celui qui a le droit et la juste querelle,
Elle veut le sauver; l'autre qui n'est pas las,
Viole, en poursuivant, l'asile de ses bras :
Adonc se perd le lait le suc de sa poitrine;
Puis aux derniers abois de sa proche ruine
Elle dit: « Vous avez, félons, ensanglanté
Le sein qui vous nourrit et qui vous a porté :

[1] Géruzez, *Essais d'histoire littéraire.*

Or, vivez de venin, sanglante géniture,
Je n'ai plus que du sang pour votre nourriture. »

Ailleurs, il adresse aux athées cette terrible apostrophe digne de Dante qui, du reste, l'a inspirée :

O enfants de ce siècle! ô abusés moqueurs!
Imployables esprits, incorrigibles cœurs,
Vos esprits trouveront en la fosse profonde
Vray ce qu'ils ont pensé une fable en ce monde;
Ils languiront en vain de regret sans mercy:
Votre âme à sa mesure enflera de soucy.
Qui vous consolera? L'ami qui se désole
Vous grincera les dents au lieu de sa parole:
Les saints vous aimoient-ils? un abyme est entre eux;
Leur cœur ne s'émeut plus; vous êtes odieux.
Mais n'espérez-vous point fin à votre souffrance?
Point ne luit aux enfers l'aube de l'espérance.
Transis, désespérés, il n'y a plus de mort
Qui soit pour votre mer des orages de port:
Que si vos yeux de feu jettent l'ardente vue
A l'espoir du poignard, le poignard plus ne tue.
Que la mort, direz-vous, étoit un doux plaisir!
La mort morte ne peut vous tuer, vous saisir.
Voulez-vous du poison? en vain cet artifice:
Vous vous précipitez? en vain ce précipice:
Courez au feu brûler? le feu vous gelera:
Noyez-vous? l'eau est feu, l'eau vous embrasera:
La peste n'aura plus de vous miséricorde:
Étranglez-vous? en vain vous tordez une corde:
Criez après l'enfer? de l'enfer il ne sort
Que l'éternelle soif de l'impossible mort.

Voilà, ajoute le critique à qui nous empruntons ces citations, un terrible commentaire de l'inscription de la porte d'Enfer; jamais d'Aubigné n'a montré plus d'énergie; et, s'il s'est surpassé comme poëte, c'est qu'il n'avait contre la félonie et la corruption de ses contemporains d'autre recours que les peines de l'autre vie. Confiant dans l'éternelle justice, parce qu'il croyait à l'existence de Dieu, le triomphe des méchants était à ses yeux le gage assuré de leur punition à venir. D'Aubigné, en publiant ses *Tragiques,* avait ainsi résumé ses intentions et ses espérances :

Je ne te donne qu'à l'Église;
Tu as pour support l'équité,
La vérité pour entreprise,
Pour loyer l'immortalité.

D'Aubigné s'est mépris; l'Église n'a pas agréé son présent; l'équité a frémi de la violence de ses invectives; car la vérité n'est pas dans les extrêmes; et l'immortalité qu'il promettait à son livre est disputée à son nom même; toutefois, quelques passages sublimes sauveront sans doute de l'oubli son hyperbolique satire.

REGNIER.

Nous avons vu, dès le moyen âge, la satire respirer dans nos fabliaux et nos romans, dans nos sotties et nos farces, dans nos chansons et nos épigrammes, naturelle, instinctive, innée au génie national; se mêlant à tout, prenant tous les tons, légère ou bouffonne, délicate ou grossière. Plus tard, Marot tenta de la circonscrire dans le cercle du *coq-à-l'âne*. Mais l'école de Ronsard renversa cette création fragile pour y substituer le plan tout tracé de la satire des latins. *Le Poëte courtisan,* de du Bellay, et *le Courtisan retiré,* de Jean de la Taille, sont deux excellentes satires, quoiqu'elles ne portent pas ce titre. Cependant il faut aller jusqu'à Vauquelin de la Fresnaye pour trouver des essais suivis en ce genre de poëme; et Vauquelin lui-même disparaît devant son successeur Mathurin Regnier, le véritable auteur de la satire régulière en France.

Né à Chartres en 1573, Regnier fut destiné à l'Église par ses parents et tonsuré à neuf ans. Ses talents précoces lui firent des protecteurs; il alla à Rome avec des ambassadeurs. A son retour, il obtint une rente de 2,000 livres sur l'abbaye de Vaux-de-Cernay et un canonicat à Chartres, ce qui ne l'empêcha pas de se plaindre plus d'une fois de la misère. Il vécut, comme il l'avoue, « sans nul pensement, se laissant aller doucement à la bonne loi naturelle. » Il était vieux à trente ans, et mourut à quarante, en 1613, dans la ville de Rouen.

Regnier était neveu de Desportes et fut son disciple. Mais il n'y a entre eux aucune ressemblance; la campagne, le silence, la solitude, tout cela est inconnu à Regnier; ce qu'il aime, c'est la vie des rues, des cuisines et des tavernes; c'est là qu'il s'inspire, comme autrefois Villon. Véritable épicurien, il témoigne seulement de quelque repentir quand

il arrive à la fin de ses jours. Avec cela, malgré cela, Regnier est un grand poëte. Il imite les anciens et il reste original, parce qu'il ne leur emprunte rien qu'il ne rajeunisse et ne transforme. Tous ses portraits sont tracés de main de maître et prennent sous son pinceau une véritable vie. Voyez-vous cet homme, à la mine chétive, à la chaussure rompue, au rabat sale, dont les guêtres vont aux genoux et le pourpoint au coude,

> Sans demander son nom, on peut le reconnoître :
> Si ce n'est un poëte, au moins il le veut être.

Cet autre rodomont, aux bottes sonnantes, au feutre empanaché, qui frise ses cheveux, relève sa moustache, et serre la main aux gens qu'il n'a jamais vus, on le devine à son accent *baragouin* : c'est un de ces hobereaux de Gascogne, accourus en toute hâte de leur donjon délabré, pour se pousser à la cour du Béarnais; rimailleur autant que ferrailleur, il tranche du bel esprit l'épée à la main; peut-être même a-t-il servi autrefois dans la compagnie du capitaine du Bartas.

Mais voici venir à pas comptés le docteur vers le lit de son patient ; il lui tâte le pouls, le ventre et la poitrine. On lui donne un teston (pièce de monnaie) pour sa peine; il se fâche, et, serrant le teston dans sa main, s'écrie : « Hé ! hé ! monsieur, il ne fallait rien. » Plus lentement encore que le docteur, d'un air plus révérend et plus recueilli, s'avance à son tour l'hypocrite Macette, dont la prunelle blanche prêche l'amour de Dieu et dont l'œil tout pénitent ne pleure qu'eau bénite. Toute sa pensée se révèle en un vers :

> Le péché que l'on cache est demi-pardonné.

Patelin fait rire; Macette fait horreur. Elle descend en ligne directe de Faux-Semblant, et est elle-même l'aïeule et la rivale de Tartufe.

Par la tournure de son génie, Regnier est indépendant de toute école; par l'effet des circonstances, il se trouve engagé fort avant dans celle de Ronsard, et, chose remarquable, les rôles ayant changé avec le temps, l'héritier de Rabelais lutta contre Malherbe pour défendre de la décadence ces

mêmes réputations littéraires qu'autrefois Rabelais avait combattues ou du moins raillées à leur berceau. Selon Tallemant des Réaux, un jour que Malherbe était allé dîner chez Desportes, celui-ci voulut, avant de se mettre à table, régaler son hôte de quelques-unes de ses poésies sacrées : « Laissez, laissez, dit brutalement Malherbe au bonhomme ; votre potage vaut mieux que vos psaumes. »

Cette insulte faite à l'oncle de Regnier fut l'occasion d'une rupture qui tôt ou tard ne pouvait, ce semble, manquer d'éclater. Dans ses habitudes d'éducation et son humeur paresseuse, le satirique n'avait rien d'un novateur, et devait plutôt se plaire aux us et coutumes du bon vieux temps. Il s'enivrait volontiers au fameux cabaret classique de la *Pomme du Pin*, où le héros des *Repues franches* s'était enivré avant lui. Neveu de Desportes, ami de Bertaut, de Rapin et de Passerat, il confondait dans ses affections et ses louanges du Bellay, Ronsard, Baïf et Belleau, qu'il admirait un peu sur parole, avec Rabelais, Marot et Villon, dont il jugeait mieux et qu'il aimait en pleine connaissance de cause. Comme poëte, ses qualités et ses défauts étaient en tout l'opposé des défauts et des qualités de Malherbe. Hardi dans ses images, négligé dans sa diction, cynique au besoin dans ses rimes, il goûtait médiocrement la raison sévère, la netteté scrupuleuse et la froide chasteté du réformateur. Le ton despotique et pédantesque que s'arrogeait celui-ci, prêtait assez au ridicule pour que son jeune rival en tirât vengeance. Regnier lança donc son admirable satire neuvième, étincelante à la fois de colère et de poésie. Il y défend la cause des anciens et y relève amèrement

. . . . Ces rêveurs dont la muse insolente,
Censurant les plus vieux, arrogamment se vante
De réformer les vers . . . . . .
Qui veulent déterrer les Grecs du monument,
Les Latins, les Hébreux, et toute l'antiquaille,
Et leur dire à leur nez qu'ils n'ont rien fait qui vaille.
Ronsard en son métier n'était qu'un apprentif;
Il avait le cerveau fantastique et rétif;
Desportes n'est pas net, du Bellay trop facile;
Belleau ne parle pas comme on parle à la ville;
Il a des mots hargneux, bouffis et relevés,

Qui du peuple aujourd'hui ne sont pas approuvés.
Comment! il nous faut doncq' pour faire une œuvre grande,
Qui de la calomnie et du temps se défende,
Qui trouve quelque place entre les bons auteurs,
Parler comme à Saint-Jean parlent les crocheteurs [1]!

Mais quels sont-ils ces réformateurs superbes qui *raffinent le vers, comme les Gascons ont fait le point d'honneur?* De quel droit viennent-ils tout changer? Ont-ils du moins pour eux l'originalité et le génie? Non :

. . . . . . Leur savoir ne s'étend seulement
Qu'à regratter un mot douteux au jugement,
Prendre garde qu'un *qui* ne heurte une diphthongue,
Épier si des vers la rime est brève ou longue,
Ou bien si la voyelle, à l'autre s'unissant,
Ne rend point à l'oreille un vers trop languissant;
Et laissent sur le verd le noble de l'ouvrage.
Nul aiguillon divin n'élève leur courage;
Ils rampent bassement, foibles d'inventions,
Et n'osent, peu hardis, tenter les fictions,
Froids à l'imaginer : car, s'ils font quelque chose,
C'est proser de la rime et rimer de la prose.

Boileau a donné à Regnier, comme satirique, un bel éloge : « Le célèbre Regnier, dit-il (réflexion v[e] sur Longin), est le poëte françois qui, du consentement de tout le monde, a le mieux connu, avant Molière, les mœurs et le caractère des hommes. » Comme écrivain, Regnier n'est pas moins admirable. On l'a comparé à Montaigne, et il est en effet le Montaigne de notre poésie. Lui aussi, n'ayant pas l'air d'y songer, s'est créé une langue propre, toute de sens et de génie, qui, sans règle fixe, sans évocation savante, sort comme de terre à chaque pas nouveau de la pensée, et se tient debout, soutenue du seul souffle qui l'anime. Les mouvements de cette langue inspirée n'ont rien de solennel ni de réfléchi : dans leur irrégularité naturelle, dans leur brusquerie piquante, ils ressemblent aux éclats de la voix, aux gestes rapides d'un homme franc et passionné qui s'échauffe en causant. Les images du discours étincellent de

[1] Quand on demandait à Malherbe son avis sur quelques mots français, il renvoyait ordinairement aux crocheteurs du Port-au-Foin, et disait que c'étaient ses maîtres pour le langage.

couleurs plus vives que fines, plus saillantes que nuancées. Elles se pressent, se heurtent entre elles. L'auteur peint toujours, et quelquefois, faute de mieux, il peint avec de la lie et de la boue. D'une trivialité souvent heureuse, il emprunte au peuple ses proverbes pour en faire de la poésie, et lui renvoie en échange ces vers nés proverbes, médailles de bon aloi, où se reconnaît encore après deux siècles l'empreinte de celui qui les a frappées. Ainsi, parlant des changements que le temps apporte à nos humeurs, le poëte dit :

> Et comme notre poil blanchissent nos désirs.

Plus loin il nous retrace le vieillard découragé, *laudator temporis acti :*

> De léger il n'espère, et croit au souvenir.

Ces désirs qui *blanchissent* avec les années, ce vieillard qui *croit au souvenir,* sont de ces beautés de style soudaines et naïves, délicieuses à sentir, impossibles à analyser, comme la lecture des *Essais* en offre presque à chaque page, et comme on n'en retrouve guère autre part que là [1]. Regnier, dit Despréaux,

> Dans son vieux style encore a des grâces nouvelles.
> Heureux, si ses discours, craints du chaste lecteur,
> Ne se sentoient des lieux où fréquentoit l'auteur,
> Et si du son hardi de ses rimes cyniques
> Il n'alarmoit souvent les oreilles pudiques.

Quoique plus jeune que Malherbe, Regnier mourut longtemps avant lui (1613), sans laisser d'école ni de postérité littéraire digne de son haut talent.

MALHERBE. — RACAN.

> Enfin Malherbe vint, et le premier en France
> Fit sentir dans les vers une juste cadence,
> D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir,
> Et réduisit la muse aux règles du devoir.
> Par ce sage écrivain la langue réparée
> N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée :
> Les stances avec grâce apprirent à tomber,
> Et le vers sur le vers n'osa plus enjamber.
> Tout reconnut ses lois.

[1] Sainte-Beuve.

Boileau n'a dit rien de trop en saluant comme un triomphe l'arrivée de Malherbe ; car c'est l'avénement même de notre poésie. Il faut se rappeler notre situation littéraire à cette époque. Ronsard, à un signal donné par du Bellay, s'était jeté en aveugle sur les chefs-d'œuvre de l'antiquité; il avait pillé indiscrètement l'Italie et la Grèce, et, transportant leurs dépouilles en France, il avait essayé d'en habiller nos idées; d'un autre côté, il avait payé à Pétrarque un tribut de sept cents sonnets; et enfin il avait fait appel à tous les patois pour former la langue française. La poésie était devenue inabordable à tout lecteur qui n'était pas érudit: son air pédantesque décourageait la foule. Elle était souvent triviale et basse par le fond, sans en être pour cela plus claire. Desportes et Bertaut, *plus retenus* que Ronsard, semblaient n'avoir évité ses défauts que parce qu'ils n'avaient pas son génie. Leur timidité laissait les choses dans le même état; les théories de la Pléiade continuaient à faire loi. Il fallait les renverser en donnant le précepte et l'exemple d'une poésie à la fois populaire et noble. Cette gloire était réservée à Malherbe.

Pour bien comprendre le réformateur, il n'est pas inutile de connaître l'homme; sa vie et son caractère nous expliquent en partie son influence.

François Malherbe naquit à Caen, vers 1556, d'une famille noble, mais pauvre. Il étudia d'abord à l'université de cette ville, puis à Heidelberg et à Bâle. Nous savons peu de chose de ces premières années; mais il ne paraît pas qu'il ait rien conservé de cette éducation allemande: son esprit demeura tout français. Revenu dans sa ville natale vers l'âge de vingt ans, il lut quelques auteurs classiques, et particulièrement Sénèque, pour lequel il garda toute sa vie un goût très-vif. Le résultat de ces lectures fut son premier recueil de poésie intitulé : *le Bouquet des fleurs de Sénèque*, publié en 1590. Le poëte y commente en chrétien des pensées de morale païenne; c'est là son originalité. Quant à l'exécution, elle trahit l'inexpérience de la jeunesse et souvent aussi le faux goût du temps. Mais déjà pourtant un certain nombre de vers respirent quelque chose de net, de précis et de ferme qu'on ne connaissait pas encore. On sent un auteur

qui s'étudie à être sévère pour lui-même, afin d'avoir bientôt le droit de l'être pour les autres.

Malherbe, après un séjour assez court en Normandie, était allé rejoindre en Provence le duc d'Angoulême, grand prieur de France, qui s'y trouvait en qualité de gouverneur. Ce fut près de lui que le critique commença son apprentissage. Le grand prieur se mêlait de faire des vers. Un jour il avait composé un sonnet dont il était content; il le remit à du Perrier, le priant de le présenter comme sien à Malherbe et de lui en demander son avis. Malherbe n'était pas courtisan : « Bah! dit-il après l'avoir lu, c'est tout comme si c'était Monseigneur le grand prieur qui l'eût fait.» Il eut toujours cette franchise un peu brusque; elle blessait peut-être, mais elle imposait. Le grand prieur n'en estima que plus son protégé. Il le lui prouva en lui faisant obtenir en mariage la fille d'un président du parlement d'Aix. En 1586, une mort tragique enleva le grand prieur. Malherbe n'était venu dans le midi de la France qu'à cause de lui. Mais désormais des liens de famille l'y retenaient. Il demeura en Provence. Il suivit quelque temps le parti des armes, combattant sous les drapeaux de la ligue et faisant quelquefois reculer Sully. Il n'oubliait pas pourtant la poésie. Les *Larmes de saint Pierre* datent de cette époque (1589). C'est une imitation d'un mauvais original italien du Tansille. Mais « quoique le fond des choses soit détestable dans ce poëme, il ne faut point le mépriser. La versification en est étonnante. On y voit combien Malherbe connaissait notre langue et était né à notre poésie; combien son oreille était délicate et pure dans le choix et l'enchaînement des syllabes sonores et harmonieuses, et de cette musique de ses vers qu'aucun de nos poëtes n'a surpassée [1]. » En 1599, du Perrier, ami de Malherbe, perdit à Aix sa fille unique. Tous les poëtes de la Provence trouvèrent des accents pour déplorer son malheur; Malherbe seul rendit sa douleur immortelle en le consolant. L'année suivante, le poëte, présenté à Marie de Médicis qui venait régner sur la France, célébrait la bienvenue de cette princesse par une ode trop souvent vide de

[1] André Chénier.

choses, mais dont les images frappantes, les expressions vives, neuves et hardies devaient singulièrement étonner les oreilles provençales, alors si peu françaises. Cependant il resta cinq ans encore entièrement inconnu aux provinces du nord.

Ce ne fut qu'en 1605 que Malherbe vint à Paris. Désiveteaux lui ménagea une entrevue avec Henri IV. Elle lui fut favorable ; le roi comprit le poëte. L'un venait d'apaiser les troubles civils ; l'autre allait faire cesser les discordes littéraires. Le rôle d'Henri IV était achevé ; celui de Malherbe commençait. Son premier soin fut, selon son expression, de *dégasconner* la cour ; tentative courageuse, car c'était Henri IV qui l'avait rendue gasconne. La cour réformée, il s'attaqua à la France entière qui n'était pas gasconne, mais qui était moins française encore. Grammairien enthousiaste, se passionnant pour des mots comme d'autres se passionnent pour des idées, il poursuivit avec acharnement tout ce qui ne présentait pas à son esprit un sens naturel, clair et facile à comprendre, tout ce qui ne rendait pas à son oreille un son pur et harmonieux. Il se fit des ennemis, il s'attira des injures, on l'appela un *regratteur de mots*, un *tyran de syllabes*. Il n'en tint compte qu'en montrant plus de dévouement à la cause qu'il avait entrepris de faire triompher. Il avait en face une école puissante qui, s'appuyant sur le double fondement de l'antiquité classique, semblait inébranlable. Il lui opposa une école moins savante, mais qui avait l'avantage du bon sens pratique : « Allez au Port-au-Foin, » disait-il à ceux qui le consultaient sur l'acception, le genre ou l'orthographe d'un mot, « c'est là que vous apprendrez comment il faut parler. » Il avait raison, et son expression exagérée ne fait que rendre plus sensible une grande vérité ; c'est que la langue doit se recruter dans le peuple où elle est toujours naturelle, où sa marche libre et ferme n'est pas faussée par les entraves d'un système ; reste ensuite à l'art à en régler l'emploi. D'ailleurs, il ne faut à un pays qu'une langue. Si les savants s'en font une pour eux, ils la parleront seuls ; le peuple, qui n'a ni le temps ni le désir de l'apprendre, ne la parlera pas. Mais que les savants polissent la langue du peuple sans en changer le fond, quoique le niveau s'élève, tous se comprennent tou-

jours, la langue est nationale; au sein de cette langue le génie saura bien encore s'en créer une qui lui sera propre: la nécessité d'être entendu par le grand nombre ne restreint pas sa puissance. Malherbe, patient et laborieux, avait longtemps médité les vérités nouvelles qu'il lançait dans le monde littéraire, et il s'en était profondément pénétré. Cette force de conviction le soutint seul d'abord contre des ennemis accrédités et nombreux. Plus tard, il eut aussi ses disciples, dont le plus célèbre est Racan. Il les convoquait d'ordinaire chez lui, dans une pauvre chambre assez mal meublée, autour d'une gigantesque édition de Ronsard dont il avait effacé la moitié. On lui demandait un jour s'il approuvait ce qu'il avait laissé intact: « Pas plus que le reste, » répondit-il; et tout fut effacé. Cette rigueur allait trop loin. Le réformateur ne savait plus s'arrêter; il sentait son autorité grandir chaque jour, il en était fier, il en abusait. Un soir, un bonhomme d'Aurillac, où Maynard était président, vint frapper à la porte de la salle où se tenait la réunion littéraire, demandant si monsieur le président n'y était pas. « De quel président me parlez-vous? dit brusquement Malherbe en se levant, il n'y a que moi qui préside ici. » On comprend qu'il parût rarement aux réunions de l'hôtel de Rambouillet, qui commençaient dès lors à se former. Il ne pouvait y présider. Il avait toute sa vie défendu la grammaire, il mourut sur la brèche. La femme qui le gardait à ses derniers moments eut le malheur de commettre un solécisme; tout à coup il se réveilla en sursaut. On lui recommanda de se tenir en repos: « Laissez, dit-il, je maintiendrai jusqu'au bout la pureté de la langue française. » Une heure après il expirait[1]. Un écrivain qui a plus d'un rapport avec lui et qui eût mérité d'être son élève, poursuivit son ombre de quelques plaisanteries. « Vous vous souvenez, dit Balzac, du vieux pédagogue de la cour, qu'on appelait le tyran des mots et des syllabes, et qui s'appelait lui-même, lorsqu'il était en bonne humeur, le grammairien en lunettes et en cheveux gris. J'ai pitié d'un homme qui fait de si grandes différences entre *pas* et *point*, qui traite l'affaire

[1] L'an 1628.

des gérondifs et des participes comme si c'était celle de deux peuples voisins l'un de l'autre, et jaloux de leurs frontières. La mort l'attrapa sur l'arrondissement d'une période, et l'an climatérique l'avait surpris délibérant si *erreur* et *doute* étaient masculins ou féminins. » Rions, si l'on veut, de l'excès, mais remercions Malherbe d'avoir *réparé* la langue et sauvé la poésie.

Après le critique et le grammairien, il faut considérer dans Malherbe le poëte. A proprement parler, il eut rarement l'inspiration poétique. Le génie pour lui, c'était bien *une longue patience;* c'est par là qu'il arrivait à la clarté et à la pureté de l'expression, qu'il cherchait avant tout. On conte, de sa lenteur à composer, des anecdotes piquantes. Une fois, il employa une demi-rame de papier à corriger une seule stance; une autre fois, ayant fait une ode pour consoler le président de Verdun de la mort de sa femme, quand il la lui porta, il le trouva remarié. Il avait mis trois ans à rimer sa consolation. Il composait rarement. « Quand on a fait cent vers et deux feuilles de prose, disait-il, il faut se reposer dix ans. » Aussi son recueil est-il mince, surtout si on le compare aux volumineux ouvrages de Ronsard. Mais dans ce petit recueil il y a plus de véritable esprit français que dans tous ses devanciers; c'est ce qui le fera vivre. Malherbe est trop préoccupé de grammaire et de versification, pour se laisser emporter à l'élan pindarique; cependant il est souvent poëte, et, ce qui paraît plus difficile à concilier avec ses goûts puristes, il est poëte lyrique. Seulement il est toujours maître de son enthousiasme, et jamais son *beau désordre,* si désordre y a, n'est qu'*un effet de l'art.* Ce qui fait le mérite de ses vers, c'est l'harmonie, c'est la propriété des termes, c'est la vérité des images, toutes choses qui s'acquièrent par l'étude. Sa muse était plutôt la raison que l'imagination; et les ornements de sa poésie sont moins brillants que sévères. Toutefois, c'était chez lui calcul plutôt que défaut.

Malherbe était sensible, sans cela comment eût-il été poëte? C'est son cœur qui lui a dicté les belles stances à du Perrier; il se rappelait qu'il avait, lui aussi, perdu sa fille. L'ode sur l'attentat contre la personne du roi, l'ode à

Louis XIII partant pour le siége de La Rochelle, la paraphrase du psaume CXLV, sont parties d'une âme non pas en délire, mais vivement pénétrée d'un grand sentiment.

Un poëte voisin de nous et admiré de tous, André Chénier, a fait pour Malherbe ce que celui-ci avait fait pour Ronsard et Desportes. Ses notes, plus polies dans la forme, sont aussi, dans le fond, plus favorables. Parcourons-en quelques-unes. Pour l'ode au roi Henri le Grand, sur la réduction de Marseille à l'obéissance de ce roi · « Cette ode, dit André Chénier, est belle; elle est courte et pleine de chaleur. La marche est vive et lyrique, le style noble et ferme, les images vraies et variées. » Plus loin · « Toute cette strophe est admirable et sublime, et supérieurement coupée. Il y a près de deux cents ans qu'un homme en France écrivait de ce style. » Plus loin encore : « Strophe tres-belle, bien du ton de la lyre, et qui termine parfaitement ce poëme. Il y a eu depuis Malherbe peu de nos poètes qui l'aient égalé dans cet art charmant des anciens, de rendre poétiquement des détails géographiques. Rien ne donne plus d'âme et de vie à un tableau. » De l'ode à Marie de Médicis : « Un peu froide et vide de choses, » mais ensuite : « Strophe admirable, pleine de poésie, dans le vrai goût d'Horace. » Des stances pour Henri IV allant en Limousin : « Cette pièce est fort belle, pleine de dignité, de chaleur, de poésie, de sentiments nobles et patriotiques. » Dans d'autres endroits enfin, on lit : « Vers divin ! » « Strophe divine ! » André Chénier est souvent sévère; son témoignage n'est donc pas suspect de flatterie. Mais, à défaut de son autorité qui est imposante, La Fontaine se lèverait pour déclarer que c'est à la lecture d'une ode de Malherbe qu'il se sentit poëte. Malherbe ne s'est donc pas trompé dans son noble orgueil, lorsqu'il a dit :

Ce que Malherbe écrit dure éternellement.

Racan [1] dut en partie son éducation poétique à Malherbe, dont il était aimé comme un fils et qu'il aimait comme un père. Son principal ouvrage est une espèce de tragédie pastorale, intitulée *les Bergeries*. On y trouve une élégance, une

[1] Né en Touraine en 15·9, mort en 1670.

pureté soutenues, avec la naïveté et la grâce des anciens. Plus tard, Racan écrivit aussi des *odes*, des *stances* et des *sonnets*. En général, l'énergie leur manque. Ce qu'il y faut chercher, c'est l'élégance du style, la grâce et le charme du rhythme, la science de l'harmonie et une teinte générale de mélancolie, qui attache à toutes les poésies de Racan un cachet particulier. Tous les sujets traités de préférence par Racan sont empreints d'un grand sentiment moral : la rapidité de la vie, l'inconstance de la fortune, le néant de la gloire et des richesses, telles sont les sources ordinaires de ses inspirations [1].

Boileau a dit de Racan, dans une lettre à Maucroix : « Racan avait plus de génie que Malherbe; mais il est plus négligé, et songe trop à le copier; il excelle surtout, à mon avis, à dire les petites choses, et c'est en quoi il ressemble mieux aux anciens, que j'admire surtout par cette endroit. Plus les choses sont sèches et mal aisées à dire, plus elles frappent quand elles sont dites noblement et avec cette élégance qui fait proprement la poésie. » Boileau a dû sentir le prix de ce genre de mérite, par lequel il excellait lui-même. Il a pu dire aussi avec justice :

« Malherbe d'un héros peut vanter les exploits,
Racan chanter Phillis, les bergers et les bois. »

Mais, à côté des qualités de Racan, il faut signaler un grave défaut; c'est celui de la monotonie.

BALZAC. — VOITURE.

Balzac a plusieurs points de ressemblance avec Malherbe; tous deux étaient gentilshommes, tous deux furent attachés au parti royal; tous deux, sans être de grands écrivains, ont exercé une puissante et salutaire influence sur les œuvres de l'esprit, en se donnant la tâche de constituer la langue française. Séparés par la date de la naissance [2], la date des écrits les rapproche, l'un ayant commencé tard à se faire connaître, l'autre, au contraire, s'étant distingué de bonne heure dans la carrière des lettres.

[1] V. Tissot, *passim*. — [2] Balzac naquit à Angoulême en 1594.

La vie de Balzac renferme peu d'événements. Après avoir passé deux années à Rome comme agent du cardinal Lavalette, il vint à Paris, se distingua par ses écrits, obtint les bonnes grâces de Richelieu, qui lui fit donner une pension de 2,000 francs avec le titre de conseiller d'État, et fut reçu un des premiers à l'Académie française. Dégoûté du séjour de Paris à cause de quelques critiques amères qu'on avait faites de ses ouvrages, il se retira dans sa terre de Balzac, s'y livra presque entièrement à des œuvres de piété, et mourut en 1655.

Le caractère éminent de Balzac, c'est le dédain du présent et l'admiration de l'antiquité. « Je connais le monde présent, dit-il; je sais ses dégoûts et ses aversions pour nos écritures. L'éloquence n'a point tant de force que les hommes ont de dureté; tous les syllogismes, tous les enthymèmes, toutes les figures rebouchent aujourd'hui contre leur esprit; ils ne sont presque plus capables de persuasion; les petits enfants se moquent de ce que leurs grands-pères admiraient. Les discours philosophiques étaient des oracles sous le règne de François Ier; maintenant ce sont des visions : art, science, prose et vers, sont différentes espèces d'un même genre, et ce genre se nomme bagatelles en langue de la cour [1]. » Écoutons-le maintenant parler des anciens : « Avouons-le, madame (la marquise de Rambouillet), il est certain que les grandes largesses de Dieu ont été faites au commencement.. Outre le droit d'aînesse qu'a eu l'antiquité sur les derniers temps, elle a eu d'autres avantages qui ont fini avec elle et ne se sont point trouvés dans sa succession, elle a eu des vertus dont notre siècle n'est point capable... Il peut y avoir encore une âme privilégiée, une personne extraordinaire, un héros ou deux sur la terre; mais il n'y a pas une multitude de héros; il n'y a pas un peuple de personnes extraordinaires : il n'y a plus de Rome ni de Romains [2]. »

Ce qui manquait donc et ce que regrettait Balzac, c'est cette force imposante qui vient de l'unité. Laissant à d'autres le soin de l'établir dans l'État, il se chargea de la porter dans la littérature. Jusque-là que voulaient les écrivains? satisfaire la curiosité; et comme elle se lasse vite, il

[1] *Socrate chrétien.* — [2] *La conversation des Romains.*

fallait avant tout varier les moyens qu'on employait pour plaire. De là cette absence de règles, cette diversité arbitraire dans le fond et dans la forme, le caprice individuel mis partout à la place d'une loi commune et d'un usage général. On comprenait vaguement que les choses ne pouvaient rester ainsi, que les esprits avaient besoin d'une direction fixe, et qu'en poursuivant le même but ils multiplieraient leur puissance. Un mot de ralliement était nécessaire. Balzac le donna. Le premier il parla d'*éloquence* [1]; il ne fit que dire ce que tout le monde avait dans l'esprit; et pour appuyer le précepte, il y ajouta l'exemple. L'éloquence! on compte aisément les noms qu'elle a illustrés; ils sont peu nombreux. Celui de Balzac, si grand alors, n'y saurait plus figurer aujourd'hui. Il a dit quelque part: « Il y a une faiseuse de bouquets et une tourneuse de périodes, je ne l'ose nommer éloquence, qui est toute peinte, toute dorée; qui semble toujours sortir d'une boîte; qui n'a soin que de s'ajuster et ne songe qu'à faire la belle; qui, par conséquent, est plus propre pour les fêtes que pour les combats, et plaît davantage qu'elle ne sert... ne se soutenant que d'apparence, et n'étant animée que de couleur [2]. » Cette éloquence est presque toujours la sienne; elle ne se *soutient* en effet que d'*apparence,* elle *n'est animée que de couleur;* elle n'a pas la chaleur, le mouvement, la vie; ce sont des phrases sonores et pompeuses, mais trop souvent vides; ce sont de grands mots qui couvrent un fonds stérile. Et pourtant Balzac comprenait ce que c'est que la véritable, que la grande éloquence, comme il l'appelle. « Disons, écrit-il, qu'elle agit, s'il se peut, par la parole, plus qu'elle ne parle; qu'elle ne donne pas seulement à ses ouvrages un visage, de la grâce et de la beauté comme Phidias; mais un cœur, de la vie et du mouvement comme Dédale [3]. » C'est cette éloquence qu'il admire dans ses chers amis de l'antiquité: « Leurs paroles étaient des actions, mais des actions animées de force et de courage; et ce courage se communiquait à ceux qui lisaient leurs livres jusqu'à leur faire désirer et chercher la mort, après avoir lu ou un traité des maux de la vie, ou

[1] Le fond de ces considérations est emprunté à M. Nisard. — [2] *De la grande éloquence.* — [3] Ibid.

un dialogue de l'immortalité de l'âme. Les Romains particulièrement ont été puissants en persuasion comme en tout le reste. Leur âme était éloquente avant que d'être rhétoricienne [1]. » C'est précisément le contraire dans Balzac; son âme est rhétoricienne avant que d'être éloquente; toute sa chaleur est une chaleur d'imagination bien plus que de cœur; cette chaleur-là ne se communique pas; aussi, malgré l'enthousiasme exagéré de quelques admirateurs fanatiques qui lui dédiaient des vers avec cette inscription : *A l'unique éloquent*, ou bien qui lui demandaient des nouvelles de *messieurs ses livres*, malgré l'encens qu'il se donnait de ses mains toutes les fois qu'il en trouvait l'occasion, Balzac fut peu goûté du public, juge en dernier ressort du mérite littéraire. Le principal fondement de sa gloire, ce sont ses *Lettres* dont les premières parurent en 1624. Descartes y trouvait avec raison un ensemble, une proportion, une élégance et une harmonie dont la prose ne connaissait pas encore d'exemple. Cela n'empêcha pas Balzac d'avoir à essuyer, dès 1628, de violentes critiques. Elles partaient d'un personnage assez obscur, le Père Goulu, général des Feuillants; mais elles portaient coup. Le Père Goulu, dans ses *Lettres de Philarque à Ariste,* lui reproche « ses sottes et ridicules affectations d'hyperboles extravagantes, de manières recherchées de s'expliquer qui sont nouvelles parce qu'elles sont sauvages et monstrueuses. » Il lui reproche sa monotonie, sa stérilité; il se moque de ses comparaisons prétentieuses, et de cette magnificence de paroles qui se termine à un vain bruit et ne produit que l'étourdissement et la fatigue; il veut bien lui laisser le titre d'écrivain, mais il lui refuse celui d'orateur.

Balzac se hâta de publier *le Prince*, qui parut en 1631 et que les amis de l'auteur avaient annoncé à l'avance comme un éclatant démenti aux critiques de Goulu. Ce n'était rien moins. Balzac, vivant dans la solitude, loin des affaires et des hommes, ne pouvait donner du prince qu'un idéal impossible à réaliser. Son ouvrage eut peu de succès auprès du grand nombre. L'*Aristippe* ne réussit pas mieux ; il prétendait y donner la théorie de la cour, comme celle de la royauté dans *le Prince ;* mais c'étaient toujours les mêmes

[1] *Socrate chrétien.*

idées creuses sans application possible, et, de même que dans l'ouvrage précédent il fallait dévorer périodiquement des allusions à la gloire de Louis XIII, on ne cessait pas dans celui-ci d'entrevoir Richelieu, dont les louanges reviennent à tout propos et aux dépens de tous les autres personnages qui figurent dans le livre.

Ces traités furent suivis du *Socrate chrétien*. L'ignorance théologique, dont le Père Goulu avait déjà accusé Balzac, s'y fait trop souvent remarquer; d'ailleurs c'est encore, comme toujours, de la déclamation et non de l'éloquence. Cette fois pourtant nous trouvons un passage remarquable; c'est que l'idée est grande et peut comporter une forme oratoire; il s'agit de l'action de la Providence dans les événements humains : « Il est très-vrai qu'il y a quelque chose de divin, disons davantage, il n'y a rien que de divin dans les maladies qui travaillent les États. Ces dispositions et ces humeurs dont nous venons de parler, cette fièvre chaude de rébellion, cette léthargie de servitude viennent de plus haut qu'on ne s'imagine. Dieu est le poëte, et les hommes ne sont que les acteurs ; ces grandes pièces qui se jouent sur la terre ont été composées dans le ciel, et c'est souvent un faquin qui en doit être l'Atrée et l'Agamemnon. Quand la Providence a quelque dessein, il ne lui importe guère de quels instruments et de quels moyens elle se serve. Entre ses mains, tout est foudre, tout est tempête, tout est déluge, tout est Alexandre, tout est César : elle peut faire par un enfant, par un nain, par un eunuque, ce qu'elle a fait par les géants et par les héros, par les hommes extraordinaires... Cette main invisible, ce bras qui ne paraît pas donnent les coups que le monde sent. Il y a bien je ne sais quelle hardiesse qui menace de la part de l'homme, mais la force qui accable est toute de Dieu. »

Malgré l'emphase, qui ne disparaît jamais dans Balzac, cette page est belle ; il n'y en a pas deux semblables dans le *Socrate chrétien* ni ailleurs.

Voiture est encore une gloire malheureuse, élevée bien haut en son temps, et entièrement tombée aujourd'hui. Voiture est un bel esprit. C'est le titre qu'il se donne dans ses ouvrages. Voici le portrait que fait de lui son neveu

Pinchesne, éditeur de ses lettres : « Il avoit plusieurs talents avantageux dans le commerce du monde, et entr'autres ceux de réussir admirablement en conversation familière, et d'accompagner d'une grâce qui n'estoit pas ordinaire tout ce qu'il vouloit faire ou qu'il vouloit dire. Il avoit la parole agréable, la rencontre heureuse, la contenance bien composée; et quoy qu'il fust petit et d'une complexion délicate, il estoit fort bien faict et extrêmement propre sur soy. Encore qu'il ait passé la meilleure partie de sa vie dans les divertissements de la cour, il ne laissoit pas d'avoir beaucoup d'étude et de connoissance des bons auteurs. Il possédoit bien ce qu'on appelle les belles-lettres : et ce qui l'a fait valoir davantage est qu'il en sçavoit, autant que personne, le droit usage, et avoit une grande adresse à s'en servir. Quand il traittoit de quelque point de science, ou qu'il donnoit son jugement de quelque opinion, il le faisoit avec beaucoup de plaisir de ceux qui l'écoutoient, d'autant plus qu'il s'y prenoit toujours d'une façon galante, enjouée, et qui ne sentoit point le chagrin et la contention de l'escole. Il entendoit la belle raillerie, et tournoit agréablement en jeu les entretiens les plus sérieux. Cette merveilleuse adresse l'a fait bien accueillir des premiers seigneurs de la cour et des princes mesmes. » C'était un avantage sur Balzac que de voir de près la cour et les princes de son époque, que d'être « introducteur des ambassadeurs près son altesse royale, » que « d'avoir été longtemps à la cour d'Espagne par l'ordre et pour les affaires de son maistre Monseigneur le duc d'Orléans, où il a entretenu familièrement le comte-duc d'Olivarès, etc. » « Il aurait pu, dit M. Nisard, employer sa finesse d'esprit à pénétrer le fond de tant d'intrigues politiques, et sa plume à en écrire gravement; il aima mieux le plaisir que les affaires, et la vogue d'un bel-esprit que la considération d'un moraliste. » Le fond des lettres de Voiture n'est guère que de la galanterie, quand elles sont à l'adresse des femmes; ou de la flatterie, quand il écrit à des hommes. Aussi la lecture en est-elle à peine supportable. Il faut du courage pour aller chercher quelques traits heureux et naïfs dans cette multitude de lettres « toutes pures d'amour, pleines de feux, de flèches et de cœurs

navrés, » dont l'auteur, selon Mlle de Bourbon, l'une des plus agréables précieuses de la cour, « devroit être conservé dans du sucre. » « Je trouve l'avis de Mlle de Bourbon excellent, écrit à ce propos Voiture (lettre 24), de me conserver dans du sucre; mais il en faudroit beaucoup pour adoucir tant d'amertumes: et j'aurois, après cela, le goût des petits citrons confits. » Ailleurs il écrit à Costar (lettre 125): « Si on fait de beaux discours à Balzac, on y fait aussi de bons disnez : et je ne doute pas que vous n'ayez su goûter admirablement l'un et l'autre. Monsieur de Balzac n'est pas moins élégant dans ses festins que dans ses livres. Il est *magister dicendi et cœnandi.* Il a un certain air de faire bonne chère, qui n'est guères moins à estimer que sa rhétorique; et, entr'autres choses, il a inventé une sorte de potage que j'estime plus que le panégyrique de Pline et que la plus longue harangue d'Isocrate. » C'est partout ce genre d'esprit. Voilà ce que Pinchesne admirait, et ce qui lui faisait dire des lettres de son oncle : « Tu n'y trouveras pas une uniformité de style lassante et ennuyeuse; tu y verras les inventions, les figures et les paroles mesmes extrêmement variées, et tout y est écrit facilement et nettement avec un air et un agrément particuliers. » Malheureusement ce que Pinchesne prend pour de « l'agrément, » n'est presque toujours que de la prétention, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus déplacé dans le genre épistolaire.

Pour la poésie, Pinchesne reconnaît à son oncle « un beau génie, des passions tendres et bien couchées, et partout des grâces naturelles et naïves. » Le sonnet d'Uranie a eu autrefois une grande célébrité; mais Voiture n'est pourtant qu'un poëte médiocre à qui il arrive quelquefois de faire de jolis vers.

Le bon côté de cet écrivain, c'est sa préoccupation de la langue. « Pour ce qui est des mots sur lesquels vous me consultez, écrit-il à Costar, je vous dirai ce que j'en ai appris, après m'en être informé. On dit : *C'est un cordon bleu*, et non pas : *il est cordon bleu. Procure* et *donaison* ne valent rien. *Recouvert* et *recouvré* se disent... Croiriez-vous que *cordonniers* viennent de ce qu'ils donnent des cors? Je le fis l'autre jour croire à un bien honnête homme, etc.... »

On sentait le besoin de fixer la langue, d'introduire des règles positives dans les ouvrages d'esprit, d'avoir une doctrine en littérature; l'Académie française vint faire, avec l'autorité d'une raison collective et générale, ce que les individus tentaient vainement de faire avec leur raison particulière ; elle commence réellement pour nous le XVII[e] siècle.

XVII[e] SIÈCLE. — FONDATION DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE. — VAUGELAS ; INFLUENCE DE SON LIVRE.

Une sorte d'académie avait été fondée, au XVI[e] siècle, par Antoine de Baïf. Dès les premières années du règne de Louis XIII, quelques esprits reprirent ce projet; et un littérateur, David Rivault, publia, en 1612, une petite brochure intitulée : *le Dessein d'une académie et de l'introduction d'icelle en la cour*. L'auteur proposait d'établir une académie qui s'étendrait à toutes les sciences, la théologie exceptée.

Vers 1630, un conseiller secrétaire du roi, Valentin Conrart, forma chez lui une réunion de littérateurs plus ou moins estimés. C'étaient Godeau, Gombauld, Chapelain, Géry, Habert, l'abbé de Cerisy, Serizay et Malleville. Introduit dans cette société par Malleville, Faret, à son tour, y amena Desmarets et l'abbé de Bois-Robert; celui-ci parla à son protecteur, le cardinal de Richelieu, qui, en 1634, fit offrir sa protection aux membres de l'assemblée, et proposa de la constituer en société publique. Malgré la résistance de Serizay, de Malleville et de plusieurs autres, qui voulaient que l'on refusât respectueusement le ministre, il fut décidé que l'abbé de Bois-Robert serait prié de remercier très-humblement M. le cardinal de l'honneur qu'il leur faisait, et de l'assurer qu'encore qu'ils n'eussent jamais eu une si haute pensée, et qu'ils fussent fort surpris du dessein de Son Éminence, ils étaient résolus de suivre sa volonté.

D'après les ordres de Richelieu, la société rédigea elle-même ses statuts, et prit le titre d'*Académie française;* auparavant elle était désignée indifféremment par les noms d'*Académie des beaux-esprits*, d'*Académie d'éloquence*, d'*Académie éminente*. Elle annonça clairement le but qu'elle

se proposait, dans un discours où l'on trouve plusieurs passages remarquables sur les destinées de la langue française. Il y est dit : « Qu'il semblait ne plus rien manquer à la félicité du royaume que de tirer du nombre des langues barbares cette langue que nous parlons... Que notre langue, déjà plus parfaite que pas une des autres vivantes, pourrait bien enfin succéder à la latine, comme la latine à la grecque, si on prenait plus de soin qu'on n'avait fait jusqu'ici de l'élocution; que les fonctions des académiciens seraient de nettoyer la langue des ordures qu'elle avait contractées, ou dans la bouche du peuple, ou dans la foule du palais et dans les impuretés de la chicane, ou par les mauvais usages des courtisans ignorants, ou par l'abus de ceux qui la corrompent en l'écrivant, et de ceux qui disent bien dans les chaires ce qu'il faut dire, mais autrement qu'il ne faut, etc. » Les lettres patentes de la fondation de l'Académie française furent signées le 2 janvier 1635. Pierre Séguier, alors garde des sceaux, y apposa le grand sceau en demandant à être inscrit sur le tableau des académiciens. Son exemple fut suivi par Montmort, maître des requêtes, par du Chastelet et Bautru, conseillers d'État, et par Servien, secrétaire d'État. Quelque temps après, Richelieu, auquel le roi avait accordé plein pouvoir, signa les statuts, en effaçant seulement l'article portant que chacun des académiciens promettait « de révérer la vertu et la mémoire de monseigneur leur protecteur. » L'Académie fut constituée d'une manière plus régulière sous Louis XIV, qu'elle eut pour protecteur et qui assigna quarante jetons de présence pour les quarante membres. Il lui fit en outre présent de six cents volumes, qui furent le commencement de la bibliothèque actuelle de l'Institut.

Grâce à la faveur royale, le titre d'académicien fut recherché par les grands seigneurs. « L'Académie devint alors, dit l'abbé de la Chambre, une académie glorieuse et triomphante... revêtue de la pourpre des cardinaux et des chanceliers, protégée par le plus grand roi de la terre.... remplie de princes de l'Église et du sénat, de ducs et de pairs, de ministres et de conseillers d'État... qui, se dépouillant tous de leur grandeur, se trouvaient heureusement confondus

pêle-mêle dans la foule d'une infinité d'excellents auteurs, historiens, poëtes, philosophes, orateurs... sans distinction et sans préséance [1]. »

« Ainsi les académiciens se tiennent dans les bornes d'une institution réelle et pratique, n'outrant rien, ne s'exagérant pas leur autorité, n'entreprenant ni sur la liberté, ni sur l'originalité des esprits. Ils ne se donnent de droit que sur les abus, et à la condition de se mettre d'accord. Du reste, ils ne s'exceptent pas eux-mêmes de cette censure publique. Ils s'engagent à examiner leurs propres ouvrages, le sujet, la manière de le traiter, les arguments, le style, et chaque mot en particulier [2]. »

Dans les deux pays qui ont connu avant nous la gloire des lettres, l'Espagne et l'Italie, la fondation des académies est postérieure à la belle époque de leurs littératures. En France, au contraire, la règle prévient les chefs-d'œuvre ; les écrivains sont avertis que, de même qu'il ne faut rien penser qui ne soit conforme à l'esprit de la nation, il ne faut rien écrire qui ne soit conforme à sa langue ; en sorte que c'est l'institution de l'Académie française qui semble ouvrir le XVIIe siècle.

L'esprit de l'Académie naissante se personnifie dans un homme que Boileau appelle le plus sage des écrivains de notre langue, et qui est incomparablement l'un des meilleurs dans le second rang : c'est Vaugelas... Il passa sa vie non pas à imiter, mais à s'approprier, à se conformer à autrui. Il vécut quarante ans à la cour, non pour s'y mêler d'intrigues politiques ou pour y avancer sa fortune, mais pour y être plus au centre du bon langage. C'est là qu'il se forma, par le raisonnement et la comparaison, un style d'une exactitude admirable, dont les tours et les expressions étaient à tout le monde, mais qui lui appartenait en propre par la force même du consentement qu'il y donnait.

Se considérant comme un simple témoin du grand travail de la langue, et se défendant de toute prétention de la réformer, Vaugelas intitula son ouvrage sur la langue : *Remarques* et non *Décisions*. Il n'en eut pas moins une action très-directe et très-salutaire. Aussi, quand on lui

[1] V. *Curiosités littéraires*. — [2] M. Nisard.

disait qu'il survivrait à ses règles et qu'il n'en subsisterait rien après vingt-cinq ans, il répondait, malgré sa modestie : « Je ne demeure pas d'accord que l'utilité de ces remarques soit bornée sur un si petit espace de temps, non-seulement parce qu'il n'y a aucune proportion entre ce qui change et qui demeure dans le cours de vingt-cinq ou trente années, le changement n'arrivant pas à la millième partie de ce qui demeure ; mais à cause que je pose des principes qui n'auront pas moins de durée que notre langue et notre empire. Quand on changera quelque chose de l'usage que j'ai remarqué, ce sera encore selon les mêmes remarques que l'on écrira autrement... Il sera toujours vrai aussi que les règles que je donne pour la netteté du langage ou du style subsisteront sans jamais recevoir de changements [1]. » « Il n'y a rien de trop dans ce noble témoignage que se rend Vaugelas au nom du sentiment général qu'il avait cherché toute sa vie [2]. » Désormais la langue est fixée, les grands écrivains peuvent venir lui imprimer le caractère de leur génie.

PORT-ROYAL.

PASCAL. — ARNAULD. — NICOLE.

L'abbaye de Port-Royal était située dans un vallon entouré de forêts, à six lieues de Paris, près du village de Chevreuse. Fondée au commencement du XIII[e] siècle, elle se distingua de bonne heure par sa régularité et par les bienfaits dont l'honorèrent les papes et les rois ; mais elle ne prit de véritable importance qu'au XVII[e] siècle. En 1602, Henri IV lui donna pour abbesse Angélique Arnauld, fille du célèbre avocat de ce nom, qui s'était acquis une grande réputation par ses plaidoyers contre les jésuites. La mère Angélique avait un caractère énergique et un zèle infatigable ; son premier soin fut de réformer le couvent (1608). Ses efforts eurent un plein succès ; les religieuses affluèrent à Port-Royal ; en 1624, on en comptait plus de quatre-vingt-dix. La communauté, se trouvant trop à l'étroit, fit l'acquisition d'une vaste maison [3] du faubourg Saint-Jacques, qui prit le nom de

[1] Préface des *Remarques sur la langue française*. — [2] M. Nisard, *passim*. — [3] L'hospice actuel de la Maternité.

Port-Royal de Paris. Abandonné des religieuses, le monastère de *Port-Royal des Champs*, à partir de 1636, servit de retraite à de savants et pieux solitaires qui partageaient leur temps entre les exercices de la religion, le travail des mains, l'étude des lettres, et l'instruction de quelques jeunes gens d'élite. Les plus illustres d'entre eux sont : Antoine Arnauld et Arnauld d'Andilly, tous deux frères de la mère Angélique, Lemaistre de Sacy et deux de ses frères, Nicole, Lancelot, Lenain de Tillemont. Ils produisirent, le plus souvent en commun, d'excellents ouvrages (*Logique, Méthode grecque, Méthode latine, Racines grecques, Essais de morale, Bible* dite *de Sacy, Histoire ecclésiastique*, etc.) et comptèrent au nombre de leurs élèves Racine, les deux Bignon, Achille de Harlay, etc. Heureux, s'ils n'étaient jamais sortis de ces modestes et silencieuses études, de ces utiles et saintes occupations pour entrer dans cette lutte bruyante et terrible qui devait aboutir à la ruine de leur maison !

Au moment où Angélique Arnauld mettait courageusement la main à la réforme qu'elle avait conçue, deux hommes s'élevaient dont les noms encore obscurs allaient exercer bientôt sur l'humble retraite de Port-Royal une trop puissante influence et troubler pendant un demi-siècle la paix de l'Église; c'étaient Jean Duvergier de Hauranne et Cornélius Jansénius. Nés, le premier à Bayonne et le second en Flandre, ils se trouvèrent réunis pour étudier dans l'université de Louvain. Vers le milieu du XVIe siècle, on avait agité d'une manière spéciale, dans cette université, les grandes questions de la prédestination et de la grâce. Dans la chaleur des disputes que faisait naître le protestantisme, « un professeur nommé Michel Baïus avait prétendu trouver dans saint Augustin une doctrine dont il résultait une sorte de fatalité, et qui anéantissait entièrement le libre arbitre. En 1567, soixante-dix-neuf propositions extraites de ses thèses furent condamnées par Pie V; et Grégoire XIII confirma cette condamnation par une bulle de 1578. Les deux pontifes prescrivirent à toutes les écoles le silence le plus absolu sur cette matière épineuse. Cependant en 1588, Louis Molina, jésuite espagnol, publia un livre où il sembla tomber dans un excès opposé à celui de Baïus. Les disputes se ranimèrent surtout

à Louvain; l'ouvrage de Molina fut déféré à Rome, et dix ans après (1598), Clément VIII chargea de l'examiner une congrégation qui prit le nom de *de auxiliis,* parce qu'il s'agissait de la nature des secours de la grâce. Cette congrégation, dont les travaux durèrent neuf ans, fut, en 1607, dissoute par Paul V, qui reconnut le danger d'essayer d'éclaircir un point qu'il a plu à la Divinité de dérober à l'intelligence des hommes. Il prescrivit de nouveau le silence aux écoles; le livre de Molina ne fut point condamné, et tomba bientôt dans le plus profond oubli. Ainsi c'est à tort que les partisans de Jansénius ont, par la suite, donné à leurs adversaires le nom de molinistes [1]. »

Cependant Duvergier et son ami avaient recueilli les traditions de Baïus, et ils trouvèrent bientôt l'occasion de les répandre. Duvergier, dont la science avait séduit l'évêque de Poitiers, fut nommé chanoine, grand vicaire, et peu de temps après abbé de Saint-Cyran [2] (1616). Comme il séjournait alternativement à Poitiers et à Paris, il en profita pour chercher dans cette dernière ville quelque congrégation où il pût s'attacher et faire circuler sa doctrine. Après s'être inutilement adressé à l'Oratoire, fondé par Pierre de Bérulle en 1613, et aux Missions, dont saint Vincent de Paul jetait alors les fondements, il trouva une occasion de s'introduire à Port-Royal de Paris, dont il ne tarda pas à devenir le directeur et l'oracle. Pour se concilier la faveur des évêques, il publia un livre intitulé *Petrus Aurelius,* où il défendait leurs prérogatives et dans lequel il semait adroitement aussi quelques germes de sa doctrine secrète. De son côté, Jansénius était retourné à Louvain, où il eut la direction du collége de Sainte-Pulchérie, fondé pour former des théologiens. Il s'était d'abord fait un mauvais parti auprès des Espagnols, en conseillant à la Flandre de secouer leur joug; il recouvra leurs bonnes grâces en publiant contre les rois de France une diatribe intitulée *Mars Gallicus*, qui lui valut, en 1636, l'évêché d'Ypres. C'est là qu'il termina son fameux livre de l'*Augustinus,* ainsi appelé du nom du grand saint dont il prétendait développer la doctrine. L'ou-

[1] Petitot. — [2] Duvergier de Hauranne fut toujours connu sous ce nom du jour qu'il devint abbé de Saint-Cyran.

vrage fut examiné par Saint-Cyran ; et les deux amis en arrêtèrent de concert les principes.

Cependant Jansénius mourut « dans la paix et dans la soumission [1], » déclarant, au commencement et à la fin de son livre, qu'il n'eut pas le temps de publier, son profond respect pour le saint-siége (1639). Mais son ouvrage, imprimé après sa mort, ne tarda pas à soulever des tempêtes. Nicolas Cornet, alors syndic de la faculté de théologie, signala dans l'*Augustinus* cinq propositions dont voici le sens :

1° Par le péché d'Adam, l'homme a perdu son libre arbitre.

2° Le libre arbitre a été remplacé dans l'homme par une double délectation : l'une terrestre, qui nous pousse au mal; l'autre céleste, qui nous porte au bien. Cette double délectation est indépendante de notre volonté.

3° La plus forte des deux délectations est celle qui l'emporte et qui nous détermine.

4° La volonté suit toujours et nécessairement l'impulsion de la délectation qui est la plus forte.

5° La nécessité de cette délectation n'est pas absolue, mais relative aux circonstances; c'est-à-dire que la volonté, par exemple, ne peut faire le bien tant que la concupiscence ou délectation terrestre l'emporte sur la délectation céleste; mais elle le pourrait, si les circonstances changeaient et que la délectation céleste reprît le dessus.

En deux mots, il y a en nous deux mobiles de nos déterminations : l'attrait du bien et celui du mal. Ce sont comme deux poids auxquels les circonstances peuvent ajouter ou ôter quelque chose, en sorte que le plus fort devienne le plus faible. Dans tous les cas, la volonté cède nécessairement et par un mouvement aveugle à l'attrait actuellement dominant, comme la balance penche, de toute nécessité, du côté où se trouve le poids le plus fort.

Les conséquences d'une pareille doctrine sont assez claires. Si l'homme fait le bien ou le mal sans choix et malgré lui, il n'y a plus pour lui ni bien ni mal, il n'y a plus de mérite

[1] Bossuet, lettre 53, à la révérende mère abbesse et aux religieuses de Port-Royal.

ni de démérite, il n'y a plus de peines ni de récompenses. C'est le système de la fatalité. La faculté de théologie avait la première donné l'éveil sur le livre de Jansénius. Quatre-vingt-cinq évêques de France, y voyant, à leur tour, des propositions déjà condamnées par le concile de Trente, eurent recours à l'autorité du saint-siége. Le pape Innocent X fit publier, en 1653, une constitution qui condamnait les cinq propositions. Cette première constitution fut interprétée, pour un plus grand éclaircissement, et confirmée par deux autres d'Alexandre VII, l'une du 16 octobre 1656, et l'autre du 15 février 1665, qui contenait un formulaire dont elle ordonnait la signature. « Les évêques acceptèrent ces constitutions apostoliques, et y acquiescèrent unanimement avec toute sorte de respect et de soumission, ce qui fut suivi du consentement de toute l'Église catholique. C'en était assez pour détruire une doctrine si pernicieuse; d'autant plus que Jansénius, qui en était l'auteur, en soumettant ses écrits au jugement et à la censure du saint-siége, même dans son testament et après sa mort, avait donné à ses disciples un exemple qu'ils devaient suivre [1]. » Quoi qu'il en soit, Port-Royal tout entier frémissait de dépit; ne pouvant, sans se séparer de l'Église, défendre ouvertement ce qu'elle condamnait, les amis et les disciples de Jansénius se contentaient de protester par quelques écrits sans nom d'auteur. Ils ne soupçonnaient pas encore tout ce qu'ils pouvaient attendre d'un jeune savant qui venait de se mettre au service de leur maison. Il y avait alors à Port-Royal « un homme qui, à douze ans, avec des barres et des ronds, avait créé les mathématiques; qui, à seize ans, avait fait le plus savant traité des coniques qu'on eût vu depuis l'antiquité; qui, à dix-neuf ans, réduisit en machine une science qui existe tout entière dans l'entendement; qui, à vingt-trois ans, démontra les phénomènes de la pesanteur de l'air, et détruisit une des grandes erreurs de l'ancienne physique; qui, à cet âge où les autres hommes commencent à peine de naître, avait achevé de parcourir les sciences humaines, et tourna ses

[1] Ordonnance et instruction pastorale de Mgr l'archevêque de Paris, portant condamnation du livre intitulé : *Exposition de la foi*, etc., touchant la grâce et la prédestination (1696).

pensées vers la religion... Cet effrayant génie se nommait Blaise Pascal [1]. » Depuis la mort de son père (1651), et la retraite de sa plus jeune sœur à Port-Royal, Pascal [2], livré à la plus triste solitude, faisait aux savants de ce monastère de fréquentes visites. Mais son âme, fatiguée de ses propres pensées, avait besoin de distractions. On lui conseilla de se répandre dans le monde. Il céda aux instances de l'amitié, et les agréments d'une société choisie commençaient à triompher de sa tristesse habituelle, lorsque l'accident qui lui arriva à l'entrée du pont de Neuilly, où deux chevaux de son carrosse tombèrent dans la Seine, frappa son imagination d'une terreur qui lui resta présente tant qu'il vécut. Depuis ce moment, il renonça aux études profanes et au commerce du monde, pour vivre dans la retraite et ne plus s'occuper que de la méditation de l'Écriture sainte. Il était en relation avec Port-Royal vers le temps où l'*Augustinus* fut condamné par Innocent X. Arnauld continuait de défendre le livre après comme avant sa condamnation, toujours sous le voile de l'anonyme. Mais un prêtre de la communauté de Saint-Sulpice ayant refusé l'absolution à M. le duc de Liancourt dont la petite-fille était pensionnaire à Port-Royal, Arnauld écrivit là-dessus une lettre qu'il ne signa pas et qui fit beaucoup de bruit. On répondit, il répliqua par une seconde lettre que cette fois il avouait. « Dans l'une de ces lettres, qui regardait le fait de Jansénius, Arnauld disait qu'ayant lu exactement le livre de cet évêque, il n'y avait point trouvé les cinq propositions, étant prêt, du reste, de les condamner partout où elles seraient, et dans le livre même de Jansénius, si elles s'y trouvaient [3]. » Dans

[1] Châteaubriand, *Génie du christianisme.*

[2] Né à Clermont le 19 juin 1623.

[3] C'est ce qu'on appela la distinction du *fait* et du *droit*. En droit, Arnauld et ses amis condamnaient les cinq propositions; en fait, ils prétendaient qu'elles n'étaient pas dans Jansénius. Elles n'y étaient pas textuellement, cela est évident, car dès lors il eût suffi d'ouvrir le livre pour résoudre la question de fait; mais les cinq propositions signalées exprimaient la pensée de l'ouvrage. D'ailleurs, les religieux de Port-Royal reconnaissaient-ils l'autorité de l'Église en cette matière? S'ils la reconnaissaient, comme ils y étaient obligés, ils devaient condamner avec l'Église le livre de l'*Augustinus* et soumettre leur sens particulier au sens catholique; ils n'avaient pas à décider si les propositions étaient ou n'étaient pas dans le livre, c'eût été demander ce que demandait le protestantisme. « Prouvez-moi que j'ai tort, disait Luther, et je me soumettrai; » « montrez-nous les cinq propositions, disaient les jansénistes, et nous les

l'autre, qui regardait le dogme, on lisait cette proposition : « Que saint Pierre offrait dans sa chute l'exemple d'un juste, à qui la grâce, sans laquelle on ne peut rien, avait manqué dans une occasion où l'on ne peut pas dire qu'il n'ait point péché [1]. » C'était absolument la première des cinq propositions de Jansénius. Cette lettre attira l'attention de la Sorbonne, qui convoqua des assemblées pour délibérer sur les propositions d'Arnauld. « Est-ce que, dirent à celui-ci quelques-uns de ses amis, vous vous laisserez condamner comme un enfant, sans rien dire, et sans instruire le public de quoi il est question? Il composa donc un écrit dont il fit lecture à ces messieurs. Ceux-ci ne donnant aucun signe d'approbation, il leur dit avec franchise : Je vois bien que vous ne trouvez pas cet écrit bon, et je crois que vous avez raison. Puis il dit à Pascal : Mais vous, qui êtes jeune, vous devriez faire quelque chose. Pascal, qui n'avait encore rien écrit, et qui ne connaissait pas combien il était capable de réussir dans ces sortes d'ouvrages, dit qu'il concevait à la vérité comment on pouvait faire le *factum* dont il s'agissait, mais que tout ce qu'il pouvait promettre était d'en ébaucher un projet, en attendant qu'il se trouvât quelqu'un qui pût le polir et le mettre en état de paraître. Le lendemain il voulut travailler au projet qu'il avait promis; mais au lieu d'une ébauche il fit une lettre. Il la lut à la compagnie. Arnauld dit aussitôt : Cela est excellent, cela sera goûté; il faut l'impri-

condamnons. » C'est le même raisonnement, qui livre la foi aux disputes des hommes, anéantit l'autorité et ruine du même coup la religion. Bossuet a surabondamment prouvé ces vérités dans son admirable lettre aux religieuses de Port-Royal pour les engager à signer le formulaire. Quant à son sentiment particulier sur cette question du fait, le voici en peu de mots : « Je crois, écrit-il au maréchal de Bellefonds (lettre 52), que les propositions sont dans Jansénius, et qu'elles sont l'âme de son livre. Tout ce qu'on a dit au contraire me paraît une pure chicane, et une chose inventée pour éluder le jugement de l'Église. Quand on a dit qu'on ne devait ni on ne pouvait avoir à ses jugements, sur les points de fait, une croyance pieuse, on a avancé une proposition d'une dangereuse conséquence, et contraire à la tradition et à la pratique. Comme pourtant la chose était à un point qu'on ne pouvait pas pousser à toute rigueur la signature du Formulaire, sans causer de grands désordres et sans faire un schisme, l'Église a fait selon sa prudence d'accommoder cette affaire, et de supporter, par charité et condescendance, les scrupules que de saints évêques et des prêtres, d'ailleurs attachés à l'Église, ont eus sur le fait. Voilà ce que je crois pouvoir établir par des raisons invincibles. »

L'accommodement dont parle Bossuet se fit par la paix donnée, sous le pontificat de Clément IX, aux prélats et aux théologiens opposants.

[1] Racine, *Histoire de Port-Royal.*

mer. Tous étant du même avis, on le fit. Cette lettre est datée du 23 janvier 1656. C'est la première des *Provinciales* [1]. » Cette lettre eut un succès prodigieux. Mais la Sorbonne n'en condamna pas moins Arnauld avec soixante et onze docteurs qui avaient pris sa défense. Pascal terminait, le 29 janvier, sa deuxième lettre, où il traitait de la *grâce suffisante,* lorsqu'il apprit la nouvelle de la censure. Il en fit le sujet d'une troisième lettre, datée du 9 février suivant. Le plaisant et spirituel Montalte, qui avait trouvé le secret de divertir la France entière avec la *grâce suffisante* et le *pouvoir prochain,* publia successivement, jusqu'au 2 août de la même année, sept autres lettres à un provincial, dans lesquelles, après avoir traité de la *grâce actuelle* des jésuites et des *péchés d'ignorance,* il commence à examiner les principes de morale de quelques-uns de leurs auteurs; ce qui forme ensuite le sujet de huit lettres aux RR. PP. jésuites, qui viennent après, et dont la dernière est datée du 24 mars 1657. On croit qu'Arnauld eut part à quelques-unes des *lettres provinciales,* et notamment aux troisième, neuvième, onzième, douzième, treizième, quatorzième et quinzième.

Que faut-il penser de l'accusation intentée par Pascal à la société des jésuites? A-t-il réellement découvert un immense complot tramé dans l'ombre contre la morale et la religion? Ou bien a-t-il cité à faux ou au moins dénaturé les citations, et les *Provinciales* ne sont-elles, d'un bout à l'autre, qu'un impudent mensonge? On a soutenu l'un et l'autre, suivant ses sympathies et ses antipathies. Nous croyons pourtant que la question n'est pas toute dans ce dilemme. Que Pascal, qui avoue n'avoir pas lu en entier les auteurs qu'il cite, ait plus d'une fois, sciemment ou non, altéré le sens des passages qui figurent dans son livre, cela nous semble être hors de doute pour les hommes sérieux, et avoir été victorieusement démontré dans certaines apologies; il n'est pas même difficile de prouver que plus d'une phrase incriminée a été évidem-

[1] Mémoires de du Fossé. Les *Provinciales* furent ainsi nommées parce qu'elles sont adressées par Louis de Montalte (pseudonyme de Pascal) à un de ses amis. On les appelle aussi les *petites lettres* parce qu'étant imprimées d'abord en format in-quarto, elles ne remplissaient chacune que deux ou trois pages.

ment tronquée à dessein. Mais, quand on aura retranché du procès toutes les pièces supposées ou arrangées par l'esprit de parti dans une intention calomnieuse, il en reste d'incontestables, de parfaitement authentiques, où les propositions les plus étrangement scandaleuses se trouvent écrites en toutes lettres. Sans renvoyer nos lecteurs aux in-folio d'où Pascal les a tirées, nous les prions seulement de jeter les yeux sur la déclaration du clergé de France, imprimée dans les œuvres de Bossuet, et portant condamnation des mêmes maximes relâchées que combat l'auteur des *Provinciales*. Oui, il est trop vrai que quelques casuistes, dominés par l'esprit du temps, s'étaient livrés, dans la solitude, à des spéculations inconsidérées et aux écarts d'une imagination déréglée ; il est trop vrai que leurs décisions souvent remplies d'incertitude et d'équivoques, que leur doctrine des opinions probables et des restrictions mentales, peuvent ouvrir la porte aux plus grands excès, et « mettent, comme dit Bossuet, des coussins sous les coudes des pécheurs. » Mais vouloir, comme le prétend Pascal, attribuer à la société entière les opinions extravagantes de quelques jésuites espagnols et flamands, mettre sur son compte même des doctrines qui étaient au monde avant qu'il y eût des jésuites, faire croire que les jésuites avaient un dessein formé de corrompre les mœurs des hommes, dessein, dit Voltaire, qu'aucune secte, aucune société n'a jamais eu ni pu avoir, voilà ce que le privilége même du génie ne saurait excuser. Puis, quelle nécessité de faire revivre pour le triomphe de l'impiété, le plaisir des indifférents et le scandale des faibles, des écrits pour la plupart oubliés et devenus par là même entièrement inoffensifs ? Quand Port-Royal, sous le coup d'une condamnation qui allait le frapper dans la personne de son représentant le plus illustre, n'aurait fait qu'user de la tactique de ces anciens capitaines qui se voyant battus sur leur territoire prenaient tout à coup l'offensive et portaient la guerre dans le pays ennemi ; quand il n'aurait fait, si l'on veut, qu'user de représailles et répondre à des invectives par d'autres invectives, cela ne justifierait pas Pascal à nos yeux. Il est chrétien ; dans une pareille question, nous ne devons, nous ne pouvons pas le considérer autrement. Eh bien, comme chré-

tien, il devait savoir que si les maximes qu'il dénonce étaient celles de l'institut tout entier, les coups qu'il frappait allaient jusqu'à l'Église, qui avait reçu et qui conservait cet institut dans son sein ; il devait savoir que ce n'était pas à lui, simple laïque, à prononcer en matière théologique, et bien moins encore au public pour qui il écrivait. Mettre à la portée de tous, des gens du monde et des femmes, les questions les plus difficiles de la science la plus élevée et la plus délicate, faire croire qu'on a résolu en cinq ou six pages des problèmes qui remplissent des bibliothèques, renverser en se jouant et en quelques minutes tout un échafaudage de subtils raisonnements qu'un pauvre casuiste a pris tant de peine et a mis tant d'années à élever dans la solitude, montrer ces ruines au grand jour, livrer les vaincus tour à tour à la risée et à l'indignation, passer de la comédie la plus piquante et la plus gaie à la tragédie la plus saisissante, manier avec un égal bonheur l'arme de l'ironie qui tantôt touche légèrement, et tantôt déchire et tue, animer, faire parler et agir ce qu'il y a de plus abstrait, user du langage le plus familier sans être trivial, s'élever à la plus haute éloquence sans être forcé, c'est le chef-d'œuvre du plus beau talent, c'est la gloire immortelle de Pascal, comme écrivain, dans les *Provinciales.* Seulement, nous le demandons encore, était-ce au public qu'il en fallait appeler ? et s'imagine-t-on qu'il comprît réellement les mystères auxquels il pensait être initié ? Tout paraît facile aux esprits superficiels ; tout est difficile pour les esprits sérieux et réfléchis, et les agitations intérieures de Pascal en sont une preuve. Si Pascal a été sincère, s'il a cru tout ce qu'il a dit, s'il est vrai que, loin de se repentir d'avoir fait les *Provinciales*, il se repentît, d'après son propre témoignage, de ne les avoir pas faites plus fortes, nous plaignons son erreur ; nous regrettons qu'il n'ait pas eu plus d'égards pour une corporation religieuse qui comptait des hommes également distingués par leur piété et par leurs lumières, et qu'il ait cru rendre service à la religion en la signalant aux défiances, au mépris et à la haine, comme une fontaine publique dont les eaux seraient empoisonnées ; nous regrettons qu'aujourd'hui encore, un peu grâce aux *Provinciales*, on ne songe pas assez que

Bourdaloue entrait chez les jésuites vers le temps où Pascal écrivait ; et qui oserait élever un doute sur la morale de Bourdaloue ? « Y a-t-il, c'est encore Voltaire qui parle, une autre morale que celle du P. Bourdaloue? » Nous avons parlé de la *déclaration* du clergé de France sur ces questions. Qui la lit, de nos jours? de combien de personnes est-elle connue ? N'est-il pas vrai néanmoins que si quelque chose a dû réformer la morale relâchée, c'est plutôt cette *déclaration* que les *Provinciales,* qui ne servaient qu'un parti ? La *déclaration* ne se croit pas obligée de nommer ni de scandaliser, car ce sont des propositions isolées, et non un système de morale qu'elle a à juger; puis, s'il y a eu erreur de la part des casuistes, y a-t-il eu entêtement dans leur propre sens, résistance aux avis des supérieurs, révolte contre l'autorité? L'Église est une mère : elle relève la faute, condamne les propositions erronées ; mais elle admet toujours le coupable au repentir. Un jour, le ministre Jurieu reprochait à Bossuet d'appartenir à une communion qui laissait soutenir certaines propositions scandaleuses ; « pour un, lui répondit Bossuet, qui a avancé ce blasphème, des milliers d'autres prêchent le contraire; mais au reste, ajouta-t-il, je veux bien que vous sachiez que cet homme a abjuré son erreur, et que ce n'est qu'à cette condition que l'Église l'a gardé dans son sein. » Nous soupçonnons qu'il s'agit d'Escobar ; du moins la proposition que Jurieu signale est de celles que Pascal cite comme d'Escobar. A propos d'Escobar, peut-être le paradoxe paraîtra-t-il hardi à certaines gens, nous avons lu un peu de sa morale, et nous sommes forcé de convenir qu'il ne nous a semblé ni un imbécile ni un scélérat. C'était, si nous ne nous trompons, un homme d'une piété exemplaire et d'un grand savoir ; il a eu le malheur de semer dans de gros volumes, qui font rire notre légèreté, parce qu'ils effrayent notre paresse, quelques maximes condamnables ; il les a détestées et désavouées; nous ne savons ce qu'on peut dire à cela ; pour nous, nous ne voyons plus le crime quand il est couvert du repentir et du pardon qui vient après. Au reste, tout le crime d'Escobar, dans son intention, a été de faire ce que saint Grégoire et Bossuet après lui demandaient aux princes, c'est-à-

dire, de vouloir « élargir les voies du ciel, d'adoucir ce sentier solitaire et rude, de rétablir ce chemin que sa hauteur et son âpreté rendront toujours assez difficile. » Encore une fois, il est allé trop loin, il s'est trompé, il a ouvert la porte au crime par une indulgence excessive; mais que ceux qui ne le jugent que d'après La Fontaine, esprit charmant, mais étranger à la casuistique, ou d'après Boileau, tout dévoué à Port-Royal, que ceux qui ne prononcent son nom que pour désigner l'odieux mêlé au ridicule, prennent seulement la peine de lire quelques-unes de ses pages, et nous les conjurons de nous dire s'ils osent se flatter de pratiquer ou même d'avoir en théorie une morale plus sévère que celle qui est en général prêchée dans Escobar. Nous répétons que Pascal s'est fait illusion, s'il a cru, au moyen de quelques phrases prises de toutes mains, être en droit de s'écrier : Voilà le jésuitisme! « Mais il ne s'agissait pas d'avoir raison, il s'agissait d'amuser le public[1]. » Il a pleinement réussi, et personne ne s'est avisé de lire, pour s'édifier, après les *Provinciales*, les *Entretiens d'Eudoxe et de Cléandre*, apologie souvent solide, pleine d'arguments irréfragables, mais surchargée d'un style lourd, embarrassé, traînant, de plaisanteries sans esprit, sans malice et sans agrément. Puis, nous sommes ainsi faits, la critique nous plaît, l'apologie nous ennuie, Démosthène l'a dit depuis longtemps. Répandez une nouvelle évidemment fausse, essayez ensuite de la retirer, vous n'y parviendrez pas; malgré tout, la première impression reste; on connaît le portrait de la calomnie et la description de ses effets dans Figaro. Les *Provinciales*, plusieurs fois réfutées, ont été de plus condamnées par l'Église. C'est que derrière ce livre se retranchait le jansénisme, et nous savons déjà ce que c'est que cette doctrine. Ici, laissons les questions de personnes, oublions les excès de la polémique, accordons aux jansénistes que c'était de la part des jésuites une indécente et sacrilége plaisanterie de faire jouer à leurs élèves une pièce où l'on voyait l'âme de Jansénius emportée par les diables; déplorons à jamais un si aveugle et si ridicule acharnement. Où était, en dernière analyse, la vérité? Nous ne le deman-

[1] Voltaire, *Siècle de Louis XIV*.

dons pas, cette fois, au nom de la religion, mais au nom de la philosophie et de la raison, était-ce du côté des jansénistes, qui, avec leur maître qu'ils prétendaient pur de toute erreur, supprimaient le libre arbitre pour le remplacer par une impulsion fatale? ou n'était-ce pas plutôt du côté des jésuites, qui réclamaient au nom de la volonté humaine faisant le bien en coopérant au secours d'en haut qu'on appelle la grâce, mais le faisant librement, comme elle fait librement le mal en résistant à ce secours?

Nous avons dit sur le sujet des *Provinciales* ce que nous croyons sincèrement la vérité; Pascal a eu, en son temps, les rieurs de son côté, c'est assez dire qu'il a eu cause gagnée. Pour une foule de personnes, la lecture des *Provinciales* est aujourd'hui, quoi qu'on en dise, fort peu attrayante; elles les admirent et leur donnent raison, sur parole, en croyant faire sans doute par leur adhésion beaucoup d'honneur à Pascal. Quant à nous, nous gémissons, il est vrai, sur ce que nous croyons une erreur; mais s'il était possible de séparer le fond de la forme, la cause de la défense, nous dirions sans arrière-pensée que les *Provinciales* sont un des plus beaux ouvrages de la langue française, et le plus beau de tous ceux qui eussent paru lorsqu'elles furent publiées.

Dans les *Provinciales*, Pascal ne tenait la plume que pour un parti; dans les *Pensées*, il écrit en son nom propre et pour son propre compte. Ainsi que nous l'avons vu, il avait de bonne heure quitté les sciences pour la morale, et la morale l'avait conduit à la religion. Concentrant dès lors sur les vérités de la foi catholique toute la puissance de son génie, il entreprit de les démontrer par le raisonnement. A la suite d'une guérison qui parut miraculeuse, « Dieu lui inspira, dit Mme Périer sa sœur, une infinité de pensées admirables sur les miracles, qui, lui donnant de nouvelles lumières sur la religion, lui redoublèrent l'amour et le respect qu'il avait toujours eus pour elle. Et ce fut cette occasion qui fit paraître cet extrême désir qu'il avait de travailler à réfuter les principaux et les plus faux raisonnements des athées. Il les avait étudiés avec grand soin, et avait employé tout son esprit à chercher tous les moyens de les

convaincre. C'est à quoi il s'était mis tout entier. La dernière année de son travail a été toute employée à recueillir diverses pensées sur ce sujet : mais Dieu, qui lui avait inspiré ce dessein et toutes ses pensées, n'a pas permis qu'il l'ait conduit à sa perfection, pour des raisons qui nous sont inconnues. »

Telle est l'origine du livre connu sous le titre de *Pensées*. Ces pensées étaient écrites sans ordre et sur des feuilles détachées. Elles furent plusieurs fois imprimées ; mais les premiers éditeurs, c'est-à-dire les amis de Pascal, crurent devoir en altérer le fond et même la forme ; le 20 novembre 1668, Arnauld écrivait à M. Périer : « Il ne faut pas être si difficile, ni si religieux à laisser un ouvrage comme il est sorti de la main de l'auteur, quand on le veut exposer à la censure publique. » On ne voulait pas rallumer la guerre ; par prudence on retrancha tout ce qui attaquait ou pouvait choquer les jésuites, tout ce qui eût semblé porter atteinte au pouvoir de la papauté et en général à l'orthodoxie catholique. Puis on transposa, on amalgama les pensées, on réunit ce qui devait être séparé, on donna comme des espèces de traités des fragments de lettres, ou bien encore des conversations recueillies par un témoin fidèle. Ce n'est que dans ces dernières années que le texte réel et le véritable esprit de Pascal nous ont été rendus par les soins de M. Faugère. Quoique les *Pensées* ne soient qu'une ébauche et comme des matériaux d'un grand édifice, on y découvre pourtant la suite du dessein de l'architecte. La chute de l'homme et sa rédemption, voilà en deux mots tout le sujet des *Pensées*. L'homme est tombé ; ce qui le prouve, ce sont les contrariétés étranges qui se rencontrent dans sa nature : « Quelle chimère est-ce donc que l'homme? quelle nouveauté, quel chaos, quel sujet de contradiction! Juge de toutes choses, imbécile ver de terre, dépositaire du vrai, amas d'incertitudes, gloire et rebut de l'univers ; s'il se vante, je l'abaisse ; s'il s'abaisse, je le vante, et le contredis toujours, jusqu'à ce qu'il comprenne qu'il est un monstre incompréhensible. » Sur le second point, il interroge l'histoire et les étranges destinées du peuple juif, témoin irrécusable, parce que le témoignage qu'il porte le condamne, et que les

prophéties qu'il atteste sont accomplies et s'accomplissent encore contre lui. Ces deux grands mystères attestés, l'un par l'état de l'âme humaine, l'autre par l'histoire, n'en sont pas moins incompréhensibles à la raison. Mais cette raison superbe est forcée de s'humilier devant l'idée de l'infini qui lui est toujours présente et que ses efforts ne sauraient repousser, quoique cette idée la confonde et soit pour elle insondable. Dieu a parlé, il ne nous reste plus qu'à croire. Pascal pourrait s'arrêter là; mais il continue en prouvant que la doctrine révélée convient parfaitement à la nature de l'homme, qu'elle oppose des remèdes à nos vices, qu'elle donne satisfaction aux instincts de notre cœur et aux besoins de notre intelligence. Par là, il complète surabondamment la démonstration.

On a voulu faire quelquefois de Pascal un sceptique; après quelques arguments des deux parts, on a fini à peu près par s'entendre. Pascal est sceptique à l'égard de la philosophie purement humaine, en ce sens qu'il refuse à la raison *imbécile,* comme il l'appelle, le privilége, qui n'appartient qu'à la foi, de nous conduire à la vérité, à la vertu, et par suite à la félicité véritable; mais il ne méconnaît pas pour cela entièrement la raison; il ne lui refuse pas le pouvoir de concevoir l'infini; seulement il l'appelle raison *imbécile,* c'est-à-dire impuissante, parce qu'elle est pressée de la curiosité de comprendre et de s'expliquer ce qu'elle conçoit, l'infini, par exemple, dont elle a l'idée, et qu'elle ne saurait satisfaire cette curiosité; pendant que la foi s'humilie et accepte les mystères que Dieu lui présente, sans chercher à en soulever le voile. L'insuffisance de la raison, mais non son impuissance absolue et encore moins sa négation, c'est tout ce qu'on peut conclure pour le scepticisme de l'auteur des *Pensées.* Il ne ressort point pour nous de la lecture des *Pensées* que Pascal se soit jeté dans la foi, encore tout frémissant de doute[1], que sa religion soit « un fruit amer, éclos dans la région désolée du doute, sous le souffle du désespoir [2]; ou que le conseil qu'il donne de *s'abêtir,* signifie autre chose que mettre sa raison sous le joug salutaire de la foi, et pratiquer la sublime folie de la croix prè-

[1] M. Villemain. — [2] M. Cousin.

chée par saint Paul. Nous pensons avec M. Faugère que Pascal avait une conviction profonde de l'excellence morale et philosophique, de la prééminence surnaturelle et divine du christianisme; cette foi domine en lui tous les orages de la pensée. Il croit en Jésus-Christ, médiateur nécessaire entre Dieu et l'homme, régénérateur des âmes, sauveur du genre humain... Son scepticisme, c'est de tenir pour insuffisants et incomplets tous les systèmes enfantés par la raison humaine en dehors du christianisme. Il serait indifférent et sceptique, s'il cessait d'être chrétien [1]. » Au reste, Pascal est plus grand par le sentiment que par la raison. De là ces heureuses mélancolies, de là, et non du doute, ces plaintes, qu'on dirait de Job ou de Salomon, sur la brièveté de la vie, la misère de l'homme, la fragilité de sa sagesse et de ses desseins. De là aussi « ce style grand sans exagération, partout rempli d'émotion et contenu, vif sans turbulence, personnel sans pédanterie et sans amour-propre, superbe et modeste tout ensemble, qui fut le plus parfait dans le siècle des écrivains parfaits. Sa rhétorique était dans son âme, et son langage était grand et noble naturellement, parce que son âme, encore plus élevée que son esprit, portait en elle la noblesse et la grandeur [2]. »

Arnauld était le théologien de Port-Royal; ou plutôt il en était l'âme. Il avait commencé à se faire connaître dès 1643 par son livre *de la Fréquente communion*, dans lequel, sous prétexte d'attaquer l'abus qu'on faisait, selon lui, de ce sacrement, il se jetait dans l'excès contraire. Il entra ensuite avec ardeur, comme on l'a vu, dans la querelle du jansénisme, et se retira à Port-Royal. Pendant les douze années qu'il y passa, il ne cessa de travailler avec un zèle infatigable. De retour à Paris, en 1668, lors de la paix de Clément IX, il résolut, pour éviter les disgrâces, de tourner la belliqueuse énergie de son esprit contre les calvinistes, et publia, avec Nicole, le célèbre traité de la *Perpétuité de la foi*. Devenu néanmoins suspect à Louis XIV, il fut obligé de se cacher. Il se sauva ensuite à Bruxelles, où il continua à combattre les protestants, et où il eut de vifs démêlés avec le ministre Jurieu. En 1683, il s'engagea dans

[1] Introduction, LXXXI. — [2] M. Faugère, ibid.

une nouvelle lutte, et attaqua la doctrine du P. Malebranche sur la grâce et sur la vision en Dieu. Il mourut à Bruxelles, en 1694, entre les bras du P. Quesnel. Voici un trait qui peint toute l'activité de l'esprit d'Arnauld. Un jour, Nicole, fatigué de la vie aventureuse qu'ils menaient tous deux au milieu des persécutions, lui dit qu'il était temps de se reposer : « Vous reposer! s'écria Arnauld, eh! n'aurez-vous pas pour vous reposer l'éternité tout entière ? »

Boileau, Racine, Santeuil et tous les amis de Port-Royal ont donné à Arnauld le nom de *Grand*. D'Aguesseau, après eux, donne à cet écrivain un bel éloge : « Un génie peut-être supérieur à celui du Père Malebranche, et qui a passé avec raison pour le plus grand dialecticien de son siècle, pourrait suffire seul pour donner un modèle de la méthode avec laquelle on doit traiter, approfondir, épuiser une matière, et faire en sorte que toutes les parties du même tout tendent et conspirent entre elles à produire une entière conviction. Il est aisé de reconnaître M. Arnauld à ce caractère. La logique la plus exacte, conduite et dirigée par un esprit naturellement géomètre, est l'âme de tous ses ouvrages : mais ce n'est pas une dialectique sèche et décharnée, qui ne présente que comme un squelette de raisonnement; elle est accompagnée d'une éloquence mâle et robuste, d'une abondance et d'une variété d'images qui semblent naître d'elles-mêmes sous sa plume, et d'une heureuse fécondité d'expressions; c'est un corps plein de suc et de vigueur, qui tire toute sa beauté de sa force, et qui fait servir ses ornements mêmes à sa victoire. Il a d'ailleurs combattu pendant toute sa vie. Il n'a presque fait que des ouvrages polémiques; et l'on peut dire que ce sont comme autant de plaidoyers, où il a toujours eu en vue d'établir ou de réfuter, d'édifier ou de détruire, et de gagner sa cause par la seule supériorité du raisonnement. On trouve donc, dans les écrits d'un génie si fort et si puissant, tout ce qui peut apprendre l'art d'instruire, de prouver et de convaincre. » D'Aguesseau, remarque M. Tissot, a fait ici comme Boileau : « Il s'est laissé entraîner trop loin en faveur d'Arnauld. Sur les trente volumes in-4° de cet infatigable théologien, il n'y en a pas quatre dont la lecture fût soutenable aujourd'hui pour le

plus grand nombre; et cependant le lecteur attentif et patient qui saurait les étudier la plume à la main, suivant l'habitude de Bossuet, pourrait retirer beaucoup de fruit de ce travail consciencieux. Il y a des trésors cachés dans des livres qu'on néglige par une certaine paresse d'esprit que nos maîtres du XVIIe siècle ne connaissaient pas. »

Nicole (Pierre)[1], entré à Port-Royal à la suite d'études brillantes, y avait été chargé de la direction des classes de belles-lettres. Il fut arraché à ses paisibles fonctions par la querelle d'Arnauld avec les jésuites. Quoiqu'il n'aimât pas, comme il disait, les guerres civiles, son attachement aux opinions de son ami le jeta dans les agitations qu'il craignait par caractère. Toutefois il ne suivit pas Arnauld dans son exil volontaire en 1679, et après avoir souscrit avec joie à la réconciliation des jansénistes et des jésuites, en 1668, il ne fit plus rien pour troubler la paix.

Ce qui caractérise le style d'Arnauld, c'est une certaine impétuosité qui montre l'homme dans l'écrivain : de même la douceur de Nicole se révèle dans l'onction de ses écrits. Ce qui parle chez lui, ce n'est pas la raison émue par la présence des grandes vérités qu'elle reconnaît, et par l'ardeur de les communiquer; c'est une raison douce qui éclaire à loisir quelques principes de morale chrétienne. Car Nicole est moraliste plus que théologien. Avec le *Traité de la Perpétuité*, fait en commun avec Arnauld, les titres principaux de Nicole sont ses *Essais de morale*, qui, selon Voltaire, sont utiles au genre humain et ne périront pas; puis le traité *Sur les moyens de conserver la paix avec les hommes*, chef-d'œuvre, dit encore Voltaire, auquel on ne trouve rien d'égal dans l'antiquité. Dans ces ouvrages, nous ne croyons pas qu'il y ait de quoi qualifier Nicole « l'une des plus belles plumes de l'Europe, » comme l'appelle Bayle dans son *Dictionnaire historique*. Mais on y trouve un langage doux, uni, d'une pureté charmante, et qui, s'il n'excite pas l'admiration, attire la confiance, pénètre le cœur, et lui plaît par une certaine sérénité qui ne peut venir que d'une âme possédée de la charité chrétienne. On pourrait joindre

[1] Né à Chartres en 1625.

aux écrivains de Port-Royal l'oratorien Duguet[1], théologien et moraliste célèbre, qui embrassa le jansénisme avec ardeur et fut obligé de suivre Arnauld dans son exil. Il a composé un grand nombre d'ouvrages. Les deux plus connus sont l'*Institution d'un prince*, et *les Six jours de la Création.*

En 1656, à la suite de leur condamnation comme jansénistes, les solitaires de Port-Royal des Champs avaient été forcés de quitter leur retraite. En 1709, les religieuses virent à leur tour fermer leur maison de Port-Royal des Champs où une partie d'entre elles étaient retournées dès 1647; les bâtiments furent rasés en 1710. Quelques religieuses restées dans le couvent de Paris, s'étant montrées plus dociles pour la signature du formulaire, furent maintenues : leur communauté subsistait encore en 1790 : elle fut supprimée avec tous les ordres religieux. Sous la Convention, le couvent de Port-Royal de Paris fut converti en prison, et reçut le nom dérisoire de Port-Libre. On y a depuis placé l'hospice de la Maternité (1814).

La doctrine de Jansénius ne périt pas avec la maison de Port-Royal. Au commencement du XVIIIe siècle, l'oratorien Quesnel publia un ouvrage intitulé : *Réflexions morales sur le nouveau Testament*, où se trouvaient reproduits les principes de l'*Augustinus.* Le livre fut condamné en 1713 par le pape Clément XI, dans la bulle *Unigenitus.* Cette bulle ne fut admise en France qu'après une assez longue opposition. Plusieurs jansénistes en appelaient au futur concile de la décision du pape ; d'où leur vint le nom d'*appelants.* Dans leur exaltation, ces malheureux se crurent honorés du martyre : ils prétendirent qu'un des leurs, le diacre Pâris, faisait des miracles après sa mort. Ils accoururent en foule à son tombeau (1727). Ces folies les couvrirent de ridicule, puis ils tombèrent dans l'oubli. Cependant le parti des jansénistes continua toujours d'exister et se perpétua jusque après la révolution.

[1] Né à Montbrison en 1649, mort à Paris en 1733.

L'HOTEL DE RAMBOUILLET.

MADAME DE SÉVIGNÉ

ET AUTRES FEMMES DE LETTRES DU XVIIe SIÈCLE.

L'hôtel de Rambouillet date du temps de Henri IV. On sait que ce prince aimait peu les lettres, quoiqu'il les protégeât comme roi. Plus occupé de ses affaires et de ses plaisirs que du soin de tenir une cour, il dérégla les mœurs par ses exemples et ne chercha point à les polir; beaucoup de personnes de distinction, peu édifiées des assemblées du Louvre, cessèrent de les fréquenter. Cependant la paix qui avait suivi les fureurs de la ligue, faisait vivement sentir le besoin des jouissances sociales; il fallait un nouvel aliment pour ces esprits que les passions de la guerre civile ne remplissaient plus. C'est dans ces circonstances qu'une fille du marquis de Pisani, Catherine de Vivonne, qui avait épousé en 1600, à l'âge de douze ans, Charles d'Angennes, marquis de Rambouillet, entreprit de réunir chez elle, dans l'hôtel qu'elle apportait en dot et qui s'appela depuis l'hôtel de Rambouillet, tout ce qu'il y avait de plus aimable, de plus vertueux à la cour, et de plus poli parmi les beaux esprits du siècle. Les réunions avaient lieu dans une grande chambre dont l'ameublement était en velours bleu, rehaussé d'or et d'argent, et qui reçut pour cette raison le nom de *chambre bleue,* sous lequel elle est devenue si célèbre [1].

La marquise présidait elle-même l'assemblée sous le nom romanesque d'Arthénice, par lequel les poëtes avaient remplacé celui de Catherine. Plus tard, une de ses filles, Julie d'Angennes, qu'elle avait eue à seize ans et qui paraissait être sa sœur, vint briller à côté d'elle ou à sa place dans cette charmante présidence, et l'accord parfait de sentiment qui régna toujours entre Mme et Mlle de Rambouillet, en prolongeant la durée de cette société littéraire, contribua puissamment à étendre et à faire aimer son influence.

Les premiers écrivains qui fréquentèrent l'hôtel de Rambouillet furent Ogier de Gombauld, Malherbe, Vaugelas,

[1] Mme de Rambouillet, dit Tallemant des Réaux, est la première qui s'est avisée de faire peindre une chambre d'autre couleur que de rouge et de tanné (tan).

Racan. Puis vinrent Voiture, Balzac, Segrais, Chapelain, Costar, Sarrazin, Conrart, Mairet, Patru, Godeau, Rotrou, Scarron, Benserade, Saint-Evremond, Charleval, Ménage, le duc de la Rochefoucauld, le marquis de la Salle, depuis duc de Montausier, Malleville, Desmarets, Bautru, Collin, Colletet, Georges de Scudéry, Corneille, Fléchier, le prince de Condé, et même Bossuet, qui y prononça un sermon à l'âge de seize ans [1]. Trente ans après, Fléchier rappelait en chaire le souvenir de ces réunions, prouvant par là combien il aimait encore, ainsi que ses auditeurs, à s'y reporter par la pensée : « Souvenez-vous, disait-il, de ces cabinets que l'on regarde encore avec tant de vénération, où l'esprit se purifiait, où la vertu était révérée sous le nom de l'incomparable Arthénice; où se rendaient tant de personnes de qualité et de mérite, qui composaient une cour choisie, nombreuse sans confusion, modeste sans contrainte, savante sans orgueil, polie sans affectation [2]. »

Parmi les femmes, on distinguait Mme de Longueville, Mlle de Scudéry, Mme de la Suze, Mlle Paulet, Mme de la Fayette, Mme de Sévigné, etc.

L'hôtel de Rambouillet eut pour effet d'abord, en rapprochant les uns des autres les écrivains et les grands seigneurs, d'apprendre aux premiers à vivre dans le beau monde, et de faire sentir aux seconds qu'il y a d'autre noblesse que celle de la naissance, d'autre illustration que celle des armes, d'autres jouissances que les plaisirs sensuels. « Ce fut là que naquit réellement la *conversation,* cet art charmant dont les règles ne peuvent se dire, qui s'apprend à la fois par la tradition et par un sentiment inné de l'exquis et de l'agréable, où la bienveillance, la simplicité, la politesse nuancée, l'étiquette même et la science des usages, la variété de tons et de sujets, le choc des idées différentes, les récits piquants et animés, une certaine façon de dire et de conter, les bons mots qui se répètent, la finesse, la grâce, la malice, l'aban-

[1] « Un soir que M. Arnauld avait mené le petit Bossuet de Dijon, aujourd'hui l'abbé Bossuet, qui a de la réputation pour la chaire, pour donner à Madame la marquise de Rambouillet le divertissement de le voir prêcher, car il a *préchotté* dès l'âge de douze ans, Voiture dit : « Je n'ai jamais vu prêcher de si bonne heure, ni si tard. » (Tallemant des Réaux, *Historiette de Voiture.*)

[2] *Oraison funèbre de Mme de Montausier.*

don, l'imprévu se trouvent sans cesse mêlés et forment un des plaisirs les plus vifs que des esprits délicats puissent goûter [1]. »

Figurons-nous un de ces rendez-vous intellectuels qui se donnaient dans la chambre bleue, à une époque où la langue n'était pas encore fixée, où les chefs-d'œuvre de nos grands maîtres en littérature n'avaient pas encore paru. Un jour, Voiture y vient lire un rondeau, Sarrazin une ode, Benserade un sonnet, l'abbé de Montreuil un madrigal; un autre jour, Corneille y récitera sa tragédie de *Polyeucte*, elle n'y sera pas appréciée peut-être, et la France donnera un éclatant démenti à la condamnation de ce chef-d'œuvre; mais cette sévérité même erronée de la critique est un progrès; sans entraver le génie, elle forcera chacun de s'observer davantage en lui imposant le devoir de plaire à une société élégante et polie. De là, pour tous ceux qui fréquentaient l'hôtel de Rambouillet, des qualités qu'on ne trouvait point ailleurs à cette époque, un ton plus mesuré, des manières plus nobles, un langage plus épuré et exempt de tout accent provincial; les femmes surtout contrôlaient le sens et le son de tous les mots avec une exquise délicatesse qui n'était pas encore un scrupule superstitieux. On les appelait, et elles faisaient gloire de s'appeler elles-mêmes les *précieuses*, les *illustres;* et ce nom exprimait, dans son acception primitive, l'honnêteté du cœur et le talent de l'esprit, la grâce, la dignité, le bon goût, une sorte de décence, de courtoisie intellectuelle et morale, tout ce qui pouvait, dans les hauts rangs de la société, donner l'idée d'une femme accomplie. La guerre civile interrompit ces brillantes réunions. Après avoir exercé près d'un demi-siècle la plus puissante influence, l'hôtel de Rambouillet, « ce palais d'honneur, » comme l'appelle Bayle, se dispersa vers 1650, et de ses débris il se forma plusieurs sociétés qui ne méritent guère que le nom de coteries. On s'assemblait chez Mme la comtesse de la Suze et surtout chez Mlle de Scudéry, dont la réputation était alors à son apogée. C'est dans ces salons, c'est dans ces ruelles que prit naissance cette littérature froidement galante ou grossièrement burlesque, semée de pointes, de jeux de mots ou

[1] M. de Noailles, *Histoire de Mme de Maintenon.*

de sentiments exagérés ; c'est alors que les *précieuses* deviennent *ridicules*. Dans une satire intitulée *le Cercle*, voici comme Saint-Evremond trace le portrait de la précieuse sentimentale :

Dans un lieu plus secret, on tient la précieuse
Occupée aux leçons de morale amoureuse.
Là se font distinguer les fiertés des rigueurs,
Les dédains des mépris, les tourments des langueurs;
On y sait démêler la crainte et les alarmes;
Discerner les attraits, les appas et lçs charmes;
On y parle du temps que forme le désir
(Mouvement incertain de peine et de plaisir).
Des premiers maux d'amour on connaît la science.....
Et toujours on ajuste à l'ordre des douleurs
Et le temps de la plainte, et la saison des pleurs.

Voilà les premiers traits de ces fausses précieuses bien différentes des véritables, avec lesquelles on les a trop souvent confondues. Molière viendra plus tard en achever la peinture.

Les beaux temps de l'hôtel de Rambouillet duraient encore, lorsque Mme de Sévigné fit son entrée dans le monde, et cette femme célèbre fut comptée au nombre des *précieuses*. Son esprit, déjà cultivé, ne fit qu'y gagner en légèreté et en délicatesse ; elle s'y raffina sans s'y gâter ; elle laissa aux femmes d'un goût moins pur, d'un jugement moins solide que le sien, les subtilités, les fadeurs, le purisme affecté. Il faut bien le dire d'ailleurs, c'est par ces minutieuses distinctions sur les mots et leurs diverses acceptions que la langue s'est fixée : c'est à l'effort des beaux esprits de l'hôtel de Rambouillet qu'elle doit en partie ce sens exquis, cette droite raison, qui distinguent notre littérature au XVIIe siècle.

Mme de Sévigné (Marie de Rabutin-Chantal) reçut dès ses premières années une instruction solide. Née en 1626, elle resta orpheline à six ans ; placée sous la tutelle de son aïeul maternel, elle demeura, après la mort de celui-ci (1636), sous la surveillance de l'abbé de Coulanges, son oncle, qu'elle désigne dans ses lettres sous le nom de *Bien-bon ;* elle eut pour précepteur Ménage, qui lui apprit le latin, l'italien, l'espagnol ; elle reçut aussi l'enseignement de Chapelain, et aux sérieuses leçons de ces deux maîtres, elle ajouta celles de la cour élégante et polie d'Anne d'Autriche, où elle passa les plus belles années de sa jeunesse.

Mariée à dix-huit ans au marquis de Sévigné, elle resta veuve après sept ans d'union mal assortie avec un homme qu'elle aimait sans pouvoir l'estimer. Elle avait un fils et une fille ; tant que dura leur enfance, elle renonça au monde pour remplir ses devoirs de mère. Quand elle y reparut, ce fut pour s'y placer au premier rang par son esprit. Elle trouva l'occasion d'y montrer aussi la noblesse de son caractère. Quand les amis de Fouquet osaient à peine le nommer et se souvenir de lui dans la crainte de s'attirer quelque chose de son malheur, elle associa son dévouement à celui de Pellisson et de La Fontaine; elle eut le courage de plaindre et d'admirer l'accusé, elle fit circuler des réflexions hardies sur son noble sang-froid, aussi bien que sur l'indécent acharnement de ses juges. Elle suivait avec anxiété les débats qui devaient décider du sort de son ami; elle en instruisait M. de Pomponne. Dans toute la correspondance de Mme de Sévigné, il est peu de parties qui offrent plus d'émotion et d'éloquence. Tandis qu'elle ne songe qu'à rendre compte de ce qu'elle a vu et de ce qu'elle a senti, elle trace un tableau dramatique et vivant de cette grande scène judiciaire; elle écrit un admirable plaidoyer. Ces lettres révèlent déjà tout son cœur et toute son imagination. Mais c'est par sa correspondance avec sa fille que Mme de Sévigné s'est fait surtout un nom immortel. Après l'avoir vue quelques années briller dans le monde, elle l'avait mariée en 1669 au comte de Grignan. Elle se réjouissait de cette alliance, qui lui faisait attendre pour sa fille une haute fortune et lui laissait l'espoir de la garder auprès d'elle. Mais quinze ou seize mois après son mariage, M. de Grignan fut obligé de s'éloigner de Paris et de la cour pour aller remplir en Provence les fonctions de gouverneur, et il emmena sa femme avec lui. Mme de Sévigné aimait sa fille avec idolâtrie; elle ressentit de cette séparation une douleur à laquelle elle ne put jamais s'accoutumer. Il n'y avait qu'un remède à son mal, c'était d'écrire; elle multiplia les lettres sans jamais se rassasier de cette douceur; passionnée pour l'étude, elle trouvait toujours du charme dans ses livres aimés; elle en faisait ses confidents les plus intimes. Mais rien ne pouvait la distraire de ses regrets naturels; parler à sa fille, même de si loin, était son unique

consolation. Ainsi se forma ce précieux recueil que la postérité n'a pas hésité à ranger parmi les plus rares monuments du génie. « Un esprit fin, délicat, pénétrant, enjoué; une raison droite et sûre, souvent profonde; une imagination active, mobile, féconde, qui s'intéresse à tout, qui reproduit avec une vérité et une vivacité singulières de mouvements et de couleurs tous les objets qui l'ont frappée; une sensibilité vive et douce, qui a sa force non dans la tête, mais dans le cœur; qui s'épanche aisément, abondamment, et dont toutes les émotions se communiquent: tels sont les éléments dont se compose le génie de Mme de Sévigné. Pour se révéler avec toute leur force et tout leur éclat quand elle tient la plume, ces dons heureux de la nature n'ont pas besoin que le travail et l'art viennent les élaborer, les combiner, les transformer. Pour être spirituelle, aimable, profonde, entraînante, Mme de Sévigné n'a pas besoin de vouloir et de calculer : il lui suffit pour cela de se livrer à ses facultés; elle n'a qu'à être elle-même. Le naturel, l'abandon, l'élan spontané, ces qualités, chez elle, accompagnent toutes les autres pour en doubler le prix. De là ce style négligé, naïf, expressif, plein de saillies, pittoresque, hardi, varié, qui, dans sa familiarité, prend tous les tons et rassemble tous les genres d'éloquence, même l'éloquence sublime. Sans doute ces lettres reçoivent un grand prix des détails qui s'y trouvent sur tant de personnages et d'événements du grand siècle : elles forment un livre d'histoire, rempli de faits curieux ou instructifs ; mais cet intérêt historique n'a contribué qu'en second lieu à leur succès. Ce qui fait le charme le plus puissant de ce recueil, c'est la mise en œuvre de tant d'événements grands et petits, par l'esprit et par l'imagination de Mme de Sévigné. Ce qui frappe, ce qui séduit, c'est bien moins l'importance ou la nouveauté des faits, que la finesse ou l'élévation du penseur, que le coloris du peintre. A qui en douterait, il n'y aurait qu'à faire lire les lettres qu'elle écrit des Rochers; là elle est bien loin de la cour, elle ignore toutes les nouvelles : ces lettres ont-elles moins d'agrément? Elle nous attache alors seulement par la nature de ses sentiments et de ses pensées, et par la forme dont elle les revêt; elle nous intéresse aux plus petites choses, par la

manière vive dont elle les sent, les conçoit, les exprime [1]. »

Mme de Sévigné songeait-elle à la gloire littéraire? destinait-elle au public ces lettres où elle épanche en mille incroyables saillies les flots de sa tendresse maternelle et de sa verve inépuisable? On ne saurait l'imaginer. Comme on l'a dit : « Quand on écrit pour être imprimé et pour être lu de tout le monde, on écrit bien différemment. On peut écrire encore très-agréablement, mais non pas avec ce naturel, avec cette grâce involontaire et ces airs charmants que le cœur seul inspire, et que la plus habile coquette ne trouve pas devant son miroir [2]. » Il est impossible néanmoins que Mme de Sévigné ait répandu dans ses lettres tant de traits charmants ou profonds sans s'en douter; il est impossible qu'elle n'ait pas quelquefois prêté l'oreille aux hommages flatteurs que lui attirait son esprit : « Vous êtes sensible à la gloire et à l'ambition, » lui dit une de ses amies, Mme de la Fayette, dans le portrait qu'elle a tracé d'elle. Il est certain du moins que Mme de Sévigné n'ignorait pas les indiscrétions qu'on se permettait à l'égard de sa correspondance; elle savait que certaines de ses lettres couraient de main en main et recueillaient l'admiration de chaque lecteur; et elle ne s'y opposait pas; c'était une douce et facile coquetterie qui ne recherchait ni ne provoquait les louanges, mais qui les recevait. Ce caractère se retrouve dans la naïveté réelle mêlée aux raffinements ingénieux de ses lettres; Mme de Sévigné est une femme ingénue et un artiste habile. On a remarqué encore comme un trait caractéristique de son génie un vif amour des grâces négligées et des magnificences sauvages de la nature. A cette époque si peu soucieuse des champs et des plaisirs simples qu'ils procurent, si exclusivement éblouie par l'élégance de la vie sociale et le luxe des cours, elle parle, avec une admiration toute poétique, des bois séculaires au milieu desquels s'élève son habitation. Elle les représente sous tous les aspects que leur donnent le changement des saisons et les diverses heures du jour. Mme de Sévigné, grande dame élevée par la cour et pour la cour, ressemble alors à La Fontaine, poëte indé-

[1] M. Jacquinet, *Dictionnaire encyclopédique de France*, art. SÉVIGNÉ.

[2] M. Cousin, *les Femmes illustres au* XVIIe *siècle*, *Revue des deux mondes*, 1845.

pendant et rêveur, habitué à s'inspirer du spectacle des champs et des bois où il cherchait ordinairement ses modèles.

Mme de Sévigné dit quelque part à sa fille : « Si j'avais un cœur de cristal où vous pussiez voir la douleur triste et sensible dont j'ai été pénétrée en voyant comme vous souhaitez que ma vie soit composée de plus d'années que la vôtre, vous connaîtriez bien clairement avec quelle vérité et quelle ardeur je souhaite aussi que la Providence ne dérange point l'ordre de la nature qui m'a fait naître votre mère et venir en ce monde beaucoup devant vous. C'est la règle et la raison, ma fille, que je parte la première ; et Dieu, pour qui nos cœurs sont ouverts, sait bien avec quelle instance je lui demande que cet ordre s'observe en moi. » Ses vœux furent accomplis. Elle fit en Provence, dans l'année 1694, un voyage qui fut le dernier. Après avoir vu célébrer sous ses yeux un double mariage, celui de son petit-fils avec la fille d'un fermier général, et celui de sa petite-fille, de cette charmante Pauline, dont elle avait commencé l'éducation, avec M. de Simiane ; après avoir rempli encore tous les devoirs d'une mère tendre auprès de Mme de Grignan, atteinte d'une grave maladie, elle tomba malade elle-même, et cessa de vivre le 10 avril 1696.

A côté de Mme de Sévigné, on ne saurait oublier Mme de la Fayette. Son début littéraire fut *Mademoiselle de Montpensier*, nouvelle charmante et digne prélude de *Zayde* et de *la Princesse de Clèves*. Ce dernier ouvrage est son chef-d'œuvre. C'est un roman inimitable où la fiction et la vérité se lient si heureusement que la fiction prête de l'intérêt à la vérité et la vérité de la vraisemblance à la fiction. C'est l'histoire idéalisée des sentiments que Mme de la Fayette a réellement éprouvés ; ce sont les mémoires de son cœur.

Après Mme de la Fayette, on ne voit plus guère, au XVIIe siècle, que trois femmes de lettres distinguées : Mlle de Scudéry qui, avec de l'esprit, a fait d'ennuyeux romans et d'assez jolis vers, parmi lesquels on a retenu le quatrain sur les œillets du grand Condé ; Mme Dacier, femme instruite, qui a très-peu parlé d'elle et n'a guère fait que des traductions qui dureront plus que bien des ouvrages prétendus

originaux ; Mme Deshoulières, dont les *Bergeries* n'ont aucun naturel, et ne sont que des pastorales de boudoir et des jeux d'esprit fort peu divertissants. Parmi les femmes qui n'ont rien écrit pour le public, mais qui n'en sont pas moins remarquables, il faudrait citer encore Mme de Chantal, digne élève de saint François de Sales, Angélique Arnauld, Jacqueline et Gilberte Pascal, Mlle de la Vallière, devenue Louise de la Miséricorde, Mme Guyon, qui toutes ont écrit sans art, mais toujours d'une façon distinguée, avec une élévation naturelle, et quelquefois avec une sensibilité charmante. Insensiblement la séve du grand siècle s'épuise ; l'élégance a remplacé la force, et le goût le génie. Mme de Maintenon ferme la galerie. Ses lettres sont bien loin de celles de Mme de Sévigné ; elles ont quelque chose d'un peu froid et un peu composé, mais elles sont belles encore de cette beauté sévère qu'on admire plus qu'on ne l'aime, de cette dignité qui n'attire pas, sans doute, par un charme puissant et invincible, mais qui plaît encore parce qu'elle est naturelle.

LA ROCHEFOUCAULD. — LA BRUYÈRE.

Un des ouvrages qui contribuèrent le plus à former le goût de la nation, dit Voltaire, et à lui donner un esprit de justesse et de précision, fut le petit recueil des *Maximes* de François duc de la Rochefoucauld [1]. Quoiqu'il n'y ait presque qu'une vérité dans ce livre, qui est que « l'amour-propre est le mobile de tout, » cependant cette pensée se présente sous tant d'aspects variés, qu'elle est presque toujours piquante : c'est moins un livre que des matériaux pour orner un livre. On lut avidement ce petit recueil ; il accoutuma à penser et à renfermer ses pensées dans un tour vif, précis et délicat : c'était un mérite que personne n'avait eu avant lui, en Europe, depuis la renaissance des lettres. « Nos vertus ne sont le plus souvent que des vices déguisés. » Telle est, en effet, l'épigraphe du livre de la Rochefoucauld, et tout le reste n'est que cette pensée différemment exprimée ; mais que ce soit une *vérité*, comme le veut Voltaire, il est permis d'en douter. L'amour-propre est le mobile de

[1] Né en 1613, mort en 1680.

certaines actions, il n'est pas le mobile de toutes. L'auteur des *Maximes* et son apologiste oublient les nobles instincts de notre nature qui, sans calcul de gloire ni d'aucun autre intérêt, nous portent à aimer nos semblables et à leur faire du bien ; ils oublient surtout le sentiment du devoir, le cri de la conscience, qui nous donnent la force du dévouement et du sacrifice ; ils oublient la charité, qui est la mort même de l'égoïsme, qui substitue non pas seulement l'intérêt général à l'intérêt particulier, mais l'intérêt de Dieu à celui de l'homme, le ciel à la terre. Qu'on ne dise donc pas qu'il n'y a dans toutes nos actions qu'amour-propre, et que « ce que nous prenons pour des vertus n'est souvent qu'un assemblage de diverses actions et de divers intérêts, que la fortune ou notre industrie savent arranger. » Le *souvent* ne restreint pas la maxime, et ne montrer partout que l'égoïsme équivaut à nier la vertu. « Ah ! madame, écrivait Mme de la Fayette à Mme de Sablé, quelle corruption il faut avoir dans l'esprit et dans le cœur pour être capable d'imaginer tout cela ! » Ce que la Rochefoucauld a imaginé, c'est d'accuser l'humanité d'hypocrisie, quand c'est le crime de quelques personnes seulement. On a dit : « Comme système universel, les *Maximes* sont une calomnie ; comme recueil d'observations particulières, c'est une médisance, mais la médisance est vérité. Cela est si vrai qu'il n'y a pas une seule pensée, une seule maxime de la Rochefoucauld au-dessous de laquelle on ne puisse écrire un nom propre ; c'est tantôt le sien, tantôt Anne d'Autriche, tantôt Mazarin, tantôt Longueville et vingt autres dont les mémoires contemporains nous font connaître la conduite [1]. » Cette explication fait honneur à son auteur ; comme nous, il condamne un livre qui voudrait flétrir la vertu et ramener tous les actes à de honteux principes, mais il ne peut croire qu'un homme en soit venu à cette « corruption de l'esprit et du cœur ; » il aime mieux penser que l'auteur a tracé des caractères et des portraits dont il avait les modèles sous les yeux. A cela nous n'avons qu'une chose à répondre, c'est que tous les lecteurs s'y sont trompés jusqu'à ce jour, et ont pris pour l'humanité ce que la Rochefoucauld adressait à quatre ou cinq personnes

[1] M. Géruzez, *Essais d'histoire littéraire*.

de son siècle. Nous croyons de même que les *Réflexions ou sentences et maximes morales*, comme porte le titre, ont en vue la nature humaine de tous les temps et de tous les lieux. Ce qui est vrai, c'est que les circonstances où se trouva la Rochefoucauld durent le porter aisément à tout ramener au principe de l'égoïsme et de l'amour-propre. Mêlé dès son enfance à toutes les intrigues, il écrit avec les impressions et les souvenirs de la Fronde, et son ouvrage porte l'empreinte de cette époque désolée où l'ambition fut sans grandeur, le dévouement sans noblesse, où les intérêts les plus petits se couvrirent du prétexte de bien public, où les héros de cette guerre ridicule étaient bien moins occupés de faire triompher leur cause que de tirer auprès de l'autorité royale le meilleur parti possible de leur soumission. D'ailleurs, au rapport du cardinal de Retz, quoique le duc de la Rochefoucauld eût « un bon fonds de raison, sa vue n'était pas assez étendue, et il ne voyait pas même tout ensemble ce qui était à sa portée. » Il n'est donc pas étonnant qu'il n'ait aperçu qu'un côté de l'homme et qu'il l'ait pris pour l'homme tout entier. Puis, « il y a toujours eu, dit encore le cardinal de Retz, du *je ne sais quoi* en M. de la Rochefoucauld. » Au besoin, le portrait que le duc a pris la peine de nous tracer de lui-même, nous servirait encore à expliquer son livre. Il était mélancolique, et il l'était à un point qu'en trois ou quatre ans, à peine l'a-t-on vu rire trois ou quatre fois. Il était fort resserré avec ceux qu'il ne connaissait pas, et n'était pas extrêmement ouvert avec la plupart de ceux qu'il connaissait. Il ajoute un peu plus loin : « Je suis très-peu sensible à la pitié, et je voudrais ne l'y être point du tout. Cependant il n'est rien que je ne fisse pour le soulagement d'une personne affligée; et je crois effectivement que l'on doit tout faire, jusqu'à lui témoigner beaucoup de compassion de son mal : car les misérables sont si sots, que cela leur fait le plus grand bien du monde; mais je tiens aussi qu'il faut se contenter d'en témoigner, et se garder soigneusement d'en avoir. C'est une passion qui n'est bonne à rien au dedans d'une âme bien faite, qui ne sert qu'à affaiblir le cœur, et qu'on doit laisser au peuple, qui, n'exécutant jamais rien par la raison, a besoin de passions pour le porter à faire

les choses. » Pourquoi proscrire la pitié? la véritable vertu le veut-elle ainsi? Non, elle n'étouffe pas les sentiments naturels, elle se contente de les régler et de les ordonner, et par là tourne toute leur force au profit même du devoir. « Je suis homme, et rien d'humain ne m'est étranger, » s'écrie un personnage de Térence en voyant l'affliction de son ami : la Rochefoucauld nie cette vérité qu'il ne comprend pas; tout son mérite est de peindre, admirablement, disons-le, la plus triste face du cœur humain. Nous aimons à croire qu'un homme dont Mme de Sévigné ne parle qu'avec honneur en rabattait beaucoup dans la pratique et qu'il valait mieux que ses principes.

La Bruyère. Nous savons peu de chose de la vie de la Bruyère. On ignore le lieu et l'on n'est pas d'accord sur la date de sa naissance. Il paraît néanmoins prouvé aujourd'hui qu'il naquit en 1646. En 1679, il occupait à Caen une charge de conseiller du roi, trésorier de France. Il fut ensuite placé près du petit-fils du grand Condé, qu'on appelait Monsieur le Duc, pour lui enseigner l'histoire. Il fut reçu à l'Académie en 1693, et mourut en 1696.

Saint-Simon parle de la Bruyère comme « d'un fort honnête homme, de très-bonne compagnie, simple sans rien de pédant, et fort désintéressé. » D'Olivet, recueillant les voix de ceux qui l'avaient le plus fréquenté, rend de lui ce témoignage : « On me l'a dépeint comme un philosophe qui ne songeait qu'à vivre tranquille avec des amis et des livres, faisant un bon choix des uns et des autres, ne cherchant ni ne fuyant le plaisir; toujours disposé à une joie modeste et ingénieux à la faire naître; poli dans ses manières et sage dans ses discours; craignant toute sorte d'ambition, même celle de montrer de l'esprit. » « Le sage, dit-il lui-même, évite le monde de peur d'être ennuyé. » Et l'on sait qu'il s'est peint dans les lignes suivantes : « O homme qui avez besoin de mes offices, venez dans la solitude de mon cabinet; le philosophe est accessible; je ne vous remettrai point à un autre jour. Vous me trouverez sur les livres de Platon qui traitent de la spiritualité de l'âme et de sa distinction d'avec le corps, ou la plume à la main pour calculer les distances de Saturne et de Jupiter : j'admire Dieu dans ses

ouvrages, et je cherche, par la connaissance de la vérité, à régler mon esprit et devenir meilleur. Entrez, toutes les portes vous sont ouvertes: mon antichambre n'est pas faite pour s'y ennuyer en m'attendant: passez jusqu'à moi sans me faire avertir. Vous m'apportez quelque chose de plus précieux que l'argent et l'or, si c'est une occasion de vous obliger: parlez, que voulez-vous que je fasse pour vous? faut-il quitter mes livres, mes études, mon ouvrage, cette ligne qui est commencée? Quelle interruption heureuse pour moi que celle qui vous est utile! Le manieur d'argent, l'homme d'affaires, est un ours qu'on ne saurait apprivoiser; on ne le voit dans sa loge qu'avec peine: que dis-je? on ne le voit point, car d'abord on ne le voit pas encore, et bientôt on ne le voit plus. L'homme de lettres, au contraire, est trivial comme une borne au coin des places; il est vu de tous, et à toute heure, et en tous états, à table, au lit, nu, habillé, sain ou malade; il ne peut être important et il ne le veut point être. »

En lisant ces lignes, une réflexion bien simple se présente à l'esprit, c'est que ce « philosophe » cet « homme de lettres » n'écrira pas un livre comme le livre des *Maximes,* qui fasse de l'homme un monstre d'hypocrisie, n'ayant que des vices plus ou moins adroitement cachés sous des dehors de vertu. S'il voit quelquefois de l'égoïsme dans nos actes, il y verra plus souvent encore de la faiblesse, et suivant que nous sommes coupables ou seulement ridicules, il nous plaindra ou se moquera de nous, mais sans nous calomnier, sans nous jeter dans le désespoir, sans nous condamner à l'impuissance de bien faire, pour nous exciter et nous relever par une salutaire honte, et non pour nous abattre et tuer en nous le sentiment moral. Si, chemin faisant, il rencontre de grands talents ou d'éminentes vertus, il les admirera et les louera avec la même sincérité qu'il a flétri les vices et raillé les sottises. Sans épargner rien de ce qu'il y a en nous de blâmable, il tiendra compte à notre pauvre nature de ce qu'elle a de bon aussi. A ce point de vue général, déjà la Bruyère l'emporte sur la Rochefoucauld; il est meilleur moraliste, absolument parlant. Mais il est plus vrai aussi en ce qu'il ne peint pas l'homme d'une manière abstraite, indépendam-

ment des lieux et des temps; il considère, au contraire, toutes les influences qui le peuvent modifier, et il intitule prudemment son livre · *les Caractères ou les mœurs de ce siècle*, ce qui n'empêche pas que beaucoup de ces caractères ne soient de tous les siècles et de tous les pays, et n'aient encore pour nous, en mille endroits, l'intérêt d'une peinture vivante. Peindre, c'est là encore une supériorité incontestable du livre des *Caractères* sur celui des *Maximes*. « Dans l'espace de peu de lignes, l'auteur met ses personnages en scène de vingt manières différentes; et, en une page, il épuise tous les ridicules d'un sot, ou tous les vices d'un méchant, ou toute l'histoire d'une passion, ou tous les traits d'une ressemblance morale [1]. » Pour la diction, il n'y a qu'à recueillir les éloges. La Bruyère fait « un usage tout nouveau de la langue, mais qui n'en blesse pas les règles [2]. » « Nul prosateur n'a imaginé plus d'expressions nouvelles, n'a créé plus de tournures fortes ou piquantes. Sa concision est pittoresque et sa rapidité lumineuse. Quoiqu'il aille vite, vous le suivez sans peine ; il a un art particulier pour laisser souvent dans sa pensée une espèce de réticence qui ne produit pas l'embarras de comprendre, mais le plaisir de deviner; en sorte qu'il fait, en écrivant, ce qu'un ancien prescrivait pour la conversation : il vous laisse encore plus content de votre esprit que du sien [3]. » « Aucun homme n'a su donner plus de variété à son style, plus de force, des formes plus diverses à sa langue, plus de mouvement à sa pensée. Il descend de la haute éloquence à la familiarité, et passe de la plaisanterie au raisonnement sans jamais blesser le goût ni le lecteur [4]. »

Lorsque l'ouvrage de la Bruyère parut, « voilà, lui dit Malezieux, de quoi vous attirer beaucoup de lecteurs et beaucoup d'ennemis. » L'auteur avait vu le péril et l'avait conjuré d'avance. Son livre disait les noms des personnages dont il faisait l'éloge, et laissait deviner ceux qu'il immolait à la risée. Par cette double tactique, dont il usa trop largement peut-être, la Bruyère s'assurait de puissants amis prêts à le défendre au besoin, et s'assurait la faveur du public

[1] La Harpe, *Cours de littérature*. — [2] Voltaire, *Siècle de Louis XIV*. — [3] La Harpe, *Cours de litt.* — [4] Châteaubriand, *Génie du christianisme*.

toujours porté à faire de malicieuses allusions. Il sut en profiter lorsqu'il voulut entrer à l'Académie. Il trouvait des ennemis déclarés dans quelques gens de lettres qu'il avait offensés, et surtout dans cette foule malheureuse qu'importunent toujours les grands talents et les grands succès. Il fut repoussé une première fois. Mais il avait pour lui les hommes de génie et la voix publique ; il triompha enfin de ses envieux, et fut reçu en 1693. La haine ne se tint pas pour battue : la Bruyère avait osé le premier, dans son discours de réception, louer les académiciens vivants ; il avait caractérisé des traits les plus heureux Bossuet, La Fontaine, Despréaux ; toutes les médiocrités se soulevèrent d'indignation. On intrigua pour défendre l'impression du discours ; on voulut au moins le faire passer pour mauvais, on n'épargna ni les chansons ni les satires, et c'est pour l'auteur des *Caractères* qu'on fit le couplet suivant :

Quand la Bruyère se présente,
Pourquoi faut-il crier haro ?
Pour faire un nombre de quarante,
Ne fallait-il pas un zéro ?

La plaisanterie ne manque pas de sel, mais elle porte à faux : la Bruyère écrivait pour la postérité ; son discours, aussi bien que son livre, est arrivé à son adresse.

Nous ne disons rien des *Dialogues* de la Bruyère *sur le quiétisme,* ils n'étaient qu'ébauchés quand il mourut. Ceux qu'on a imprimés sous son nom ne sont pas de lui.

LE THÉATRE AVANT CORNEILLE.

PIERRE ET THOMAS CORNEILLE.

On se rappelle que Jodelle avait banni du théâtre les *mystères,* les *sotties* et les *moralités,* et que le premier il s'était aventuré sur les traces des Grecs. Ses pièces étaient faibles, mais son exemple fut suivi, et l'on continua de restaurer tant bien que mal la tragédie antique. Le principal continuateur de Jodelle est Robert Garnier. C'est un poëte sans pureté, sans élégance et sans naturel, qui a parfois néanmoins quelques traits de sensibilité et de noblesse. Il préfère Sénèque aux tragiques grecs. C'est se tromper gros-

sièrement, mais du moins c'est un pas de plus; il y a à prendre dans Sénèque : ces sentences qu'il a le tort de mettre à la place de l'action, discrètement employées, deviendront des beautés entre des mains habiles. La hardiesse la plus heureuse de Garnier, c'est d'avoir fait une tragédie biblique, *la Juive*. Nous devons peut-être à cette invention *Polyeucte* et *Athalie*.

Hardi n'inventa rien; il imita les imitations de Jodelle et de Garnier; il emprunta les défauts des pastorales italiennes et des drames espagnols, et parvint à faire huit cents, et selon d'autres, douze cents pièces, qui défrayèrent pendant vingt ans le théâtre établi au Marais. Il n'est pas besoin de dire que toutes sont aujourd'hui parfaitement oubliées. Hardi n'écrivait pas pour la postérité, mais pour le public facile et peu scrupuleux de son époque. Lope de Véga dit quelque part : « Je fais des pièces pour le public, et puisqu'il les paye, il est juste, pour lui plaire, de lui parler la langue des sots. » Hardi est de l'école de Lope de Véga; mais l'auteur espagnol a conscience des règles qu'il viole, tandis que l'auteur français est dupe de ses défauts.

Mairet n'eut pas la fécondité de Hardi; mais sa gloire fut peut-être aussi grande et plus durable. Sa *Sophonisbe* eut un succès éclatant, qui balança celui de la pièce de Corneille, lorsque dans sa vieillesse celui-ci traita le même sujet. Elle renferme en effet quelques beautés jusque alors inconnues; les caractères y sont tracés avec une certaine énergie, et quelquefois le style en est assez noble.

Tels sont les principaux poëtes dramatiques qui précédèrent Corneille; parmi ceux qui furent ses contemporains, Rotrou se place au premier rang par son talent comme par son caractère. Plus jeune que Corneille de quelques années, il le précéda néanmoins dans la carrière dramatique, et celui-ci l'appelait son père; mais le fils ne tarda pas à surpasser le père. Rotrou le reconnut et n'en fut point jaloux; de son côté, Corneille conserva toujours pour Rotrou une profonde vénération; et il n'y eut jamais entre eux qu'un échange de grandes pensées et de nobles sentiments.

Quoique Rotrou soit mort à quarante ans, victime, comme on sait, de son généreux dévouement, il eut le temps d'écrire

pour le théâtre une quarantaine de pièces dont plusieurs annoncent un talent supérieur. *L'Hypocondriaque, Hercule mourant, Laure persécutée, Don Bernard de Cabrère* eurent, à des titres divers, un succès remarquable; *le Véritable Saint-Genest* ne démentit pas ces premiers essais; mais ce fut *Venceslas* qui fit principalement connaître Rotrou. Cette tragédie se recommande par des beautés de premier ordre qui lui ont mérité l'honneur de rester au théâtre. Il est vrai que *le Cid* avait précédé *Venceslas* de dix-huit ans; et le rôle de Chimène n'avait pas été inutile à celui de Cassandre.

Après Rotrou, nous ne rencontrons plus que des médiocrités : Georges Scudéry, vrai matamore qui traite ses lecteurs d'autant plus cavalièrement qu'il est plus mauvais poëte; à l'entendre, il ne rime que pour passer son temps, et ne daigne pas vendre à l'imprimeur et aux comédiens ce qu'ils ne sauraient payer; il a fait *Lygdamon*, que personne ne connaît; en revanche, il s'est immortalisé comme détracteur de Corneille : Du Ryer, le moins mauvais de la foule, auteur de *Scévole,* de *Thémistocle,* d'*Alcyonée ;* moins dédaigneux que Scudéry, il était aux gages d'un libraire qui lui achetait ses vers à la centaine, quatre francs le cent les grands et deux francs les petits; cela ne l'empêcha pas de vivre et de mourir pauvre ; telle était alors la misère des gens de lettres qui n'adressaient pas leurs dédicaces à la cour ou aux hommes de finance : Benserade, plus connu par son fameux sonnet que par ses ouvrages dramatiques : Desmarets, auteur de la comédie des *Visionnaires :* Tristan-l'Hermite, plus duelliste que poëte; sa tragédie de *Marianne* fut jouée l'année même où parut *le Cid,* et fut applaudie, grâce au talent du fameux acteur Mondory : La Calprenède, trop estimé de Corneille et surtout de Thomas Corneille qui le traitait encore d'*incomparable,* en lui empruntant son *Comte d'Essex ;* il a laissé aussi des romans pleins de ces grands coups d'épée que M[me] de Sévigné aimait tant : Puget de la Serre, le premier qui, dans ce déluge de vers dont le théâtre était inondé, osa hasarder une tragédie en prose intitulée *Thomas Morus ;* cette nouveauté fit fureur; dans l'empressement qu'on mit à courir voir la pièce, quatre portiers furent tués ; La Serre en fut tout enorgueilli : « Je le

céderai à M. de Corneille, disait-il, quand il aura fait tuer cinq portiers en un jour. » Malgré cette gloire homicide, le nom de la Serre n'a survécu que dans les satires de Boileau; comme celui de Boyer, l'auteur de *Judith* serait oublié sans l'épigramme de Racine sur

. . . . Ce pauvre Holopherne,
Si méchamment mis à mort par Judith.

Un jour Richelieu, non content d'être un grand ministre, s'avisa encore de vouloir être poëte. A cet effet, il prit à sa solde cinq auteurs chargés de faire des pièces en son nom et sous son inspiration. Deux de ces auteurs étaient Rotrou et Corneille, qui eurent le malheur d'être jugés dignes de cet honneur; les trois autres étaient Bois-Robert, Colletet et Claude de l'Étoile. Le seul titre de ce dernier à notre souvenir est d'avoir été spécialement chargé d'examiner la versification du *Cid*. Colletet était de plus académicien, et Richelieu le crut un grand poëte. On rapporte que, lorsqu'il présenta au cardinal le *Monologue des Thuilleries*, celui-ci s'arrêta particulièrement sur la description où l'on voit :

La cane s'humecter de la bourbe de l'eau, etc.

et donna à l'auteur cinquante pistoles pour ce passage, ajoutant « que le roi n'était pas assez riche pour payer le reste. » Le temps a fait justice de cet éloge, et quand on parle de Colletet, c'est pour en rire. Le seul côté triste en lui c'est cette indigence célébrée par Boileau, et d'où ne purent le tirer les libéralités de son protecteur. Plus heureux que Colletet, Bois-Robert sut, par son caractère rampant, lâche et vil, se faire le premier laquais du ministre-roi, s'avancer si loin dans son esprit et si bien s'en rendre maître, qu'avec ses faveurs il le força encore de lui accorder son estime. Tout cela ne put couvrir la misère de Bois-Robert comme poëte. Nous avons de lui plusieurs pièces; elles ne valent absolument rien. Il fallait être Bois-Robert ou Richelieu pour s'en faire accroire là-dessus.

Scarron avait bien plus d'esprit à lui seul que toutes ces vanités mises ensemble; son *Jodelet maître et valet*, son *Jodelet duelliste*, son *Don Japhet d'Arménie*, etc., sont pleins de traits amusants et de scènes entières vraiment

comiques. Malheureusement, peu scrupuleux sur les moyens de faire rire, pourvu qu'il réussit, il ne suivit aucune règle, aucune méthode. Il débuta au théâtre par *les Boutades du capitan Matamore,* en un acte, et en vers de huit syllabes sur la seule rime en *ment*. Ce n'est là que du grotesque ; mais dans le reste de son répertoire il est souvent grossier.

C'est en de pareilles mains que le théâtre se trouvait chez nous au commencement du XVIIe siècle, lorsque parut celui qu'on a appelé avec raison le père de la tragédie en France.

Pierre Corneille [1], formé d'abord sur les saints exemples du foyer domestique, façonné ensuite à la forte discipline des jésuites, prit de bonne heure cet esprit élevé et sérieux qu'il devait plus tard porter dans ses écrits. Destiné par ses parents aux graves études du barreau, il y renonça bientôt pour se tourner vers la carrière dramatique. Il débuta par une comédie intitulée *Mélite ou les Fausses lettres,* qui fut représentée en 1629. Le vieux dramaturge Hardi, à qui il la soumit, jugea que c'était *une assez jolie farce.* Quant au public, un peu surpris de ne plus trouver là ses valets bouffons, ses parasites et ses docteurs, il demeura quelque temps incertain; mais, à la réflexion, il reconnut la supériorité de cette pièce sur celles qui l'avaient précédée, et alors il applaudit franchement. « *Mélite,* disait plus tard Corneille, fut mon coup d'essai, et elle n'a garde d'être dans les règles, puisque je ne savais pas alors qu'il y en eût. Je n'avais pour guides qu'un peu de sens commun, avec les exemples de feu Hardi [2], dont la veine était plus féconde que polie, et de quelques modernes qui commençaient à se produire et qui n'étaient pas plus réguliers que lui.... Ce sens commun, qui était toute ma règle, m'avait fait trouver l'unité d'action, et m'avait donné assez d'aversion pour cet horrible déréglement qui mettait Paris, Rome et Constantinople sur le même théâtre, pour réduire le mien dans une seule ville [3]. »

Le sens commun! c'était là, en effet, le véritable point d'appui, inconnu aux auteurs dont nous venons de parcourir la liste. Reportons-nous un instant à l'état où se trouvait la

[1] Né à Rouen en 1606. — [2] Mort en 1630. — [3] Examen de *Mélite*.

scène française. « Quel désordre ! quelle irrégularité ! nul goût, nulle connaissance des véritables beautés du théâtre ; les auteurs aussi ignorants que les spectateurs ; la plupart des sujets extravagants et dénués de vraisemblance ; point de mœurs, point de caractères ; la diction encore plus vicieuse que l'action, et dont les pointes et de misérables jeux de mots faisaient le principal ornement. En un mot, toutes les règles de l'art, celles même de l'honnêteté et de la bienséance partout violées. Dans cette enfance ou pour mieux dire dans ce chaos du poëme dramatique parmi nous, Corneille, après avoir quelque temps cherché le bon chemin, et lutté contre le mauvais goût de son siècle, enfin inspiré d'un génie extraordinaire et aidé de la lecture des anciens, fit voir sur la scène la raison, mais la raison accompagnée de toute la pompe, de tous les ornements dont notre langue est capable, accorda heureusement la vraisemblance et le merveilleux, et laissa bien loin derrière lui tout ce qu'il avait de rivaux, dont la plupart, désespérant de l'atteindre et n'osant plus entreprendre de lui disputer le prix, se bornèrent à combattre la voix publique déclarée pour lui, et essayèrent en vain par leurs discours et par leurs frivoles attaques de rabaisser un mérite qu'ils ne pouvaient égaler [1]. »

Tout en allant se placer du premier essor bien au-dessus de ses rivaux, Corneille demeura plusieurs années à un niveau peu élevé : *Clitandre, la Veuve, la Galerie du palais, la Suivante, la Place royale*, sont, à tout prendre, de pauvres comédies, et n'ont quelque intérêt pour nous aujourd'hui que par l'idée qu'elles nous donnent des tâtonnements d'un grand génie qui n'a pas encore trouvé sa route. *Médée* vaut déjà mieux ; puis, c'est une tragédie ; l'essai, sans être fort heureux, décèle çà et là une vigueur d'esprit jusque alors inconnue. Cette pièce néanmoins fut froidement accueillie ; en revanche, on applaudit avec transport la comédie de l'*Illusion*, « cet étrange monstre, » comme l'appela depuis l'auteur. C'était en 1636. Ne dirait-on pas que le génie de Corneille a voulu déjouer toutes les prévisions et se couvrir d'un voile d'autant plus impéné-

[1] Racine, réponse au discours prononcé par Thomas Corneille le jour de sa réception à l'Académie française, 1685.

trable que nous sommes plus près et, pour ainsi dire, à la veille du jour où il va briller d'un si grand éclat?

Ce fut, en effet, en cette même année 1636 qu'eut lieu le fait suivant, bien simple en lui-même mais bien fécond en résultats. M. de Châlon, secrétaire des commandements de la reine mère, avait quitté la cour et s'était retiré à Rouen dans sa vieillesse; Corneille, que flattait le succès de ses premières pièces, le vint voir un jour. « Monsieur, lui dit M. de Châlon après l'avoir loué sur son esprit et sur ses talents, le genre de comique que vous embrassez ne peut vous procurer qu'une gloire passagère. Vous trouverez dans les Espagnols des sujets qui, traités dans notre goût, par des mains comme les vôtres, produiront de grands effets; apprenez leur langue, elle est aisée; je m'offre de vous montrer ce que j'en sais, et, jusqu'à ce que vous soyez en état de lire par vous-même, de vous traduire quelques endroits de Guillen de Castro. » Corneille profita de l'avis; il fit *le Cid*.

A l'apparition de ce chef-d'œuvre, la France entière n'eut pas assez d'éloges. On admira cette simple grandeur, ces énergiques beautés, la force de l'intrigue unie à la noblesse des caractères et à la vigueur du style, les sentiments héroïques, et enfin cet art dramatique dont on n'avait point vu d'exemple. L'enthousiasme fut tel, que, dans plusieurs provinces, il était passé en proverbe de dire: « Beau comme *le Cid*. » La gloire de Corneille se répandit jusque chez les nations étrangères, et sa pièce fut traduite dans toutes les langues de l'Europe.

Ce prodigieux triomphe ne pouvait manquer de soulever la cabale envieuse des Bois-Robert et des Scudéry, dont il faisait davantage ressortir la médiocrité. Ils se déchaînèrent contre la nouvelle pièce par de misérables *parodies* ou des *observations* ridicules. Corneille avait conscience de son mérite; il répondit avec une noble fierté, dans son *excuse à Ariste :*

Je sais ce que je vaux, et crois ce qu'on m'en dit.

Le procès, toutefois, ne se termina pas là; ce fut toute une polémique littéraire. A la fin, Scudéry en appela à

l'Académie. Richelieu, secrètement jaloux de la gloire de Corneille, vit avec plaisir cette démarche qui lui donnait l'occasion de poursuivre, et le moyen, à ce qu'il croyait, de terrasser son rival. L'Académie hésitait à se charger de ce jugement; il lui fit savoir qu'il le *désirait*. En conséquence, la compagnie nomma des commissaires, et, cinq mois après, les *Sentiments de l'Académie sur le Cid* furent livrés à l'impression. Scudéry triompha; Corneille fut mécontent; un instant il eut la pensée de répondre; puis il y renonça brusquement, craignant d'offenser celui qui récompensait comme ministre le rival dont il était jaloux comme poëte [1]; si bien qu'il consentit à rentrer dans la société des *cinq auteurs,* et à prendre part encore, pour un cinquième d'inspiration, aux pièces du cardinal.

On avait reproché au *Cid* de n'être qu'une traduction et de manquer d'invention; Corneille, pour confondre la critique, fit une tragédie sur une page de Tite-Live. Quand il reparut au théâtre, en 1639, avec sa pièce d'*Horace* en main, on annonça qu'elle allait être aussi soumise à des observations. Corneille, cette fois, ne s'effraya pas. « Horace, écrivit-il à un de ses amis, fut condamné par les duumvirs, mais il fut absous par le peuple. » L'envie garda le silence, moins par respect pour l'auteur que parce qu'il avait eu l'adresse de dédier au cardinal son nouvel ouvrage. Voltaire, jugeant *Horace* sur un aveu que Corneille s'est trop hâté de faire, trouve dans cette tragédie trois actions juxta-posées. « Ici, dit-il après la scène II du IV[e] acte, la pièce est finie, et l'action est complétement terminée. Il s'agissait de la victoire, et elle est remportée; du destin de Rome, et il est décidé. » Le sort de Rome est décidé sans doute, mais non le sort de cette famille obligée de se sacrifier à l'ambition de Rome. L'unité d'intérêt subsiste avec le danger des personnages qui nous ont intéressés dans le cours de la pièce. L'unité de la pièce, ce n'est donc pas Rome, c'est la famille romaine, ou, si l'on veut même une unité plus rigoureuse, c'est le vieil Horace. « Le péril de ses enfants, la mort de sa fille, le dévouement de son fils ne sont que des moyens

[1] Corneille recevait du cardinal une pension annuelle de cinq cents écus, qui en valaient quinze cents d'aujourd'hui.

dramatiques pour nous faire contempler dans toutes ses attitudes cette vieille figure romaine du père et du citoyen qui domine et concentre toute l'action [1]. »

Quoi qu'il en soit, les critiques furent pour Corneille l'aiguillon de son génie : pour se laver du crime d'imitation, il venait de faire *Horace;* pour répondre au reproche d'irrégularité, il donna, la même année, *Cinna*. Ce fut un nouveau triomphe, mais si incontestable, si spontanément accordé, que l'envie ne songea pas même à en ternir l'éclat. L'enthousiasme fut universel, et, pour comble de gloire, le grand Condé, alors âgé de vingt ans, pleura en entendant dire à Auguste :

Soyons amis, Cinna, c'est moi qui t'en convie.

Le beau rôle ici est à Auguste, et pourtant c'est à Cinna que l'on s'est intéressé d'abord, c'est Auguste que l'on a détesté. On a vu dans ce revirement une faute grave. Existe-t-elle en effet? est-il vrai que nous haïssions Auguste? Non, tout l'odieux est dans l'avant-scène, pour ainsi dire; et lorsque Cinna, dans son admirable discours, nous peint sous des couleurs si énergiques la fureur des proscriptions, il parle d'Octave qu'Auguste nous a fait oublier. Loin que ce soit une faute, c'est tout simplement un art plus profond. *Cinna* est dédié à M. de Montoron, nom fort obscur. C'est le cas de dire un mot pour l'excuse des épîtres dédicatoires de Corneille dont on s'est tant moqué. Il faut songer qu'ayant perdu son père et se trouvant l'aîné de sept enfants, il devenait l'unique soutien d'une famille nombreuse. Fils et frère avant d'être auteur, il aimait mieux prendre un ton plus humble et se résigner parfois à ce *je ne sais quoi d'abaissement*, que de fermer pour des êtres qui lui étaient chers une source de gratifications nécessaires à leur subsistance. Ce serait calomnier un beau caractère que de ne voir dans ses dédicaces que basse flatterie ou âpre amour du gain. On sait comme il vivait avec son frère Thomas, depuis surtout qu'ils avaient épousé les deux sœurs :

Les deux maisons n'en faisaient qu'une,
Les clefs, la bourse était commune;

[1] M. Géruzez, *Essais d'hist. litt.*

Les femmes n'étaient jamais deux.
Tous les vœux étaient unanimes;
Les enfants confondaient leurs jeux,
Les pères se prêtaient leurs rimes [1].

On n'a pas tenu assez compte de ces vertus domestiques du grand tragique.

L'année 1640 vit paraître *Polyeucte*. Avant de le présenter au théâtre, l'auteur voulut le lire à l'hôtel de Rambouillet, souverain tribunal des affaires d'esprit en ce temps-là. « La pièce, dit Fontenelle, fut applaudie autant que le demandait la bienséance et la grande réputation que l'auteur avait déjà; mais, quelques jours après, Voiture vint trouver Corneille, et prit des tours fort délicats pour lui dire que *Polyeucte* n'avait pas réussi comme il pensait, que surtout le christianisme avait infiniment déplu. Corneille alarmé voulut retirer la pièce d'entre les mains des comédiens qui l'apprenaient; mais enfin il la leur laissa, sur la parole d'un d'entre eux qui n'y jouait point parce qu'il était trop mauvais acteur. Était-ce à ce comédien à juger mieux que tout l'hôtel de Rambouillet? » Ce qui déplaisait à l'hôtel de Rambouillet est précisément ce qui recommande la pièce à notre admiration; ce sont ces beautés neuves et originales dont personne n'avait donné l'idée; c'est cette délicatesse qu'on ne trouve nulle part ailleurs, et qui était l'âme du grand Corneille; ce sont ces deux caractères de Sévère et de Pauline, sans modèles chez les anciens ni chez les modernes; c'est celui de Polyeucte, plus sublime encore parce qu'il se détache, par la foi, de toutes les choses sensibles, et ne tient plus à la terre. On peut hésiter entre *Cinna* et *Polyeucte,* s'il s'agissait d'assigner un rang; pour nous, nous souscrivons volontiers au jugement suivant de Victorin Fabre : « Supérieur, dit-il, comme ouvrage dramatique, à la tragédie d'*Horace,* par l'unité de plan et d'action; supérieur à la tragédie de *Cinna* par l'unité de caractère et d'intérêt, *Polyeucte* est, de tous les chefs-d'œuvre de Corneille, celui où il a su le mieux allier le touchant et le sublime, mouvoir avec adresse et régularité les vrais ressorts dramatiques, disposer l'ordre des scènes, et développer l'action

[1] Ducis, *le Ménage des deux Corneille.*

avec autant d'industrie que de richesse; on y voit l'art de Corneille égal enfin à son génie. » Déjà Boileau pensait de même. A partir de *Polyeucte*, Corneille commence à décliner dans *la Mort de Pompée* où se manifeste principalement la préférence qu'il accordait à la hardiesse et à la vigueur de Lucain sur le doux et le fini de Virgile. Mais avant de s'engager plus avant dans cette espèce de retraite, il veut laisser derrière lui un monument d'un autre genre. On se rappelle que, dans la comédie, il en était encore à *l'Illusion*, « cet étrange monstre »; de là, sans transition, il s'élève en 1642 à la comédie du *Menteur;* du même coup, la bonne comédie est créée et la voie préparée à Molière. « Oui, mon cher Despréaux, disait celui-ci à Boileau, je dois beaucoup au *Menteur*. Lorsqu'il parut, j'avais bien l'envie d'écrire; mais j'étais incertain de ce que j'écrirais: mes idées étaient confuses, cet ouvrage vint les fixer. Le dialogue me fit voir comment causaient les honnêtes gens... Enfin, sans le *Menteur,* j'aurais sans doute fait quelques pièces d'intrigue, *l'Étourdi, le Dépit amoureux;* mais peut-être n'aurais-je jamais fait *le Misanthrope*. » La modestie de Molière lui exagérait probablement sa dette; mais c'est du moins un beau témoignage rendu au mérite de cette excellente comédie du *Menteur*. Nous avons parlé de retraite; il ne faut pourtant pas croire que Corneille revienne sur-le-champ à la faiblesse de ses premières années. S'il tombe une fois ou deux, presque aussitôt il se relève avec honneur; de *Pompée* et de *Rodogune* nous descendons à *Théodore;* mais de *Théodore* nous remontons à *Héraclius,* à *Don Sanche,* à *Nicomède,* (1650), tragédies défectueuses en plusieurs points, mais qui seraient des chefs-d'œuvre si Corneille ne nous eût appris à être plus difficiles. C'est après *Nicomède* que Corneille cesse d'être lui-même. Il donne d'abord *Pertharite,* que le goût du public condamne sans vouloir l'entendre une seconde fois. « Cette chute du grand Corneille, dit Fontenelle, peut être mise parmi les exemples les plus remarquables des vicissitudes du monde, et Bélisaire demandant l'aumône n'est pas plus étonnant. » Corneille avoue dans son examen, écrit dix ans après la pièce, qu'il n'en parle presque pas, pour « s'épargner le chagrin de s'en ressouvenir. » C'est vers ce

temps qu'il traduisit l'*Imitation*, non, comme on l'a dit, pour expier les erreurs de sa jeunesse, mais pour se consoler de son malheur et aussi par amour pour ce beau livre; car le grand Corneille était religieux, et son frère nous apprend que pendant trente ans il dit tous les jours son bréviaire et qu'il avait l'usage des sacrements. Le découragement de Corneille, à la suite de son échec, avait été si grand, qu'il s'était décidé à renoncer au théâtre, s'apercevant qu'il devenait « trop vieux pour être encore à la mode. » Pendant six ans il demeura fidèle à sa résolution. Mais, en 1659, le surintendant Fouquet entreprit de rendre à la scène le beau talent dont elle était veuve. Il parvint en effet à triompher de cette résolution « qui se pouvait encore rompre », et Corneille eut la faiblesse de se laisser engager à plus qu'il ne pouvait désormais tenir. Il donna *Œdipe*, puis la *Toison d'or*, pièces tout à fait médiocres, se releva avec quelque force et un certain éclat dans *Sertorius* (1662), et enfin continua de tomber dans *Sophonisbe, Othon, Agésilas, Attila, Bérénice, Pulchérie* et *Suréna,* qui n'offrent plus qu'un souvenir presque entièrement effacé de ses belles années. Cette triste décadence s'achève en 1674. Quelques années après, Corneille disait: « Ma poésie s'en est allée avec mes dents. » Ainsi il se survécut en quelque sorte; pendant ses dix dernières années il resta oublié, et lorsqu'il mourut (1er octobre 1684), cet événement fit si peu d'impression à la cour, que Dangeau se contenta d'écrire dans son journal: « Jeudi 5, on apprit à Chambord la mort du *bonhomme* Corneille. »

Revenons un instant sur l'appréciation générale de Corneille. La première chose qui nous frappe dans ses œuvres, c'est cette singulière inégalité qui nous fait passer des conceptions les plus hautes à des compositions si faibles, qu'on n'y trouve pas même l'habileté ni la présence d'esprit d'un tragique de profession. Ces contrastes se montrent quelquefois dans une même pièce; la grandeur le jette dans l'emphase, l'éloquence dans la déclamation, le raisonnement dans la subtilité de l'école, les pensées les plus élevées dans l'abus des sentences. Mais, ces défauts relevés, « où trouvera-t-on, c'est encore son rival de gloire qui s'exprime ainsi, un poëte

qui ait possédé à la fois tant de grands talents, tant d'excellentes parties, l'art, la force, le jugement, l'esprit? Quelle noblesse, quelle économie dans les sujets! Quelle véhémence dans les passions! Quelle gravité dans les sentiments! Quelle dignité, et en même temps quelle prodigieuse variété dans les caractères! Combien de rois, de princes, de héros de toutes nations nous a-t-il représentés, toujours tels qu'ils doivent être, toujours uniformes avec eux-mêmes, et jamais ne se ressemblant les uns aux autres! Parmi tout cela, une magnificence d'expression proportionnée aux maîtres du monde qu'il faisait souvent parler, capable néanmoins de s'abaisser quand il veut, et de descendre jusqu'aux plus simples naïvetés du comique, où il est encore inimitable. Enfin, ce qui lui est surtout particulier, une certaine force, une certaine élévation, qui surprend, qui enlève, et qui rend jusqu'à ses défauts, si on lui en peut reprocher quelques-uns, plus estimables que les vertus des autres. Personnage véritablement né pour la gloire de son pays, comparable, je ne dis pas à tout ce que l'ancienne Rome a eu d'excellents tragiques, puisqu'elle confesse elle-même qu'en ce genre elle n'a pas été fort heureuse, mais aux Eschyle, aux Sophocle, aux Euripide, dont la fameuse Athènes ne s'honore pas moins que des Thémistocle, des Périclès, des Alcibiade, qui vivaient en même temps qu'eux.» A cet éloge que la Bruyère a presque répété et que la postérité a ratifié, nous n'ajouterons qu'un mot; c'est que Corneille est le plus moral de nos poëtes tragiques. Chez lui, l'héroïsme se montre sous toutes ses faces; dans *Horace,* l'héroïsme du père et du citoyen; dans *Cinna,* l'héroïsme de la clémence; dans *Polyeucte,* l'héroïsme de la religion, etc. Par ce spectacle continuel de la vertu, même lorsqu'il nous émeut le plus vivement, il tient toujours notre âme à une grande hauteur, et la remplit du sentiment de la dignité de l'homme. Les modèles qu'il nous présente ne sont pas assez élevés pour décourager notre faiblesse; en les admirant, nous pouvons espérer d'y atteindre. On ne trouve plus ce caractère chez ses successeurs. « La passion, contenue dans Corneille par des principes sévères, par une moralité qui a conscience d'elle-même et qui proclame ses principes, n'est

plus combattue dans Racine que par des habitudes morales ; ce frein s'affaiblit dans Voltaire, et les dramaturges modernes l'ont complétement rejeté... Le principe moral a eu sur notre théâtre le sort de la fatalité chez les anciens, et la tragédie a été moins morale à mesure qu'elle est devenue plus pathétique [1]. »

Corneille (Thomas), frère de Pierre, naquit vingt ans après lui, à Rouen, le 20 août 1625, et, tant que le grand Corneille vécut, s'appela Corneille le jeune. « C'était, dit Voltaire, un homme d'un très-grand mérite et d'une vaste littérature; et, si vous exceptez Racine, auquel il ne faut comparer personne, il était le seul écrivain de son temps qui fût digne d'être le premier au-dessous de son frère. » Après plusieurs essais plus ou moins heureux dans la comédie, Thomas Corneille donna cinq tragédies en quatre années · *Timocrate, Bérénice, la Mort de l'empereur Commode, Darius, Stilicon.* Trois de ces pièces, *Timocrate, Stilicon* et *Commode,* eurent un grand succès. Cette dernière surtout excita un véritable enthousiasme, et elle le méritait. C'est de toutes les pièces de Thomas la mieux conduite. Il y a de l'intérêt dans l'action et de l'effet dans le dénoûment. Après plusieurs autres ouvrages, parut la tragédie d'*Ariane*, composée, dit-on, en dix-sept jours. Elle soutint la concurrence avec le *Bajazet* de Racine, que l'on jouait à la même époque. Voltaire doute que Pierre Corneille eût mieux fait le rôle d'Ariane que son frère. On trouve dans cette pièce des beautés de sentiment, des situations qui entraînent; mais il n'y a qu'un rôle : la versification est d'une faiblesse extrême, quoiqu'elle offre beaucoup de vers heureux et naturels, auxquels tout l'art de Racine ne pourrait rien ajouter.

Dans *le Comte d'Essex*, Thomas a violé l'histoire d'une manière étrange, et défiguré les caractères du comte et d'Élisabeth, sans que le drame de cette tragédie soit bien fait, ni l'action vraiment attachante. Cependant cette pièce est restée au théâtre. Parmi ses comédies, une seule mérite d'être mentionnée, c'est *le Festin de Pierre* de Molière, que Thomas a mis en vers quelquefois pleins de verve comique,

[1] M. Géruzez, ibid.

d'autres fois pleins d'élévation. Dans les quarante-deux ouvrages que Thomas fit pour le théâtre, on reconnaît l'art de conduire une pièce, d'amener les situations, de les varier, de leur prêter un intérêt touchant; mais le style, qui seul fait vivre les œuvres, est trop souvent chez lui privé de force, d'élégance et d'harmonie. Ses vers ressemblent, la plupart du temps, à une prose commune, incorrecte et négligée.

Thomas joignait à une littérature immense, une mémoire prodigieuse; il retenait et récitait dans le monde ses pièces tout entières. Il était d'une conversation aisée; ses expressions vives et naturelles la rendaient légère sur quelque sujet qu'elle roulât. Il joignait à une politesse parfaite le cœur le plus tendre et le caractère le plus modeste. La plus touchante amitié l'unissait à son frère. Il prenait plaisir à l'appeler *le grand Corneille,* sans jamais faire sur lui-même un fâcheux retour à ce sujet; au contraire, et malgré l'excès de la faveur publique qui aurait pu l'éblouir et l'offusquer, il sentait et proclamait de bonne foi la supériorité de son aîné. Thomas Corneille mourut aux Andelys, le 8 décembre 1709.

RACINE. — QUINAULT.

« Quels perfectionnements pouvait recevoir la tragédie après Corneille? Perfectionner comprend deux choses, compléter et corriger. On ne pouvait compléter la tragédie après Corneille, qu'en y faisant entrer d'autres caractères et d'autres passions; la corriger, qu'en la purifiant de tous les vices, soit de fond, soit de langage, nés de quelques fausses vues de Corneille et de l'époque où il écrivait..... On demandait, après Corneille, des héros qui fussent plus des hommes, des femmes qui fussent moins des héros. On voulait une plus grande part pour le cœur, et une langue sinon plus belle que celle des beaux endroits de Corneille, du moins plus exacte que celle de ses pièces faibles, et, en général, plus pure et plus égale [1]. » A Racine était réservé l'honneur d'accomplir ce double vœu de ses contemporains.

Élevé dans la solitude de Port-Royal, Racine [2] n'était encore connu que par une ode intitulée *la Nymphe de la Seine,*

[1] M. Nisard, t. III. — [2] Né à la Ferté-Milon le 21 décembre 1639.

lorsqu'il vint présenter à Molière une tragédie sur les aventures romanesques de *Théagène et Chariclée.* Molière, tout en trouvant cette production faible, y entrevit sans doute le germe d'un grand talent ; il encouragea le jeune homme, le secourut de sa bourse, et lui conseilla de traiter le sujet plus tragique de *la Thébaïde.*

La Thébaïde, qui fut jouée en 1664, et *Alexandre,* qui le fut l'année suivante, sont encore de l'école de Corneille, et, comme il arrive d'ordinaire, le disciple n'imite guère du maître que ses défauts, les intrigues compliquées, les raisonnements subtils, la galanterie mêlée de politique. Ce n'était pas là ce que désirait le public, et plus d'un spectateur était tenté de s'écrier, comme le convive du repas ridicule dans Boileau :

> Je ne sais pas pourquoi l'on vante l'Alexandre ;
> Ce n'est qu'un glorieux qui ne dit rien de tendre.

Le règne des *vieux illustres,* ainsi que Corneille appelait ses personnages, était passé; celui des *doucereux* commençait.

C'est dans *Andromaque* (1667) que Racine se révèle pour la première fois; à l'apparition de cette pièce, on vit se renouveler l'étonnement qu'avait excité *le Cid.* On sentait que l'art venait de faire encore un pas, et qu'il y avait là quelque chose de nouveau et de durable. Corneille avait épuisé l'admiration en peignant les hommes tels qu'ils devraient être; Racine les allait montrer tels qu'ils sont, et par là toucher les cœurs. Aussi n'est-ce pas au genre de Sophocle qu'il s'attache, mais à celui d'Euripide, qu'Aristote appelle le plus *tragique*, c'est-à-dire le plus pathétique, le plus touchant des poëtes, celui qui nous fait le mieux sympathiser avec ses personnages et entrer dans tous leurs sentiments. C'est à Euripide que Racine emprunte le sujet d'*Andromaque.* « Mais, dit-il dans sa préface, quoique ma tragédie porte le même titre que la pièce d'Euripide, le sujet en est pourtant très-différent. Andromaque, dans Euripide, craint pour la vie de Molossus, qui est un fils qu'elle a eu de Pyrrhus et qu'Hermione veut faire mourir avec sa mère. Mais ici il ne s'agit point de Molossus ; Andromaque ne connaît point d'autre mari qu'Hector ni d'autre fils qu'Astyanax. La plu-

part de ceux qui ont entendu parler d'Andromaque, ne la connaissent que pour la veuve d'Hector et la mère d'Astyanax. On ne croit point qu'elle doive aimer ni un autre mari ni un autre fils; et je doute que les larmes d'Andromaque eussent fait sur l'esprit de mes spectateurs l'impression qu'elles y ont faite, si elles avaient coulé pour un autre fils que celui qu'elle avait d'Hector. » Il n'y a entre les deux pièces qu'un seul rapport : Andromaque, dans Racine comme dans Euripide, exprime l'amour maternel. Mais, esclave dans l'un, elle est presque reine dans l'autre; ici, seulement mère; là, épouse et mère à la fois. Dans le poëte grec, il s'agit pour la mère de donner sa vie; dans le poëte français, il s'agit d'oublier, si elle veut sauver son fils, l'amour qu'elle a pour la cendre d'Hector; dans le premier, il n'est pas question d'amour, il n'est question que du péril de Molossus; le sujet traité par le second est bien moins le péril d'Astyanax que l'amour de Pyrrhus pour Andromaque et son incertitude entre Andromaque et Hermione. Là surtout est la différence fondamentale. Mais, indépendamment de ce point de vue qui distingue l'Andromaque moderne de celle de l'antiquité, il y en a un autre qui le distingue davantage encore, nous voulons parler du caractère chrétien, qui est la source des sentiments les plus touchants de l'Andromaque française. « Ce vers si simple et si aimable,

> Je ne l'ai point encore embrassé d'aujourd'hui,

est le mot d'une femme chrétienne : cela n'est point dans le goût des Grecs, et encore moins des Romains. L'Andromaque d'Homère gémit sur les malheurs futurs d'Astyanax, mais elle songe à peine à lui dans le présent; la mère, sous notre culte, plus tendre sans être moins prévoyante, oublie quelquefois ses chagrins en donnant un baiser à son fils..... Lorsque la veuve d'Hector dit à Céphise, dans Racine :

> Qu'il ait de ses aïeux un souvenir modeste;
> Il est du sang d'Hector, mais il en est le reste :

qui ne reconnaît la chrétienne? c'est le *deposuit potentes de sede*. L'antiquité ne parle pas de la sorte, car elle n'imite que les sentiments *naturels;* or, les sentiments exprimés dans

ce vers de Racine, *ne sont point purement dans la nature;* ils contredisent au contraire la voix du cœur..... Cette humilité que le christianisme a répandue dans les sentiments, et qui a changé pour nous le rapport des passions, perce à travers tout le rôle de la nouvelle Andromaque [1]. » Nous insistons sur cette pièce, parce que c'est un des plus curieux exemples de la manière dont Racine composait ses personnages, mêlant avec un art infini, dans ses conceptions, les souvenirs de l'antiquité et l'inspiration des idées modernes. Andromaque est à la fois grecque et française, païenne et chrétienne, sans qu'il y ait pour cela disparate dans ce rôle, sans que le personnage cesse de se montrer d'accord en tout avec lui-même.

Ce que nous venons de dire d'*Andromaque* s'applique également à *Iphigénie* (1674). La fille d'Agamemnon, dans Euripide, exprime des sentiments *naturels.* Elle ne veut pas « mourir avant le temps ; » elle regrette « la lumière si douce à voir ! » elle a horreur « des ténèbres souterraines. » Dans Racine, elle est plus résignée ; ôtez-lui son nom et son costume antique, vous avez la fille chrétienne.

. . . . Mon père,

(dit-elle à Agamemnon)

Cessez de vous troubler, vous n'êtes point trahi;
Quand vous commanderez, vous serez obéi, etc.

Mais ce respect est plein de prières muettes, et bientôt le regret de la vie perce plus vivement dans les beaux vers qui suivent.

Si pourtant ce respect, si cette obéissance
Paraît digne à vos yeux d'une autre récompense, etc.

Le cri de la nature s'échappe de ce cœur résigné : Iphigénie immole sa douleur à l'autorité paternelle; mais cette douleur parle pourtant, et loin qu'elle soit moins dramatique parce qu'elle est contenue, il nous semble au contraire que ces paroles sous lesquelles on sent tout un monde d'espérances brisées, que cette lutte violente qui laisse le dehors calme et que nous devinons sur quelques mots plus que nous ne la voyons, que tout ce drame intérieur que le paga-

[1] Châteaubriand, *Génie du christianisme.*

nisme ne pouvait connaître, n'est ni moins intéressant ni moins touchant que celui que le poëte grec déroule sur la scène et qui ne va à l'âme que par les sens et l'imagination. Ce n'est pas un reproche adressé à Euripide; son Iphigénie est une des plus ravissantes figures du théâtre grec. Mais on a dit : « La facile résignation de l'Iphigénie moderne fait tort à la pitié qu'elle inspire [1]. » La résignation dont nous sommes témoins nous paraît toujours facile, parce que le propre de la résignation est d'imposer silence aux passions; et c'est pour cela qu'il y a tant de vertus ignorées, parce que ceux qui domptent leurs inclinations cachent la victoire qu'ils remportent; mais Iphigénie lève involontairement le coin du voile : cette demi-confidence nous suffit; le drame commencé sur la scène s'achève dans notre âme. C'est ainsi que « le christianisme va plus loin que la nature, et par conséquent est plus d'accord avec la belle poésie, qui agrandit les objets et aime un peu l'exagération [2]. » L'influence du christianisme n'est pas moins marquée dans le rôle de *Phèdre* (1677). Nous nous contenterons, pour le prouver, de citer encore l'auteur du *Génie du christianisme.* « La Phèdre de Racine, dit-il, plus passionnée que Didon, n'est cependant qu'une épouse chrétienne. La crainte des flammes vengeresses et de l'éternité formidable de notre enfer, perce à travers le rôle de cette femme criminelle, et surtout dans la scène de la jalousie, qui, comme on le sait, est de l'invention du poëte moderne.

Moi jalouse! et Thésée est celui que j'implore! etc.

Cet incomparable morceau offre une gradation de sentiments, une science de la tristesse, des angoisses et des transports de l'âme, que les anciens n'ont jamais connue. » Et plus bas, après avoir cité le cri le plus énergique que la passion ait jamais fait entendre, « cette femme, ajoute le critique, qui se *consolerait d'une éternité de souffrances*, si elle avait joui *d'un instant de bonheur*, cette femme n'est pas dans le *caractère antique;* c'est la *chrétienne réprouvée*, c'est la pécheresse tombée vivante entre les mains de Dieu : son mot est le mot du damné. »

Nous avons voulu rapprocher, pour les faire mieux com-

[1] M. Saint-Marc-Girardin, *Cours de littér. dramatique.* — [2] Châteaubriand, ibid.

prendre, les trois tragédies où se montre le plus clairement le côté chrétien dans la femme. Reprenons maintenant la suite des travaux du poëte. On avait reproché à Racine d'avoir fait de Pyrrhus, dans *Andromaque*, un personnage violent et emporté, et même un malhonnête homme, parce qu'il manque de parole à Hermione; il ne répondit qu'en faisant dans sa tragédie suivante le portrait d'un parfait honnête homme. C'est à ce propos que Boileau lui dit dans sa septième épître :

Au Cid persécuté Cinna dut sa naissance,
Et ta plume peut-être aux censeurs de Pyrrhus
Doit les plus nobles traits dont tu peignis Burrhus.

Mais, avant de peindre Burrhus, Racine voulut crayonner des personnages moins sévères, et prouver qu'il avait aussi bien que Corneille le double talent de la tragédie et de la comédie. Il fit *les Plaideurs*. Soit que le parterre ne fût pas assez sensible au sel attique de cette comédie, soit plutôt que cette copie trop fidèle eût attiré des ennemis à l'auteur, *les Plaideurs* furent mal accueillis à Paris, et les comédiens n'osèrent les jouer que deux fois. Molière, qui assistait à la seconde représentation, quoique brouillé avec Racine, ne jugea pas comme le public; il dit tout haut, en sortant, que cette pièce était excellente, et que ceux qui s'en moquaient méritaient qu'on se moquât d'eux. Un mois après, la pièce fut représentée à Versailles devant la cour; Louis XIV applaudit, et bientôt tout Paris fit de même (1668).

En 1669 parut *Britannicus*. Il fut reçu froidement, et l'auteur avoue dans sa préface qu'il craignit quelque temps que cette tragédie n'eût une destinée malheureuse. *Britannicus* pouvait n'être pas compris de tous : c'est, comme on sait, la pièce des connaisseurs; le public, d'ailleurs, était devenu difficile; puis l'envie aussi s'en mêlait. Il y avait, à l'hôtel de Bourgogne, un banc où les auteurs avaient coutume de se réunir pour juger les pièces, et qu'on appelait *le banc formidable;* le jour de la première représentation de *Britannicus*, ils s'étaient entendus pour faire tomber la pièce. Seul contre tous, Boileau eut le courage de ne point se mêler à cette cabale; et, à la fin de la représentation, il

courut embrasser Racine en s'écriant : « Voilà ce que vous avez fait de mieux. » Une princesse fameuse par son esprit et par son amour pour la poésie, Henriette-Anne d'Angleterre, avait fait commander à la fois à Corneille et à Racine une tragédie sur le sujet de Bérénice. Ce sujet allait peu au génie de Corneille; et puis il en était déjà à *Agésilas!* Racine triompha sans peine. Sa *Bérénice* parut en 1670. C'est un miracle de l'art, et il n'y a jamais eu, dans aucune pièce, un plus grand mérite de difficulté vaincue. « Voilà sans doute, dit Voltaire, la plus faible des tragédies de Racine qui sont restées au théâtre : ce n'est pas une tragédie ; mais que de beautés de détails ! et quel charme inexprimable règne presque toujours dans la diction ! » *Bérénice* eut trente représentations de suite honorées des larmes de la ville et de la cour, et le grand Condé répondait à ceux qui la critiquaient devant lui :

Depuis cinq ans entiers chaque jour je la vois,
Et crois toujours la voir pour la première fois.

Les spectateurs étaient habitués à ne voir sur la scène que des Grecs et des Romains ; leur curiosité dut être vivement piquée lorsque Racine leur mit sous les yeux, dans *Bajazet* (1672), des mœurs et des costumes tout nouveaux pour les connaisseurs. Ils virent dans cette tragédie quelque chose de plus que de la nouveauté ; ils admirèrent le rôle de Roxane et celui d'Acomat, deux créations qui feront vivre à jamais cette pièce, malgré ses défauts.

« Racine avait fait voir dans Acomat ce qu'il pouvait mettre de force dans un personnage d'imagination ; il fit voir dans *Mithridate* avec quelle énergie et quelle fidélité il savait saisir tous les traits de ressemblance d'un modèle historique. On retrouve chez lui Mithridate tout entier, son implacable haine pour les Romains, sa fermeté et ses ressources dans le malheur, son audace infatigable, sa dissimulation profonde et cruelle, ses soupçons, ses jalousies, ses défiances, etc. [1]. » Voltaire a dit que *Mithridate* n'est autre chose que l'intrigue de *l'Avare;* mais qu'importe, si des moyens de comédie y sont traités noblement, tragi-

[1] La Harpe.

quement, et de manière à exciter l'intérêt et la terreur?

Ce fut après *Mithridate* que Racine fut reçu à l'Académie française. Ensuite il donna, comme nous l'avons vu, *Iphigénie* (1674), et *Phèdre* (1677). Il avait encore formé quelques projets de tragédies; il avait dessein, nous apprend son fils, de ramener la tragédie des anciens, et de faire voir qu'elle pouvait être parmi nous, comme chez les Grecs, exempte d'amour. Mais, plus sensible aux mauvaises critiques qu'essuyaient ses ouvrages qu'aux louanges qu'il en recevait, il se dégoûta du métier de poëte, et laissa la scène française, « en proie à Pradon. » Toutefois, cette retraite ne fut pas, comme on l'a prétendu au XVIIIe siècle, inspirée par le dépit, mais par une conversion profonde et sincère qui venait de s'opérer dans le cœur de Racine. Il sentit qu'il ne pouvait concilier l'esprit de l'Évangile avec l'esprit de la comédie, et, voulant être chrétien, il cessa d'être poëte de théâtre. Il se maria, vécut de la vie de famille, ne parlant jamais ni ne souffrant qu'on parlât de ses pièces. Plus tard, nommé avec Boileau historiographe du roi par les soins de Mme de Maintenon, il ne put refuser à sa protectrice le service qu'elle lui demandait de composer une pièce sans amour que pussent jouer les pensionnaires de la maison de Saint-Cyr. Après quelque hésitation, Racine accepta cette tâche délicate, et choisit le sujet d'*Esther* (1682). Mme de Maintenon, à qui il lut le commencement, « en fut charmée; et sa modestie ne put l'empêcher de trouver dans le caractère d'Esther et dans quelques circonstances de ce sujet des choses flatteuses pour elle. La *Vasthy* avait ses applications, *Aman* des traits de ressemblance; et indépendamment de ces idées, l'histoire d'Esther convenait parfaitement à Saint-Cyr. Les chœurs que Racine, à l'imitation des Grecs, avait toujours eu en vue de remettre sur la scène, se trouvaient placés naturellement dans *Esther*: et il était ravi d'avoir eu cette occasion de les faire connaître et d'en donner le goût [1]. » La pièce eut un grand succès; mais cela n'empêcha pas Racine de reconnaître qu'elle n'était pas dans toute la grandeur du poëme dramatique. L'unité de lieu n'y était pas observée, et elle n'était qu'en trois actes. Il

[1] *Souvenirs de Mme de Caylus.*

entreprit de traiter un autre sujet de l'Écriture sainte et de faire une tragédie plus parfaite. « Il aura de la peine à faire mieux qu'*Esther*, disait Mme de Sévigné; il n'y a plus d'histoire comme celle-là. C'était un hasard et un assortiment de toutes choses; car Judith, Booz et Ruth ne sauraient rien faire de beau. Racine a pourtant bien de l'esprit, il faut espérer. » Racine eut, en effet, assez d'esprit pour faire *Athalie* (1691); et ce fut dans un chapitre du quatrième livre des Rois qu'il trouva le plus grand sujet qu'un poëte eût encore traité; et il sut en faire une tragédie qui, sans amour, sans épisodes, sans confidents, intéresserait toujours; dans laquelle le trouble irait croissant de scène en scène jusqu'au dernier moment, et qui serait dans toute l'exactitude des règles. *Athalie* cependant fut d'abord à peine lue. On avait entendu dire qu'elle était faite pour Saint-Cyr, et qu'un des principaux personnages était un enfant; on ne jugea pas qu'elle valût la peine d'être examinée sérieusement. Ceux mêmes qui daignèrent la lire demeurèrent froids; et Arnauld, tout en la trouvant belle, la mit au-dessous d'*Esther*. Racine crut s'être trompé; il en fit le sincère aveu à Boileau. « C'est votre chef-d'œuvre, reprit celui-ci, je m'y connais, le public y reviendra. » La prédiction de Boileau s'est glorieusement accomplie; mais Racine n'eut pas le temps de jouir de son triomphe; et lorsqu'il mourut (21 avril 1699), le public n'était pas encore revenu de ses préventions contre la plus belle de toutes les tragédies anciennes et modernes.

Nous terminerons par quelques considérations générales que nous empruntons à M. Nisard, et que nous nous permettons seulement de resserrer en quelques lignes.

Racine excelle dans la peinture du caractère des femmes, et il les représente dans les trois passions les plus communes à leur sexe : l'amour, la tendresse maternelle, l'ambition. Mais l'amour domine. Deux de ses pièces seulement, *Esther* et *Athalie*, sont sans amour.

Hermione, Roxane, Phèdre, sont trois personnifications de l'amour sensuel. Toutes les trois sacrifient leur amant à leur passion; deux s'y sacrifient elles-mêmes. Quoi de plus semblable au premier aspect? Le poëte les fait passer par les

mêmes alternatives. Elles ont une scène d'espérance, une de désespoir, une de fureur. Et cependant, que de variété dans cette ressemblance! Qui diffère plus d'Hermione que Phèdre, de Phèdre que Roxane? Hermione est la jeune fille avec toutes les passions de la femme; mais, si son amour est emporté, il est du moins légitime. Phèdre et Roxane sont toutes deux infidèles à un époux absent, et toutes deux dédaignées de celui qu'elles aiment; le crime qu'elles commettent, l'une en accusant Hippolyte, l'autre en livrant Bajazet au lacet fatal, est odieux et sans excuse. C'est par ces traits que, différentes d'Hermione, Phèdre et Roxane se ressemblent. Mais ces deux dernières diffèrent à leur tour: Phèdre a des remords, et Roxane n'en a pas. Racine n'a pas moins de variété dans la peinture de l'amour innocent. Il l'a personnifié dans les plus charmantes créations de notre théâtre tragique: Iphigénie, Junie, Bérénice, Monime. Les nuances les plus délicates de caractère font de ces quatre jeunes filles, sœurs par la douceur et la timidité, par ces sentiments contenus, voilés, dont Racine a eu seul le secret et la langue, quatre personnages très-différents. Iphigénie et Junie sont plus jeunes filles; elles sont dans la dépendance de la famille. Bérénice et Monime sont plus femmes; avec le même charme de douceur qu'Iphigénie et Junie, elles ont plus de volonté et de force; elles se sentent reines.

La galanterie du grand siècle se mêle quelquefois un peu à l'amour dans Racine. La tendresse maternelle échappe, elle, à toute étiquette. C'est sur les indications de son cœur que Racine a créé les deux types les plus purs de la mère au théâtre: Andromaque, Clytemnestre, personnages si semblables par la profondeur du sentiment maternel, si différents par la situation et le caractère qui en modifie l'expression. Dans le cœur d'Andromaque, l'amour de son fils se confond avec l'amour encore vivant qu'elle garde à Hector. Clytemnestre, l'épouse indifférente, qui sera bientôt l'épouse adultère, mêle à sa tendresse pour Iphigénie d'autres passions qui couvent dans son cœur, et la violence d'une lutte domestique.

Deux autres sortes d'amour, qui touchent à l'amour maternel par le dévouement, l'amour de la mère adoptive, dans

le rôle de Josabeth, l'amour pour la patrie dans le rôle d'Esther, sont peints avec la même solidité, et personnifiés dans des types non moins vivants. Le trait de caractère commun à ces deux personnages, c'est la confiance en Dieu. Mais, dans Josabeth, il s'y mêle du doute et de l'inquiétude, parce que, n'étant pas mère de Joas, ses entrailles ne lui crient pas qu'il ne peut pas périr. Il y a de l'enthousiasme dans Esther, à cause de la grandeur de l'intérêt auquel elle se dévoue.

L'ambition est représentée par Agrippine et Athalie. L'une veut reconquérir le pouvoir qui lui échappe; l'autre, reine par le meurtre, veut retenir le pouvoir qu'elle a usurpé. L'objet de leur ambition, en apparence différent, au fond est le même. Il s'agit de régner pour régner, sans contradiction et sans obstacle.

Les caractères d'hommes, dans le théâtre de Racine, sont inférieurs, pour la plupart, aux caractères de femmes. Agamemnon, Achille, dans *Iphigénie,* sont accablés par les sublimes originaux d'Homère. L'amour que Racine prête à Mithridate l'avilit. Trois rôles d'homme seulement sont de la force de ses plus beaux rôles de femme. C'est Néron, que le poëte a emprunté à l'histoire; c'est Acomat, qu'il a inventé tout entier; c'est Joad, dont les livres saints lui avaient fourni le nom.

Néron, personnage historique, doit remplir sa renommée. En quelques heures, Racine le conduit des dernières contraintes de son éducation jusqu'à l'exécrable cruauté qui le poussera au parricide. Pour Acomat et Joad, personnages d'invention, nous voulons qu'ils soient réels, qu'ils vivent comme les personnages historiques. L'ambition dans une cour où les mœurs en font une sanglante intrigue et où la mort violente est au bout de tous les desseins, voilà Acomat. Joad, c'est la foi et la politique. Néron est un personnage historique dont Racine a fait une création; Acomat, Joad, sont des créations dont il a fait des personnages historiques. La même vérité anime les principaux rôles secondaires d'hommes de son théâtre. Un souffle de vie immortelle a passé de l'âme de Racine dans chacun de ces personnages. Sous le héros de la fable, on reconnaît dans Pyrrhus le jeune prince emporté par la jeunesse, l'orgueil, la puissance, le cou-

rage : cruel comme il est généreux, par brutalité; qui n'a, pour résister à sa passion, ni le sens moral, ni l'expérience qui en donne les scrupules. La fatalité qui pèse sur Oreste, c'est ce mélange de passion et d'ennui de soi, qui mène au crime par le dégoût. Burrhus est l'honnête homme à la cour, un gouverneur qui élève un prince pour la vie de simple particulier. Narcisse est le noir complaisant de tous les vices d'autrui pour contenter les siens. L'ambitieux, que la faveur étourdit et précipite, c'est Mathan; le soldat qui a servi sous deux maîtres, et qui obéit au second en gardant sa foi au premier, c'est Abner. Qu'y a-t-il de plus aimable que Xipharès, ce fils d'un grand homme, qui ne sait rien de plus beau que l'honneur d'avoir un tel père, qui entre par tendresse dans tous les desseins de Mithridate, et, dans sa haine contre les Romains, sacrifie, comme un héros de Corneille, sa passion au devoir filial?

Un dernier mot. Toutes les pièces de Racine, comme celles de Corneille, ont une intention morale; mais il nous satisfait autrement. Les héros de Corneille, pour s'être mis au-dessus des faiblesses humaines, sortent de ses tragédies pleins de vie et heureux. Ceux de Racine, pour y avoir cédé, périssent ou perdent la raison. Ces deux manières de concevoir le poëme dramatique sont également vraies, mais diversement.

Après Racine, on doit nommer Quinault (1635—1688). Boileau l'a dénigré, Voltaire l'a trop vanté; mais il n'en est pas moins un poëte harmonieux et délicat, et le créateur de la tragédie lyrique. Il a su exceller dans un genre où la poésie, subordonnée à la musique, se laisse imposer trop de sacrifices pour qu'elle puisse y maintenir sa force et sa dignité. Avant de réussir dans l'opéra, Quinault avait composé des comédies et des tragédies; les unes et les autres sont oubliées; l'opéra d'*Armide* ne l'est point; c'est le chef-d'œuvre de Quinault.

MOLIÈRE.

Pierre Corneille avait tiré le théâtre de la barbarie et de l'avilissement vers l'année 1630; mais, quoiqu'il ait débuté par le genre comique, la tragédie n'avait pas tardé à prendre

le pas; elle comptait déjà plusieurs chefs-d'œuvre, que la comédie véritable n'existait pas encore. Ce n'est qu'en 1642 que parut *le Menteur*, pièce d'intrigue et de caractère, la seule qu'on puisse citer avec honneur avant celles de Molière, et qui ait mérité de frayer la voie à ce dernier. « Oui, mon cher Despréaux, disait-il un jour à Boileau, je dois beaucoup au *Menteur*. Lorsqu'il parut, j'avais bien l'envie d'écrire; mais j'étais incertain de ce que j'écrirais: mes idées étaient confuses, cet ouvrage vint les fixer. » C'est un bel hommage rendu à cette excellente comédie du *Menteur;* peut-être, néanmoins, que Molière s'exagère sa dette; il est probable que tôt ou tard son génie aurait su trouver sa route; l'ardeur avec laquelle il y est entré et l'audace avec laquelle il l'a parcourue ne permettent pas de croire qu'il fût demeuré longtemps dans les sentiers battus de la médiocrité.

Molière (Jean-Baptiste Poquelin) naquit à Paris le 15 janvier 1622. Il était fils de Marie Cressé et de Jean Poquelin, qui devint, en 1631, valet de chambre tapissier du roi. La survivance de cette charge, qui n'était pas, comme on l'a cru, un vil emploi, et que d'ailleurs on pouvait vendre ou exercer, selon son choix, fut assurée, en 1637, au jeune Poquelin, alors âgé de quinze ans. C'est tout ce que nous savons de ses premières années. Quant à cette prétendue tyrannie du père qui ne permettait pas à son fils de regarder hors de sa « boutique, » ni qu'il apprît rien, « outre son métier, qu'un peu à lire et à écrire, » il paraît bien que c'est là une supposition toute gratuite. Cet « honorable homme, » comme il est appelé dans un acte officiel, pouvait n'avoir pas un goût très-prononcé pour le spectacle sans être pour cela un ogre; il y a tout lieu de croire qu'il fit élever son fils comme tous les hommes de sa condition. Ce qui est certain, c'est que, s'il le priva quelquefois du plaisir d'aller avec son grand-père entendre les Belle-Rose, les Gauthier, les Garguille, les Gros-Guillaume, les Turlupin, il ne lui refusa pas la permission d'aller étudier au collége le grec, le latin et la philosophie. Le jeune Poquelin fut mis au collége de Clermont chez les jésuites, où il eut, pendant ses premières études d'humanité, quelques rapports avec Armand de Conti, frère du grand Condé. Après sa philosophie, on croit géné-

ralement qu'il suivit Louis XIII en Languedoc, dans ce fameux voyage d'où Cinq-Mars et de Thou ne revinrent pas. Ce serait en 1642, et en supposant trois années pour le droit, auquel nous savons qu'il consacra quelques études, cela nous conduit à 1645, époque où il se fit comédien.

Il s'engagea dans la troupe de *l'Illustre théâtre,* composée d'enfants de famille ; cette troupe n'ayant pas réussi, il quitta Paris, et alla jouer successivement à Nantes, à Bordeaux, à Vienne en Dauphiné, puis à Lyon. C'est dans cette ville qu'il donna, en 1653, sa première pièce *l'Étourdi,* qui ne fut imprimée que dix ans plus tard. On y trouve déjà, à travers les défauts du siècle, quelque chose des qualités éminentes de l'auteur, de la verve, de la force comique, le naturel et la vérité du dialogue. Il passa ensuite quelques années encore dans les États du Languedoc, où il était, ainsi que sa troupe, au service du prince de Conti, ne se pressant point de produire, se défiant de lui-même, donnant à trois ans d'intervalle une seconde pièce, *le Dépit amoureux,* qui n'est pas même un progrès sur la première. Enfin, d'après le conseil de ses amis, il s'approcha lentement de Paris ; il croyait peu sans doute à la gloire qui l'y attendait; il avait trente-sept ans, et il en avait passé treize à courir la province, à jouer, sous un hangar, dans une grange, des farces sans valeur, et n'apportait avec lui qu'un faible bagage littéraire. Il eut le bonheur d'être bien servi par ceux qui l'aimaient. On fit venir à Monsieur l'idée d'avoir, comme son frère, une troupe de comédiens, et celle de Molière fut admise à faire ses essais devant Leurs Majestés sur un théâtre que l'on dressa, par ordre du roi, dans la salle des gardes du vieux Louvre. On joua la tragédie de *Nicomède,* de P. Corneille, à laquelle Molière ajouta un petit divertissement de sa composition intitulé *le Docteur amoureux.* Le spectacle fut goûté, et à partir de ce jour (24 septembre 1658), qui fait époque dans l'histoire du théâtre, la troupe eut l'honneur de s'appeler « troupe de Monsieur, frère unique du roi. » Un an après (19 novembre 1659) on donnait la première représentation des *Précieuses ridicules.* « Courage, Molière, s'écria un vieillard du milieu du parterre, voilà la véritable comédie! » Jusqu'ici, en effet, quoique supérieur à ses de-

vanciers, il suit toujours pas à pas ceux qu'il imite; ce sont toujours des intrigues d'esclaves, des valets menteurs et fripons, des vieillards dupés comme dans le théâtre latin, ou bien les aventures extraordinaires des Espagnols et les trivialités des Italiens. Cette fois il ose être lui, il prend ses modèles dans la vie humaine, unique source du vrai comique. Presque tout l'hôtel de Rambouillet assistait à cette audacieuse attaque que Molière livrait au faux goût, et quoique la plupart des spectateurs se trouvassent ainsi juges et parties, il n'y eut qu'une voix pour applaudir : « J'étais, dit Ménage, à la première représentation des *Précieuses ridicules*. Mademoiselle de Rambouillet y était, Madame de Grignan, tout l'hôtel de Rambouillet, M. Chapelain et plusieurs autres de ma connaissance. La pièce fut jouée avec un applaudissement général; et j'en fus si satisfait en mon particulier, que je vis dès lors l'effet qu'elle allait produire. Au sortir de la comédie, prenant M. Chapelain par la main : « Monsieur, lui dis-je, nous approuvions, vous et moi, toutes les sottises qui viennent d'être critiquées si finement; mais, pour me servir de ce que saint Remi dit à Clovis, il nous faudra brûler ce que nous avons adoré, et adorer ce que nous avons brûlé. » Molière crut prudent néanmoins, en livrant son livre à l'impression, de déclarer au public qu'il n'avait « pas eu en vue les véritables précieuses, mais celles qui les imitaient mal. »

Molière donna toutes ses pièces dans l'espace de quinze ans, et elles sont au nombre de trente; dans un grand nombre il paye trop souvent tribut au goût de son temps par des bouffonneries grossières et des coups de bâton ; trop souvent surtout il a l'inexcusable tort d'y prêcher une morale honteusement relâchée, ou même d'y traduire en action une impiété ouverte. On ne saurait trop regretter d'avoir ces reproches à lui adresser; car *Sganarelle, l'École des maris, l'École des femmes, le Mariage forcé, le Festin de Pierre, l'Amour médecin, le Médecin malgré lui, Amphitryon, Georges Dandin, Monsieur de Pourceaugnac, les Fourberies de Scapin*, malgré « le sac ridicule » où celui-ci s'enveloppe, toutes ces pièces, sous quelque rapport, sont remarquables. On y reconnaît à chaque instant une intelligence profonde de l'art dramatique, le talent de créer les caractères,

de les faire mouvoir sur la scène, de les isoler ou de les grouper, sans qu'ils cessent de se trouver un instant dans la situation la plus vraie, la plus naturelle, et pourtant la plus comique. *Le Bourgeois gentilhomme* n'offre rien, dans les trois premiers actes, qui ne soit digne de Molière. Ensuite le dénoûment, la cérémonie turque, les petits ballets des entr'actes, donnent à ce chef-d'œuvre un peu l'air d'une farce : çà et là l'auteur se souvient de quelque scène du *Dépit amoureux,* mais son imagination facile sait rajeunir heureusement ces réminiscences. Malgré ses défauts, *le Bourgeois gentilhomme* reste une belle pièce. Quant au *Malade imaginaire,* ce n'est qu'une ressemblance apparente qu'il a avec la grosse plaisanterie de Pourceaugnac ; c'est, au fond, une véritable comédie de caractère. Les deux Diafoirus ne sont pas des rôles chargés à plaisir, ce sont des peintures fortement comiques. L'une représente, dans le père, une prévention aveugle et ridicule en faveur d'un fils inepte et mal tourné; l'autre montre, dans ce même fils, l'alliance de la galanterie et du pédantisme, la sottise de l'érudition dénuée d'esprit et de goût ; et dans l'un et l'autre éclate également l'entêtement produit par l'esprit de corps. Le malade imaginaire a, de son côté, tous les défauts de sa pusillanimité; il est égoïste, bourru, colère, crédule, entêté, injuste envers des enfants qui le chérissent, dupe des caresses d'une femme qui le déteste. Le caractère de la belle-mère n'a que trop de modèles dans la société ; celui d'Angélique est d'une bienséance charmante. Pleine d'esprit, de raison et de grâce, elle résiste à la tyrannie avec un noble courage, sans manquer aux égards, sans s'écarter de son devoir, toujours très-bonne fille, quoiqu'elle n'ait pas un bon père. La scène où le malade est reçu médecin est satirique sans être burlesque comme celle du mamamouchi dans *le Bourgeois gentilhomme ;* toutes les plaisanteries y sont de bon aloi ; elles n'ont vieilli que parce qu'elles portent maintenant à faux.

Il nous reste à dire un mot des quatre pièces sur lesquelles repose principalement la gloire de Molière ; ces pièces sont *l'Avare, les Femmes savantes, le Tartuffe,* et *le Misanthrope.*

L'Avare faillit tomber, dès sa naissance, sous les efforts de la cabale; on sait quels succès il a eus depuis. Le plus bel éloge de cette pièce est l'enthousiasme qu'elle causa à un avare de bonne foi, auquel on entendit dire, après la représentation : « Il y a beaucoup à profiter dans la pièce de Molière : on en peut tirer d'excellents principes d'économie. » Elle ne vient néanmoins qu'au quatrième rang. Le comique, en effet, n'en est peut-être pas toujours assez noble; le caractère principal est parfait, mais il est seul; puis le vice que Molière attaque est un peu passé de mode, c'est-à-dire, selon le mot d'un critique, que nous n'avons plus guère que la moitié de l'avarice, l'avidité du gain; l'autre moitié, qui consiste à épargner, à entasser, est moins dans nos mœurs.

Il n'en est pas de même pour *les Femmes savantes;* les Trissotins fourmillent toujours. Cette pièce est le pendant ou plutôt le complément des *Précieuses ridicules*. Dans celle-ci il avait joué les femmes de province qui prétendent aux beaux airs ; cette fois il met en scène les femmes de Paris qui prétendent au savoir. L'afféterie, la subtilité et l'exaltation extravagante des sentiments, avaient cédé la place à la fureur des sciences et à un pédantisme glacial ; c'était un autre excès. Philaminte, Armande, Bélise, sont les modèles du genre ; mais de plus chacune a son caractère particulier : l'une est despotique, acariâtre, orgueilleuse, insensible; l'autre est prude et jalouse; la troisième a l'esprit gâté par les romans.

Thomas s'est bien inutilement donné la peine, dans son fade panégyrique des femmes, de réfuter Chrysale, qui voudrait les réduire à la science du pot-au-feu. Ce n'est là tout bonnement qu'une charge comique qu'il ne faut pas prendre à la lettre. Molière respecte la véritable science jusque dans les femmes ; il ne proscrit que l'érudition et le pédantisme opposés à leurs intérêts et à leurs devoirs. S'il est un reproche qu'on puisse lui adresser, c'est d'avoir joué trop clairement Ménage dans Vadius, et l'abbé Cotin dans Trissotin; il est impardonnable surtout d'avoir fait acheter un habit de ce dernier pour le mieux représenter au naturel, et de l'avoir montré ensuite comme un homme vil et inté-

ressé. Quand la satire va jusque-là, elle mérite un autre nom.

Molière avait en quelque sorte tracé dans *Don Juan* le plan de *Tartuffe*. Don Juan ayant été vivement attaqué, Tartuffe devait être plus mal reçu encore. La pièce n'était pas achevée lorsque les trois premiers actes furent joués à Versailles; le roi les trouva bons; cependant il fit avertir l'auteur quelques jours après, dans la crainte du scandale, de ne pas les donner au théâtre.. Un placet de Molière avait fini par lui obtenir une permission de vive voix, et la représentation allait avoir lieu, quand Lamoignon, président du parlement, la fit défendre jusqu'à nouvel ordre. On a prêté à Molière, à cette occasion, un mot assez piquant : « Nous ne jouerons pas *le Tartuffe*, aurait-il dit, parce que M. le président ne veut pas qu'on le joue. » Lamoignon n'était rien moins que Tartuffe, et Molière n'eût pas été si maladroit. D'ailleurs les éloges qu'il donne au président, dans son second placet, réfutent victorieusement cette supposition. Enfin, contre vents et marées, *Tartuffe* fut joué. Jamais sujet ne parut moins propre à la comédie. Rien, au contraire, de plus triste, de plus odieux, de plus tragique; Tartuffe est un imposteur et un séducteur, la difficulté était d'en faire un personnage ridicule. Le génie de Molière pouvait seul tenter la chose avec succès. Il a mis son imposteur successivement en présence d'une femme jeune et brillante, d'un jeune homme ardent, d'un honnête homme plein de franchise; chacun de ces caractères sert à mettre en relief celui du Tartuffe. Ce n'était pas assez; tous ces personnages sont trop graves pour rire de tant d'actes odieux; Molière crée celui d'une servante qui, par son audace, fait ressortir l'affectation de l'hypocrite. Quant à Mme Pernelle, elle n'a pas besoin du secours des autres, elle est toujours risible. L'art infini de la pièce ne doit pas, néanmoins, nous fermer les yeux sur les reproches qu'elle mérite à un autre point de vue. Sous prétexte d'immoler au ridicule la fausse dévotion, l'auteur attaque la vraie, sciemment ou non; il y a bien une scène consacrée à les distinguer l'une de l'autre; mais toute la verve est dans l'attaque, et la défense reste faible. On sent, c'est un admirateur zélé de Molière qui s'exprime ainsi, on

sent que ce qui est dit en faveur de la vraie dévotion, ne part pas du cœur. La modestie est tournée en dérision par une soubrette; le langage de la dévotion étrangement travesti devient un jargon indécent; et cette admirable doctrine qui subordonne à un objet divin toutes les affections naturelles, est bafouée comme le code de l'égoïsme, de la dureté, de l'insensibilité. Voilà pourquoi Bourdaloue tonnait si fortement en chaire contre cette comédie, que Louis XIV couvrait de sa puissante protection. Ce n'était pas là du fanatisme; c'était, comme on l'a remarqué, l'action d'un grand philosophe et d'un grand homme d'État. « Dans le système actuel qui sépare absolument la religion du gouvernement, l'observation de Bourdaloue est purement morale et chrétienne; mais d'après la constitution de l'État sous Louis XIV, le prédicateur parlait en citoyen, en politique; la religion était le plus ferme appui de l'autorité; tout ce qui intéressait l'autel, intéressait le trône... C'est un grand mal sans doute qu'un scélérat couvre ses crimes et ses débauches du voile sacré de la religion; mais c'est un bien plus grand mal que le respect pour la religion s'affaiblisse dans l'esprit du peuple, lorsque cette religion est la base de la constitution nationale et de la tranquillité publique. Tout se tient dans l'édifice social; une seule pierre qui se détache peut causer sa ruine [1]. » Au reste, nous le répétons, nous ne prétendons en rien toucher à la perfection dramatique de ce chef-d'œuvre, et nous n'hésitons pas à le placer immédiatement après *le Misanthrope*, au-dessus duquel il n'y a rien.

Ce n'est plus, cette fois, une famille, une coterie qui est livrée à la risée; c'est la société presque entière qui est transportée sur la scène avec ses vices et ses ridicules dont la satire doit faire justice. Plus le plan est vaste et le but audacieux, plus l'auteur est sobre de moyens dramatiques; rien de pénible, rien de compliqué. Six ou sept personnages comparaissant successivement devant un censeur de leurs défauts, atteint lui-même d'une manie sauvage qui l'expose justement à la risée de ceux dont il condamne légitimement la conduite et les discours. On a critiqué l'in-

[1] Geoffroy.

trigue comme n'étant *ni forte, ni vive ;* le reproche n'est pas fondé. Qu'importe la longueur des scènes, si elles sont bien remplies, si l'action marche, si les caractères se développent? et quelle force! quelle vérité! quelle finesse dans ces caractères!

Dans *le Tartuffe,* Molière avait trouvé le secret de faire rire d'un personnage, il unit ici deux qualités encore plus difficiles à concilier : il compose un caractère à la fois respectable et risible. « Ah! Molière, s'écriait le vertueux Montausier, à qui l'on tâchait de persuader qu'on avait voulu le peindre dans *le Misanthrope*, que n'ai-je le bonheur de ressembler à cet honnête homme! » Ce n'est donc pas la vertu d'Alceste, comme l'a cru Fénelon, c'est son humeur qui prête à rire. Le but de toute la pièce est cette tolérance sociale, essentielle, il faut le dire, au repos de chacun, et dont la devise est renfermée dans ce vers de Philinte :

> Je prends tout doucement les hommes comme ils sont;

maxime qu'il ne faut pas outrer non plus, sous peine de tomber dans l'indifférence d'un dangereux optimisme.

Des écrivains d'un esprit judicieux et d'une autorité imposante ont jugé sévèrement Molière. Boileau l'accuse d'avoir fait trop souvent

> . . . . Grimacer ses figures,
> Quitté pour le bouffon l'agréable et le fin,
> Et sans honte à Térence allié Tabarin;

La Bruyère, de n'avoir pas su éviter « le jargon et le barbarisme; » Fénelon, « d'outrer souvent les caractères; » ou encore, « en pensant bien, de parler souvent mal, de se servir des phrases les plus forcées et les moins naturelles, et d'employer, pour exprimer ce que Térence dit en quatre mots avec la plus élégante simplicité, une multitude de métaphores qui approchent du galimatias. » Vauvenargues, en reconnaissant que « Molière a joué avec un agrément inexplicable les petits sujets, que ses dialogues jamais ne languissent, qu'une forte et continuelle imitation des mœurs passionne ses moindres discours, lui reproche d'avoir pris des sujets trop bas, de n'avoir saisi la nature que dans l'humeur et les bizarreries des gens du commun; » après quoi

vient la conclusion : « On trouve dans Molière tant de négligences et d'expressions bizarres et impropres, qu'il y a peu de poëtes, si j'ose le dire, moins corrects que lui. » Nous ne discuterons pas ces jugements, auxquels néanmoins il serait facile de répondre sur plus d'un point. Nous nous contenterons de rappeler qu'un des grands principes de la critique littéraire c'est de juger un auteur par ce qu'il a de bon. On doit regretter sans doute que Molière soit quelquefois descendu si bas; aussi n'est-ce point là-dessus que l'on a prétendu jamais établir sa gloire. On peut avouer encore qu'il y a des taches dans ses plus belles pièces, et qu'elles ne sont absolument irréprochables ni pour le fond ni pour la forme; elles n'en restent pas moins des chefs-d'œuvre. Sans doute ils ne devaient pas être les derniers : il y avait bien des vices et des ridicules encore à traduire sur la scène, et le génie du grand poëte n'était pas épuisé. La mort est venue plus tôt qu'il ne l'attendait. « Il lui prit une convulsion en prononçant *juro*, dans le divertissement de la réception du *Malade imaginaire*. On le rapporta mourant chez lui, rue Richelieu; il fut assisté quelques moments par deux de ces religieuses qui viennent quêter à Paris pendant le carême, et qu'il logeait chez lui. Il mourut entre leurs bras, étouffé par le sang qui lui sortait de la bouche, le 17 février 1673, âgé de cinquante-trois ans [1]. »

LA FONTAINE.

« Un homme, dit la Bruyère, paraît grossier, lourd, stupide; il ne sait pas parler, ni raconter ce qu'il vient de voir : s'il se met à écrire, c'est le modèle des bons contes; il fait parler les animaux, les arbres, les pierres, tout ce qui ne parle point : ce n'est que légèreté, qu'élégance, que beau naturel, et que délicatesse dans ses ouvrages. » Cet homme est la Fontaine, que Boileau n'a pas eu le courage de nommer dans son *Art poétique*, parce que celui-ci avait eu le courage de rester fidèle au malheur.

La Fontaine (Jean de) [2] ne révéla rien dans son enfance

[1] Voltaire.

[2] Né le 8 juillet 1621, à Château-Thierry, de Charles de la Fontaine, maître des eaux et forêts, et de Françoise Pidoux.

de ce qu'il devait être un jour. Après des études faites avec mollesse et sans succès, il se crut appelé à l'état ecclésiastique et entra au séminaire de Saint-Magloire. Il n'y resta qu'un an. Revenu à la maison paternelle, il mena une vie de désœuvrement et de plaisirs dont on essaya vainement de le tirer en lui faisant épouser, en 1647, Marie Héricart. A la mort de son père, il se trouva maître des eaux et forêts. Il ne paraissait pas s'en douter; et la nonchalance qu'il apportait dans l'exercice de sa charge était telle, qu'il ignorait es termes de son métier, et ne les apprit qu'assez tard dans le Dictionnaire universel. S'il visitait quelquefois ses vieux arbres et ses ruisseaux murmurants, ce n'était sans doute que pour égarer ses pas dans de plus longues promenades, et pour s'abandonner plus librement à ses rêveries solitaires. Son esprit sommeillait ainsi, quand une ode de Malherbe, récitée par hasard devant lui, l'éveilla subitement et l'enflamma d'amour pour la poésie. Il prit l'auteur, le lut tout entier avec transport, et tâcha de l'imiter. Voiture, auquel il s'attacha ensuite, fut fort de son goût et *pensa le gâter*. Heureusement Pintrel, son parent, et Maucroix, son ami de collége, ayant vu ses premiers essais, lui persuadèrent d'étudier les anciens. En grec, il choisit pour ses auteurs de prédilection Platon et Plutarque, qu'il lisait dans des traductions, faute de savoir leur langue; en latin, il fit ses délices de Virgile, d'Horace, de Térence, qu'il pouvait aborder directement. En même temps il s'inspirait de Rabelais, de Marot, de Desperriers, de Regnier, de d'Urfé, dont l'*Astrée* avait pour lui beaucoup de charme. Le premier fruit de ces études fut une traduction en vers de *l'Eunuque* de Térence, qui ne fut jamais représentée et ne méritait pas de l'être. Cette œuvre médiocre, par laquelle le nom de la Fontaine commença à se produire, parut en 1654; l'auteur avait trente-trois ans. Il ne se pressait pas d'arriver à la gloire.

La même année, l'un des parents de sa femme, Jannart, ami et substitut de Fouquet, emmena le poëte à Paris pour le présenter au surintendant. Fouquet se l'attacha et lui fit une pension de mille francs, à condition qu'il en acquitterait chaque quartier par une pièce de vers. Ces petites compositions sont les premières productions originales de la Fon-

taine; il faut y joindre le *Songe de Vaux,* que la reconnaissance lui inspira pour célébrer les fêtes magnifiques au milieu desquelles sa vie était alors bercée, et surtout l'*Élégie aux nymphes de Vaux,* sur la disgrâce du surintendant, où les accents d'une douleur profondément sentie le placent déjà à la hauteur des maîtres.

Après la disgrâce de son bienfaiteur, la Fontaine, qui connaissait déjà Molière, se lia, par son entremise, avec Racine, Boileau et Chapelle, et prit une large part aux amusements de cette joyeuse confrérie. Le *bonhomme,* comme on l'appelait, était de ce fameux dîner d'Auteuil, qui faillit avoir une issue si tragique. Pour subvenir à ses dépenses, il allait de temps en temps à Château-Thierry vendre quelque bout de terre. Il y alla une fois pour un motif plus grave. Ses amis l'avaient envoyé se réconcilier avec Madame de la Fontaine, que cette vie dissipée tenait séparée de son mari; il revint deux jours après. « Eh bien! lui dit-on, êtes-vous réconciliés? avez-vous vu votre femme? — J'y suis allé, répondit-il, mais elle était au salut. » Était-ce naïveté? ou n'était-ce pas plutôt malin calcul pour paraître obéir et n'obéir pas? Il est vrai qu'il avait souvent de fortes distractions. Il lui arriva de rester tout un jour à rêver sous un arbre malgré une forte pluie et un froid assez vif. Une autre fois, il rencontre dans une société un jeune homme qu'il trouve charmant; on lui dit: « C'est votre fils! — Ah! j'en suis bien aise! » répond-il froidement. L'histoire suivante est partout. Racine l'avait mené à Ténèbres, et, pour l'occuper, il lui avait donné un volume de la Bible qui contenait les petits prophètes. Il tomba sur la prière des Juifs dans Baruch, et ne pouvant se lasser de l'admirer il disait à Racine: « C'était un beau génie que ce Baruch; qui était-il? » Les jours suivants, il allait répétant dans la rue à toutes les personnes de connaissance qu'il rencontrait: « Avez-vous lu Baruch? c'était un beau génie. » La Fontaine avait eu occasion de voir à Château-Thierry la duchesse de Bouillon; elle lui demanda d'appliquer son talent pour les vers à l'imitation de ces sujets badins et galants qu'Arioste et Boccace avaient empruntés à nos trouvères. Ce fut l'origine de ces *contes* immoraux et licencieux sur lesquels il faut se hâter de jeter un

voile. Au reste, Mme de Bouillon mérite quelque reconnaissance pour la protection qu'elle accorda toujours à notre auteur. Il en avait besoin, et son imprévoyance l'aurait bien vite précipité dans la misère, si ses amis ne fussent toujours venus à propos lui tendre une main secourable. Il eut le bonheur d'entrer chez Henriette d'Angleterre en qualité de gentilhomme; mais la mort de cette princesse ne tarda pas à le laisser de nouveau abandonné à lui-même, ou à la protection souvent funeste des princes de Condé et de Conti, et du duc de Vendôme. Enfin il fut recueilli par Mme de la Sablière, près de laquelle il eut, pendant plus de vingt ans, comme le rat de la fable, « le vivre et le couvert. » Mme de la Sablière pourvut à tous ses besoins, prévint tous ses désirs, lui prodigua tous les soins d'une mère pour son enfant. Un mot de cette dame montre sur quel pied de familiarité la Fontaine était chez elle. Un jour qu'elle avait congédié tous ses domestiques : « Je n'ai gardé, dit-elle, avec moi, que mes trois bêtes : mon chien, mon chat et la Fontaine. »

C'est pendant son séjour chez Mme de la Sablière que la Fontaine composa la plus grande partie de ses *fables;* car nous ne parlons pas de ses pièces de théâtre qui n'ajoutent rien à la gloire de leur auteur. La Fontaine ne signifie plus que l'auteur des fables.

La Fontaine est le livre de tous les âges, de tous les goûts, de toutes les conditions; on s'y amuse dans l'enfance, on y médite et on s'y instruit dans l'âge mûr, on y trouve des consolations dans la vieillesse, on en fait partout et toujours, dans quelque situation de la vie, dans quelque disposition d'esprit que l'on soit, ses délices les plus chères. Qu'est-ce donc que nous y trouvons? Est-ce l'invention que nous y admirons? Non, l'invention, dans la Fontaine, est peu de chose. Presque tous les sujets qu'il traite l'avaient été dans le moyen âge; les auteurs du *Roman du Renart* avaient assimilé, avant lui, les hommes et les bêtes, et représenté par le règne animal la société féodale; Marie de France, dans ses *Ysopets,* avait tracé le cadre des fables et l'avait quelquefois rempli de gracieuses et naïves pensées; une foule de trouvères des XIIIe, XIVe et XVe siècles avaient semé dans leurs fabliaux des apologues où abondent de pi-

quants détails, d'ingénieuses malices; si la Fontaine eût connu cette mine, il y eût puisé librement sans cesser d'être original; ce qu'il en a pris, c'est sans le savoir; il n'imite guère sciemment qu'Ésope, Phèdre et Bidpaï. Il intitula son premier recueil *Fables d'Ésope mises en vers par J. de la Fontaine*. Mais qu'a-t-il pris à Ésope? le fond, et rien de plus. Le reste, qui est à peu près tout, lui appartient. Entre les fables de l'un et de l'autre il n'y a de commun que les titres; Phèdre seul avait déjà fait de la fable une petite comédie, comme les Latins l'appelaient; chez la Fontaine elle devient, selon son expression,

Une ample comédie à cent actes divers.

Le jeu varié des personnages, la peinture des caractères, la vie partout répandue, partout ravissante et vraie, voilà ce qui le rend neuf, original, aussi supérieur à tout ce qu'il imite qu'il est lui-même inimitable. Tous les êtres qu'il met en scène nous intéressent, parce qu'il s'y intéresse lui-même avec une naïveté charmante, parce qu'il y croit de toute son âme comme Homère croit à ses dieux. Il n'imagine pas, il raconte ce qu'il a ouï dire, ce qu'il sait; ou plutôt il reproduit ce qu'il a vu, ce qu'il croit voir encore; son récit est une peinture, *ut pictura poesis*. Il fait de la réunion des animaux une société, il y fonde des monarchies, des républiques; il y transporte nos mœurs, nos usages; il assigne des rangs qu'il respecte, des titres, des dignités dont il ne s'écarte jamais. Ses animaux ont, comme nous, de la faïence, des meubles, de l'argent, toutes les commodités de la vie; ils prient, ils lisent, ils font des traités, ils citent les lois, ils savent le taux de l'intérêt, ils connaissent la géographie, ils s'entendent en peinture; ils ont enfin une université, des régents, des maîtres ès-arts. Au reste, le petit drame qui fait le fond de la fable n'y est pas toujours l'essentiel; dans les derniers livres surtout, la fable n'est souvent qu'un cadre où viennent se placer tour à tour une élégie, une idylle, une épître, un conte, une anecdote, une conversation, une lecture, une confidence intime élevée à la poésie; sans contrainte, sans effort, l'apologue de la Fontaine s'élève et descend, se plie à tous les genres, prend

tous les tons, offre partout la plus belle et la plus féconde variété. « Il serait superflu de s'arrêter à louer l'harmonie de ses vers, la grâce, le tour, l'élégance, les charmes naïfs de son style et de son badinage. Je remarquerai seulement que le bon sens et la simplicité sont les caractères dominants de ses écrits... La simplicité de la Fontaine donne de la grâce à son bon sens, et son bon sens rend sa simplicité piquante ; de sorte que le brillant de ses ouvrages naît peut-être essentiellement de ces deux sources réunies..... Je ne donne pas ces louanges aux grâces d'un homme si sage, continue Vauvenargues, pour dissimuler ses défauts. Je crois qu'on peut trouver dans ses écrits plus de style que d'invention, et plus de négligence que d'exactitude. »

Ce sont les mêmes reproches à peu près que Voltaire lui adresse ; on sait que, dans son *Siècle de Louis XIV*, il le trouve peu châtié et le met « *presque* à côté de Boileau. » « Il m'a écrit à moi-même, dit la Harpe, qu'il ne pensait pas de la Fontaine autant de bien que nous, à beaucoup près. » Quelquefois pourtant il fut obligé de rabattre un peu de sa sévérité. Un jour que Frédéric II parlait devant lui avec enthousiasme des fables de la Fontaine, Voltaire prétendit que, si l'on examinait ces fables de sang-froid, pas une peut-être n'échapperait à la critique la plus indulgente. Le prince accepte le défi, et l'heure est prise pour le lendemain. Voltaire, qui ne voulait pas reculer, revient exactement ; il ouvre le livre au hasard, et n'ose blâmer ; il continue de lire, et il admire toujours : à la fin, cédant à son impatience, il fait voler le livre dans le cabinet, en s'écriant : « Ce livre est un ramas de chefs-d'œuvre ! » L'envie était désarmée ; c'est le plus beau triomphe de la Fontaine.

BOILEAU.

Malherbe avait *dégasconné* la cour et posé des principes de l'art d'écrire en vers, Corneille avait produit ses chefs-d'œuvre, et cependant ni l'un ni l'autre n'avaient pu donner une idée définitive de la poésie, ni en fonder la tradition. « De 1627 à 1660 tout avait été remis au hasard, et, quoiqu'il y eût déjà des modèles, il n'y avait pas de doctrine.

« Deux sortes de poëtes jouissaient alors de la faveur publique. Il y avait d'une part les continuateurs de Ronsard, lesquels persistaient à le suivre en dépit de Malherbe, et avec d'autant plus de superstition que leur idole avait été plus attaquée. Ils regrettaient le passé et restaient fidèles à la ballade, à la villanelle, aux vieux mots gaulois, au système de poésie facile qui permettait à Ronsard de faire deux cents vers avant déjeuner, et deux cents après dîner..... D'autre part, il y avait les disciples de Malherbe, les puristes, lesquels outraient quelques-unes de ses prescriptions, et déplaçant la condition de la difficulté vaincue, la transportaient des choses aux mots, et du choix des pensées à l'accomplissement de quelque règle de détail, par exemple, la richesse de la rime. Ils rimaient donc richement des pauvretés, ou s'amusaient à emprisonner des pensées lâches et vagues dans les liens d'une métrique dont la rigueur rendait ce contraste plus ridicule. Ceux-là participaient des deux écoles : de celle de Ronsard, pour la prolixité et la négligence; de celle de Malherbe, pour le soin excessif donné à quelques parties de l'exécution [1]. »

Ainsi Ronsard continué, et Malherbe mal compris, tel était le double esprit qui partageait la poésie dans la première moitié du XVII[e] siècle. Il manquait un écrivain dont le nom, représentant, pour ainsi dire, l'autorité publique, vînt s'imposer à ces deux écoles et les discipliner; Boileau fut cet écrivain.

Boileau-Despréaux (Nicolas) [2] était fils de Gilles Boileau, greffier de la grand'chambre. Privé de bonne heure de sa mère, voyant peu son père que ses occupations retenaient tout le jour hors de chez lui, il se trouva presque aussitôt livré à lui-même, s'accoutuma, par la nécessité de cette position, à réfléchir sérieusement, à voir les choses avec sévérité, mais n'eut d'ailleurs, pendant ses premières années, rien de remarquable, rien qui fît pressentir ce qu'il devait être un jour. On le mit au collége d'Harcourt; il y commença ses études, qu'il alla continuer au collége de Beauvais.

[1] M. Nisard.

[2] Né le 1[er] novembre 1636, à Crône, petit village près de Villeneuve-Saint-Georges; selon d'autres, il naquit à Paris.

C'est là qu'il apprit de ses professeurs les dispositions qu'il avait pour la poésie et dont il ne semblait pas se douter. Encouragé par cette révélation soudaine, il ne s'occupa plus que de vers et de romans, et mit sur le métier une tragédie probablement assez médiocre, dont il avait retenu et citait encore longtemps après ces trois hémistiches qu'il se contentait d'opposer aux meilleurs de Boyer :

> . . . . Géants, arrêtez-vous !
> Gardez pour l'ennemi la fureur de vos coups !

Ces essais de Boileau furent mal accueillis de sa famille : « elle en pâlit, dit-il,

> . . . . Et vit en frémissant
> Dans la poudre du greffe un poëte naissant. »

On le condamna à l'étude du droit, et, en dépit des muses, il fut reçu avocat le 4 décembre 1656. Sa répugnance pour le barreau devenant de jour en jour plus forte, on cessa de le contraindre, et le praticien disgracié passa des bancs de l'école de droit sur ceux de la Sorbonne. Mais il n'était pas appelé non plus à l'état ecclésiastique, il fallut encore y renoncer. Devenu alors maître de ses goûts par la mort de son père, il ne songea plus qu'à suivre la route que lui traçait son génie, et débuta dans la carrière littéraire, en 1660, par ses premières *Satires*. Boileau avait eu dans ce genre un précurseur qu'il n'a point fait oublier, Regnier, par qui la satire française aurait pu, dès 1610, se montrer ingénieuse, naïve, énergique, s'il n'eût préféré la rendre obscène ; mais après les honteuses débauches d'esprit de ce dernier, tout était à refaire, et les mœurs bourgeoises offraient à qui saurait l'exploiter une mine de poésie toujours abondante et encore nouvelle. « Les regards de la postérité, dit Voltaire, ne s'arrêteront point sur les *Embarras de Paris*, et sur les noms des Cassaigne et des Cotin[1] ; » personne, sans doute, n'a jamais prétendu fonder sur ces premiers écrits la gloire de Despréaux ; il ne faut pas non plus les tant dédaigner et les mettre si bas. Ils ne manquent ni de correction, ni d'élégance, ni même d'un certain agrément. Quant aux noms des Cassaigne et des

[1] *Siècle de Louis XIV.*

Cotin, ils avaient plus d'importance alors que Voltaire ne semble le croire; eux et leurs pareils formaient une coterie assez puissante pour qu'elle durât encore en 1696 et pût cabaler contre le discours de réception de la Bruyère. Il faut songer qu'à une époque où tous les écrivains du grand siècle avaient déjà donné quelques-uns de leurs ouvrages, c'était encore Chapelain que Colbert choisissait pour régler les libéralités de Louis et tenir la feuille des bénéfices littéraires. Il n'était pas inutile aussi de rappeler les auteurs à leur dignité, de flétrir une fois pour toutes les Colletets de tous les temps, qui,

. . . . *Crottés* jusqu'à l'échine,
S'en *vont* chercher *leur* pain de cuisine en cuisine [1].

Il était bon d'apprendre à tous à sortir de cette condition misérable qui les attachait à tel ou tel duc en qualité de domestiques pour n'appartenir plus qu'au roi, c'est-à-dire à l'État qui se personnifiait en lui. Voilà ce que Boileau voulut faire d'abord; je ne sais point, dit-il,

Je ne sais point en lâche essuyer les outrages
D'un faquin orgueilleux qui vous tient à ses gages,
De mes sonnets flatteurs lasser tout l'univers,
Et vendre au plus offrant mon encens et mes vers:
Pour un si bas emploi ma muse est trop altière [2].

Qui donc avant lui connaissait ce langage noble et fier que devrait toujours parler la poésie? Et sa conduite, on le sait, n'a point démenti ses discours. C'est ce qui souleva contre lui tant de sots ennemis; mais la manière dont il se justifia dans la satire IX ne leur laissa bientôt d'autre parti que le silence. C'est là qu'il poursuit de ses railleries ces fades lieux communs et ces galanteries de tête que le faux goût du temps mettait à la mode:

Faudra-t-il, de sang-froid et sans être amoureux,
Pour quelque Iris en l'air faire le langoureux,
Lui prodiguer les noms de Soleil et d'Aurore,
Et, toujours bien mangeant, mourir par métaphore?

Il atteignait du même coup le genre licencieux, et disait anathème à

. . . . Ces dangereux auteurs,
Qui, de l'honneur en vers infâmes déserteurs,

[1] Sat. I. — [2] Ibid.

Trahissant la vertu sur un papier coupable,
Aux yeux de leurs lecteurs rendent le vice aimable.

Lui-même, malheureusement, s'est écarté une fois ou deux des règles qu'il a si bien tracées, et s'il n'a pas rendu le vice aimable, il l'a peint sous des couleurs que la vertu ne saurait envisager sans rougir. Quoi qu'il en soit, c'est chez lui le premier que la satire se montre avec le caractère de la décence et du bon sens, et qu'elle sait « assaisonner, selon son expression, le plaisant et l'utile. » « Boileau passe Juvénal, atteint Horace, semble créer les pensées d'autrui, et se rendre propre tout ce qu'il manie. Il a, dans ce qu'il emprunte des autres, toutes les grâces de la nouveauté et tout le mérite de l'invention; ses vers forts et harmonieux, faits de génie, quoique travaillés avec art, pleins de traits et de poésie, seront lus encore quand la langue aura vieilli, et en seront les derniers débris. On y remarque une critique sûre, judicieuse et innocente, s'il est permis du moins de dire de ce qui est mauvais qu'il est mauvais [1]. »

Une partie de ces éloges s'applique mieux encore aux *épîtres* et à l'*Art poétique* qu'aux satires.

Les épîtres ne présentent point, comme les satires, de choquantes inégalités; toutes sont à peu près irréprochables. Partout on y remarque un jugement droit, une pensée noble, un style simple et élégant. Partout l'honnête homme et le grand écrivain se montrent à la fois. S'il loue un roi conquérant, c'est moins sur ses victoires que sur les réformes salutaires et les établissements utiles que l'on doit à la sagesse de son gouvernement [2]. Et pourtant qu'il se présente un sujet brillant, une campagne glorieuse, le passage du Rhin, nul autre ne saura trouver tant de finesse, un ton si noble, si élevé, si poétique; le favori de Mécène n'a rien de comparable pour louer Auguste [3]. Ailleurs, il traitera un principe de critique [4], fermera la bouche aux censeurs de ses ouvrages [5], fera descendre la poésie, sans la dégrader, jusqu'au ton d'une épître à son jardinier [6], où il se montre encore habile imitateur d'un admirable modèle. Il passera de là à une matière peu faite, en apparence, pour la poésie, et

[1] La Bruyère. — [2] Épître I. — [3] Ép. IV. — [4] Ép. IX. — [5] Ép. X. — [6] Ép. XI.

malgré l'autorité d'un critique qui prétend que « les muses ne veulent point que l'on dogmatise en vers, » il parlera de l'amour de Dieu selon les principes de la plus saine théologie et les règles de la belle poésie. « Si je me fusse trouvé ici, écrivait Bossuet à l'abbé Renaudot (en 1695), quand vous m'avez honoré de votre visite, je vous aurais proposé le pèlerinage d'Auteuil avec M. l'abbé Boileau, pour aller entendre de la bouche inspirée de M. Despréaux l'hymne céleste de l'amour de Dieu [1]. » Quant à l'épître VII, adressée à Racine, ce n'est pas seulement une œuvre de talent, c'est une œuvre de courage; elle fut composée au moment où la cabale venait de faire abandonner *Phèdre;* Boileau seul tint ferme et protesta hautement contre l'injustice :

Les cris injurieux d'un public abusé
A l'oracle du goût n'en ont point imposé;
Despréaux, signalant un utile courage,
Au jugement vulgaire opposa son suffrage,
Et, payant au génie un tribut mérité,
Prononça les décrets de la postérité [2].

Ce n'est pas la seule fois que Boileau osa s'opposer ainsi à tout son siècle et devancer le jugement de la postérité. Il avait dit avant nous de Molière, qu'il est le plus grand poëte du siècle de Louis XIV; de Pascal, qu'il en est le prosateur le plus achevé; d'*Athalie*, qu'elle est le chef-d'œuvre de Racine. Après avoir versé le ridicule sur l'affectation, l'enflure, le mauvais goût, et remis en honneur la justesse, la clarté, la solidité, Boileau voulut donner à la fois le précepte et l'exemple, réponse victorieuse et sans réplique à toutes les injures de ses ennemis.

Il fit part de son dessein au célèbre Patru. Celui-ci crut d'abord l'entreprise au-dessus des forces de son jeune ami; c'était une dernière lutte contre Horace, et plus difficile encore que les premières. Boileau ne s'effraya pas, et cette fois, sans contredit, l'avantage lui resta. Horace n'a voulu faire et n'a fait qu'une épître dont on a, à tort, changé le titre ; il n'avait d'autre but que de faire comprendre à deux jeunes gens ses amis, qu'il voulait détourner d'écrire, les difficultés de la poésie et surtout de la poésie dramatique.

[1] Épître XII. — [2] Chénier. *Essai sur la satire.*

De là cette liberté dont il use sans scrupule. Après les réflexions sur la tragédie et la comédie, il ne fait qu'indiquer légèrement les autres genres ; il passe subitement d'un objet à un autre, il mêle les règles générales aux règles particulières ; il s'affranchit des entraves de la méthode et du travail des transitions. Boileau fait un *Art poétique;* il adopte un plan; il divise, il lie, il gradue, il subordonne entre elles les diverses parties de son ouvrage; c'est un poëme en quatre chants. C'est donc bien à tort que ses détracteurs l'accusaient de n'avoir fait que traduire Horace ; et quelques imitations de détail n'ôtent rien à Boileau de son mérite original; aussi se contentait-il de remercier ceux qui l'honoraient de cette accusation ; « Car, puisque dans mon ouvrage, dit-il, qui est de onze cents vers, il n'y en a pas plus de cinquante ou de soixante imités d'Horace, ils ne peuvent pas faire un plus bel éloge du reste qu'en le supposant traduit de ce grand poëte; et je m'étonne, après cela, qu'ils osent combattre les règles que j'y débite[1]. » Cela n'était pas néanmoins bien étonnant ; la règle de ces poëtes, c'était celle de l'exagération et de l'extravagance; la sienne est celle de la raison; la raison est l'âme de ses écrits, comme le beau en est l'unique objet :

> Aimez donc la raison ; que toujours vos écrits
> Empruntent d'elle seule et leur lustre et leur prix.
> Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable.

Ces mots sont toute une révolution littéraire.

Nous savons bien qu'on en a fait l'objet d'un reproche assez grave, on a dit que Boileau n'était le poëte de la raison que parce qu'il manquait de sentiment. Mais n'est-ce pas beaucoup déjà d'avoir su se renfermer dans les bornes de son talent, lorsque tant de bons écrivains ont eu la faiblesse d'en sortir ? D'ailleurs le sentiment convenait-il aux genres qu'il a choisis, et n'a-t-il pas toujours eu la verve nécessaire à son sujet? « Ceux qui bornent le mérite de sa poésie à l'art et à l'exactitude de sa versification, dit Vauvenargues, ne font pas peut-être attention que ses vers sont pleins de pensées, de vivacité, de saillies, et même d'invention de style. Admirable dans la justesse, dans la solidité et la netteté des idées,

[1] Préface de l'édition de 1675.

il a su conserver ces caractères dans ses expressions, sans perdre de son feu et de sa force; ce qui témoigne incontestablement un grand talent.

« Si l'on est fondé à reprocher quelque défaut à Boileau, ce n'est pas, à ce qu'il me semble, le défaut de génie; c'est, au contraire, d'avoir eu plus de génie que d'étendue et de profondeur d'esprit, plus de feu et de vérité que d'élévation et de délicatesse, plus de solidité et de zèle dans la critique, que de finesse et de gaieté, et plus d'agrément que de grâce; on l'attaque encore sur quelques-uns de ses jugements, qui semblent injustes, et je ne prétends pas qu'il fût infaillible. » Il n'est qu'une chose que nous ne pouvons pardonner à Boileau, c'est l'oubli de la Fontaine.

Il nous reste un mot à dire du *Lutrin*. Ce poëme fut composé « à l'occasion d'un différend assez léger qui s'émut, dans une des plus célèbres églises de Paris, entre le trésorier et le chantre; mais c'est tout ce qu'il y a de vrai. Le reste, depuis le commencement jusqu'à la fin, est une pure fiction [1]. » La matière, comme on voit, est peu de chose, une simple plaisanterie, une bagatelle; c'est le malheur de l'ouvrage: toute la richesse de l'exécution, la fine satire et la gaieté maligne ne sauraient couvrir cette pauvreté de fonds. Les personnages allégoriques qui y jouent un rôle, la Nuit, la Mollesse, dans les quatre premiers chants, la Piété, Thémis, l'Espérance, dans les deux derniers, répandent partout une froideur que rien ne rachète; les parodies de quelques beaux discours d'Homère et de Virgile ne sont pas plus heureuses; on se dit toujours que c'est là de l'esprit dépensé bien vainement. L'auteur a beau nous avertir que « c'est un burlesque nouveau dont il s'est avisé en notre langue, et que, au lieu que dans l'autre burlesque Didon et Énée parlaient comme des harangères et des crocheteurs; dans celui-ci, une horlogère et un horloger parlent comme Didon et Énée [2]; » burlesque pour burlesque, je ne sais si celui de Scarron n'est pas préférable, et surtout s'il n'atteint pas plus sûrement son but, qui est de faire rire. « Ce que Boileau a écrit en prose, à l'exception de quelques traits contre ses critiques, ou de certaines vues très-fines sur des

[1] Avis au lecteur pour l'édition de 1701. — [2] Avis au lecteur pour l'édition de 1674.

détails de l'art, est bien loin de ses poésies. Il n'arrive presque jamais à sentir pleinement en prose, et il semble qu'il s'y détende l'esprit, après les nobles fatigues de la poésie [1]. »

Les ennemis de Boileau firent preuve d'esprit dans une circonstance : lorsqu'il se présenta à l'Académie, quoiqu'il eût sacrifié à la défense des saines doctrines les principaux membres de cette illustre assemblée, le dépouillement du scrutin n'offrit pas une boule noire. Il mourut le 13 avril 1711, emportant au tombeau l'estime et l'admiration de ses contemporains. Le Perrier fit mettre au bas de son portrait, gravé par Drevet, le quatrain suivant :

> Au joug de la raison asservissant la rime,
> Et, même en imitant, toujours original,
> J'ai su dans mes écrits, docte, enjoué, sublime,
> Rassembler en moi Perse, Horace et Juvénal.

POÉSIES DIVERSES.

Citons maintenant quelques poëtes d'un ordre inférieur.

Nous avons déjà nommé Racan, le disciple favori de Malherbe, qui représente la pastorale comme celui-ci représente l'ode. Maynard, aussi disciple de Malherbe, cultive avec succès la poésie fugitive ; Malleville et Gombauld se placent sur la même ligne. Benserade, poëte souvent maniéré, a quelquefois du trait et de la délicatesse ; Sarrasin réussit dans l'ode et le poëme badin ; Théophile balance quelque temps la gloire poétique de Malherbe, et reste pour la postérité un écrivain emphatique et négligé, et connu seulement par l'apostrophe ridicule de Thisbé au poignard de Pyrame, dans la tragédie de ce nom ; Scudéri sème quelques vers heureux et d'habiles descriptions à côté de monstrueuses platitudes dans sa verbeuse et fougueuse improvisation d'*Alaric ;* Chapelain élabore lentement et durement son poëme de *la Pucelle,* où l'on trouve une ou deux belles comparaisons et une magnifique description du paradis chrétien ; Saint-Amand, en composant le *Moïse sauvé,* croit faire une épopée et ne fait qu'une idylle biblique d'un style baroque et maniéré, sans

[1] Nisard.

unité ni intérêt; Desmarets de Saint-Sorlin écrit la plus insipide de toutes ces épopées qu'il intitule *Clovis;* le P. Lemoine laisse quelques morceaux remarquables dans son *Saint Louis,* composition inégale qu'on ne lit plus. Segrais fait revivre chez nous l'églogue avec quelque chose de sa grâce antique; M[me] Deshoulières compose des idylles spirituelles, mais trop peu naturelles; Chapelle trouve moyen de s'illustrer avec Bachaumont, par une bagatelle satirique et anecdotique, intitulée *Voyage à Montpellier;* Chaulieu et Lafare publient des vers pleins de grâce et d'abandon, mais dont l'esprit annonce déjà les licencieuses compositions du XVIII[e] siècle.

ÉLOQUENCE RELIGIEUSE AU XVII[e] SIÈCLE.

SAINT VINCENT DE PAUL. — LINGENDES. — MASCARON. — BOURDALOUE, — FLÉCHIER. — DE LA RUE. — CHEMINAIS. — CLAUDE. — ABBADIE. — SAURIN.

Le siècle de Louis XIV trouvait dans plusieurs genres d'heureux essais à imiter. Montaigne, Charron, Balzac et Voiture avaient préparé la prose, Malherbe et Regnier le langage poétique; la chaire seule n'offrait encore que de grossières ébauches; les sermons mêmes de saint François de Sales, qui faisaient exception, ne pouvaient servir de modèles; la langue dans laquelle ils sont écrits est trop particulière à celui qui s'en sert, pour se reproduire et devenir la langue d'un siècle. Puis, la langue latine était pour les prédicateurs, plus que pour les autres, la langue maternelle, comme dépositaire des vérités de la religion; ils cessèrent plus tard que le reste de la nation de l'employer comme langue vivante; enfin, on se croyait éloquent en continuant le genre de Menot et de Maillard, qui avaient exprimé parfois quelques pensées vives et fortes, mais dans un style constamment trivial, bouffon et enflé; on empruntait au barreau son mauvais goût, à l'école sa pédanterie, à l'Écriture sainte elle-même des citations mal choisies ou mal appliquées, auxquelles on mêlait des citations toutes profanes. On peut donc dire que l'éloquence religieuse commence en France au XVII[e] siècle, dont elle est la création la plus originale et la gloire la plus éclatante. Au reste, nous ne ferons pas de

l'éloquence religieuse un genre qui ne nous montre qu'un côté d'un écrivain, pour le considérer ensuite dans un autre genre; selon la méthode que nous avons suivie jusqu'ici, nous pensons qu'il est plus utile de voir l'ensemble d'un écrivain que de le dépecer en quelque sorte et d'en disperser les membres sous des titres différents.

Nous ne pouvons oublier, en commençant, parmi les noms des hommes qui ont annoncé la parole sainte, celui de saint Vincent de Paul [1]; les œuvres de sa charité sont trop connues pour que nous nous y arrêtions; mais nous rappellerons que s'il était l'*intendant de la Providence,* s'il distribuait aux pauvres des trésors immenses, c'est qu'il avait pour les obtenir des riches une éloquence toute-puissante, l'éloquence de la charité. Ce n'était pas toujours dans un sermon qu'il déployait ce pouvoir; il allait trouver les grands et les princes jusque dans leurs palais, et n'en revenait jamais que les mains pleines d'aumônes. Mais quand il s'agissait de soulager une immense souffrance, de sauver la vie à des milliers d'enfants abandonnés de leurs mères, alors il montait en chaire, et sa parole noble, douce, touchante, remplie de ce feu divin qui brûlait dans son cœur, allait remuer les entrailles, faisait couler les larmes de tout un auditoire et remportait le plus beau triomphe de la charité chrétienne: « Or sus, mesdames, disait-il, la compassion, la charité vous ont fait adopter ces petites créatures pour vos enfants. Vous avez été leurs mères selon la grâce, depuis que leurs mères selon la nature les ont abandonnés. Voyez maintenant si vous voulez aussi les abandonner pour toujours. Cessez à présent d'être leurs mères, pour devenir leurs juges; leur vie et leur mort sont entre vos mains. Je m'en vais donc, sans délibérer, prendre les voix et les suffrages. Il est temps de prononcer leur arrêt, et de décider si vous ne voulez plus avoir pour eux des entrailles de miséricorde. Les voilà devant vous! Ils vivront si vous continuez d'en prendre un soin charitable; et, je vous le déclare devant Dieu, ils seront tous morts demain, si vous les délaissez. » On ne répondit qu'en accordant au saint orateur tout ce qui était nécessaire pour fonder un asile des enfants trouvés.

[1] Né en 1576.

Lingendes (1595–1665) entrevit un des premiers la véritable éloquence religieuse; on a retenu de lui quelques traits qui sont réellement d'un orateur. Mais une chose a nui à l'influence qu'il aurait dû avoir; il écrivait en latin les sermons qu'il prononçait en français. Sa parole n'était plus dès lors sa pensée vivante et animée; c'était sa pensée traduite, et par conséquent gênée, contrainte, affaiblie et décolorée.

Mascaron[1], élevé dans la congrégation de l'Oratoire, prononça un premier sermon à Angers, l'an 1663; l'année suivante, il parut à Saumur, où il fallut dresser des échafauds dans l'église pour contenir la foule de ses auditeurs. Un des plus assidus à venir l'entendre, le savant Tanneguy-Lefebvre, calviniste, écrivait à un de ses amis : « Rien de plus éloquent que ce jeune orateur; tout son extérieur répond au ministère qu'il exerce; ses discours sont écrits avec élégance;.... il instruit, il plaît, il touche..... Malheur aux prédicateurs qui viendront après lui ! » L'éloquente voix se fit entendre successivement à Aix, à Marseille, à Nantes, et enfin à Paris, où Mascaron eut le courage de dire au roi des vérités sévères.

Chargé en 1670 de l'oraison funèbre de Henriette d'Angleterre et du duc de Beaufort, il obtint un grand succès, que le roi récompensa, en 1671, par l'évêché de Tulle. Ce fut en 1675 qu'il prononça l'oraison funèbre de Turenne, regardée à bon droit comme son chef-d'œuvre. Devenu évêque d'Agen, et toujours pasteur, il se fit chérir de son troupeau, qu'il quitta en 1683, 1684 et 1694, pour venir se faire entendre à la cour, remplie encore du souvenir de sa parole. A cette dernière époque, Louis XIV lui dit avec tristesse : « Mon père, il n'y a que votre éloquence qui ne vieillit pas ! » Mascaron termina, l'année suivante, sa carrière oratoire, en prononçant le discours d'ouverture de l'assemblée du clergé de France. Depuis ce temps, retiré dans son diocèse, le célèbre prédicateur ne parla plus qu'aux humbles et aux faibles.

« Mascaron fut, dans le genre des oraisons funèbres, ce que Rotrou fut pour le théâtre. Rotrou annonça Corneille, et

[1] Né à Marseille en 1634, mort à Agen en 1703.

Mascaron Bossuet. On peut dire que cet orateur marque dans l'éloquence le passage du siècle de Louis XIII à celui de Louis XIV. Il y a encore de la rudesse et du mauvais goût de l'un; il y a déjà de l'harmonie, de la magnificence de style et de la richesse de l'autre. Sa manière tient à celle des deux hommes célèbres qui, en le suivant, l'ont effacé. Il semble qu'il s'essaye à la vigueur de Bossuet et aux détails heureux de Fléchier; mais, ni assez poli, ni assez grand, il est également loin et de la sublimité de l'un et de l'élégance de l'autre. Au reste, il ne faut pas confondre les derniers discours de cet orateur avec les premiers. A mesure qu'il avance, on voit que son siècle l'entraîne; et de l'oraison funèbre d'Anne d'Autriche à celle de Turenne, il y a peut-être la même distance que de *Saint-Genest* à *Venceslas*, ou de *Clitandre* à *Cinna*.

« En général, Mascaron était né avec plus de génie que de goût, et plus d'esprit encore que de génie. Quelquefois son âme s'élève; mais, soit le défaut du temps, soit le sien, quand il veut être grand, il trouve rarement l'expression simple. Sa grandeur est plus dans les mots que dans les idées. Trop souvent il retombe dans la métaphysique de l'esprit, qui paraît une espèce de luxe, mais un luxe faux, qui annonce plus de pauvreté que de richesse. Il est alors plus ingénieux que vrai, plus fin que naturel. On lui trouve aussi de ces raisonnements vagues et subtils qui se rencontrent si souvent dans Corneille; et l'on sait combien ce langage est opposé à celui de la vraie éloquence. Son plus grand mérite est d'avoir eu la connaissance des hommes. Il a, dans ce genre, des choses senties avec esprit et rendues avec finesse.

« Dans l'oraison funèbre de Turenne, on trouve plus de beautés vraies et solides que dans toutes les autres; le ton en est éloquent, la marche en est belle, le goût plus éclairé; il s'y rencontre moins de comparaisons tirées du soleil levant et du soleil couchant, et des torrents et des tempêtes, et des rayons et des éclairs; il y est moins question d'ombres et de nuages, d'astres fortunés, de fleuves féconds, d'océan qui se déborde, d'aigles, d'aiglons; d'apostrophes au grand prince ou à la grande princesse, ou à l'épée flamboyante du Seigneur, et de tous ces lieux communs de déclamation et d'ennui,

qu'on a pris si longtemps et chez tant de peuples pour de la poésie et de l'éloquence [1]. »

« Un des premiers qui étala dans la chaire une raison toujours éloquente, dit Voltaire, fut le P. Bourdaloue, vers l'an 1668; ce fut une lumière nouvelle. » Il ne faut pas ajouter pourtant que, lorsque celui-ci parut, Bossuet ne passa plus pour le premier prédicateur, ni faire croire que l'évêque de Meaux quitta la chaire par dépit quand il y vit monter un orateur plus habile que lui. Les dates prouvent que Bossuet avait cessé de prêcher avant que Bourdaloue commençât; et il peut, sans désavantage, même sur ce point, soutenir avec ce dernier la comparaison. Seulement Bourdaloue est plus exclusivement prédicateur, et son enseignement, à cet égard, est plus complet. Au reste, de quelque côté qu'on mette la supériorité, l'admiration que méritent ces grands noms n'en saurait être en rien diminuée.

Bourdaloue [2] fut élevé chez les jésuites. Comme il n'avait pas moins de dispositions pour les sciences que pour la chaire, il fut d'abord incertain du choix qu'il devait faire. Cependant divers sermons, qu'il prêcha pendant qu'il enseignait la théologie morale, furent tellement applaudis, que ses supérieurs résolurent de l'appliquer uniquement au ministère de la prédication. Après quelques années passées en province, il fut appelé à Paris, et l'on sait le succès constant qu'il y a obtenu. Il n'en fut jamais ébloui, et ne se crut pas dispensé par là de remplir les autres fonctions de son état; au moment de sa plus grande gloire, il ne songeait qu'à aller finir ses jours en province. Mais il dut rester à Paris. Quand il fut sur le point de mourir, un de ses amis voulant lui faire comprendre sa situation, ainsi qu'il l'avait demandé, « c'est assez, répondit-il aussitôt qu'il eut entendu les premiers mots, je vous entends; il faut maintenant que je fasse ce que j'ai tant de fois prêché et conseillé aux autres. » Il mourut dans ces pieuses dispositions, au mois de mai 1704.

Les œuvres de Bourdaloue, publiées en 1707 par le Père Bretonneau, se composent d'*oraisons funèbres* et d'un grand nombre de *sermons*. Dans les oraisons funèbres, on peut lui reprocher de n'avoir pas assez imité la manière de Bossuet;

[1] Thomas. — [2] Né à Bourges en 1632.

il prouve méthodiquement la grandeur de son héros, tandis que l'âme enflammée de Bossuet la fait sentir; l'un se traîne, et l'autre s'élance. Toutes les expressions de l'un sont des tableaux ; l'autre, sans coloris, donne trop peu d'éclat à ses idées. Son génie austère, et dépourvu de sensibilité comme d'imagination, était trop accoutumé à la marche didactique et forte du raisonnement pour en changer, et il ne pouvait répandre sur une oraison funèbre cette demi-teinte de poésie qui, ménagée avec goût et soutenue par d'autres beautés, donne plus de saillie à l'éloquence [1]. »

Mais quand il s'agit d'établir solidement les vérités de la religion, de tirer de ses vérités des conséquences utiles aux auditeurs, quand il faut instruire et convaincre, alors Bourdaloue a des beautés qui n'appartiennent qu à lui. « Son *Avent*, son *Carême*, et particulièrement ses sermons sur les mystères, sont d'une supériorité de vues dont rien n'approche, sont des chefs-d'œuvre de lumière et d'instruction auxquels on ne peut rien comparer. Comme il est profond dans la science de Dieu ! Qui jamais est entré aussi avant dans les mystères du salut ! quel autre en a fait connaître comme lui la hauteur, la richesse et l'étendue ! Nulle part le christianisme n'est plus grand aux yeux de la raison que dans Bourdaloue : on pourrait dire de lui, en risquant d'allier deux termes qui semblent s'exclure, qu'il est sublime en profondeur comme Bossuet en élévation. Certes, ce n'est pas un mérite vulgaire qu'un recueil de sermons qu'on peut appeler un cours complet de religion, tel que, bien lu et bien médité, il peut suffire pour en donner une connaissance parfaite. C'est donc, pour des chrétiens, une des meilleures lectures possibles : rien n'est plus attachant pour le fond des choses ; et la diction, sans les orner beaucoup, du moins ne les dépare nullement. Elle est toujours naturelle, claire et correcte ; elle est peu animée, mais sans vide, sans langueur, et relevée quelquefois par des traits pleins de force : quelquefois aussi, mais rarement, elle approche trop du familier. Quant à la solidité des preuves, rien n'est plus irrésistible ; il promet sans cesse de démontrer, mais c'est qu'il est sûr de son fait, et il tient toujours parole. En total,

[1] Thomas.

Massillon vaut mieux pour les gens du monde, et Bourdaloue pour les chrétiens. L'un attirera le mondain à la religion par tout ce qu'elle a de douceur et de charme ; l'autre éclairera et affermira le chrétien dans sa foi par tout ce qu'elle a de plus haut en conceptions et de plus fort en appuis [1]. »

Fléchier (Esprit) [2] ne se dévoua pas uniquement à la prédication comme Bourdaloue. Élevé par Audifret, son oncle, général de la congrégation de la doctrine chrétienne, il entra d'abord dans ce corps religieux. En 1659, il professait la rhétorique à Narbonne. De là il alla à Paris comme simple catéchiste, et se fit bientôt connaître par des poésies latines et françaises. C'est alors qu'il se vit honoré de l'amitié de M. de Montausier, et devint lecteur du dauphin. Ses sermons et surtout ses oraisons funèbres mirent le comble à sa renommée. Reçu à l'Académie en 1673, le même jour que Racine, il fut ensuite successivement abbé de Saint-Severin, aumônier de la dauphine, évêque de Lavaur et enfin évêque de Nîmes, où il se montra un véritable ministre de miséricorde. Il mourut à Montpellier, le 16 février 1710. Voici la judicieuse appréciation que Thomas fait de l'éloquence de Fléchier. « On a souvent comparé Fléchier avec Bossuet : je ne sais s'ils ont été rivaux dans leur siècle, mais aujourd'hui ils ne le sont pas. Fléchier possède bien plus l'art et le mécanisme de l'éloquence qu'il n'en a le génie. Il ne s'abandonne jamais ; il n'a aucun de ces mouvements qui annoncent que l'orateur s'oublie, et prend parti dans ce qu'il raconte. Son défaut est de toujours écrire et de ne jamais parler. Je le vois qui arrange méthodiquement une phrase et en arrondit les sons. Il marche ensuite à une autre, il y applique le compas; et de là à une troisième. On remarque et l'on sent tous les repos de son imagination; au lieu que les discours de son rival, et peut-être tous les grands ouvrages d'éloquence, sont, ou paraissent du moins, comme ces statues de bronze que l'artiste a fondues d'un seul jet.

« Après avoir vu les défauts de cet orateur, rendons justice à ses beautés. Son style, qui n'est jamais impétueux et chaud, est du moins toujours élégant. Au défaut de la force

[1] La Harpe. — [2] Né le 10 juin 1632, à Pernes, petite ville du diocèse de Carpentras.

il a la correction et la grâce. S'il lui manque de ces expressions originales, et dont quelquefois une seule représente une masse d'idées, il a ce coloris toujours égal qui donne de la valeur aux petites choses, et qui ne dépare point les grandes. Il n'étonne presque jamais l'imagination, mais il la fixe. Il emprunte quelquefois de la poésie, comme Bossuet; mais il emprunte plus d'images, et Bossuet plus de mouvements. Ses idées ont rarement de la hauteur, mais elles sont toujours justes, et quelquefois ont cette finesse qui réveille l'esprit, et l'exerce sans le fatiguer. Il paraît avoir une connaissance profonde des hommes; partout il les juge en philosophe, et les peint en orateur. Enfin, il a le mérite de la double harmonie, soit de celle qui, par le mélange et l'heureux enchaînement des mots, n'est destinée qu'à flatter et à séduire l'oreille, soit de celle qui saisit l'analogie des nombres avec le caractère des idées, et qui, par la douceur ou la force, la lenteur ou la rapidité des sons, peint à l'oreille en même temps que l'image peint à l'esprit.

« En général, l'éloquence de Fléchier paraît être formée de l'harmonie et de l'art d'Isocrate, de la tournure ingénieuse de Pline, de la brillante imagination d'un poëte et d'une certaine lenteur imposante qui ne messied peut-être pas à la gravité de la chaire, et qui était assortie à l'organe de l'orateur. »

Le P. de la Rue, jésuite [1], est loin de ces grands orateurs. Cependant il parut souvent avec succès devant Louis XIV. Sa voix superbe, son geste grave et noble, sa figure animée, aidaient puissamment à l'effet que produisait son éloquence un peu prétentieuse. Homme d'esprit et de sens, il soutenait qu'il valait mieux lire un sermon que de le débiter de mémoire. Cette méthode, selon lui, ne nuirait en rien à la chaleur de l'éloquence : rassuré par son cahier, l'orateur n'en mettrait que plus de feu dans son débit. Nous osons croire cette opinion erronée. Les principaux ouvrages du P. de la Rue sont des panégyriques, des oraisons funèbres, des sermons. On sait qu'il se distingua aussi dans la poésie latine. On croit de plus qu'il aida le célèbre acteur Baron dans la composition de l'*Andrienne*, imitée de Térence.

[1] Né à Paris en 1643, mort au collége Louis-le-Grand en 1725.

Cheminais de Montaigu [1] n'eut pas le temps de mûrir les qualités qu'il avait reçues du ciel. Doué d'un esprit délicat, d'une imagination vive, d'une parole douce, d'une voix grave et sonore qui produisait l'émotion parce qu'elle partait d'une âme émue, il avait quelque chose de ce qui nous charme dans Racine. Ses sermons qu'on a recueillis ne sont que des prémices qui font regretter les autres fruits qu'on devait attendre d'un si beau talent.

Nous ne devons pas oublier de signaler en passant trois noms dont s'honore la chaire protestante. En première ligne figure celui de Claude [2], célèbre par ses controverses contre Bossuet et Arnauld. Ses écrits, qui sont en grand nombre, témoignent une grande facilité d'élocution et une grande force de raisonnement. On pourrait y désirer plus de chaleur et d'onction; l'auteur, uniquement occupé de combattre ses adversaires, semble dédaigner le soin de les persuader. Abbadie [3] est inférieur à Claude. Son principal ouvrage, le *Traité de la vérité de la religion chrétienne*, ne manque ni de force ni de raisonnement; mais le style en est faible. Les mêmes qualités et les mêmes défauts se font remarquer dans ses sermons. Mme de Sévigné affectionnait son *Histoire ecclésiastique*.

Saurin (Jacques) [4], surnommé le Bossuet de la chaire protestante, a quelquefois un vol aussi élevé que celui de l'aigle de Meaux. Il a toute la profondeur, toute la majesté, tout l'élan du grand maître. Dans ses beaux sermons, rien ne sent la recherche ni l'effort de l'art; tout y est verve, tout y semble d'inspiration, tout s'élance du cœur même de l'orateur. Il ne perd de vue ni son sujet ni son auditoire; il pousse avec hardiesse ses raisonnements, il est ému comme un orateur. Mais lorsqu'il n'est pas dominé par un grand

[1] Né à Paris en 1652, mort en 1689.

[2] Né dans l'Agenois en 1619, mort en 1687 à La Haye, où la révocation de l'édit de Nantes l'avait forcé de se retirer.

[3] Né en Béarn en 1657. Lors de la révocation de l'édit de Nantes, il fut installé à Berlin comme pasteur de l'Église française. Il passa ensuite en Angleterre, puis en Irlande; il y mourut, en 1727, doyen de Killalow.

[4] Né à Nîmes en 1677; s'enfuit à Genève lors de la révocation de l'édit de Nantes, se fit soldat, puis pasteur; passa quatre ans en Angleterre, puis fut appelé à La Haye, où il prêcha pendant vingt-cinq ans avec le titre de ministre extraordinaire des nobles. Il mourut en 1730.

sujet, élevé par des pensées d'un ordre supérieur, il devient lourd, bizarre, diffus, incorrect. En général, le grand goût de Bossuet, le goût délicat de Massillon, et surtout sa pureté, lui manquent également.

BOSSUET.

Dans un de ces registres particuliers où, par un touchant usage, on consignait autrefois les principaux événements de la vie domestique, on lit, sous la date du 27 septembre 1627 : *Circumduxit eum, et docuit, et custodivit quasi pupillam oculi*[1] : « Le Seigneur a dirigé ses pas ; il l'a instruit de sa loi ; il l'a conservé comme la prunelle de son œil. » C'est par ces paroles que l'aïeul de Bossuet a voulu consacrer la naissance de son petit-fils. Sans doute il n'exprimait qu'un vœu ; mais à voir comme il s'est accompli, ne le prendrait-on pas pour une prédiction?

Bossuet (Jacques-Bénigne) naquit à Dijon, d'une famille considérable dans la robe. Il avait six ans lorsque son père alla s'établir à Metz, pour être reçu conseiller au parlement que le roi venait d'y établir. Le jeune Bossuet, laissé à Dijon, sous la conduite de son oncle Claude Bossuet, fut placé au collége des jésuites, où il suivit le cours d'humanités. Ses progrès furent rapides ; il avait une mémoire prodigieuse, une singulière aptitude à tout apprendre, avec une ardeur infatigable pour le travail. Il trouvait dans son oncle un guide plein de zèle et de lumières, qui sut cultiver et diriger habilement ses précieuses facultés. Un jour, le jeune Bossuet, à qui celui-ci ouvrait sa bibliothèque, aperçut une Bible latine. Il en parcourut avidement quelques pages ; ce fut un trait de lumière qui lui révéla pour la première fois son génie.

Après avoir achevé ses humanités, Bossuet partit pour Paris en 1642, et entra en philosophie au collége de Navarre, dont le grand maître était Nicolas Cornet, docteur célèbre à cette époque par sa piété, son savoir et son autorité dans les matières de religion. Il y perfectionna ses études classiques, et à seize ans il fut en état de soutenir sa première

[1] Deuter., XXXII, 10.

thèse. On en parla à Paris; on voulut le voir et l'entendre à l'hôtel de Rambouillet. Il composa sur-le-champ un sermon qui fit l'admiration générale. Il était onze heures du soir quand il le prononça, ce qui donna lieu à ce mot de Voiture : « Je n'ai jamais vu prêcher de si bonne heure ni si tard. »

En 1648 Bossuet soutenait sa thèse de théologie. Le vainqueur de Rocroi était venu l'entendre, et il fut tenté, dit-on, « de disputer à un répondant si habile les lauriers mêmes de la théologie. » Ce fut là l'origine de l'amitié qui unit depuis ces deux grands hommes. Trois ans après, Bossuet n'obtint dans sa licence que la seconde place; ce fut Rancé qui eut la première; on attribua ce succès à sa naissance. « Rancé n'en triompha pas, Bossuet n'en fut pas humilié [1]. »

Prêtre et docteur en 1652, Bossuet promet dès lors à l'Église un intrépide défenseur, un fidèle gardien du dépôt sacré de la foi. Au moment de prononcer le serment solennel : « O vérité suprême, s'écrie-t-il avec transport, vérité conçue dans le sein paternel d'un Dieu, et descendue sur la terre pour vous donner à l'homme dans les Écritures, nous nous enchaînons à votre cause, nous lui consacrons toutes nos forces, tout notre être, le souffle qui nous anime; et comment lui refuser nos sueurs, nous qui lui devons notre sang? » Puis il devient l'élève et l'ami du vénérable Vincent de Paul; et c'est sous la sainte discipline de cet apôtre de la charité qu'il fait ses premiers pas dans la carrière du sacerdoce.

Cependant sa réputation l'avait devancé dans le monde; il avait à peine franchi le seuil des écoles, que son nom, déjà célèbre, était dans toutes les bouches, et qu'on ne l'ignorait plus même à la cour. S'il eût eu de l'ambition, c'était le moment de se pousser aux honneurs et à la fortune; mais, pouvant tout espérer, il renonça à tout pour aller remplir à Metz les fonctions qui l'attachaient à l'église de cette ville. Là, durant six années, « loin du monde qu'il oublie, et dont il se laisse oublier sans peine, il ne s'occupe qu'à chanter les louanges de Dieu, à méditer sa parole : il repasse

[1] Châteaubriand, *Vie de Rancé*.

avec une ardeur nouvelle ce qui a été jusqu'ici l'objet constant de son étude, les livres sacrés, les écrits des Pères, les actes et les décrets des conciles, l'histoire de la religion et de l'Église, cette science de la tradition qui bientôt, dans la prédication et dans la controverse, donnera à ses paroles tant de force et d'autorité [1]. » Il y avait alors à Metz beaucoup de protestants. Leur principal ministre, Paul Ferry, que ses talents et ses vertus rendaient recommandable même aux catholiques, publia un catéchisme où il se proposait de démontrer: 1° que la réformation était nécessaire; 2° que, bien qu'on pût se sauver dans l'Église romaine avant la réformation, on ne le pouvait plus depuis la réformation. C'était pour Bossuet une heureuse occasion d'écrire la *Réfutation du catéchisme de Paul Ferry.* Il le fit avec tant de mesure et d'égards, que les deux antagonistes, amis avant la lutte, virent encore se resserrer après les liens de leur amitié, et que le temps seul manqua peut-être au ministre pour faire son abjuration entre les mains de son vainqueur. Un tel fait ne répond-il pas à tous les reproches de rigueur et de dureté dont on a tant de fois et si légèrement poursuivi la mémoire de Bossuet?

La défaite de Paul Ferry avait ébranlé à Metz le parti protestant. On en profita pour y faire prêcher une mission; naturellement, Bossuet, qui avait ouvert et préparé la voie, fut associé à cette pieuse entreprise. S'il est vrai que les autres prédicateurs, comme il le dit, « enlevaient tous les cœurs [2], » on peut juger des fruits que dut produire la parole d'un missionnaire tel que Bossuet. Mais ce ne fut pas assez pour lui de convertir du haut de la chaire: il s'était souvent convaincu par expérience que bien des réformés n'avaient besoin, pour aimer les dogmes du catholicisme, que de les connaître tels qu'ils étaient, et, pour cela, de les voir autre part que dans les livres de leurs ministres: C'est afin de dissiper leurs préventions qu'il écrivit l'*Exposition de la foi catholique,* livre sans prétention, où toute l'éloquence consiste dans une expression claire et précise, mais qui cache sous les formes les plus modestes la science

[1] M. Patin, *Éloge de Bossuet.*

[2] Lettre VII° à saint Vincent de Paul.

la plus vaste et la plus profonde ; livre surtout plein de candeur et de sincérité, qui eut la gloire de ramener Turenne au sein de l'Église.

En 1657, Bossuet sort enfin de Metz pour se produire malgré lui sur un plus grand théâtre. Il est appelé à Paris, où, durant dix ans, son nom ne cesse de grandir et son génie de s'élever. C'est l'époque des *sermons* et des *panégyriques*.

Selon la Harpe, Bossuet, sublime dans ses *oraisons funèbres*, est médiocre dans ses *sermons*. « On est tenté de se demander si, pour les juger ainsi, l'illustre critique les avait lus. Sur quoi appuyer en effet ce titre de *médiocre?* Quand on aura relevé, dans ces compositions que Bossuet n'écrivait pas pour les faire lire et qu'il ne daigna jamais revoir, quelques incorrections et quelques négligences qui les déparent; quand on aura signalé des intervalles d'assoupissement qui rappellent le *sommeil d'Homère,* ne restera-t-il plus rien à l'orateur? Toute la question, pour l'apprécier à sa valeur, se réduit-elle à chercher s'il est ou non demeuré fidèle à quelques règles de grammaire ou de rhétorique? et peut-on légitimement le considérer de ce point de vue étroit pour avoir ensuite le droit de le trouver défectueux? A ce compte, la médiocrité l'emporterait sur le génie. Non, une critique éclairée et impartiale ne s'arrêtera pas à cet examen superficiel; elle tiendra compte du choix des sujets, de l'abondance, de la force, de l'enchaînement des preuves, de la profondeur des pensées, de la marche du discours, des mouvements et de la variété du style; et alors elle verra encore des chefs-d'œuvre là où d'autres n'ont vu que des compositions informes; elle proclamera les sermons de Bossuet la meilleure *rhétorique* des prédicateurs. Ce qui a pu faire illusion à la Harpe, c'est que cette éloquence des *sermons* n'est pas une éloquence ordinaire; Bossuet a une méthode à lui qui n'est pas celle de tous. Ses plans sont vastes; encore son génie souvent ne s'y peut-il renfermer et en sort-il tout à coup comme par bonds; mais c'est presque toujours dans ces écarts qu'il est sublime. Suivons-le pourtant dans cette marche irrégulière, dans « ces vives et impétueuses saillies; » dès son exorde, dès sa première phrase, vous voyez son génie en action; vous ne rencontrez ni

formules triviales, ni commentaires des pensées d'autrui, ni lenteurs, ni stérilités, ni redondances; il ne marche pas, il court, il vole dans un sentier nouveau que lui ouvre son imagination; il se précipite vers son but et vous emporte avec lui. Lorsqu'une soudaine véhémence entraîne ce grand homme, on se sent transporté dans une région inconnue : on ne sait plus où il prend ses expressions et ses pensées : son style, toujours original et toujours naturel, se passionne et s'enflamme; son enthousiasme répand de toutes parts la lumière et la terreur [1]; » il semble que l'orateur ait toujours en face de lui un adversaire avec qui il se prend corps à corps et qu'il n'abandonne qu'après l'avoir terrassé. « M. Bossuet, disait Mme de Sévigné, se bat à outrance avec son auditoire, tous ses sermons sont des combats à mort. »

Ce sont ces mouvements, ce sont ces figures agissantes, c'est cette réalité vivante qui fait de Bossuet un poëte presque autant qu'un orateur. Il ne raisonne pas avec des abstractions; il raisonne, comme Homère, avec des passions et des images; il se place au centre du cœur humain, il évoque nos vices les plus cachés, il les interroge et les force à livrer leur secret, et à se condamner par leur propre voix. La profondeur de l'observation va quelquefois jusqu'à la subtilité; mais en général elle s'arrête assez tôt pour que la clarté ne soit pas compromise. On s'est demandé qui a pu donner à Bossuet « cette pénétration à qui rien n'échappe de nos misères et cette infaillible science du mal [2] »; et l'on a dit : « il y a un pourvoyeur pour le moraliste chrétien, qui a manqué au moraliste païen, et c'est là le secret de la supériorité du premier : ce pourvoyeur, c'est la confession. » Sans doute ce sacrement où les consciences s'ouvrent d'elles-mêmes, offre au prêtre chrétien un moyen puissant de sonder les abîmes du cœur humain, et il peut ainsi, en généralisant, nous dire, bien mieux qu'un autre qui aurait plus de génie, nos tristes vérités. Mais n'y avait-il pas pour Bossuet une autre source encore plus inépuisable, un enseignement plus infaillible que la parole du pécheur s'accusant au tribunal de la pénitence?

« C'est dans l'Écriture sainte surtout qu'il prenait cette

[1] Maury, *Discours sur les sermons de Bossuet*. — [2] M. Nisard, t. III, p. 281.

connaissance ; c'est à l'école de celui « qui sonde les cœurs et les reins, » qu'il s'instruisait ; c'est là qu'il trouvait les principes d'où sont dérivés tous nos maux, qu'il en étudiait les funestes développements, et qu'il découvrait les remèdes qu'il faut appliquer à nos blessures. La plénitude et la substance des sermons de Bossuet sont dues à l'usage admirable qu'il fait des textes sacrés. Il tire de là ses plus grandes richesses pour la morale comme pour le dogme, et chez lui l'une relève toujours l'autre. Quant à l'art d'amener et d'employer ces citations, il n'a de rival que Bourdaloue. Il ne rapporte pas sèchement des passages, mais il présente des traits qui forment des tableaux, et il fond si bien les pensées de l'Écriture avec les siennes, qu'on croirait qu'il les crée, ou du moins qu'elles ont été conçues exprès pour l'usage qu'il en fait [1]. » Enfin, s'il fallait résumer le caractère des sermons de Bossuet, on pourrait leur appliquer ce qu'il dit lui-même de l'éloquence de saint Paul : « une puissance surnaturelle se mêle à l'auguste simplicité de ses paroles. De là vient une vertu plus qu'humaine, qui ne flatte pas les oreilles, mais qui porte ses coups droit au cœur. De même qu'on voit un grand fleuve, qui retient encore, coulant dans la plaine, cette force impétueuse qu'il avait acquise aux montagnes d'où il tire son origine ; ainsi cette vertu, qui est contenue dans les épîtres de saint Paul, conserve dans la simplicité même de son style, toute la vigueur qu'elle apporte du ciel d'où elle descend. »

Les *panégyriques* forment la transition entre les *sermons* et les *oraisons funèbres*. Moins élevés que les *oraisons funèbres*, ils offrent moins d'inégalité que les *sermons* ; le génie de Bossuet se discipline, sa fougue se règle, sans que son feu s'amortisse ; « c'en serait assez pour illustrer une autre vie que la sienne ; mais, pour lui, c'est le premier pas de sa course ; » et nous l'admirons ici plus encore pour ce qu'il promet que pour ce qu'il donne. C'est dans les *oraisons funèbres* qu'il réunit tous les trésors de son merveilleux talent. Il s'était déjà essayé en ce genre par les éloges du Père Bourgoing, de Henri de Gornay, de Nicolas Cornet, etc. ; mais, à part quelques traits de lumière, ces pâles esquisses

[1] Maury, ibid.

étaient loin d'annoncer les brillants chefs-d'œuvre qui les suivirent. Quand on parle des *oraisons funèbres*, il faut entendre ces six discours immortels dont la série s'ouvre en 1669 par l'éloge de la reine d'Angleterre, et se ferme en 1687 par celui du prince de Condé. C'est là que Bossuet est véritablement sans rival comme il est sans modèle, qu'il surpasse Cicéron et Démosthène, dont la parole, si haut qu'elle s'élève, ne quitte jamais la terre; c'est là que, « sans cesse occupé du tombeau, et comme penché sur les gouffres d'une autre vie, il aime à laisser tomber de sa bouche ces grands mots de *temps* et de *mort* qui retentissent dans les abîmes silencieux de l'éternité [1]; » c'est là que ramassant toutes ses forces, il se montre tour à tour historien, théologien, philosophe, orateur, poëte; c'est là enfin que, suivant son expression, « il s'élève au-dessus de l'homme pour faire trembler toute créature sous les jugements de Dieu. » Et pourtant on sait qu'il n'aimait pas, comme il le disait, ce travail des *oraisons funèbres*, qui est peu utile. Il ajoutait que c'était le plus grand témoignage de respect, d'amitié et de reconnaissance qu'il eût pu donner aux personnes qui lui avaient demandé de vaincre sa répugnance pour ce genre de travail. Ainsi, la gloire pour lui n'était rien, et il n'en voulut jamais d'autre que celle de défendre la vérité, de la faire connaître et de la faire aimer.

En 1669, Bossuet avait été nommé évêque de Condom; un an après, il fut appelé à la cour comme précepteur du dauphin, et se trouva, malgré lui, produit sur le seul théâtre où son génie pût recevoir toute sa perfection. Pour se rendre digne de la haute mission qui lui était confiée, il n'hésita pas à refaire lui-même toute son éducation littéraire, comme un guide plein de prudence qui veut repasser rapidement dans la route qui lui est connue, avant d'y introduire ceux dont il doit diriger les pas. Il ne trouva pas au-dessous de lui de composer pour son élève une *grammaire latine*; mais de la même main il écrivait le *Discours sur l'histoire universelle*, le *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, la *Politique tirée de l'Écriture sainte*; c'est-à-dire trois ouvrages dont un seul eût suffi pour l'immortaliser, et

[1] Châteaubriand, *Génie du christianisme*.

dont le premier surtout le place au premier rang des plus grands écrivains, plus haut que les historiens et les philosophes de tous les âges. C'est là qu'il entre réellement, avec David, dans les puissances du Seigneur, pour nous faire voir les merveilles de sa main et de ses conseils. Il ne fait pas seulement un résumé, il étudie les causes générales des événements pour en tirer les lois universelles qui gouvernent les affaires humaines: c'est ce qu'on appelle faire la philosophie de l'histoire. Avant lui, saint Augustin avait aperçu l'action divine dans les faits de l'humanité; mais Bossuet a tellement approfondi, étendu et fixé cette idée, qu'on peut dire qu'elle lui appartient. « C'est dans le *Discours sur l'histoire universelle* que l'on peut admirer l'influence du génie du christianisme sur le génie de l'histoire. Politique comme Thucydide, moral comme Xénophon, éloquent comme Tite-Live, aussi profond et aussi grand peintre que Tacite, l'évêque de Meaux a de plus une parole grave dont on ne trouve ailleurs aucun exemple, hors dans le début du livre des Machabées. Bossuet est plus qu'un historien, c'est un Père de l'Église, c'est un prêtre inspiré, qui souvent a le rayon de feu sur le front, comme le législateur des Hébreux. Quelle revue il fait de la terre! Il est en mille lieux à la fois. Patriarche sous le palmier de Tophel, ministre à la cour de Babylone, prêtre à Memphis, législateur à Sparte, citoyen à Athènes et à Rome, il change de temps et de place à son gré, il passe avec la rapidité et la majesté des siècles. La verge de la loi à la main, avec une autorité incroyable, il chasse pêle-mêle devant lui et Juifs et Gentils au tombeau; il vient enfin lui-même à la suite du convoi de tant de générations, et, marchant appuyé sur Isaïe et sur Jérémie, il élève ses lamentations prophétiques à travers la poudre et les débris du genre humain.

« La première partie du *Discours sur l'histoire universelle* est admirable par la narration; la seconde, par la sublimité du style et la haute métaphysique des idées; la troisième, par la profondeur des vues morales et politiques [1]. »

La *Politique tirée de l'Écriture sainte* ne semble, au pre-

[1] Châteaubriand, *Génie du christianisme.*

mier abord, qu'un long extrait, qu'une suite de citations; mais tous ces passages s'enchaînent dans un ordre historique si admirable, et présentent partout une doctrine si rigoureusement une, que l'ouvrage paraît fait d'une seule pièce. Tout y semble appartenir à un même auteur, tant le sublime commentaire se fond heureusement avec le texte sacré! Dans cet ouvrage, Bossuet, comme il l'écrit au pape Innocent XI, se propose de faire voir clairement que l'Écriture sainte surpasse autant en prudence qu'en autorité tous les autres livres qui donnent des préceptes pour la vie civile, et qu'on ne voit en nul autre endroit des maximes aussi sûres pour le gouvernement. On a reproché à la *Politique de l'Écriture* de n'être qu'une apologie de la monarchie absolue; la vérité est que Bossuet ne se prononce pour aucune forme de gouvernement plutôt que pour une autre; il veut un pouvoir respecté et par conséquent fort, de quelque nom que ce pouvoir s'appelle, royauté ou république; mais il ne veut pas que celui qui gouverne se croie tout permis parce qu'il est le plus puissant. « Le prince, dit-il, n'est pas né pour lui-même, mais pour le public..... le vrai caractère du prince est de pourvoir aux besoins du peuple. Le prince inutile au bien du peuple est puni aussi bien que le méchant qui le tyrannise. » Massillon, dont on admire la hardiesse, prêchait-il autre chose quand il s'écriait: « Les peuples ne sont pas faits pour les rois; ce sont les rois qui sont faits pour les peuples? » Mais il en est de ce livre comme de tant d'autres qu'on juge souvent sans les lire. Le troisième ouvrage, composé pour l'éducation du dauphin, devait l'introduire à la philosophie. Ici Bossuet est cartésien; mais il n'adopte de Descartes que ce qu'approuve le sens commun, et s'inquiète peu de résoudre par la logique des problèmes dont la foi donne la solution. Du reste, c'est toujours la source même de toute lumière qu'il prend pour point de départ, c'est sur des textes des livres saints qu'il forme le plan de son ouvrage; et le titre seul *De la connaissance de Dieu et de soi-même*, l'indique suffisamment. Il ne faut pas chercher dans ce traité la hardiesse qui invente un système de plus et découvre une nouvelle faculté. Bossuet n'a point tant de prétention. Il expose dans notre langue, ce

qui était alors une nouveauté, les principes de la physiologie tels que la science les lui donne; il décrit avec exactitude et avec netteté les faits les plus apparents de l'intelligence, mais, s'arrêtant où le jour lui manque, il s'abstient d'aller plus avant et de creuser dans l'ombre. L'éducation du dauphin se termina en 1679, sans que les chefs-d'œuvre composés à son intention eussent pu faire un grand prince du fils d'un grand roi. Deux ans après, Bossuet, rendu à lui-même, prononçait à l'assemblée générale du clergé, le célèbre sermon *Sur l'unité de l'Église*, et, le 8 février 1682, il prenait possession du siége épiscopal de Meaux. Là, on le voit sans cesse occupé de missions, de conférences ecclésiastiques, de visites pastorales, de conversions; il annonce aux pauvres et aux infirmes l'Évangile qu'il prêchait naguère aux grands du monde; et, ne dédaignant aucun des soins du saint ministère, il fait lui-même le catéchisme aux enfants. Parmi ces travaux de tous les jours, il trouve le temps d'écrire un assez grand nombre d'ouvrages, entre lesquels nous devons signaler le *Traité de la concupiscence*, les *Élévations sur les mystères*, les *Méditations sur l'Évangile*, et le *Discours sur la vie cachée en Dieu*.

Le *Traité de la concupiscence* est le développement de ces belles paroles de saint Jean : « N'aimez pas le monde, ni ce qui est dans le monde; car il n'y a dans le monde que concupiscence de la chair, concupiscence des yeux, et orgueil de la vie. » Mais il appartient presque autant à la science humaine qu'à la théologie; c'est à la double lumière de la foi et de la raison que Bossuet y sonde les replis du cœur humain, et qu'il découvre dans toute leur profondeur ces plaies honteuses de notre nature que le péché a faites. La solidité des pensées, la clarté, la précision, la rapidité d'expression, en un mot les qualités philosophiques sont le moindre mérite de cet opuscule. Ce qui en fait un chef-d'œuvre, c'est encore cette chaleur, cet entraînement qui n'abandonnent jamais le style de Bossuet: c'est la part qu'il prend à cette misère qu'il décrit, c'est ce long gémissement que lui fait pousser la loi impérieuse du péché qui est dans nos membres: c'est ce cri de douleur qui sort de ses entrailles comme de celles du grand apôtre: « Malheureux

homme que je suis! qui me délivrera de ce corps de mort? »

Les *Élévations sur les mystères de la religion chrétienne* et les *Méditations sur l'Évangile*, qui en sont la suite, ont été écrites pour des religieuses et nous montrent le génie de Bossuet sous un jour tout nouveau. Ce n'est plus cette voix « qui foudroie toutes les grandeurs [1], » « ce sont des accents d'une angélique tendresse, d'une céleste pureté, qui soupirent, loin des bruits du monde, des hymnes d'adoration et d'amour; c'est un merveilleux commerce entre Dieu et sa créature qui s'en approche, qui le contemple, qui se perd avec délices dans l'incompréhensible, dans l'ineffable immensité de ses perfections; c'est un entretien mystérieux où la conscience converse avec elle-même, s'interroge, se répond, s'écoute, et recueille dans la partie la plus secrète de nous-mêmes, loin des illusions des sens, des fantômes de l'imagination, les vérités qui s'y révèlent. Fénelon lui-même ne prête pas à la piété une parole plus élevée, plus vive, plus touchante [2]. »

Le *Discours sur la vie cachée en Dieu* commente, comme le *Traité de la concupiscence*, les paroles d'un apôtre. Il est plein de cette douce et pénétrante éloquence qui n'ébranle pas tant l'âme qu'elle en captive et enchaîne, pour ainsi dire, toutes les puissances. On aime à le lire dans la retraite et le silence, comme on se plaît à croire que Bossuet l'a écrit. C'est sans doute un de ces discours que Dieu, comme il le dit souvent, lui mettait dans l'esprit pendant la nuit, pour celles dont il était chargé de diriger les âmes. On peut rattacher à ce genre d'écrits les *Lettres de piété et de direction*, qui sont au nombre de près de sept cents, et forment autant de modèles du langage de la théologie mystique.

Nous avons vu Bossuet débuter dans la polémique par la réfutation du catéchisme de Paul Ferry, et bientôt après montrer dans le livre de l'*Exposition* une profonde et sûre connaissance de la doctrine catholique. En 1678 il avait eu avec le ministre Claude une conférence où il avait triomphé après cinq heures d'une lutte acharnée; mais il ne suffisait pas de convaincre la réforme de calomnie envers le catholicisme, ni de lui faire voir qu'elle avait tort sur un ou deux

[1] *Orais. fun. de la reine d'Angleterre.* — [2] M. Patin, *Éloge de Bossuet.*

points, il fallait la pousser à bout en lui demandant compte de son existence, de ses principes et de sa fidélité à ces principes, en la forçant d'avouer qu'elle n'est que d'hier et que déjà elle a tout changé, qu'elle ne sait plus à quoi s'en tenir. C'est ce qu'entreprit Bossuet dans l'*Histoire des variations des Églises protestantes*, œuvre de dix années, qu'il publia en 1688. Il se propose, ainsi qu'il l'annonce dans sa préface, de démontrer aux protestants, par des principes solides et inébranlables, la fausseté de leur doctrine dans leurs continuelles variations, et dans la manière changeante dont ils ont expliqué leurs dogmes. Du reste, il ne raconte rien qui ne soit prouvé clairement par leurs propres témoignages. Cette histoire d'un genre particulier, ajoute-t-il, paraît avec toutes ses preuves, et munie, pour ainsi dire, de tous côtés.

L'*Histoire des variations* est avant tout un modèle de polémique ; mais, quoique l'auteur cherche moins à *divertir* qu'à convaincre, son éloquence sait encore ici nous intéresser à tout ce qu'elle touche. Laissons de nouveau parler l'élégant et judicieux panégyriste que nous avons déjà plusieurs fois cité : « On ne sait, en vérité, ce que cette admirable production a de plus surprenant. Est-ce cette sagacité, cette pénétration, ce coup d'œil perçant, qui démêle les doctrines les plus enveloppées, les plus obscures, et pour qui leur avenir même n'a pas de secrets ? Est-ce la grandeur du dessein, l'immensité, l'exactitude des recherches, la simplicité de l'exposition, l'enchaînement lumineux des faits, le mouvement entraînant des pensées, la chaleur, l'éclat, la franchise du style ? Que dirons-nous enfin ! Est-ce l'intérêt et la vie dont Bossuet a su échauffer une matière en apparence si aride, tous ces débris, toute cette poussière de systèmes usés, détruits par la dispute et consumés par le temps ? Il les réveille, il les ranime, il les revêt d'une apparence sensible, il leur prête un corps et un visage ; les voilà devenus une sorte de personnages abstraits, qu'il fait mouvoir sur cette scène étrange, ouverte par son art au spectacle tout intellectuel de la lutte des idées. Mais derrière ce théâtre fantastique, où les conceptions de l'esprit semblent seules appelées à jouer un rôle, on découvre un théâtre

plus réel, où paraissent avec des formes plus vivantes, sous des traits plus prononcés, toutes les passions de l'homme, ses vices et ses vertus, ses talents et son génie. C'est l'ardent, l'impétueux Luther, qui ravit, qui subjugue, qui entraîne le monde; c'est le doux, le docile Mélanchton, qui suit, en gémissant de ses excès, ce maître tyrannique; c'est le hardi Zuingle, le subtil Bucer, le sombre et dur Calvin; ce sont les peuples, les grands, les rois, emportés par ces conducteurs audacieux dans la sanglante carrière des persécutions, des révoltes, des guerres civiles; c'est la société politique ébranlée par le mouvement qui agite les fondements de l'Église. »

On voulut s'attaquer à cet immense et solide monument; l'auteur lança la *Défense de l'Histoire des variations.* De nouvelles provocations ne furent pas plus heureuses. Bossuet, présent sur tous les points à la fois, répondit par six *Avertissements aux protestants;* après quoi il n'y eut plus moyen pour M. Jurieu et les autres ministres de faire de ce côté aucune tentative. Vainement on se rejeta sur le thème déjà bien usé des prophéties de l'Apocalypse contre l'Église romaine; le *Commentaire de l'Apocalypse* renversa tout cet échafaudage d'arguments sur lequel s'appuyaient de furieuses déclamations, et fit taire pour longtemps les menaces de la réforme.

Il ne tint pas pourtant à celui qui portait au protestantisme de si terribles coups que la paix ne se conclût entre les deux Églises. Nous avons encore des pièces de ce beau *Projet de réunion* entre les catholiques et les luthériens de la confession d'Augsbourg. Tant que Molanus fut le fondé de pouvoirs du protestantisme, sa sincérité, sa modération et ses lumières purent faire espérer un heureux résultat; mais quand Leibnitz lui eut succédé dans cette négociation, il n'en fut plus de même. Plus philosophe que protestant, peu instruit ou peu touché de la rigueur des principes catholiques en matière de foi, Leibnitz demandait qu'on fît à la paix quelques concessions de part et d'autre; Bossuet, inébranlable dans sa croyance, voulait pour préliminaires que les protestants se soumissent à tout ce qu'exigeait d'eux le concile de Trente. En vain, dans un écrit public, un

ministre réformé exhorta Bossuet à la condescendance; « C'est en bon français, disait Bayle, l'exhorter à se faire protestant; il n'en fera rien, on peut l'assurer sans être prophète. » Le projet n'eut pas de suite ; il fut d'ailleurs interrompu pendant quelques années; mais on voit l'importance qu'y attachait Bossuet par la correspondance qu'il entretint longtemps à ce sujet, et qu'on trouve encore très-active en 1700.

Pendant que Bossuet combattait ainsi le protestantisme par les forces réunies du génie et de la charité, sentinelle toujours éveillée, il signalait et condamnait au sein du catholicisme les erreurs mêmes des ecclésiastiques. Il écrivait, en 1694, au P. Caffaro, à qui l'on attribuait une justification des spectacles, les *Maximes sur la comédie,* où à de sévères arrêts se mêlent souvent de profondes critiques littéraires. Puis il entrait dans la lice contre le plus redoutable de tous ses adversaires, contre un homme qui avait, « disait-il, de l'esprit jusqu'à faire peur. » On voit que nous voulons parler de la grande querelle du quiétisme. Nous n'entrerons pas ici dans les détails de cette polémique qui ne fut pour Bossuet qu'un épisode ; nous y reviendrons en nous occupant de Fénelon, dans la vie duquel elle tient une si grande place. Nous nous contenterons de dire ici que le reproche banal qu'on adresse à Bossuet d'avoir été dur envers son ancien disciple paraît peu fondé. Il y eut de part et d'autre de graves accusations, de part et d'autre on versa des larmes. Quant au fond de la question, Rome prononça; ce fut la gloire de Fénelon de souscrire sans réserve à sa condamnation. Il se soumit avec une grandeur d'âme que ses ennemis mêmes ont admirée; mais Bossuet fut-il moins grand de soutenir la vérité avec cette énergie contre un homme qu'il chérissait? « *Amicus Plato, magis amica véritas,* » disait un ancien philosophe. De même Bossuet : il aimait bien Fénelon, mais il lui préférait la vérité. Ce qui prouve qu'il n'agit point en tout cela par animosité, mais par une respectable et profonde conviction, c'est la réponse qu'il fit à Louis XIV : « Qu'auriez-vous fait, lui demandait ce prince étonné de son ardeur, si j'avais été pour Fénelon contre vous? — Sire, répondit Bossuet, j'aurais crié

vingt fois plus haut. » Bossuet était désormais l'oracle de l'Église; sa parole faisait autorité. Il fut chargé, en 1700, de présider l'assemblée du clergé, où il fit condamner la morale relâchée de certains casuistes. Il continua d'écrire pour fortifier dans la foi les nouveaux convertis, ou réfuter encore quelques doctrines dangereuses. L'ouvrage le plus remarquable de cette époque est sa *Défense de la tradition et de ses saints Pères*; il n'eut pas le temps de l'achever entièrement, et l'on peut dire qu'il est en quelque sorte mort sur ce livre.

Le 18 juin 1702, Bossuet fit ses adieux à son Église : « Je veux, dit-il dans son dernier sermon, que vous vous souveniez qu'un certain évêque, votre pasteur, qui faisait profession de prêcher la vérité et de la soutenir sans déguisement, a recueilli en un seul discours les vérités capitales de votre salut. » Pendant les deux ans qui suivirent, sa vie fut une alternative continuelle de santé et de maladie; il succomba le 12 avril 1704, à l'âge de soixante-seize ans. Comme il était à son lit de mort, quelqu'un s'approchant de lui murmura le mot de gloire : « Cessez ces discours, s'écria-t-il avec force; demandez pour moi pardon à Dieu de mes péchés. » Ces paroles étaient sincères, et elles résument pour nous le caractère de ce grand écrivain pendant toute sa vie. Homme de toutes les sciences et de tous les talents, comme l'appelle Massillon, il n'écrivit jamais pour écrire, pour faire parade de ses connaissances ou de son habileté; tous les ouvrages qu'il publiait étaient des actions que lui commandait son zèle; les écrits qu'il ne se croyait pas obligé de produire au grand jour seraient aujourd'hui perdus pour nous, si d'autres n'eussent eu soin de les recueillir et de les conserver à la postérité.

FÉNELON.

Fénelon (François de Salignac de la Motte) naquit le 6 août 1651, au château de Fénelon en Périgord, de Pons de Salignac, marquis de Fénelon, et de Louise de la Cropte, sœur du marquis de Saint-Abre. Il fut d'abord élevé dans sa famille, et mit si bien le temps à profit, qu'à douze ans il

savait parfaitement le grec, écrivait en latin et en français avec élégance et facilité, et avait lu les grands écrivains qui ont illustré ces trois langues. Il fut placé ensuite au collége de Cahors, y mûrit quelque temps dans la solitude ses talents et ses vertus, passa de là au collége du Plessis à Paris, puis au séminaire de Saint-Sulpice. Durant cinq ans qu'il resta dans cette maison, il ne songea qu'à cultiver son esprit, à former son cœur, à se rendre digne en tout de l'état qu'il voulait embrasser. Il n'interrompait ses pieux exercices que pour se livrer à de saintes lectures, et toutes ses pensées n'avaient qu'un seul objet, qui était Dieu. Mais en ne croyant faire qu'une étude approfondie de la religion, il épurait son goût et se formait rapidement à l'éloquence. Aussi, lorsqu'à dix-neuf ans il s'essaya pour la première fois dans le ministère de la parole, il réussit même après Bossuet et Bourdaloue; mais son oncle, homme d'une probité sévère, redoutant pour lui les impressions dangereuses d'une gloire mondaine, l'obligea de se renfermer dans les fonctions les plus obscures. « Il fallut, dans l'âge où l'on est avide de succès et plein du sentiment de ses forces, que ce génie naissant ralentît son essor et descendît de sa hauteur. Cette première épreuve, qui était pénible, parut cependant ne pas coûter beaucoup à sa docilité naturelle[1]. » On le vit dès lors commencer cette vie de bienfaits et de charité pour laquelle il était né, et, renonçant à toutes les idées d'ambition, se consacrer sans réserve aux travaux apostoliques. A vingt-quatre ans, Fénelon reçut les ordres. Malgré sa jeunesse et sa faible santé, il tourna tout d'abord ses vues vers les missions du Canada. « Divers petits accidents, écrivait-il au duc de Beauvilliers ou peut-être à Bossuet, ont toujours retardé jusqu'ici mon retour à Paris; mais enfin, Monseigneur, je pars, et peu s'en faut que je ne vole. » Malgré son enthousiasme, le jeune prêtre se vit contraint d'abandonner son projet, sous peine d'affliger des parents auxquels il était cher. Il était alors à Sarlat; il retourna à Paris, et, quoiqu'il n'eût que vingt-sept ans, il fut aussitôt mis à la tête de la maison des Nouvelles catholiques. Il y avait dix ans qu'il la dirigeait, lorsque Louis XIV, qui venait de révoquer l'édit

[1] La Harpe, *Éloge de Fénelon*.

de Nantes, jeta les yeux sur lui pour prêcher une mission dans la Saintonge et dans l'Aunis. On sait que le roi s'était malheureusement cru obligé de joindre aux moyens doux et persuasifs de la prédication, la force inutilement cruelle des armes. Fénelon était bien éloigné de pareilles maximes, qui ne produisent qu'hypocrisie et parjure [1]; il ne voulut se charger de la mission dont on le nommait chef, qu'à condition qu'on n'y emploierait point de troupes. « Ce courage de la vérité en imposa aux préjugés et au pouvoir. Deux provinces, grâce à ses soins, furent préservées du fléau de la persécution qui en accablait tant d'autres. Lui seul offrit à la religion des conquêtes dignes d'elle et de lui. D'autres se contentèrent de gémir en exécutant des ordres rigoureux, d'autres eurent des remords: lui seul eut de la vertu [2]. » A la suite de ces glorieux travaux, le jeune missionnaire, hautement recommandé par la voix publique, fut proposé pour l'évêché de Poitiers; mais des concurrents plus puissants que lui, ou plus habiles, lui firent obstacle, et son nom, déjà sur la liste, fut effacé. Il eut bientôt de quoi se consoler de cet échec par les brillantes destinées où l'appela la Providence. Depuis longtemps Louis XIV cherchait autour de lui des instituteurs dignes d'élever son petit-fils et de donner un bon roi à la France. Son choix tomba sur le duc de Beauvilliers, « homme sincère à la cour, pieux dans l'opulence, humain dans les combats, né Lacédémonien parmi des Français, et qui obtint par ses vertus un avancement que tant d'autres doivent à leur bassesse [3]. » Il le nomma gouverneur. Celui-ci demanda Fénelon pour collègue; et l'on vit se renouveler pour l'éducation du duc de Bourgogne cette belle union du génie et de la sagesse, dont Bossuet et Montausier avaient déjà donné le spectacle dans l'éducation du dauphin. Ici s'ouvre devant Fénelon une vaste carrière. « Faire d'un homme un roi, ou plutôt d'un prince un homme; enseigner le droit des peuples à l'héritier d'une couronne; lui donner les yeux d'un particulier et l'âme d'un souverain; enfin se placer entre lui et l'éclat du trône : » c'est là une tâche noble, mais difficile, où il fallait, pour réussir,

[1] Voir sa lettre au duc de Noailles, 22 juillet 1684.— [2] La Harpe, ibid. — [3] Maury, *Éloge de Fénelon*.

tous les talents de l'esprit et toutes les qualités de l'âme du maître illustre que venait de s'adjoindre le duc de Beauvilliers. Ce fut au mois de septembre 1689, à l'âge de trente-huit ans, que le précepteur du duc de Bourgogne entra en fonctions. Son premier soin fut d'étudier les inclinations, de mesurer la portée des facultés de son élève, et d'y proportionner ses enseignements. Il put voir tout d'abord qu'il serait puissamment secondé par la nature du côté de l'esprit; mais du côté du cœur il trouva des obstacles presque insurmontables et capables de rebuter tout autre que lui.

« Le duc de Bourgogne, dit Saint-Simon, naquit terrible, et dans sa première jeunesse fit trembler: dur, colère jusqu'aux derniers emportements contre les choses inanimées; impétueux avec fureur, incapable de souffrir la moindre résistance sans entrer dans des fougues à faire craindre pour sa vie, opiniâtre à l'excès..... livré à toutes les passions et transporté de tous les plaisirs, souvent farouche, naturellement porté à la cruauté, barbare en railleries, saisissant les ridicules avec une justesse qui assommait; de la hauteur des cieux il ne regardait les hommes que comme des atomes avec qui il n'avait aucune ressemblance. » Voilà le caractère qu'il fallait d'abord réformer. Fénelon ne négligea rien pour y parvenir. Douces remontrances, railleries fines, réflexions simples et naturelles, indulgence ou fermeté, suivant l'occasion, il mit tout en usage. Et bientôt cet enfant, jusque-là réputé indomptable, devint le prince le plus doux, le plus compatissant, le plus sensible aux maux de l'humanité. L'éducation littéraire et classique marchait de front avec l'éducation morale et religieuse; elle se fit avec une rapidité extraordinaire et un plein succès. A dix ans, l'élève de Fénelon avait lu les principaux écrivains de la langue latine; et les beaux ouvrages qui furent composés pour lui et dont nous parlerons plus bas, peuvent donner la mesure du reste de son instruction.

En 1693 Fénelon avait remplacé Pélisson à l'Académie française. Ce fut longtemps la seule récompense de ses services. Enfin, le roi, étonné de l'avoir oublié tant d'années, le nomma à l'abbaye de Saint-Valery, et peu de mois après à l'archevêché de Cambrai. Ne pouvant continuer par

lui-même l'éducation qu'il avait commencée, il voulut du moins la diriger encore du lieu de sa résidence. Il nous reste de ce temps (1695), quelques notes confidentielles à ce sujet, une sorte de projet d'étude pour M. le duc de Bourgogne. C'est toujours la même méthode, qui consistait à le faire étudier non par règles, mais selon la curiosité qu'on avait soin d'exciter en lui : Vous le porterez doucement à faire telle ou telle chose ; il faut accourcir le temps de l'étude ; il faut lui en faire un amusement. Ainsi s'acheva cette belle éducation, aux applaudissements de Bossuet et de la France entière.

C'est vers cette époque que s'agita la querelle du *quiétisme*. Nous ne faisons qu'indiquer ici, en passant, parce que nous y reviendrons plus bas, cette phase de la vie de Fénelon, phase pleine d'angoisses, mais toujours brillante, où le grand homme, où le prélat s'incline devant le souverain pouvoir de Rome, mais où il se relève d'autant plus qu'il s'humilie davantage.

On crut un instant que cette soumission allait faire rentrer Fénelon en grâce auprès de Louis XIV, et le rendre à la cour, à ses amis, à son élève. Il n'en fut rien. On le laissa dans son diocèse où il ne s'occupa plus que des exercices de son saint ministère. Il éclairait, il consolait, sans acception de rangs ni de personnes, tous ceux qui lui demandaient un conseil, un appui. Quand il sortait de Cambrai, c'était pour faire ses visites pastorales, pour prêcher, pour confesser, pour catéchiser, pour confirmer, pour retracer au naturel les premières courses apostoliques. Au milieu de ces travaux, il trouvait encore du temps pour écrire à son cher élève, dont on l'avait violemment séparé, pour le maintenir dans les principes de justice et de bonté qu'il lui avait inspirés. Bientôt tout commerce fut interdit au duc de Bourgogne avec son ancien maître ; et ce fut peut-être pour ce dernier la plus douloureuse épreuve à laquelle il fut soumis.

Cependant la France, longtemps victorieuse, touchait au terme de ses prospérités. Les alliés se portèrent du côté de la Flandre ; le jeune prince dut courir à la frontière. Fénelon eut avec lui une entrevue après cinq ans de séparation, « mais il ne le vit qu'en public et un petit quart d'heure. Ce

qui paraît un adoucissement, ajoute-t-il, n'en est pas un; mais il faut prendre chaque chose comme elle vient, et se laisser sans réserve à la Providence. » Dans ce temps malheureux où le sang de la France coulait par torrents, l'archevêque de Cambrai déploya une infatigable charité. Son palais devint l'asile des officiers et des soldats blessés. « Tous, dit un écrivain [1] qu'on n'accusera pas de flatterie envers ce prélat, étaient logés, défrayés, servis, comme s'il n'y en avait eu qu'un seul; et lui ordinairement présent aux consultations des médecins et des chirurgiens... L'admiration et le dévouement étaient pour lui dans le cœur de tous les habitants des Pays-Bas, quels qu'ils fussent, et de toutes les dominations qui les partageaient, dont il était l'amour et la vénération. » En même temps le pieux pasteur ordonnait pour la France des prières publiques : « Nous levons, disait-il, les yeux vers les montagnes, pour voir d'où nous viendra le vrai secours, et nous disons: c'est du Seigneur qu'il nous viendra [2]. » Dans les dernières années de la guerre, il perdit successivement presque tous les amis qui lui restaient. En 1711 il vit mourir le grand dauphin fils de Louis XIV, et l'année suivante Mme la duchesse de Bourgogne, à laquelle le jeune prince survécut à peine quelques jours. « Tous mes liens sont rompus, s'écria-t-il en apprenant cette affreuse nouvelle, rien ne saurait plus m'attacher à la terre! » « Saisi d'horreur, malade de saisissement sans maladie [3], » son corps s'affaiblit de jour en jour, et tomba rapidement dans un état déplorable. « Je ne suis plus, disait-il, qu'un squelette qui marche et qui parle, mais qui mange et qui dort peu [4]. » Il essaya encore de sourire au retour du printemps, mais c'était un sourire mêlé de larmes. « Votre lettre de Cosne m'a réjoui, mon très-cher neveu, écrivit-il à l'abbé de Beaumont [5]; le jeu poétique m'y amuse, et l'amitié qui s'y fait sentir m'adoucit le cœur. Je ne vis plus que d'amitié, et c'est l'amitié qui me fera mourir. » Il disait vrai. Le 31 août 1714, le duc de Beauvilliers, qui lui était demeuré fidèle dans le malheur, succomba loin de lui. Ce fut le dernier coup qui frappa son âme. Il adressa à Mme de

[1] Saint-Simon, *Mémoires*. — [2] Mandement pour des prières, 1707. — [3] Lettre au duc de Chevreuse, 27 février 1712. — [4] *Lettres spirituelles*, 1714. — [5] 22 mai 1714.

Beauvilliers ces mots touchants : « Nous retrouverons bientôt ce que nous n'avons point perdu ; nous en approchons tous les jours à grands pas : encore un peu, et il n'y aura plus de quoi pleurer. » Quelques jours après la date de cette lettre, il tomba malade. « Je n'en réchapperai pas, dit-il à un ecclésiastique de sa maison, je ne dois plus que songer à mourir. » Après avoir montré, au milieu des plus vives souffrances, la plus grande résignation, il expira doucement le 7 janvier 1715.

Jetons maintenant un regard sur les écrits de Fénelon. Pour plus de simplicité, nous ne donnerons qu'une espèce de liste, nous contentant d'attacher au nom de chaque ouvrage quelques mots d'explication et de critique.

Traité de l'existence de Dieu. — Fénelon composa cet ouvrage pour répondre à certains esprits atrabilaires ou corrompus qui avaient osé nier l'existence de la divinité. Mais ce n'est pas seulement à un petit nombre de philosophes, c'est à tous les esprits qu'il voulait prouver la plus consolante, la plus nécessaire, et heureusement la plus incontestable de toutes les vérités. Aussi ne s'enfonce-t-il pas dans un labyrinthe de raisonnements compliqués. « Il s'adresse à l'imagination, il dévoile la nature, il parcourt tout l'univers ; il assiste à la création ; il découvre et montre partout un ouvrier, un dessein, un ensemble, une suite uniforme ; en un mot, une Providence, pour confondre l'athéisme comme le scandale de la raison et le crime de l'esprit [1]. » Le *Traité de l'existence de Dieu* comprend deux parties ; la première est le développement de cette pensée du roi-prophète : « *Les cieux*, c'est-à-dire le spectacle des merveilles de la nature, *racontent la gloire de Dieu.* » Elle est écrite dans le style simple, harmonieux et pur des ouvrages philosophiques de Xénophon et de Cicéron, à qui Fénelon emprunte plusieurs détails qu'il traduit avec une grâce exquise et un vrai parfum d'antiquité. La seconde partie est toute métaphysique. Par la force et la profondeur du raisonnement, elle porte la conviction dans les esprits accoutumés à suivre une déduction rigoureuse. Mais elle s'adresse aussi au cœur, et là où l'on ne cherchait qu'un

[1] Maury, *Éloge de Fénelon.*

argument en forme, on trouve un élan sublime, un cri d'amour, une prière ardente, où l'âme de Fénelon se répand tout entière. On aspire avec lui à posséder la vérité qu'il a fait connaître, lorsqu'il laisse échapper ce soupir de l'espérance chrétienne: « Quand sera-ce, Seigneur? ô beau jour sans nuage et sans fin, dont vous serez vous-même le soleil, et où vous coulerez au travers de mon cœur comme un torrent de volupté! A cette douce espérance, mes os tressaillent et s'écrient: *Qui est semblable à vous?* mon cœur se fond, et ma chair tombe en défaillance, ô Dieu de mon cœur et mon éternelle portion! »

Lettres sur la religion. — Vers ses dernières années, Fénelon engagea une correspondance avec le duc d'Orléans, qui fut depuis régent du royaume, sur de graves questions auxquelles la révélation seule peut répondre. C'est à ce commerce que nous devons les *Lettres sur la religion.*

Les *Lettres sur la religion* sont un complément naturel du *Traité de l'existence de Dieu.* Fénelon n'y prouve pas seulement qu'il existe un Être créateur; il y démontre encore la nécessité d'un culte intérieur et extérieur; il y traite par conséquent du christianisme et de la véritable Église. Il y a moins ici de cette abondance de sentiments, de ces riches couleurs, de ces vives descriptions qui embellissent les pages de l'ouvrage précédent; les ornements y sont répandus d'une main plus sobre; en revanche, Fénelon y met en œuvre sa merveilleuse sagacité pour l'intelligence et le développement des idées abstraites. On y trouve cette logique pressante et lumineuse dont il donne tant d'exemples dans ses débats avec Bossuet: et l'on peut dire que les *Lettres sur la religion* sont le modèle d'une discussion sincère et convaincante.

Sermons. — Quoique Fénelon ait beaucoup prêché, il ne paraît pas qu'il ait jamais cherché la gloire d'orateur. L'admirable facilité qu'il avait de s'exprimer le dispensait souvent sans doute d'écrire ce qu'il voulait dire. On ne saurait trop le regretter. Il eût été curieux de comparer à l'éloquence véhémente et dramatique de Bossuet, à la dialectique vigoureuse et serrée de Bourdaloue, à la parole abondante de Massillon, l'éloquence de cet orateur plein de charme, de

cet « aimable génie, qui sema tant de fleurs dans un style si naturel, si mélodieux et si tendre, et fit régner la vertu par l'onction et par la douceur [1]. » Malheureusement il ne nous reste de Fénelon que quelques sermons, premier essai de sa jeunesse. « La composition n'en est pas forte et soignée comme dans les chefs-d'œuvre des grands orateurs de la chaire; mais il y règne un aimable enthousiasme pour la religion et la vertu, une imagination facile et vive, une élégance naturelle, harmonieuse, poétique. Ce sont de brillantes esquisses tracées par un heureux génie qui fait peu d'efforts [2]. » Les sermons les plus remarquables sont les sermons pour le sacre de l'électeur de Cologne, pour le jour de l'Épiphanie, pour la fête de saint Bernard, pour la fête de sainte Thérèse.

Traité de l'éducation des filles. — Fénelon était supérieur des *Nouvelles catholiques* lorsqu'il composa son *Traité de l'éducation des filles.* C'est le premier ouvrage qu'il ait publié ou plutôt qu'on ait publié de lui et sans sa participation. « Fénelon voyait ce sexe délicat et sensible, que la nature a formé pour alléger nos peines, idolâtré dans nos mœurs, et toujours tyrannisé par nos institutions, condamné par nos préjugés à opter entre la honte de l'ignorance et le ridicule du savoir, réduit au don fugitif de plaire, sans oser presque jamais prétendre à suppléer aux charmes par les agréments de l'esprit. Il lutta seul contre son siècle. Son *Traité de l'éducation des filles* devint aussitôt le manuel des épouses et des mères; et c'est à cette époque que la société nous présente, en France, les grâces unies aux talents dans plusieurs femmes célèbres, qui ont remplacé, par leur influence sur le caractère de notre littérature, l'empire que leur sexe avait exercé autrefois sur l'esprit national de notre ancienne chevalerie [3]. »

Fénelon n'avait d'abord écrit cet ouvrage que pour répondre aux pieuses intentions de Mme la duchesse de Beauvilliers, mère de huit filles, et ne songeait pas à le rendre public. Heureusement il tomba en des mains généreuses. Le duc de Beauvilliers, jugeant qu'il pouvait devenir un livre élémentaire pour toutes les familles, le fit imprimer

[1] Vauvenargues. — [2] M. Villemain. — [3] Maury.

en 1687. Nous devons à cette innocente trahison, un beau livre de plus, un chef-d'œuvre de délicatesse, de grâce et de génie.

Aventures d'Aristonoüs. — C'est ici une œuvre poétique, mais le caractère de l'écrivain est toujours le même. « Les *Aventures d'Aristonoüs,* dit M. Villemain, respirent ce charme attendrissant qui n'est donné qu'à quelques hommes, à Virgile, à Racine, à Fénelon. Dans ce morceau de quelques pages, on devinerait l'auteur de *Télémaque*, comme dans le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate* on reconnaît Montesquieu. Il n'appartient qu'aux hommes véritablement supérieurs de pouvoir renfermer ainsi dans un cadre très-étroit l'essai de tout leur génie. »

Télémaque. — Nous devons « ce livre divin du siècle, » comme l'appelle Montesquieu, à l'infidélité d'un valet de chambre qui l'écrivait sous la dictée de l'auteur et le fit imprimer furtivement, en 1698, lorsqu'il ne s'étendait point encore au delà du séjour de Télémaque dans l'île de Calypso. On sait avec quelle rigueur cet ouvrage fut traité du vivant de Louis XIV. L'envie y cherchait alors de malignes allusions; la postérité, plus équitable, n'y a vu que des leçons utiles au genre humain : voici, au reste, ce qu'en dit Fénelon lui-même dans une lettre écrite en 1710 au P. le Tellier : « Pour *Télémaque,* c'est une narration fabuleuse en forme de poëme héroïque, comme ceux d'Homère et de Virgile, où j'ai mis les principales instructions qui conviennent à un prince que sa naissance destine à régner. Je l'ai fait dans un temps où j'étais charmé des marques de bonté et de confiance dont le roi me comblait. Il aurait fallu que j'eusse été non-seulement l'homme le plus ingrat, mais encore le plus insensé, pour y vouloir faire des portraits satiriques et insolents. J'ai horreur de la seule pensée d'un tel dessein... Plus on lira cet ouvrage, plus on verra que j'ai voulu dire tout, sans peindre personne de suite. » Quoi qu'il en soit, on peut dire, avec Mme de Staël, que le livre de *Télémaque* était alors une action courageuse. Quant à la forme, on y retrouve partout l'inspiration des plus grands génies de la Grèce et de Rome, l'inspiration d'Homère, de Sophocle, de Platon, de Xénophon, de Virgile. Mais « quoique la belle

antiquité paraisse avoir été moissonnée tout entière pour composer le *Télémaque*, il reste à l'auteur quelque gloire d'invention, sans compter ce qu'il y a de créateur dans l'imitation de beautés étrangères, inimitables avant et après Fénelon [1]. »

Examen de conscience sur les devoirs de la royauté. — Ce recueil est, comme on sait, le fruit de la correspondance secrète de l'archevêque de Cambrai et du duc de Bourgogne. Le jeune prince le lisait souvent ; mais il le remettait aussitôt au duc de Beauvilliers, dont la veuve le rendit ensuite à la famille de Fénelon. C'est qu'on pouvait y apercevoir, en effet, plus de prétendues allusions que dans le *Télémaque*. « Fénelon déchire ici tous les voiles de ses fictions. Ce n'est plus à un enfant, c'est à la conscience du chrétien qu'il s'adresse. Il appelle son élève à ce moment de vérité, de repentir et de miséricorde, où l'homme, prosterné devant le tribunal sacré, se dénonce lui-même à son juge, qui devient aussitôt son médiateur charitable et le réconcilie avec Dieu, au nom duquel il lui pardonne ses erreurs et ses fautes [2]. » Cet ouvrage, que la Harpe appelle, à juste titre, l'abrégé de la sagesse et le catéchisme des princes, ne fut imprimé qu'en 1747.

Dialogues sur l'éloquence. — Ce n'est également qu'après la mort de leur auteur qu'on a connu les *Dialogues sur l'éloquence*. « Fénelon avait beaucoup réfléchi sur l'art oratoire et sur l'éloquence de la chaire ; et ses études, à cet égard, se retrouvent dans *trois dialogues* à la manière de Platon, remplis de raisonnements empruntés à ce philosophe, et surtout écrits avec une grâce qui semble lui avoir été dérobée. Nous n'avons dans notre langue aucun traité de l'art oratoire qui renferme plus d'idées saines, ingénieuses et neuves, une impartialité plus sévère et plus hardie dans les jugements. Le style en est simple, agréable, varié, éloquent à propos, et mêlé de cet enjouement délicat dont les anciens savaient tempérer la sévérité didactique. On y sent partout ce goût exquis de simplicité, cet amour pour le beau simple qui fait le caractère inimitable des écrits de Fénelon..... La *Lettre* à l'Académie *sur l'éloquence* ne renferme que la même doc-

[1] M. Villemain. — [2] Maury.

trine, appliquée avec plus d'étendue, ornée de développements nouveaux, énoncée partout avec cette autorité douce et persuasive d'un homme de génie vieillissant, qui discute peu, qui se souvient, qui juge : aucune lecture plus courte ne présente un choix plus riche et plus heureux de souvenirs et d'exemples. Fénelon les cite avec éloquence parce qu'ils sortent de son âme plus que de sa mémoire; on voit que l'antiquité lui échappe de toutes parts. Mais, parmi tant de beautés, il revient à celles qui sont les plus douces, les plus naturelles, les plus naïves; et alors, pour exprimer ce qu'il éprouve, il a des paroles d'une grâce inimitable.

« Cette *lettre à l'Académie*, les *Dialogues sur l'éloquence*, quelques *lettres à la Motte sur Homère et sur les anciens*, placeraient Fénelon au premier rang parmi les critiques, et servent à expliquer la simplicité originale de ses propres écrits [1]. »

Entretiens affectifs sur les principales fêtes de l'année. — Les *Entretiens affectifs* sont des élans passionnés de l'âme chrétienne vers son divin auteur. Elle vient en sa présence, elle se recueille, elle adore en silence la profondeur des mystères. Puis tout à coup elle semble percer le voile qui lui dérobe de si grandes vérités; il se fait comme une grande lumière. Elle voit, elle comprend, elle embrasse l'objet de ses saintes ardeurs; elle se remplit, elle s'enivre du divin esprit. Elle s'écrie : « Mon Dieu, je viens à vous, et je ne me lasse point d'y venir; je n'ai rien en moi, et je trouve tout en vous seul. » C'est partout enfin ce style éloquemment mystique qu'on trouve quelquefois dans Bossuet, mais qui semble appartenir en propre à Fénelon, et qui est comme le langage naturel de son cœur.

Instructions et avis sur différents points de la morale et de la perfection chrétienne. — Le titre seul de ces petits morceaux en indique suffisamment le sujet. Dans ce siècle de toutes les grandeurs, parmi les distractions infinies du monde, au milieu des plaisirs enivrants de la cour la plus brillante, bien des âmes soupiraient après le vrai bonheur, celui que donne la pratique des vertus chrétiennes. D'autres, qui s'étaient toujours conservées pures, gémissaient d'autant plus de se voir sans cesse en proie à tous les périls, et

[1] M. Villemain.

liées par des chaînes d'or. Elles se souvenaient de ces mots du Sauveur : « Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait. » Effrayées de leur triste condition, elles s'adressaient à un homme d'une piété éclairée, d'une charité inépuisable, à Fénelon, qui leur enseignait à espérer, à sanctifier les actions les plus ordinaires de leur vie et jusqu'à leurs divertissements.

Traité du ministère des pasteurs. — Presque toute la vie de Bossuet fut remplie par des luttes contre les protestants, et une grande partie de ses écrits sont destinés à réfuter leurs erreurs. Fénelon était moins porté par nature vers ces combats dogmatiques, et il s'y trouva moins engagé aussi par les circonstances. Mais il suffit d'ouvrir son *Traité du ministère des pasteurs* pour se convaincre que là, non plus qu'ailleurs, son génie ne lui eût pas fait défaut. C'est une œuvre de controverse pleine de science ecclésiastique, qui réduit à néant toutes les raisons des réformés. Elle est d'ailleurs, comme on devait s'y attendre, venant d'une si belle âme, sans passion, sans aigreur, sans emportement. Fénelon écrivit cet ouvrage dans le calme de ses premières années et comme pour se préparer à ses douces et apostoliques missions de la Saintonge.

Essai philosophique sur le gouvernement civil. — On s'est plu souvent, en politique, à opposer l'un à l'autre Bossuet et Fénelon, en représentant le premier comme le défenseur outré de l'autorité absolue, le second comme le champion d'idées plus libérales. Au fond pourtant leurs principes sont les mêmes. Fénelon dit, comme Bossuet : « Il faut que tout gouvernement soit absolu. » Il s'explique : « Je n'entends point par *absolu* un pouvoir arbitraire de faire tout ce qu'on veut, sans autre règle et sans autre raison que la volonté despotique d'un seul ou de plusieurs hommes : à Dieu ne plaise que j'attribue un tel pouvoir à la créature !... Par le pouvoir *absolu*, je n'entends autre chose qu'une puissance qui juge en dernier ressort. » C'est encore la pensée de Bossuet. Fénelon ajoute : « Les formes du gouvernement peuvent être indifférentes et plus ou moins parfaites ; » c'est ce qu'affirme aussi Bossuet, et en même temps c'est ce qui explique comment il pouvait voir dans la *monarchie* absolue

de Louis XIV l'idéal du gouvernement que Fénelon n'y trouvait pas peut-être. Tous deux, du reste, parce qu'ils sont chrétiens, condamnent avec la même force l'indépendance qui devient de l'anarchie; tous deux reconnaissent avec saint Paul qu'il faut obéir aux puissances, parce que toute puissance vient du ciel; tous deux enfin rehaussent le titre de sujet, et montrent combien il peut devenir noble pour un chrétien. Le chrétien, en effet, n'obéit pas à un homme en tant qu'homme, il obéit à Dieu dans la personne d'un homme qui le représente pour lui sur la terre. C'est là ce qui ressort de la *Politique tirée des propres paroles de l'Écriture sainte,* aussi bien que de l'*Essai philosophique sur le gouvernement civil.* Est-ce là, d'un côté ou de l'autre, prêcher la servitude? Quoi de plus véritablement libre, au contraire, que celui qui peut dire à chaque instant comme Joad :

Je crains Dieu... et n'ai point d'autre crainte!

Fables. — La Fontaine dit quelque part qu'il *se sert d'animaux pour instruire les hommes.* Fénelon, qui, comme écrivain, n'était pas sans rapport avec le *bonhomme,* qui aimait ses fables et qui s'était amusé à en traduire quelques-unes dans un latin élégant, qui plus tard déplorait avec l'accent sincère et touchant de la douleur la mort du fabuliste, Fénelon se servait quelquefois aussi d'animaux pour instruire son royal élève. Toutes ses fables sont destinées à peindre le jeune prince à lui-même sous des noms supposés, et à lui faire envisager ses défauts pour mieux lui en inspirer l'aversion. Il n'y faut pas chercher de morale plus générale, ni se placer, pour juger ces petites compositions, à un autre point de vue que celui de l'auteur, sous peine de s'en faire une idée fausse.

Dialogues des morts. — Cet ouvrage fut composé pour enseigner l'histoire au duc de Bourgogne; mais Fénelon s'y propose autre chose que de retracer une suite d'événements déjà connus de son élève : il veut lui présenter les tableaux les plus philosophiques de l'histoire, il veut fixer son opinion sur le mérite des hommes célèbres. Il les évoque donc de leurs tombeaux, et tous ceux qu'il fait revivre sont obligés

de dire la vérité sur eux-mêmes, de découvrir les petits ressorts qui les ont fait agir, les petites passions qui les ont séduits ou égarés. C'est annoncer au jeune prince comment l'histoire doit le juger un jour. Les *Dialogues des morts* sont déjà pleins, d'ailleurs, de ces sages et courageuses maximes que l'on trouve plus développées dans le *Télémaque*. On ne doit pas s'en étonner; les faits ne sont guère ici qu'un moyen; le but véritable, c'est la morale, à laquelle même Fénelon ne craint pas de sacrifier plus d'une fois l'exactitude historique.

Lettres. — La correspondance de Fénelon se compose de près de cinq cents *lettres spirituelles* et de plus de trois cents *lettres diverses*. Malgré la monotonie presque inévitable qu'on pouvait craindre dans les premières, l'auteur a su y mettre une variété de forme qui fait oublier qu'il s'agit toujours à peu près du même fond. On ne se lasse point de ce retour des mêmes idées présentées avec des nuances nouvelles, revêtues d'un style plein de charme. Quant à ces autres lettres, écrites seulement au nom de l'amitié, où Fénelon épanche en toute liberté et simplicité les sentiments les plus intimes de son âme, il est inutile de dire que ce sont autant de modèles de naturel, de grâce, de douceur. Après avoir admiré ailleurs le grand écrivain, on fait ici une délicieuse étude de l'homme. Rien de plus intéressant que de parcourir les phases diverses de cette vie si pleine, depuis le jour où le jeune apôtre, dans son pieux enthousiasme, rêve les missions du Levant, jusqu'à celui où le vénérable prélat, chargé d'ans, comblé de gloire et aussi d'afflictions, va rendre compte de son ministère à celui de qui il l'a reçu.

Il nous reste à dire quelque chose de la querelle du *quiétisme*, qui occupe dans la vie de Fénelon une place si considérable, et qui achèvera de nous le faire connaître.

Qu'est-ce que le *quiétisme?* Entre les mains de Molinos, son premier auteur, « c'était une sorte de système métaphysique et inintelligible de spiritualité, qui bannissait du service de Dieu le raisonnement, pour n'y laisser que l'amour ; sacrifiait l'intérêt inhérent au devoir, pour y substituer une présomptueuse générosité envers l'Être suprême ; et faisait de la vertu un instinct aveugle plutôt qu'un effort réfléchi. Au

milieu de cette apathie contemplative, l'homme s'exposait tour à tour à l'illusion, au fanatisme, au déréglement; il oubliait ses sens pour mieux exalter ses idées, dédaignait de régler ses actions, par respect pour l'immuabilité des décrets éternels; et, s'abandonnant à l'impiété du désespoir, il croyait pouvoir acquiescer d'avance à sa propre damnation, pourvu qu'il aimât Dieu : comme s'il était possible d'aimer encore un Dieu dont on n'aurait plus rien à espérer, en lui sacrifiant, dans un pareil délire, jusqu'à la béatitude éternelle [1]. » Ces monstruosités, condamnées par Innocent XI, ne furent pas entièrement ensevelies avec Molinos dans les prisons de l'inquisition. « D'autres visionnaires, confondant les élans de l'enthousiasme avec les mouvements du cœur, supposèrent aussi que l'homme pouvait être libéral envers Dieu, et aussitôt la contemplation mystique dégénéra en un état purement passif d'oraison, où les chimères, les extases, le délire de l'imagination, l'abandon de la volonté, ne parurent plus aux âmes tendres qu'une communication plus intime avec l'Être suprême [2]. » Parmi ces ardents prosélytes de Molinos figura bientôt Mme Guyon, femme de beaucoup d'esprit et de piété, qui parut tempérer les dangers du quiétisme en le réduisant à une erreur de spéculation. Sa théorie était de demeurer dans une inaction absolue, de s'abîmer dans l'amour de Dieu, mais dans un amour oisif où sont supprimés beaucoup d'actes essentiels à la piété et expressément commandés de Dieu; c'était de vouloir sentir des vertus qu'il nous est seulement ordonné d'avoir. Fénelon, qui crut retrouver dans la bouche de Mme Guyon le langage inspiré des auteurs mystiques dont il avait fait dans sa jeunesse une étude particulière, fut séduit, et son cœur emporta sa raison. Il se laissa prendre à une doctrine exagérée du *pur amour* et à une malheureuse spiritualité plus sublime que celle qui nous est enseignée par Jésus-Christ; en effet, ce maître adorable, dit Bourdaloue [3], « sans rien relâcher de ses droits, ni rien rabattre du commandement qu'il nous fait de l'aimer comme notre Dieu, pour lui-même et plus que nous-mêmes, veut bien que notre amour pour lui ait un retour sur nous; et, pourvu que notre intérêt ne soit point

[1] Maury, *Éloge de Fénelon.* — [2] Ibid. — [3] *Sermon sur la récompense des Saints.*

un intérêt servile, il consent que nous l'aimions par intérêt, ou plutôt que nous nous fassions un intérêt de l'aimer. Car c'est pour cela qu'il nous promet une récompense dont la vue est infiniment capable de nous élever à ce pur et parfait amour, qui, comme dit saint Chrysostôme, réunit saintement et divinement notre intérêt à l'intérêt de Dieu. » Jusque-là cependant Fénelon avait gardé le silence, et quoi qu'il pût penser au fond, il ne prenait point ouvertement parti pour la nouvelle mystique. Tout au plus il faisait part à quelques amis de ses sentiments, qu'il était prêt d'ailleurs à leur abandonner dès qu'ils le voudraient; il écrivait à Bossuet[1]: « Ne soyez point en peine de moi; je suis dans vos mains comme un petit enfant. Je puis vous assurer, ajoutait-il, que ma doctrine n'est pas ma doctrine. Elle passe par moi sans être à moi et sans y rien laisser. Je ne tiens à rien, et tout cela m'est comme étranger... J'aime autant croire d'une façon que d'une autre. Dès que vous aurez parlé, tout sera effacé chez moi. » C'était pendant les conférences d'Issy, où l'on examinait les livres de Mme Guyon, que Fénelon adressait à celui qu'il appelait son maître dans la science divine ces lignes si humbles et si soumises. Bossuet, qui s'était engagé à ne rien écrire dans un sens ou dans un autre avant de s'être fait une conviction et de pouvoir prononcer sûrement, évita de répondre, et continua l'examen qu'il avait commencé. Quelque temps après, Fénelon, qui venait d'être nommé archevêque de Cambrai, fut admis aux réunions, et l'on sait comment elles se terminèrent. On présenta à ce dernier trente articles à signer. Il en fit ajouter quatre, et il signa avec les autres commissaires les trente-quatre articles destinés à expliquer les vrais principes sur l'état d'oraison. Tout semblait fini, lorsque Bossuet, jugeant que ces principes généraux ne formaient pas pour les fidèles un corps de doctrine suffisamment développé, composa une *Instruction sur les états d'oraison,* dont il fit remettre le manuscrit à Fénelon, en le priant de l'approuver. Celui-ci refusa, sur ce qu'il avait entrevu, *à la simple ouverture des cahiers* de M. de Meaux, *sans les lire,* que Mme Guyon y était attaquée personnellement[2]. Il renvoya

[1] 28 juillet 1694. — [2] V. la lettre de Fénelon au duc de Chevreuse, 24 juillet 1696.

à Bossuet son manuscrit en s'excusant de ne pouvoir le lire pour les motifs que l'on vient de voir. L'évêque de Meaux ne laissa pas de publier son livre. Mais Fénelon, qui avait une merveilleuse facilité et qui comprenait d'ailleurs qu'il ne pouvait plus se taire sans se compromettre aux yeux du public, se hâta de prévenir son rival en faisant imprimer *les Maximes des saints.* « On vit alors entrer en lice deux adversaires illustres, plutôt égaux que semblables : l'un consommé depuis longtemps dans la science de l'Église, couvert des lauriers qu'il avait remportés tant de fois en combattant pour elle contre les hérétiques; athlète infatigable, que son âge et ses victoires auraient pu dispenser de s'engager dans un nouveau combat, mais dont l'esprit encore vigoureux et supérieur au poids des années conservait dans la vieillesse une partie de ce feu qu'il avait eu dans sa jeunesse; l'autre, plus jeune et dans la force de l'âge, moins connu par ses écrits, et moins célèbre par la réputation de son éloquence et la hauteur de son génie, nourri et exercé depuis longtemps dans la matière qui faisait le sujet du combat, possédant parfaitement la langue des mystiques; capable de tout entendre, de tout expliquer, et de rendre plausible tout ce qu'il expliquait [1]. » Ils se prirent corps à corps, ils se portèrent bien des coups, dont quelques-uns, il faut le dire, ne furent pas assez mesurés. Des deux côtés on versait des larmes, mais en pleurant on reprenait la plume. La question pourtant n'avançait pas; et en effet où trouver des juges? Fénelon prit le parti, avec l'autorisation du roi, de déférer lui-même son livre au jugement de Rome. Longtemps encore l'affaire demeura pendante. On fit entendre à Louis XIV que le pape ne condamnerait jamais l'archevêque de Cambrai tant que celui-ci serait précepteur des enfants de France. Louis XIV, déjà prévenu contre Fénelon, se hâta de l'exiler dans son diocèse. C'est là qu'après s'être défendu jusqu'au bout avec une habileté et une facilité qui tenaient du prodige, il reçut enfin le jugement de Rome qui le condamnait.

C'était le 25 mars, jour de l'Annonciation. Il allait monter en chaire, et se disposait à prononcer un discours qu'il avait préparé pour la fête de la sainte Vierge. Aussitôt il change

[1] D'Aguesseau.

son plan, et adresse à ses auditeurs une touchante allocution sur l'obéissance que nous devons à nos supérieurs. Il confirma ce premier acte de soumission par un mandement où il accepte sans restriction la condamnation prononcée par le saint-siége. Un célèbre écrivain de nos jours [1], grand admirateur, du reste, des talents de Fénelon, a voulu élever quelques doutes sur la sincérité de sa conduite en cette occasion. Pour nous, nous ne saurions croire un instant que Fénelon ait voulu autre chose que se soumettre. « On souffre ; mais on ne délibère pas un moment, » écrivait-il à l'évêque d'Arras, dès qu'il eut reçu le bref d'Innocent XII. Il suffit d'ailleurs de parcourir sa correspondance pour voir qu'il était d'avance préparé à ce sacrifice. « Il est dans l'attente et dans la soumission d'un enfant de l'Église, qui doit lui être plus soumis qu'un autre, parce qu'il doit plus à l'Église à cause de sa place, et qu'il n'est digne d'être pasteur qu'autant qu'il est brebis docile. S'il se trompe, il sera celui qui gagnera le plus à cette affaire, car il sera détrompé. La vérité est bien plus précieuse qu'un triomphe [2]. Il ne songe qu'à porter sa croix en paix, et qu'à prier pour ceux qui la lui font porter. Après avoir dit ses raisons à Rome, il subira toutes les condamnations que le pape voudra faire. On ne verra en lui, s'il plaît à Dieu, que docilité sincère, soumission sans réserve et amour de la paix [3]. » Nous pourrions sans peine multiplier ces témoignages. Quant à savoir où était le bon droit, il n'y a qu'un mot à répondre, et c'est celui de Fénelon lui-même [4] et de tout le monde catholique depuis saint Augustin : *Rome a parlé*. Après cela, qu'on plaigne Fénelon parce qu'on l'aime, parce qu'on ne saurait s'empêcher de l'aimer ; que, d'un autre côté, à tort ou à raison, mais au moins légèrement, on accuse Bossuet d'insensibilité, de dureté, là n'est pas précisément la question. Si hauts que soient ces deux hommes, elle s'élève au-dessus d'eux. Il ne s'agit pas de prendre parti pour ou contre celui qui a plus ou moins nos sympathies; il s'agit de choisir entre l'erreur et la vérité ; c'est la raison cette fois qui doit emporter le cœur. Quoi qu'il

[1] Châteaubriand, *Vie de Rancé*. — [2] Lettre à la comtesse de Grammont, 12 septembre 1697. — [3] Lettre au duc de Beauvilliers, 12 août 1697. — [4] Lettre au C*** 19 mars 1700.

en soit, il est à regretter que ces tristes débats soient venus jeter la division entre deux grands hommes faits pour s'estimer et s'aimer toujours; et plus d'une fois sans doute ils s'affligèrent de ces fâcheuses extrémités où ils se virent si rapidement, et comme malgré eux, entraînés l'un et l'autre. « Trop heureux, disait Fénelon, si, au lieu de ces guerres d'écrits nous avions toujours fait notre catéchisme dans nos diocèses, pour apprendre aux pauvres villageois à craindre et à aimer Dieu! »

MASSILLON.

Massillon (Jean-Baptiste), né à Hyères en Provence le 24 juin 1663, fit ses études au collége de l'Oratoire de sa ville natale; entra, en 1681, dans cette congrégation; fut ordonné prêtre; signala son talent dès son début dans la chaire, et alla néanmoins s'enfermer dans le monastère de Sept-Fonts, dont il prit l'habit, résolu d'échapper ainsi aux séductions de l'amour-propre que sa piété lui faisait redouter. Rendu cependant à la congrégation de l'Oratoire par l'autorité du cardinal de Noailles, Massillon professa successivement les belles-lettres et la théologie à Pézenas, à Montbrison et à Vienne; fut ensuite, en 1691, appelé à Paris pour y diriger le séminaire de Saint-Magloire; alla deux ans après prêcher le carême à Montpellier, et y excita une telle admiration, qu'il lui devint désormais impossible de fuir sa renommée. Rappelé aussitôt à Paris, il y prêcha le carême de 1699 en présence de Bourdaloue, qui, loin d'en être jaloux, vit avec joie s'élever quelque chose de plus grand que lui. La même année, il prêcha l'avent à Versailles devant une cour qui ne savait prodiguer au souverain que la flatterie. Il choisit pour texte de son premier sermon ces paroles de l'Écriture: « Heureux ceux qui pleurent! » Toute la liberté de la parole s'était réfugiée alors dans la chaire chrétienne; et Louis XIV savait recevoir de la bouche de la religion des leçons utiles et hardies qu'il n'aurait pas permis à une bouche profane de lui faire entendre. « Mon père, dit-il à Massillon après ce premier *Avent*, j'ai entendu plusieurs grands orateurs, j'en ai été content; pour

vous, toutes les fois que je vous entends, je suis très-mécontent de moi-même. »

Massillon ne réussissait pas moins à Paris qu'à Versailles. Lorsqu'il prêcha pour la première fois son sermon sur le petit nombre des élus, dans l'église Saint-Eustàche, au moment de la célèbre prosopopée où l'orateur montre Jésus-Christ venant faire le discernement des justes et des pécheurs et ne pouvant trouver dix justes dans une si nombreuse assemblée, tout l'auditoire se leva transporté d'admiration et saisi d'effroi. Le même trait, quoique déjà célèbre, produisit le même effet à Versailles. Louis XIV fut profondément ému, comme un homme qui sentait que toute sa grandeur ne l'empêchait pas d'être sous la main de Dieu, et qui tremblait intérieurement de ne pas se trouver au nombre des dix justes à l'heure du jugement irrévocable et sans pardon. Le prédicateur lui-même ne put résister à l'émotion générale, et demeura quelque temps sans pouvoir continuer. Massillon prêcha un second carême à la cour, et Louis XIV lui dit qu'il voulait l'entendre tous les deux ans. Cependant il ne reparut plus à Versailles. Après avoir fait, en 1709, l'oraison funèbre du prince de Conti, et en 1710 celle du Dauphin, il fut chargé, en 1715, de payer les derniers tributs de la France à la mémoire du grand roi. Il avait pris pour texte ces paroles de Salomon : « Voilà que je suis devenu grand. » Il prononça lentement ces paroles et se recueillit; puis ses yeux se fixèrent sur l'assemblée en deuil ; il promena ensuite ses regards autour de l'enceinte funèbre; enfin, les ramenant sur le mausolée élevé au milieu du temple, après quelques moments de silence, il s'écria : « Dieu seul est grand, mes frères ! » Ce mot, digne de Bossuet, restera éternellement. Après plus de vingt années de travaux, Massillon fut chargé par le régent de prêcher un nouveau carême devant le jeune roi Louis XV. Il composa en six semaines, à la campagne, les dix sermons connus sous le nom de *Petit Carême*. Comme le *Télémaque*, le *Petit Carême* est une bonne action en même temps qu'un chef-d'œuvre. Le prédicateur enseigne à son royal disciple la morale la plus pure, la religion la plus douce, le respect de ses devoirs d'homme et de prince, l'amour de la justice, la tendresse pour ses semblables.

Voltaire avait toujours le *Petit Carême* sur son pupitre comme un des meilleurs modèles d'éloquence en prose. Maury, tout en l'admirant en lui-même, lui reproche d'avoir mis l'éloquence de la chaire sur une route dangereuse, en négligeant trop le dogme pour s'attacher presque uniquement à la morale; il le regarde avec raison comme inférieur au *Grand Carême*.

L'année qui précéda le *Petit Carême*, c'est-à-dire en 1717, Massillon avait été promu à l'évêché de Clermont. En 1719, il fut reçu à l'Académie. Il partit ensuite pour son diocèse, où il ne s'occupa plus que de son ministère épiscopal, et mourut en 1742.

Outre des sermons, des oraisons funèbres et des panégyriques, Massillon a laissé des discours synodaux et des conférences qui contiennent de précieuses leçons pour les ministres de la religion, et sont, comme ses autres écrits, pleins de cette pathétique éloquence qui s'empare du cœur par la puissance, presque inconnue avant lui, de la douceur et de la persuasion. « Si je prêche, avait-il dit dans sa jeunesse, je ne prêcherai pas comme les autres. » Il tint parole. « Il excelle dans cette partie de l'orateur qui seule peut tenir lieu de toutes les autres, dans cette éloquence qui va droit à l'âme, mais qui l'agite sans la renverser, qui la consterne sans la flétrir, et qui la pénètre sans la déchirer. Il va chercher au fond du cœur ces replis cachés où les passions s'enveloppent, ces sophismes secrets dont elles savent si bien s'aider pour nous aveugler et nous séduire. Pour combattre et détruire ces sophismes, il lui suffit presque de les développer avec une onction si affectueuse et si tendre, qu'il subjugue moins qu'il n'entraîne, et qu'en nous offrant même la peinture de nos vices, il sait encore nous attacher et nous plaire. Sa diction, toujours facile, élégante et pure, est partout de cette simplicité noble, sans laquelle il n'y a ni bon goût, ni véritable éloquence; simplicité qui, réunie dans Massillon à l'harmonie la plus douce et la plus séduisante, en emprunte encore des grâces nouvelles; et ce qui met le comble au charme que fait éprouver ce style enchanteur, on sent que tant de beautés ont coulé de source et n'ont rien coûté à celui qui les a produites. Il lui échappe même quel-

quefois, soit dans les expressions, soit dans les tours, soit dans la mélodie si touchante de son style, des négligences qu'on peut appeler heureuses, parce qu'elles achèvent de faire disparaître non-seulement l'empreinte, mais jusqu'au soupçon du travail. C'est par cet abandon de lui-même que Massillon se faisait autant d'amis que d'auditeurs; il savait que plus un orateur paraît occupé d'enlever l'admiration, moins ceux qui l'écoutent sont disposés à l'accorder, et que cette ambition est l'écueil de tant de prédicateurs qui, chargés, si on peut s'exprimer ainsi, des intérêts de Dieu même, veulent y mêler les intérêts si minces de leur vanité[1]. »

TRANSITION DU XVII[e] AU XVIII[e] SIÈCLE.

FLEURY. — ROLLIN. — D'AGUESSEAU. — FONTENELLE. — J.-B. ROUSSEAU. — L. RACINE. — LE FRANC DE POMPIGNAN. — LA FOSSE. — CAMPISTRON. — LA GRANGE-CHANCEL. — CRÉBILLON. — LA MOTTE. — REGNARD. — DANCOURT. — LEGRAND. — DUFRESNY.

La vieillesse de Louis XIV et le commencement du XVIII[e] siècle forment une époque intermédiaire où l'on peut remarquer quelques hommes qui, par leur caractère et la couleur de leurs écrits, appartiennent encore plus néanmoins au temps où ils commencèrent leur carrière qu'à celui qui la vit finir.

On peut citer d'abord un écrivain qui avait mérité l'estime et la protection de Fénelon, l'abbé *Fleury*[2], le *judicieux Fleury*, comme on l'a justement surnommé. Son *Histoire ecclésiastique* est un monument précieux par l'érudition, par l'explication claire et profonde des plus hautes questions théologiques, par une certaine candeur de style partout répandue. Ces qualités éclatent surtout dans les *Discours généraux*, qui, en coupant l'ouvrage, portent dans chaque division un nouveau trait de lumière. L'*Histoire ecclésiastique* est née, pour ainsi dire, sous les regards et les inspirations de Bossuet; car Fleury avait servi de secrétaire dans les célèbres conférences d'Issy, qui furent comme le dernier concile de la religion. Un autre ouvrage de Fleury, *Sur le*

[1] D'Alembert, *Éloge de Massillon*. — [2] Né à Paris en 1640, mort en 1723.

choix et la méthode des études, montre un sens droit et juste, un amour vif et éclairé de l'antiquité, sans pédanterie ni affectation.

Rollin[1], avant de donner des préceptes, commença par pratiquer avec zèle et intelligence ce qu'il voulait enseigner, et le *Traité des études* est le fruit d'une longue et consciencieuse expérience dans l'accomplissement des devoirs de son état. Ce n'est qu'après avoir consacré environ trente ans à instruire et à diriger la jeunesse, qu'il se décida à publier ce livre, « monument de raison, de goût, et l'un des livres le mieux écrits dans notre langue, après les livres de génie. Cet excellent style français, toujours fort rare, était chose inouïe dans l'Université, exclusivement célèbre alors par les harangues latines. Aussi d'Aguesseau, en remerciant Rollin de son bel ouvrage, lui écrivait-il : « Vous parlez le français comme si c'était votre langue naturelle. » ... Nulle part l'éducation par les lettres, la seule éducation complète de l'homme moral, n'a été rendue plus utile et plus aimable... Rollin, dans ce livre, renversait l'échafaudage des anciennes rhétoriques, et tout cet artifice de procédés oratoires que le génie grec lui-même avait trop réduit en système, et qui était devenu la plus fausse et la plus puérile des sciences. A ces règles arbitraires, qu'on l'accusa de négliger, il substituait l'intelligence et la vive admiration des grands modèles, il ramenait l'art au bon sens et aux expériences du génie[2]. »

Encouragé par le succès de son livre, Rollin publia, de 1730 à 1738, les treize volumes de l'*Histoire ancienne*. Peu de productions littéraires ont eu une fortune plus rapide et plus brillante. « Je ne sais, disait le grand Frédéric en lisant cet ouvrage, comment fait Rollin; partout ailleurs les réflexions m'ennuient : elles me charment dans son livre, et je n'en perds pas un mot. » Rollin traduit beaucoup les anciens, copie quelquefois les modernes, manque de critique et même d'érudition; et cependant son livre plaît. C'est qu'il a des qualités qu'on ne trouve point ailleurs. La composition y est une et animée, les détails y avivent le souvenir et montrent la poésie en même temps que la vérité de l'histoire ; partout

[1] Né à Paris en 1661, mort en 1741.
[2] M. Villemain, *Littér. franç. au* XVIII[e] *siècle*, 10[e] leçon.

il respire surtout cette foi vive à la Providence, à l'immortalité, à la vertu, qui répand dans tous les récits un charme singulier de douceur et de gravité. On y voit que l'auteur, avant d'être un écrivain, est un honnête homme. « C'est le cœur qui parle au cœur: on sent une secrète satisfaction d'entendre parler la vertu : c'est l'abeille de la France[1]. »

L'*Histoire romaine* suivit l'*Histoire ancienne*. Rollin n'eut malheureusement le temps que d'achever cinq volumes de son nouvel ouvrage, écrits d'un style aussi élégant que clair et correct. On sait que Voltaire, dans le *Temple du goût*, n'a pas oublié de donner à Rollin une place honorable :

> Non loin de là Rollin dictait
> Quelques leçons à la jeunesse;
> Et quoiqu'en robe on l'écoutait.

Parmi ces hommes, qui n'étaient ni philosophes, dans l'acception nouvelle du mot, ni libres penseurs, doit se placer le chancelier d'Aguesseau[2]. Plus illustre que Fleury et Rollin, il a moins de lecteurs. Ses *plaidoyers* et surtout ses *mercuriales* sont des modèles de cette éloquence calme, digne, majestueuse, qui convient au magistrat; sa diction est toujours élégante et pure; mais trop souvent aussi cette parole est stérile, les vues manquent ou sont étroites, le goût même n'est pas toujours sûr. Ce qui distingue d'Aguesseau, c'est cette forte et complète éducation qui a de bonne heure discipliné son esprit, élevé et ennobli ses sentiments; c'est cette science des affaires et de la législation; ce sont ces vastes études de philosophie, d'histoire, de littérature comparée; ce sont surtout ces grands emplois noblement occupés, plus noblement quittés; ce qui lui a fait défaut, c'est le génie.

C'est ici le lieu de parler d'un homme qui fut contemporain de deux siècles mémorables, qui naquit assez tôt pour siéger dans l'Académie près de Racine et de Boileau, contre lesquels il fit même des épigrammes, et vécut assez longtemps pour être trente ans le rival de Voltaire et l'ami de Montesquieu; qui fut le novateur discret et timide du XVIIe siècle, et se trouva le sage du XVIIIe dont il avait

[1] Montesquieu. — [2] Né à Limoges en 1668, mort en 1751.

prévu plutôt que hâté le mouvement. Nous voulons parler de Fontenelle [1].

Fontenelle, neveu de Corneille, fit, comme lui, ses études à Rouen chez les jésuites. Il prit ensuite la profession du barreau, dont il se dégoûta bien vite, et vint chercher fortune à Paris dans les lettres. Il fit d'abord des vers et même des tragédies qui n'eurent et ne méritèrent aucun succès. Les *Dialogues des morts* furent le premier ouvrage où il réussit, malgré le rapprochement artificiel et forcé des personnages, la mignardise des pensées et du style, les mille traits d'affectation et de faux goût qu'on y rencontre, et surtout l'absence complète du but moral. Il fut plus heureux dans le petit livre des *Mondes,* espèce de dialogue philosophique où, le premier, il traduit en langage vulgaire le système du monde, tel qu'on le connaissait alors, et sait intéresser le lecteur à des questions d'astronomie, comme il ferait à une intrigue de roman. Voltaire en a pris l'idée de son *Micromégas*, en raillant Fontenelle et en le copiant un peu. Au reste, Fontenelle ne fait guère que mettre à la portée de tous la science des autres; il n'invente rien de lui-même. C'est ainsi qu'il écrivit encore le livre des *Oracles.* Il avait reçu de Hollande un ouvrage latin sur les oracles du paganisme. Il résolut d'en faire un livre amusant et de facile lecture; il y parvint par un style agréable et piquant, que gâtent souvent néanmoins les demi-mots et les petites grâces de salon. On pense bien qu'avec cette prétention d'être toujours léger et mondain, il ne saurait y avoir une érudition bien profonde; mais, sous cet air de frivolité et ce ton de badinage universel, on trouva certaines hardiesses contre la religion que l'ironie et l'allusion ne déguisaient pas assez bien. L'ouvrage fut vivement attaqué. Fontenelle, qui tenait plus à son repos qu'à son opinion, se hâta de renoncer aux recherches d'histoire et de critique pour s'enfermer dans l'Académie des sciences, dont il devint secrétaire perpétuel en 1699, et en remplit les fonctions pendant quarante-trois ans. Il profita de cette honorable retraite pour appliquer son esprit pénétrant et juste à la culture des sciences, et produisit là cette belle *histoire* de l'Académie, formée des

[1] Né en 1657 mort en 1757.

Analyses de ses travaux, et des *Éloges* de ses membres. Les *Analyses*, qu'on lit peu aujourd'hui, révèlent un génie singulièrement facile et merveilleusement propre à saisir tous les points de la science ; c'est le premier essai de cet esprit encyclopédique auquel aspira le XVIIIe siècle. Les *Éloges* mêlent à cette abstraction continue un intérêt réel, quelque chose de vivant et d'animé. C'est un monument immortel où Fontenelle a fait pour les savants ce que Plutarque a fait pour les guerriers et les politiques.

A quatre-vingt-quatre ans Fontenelle se démit de la charge de secrétaire, pour être un peu plus libre et achever quelques tragédies; mais à quatre-vingt-douze ans, il parlait encore au nom de l'Académie. « Il m'est permis, disait-il à ses confrères, d'avoir pour vous une espèce d'amour paternel, pareil cependant à celui d'un père qui se verrait des enfants fort élevés au-dessus de lui, et qui n'aurait guère d'autre gloire que celle qu'il tirerait d'eux. » Il était comme le Nestor de cette illustre assemblée qu'il avait vue plusieurs fois se renouveler. Il continua d'être l'idole d'une société polie, toujours fêté, plein d'esprit et de grâce jusqu'à cent ans.

Écrivain ingénieux, parfois délicat et touchant, Fontenelle donne trop souvent dans la subtilité et le bel esprit; avec des expressions très-pures, il compose des phrases recherchées; sans altérer la langue il gâte la diction. Il marque la même décadence que Pline ou Sénèque.

J.-B. Rousseau (1670-1741) appartient aussi à cette époque intermédiaire, et forme la transition entre Boileau dont il put encore recevoir les conseils, et Voltaire dont il essuya les injures. Comme auteur de comédies et d'opéras, Rousseau est à peine connu; ses pièces sont froides, sans gaieté, et n'ont d'autre mérite que celui d'être correctes; toute sa gloire repose sur ses poésies lyriques, qui comprennent des psaumes, des cantiques tirés de l'Écriture sainte, des odes, des cantates; et cette gloire n'est pas inattaquable. Pour commencer par ses poésies sacrées, on ne saurait nier que le vers en est harmonieux et fort, le tour expressif, le mètre habilement varié ; mais l'enthousiasme du prophète, le cri de l'âme émue, l'élan de la piété, la véritable inspiration

enfin, où est-elle? Nous ne la trouvons pas; nous n'avons à la place qu'une élégante paraphrase du génie hébraïque. C'est que, pour traduire la poésie de Moïse et de David, il ne suffit pas d'avoir le désir de faire de beaux vers; il suffit moins encore d'avoir le talent des licencieuses épigrammes dont Rousseau avait malheusement fait preuve; il faut une foi ardente que le cœur ne puisse contenir et qui le dévore: alors la poésie s'élance brûlante aussi et animée, ses accents nous pénètrent et nous transportent; l'enthousiasme que l'écrivain éprouve nous saisit à notre tour; nous sentons ce qu'il a senti, et nous admirons. Quelle différence entre les vers de Rousseau et ceux de Racine sur les mêmes sujets, dans ces chœurs sublimes qu'on ne saurait oublier! Comme l'auteur d'*Esther* et d'*Athalie* a rendu la vie de la divine poésie des livres saints, pendant que Rousseau s'efforce de polir avec soin quelques vers!

Rousseau n'est pas plus heureux dans l'imitation de Pindare et d'Horace que dans celle de David. Là encore, toute son inspiration n'est qu'une inspiration de commande. Son ode au comte du Luc, le chef-d'œuvre des odes artificielles et savantes, malgré l'habileté avec laquelle elle est conduite, malgré ses détours faciles et bien suivis, malgré le vieux pasteur des troupeaux de Neptune, Apollon, les doctes sœurs, le gendre de Cérès, les trois fières déesses, l'auguste Cybèle, Lachésis, etc., et tout l'appareil mythologique, nous laisse froids et insensibles. Rousseau a tout le costume de l'ode, il n'en a pas le génie; ses vers plaisent, mais ne touchent pas. Son beau désordre est l'effet d'un art qui est trop visible.

Rousseau a réussi néanmoins à faire un heureux emploi de la mythologie dans ses *cantates*. Ce genre de poëme ne demandait que de l'élégance et de la grâce; et jamais Rousseau ne fut plus élégant et plus gracieux.

Après J.-B. Rousseau, Louis Racine et le Franc de Pompignan cultivèrent la poésie lyrique et morale, à une époque où déjà les âmes avaient senti le souffle du XVIIIe siècle, et n'étaient plus guère capables de se laisser toucher aux vérités de la religion et aux grandes questions qu'elle agite.

Louis Racine (1692-1763), bon versificateur et fils du

grand poëte, comme a dit Voltaire, était élève de Rollin. Il dut à ses leçons cet amour des beautés de l'art et ce goût délicat qu'on trouve dans ses réflexions sur la *poésie* et sur l'*art dramatique*. Il y prit surtout la modestie et la piété. Après s'être interdit, par scrupule et par défiance de lui-même, d'écrire pour le théâtre, osant à peine se livrer à la poésie qui lui semblait trop dangereuse, il chanta *la Grâce*, à l'imitation de saint Prosper, en vers harmonieux et d'une douceur élégante. Il choisit ensuite un sujet plus vaste et composa le poëme de *la Religion*. Son âme eût dû, ce semble, trouver là de sublimes accents. Malheureusement il sacrifie les grandes images à la rigueur dogmatique et sévère du raisonnement; il prouve le christianisme, mais il oublie de le peindre et de nous montrer en action le miracle de son établissement et les préceptes de sa divine morale. Le poëme languit, malgré la régularité du plan et la beauté d'un grand nombre de vers.

Plus confiant dans ses forces que Louis Racine, le Franc de Pompignan (1709-1784), son ami, s'essaya d'abord au théâtre, et se crut un instant le rival de Voltaire pour avoir fait une médiocre tragédie intitulée *Didon*. Il y renonça pour ne plus s'occuper que de cantiques, d'odes et d'épîtres morales. Animé d'une vive haine contre la philosophie nouvelle, il s'efforça de la combattre dans ses poésies; il avait affaire à trop forte partie pour rester vainqueur. Ses idées sérieuses, nettement ordonnées, exprimées dans des vers qui ne sont que purs et froids, ne pouvaient tenir contre l'éclat, l'agrément infini et la hardiesse de Voltaire. Une fois seulement, dans son ode sur la mort de J.-B. Rousseau, il fut capable d'enthousiasme et se montra si grand poëte, que Voltaire se surprit à admirer la fameuse strophe qui commence par ces mots :

Le Nil a vu sur ses rivages, etc.

Il est vrai qu'il n'en connaissait pas l'auteur. Le Franc de Pompignan était un magistrat éclairé et indépendant, un citoyen courageux; les railleries de Voltaire lui avaient donné de la vanité en l'irritant. Quand la lutte entre eux fut finie, il rentra dans la retraite et y vécut encore vingt ans.

Pendant que la poésie lyrique et religieuse se rattachait

aux croyances du XVII[e] siècle, sans s'élever bien haut, le théâtre aussi allait s'affaiblissant et remplaçait le génie par l'imitation. « Si parfois on entrevoyait quelques grands effets tragiques dans la vérité de l'histoire ou dans la libre hardiesse d'un théâtre étranger, on lesramenait aux conventions de notre scène; et, au milieu même d'une pensée originale, on évitait toute nouveauté dans les formes extérieures du drame [1]. » Tel est le caractère du *Manlius* de la Fosse (1653-1708). Cette tragédie est pleine d'un pathétique qui la rend sublime dans quelques parties. Mais l'auteur n'a pas osé laisser à ce drame le naturel de ses personnages modernes; il lui a fallu en faire des Romains et les couvrir de la toge pour les ennoblir.

Après la Fosse, l'école de Racine est faiblement continuée par quelques imitateurs qui se traînent servilement sur les traces de leur modèle, avec plus ou moins de succès, mais sans donner à leurs productions une couleur particulière. Campistron copie *Phèdre* dans *Andronic*, et plus fidèle aux défauts qu'aux beautés de celui qu'il imite, il lui emprunte sa galanterie française qu'il pousse jusqu'aux fadeurs romanesques, et qu'il ne sait pas racheter d'ailleurs par l'inimitable harmonie qui sauvera toujours ce qu'il peut y avoir çà et là d'un peu *doucereux* dans le grand tragique. Élevé par Racine, la Grange-Chancel est moins pur pourtant que Campistron, moins régulier dans la conception de ses plans, sans être moins fade ni moins languissant dans les sentiments de ses personnages et la manière de les exprimer. Il avait plus de verve et plus de passion. Il a le défaut grave de vouloir suppléer par la multiplicité et le fracas des événements à la véritable action tragique. On reconnaît déjà l'influence de Voltaire à côté de celle de Racine; et la meilleure pièce de la Grange, *Amasis,* est calquée sur *Mérope*.

Avec Grébillon, un tragique nouveau paraît sur la scène et rompt la suite de ces pièces qui ne faisaient que délayer la passion et affaiblir les impressions tragiques en prétendant les préparer. Étranger aux modèles de l'antiquité, dépourvu de pensées grandes et profondes, écrivain sans correction et sans harmonie, Crébillon a pour lui une cer-

[1] M. Villemain.

taine vigueur native. Corneille élève les âmes par le sentiment de l'admiration, Racine triomphe du cœur par les émotions et les sympathies qu'il excite, Voltaire l'ébranle et le trouble et lui arrache des cris; Crébillon le frappe et l'étonne par je ne sais quoi de fort et de sombre qu'il sait donner parfois aux passions. C'est par l'horrible qu'il veut acheter quelques effets de théâtre. « Corneille, disait-il, a pris le ciel, Racine la terre; il ne me restait plus que l'enfer, je m'y suis jeté à corps perdu. » Heureusement, ou plutôt malheureusement, il n'est pas si infernal qu'il le croit; et ces personnages qui devaient nous faire peur, ou bien ne sont que déclamatoires dans un langage rude et inculte, ou bien, ce qui est moins pardonnable, entremêlent de fadeurs leurs rôles homicides. Toutefois, c'est au vice du système qu'il faut s'en prendre de ces défauts plus qu'à l'esprit de l'écrivain. Racine, fécondant son génie à la source des chefs-d'œuvre grecs qu'il connaissait si bien, avait su en prendre l'esprit en même temps que la forme; il n'était point gêné par les préceptes; il s'en servait pour marcher plus sûrement sans marcher moins à l'aise. Crébillon, moins habile, ne s'était créé que des entraves. Le jour qu'il eut le courage de les briser et de se fier à lui-même; le jour qu'il écrivit loin des souvenirs grecs, sous une inspiration d'histoire et de roman que la vie commune peut offrir, il fit un ouvrage de génie, le seul qui ait immédiatement précédé Voltaire, et qui annonçât une nouvelle époque dans l'art du théâtre; c'est la tragédie de *Rhadamiste et Zénobie*, jouée en 1711. « Zénobie est, après Pauline, une de ces physionomies de femmes belles et pures, d'une vertu plus touchante que ne peut l'être la passion. C'est ainsi que, dans l'épuisement de l'art, une source d'émotions tragiques naîtra, non d'accidents forcés et de passions exagérées, mais de la simplicité même d'un caractère habilement saisi. La frénésie impitoyable de Rhadamiste complète ce caractère; et le rôle de Pharasmane, dessiné avec tant de vigueur, mêle l'éclat du coloris historique à des scènes d'amour qui, cette fois, ne sont pas un lieu commun de théâtre, mais une création naïve et vraie. Hormis le premier acte, mal écrit, parce qu'il est sans passion, cette pièce éloquente et tragique marque tout ce que le talent pouvait

faire encore dans les limites de nôtre ancien théâtre. Elle fut un accident heureux pour Crébillon, qui reprit, dans ses tragédies historiques, *Xercès, Pyrrhus, Catilina,* l'insipide habitude des grandes passions et des déclarations d'amour[1]. » On opposa quelque temps Crébillon à Voltaire; on ne s'avise plus aujourd'hui de cette comparaison, injurieuse pour l'auteur de *Zaïre* et de *Mérope.*

Jusque alors le théâtre, en France, était demeuré fidèle à la loi qui veut

> Qu'en un lieu, qu'en un jour, un seul fait accompli
> Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli.

Voici un auteur qui, soutenant, comme autrefois Perrault, mais avec plus d'esprit et de savoir, la cause des modernes contre les anciens, va s'efforcer de renverser les règles que ces derniers ont prescrites à la tragédie. Ce réformateur est la Motte. Poëte froid et faux dans la haute poésie lyrique, quelquefois gracieux dans l'ode anacréontique, fabuliste sans naïveté mais parfois ingénieux, il est surtout connu par l'innovation qu'il tente dans le genre dramatique, et fait époque dans l'histoire de la critique. Il a successivement attaqué presque toutes les parties de l'édifice tragique, les unités, les expositions, les récits, les confidents, les monologues. Son grand tort est de n'être novateur que par le raisonnement, et, après avoir si bien exposé dans ses préfaces son projet de réforme théâtrale, de l'essayer faiblement dans ses pièces. Ses tragédies sont régulières et même timides. Une fois seulement, dans un sujet moderne, et d'un pathétique familier pour nous, dans *Inès,* la Motte trouva, sans système, quelques-uns de ces accents du cœur, de ces expressions tendres et vraies qui font la beauté du drame, et que ne remplacent ni la force des combinaisons, ni l'éclat pompeux du spectacle.

Après avoir attaqué toutes les formes extérieures de la tragédie, la Motte n'avait plus à se prendre qu'aux vers; comme il n'en concevait pas la puissance, il les jugea inutiles et crut qu'on pouvait les retrancher sans faire tort à la pièce. A l'appui de son raisonnement, il fit un *Œdipe* en

[1] M. Villemain.

vers et un *Œdipe* en prose plus mauvais l'un que l'autre. La question resta indécise. Les vers se sentent comme la musique, comme la peinture; à ceux qui les nient, il n'y a rien à répondre à moins de les plaindre et de s'écrier avec Fénelon: « Malheur au barbare qui ne serait pas touché de la beauté des vers! »

La comédie n'offre pas, comme la tragédie, une suite non interrompue d'essais dramatiques, parce qu'il est plus facile, sans doute, d'imiter Racine, malgré sa perfection, que de marcher sur les traces de Molière. Aussi, depuis la mort de ce dernier, arrivée en 1673, il se passa vingt-trois ans sans qu'on vît reparaître sur le théâtre une véritable comédie. Regnard est le premier qui remit sur la scène une pièce de caractère et en cinq actes. Cette pièce, intitulée *le Joueur* et représentée en 1696, est son début; le poëte avait gagné lui-même beaucoup d'argent au jeu, et pouvait tracer, en connaissance de cause, le portrait du joueur; malheureusement ce n'est qu'un portrait, c'est-à-dire une brillante individualité finement dessinée. Alceste et misanthrope, Tartufe et hypocrite, sont synonymes; mais le nom du *Joueur* est un nom qu'on oublie, ou, si l'on s'en souvient, ce n'est pas pour désigner une classe. Les meilleures pièces de Regnard, avec *le Joueur*, sont *les Ménechmes* et *le Légataire;* elles sont très-plaisantes, mais on n'y voit guère que des fripons ou des extravagants. Au reste, c'est partout le défaut de Regnard; il amuse, il n'instruit pas, il corrige moins encore; il a de la verve, de la gaieté, de l'esprit et du mouvement; là se borne son mérite; il n'y a pas une seule leçon morale, ni même un caractère proprement dit dans tout son théâtre.

A la fin du XVIIe siècle, il s'était élevé en France une puissance nouvelle dont Louis XIV lui-même avait subi l'influence: c'était la finance. La noblesse fit alliance avec elle, et troqua son blason contre de l'argent. Tout le ridicule fut d'abord du côté de la bourgeoisie, qui se laissa éblouir à l'éclat des grands seigneurs, et ne montra que sa gaucherie en voulant prendre leurs manières. Ces mœurs et ces prétentions nouvelles forment le fond habituel des pièces de Dancourt (1621-1766). Ses *Bourgeois de qualité* sont une

excellente pièce, où le dialogue est plein d'esprit et de gaieté sans cesser d'être naturel. L'œuvre de Dancourt fut continuée par Legrand, qui fit *l'Usurier gentilhomme*, et par Dufresny, dont *le Double veuvage*, *l'Esprit de contradiction*, *le Mariage fait et rompu*, etc., pétillent d'esprit et de gaieté. Dufresny fut ami de Regnard et composa avec lui ; plus tard, ils se brouillèrent et Dufresny accusa Regnard de lui avoir dérobé le sujet du *Joueur;* c'est aussi Dufresny qui fournit à Montesquieu le cadre des *Lettres persanes*.

Tel est le tableau que présentent la fin du XVIIe siècle et le commencement du XVIIIe. Le mépris de l'autorité et de la religion se répandaient partout avec les lumières ; les jugements sur toutes choses étaient devenus plus faciles à porter; mais ils avaient dû perdre aussi la gravité et la retenue ; chaque homme avait appris à attacher plus d'importance à sa personne, à son opinion, et à se moins soucier des idées reçues. Quelques hommes, que nous avons nommés, illustrent cette époque. Les uns avaient gardé dans leur talent et dans leur personne quelque chose du caractère des précédentes années ; d'autres s'étaient entièrement livrés à l'influence de la mode. Mais la littérature n'avait pas encore pris une direction bien déterminée ; il ne s'était point encore trouvé d'hommes assez forts pour imprimer un mouvement décisif. D'ailleurs, quand les mœurs et l'esprit d'une nation sont encore dans un état de crise et de changement, les écrivains ne peuvent pas offrir un ensemble d'opinions, de principes et de but. Les hommes qui brillaient au commencement du siècle avaient d'abord vécu dans un autre temps ; il fallait, pour connaître les fruits de cette époque, voir paraître ses véritables enfants, ceux à qui elle avait donné la naissance et l'éducation.

Cependant au milieu des palmes des écoles et des succès précoces de la jeunesse, croissait un homme destiné à recueillir la plus grande part de la gloire de ce siècle, à en porter toute l'empreinte, à en être, pour ainsi dire, le représentant, au point qu'il s'en est peu fallu qu'il ne lui ait imposé son nom. Cet homme, on l'a deviné, c'est Voltaire [1].

[1] Barante.

VOLTAIRE.

Voltaire [1] est le véritable roi de la littérature au XVIII[e] siècle. Épopée, tragédie, comédie, épître, poésies fugitives, philosophie, histoire, contes, il a abordé tous les genres. Doué par la nature d'une puissance d'esprit extraordinaire, il dut aussi aux circonstances où il se trouva placé une partie de ses étonnantes facultés ; en sorte qu'il subit à la fois l'influence de ses contemporains et leur imposa la sienne. Dépourvu de cette force de réflexion qui, en concentrant le génie sur lui-même, lui imprime un caractère d'unité, il sent et il exprime avec une merveilleuse vivacité les opinions répandues autour de lui. De là cet entraînement, cette verve d'éloquence ou de plaisanterie, cette grâce continuelle qui découle d'une facilité sans bornes, tout ce qui a fait son succès ; de là aussi le défaut de plan et d'ensemble qu'on remarque dans ses ouvrages ; de là ces contradictions multipliées, et cet oubli fréquent de la justice et de la raison que rien ne saurait racheter à nos yeux.

La carrière littéraire de Voltaire commence, pour ainsi dire, dès le berceau et ne finit qu'à sa mort. A douze ans, il écrivait déjà en prose et en vers avec facilité, et à plus de quatre-vingts, il retouchait son *Essai sur les mœurs*. Élevé chez les jésuites, il eut pour maîtres le P. Porée et le P. Lejay, et ce dernier lui prédit dès lors qu'il serait *le porte-enseigne de l'incrédulité* en France. Au sortir du collége, il fut présenté par son parrain, l'abbé de Châteauneuf, chez la fameuse Ninon de Lenclos, et bientôt après introduit dans le grand monde. Il y puisa ce goût délicat qui distinguait le siècle de Louis XIV, et en même temps il s'y exerça au sarcasme et à la satire. Après la mort du roi, d'odieux pamphlets avaient succédé aux panégyriques qu'on lui avait prodigués pendant sa vie. Voltaire fut accusé d'avoir fait celui qu'on appela *les J'ai vu*, à cause de ce vers :

> J'ai vu ces maux, et je n'ai pas vingt ans.

Il fut mis à la Bastille, où il ébaucha le poëme de *la Ligue* et corrigea son *Œdipe*. Le régent lui fit rendre la liberté et

[1] (François-Marie Arouet de V.) naquit à Châtenay, près Paris, le 20 février 1694.

lui accorda une gratification en lui disant : « Soyez sage à l'avenir, et j'aurai soin de votre fortune. — Je remercie Votre Altesse Royale, répondit Voltaire, de vouloir continuer à se charger de ma nourriture; mais je la prie de ne plus se charger de mon logement. » En 1718, *Œdipe* fut joué et eut du succès. En 1724, Voltaire fit un voyage en Hollande. Il vit à Bruxelles J.-B. Rousseau. Celui-ci lui lut son *Ode à la postérité*. Le malin Arouet lui ayant dit impoliment qu'elle n'irait pas à son adresse, les deux poëtes se séparèrent ennemis irréconciliables. De retour en France, à la suite de quelques différends avec des hommes d'un nom distingué, le satirique rentra à la Bastille. Après six mois de captivité, il reçut l'ordre de sortir du royaume. Il passa en Angleterre, où il fréquenta la société des libres penseurs (Bolingbroke, Collins, Tindal, Woolston, Morgan, Chubb), c'est-à-dire de tous ceux qui travaillaient par leurs écrits à la ruine du christianisme. C'est à Londres qu'il composa ses tragédies de *Brutus* et de *la Mort de César*, et qu'il fit imprimer *la Henriade*.

Revenu en France en 1728, il s'occupa d'abord d'augmenter sa fortune par la vente de ses livres et d'heureux placements de fonds. Parmi ces calculs d'intérêt, il ne négligeait pas les lettres, et en 1730 il donna son *Brutus*. Il n'eut qu'un succès médiocre, et l'on assure que Fontenelle conseilla alors à l'auteur de renoncer au genre dramatique, comme autrefois Corneille l'avait conseillé à Racine. Comme Racine aussi, Voltaire négligea l'avis; il fit *Zaïre*, et fut vivement applaudi dans ce chef-d'œuvre d'un genre tout nouveau (1732). Il expia peu après son triomphe par le mauvais accueil que reçut son *Adélaïde du Guesclin*. On sait qu'à ce mot de Vendôme : « Es-tu content, Coucy? » un spectateur répondit : « Couci-couci..... » Cette plaisanterie décida du sort de la pièce, qui fut plus heureuse dans la suite, lorsque Voltaire la reproduisit sous le titre du *Duc de Foix*.

Cependant Voltaire, par la manière plus ingénieuse qu'impartiale dont il juge les écrivains du siècle passé et même ses contemporains, dans son *Temple du goût*, s'était attiré des critiques fondées; ses *Lettres philosophiques*, pleines de railleries contre le catholicisme et ses usages

religieux, lui avaient attiré une condamnation de la part du parlement, et lui avaient mérité une lettre de cachet qui l'envoyait en exil; en outre, il avait déjà composé plusieurs chants de son poëme de *la Pucelle*, et les fragments qu'en récitaient ses amis soulevaient contre lui de nombreuses plaintes. Il fut encore obligé de fuir. Il alla passer quelque temps au siége de Philipsbourg où commandait le maréchal de Berwick; puis il se retira à Cirey, en Champagne, où la marquise du Châtelet avait une terre. Il étudiait avec cette dame les systèmes de Leibnitz et les principes de Newton, et travailla à ses *Éléments de la philosophie de Newton;* mais, après plusieurs années d'étude, il suivit le conseil de Clairaut, et renonça à devenir physicien. Il reprit ses travaux favoris, et composa l'*Histoire de Charles XII,* acheva ses *Discours sur l'homme*, rassembla les matériaux pour son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations depuis Charlemagne* [1]. Il composait à peu près en même temps *Zulime*, *Alzire* et *Mahomet ;* deux ans après *Mahomet*, en 1743, *Mérope*, la plus parfaite tragédie du XVIIIe siècle, lui valait un nouveau triomphe. Malgré tant de titres poétiques, Voltaire n'avait pu parvenir encore au fauteuil académique. On ne lui contestait pas son talent; mais ses attaques contre la religion lui avaient naturellement aliéné les esprits qui conservaient quelque foi. Il comprit qu'il lui fallait regagner la faveur qu'il avait perdue, et le 7 février 1746, il écrivit au P. de la Tour une lettre curieuse où il proteste de son respect pour la religion et de son attachement aux jésuites. « Si jamais, lui dit-il, on a imprimé sous mon nom une ligne qui puisse scandaliser seulement un sacristain de paroisse, je suis prêt à la déchirer. Je déteste tout ce qui peut porter le moindre trouble dans la société. » Grâce à cette petite manœuvre qui fit croire à une rétractation, il fut enfin reçu cette même année 1746. Mais cet honneur qu'il avait tant poursuivi ne faisant que ranimer contre lui l'irritation, Louis XV et la marquise de Pompadour elle-même lui marquant ouvertement de l'aversion, il résolut d'accepter les offres que lui avait faites depuis longtemps déjà le roi de Prusse. Il alla rejoindre à Berlin Maupertuis, d'Argens, la Mettrie et Toussaint,

[1] Cet ouvrage, commencé en 1741, fut imprimé en 1758.

arriva à Potsdam en juin 1750, et reçut le plus favorable accueil de Frédéric. Pendant quelques mois, le maître et le disciple vécurent en bonne intelligence; puis le poëte, qui se moquait de tout, se moqua du roi : « Cet homme-là, disait-il, c'est César et l'abbé Cotin. » De son côté, le roi, qui n'ignorait pas ces propos, disait assez librement sa pensée sur son chambellan : « J'en ai encore besoin pour revoir mes ouvrages ; on suce l'orange et on jette l'écorce. » Voltaire ne crut pas devoir attendre qu'on lui donnât son congé de cette manière, il se hâta de le demander; il essuya un refus, et obtint seulement d'aller à Plombières. Il passa à Leipzig, et de là chez la duchesse de Saxe-Gotha, emportant avec lui un recueil des œuvres poétiques du roi de Prusse. Celui-ci, soupçonnant l'intention de Voltaire de ne pas revenir à sa cour, le fit arrêter avec défense de le relâcher qu'il n'eût rendu ses décorations, son brevet de pension et le recueil de poésies. L'ordre fut ponctuellement exécuté, et Voltaire, trois semaines prisonnier, ne recouvra sa liberté qu'après avoir satisfait aux conditions exigées par le monarque. Arrivé en Alsace, il songeait à retourner à Paris, et s'informa s'il recevrait à la cour un bon accueil. La réponse n'étant pas satisfaisante, il résolut d'aller prendre les eaux d'Aix en Savoie. Il passa à Lyon, où il vit jouer plusieurs de ses pièces. Il se rendit enfin à Genève pour consulter Tronchin. Il habita ensuite, et alternativement, Tourney, Ferney et les Délices, aux portes de Genève, et fixa sa demeure dans ce pays. Il recevait dans sa retraite des personnages distingués et de jeunes prosélytes que lui recommandait d'Alembert, et composait encore quelques tragédies. Il ne revit plus Paris qu'en 1778, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. On lui fit une réception triomphale. A la représentation de sa tragédie d'*Irène*, son buste, placé sur le théâtre, fut couronné par les acteurs; on le porta lui-même jusqu'à son carrosse, et la foule le reconduisit jusqu'à sa demeure en poussant des cris de joie. « Vous voulez m'étouffer sous des roses, » s'écria-t-il en se retournant vers le public. Il n'avait pas longtemps à jouir de son triomphe; les émotions, la fatigue, le changement de régime épuisèrent ses forces, et il mourut le 30 mai de la même année.

C'est d'abord comme poëte tragique que Voltaire se présente à nos yeux. Dans *Œdipe*, dans *Marianne*, il obéit encore aux idées reçues, et tout pénétré des beautés de Corneille et de Racine, il soumet son génie à les suivre. Son impatience naturelle ne tarde pas à le jeter dans une nouvelle route, il quitte les traces de ses prédécesseurs qu'il ne peut atteindre, et s'abandonne au libre cours de ses propres pensées. « Alors paraît *Zaïre*, avec ses défauts tant reprochés, et ses beautés qui les font oublier. C'est là que Voltaire a imprimé le caractère de son talent tragique. Ce n'est point la perfection des vers de Racine, et leur mélodieuse douceur ; ce n'est pas ce soin, ce scrupule dans la contexture de l'intrigue, ces gradations infinies du sentiment ; ce n'est pas non plus la haute imagination et la simplicité de Corneille ; et pourtant il est en Voltaire quelque chose qui ne se trouve pas dans les autres et qu'on y pourrait regretter. Il a une certaine chaleur de passion, un abandon entier, une verve de sentiment qui entraîne et qui émeut, une grâce qui charme et qui subjugue. On voit que des vers tels que les siens ont dû être produits par l'homme de l'imagination la plus ardente ; et si quelque chose peut donner l'idée d'un auteur en proie à tout l'enivrement de la passion et de la poésie, c'est un ouvrage tel que *Zaïre*. Il est impossible, même en l'examinant avec réflexion, de ne pas être frappé de ce caractère de force, de facilité et de grâce qui distingue la muse tragique de Voltaire [1]. » M. Villemain a montré un rapport de filiation entre l'*Othello* de Shakespeare et *Zaïre*, et il donne l'avantage au poëte anglais ; mais, se hâte-t-il d'ajouter, « si dans le fond même, emprunté de Shakespeare, la jalousie et le meurtre, Voltaire est inférieur, pour le pathétique et pour l'art ; s'il est moins énergique, moins naturel, moins vraisemblable, il a cependant jeté dans *Zaïre* un charme et un intérêt sans égal. Ce qu'il a créé dédommage de ce qu'il a faiblement imité ; et quoique Voltaire ait cru plaisanter en comparant cette pièce à *Polyeucte*, c'est l'épisode chrétien, c'est Lusignan et la croisade qui fait l'immortelle beauté de *Zaïre* [2]. » *Mérope* est, avec *Zaïre*, l'œuvre principale de

[1] De Barante, *Littérat. française au* XVIII[e] *siècle.*

[2] *Littérat. au* XVIII[e] *siècle.*

Voltaire dans le genre tragique. Elle offre moins de charme peut-être dans le détail ; mais elle a plus de perfection dans l'ensemble.

Tant que Voltaire ne cherche pas à être plus qu'un poëte, tant qu'il ne veut pas donner à ses tragédies un but plus élevé que de plaire et d'émouvoir, quoique cette émotion trouble encore plus les sens qu'elle ne touche profondément le cœur, quoiqu'il abuse de la maxime : « frapper fort plutôt que frapper juste, » ses beautés font oublier ses défauts. Mais lorsqu'il se substitue à ses personnages pour instruire son siècle, et remplace le langage de la nature par celui d'un système, alors l'affectation, le ton déclamatoire et emphatique refroidissent chez lui les plus vives situations, détruisent la vérité des caractères, effacent les couleurs locales, et font de ses pièces l'instrument de ses haines et de ses préjugés, aussi bien que des haines et des préjugés de son siècle contre la religion. C'est alors peut-être qu'il ressemble le plus à Euripide, à qui on l'a comparé quelquefois, mais à Euripide déclamateur et faux. Nous ne parlons pas des comédies de Voltaire ; elles n'ajoutent rien à sa gloire poétique. « Il serait curieux et peut-être difficile, dit Ducis dans son éloge de Voltaire à l'Académie, de définir son genre de comique, quand il en a..... Quelquefois il a un comique de mots et d'expressions, au lieu du comique de situations et de caractères. On dirait que le personnage qu'il fait parler veut se moquer de lui-même. Le poëte paraît sourire à sa propre plaisanterie. Mais plus il montre le projet d'être comique, plus il diminue l'effet. On est étonné souvent que cet homme célèbre, qui saisissait si bien certains ridicules et qui, dans un grand nombre d'ouvrages, a montré le talent d'une plaisanterie tantôt forte et vigoureuse, tantôt ingénieuse et fine, ait eu moins de succès, au théâtre, dans le genre qui paraît le plus susceptible de cette espèce de mérite. C'est que peut-être rien n'est si différent que la plaisanterie et le comique. Il faut que le comique soit en action plus qu'en paroles, et il ne peut sortir que d'une combinaison forte des caractères avec des situations qui leur soient opposées. Alors le personnage devient comique sans que le poëte songe à être plaisant. »

Comme poëte épique, Voltaire n'occupe pas un rang beaucoup plus élevé. Il composa *la Henriade* à un âge où, de son aveu, il ne savait pas ce que c'était qu'un poëme épique. Mais quand il l'aurait écrite plus tard, nous doutons qu'il eût jamais réussi à faire une épopée. Il ne suffit pas, en effet, pour une œuvre de ce genre, d'avoir une verve soutenue et une imagination facile; il ne suffit pas même de remplir certaines formalités qu'on trouve dans les poétiques, de placer ici un songe, là un récit de bataille, ailleurs une descente aux enfers, et de montrer dans les événements l'intervention divine. Ce sont là les machines du poëme, ce n'en est pas l'âme. Quand ces moyens sont trouvés, il reste encore des conditions essentielles, indépendantes du génie et sans lesquelles pourtant il n'y a point de poëme épique. L'épopée doit représenter toute une civilisation, et par conséquent se prendre à une époque où cette civilisation ne soit pas encore très-développée, où les connaissances ne soient pas divisées à l'infini, où l'esprit de critique et d'analyse surtout ne vienne pas étouffer l'esprit de foi et d'enthousiasme, affaiblir la vigueur des caractères, amoindrir toutes les proportions; au poëte, comme au lecteur, il faut d'ailleurs une certaine perspective qui permette l'illusion; il faut enfin à celui qui traite ce genre de poésie la vive et libre imagination des premiers âges, avec des croyances naïves, avec une exaltation qu'on nomme l'inspiration; ou tout au moins il faut un caractère grave et mélancolique, des sentiments vrais et purs, le souvenir d'une grande infortune; alors, si l'épopée n'est pas grande, elle est touchante; elle rachète l'admiration par l'intérêt; si le poëte ne s'appelle pas Homère, il s'appelle le Tasse. Mais l'épopée pouvait-elle naître dans le XVIII[e] siècle, le siècle de l'incrédulité par excellence, et sous la plume de Voltaire, qui donnait lui-même le ton au scepticisme de son époque? Et quel héros choisissait-on! Le plus populaire de nos rois, celui par conséquent qui prêtait le moins au grandiose et au merveilleux; un roi qui ne pouvait offrir ce lointain favorable que demande la poésie, dont toutes les actions étaient encore touchées au doigt, et sur qui les bons mots circulaient encore de toutes parts. Aussi *la Henriade* n'est-elle pas, à

proprement parler, une épopée; ce qui n'empêche pas qu'elle ne renferme de véritables beautés, des modèles de poésie élevée et pathétique.

Ce qu'on ne saurait contester à Voltaire, c'est l'inimitable talent qu'il a déployé dans les poésies fugitives. Ce genre qui, pour tant d'autres, n'est souvent qu'un vain arrangement de mots, prête, dans Voltaire, son charme à des impressions réelles. Depuis son enfance jusqu'aux derniers jours de sa vie, tous ses sentiments viennent se placer successivement dans le cadre de ces petites compositions. Trop souvent ces peintures sont licencieuses, et salissent des plus grossières obscénités les saillies les plus vives de l'esprit, ou bien elles expriment une malheureuse pensée de scepticisme et d'ironie à l'égard des vérités les plus saintes et les plus respectables.

Trois ouvrages recommandent Voltaire comme historien, l'*Histoire de Charles XII*, le *Siècle de Louis XIV*, et l'*Essai sur les mœurs des nations*. Dans le premier, il ne fallait que de la rapidité dans le récit et des couleurs éclatantes; point de grandes conceptions à juger, point de motifs secrets à démêler; le héros était tout entier dans les faits; il n'y avait qu'à peindre, et c'était le talent de Voltaire. Le second offrait plus de difficulté; car l'auteur ne prétendait pas seulement écrire la vie de Louis XIV; il voulait peindre à la postérité « non les actions d'un seul homme, mais l'esprit des hommes dans le siècle le plus éclairé qui fut jamais. » C'était tout simplement une nouvelle méthode d'écrire l'histoire dont il donnait la définition et l'exemple. Les tableaux devaient faire place aux considérations, l'intérêt du récit aux enseignements des faits jugés d'après leurs causes et leurs conséquences. Ce n'est pas le lieu de dire si cette méthode vaut mieux ou moins que l'ancienne méthode de Xénophon et de Tacite; quoi qu'il en soit, même en la supposant meilleure, Voltaire mérite bien des critiques. Ses réflexions manquent de profondeur, il n'a qu'une connaissance incomplète des caractères; son style, qui plaît, n'appelle point à penser. En outre, ce qui est plus grave, il ne voit, dans le règne de Louis XIV, que l'éclat dont il a brillé par les victoires, par les lettres, par les arts; il ne songe point à

théâtre était philosophe, prêchant la tolérance religieuse, l'égalité des rangs, l'indépendance des hommes. Ici, au contraire, le dévouement au prince, la foi monarchique, se trouvaient portés aux nues dans un poëme à l'honneur national; car, sous ce rapport, le sujet était choisi et traité avec beaucoup d'art. Les sentiments mêmes d'opposition que l'auteur avait à combattre étaient flattés dans son ouvrage. L'apothéose était pour le roi, la gloire pour la bourgeoisie [1]. » Du reste, la fable de la pièce était pénible, les caractères exagérés, le style factice et contourné. Tout cela était loin du naïf et touchant récit de Froissard.

Deux ans avant la représentation du *Siége de Calais,* la Harpe donnait *Warwick,* qui eut un brillant succès, et mérita à l'auteur les encouragements de Voltaire. Mais la Harpe ne tint pas ce que semblait promettre ce début. Ses autres tragédies sont fort inférieures à *Warwick;* les meilleures, après celle-ci, sont *Mélanie*, *Coriolan*, *Philoctète.*

Dans la comédie, Destouches (1680-1754), sans avoir la verve de Regnard et de Dufresny, se rattachait à l'excellent comique de l'un et à l'ingénieuse gaieté de l'autre. Les titres mêmes de ses comédies, *l'Ingrat, l'Irrésolu, le Médisant,* indiquent assez qu'il aspirait à la haute comédie. Son chef-d'œuvre est *le Glorieux.* Ici, la bourgeoisie a grandi en face de la noblesse. Il ne suffisait plus à celle-ci d'emprunter et de ne pas payer, il fallait *s'encanailler* pour avoir la dot, comme dans *l'École des bourgeois.* De là, pour le poëte, une double moisson de ridicule : d'une part, la condescendance comique et forcée des grands; d'une autre, la vanité croissante et les prétentions des nouveaux riches. C'est ce point qu'a saisi Destouches et qu'il a parfaitement mis en saillie.

Bien avant *le Glorieux* de Destouches, une comédie de le Sage, *Turcaret*, représentée en 1708, avait fait justice déjà des prétentions ridicules des financiers, dont les richesses s'étaient augmentées et l'orgueil développé outre mesure pendant la régence.

Marivaux, dont le style, qui vaut mieux que sa réputation, est devenu un genre sous le nom de *marivaudage,* sut

[1] M. Villemain.

être nouveau en peignant avec grâce et finesse quelques nuances obscures dans le caractère des femmes.

Destouches, dans quelques scènes, avait incliné au drame sérieux. La Chaussée s'empara de ce caractère, déjà connu des anciens, et mis en action dans l'*Andrienne* de Térence, et en tira tout l'intérêt de ses pièces. Il réussit quelquefois, parce que l'espèce de pathétique qui est nécessaire à ce genre était dans sa nature; sa meilleure pièce néanmoins est celle où il introduit quelque intention plaisante, et qui est intitulée *l'École des mères*.

Plus tard, Diderot érigea en système le *comique larmoyant* où la Chaussée s'était jeté par une inspiration naturelle. Il supprima seulement ce que celui-ci avait su conserver, les bienséances et la rime.

La haute comédie compta pourtant encore deux chefs-d'œuvre; d'abord, *la Métromanie* de Piron (1689-1773), ouvrage à la fois sérieux et gai, enthousiaste et plaisant, dont le héros est l'auteur, jouant au naturel dans sa passion, et y sacrifiant tout. Jamais ce qu'on appelle verve n'avait été si bien l'âme de l'écrivain; jamais l'illusion du naturel n'avait été si complète.

L'autre chef-d'œuvre est *le Méchant* de Gresset (1709-1779). C'est une pièce écrite sous la dictée du monde, une peinture brillante et fidèle des salons du XVIIIe siècle. « Jamais cette flatterie maligne, cette amertume mêlée d'insouciance, ces exagérations si vives, cette verve de dédain, cette franchise d'égoïsme qui veut être gaie, cette raillerie apparente sur soi-même pour se moquer des autres, ce sacrifice de toutes choses à l'esprit, et cette satiété d'esprit qui jette dans le paradoxe, cette légèreté enfin qui n'est souvent que le défaut d'attention et de raison n'ont été si bien rendus; et l'effet poétique est né de cette peinture si fidèle d'une société sans âme et sans poésie. Cléon, copié sur un modèle du temps, est une création dans la langue de la comédie[1]. » Dans sa jeunesse, Gresset avait composé ces charmants badinages que tout le monde a lus, *Vert-Vert, la Chartreuse, le Lutrin vivant, le Carême impromptu,* qui montrent toute la flexibilité de son esprit. « Gresset ferme la première moitié

[1] M. Villemain.

du XVIIIe siècle, où l'art des vers se soutenait encore par la tradition; et il égale Voltaire dans le seul genre où Voltaire fut grand poëte. L'imagination va changer de place. De longtemps il n'y aura plus de poëtes que Buffon et Rousseau [1]. »

ROMANCIERS.

LE SAGE. — PRÉVOST. — MARIVAUX. — MARMONTEL. — TERRASSON. — Mmes DE VILLEDIEU, — DE FONTAINE, — DE TENCIN. — Mme RICCOBONI. — CRÉBILLON FILS.

Le roman compte au XVIIIe siècle plusieurs ouvrages remarquables. Le Sage (1668–1747), déjà célèbre par sa pièce de *Turcaret*, créa en France le roman de mœurs. Il débuta par *le Diable boiteux*, satire ingénieuse et vive, dont le titre et le fond, pris de l'espagnol, sont rajeunis par des allusions toutes contemporaines. Au *Diable boiteux* succéda *Gil Blas*, dont la première partie parut en 1715. Dans le premier de ces deux ouvrages, le Sage n'avait encore écrit, pour ainsi dire, que des anecdotes et des fragments sur la vie humaine; dans *Gil Blas*, il en fait une peinture générale. Nulle part on ne trouvera une revue plus complète des diverses conditions de la société, une censure plus vive du vice et du ridicule, une narration plus rapide, un style plus franc, plus vrai, plus naturel, plus de bon sens et d'esprit tout ensemble, plus de naïveté et de verve satirique que dans cette comédie-roman. Aussi ce livre a-t-il été traduit dans toutes les langues.

Un autre romancier, dont la vie elle-même fut un roman, qui passa plusieurs fois du cloître dans le camp, et du camp dans le cloître, l'abbé Prévost (1697–1763), mérite une place distinguée à côté de le Sage. Les *Mémoires d'un homme de qualité*, *le Doyen de Killerine*, *Cléveland* et surtout *Manon Lescot*, lui ont acquis une juste célébrité. *Manon Lescot* est un chef-d'œuvre où des personnages dont on blâme les folies et les vices semblent se racheter aux yeux du lecteur par la sincérité de leurs passions et inspirent de l'intérêt et de la pitié. On y voit partout que l'abbé Prévost, selon l'expression de Voltaire, « n'était pas seulement un

[1] M. Villemain.

auteur, mais un homme, ayant connu et senti les passions.» Le défaut de Prévost, dans ses autres romans, est de mettre souvent à la suite l'une de l'autre un grand nombre d'aventures peu naturelles et peu liées.

Nous allons parcourir rapidement les autres romanciers de cette époque. Marivaux (1688-1783), qui avait eu quelque succès dans la comédie (*le Jeu de l'amour et du hasard, les Fausses confidences*, etc.), est surtout connu par ses deux romans de *Marianne* et du *Paysan parvenu*, auxquels on peut joindre *le Don Quichotte moderne*. Écrivain spirituel, délicat, original, il trouve, dans un vif sentiment des misères humaines, dans une étude profonde du caractère de la femme, une éloquence naturelle et pathétique. Mais il tombe trop souvent dans une métaphysique subtile et alambiquée.

Diderot n'est que cynique.

Marmontel (1728-1799), dans des *contes*, fort improprement appelés *moraux*, fait, sans le vouloir, une curieuse critique du siècle qu'il prétend instruire, puisque la sagesse qu'il lui conseille ce n'est plus que la mesure dans le plaisir; et l'honnête, l'art de sauver les apparences. Du reste, il rencontre des détails fins et justes, des traits délicats et heureux qui excitent parfois le rire ou l'attendrissement. Son *Bélisaire* n'est qu'une longue dissertation sur des questions de théologie.

Terrasson, imitateur décoloré de Fénelon, révèle, dans *Séthos*, le secret des mystères égyptiens.

L'école de Mme de la Fayette est continuée par Mmes de Villedieu, de Fontaine, de Tencin. Mme de Tencin surtout a conservé une réputation méritée par le pathétique et le naturel qu'elle a su mettre dans *le Comte de Comminges*. Mme Riccoboni a moins de simplicité et moins de pureté de sentiment. Ses récits se ressentent quelque peu de la régence, et ses héros en imitent les mœurs : elle annonce Crébillon fils.

Avec ce dernier, le roman perd toute retenue, et daigne à peine jeter un léger voile sur les joies les plus grossières et les désordres les plus scandaleux.

MONTESQUIEU.

Montesquieu (Charles de Secondat, baron de la Brède et de) annonça de bonne heure ce qu'il devait être un jour. Son père donna tous ses soins à cultiver ce génie naissant qu'il destinait à la magistrature, et le vit avec joie répondre à ses efforts. A vingt-cinq ans, le jeune Montesquieu fut reçu conseiller au parlement de Guienne, et à vingt-sept ans président à mortier de la même compagnie. Livré par goût et par devoir à l'étude du droit, il ne négligeait pas néanmoins la littérature; et déjà quelques ouvrages, tels que l'*Éloge du duc de la Force,* une *Ébauche de l'éloge historique du maréchal de Berwick*, et surtout *la Politique des Romains dans la religion,* annonçaient en lui un écrivain distingué; mais il ne commença réellement à se faire connaître qu'en 1721, par la publication des *Lettres persanes.* « C'est surtout, dit M. de Barante, dans cet ouvrage que peut se voir cette témérité d'examen, ce penchant au paradoxe, ces jugements sur les mœurs, les lois, les institutions, ce libertinage d'opinion, si l'on peut ainsi parler, qui attestent à la fois la vivacité, la puissance et l'imprudence de l'esprit. La religion n'y est pas ménagée davantage. Sous le voile transparent de plaisanteries lancées contre la religion musulmane, et même par des attaques plus directes, Montesquieu cherche à dévouer au ridicule la marche des raisonnements théologiques en général, et la croyance de toute espèce de dogme. On peut même dire que la raillerie de Montesquieu a plus d'amertume que celle de Voltaire, et pourrait produire plus d'effet; car elle dirige bien plus ses attaques contre le fond des choses. Mais quand on apporte une sage réflexion dans la lecture de cet ouvrage; quand on sait ne pas attacher aux opinions légères qu'il renferme plus d'importance que n'en attachait l'auteur lui-même, on peut, tout en le désapprouvant quelquefois, y prendre un vif intérêt. On y remarque, à travers tant de jugements hasardés, les traces d'une raison noble et élevée, l'amour constant du juste et de l'honnête, et l'on se persuade que celui qui sut écrire cette fable des *Troglodytes,* digne de la philosophie simple et éloquente de l'antiquité, était loin d'avoir aucun sentiment ni aucun but

coupable [1]. » Il paraît cependant que l'auteur lui-même ne se croyait pas tout à fait innocent, car il publia ses *Lettres persanes* sous le voile de l'anonyme, et plus tard, lorsqu'il lui arrivait d'en parler, il les appelait ses *juvenilia.* Un autre critique a caractérisé d'un mot cette œuvre de Montesquieu : « C'est le plus profond des livres frivoles..... Le fond seul est frivole, ajoute-t-il un peu plus loin, tout est mûr, vigoureux, précis dans l'expression [2]. » Montesquieu avait besoin de se concilier d'abord la bonne compagnie et les gens à la mode ; et ce ne fut, selon son expression, que pour des têtes bien fixées et bien poudrées que, quatre ans après les *Lettres persanes,* il écrivit le *Temple de Gnide*, opuscule ingénieux mais froid, dans lequel, au milieu du tableau des voluptés, on s'étonne de retrouver la philosophie dessinant à grands traits le caractère des peuples. L'année suivante (1726), Montesquieu vendit sa charge de président, qui lui plaisait médiocrement. « Je n'entendais pas la procédure, dit-il; ce qui m'en dégoûtait le plus, c'est que je voyais à des bêtes le même talent qui me fuyait, pour ainsi dire. » Il ne fut plus qu'homme du monde et homme de lettres. En 1728, il ajouta à ces titres celui de membre de l'Académie, et fit, selon d'Alembert, un des meilleurs discours qu'on ait prononcés dans une pareille occasion. Libre désormais de se livrer à ses goûts, il songea à étudier en philosophe les lois qu'il connaissait déjà comme magistrat. Et d'abord afin d'étudier par lui-même les constitutions des divers États, et de juger en quelque sorte les gouvernements à l'œuvre, il se mit à voyager. Il visita l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, la Hollande et l'Angleterre. De retour en France, après en être resté quatre ans éloigné, il se recueillit encore deux ans dans la retraite, puis il publia ses *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains.* « Montesquieu trouve les causes de la grandeur des Romains dans l'amour de la liberté, du travail et de la patrie qu'on leur inspirait dès l'enfance ; dans la sévérité de la discipline militaire; dans ces dissensions intestines qui donnaient du ressort aux esprits et qui cessaient tout à coup à la vue de l'ennemi ;

[1] Ibid.

[2] M. Villemain, *Tableau de la littérature au* XVIII[e] *siècle*, 1[re] leçon.

dans cette constance après le malheur, qui ne désespérait jamais de la république; dans le principe où ils furent de ne faire jamais la paix qu'après des victoires; dans l'honneur du triomphe, sujet d'émulation pour les généraux; dans la protection qu'ils accordaient aux peuples révoltés contre leurs rois; dans l'excellente politique de laisser aux vaincus leurs dieux et leurs coutumes; dans celle de n'avoir jamais deux ennemis sur les bras, et de tout souffrir de l'un jusqu'à ce qu'ils eussent anéanti l'autre. Il trouve les causes de leur décadence dans l'agrandissement même de l'État, qui changea en guerres civiles les tumultes populaires; dans les guerres éloignées, qui, forçant les citoyens à une trop longue absence, leur faisaient perdre insensiblement l'esprit républicain; dans le droit de bourgeoisie accordé à tant de nations, et qui ne fit plus du peuple romain qu'une espèce de monstre à plusieurs têtes; dans la corruption introduite par le luxe de l'Asie; dans les proscriptions de Sylla, qui avilirent l'esprit de la nation et la préparèrent à l'esclavage; dans la nécessité où les Romains se trouvèrent de souffrir des maîtres lorsque leur liberté leur fut devenue à charge; dans l'obligation où ils furent de changer de maximes en changeant de gouvernement; dans cette suite de monstres qui régnèrent, presque sans interruption, depuis Tibère jusqu'à Nerva, et depuis Commode jusqu'à Constantin; enfin dans la translation et le partage de l'empire, qui périt d'abord en Occident par la puissance des barbares, et qui, après avoir langui plusieurs siècles en Orient sous des empereurs imbéciles ou féroces, s'anéantit insensiblement, comme ces fleuves qui disparaissent dans les sables [1]. » On sait que les *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains*, sont le développement du plan tracé déjà dans le *Discours sur l'histoire universelle*. Mais le point de vue des deux écrivains n'est pas le même. Bossuet, attentif à une seule action dirigée par la Providence, l'origine et l'accomplissement de la foi chrétienne, ne regarde les Romains que comme un épisode de l'histoire du monde; Montesquieu, au contraire, ne voit que Rome au milieu de l'univers, et la fait paraître ainsi d'autant plus étonnante. Du reste, « les deux écrivains expli-

[1] D'Alembert, *Éloge de Montesquieu*.

quent sa grandeur et sa chute. L'un a saisi quelques traits primitifs avec une force qui lui donne la gloire de l'invention; l'autre, en réunissant tous les détails, a découvert des causes invisibles jusqu'à lui..... Bossuet, plus négligé, se contente d'être quelquefois sublime; Montesquieu, qui, dans son système, donne de l'importance à tous les faits, les exprime tous avec soin, et son style est aussi achevé que naturel et rapide [1]. »

Le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate* est un supplément à *la Grandeur et la Décadence des Romains;* c'est une révélation du cœur de Sylla, se découvrant lui-même avec une orgueilleuse naïveté. Comme œuvre historique, ce morceau est un incomparable modèle de l'art de pénétrer un caractère, et d'y saisir, à travers la diversité des actions, le principe unique et dominant qui faisait agir..... Puis l'époque choisie par Montesquieu est décisive. Il n'a présenté que Sylla sur la scène; mais Sylla rappelle Marius et il prédit César..... Peut-être Montesquieu a-t-il caché l'horreur du nom de Sylla sous le faste imposant de sa grandeur; peut-être a-t-il trop secondé cette fatale et stupide illusion des hommes, qui leur fait admirer l'audace qui les écrase. Sylla paraît plus étonnant par les pensées que lui prête Montesquieu que par ses actions mêmes. Cette éloquence renouvelle, pour ainsi dire, dans les âmes la terreur qu'éprouvèrent les Romains devant leur impitoyable dictateur. Comment jadis Sylla, chargé de tant de haines, osa-t-il abandonner l'asile de la tyrannie, et, simple citoyen, descendre sur la place publique qu'il avait inondée de sang? Il vous répondra par ces mots : « J'ai étonné les hommes. » Mais à côté de ce mot si simple et si profond, quelle menaçante peinture de ses victoires, de ses proscriptions! quelle éloquence! quelle vérité terrible! Le problème est expliqué. On conçoit la puissance et l'impunité de Sylla [2]. »

Trois ans plus tard, Montesquieu révélait mieux encore sa force, parce qu'il la concentrait sur un espace plus borné. Il entreprit de retracer, dans le court épisode de *Lysimaque,* « cette philosophie stoïcienne, la plus haute conception de l'esprit humain, et parmi les erreurs populaires du paga-

[1] M. Villemain, *Éloge de Montesquieu.* — [2] Id., Ibid.

nisme, la seule et la véritable religion des grandes âmes..... Ce spiritualisme altier, ce mépris de la terre, cet orgueil et cette joie de la douleur qui rendaient les âmes invincibles, qui les rendaient heureuses; toutes les grandeurs morales luttant contre la puissance, la cruauté d'Alexandre, Lysimaque que les dieux préparent pour consoler la terre; quelle vérité historique, quelle éloquence sans modèle, quels acteurs, et quel intérêt! Quelques pages ont suffi pour tout dire et tout peindre [1]. »

Avant la publication du *Dialogue de Sylla et d'Eucrate*, et la même année (1748), Montesquieu avait fait paraître un ouvrage bien autrement important. Nous voulons parler de l'*Esprit des lois*. C'est le chef-d'œuvre de ce grand écrivain, et il n'est imité d'aucun modèle, comme le témoigne l'auteur par cet hémistiche d'Ovide, *Prolem sine matre creatam*, qu'il prend pour épigraphe: non que Montesquieu soit sans précurseurs, même dans l'antiquité; il y a deux mille ans qu'Aristote, dans sa *Politique*, concluait déjà le droit du fait, trouvait la raison des choses dans leur établissement et leur durée, et fixait ainsi le premier cadre de l'*Esprit des lois*; mais ni l'antiquité ni les temps modernes n'ont rien à opposer à cette œuvre du XVIIIe siècle. Montesquieu y travailla vingt ans. « J'ai bien des fois, dit-il dans sa préface, commencé et bien des fois abandonné cet ouvrage; j'ai mille fois envoyé aux vents les feuilles que j'avais écrites; je sentais tous les jours les mains paternelles tomber; je suivais mon objet sans former de dessein; je ne connaissais ni les règles ni les exceptions; je ne trouvais la vérité que pour la perdre: mais, quand j'ai découvert mes principes, tout ce que je cherchais est venu à moi; et, dans le cours de vingt années, j'ai vu mon ouvrage commencer, croître, s'avancer et finir. » Aussi demande-t-il qu'on ne le juge pas par la lecture d'un moment, qu'on approuve ou que l'on condamne le livre entier et non pas quelques phrases, et que l'on ne cherche pas le dessein de l'auteur autre part que dans le dessein de l'ouvrage. Malheureusement, le dessein de l'ouvrage lui-même n'est pas toujours très-facile à saisir. « Autrefois, dit M. Villemain, j'avais cru voir dans l'ouvrage

[1] M. Villemain, *Éloge de Montesquieu*.

de Montesquieu une composition savante, complète dans toutes ses parties, et j'en avais essayé l'analyse. Tout m'y paraissait méthodique et lumineux; en l'étudiant davantage, je l'ai moins compris. J'ai cru du moins y remarquer des contradictions, des lacunes, et plus d'un problème sans réponse. Au reste, continue le même critique, peu de livres ont été plus contredits que l'*Esprit des lois,* pour l'ensemble et pour les détails. On y a relevé des divisions arbitraires, de fausses conséquences, des faits inexacts. Il a subi les plus rudes atteintes de l'esprit et de la logique, depuis Voltaire jusqu'à M. de Tracy [1]. » La religion lui a adressé, de son côté, plus d'un reproche mérité, et le trône s'est vu menacé dans plus d'une page; mais il est certain aussi qu'on a abusé des principes posés par l'auteur, et qu'on en a tiré des conséquences qu'il eût désavouées. « Je n'ai point naturellement, écrit-il, l'esprit désapprobateur. Platon remerciait le ciel de ce qu'il était né du temps de Socrate; et moi, je lui rends grâce de ce qu'il m'a fait naître dans le gouvernement où je vis, et de ce qu'il a voulu que j'obéisse à ceux qu'il m'a fait aimer. »

Quoi qu'il en soit, si le penseur profond a essuyé des critiques, l'écrivain n'est digne, partout, que d'admiration. Il a dit lui-même avec un noble orgueil qui n'était que la conscience de son mérite : « Si cet ouvrage a du succès, je le devrai beaucoup à la majesté de mon sujet : cependant je ne crois pas avoir totalement manqué de génie. Quand j'ai vu ce que tant de grands hommes, en France, en Angleterre et en Allemagne, ont écrit avant moi, j'ai été dans l'admiration; mais je n'ai point perdu le courage : « et moi aussi je suis peintre », ai-je dit avec le Corrége. »

« Le style de Montesquieu, nerveux et rapide, précipite les impressions; il réveille, dans un seul trait, une succession d'idées, ou, dans une image vive et inattendue, il présente tout le résultat d'une méditation lente et profonde. C'est ainsi que ce grand homme sait donner à notre langue ce qu'on lui disputait le plus, la précision qui s'allie à une profondeur vaste, la variété pittoresque et l'originalité des tours qui reproduisent le caractère et le mouvement des

[1] *Littérat. au* XVIII[e] *siècle*, 15[e] leçon.

idées. En appliquant, le premier parmi nous, le grand art d'écrire à la politique et à la législation, il nous enrichit à la fois d'un nouveau genre de compositions littéraires et d'un nouveau genre de style. Mais l'influence de l'écrivain, sans être moins générale que celle du publiciste, a été cependant et devait être moins sensible. La même force de génie qui lui soumit tant de disciples, lui rendait bien difficile de former d'heureux imitateurs [1]. »

Les immenses travaux de Montesquieu avaient altéré sa santé. Il mourut à Paris en 1755, au moment où il songeait à refaire quelques parties de l'*Esprit des lois*.

J.-J. ROUSSEAU.

J. J. Rousseau [2] n'est pas, comme Montesquieu, un écrivain nourri d'études profondes, élevé à l'école des penseurs de l'antiquité et des temps modernes; ce n'est pas, comme Voltaire, un esprit facile qui reçoit toutes les impressions de son époque, et qui dirige ses contemporains en disant tout haut ce qu'ils sentent et ce qu'ils veulent; il ne connaît presque rien de ce qu'on a écrit avant lui, et c'est en paraissant contredire son siècle qu'il le dominera. Fils d'un horloger, Rousseau eut une éducation fort négligée et ne lut guère d'abord que quelques romans et les *Vies de Plutarque*. Sa jeunesse se passa dans la misère et en dehors de la société. Tour à tour clerc de greffier, apprenti graveur, laquais, séminariste, pauvre musicien, truchement d'un moine quêteur, copiste, secrétaire, et enfin commis de caisse chez le fermier général Dupin (en 1748), il se vit plus d'une fois sans asile et sans pain. Forcé de travailler pour se procurer le nécessaire, il avait peu de temps à donner aux lettres. Il les aimait cependant avec ardeur, et son premier ouvrage, qui semble les proscrire, est moins dirigé contre les lettres elles-mêmes que contre l'esprit général du XVIIIe siècle. C'est déjà un livre politique.

En 1749, l'académie de Dijon avait proposé pour sujet de thèse la question suivante : « Le progrès des lettres et des arts a-t-il contribué à épurer ou à corrompre les mœurs ? » C'était peut-être le contraire qu'il fallait demander, et la

[1] Victorin Fabre, *Tableau littéraire du* XVIIIe *siècle*. — [2] Né à Genève en 1712.

question, comme on l'a dit, eût été mieux posée en la retournant ainsi : « Quelle est l'influence de l'état social et des mœurs sur le progrès ou l'abaissement des lettres et des arts? » Car les mœurs d'un peuple précèdent toujours sa littérature, et « la littérature n'est que l'expression de la société. » Quoi qu'il en soit, Rousseau, frappé, aussi bien que l'académie de Dijon, de l'éclat dont brillaient alors les lettres, les considéra comme une puissance qui existait par elle-même, et qui gouvernait le XVIII[e] siècle, et comme ce gouvernement était passablement corrompu, le commis de M. Dupin n'hésita pas à conclure que le progrès des lettres et des arts avait contribué à corrompre les mœurs : audacieux paradoxe qui accuse tous les pays et tous les siècles du crime d'un seul siècle et d'un seul pays, et qui donne un coin de vérité pour la vérité tout entière ! L'humeur et l'irritation de Rousseau expliquent son erreur, et l'on peut croire qu'il était sincère. Du moins il fut éloquent, et, à ce titre, quoiqu'il heurtât les idées reçues, il obtint le prix. Son discours, qui frappait à droite et à gauche, parut antiphilosophique à Voltaire, et démocratique à la cour. Voltaire répondit par l'historiette de *Timon le misanthrope;* d'autres firent des réfutations en règle. C'était travailler à la célébrité du livre. Diderot écrivit à son ami : « Votre ouvrage prend tout par-dessus les nues; il n'y a pas d'exemple d'un succès pareil. »

Voulant dès lors vivre indépendant, Rousseau abandonna sa place de commis et se fit copiste de musique. Il consacrait aux travaux de son goût le temps que lui laissait ce métier. C'est vers cette époque (1752) qu'il donna *le Devin du village,* opéra qui eut une très-grande vogue.

Cependant « l'académie de Dijon, encouragée par le succès de son *lauréat,* voulut renchérir de hardiesse, et choisit pour programme d'un nouveau prix : « l'origine et les causes de l'inégalité parmi les hommes. » C'était ou la plus haute question ou le lieu commun le plus vulgaire. Rousseau la saisit sous ces deux aspects, tantôt observateur profond, tantôt énergique déclamateur. Dès ce second ouvrage, il parut tout entier ; son génie était trouvé, son parti était pris, sa politique déjà faite. Comme il avait attaqué les lettres

en haine d'une société trop spirituelle et trop amollie, il méconnut l'institution de la société civile, par mépris pour la monarchie de Louis XV[1]. » Il cherche donc pourquoi et comment les hommes se sont réunis, et ce qui a dû en résulter ; et comme il est ennemi de l'ordre actuel des choses, il parle avec aigreur et avec verve contre les fruits de l'association humaine ; il attaque la propriété, la distinction des rangs, les devoirs mutuels, l'obligation du travail des mains et même du travail de la pensée. L'éloquence sombre et véhémente, les raisonnements spécieux, les exagérations passionnées du *Discours sur l'inégalité des conditions* firent de nombreux prosélytes, et, comme toujours, les disciples outrèrent la doctrine du maître. Ils en tirèrent des axiomes qui, répétés de bouche en bouche, devaient retentir un jour dans nos assemblées nationales pour inspirer ou justifier à leurs propres yeux les plus hardis niveleurs, les ennemis de toute hiérarchie.

Mais c'est dans le *Contrat social* qu'il faut chercher la véritable théorie politique de Rousseau. Montesquieu a dit : « Je n'ai jamais ouï parler du droit public, qu'on n'ait commencé par rechercher soigneusement quelle est l'origine des sociétés, ce qui me paraît ridicule. Si les hommes n'en formaient point, s'ils se quittaient ou se fuyaient les uns les autres, il faudrait en demander la raison, et chercher pourquoi ils se tiennent séparés; mais ils naissent tous liés les uns aux autres. Un fils naît auprès de son père, et il s'y tient ; voilà la société et la cause de la société. » C'est en quelques mots la condamnation de l'idée même du *Contrat social*. La société est naturelle à l'homme : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul ; malheur à celui qui est seul ! » disent les livres saints. Que cette société existe par le consentement de ses membres, cela est évident; seulement ce consentement, ce contrat, si on veut l'appeler ainsi, est un consentement, un contrat tacite; il l'a toujours été, et, par conséquent, n'a pas de réalité. Or, l'erreur de Rousseau est précisément de supposer que ce consentement est un contrat positif, et que les hommes se sont rassemblés un jour pour le passer ensemble. Parti de ce principe, il imagine quelles

[1] M. Villemain, *Littérat. au* XVIIIe *siècle*.

ont dû être les bases de ce contrat, quels moyens ont dû prendre les contractants pour en faire observer les clauses diverses, et il arrive ainsi à établir la souveraineté du peuple, souveraineté despotique et arbitraire, qui punit d'exil et même de mort quiconque se conduit comme ne croyant pas les dogmes de la religion de l'État. C'est l'inflexible souveraineté de Calvin livrant au bourreau Michel Servet. « Je ne connais, a dit un célèbre publiciste de nos jours [1], aucun système de servitude qui ait consacré des erreurs plus funestes que l'éternelle métaphysique du *Contrat social.* » Il est probable que Rousseau aurait désavoué, dans la pratique, les principes qu'il posait en théorie, et qu'il n'aurait jamais voulu tenter l'application de ses propres maximes. D'autres l'osèrent malheureusement après lui.

Rousseau habitait depuis 1756 l'Ermitage que Mme d'Epinay, avec qui il s'était lié, avait fait construire pour lui dans la vallée de Montmorency. C'est là qu'il écrivit le *Contrat social.*

Jusqu'ici Rousseau ne s'en est pris qu'à la politique de ses contemporains; il va maintenant tenter une réforme morale, réclamer contre le système qui réduit les facultés de l'homme à la *sensation transformée*, et fait de l'*intérêt bien entendu*, c'est-à-dire de l'égoïsme, le seul mobile de ses actions. Les grands moyens de propagande pour ces funestes doctrines étaient les pièces de théâtre. Le théâtre était la puissance du jour. C'est de ce côté que Rousseau porta ses premiers coups. D'Alembert, à l'article *Genève* dans l'Encyclopédie, conseillait d'établir un théâtre dans cette ville. Rousseau lui répondit par une *Lettre sur les spectacles*, où il montre que cet amusement est mortel aux bonnes mœurs. Avant lui, Bossuet, fort de sa foi et de l'exemple des Pères de l'Église, s'était élevé avec force contre les théâtres dans ses *Maximes sur la comédie.* Rousseau n'emprunte rien à l'orthodoxie chrétienne; il prend toute sa colère dans l'état présent des mœurs, et tire toutes ses maximes de l'antiquité républicaine. Mais il n'est pas moins éloquent que Bossuet, et peut-être est-il parfois plus sévère; car le grand évêque n'avait pas accusé la profession des comédiens d'être une école de friponnerie.

[1] Benjamin Constant, *Cours de politique constitutionnelle.*

En parlant de *la Nouvelle Héloïse* qu'il publia en 1759, Rousseau dit : « J'ai vu les mœurs de mon siècle, et j'ai donné ces lettres. » Il est triste de penser qu'il y ait eu un siècle dont les mœurs valaient moins que celles de *la Nouvelle Héloïse*. Il en est ainsi néanmoins, et ce livre fut une protestation contre le matérialisme de cette époque; il substitue à la honte d'un amour sensuel et grossier l'élan plus noble en apparence de la passion. Au reste, l'auteur s'est jugé assez bien lui-même pour qu'il ne soit pas nécessaire d'ajouter que *la Nouvelle Héloïse*, absolument parlant, recèle une dangereuse immoralité. Il déclare, dans sa préface, que toute femme qui lit ce livre veut se perdre, ou plutôt, ajoute-t-il, elle est déjà perdue. Si Rousseau est sincère, voilà une singulière contradiction. Malgré cela, *la Nouvelle Héloïse* fait époque dans l'histoire du roman. Autrefois ce genre de composition n'était qu'un récit naïf des faits; sous le règne de Louis XIV, on avait commencé à y joindre la peinture détaillée des sentiments; sous la plume de Rousseau, il prend un nouveau caractère et prétend à l'honneur d'être un cours de morale. Quand la morale serait bonne, cette prétention serait toujours condamnable, au point de vue littéraire, parce qu'elle donne nécessairement à l'ouvrage quelque chose de pédantesque.

Trois ans après *la Nouvelle Héloïse* parut l'*Émile* (1762). C'est un traité philosophique sur l'éducation. D'après les principes déjà connus de Rousseau, il est évident que s'il se charge d'élever un enfant, ce sera plutôt contre la société que pour la société. Qu'il ne l'élève pas dans les idées d'un siècle corrompu, rien de mieux sans doute; mais il ne faut pas commencer par constituer l'homme en hostilité avec ses semblables et le placer ensuite au milieu d'eux; car il sera évidemment dans un état de révolte continuelle, et ne fera que son malheur et celui des autres. D'ailleurs, comment concevoir un système d'éducation où il faut que l'enfant refasse à lui tout seul, comme Rousseau le demande d'Émile, tout le travail de la civilisation, et invente tout ce qu'il doit apprendre, depuis les sciences jusqu'aux vertus ? N'est-ce pas se tromper complétement sur la marche progressive des idées et des sentiments dans les enfants? Puis Émile est

continuellement placé dans un ensemble de circonstances factices, arrangées autour de lui pour produire un effet calculé. Il est toujours dangereux de jouer ainsi la comédie avec les enfants pour leur enseigner comment on doit se conduire dans la vie qui est toute réelle. D'ailleurs, on ne les trompe pas si facilement qu'on le croit, et dès qu'une fois ils ont aperçu la fraude, tout est perdu. Enfin le système d'éducation développé dans l'*Émile* n'est pas applicable à l'éducation publique, et devient par suite inutile; car s'il faut que la moitié du genre humain soit continuellement occupée à élever l'autre, on cultivera sans cesse, on ne recueillera jamais. Ce n'est pas qu'il n'y ait çà et là d'utiles conseils dans l'*Émile*, entre autres celui qui demande pour les enfants le lait de leurs mères, ceux qui portent sur les études, les goûts, les plaisirs mêmes de l'enfant; on y trouve aussi des pages d'une admirable éloquence sur Dieu, sur l'Évangile, sur l'âme, sur la conscience, sur quelques-unes des grandes vérités qui intéressent le plus l'humanité; mais un instant après on voit l'auteur partir de l'idée même de Dieu pour rejeter les religions positives et les cultes. « Mais une telle marche est conforme à toute la philosophie de Rousseau. L'idée de la divinité, un sentiment vague de reconnaissance et de respect pour elle, en un mot ce qu'on a appelé la religion naturelle, tout cela est du domaine de l'imagination. On peut être sans cesse agité par ces nobles pensées, sans que les actions s'en ressentent; mais un culte est l'application positive de ces sentiments; c'est par cet intermédiaire qu'ils deviennent utiles; c'est par là seulement qu'ils prennent corps, acquièrent de la réalité, et s'emparent de quelque influence sur la conduite. En examinant Rousseau, on voit qu'il y a de l'analogie entre une religion sans culte et une vertu sans pratique[1]. »

L'*Émile* suscita des périls à son auteur. Décrété de prise de corps par le parlement de Paris, condamné également à Genève, où son livre fut brûlé par la main du bourreau, il se réfugia à Motiers-Travers, dans la principauté de Neuchâtel, et y vécut quelque temps de la manière la plus bizarre, travaillant à faire du lacet, et affublé du costume

[1] M. de Barante, ibid.

d'Arménien. C'est là qu'il rédigea, pour la défense de l'*Emile*, la *Réponse au mandement de l'archevêque de Paris*, connue sous le nom de *Lettre à monseigneur de Beaumont*, et les *Lettres écrites de la Montagne*, dirigées contre le conseil de Genève, qui avait condamné son livre. Forcé de quitter la Suisse, il accepta l'hospitalité que Hume lui offrait en Angleterre (1766), se brouilla avec lui au bout de quelques mois, rentra en France, séjourna successivement dans plusieurs villes, et revint se fixer à Paris en 1770. Mais sa santé s'affaiblissait; il était atteint d'une monomanie mélancolique qui lui faisait voir partout des ennemis acharnés à sa perte. Il accepta, en 1778, une retraite que lui offrait M. de Girardin à Ermenonville. Il n'y avait pas deux mois qu'il s'y était établi lorsqu'il mourut presque subitement (3 juillet 1778), à l'âge de 66 ans.

Rousseau laissait en mourant plusieurs ouvrages manuscrits. Le plus important est celui où il fait l'histoire de sa vie jusqu'en 1765, et qu'il intitule *Confessions*. En tête de son livre, il se vante de former une entreprise qui n'eut jamais d'exemple et n'aura point d'imitateurs. Les imitateurs n'ont pas manqué, et quant à l'exemple, Rousseau oublie que bien longtemps avant lui saint Augustin avait fait ses *Confessions*. Il est vrai que, malgré l'identité de leur titre, les deux ouvrages ne se ressemblent guère. L'un est un cri d'humilité et un hymne à Dieu tout ensemble, le souvenir d'un pécheur et la prière d'un converti; l'autre n'est qu'une révélation orgueilleuse et cynique où, au moment de raconter une vie honteuse, Rousseau défie Dieu de trouver un homme meilleur que lui. Mais nulle part peut-être le talent du grand écrivain ne se montra davantage. « Là, Rousseau a excellé dans deux choses, le sentiment de la nature vraie, prise sur le fait, dans les champs, dans les bois, et le pathétique familier, la mélancolie dans les petites choses. Ce sont là deux traits originaux de son éloquence... Il aime à décrire avec une subtilité ennemie de lui-même quelques-uns de ces mauvais sentiments qui traversent l'âme, et s'enfuient bien vite. Il les arrête, pour les expliquer. Mais ce mélange n'en produisait pas moins un art nouveau de plaire et d'entraîner. Tout en abaissant l'aris-

tocratie du style, et en étendant le cercle des choses qui pouvaient s'écrire, Rousseau avait gardé une singulière habileté de langage. Par là, devant un siècle amoureux des lettres, il avait fait tout supporter en sachant tout ennoblir. Le goût déjà moins pur, le langage déjà moins sévère ne s'effrayaient pas des formes un peu déclamatoires et parfois incorrectes qui se mêlent à sa diction forte et colorée; et ses mouvements, son harmonie saisissaient l'imagination avec un empire que Voltaire lui-même n'avait exercé que sur le théâtre, et que Rousseau transportait dans la discussion et dans la prose. Par là, il était l'orateur du XVIIIe siècle : il l'était non-seulement dans les causes débattues par la société, mais dans sa propre cause, dans l'histoire de ses petitesses, de ses malheurs. Il avait donné le même droit à sa personne qu'à ses écrits; il avait fait de sa misanthropie réelle ou affectée un titre pour plaire à son temps, et habitué la société à admirer en lui un de ces hommes supérieurs et mécontents qui se séparent d'elle pour la dominer [1]. »

BUFFON.

Buffon montra de bonne heure un grand désir d'apprendre, mais rien de cet instinct passionné pour les recherches physiques qu'on a remarqué dans d'autres savants. Après des études faites avec succès au collége de Dijon, il passa quelque temps à voyager. Il visita d'abord l'Italie. Il alla ensuite en Angleterre, où il traduisit la *Statistique des végétaux,* de Hales, et le *Traité des fluxions* de Newton. De retour en France, il se hâta de publier ces deux traductions, précédées de quelques pages de préface. Ce fut là son premier titre littéraire. On y pouvait soupçonner déjà le génie de l'écrivain, à l'extrême précision des termes et à la mâle sévérité du style ; mais il n'avait rien encore de ces riches couleurs et de ce luxe d'élégance dont Buffon fut si prodigue dans sa maturité. Reçu peu de temps après à l'Académie des sciences, il présenta quelques mémoires sur des sujets techniques, se fit un nom parmi les savants, et se vit appeler en 1739 à l'intendance du Jardin du roi.

[1] M. Villemain, *Littérat. française au* XVIIIe *siècle*, 24e leçon.

Le nouvel intendant ne songea dès lors qu'à remplir dignement tous les devoirs de sa charge. Il redoubla d'ardeur pour le travail, il réunit ses forces, il en dirigea l'emploi et ne poursuivit qu'un but. Il avait auparavant étudié chaque science pour elle-même ; désormais il n'étudia rien qu'il ne rapportât à l'histoire naturelle. C'est le privilége des esprits supérieurs, de ne voir encore que des moyens dans des connaissances où les esprits moins élevés s'arrêtent volontiers, et de les faire servir à une science plus haute et plus étendue. Dix ans furent employés à préparer des matériaux, à former des combinaisons, et en 1749 on vit paraître la *Théorie de la terre*. Buffon ne pouvait débuter d'une manière tout à la fois plus imposante et plus audacieuse. « Ni l'infini du monde réel, ni l'infini du possible n'effrayent son imagination. Il entreprend de tout raconter en remontant à l'origine de tout ; et dans une tâche où l'immensité des faits accable, il ajoute sans crainte l'immensité des hypothèses [1]. » Plusieurs de ces hypothèses ne sont plus regardées aujourd'hui par les savants que comme des jeux d'esprit, et la Sorbonne avait prévenu ce jugement en les condamnant déjà comme portant atteinte au texte de l'Écriture sainte. Mais quand Buffon disait : « Il peut se faire qu'il y ait eu de certains animaux dont l'espèce a péri : les os fossiles extraordinaires qu'on trouve en Sibérie, au Canada, en Irlande, semblent confirmer cette conjecture ; » il devinait de génie ce que Cuvier a démontré depuis, l'existence du monde antédiluvien. De l'aveu de Cuvier lui-même, c'est à Buffon que revient le mérite d'avoir fait sentir généralement que l'état actuel du globe résulte d'une succession de changements dont il est possible de saisir les traces, et c'est lui qui a rendu tous les observateurs attentifs aux phénomènes d'où l'on peut remonter à ces changements.

L'*Histoire de l'homme* succéda à la *Théorie de la terre*. Buffon a recueilli, dans cette partie de son travail, les observations des anatomistes, des médecins et des voyageurs, et de toutes ces descriptions techniques il a su former le tableau le plus intéressant et le plus instructif, où les hommes avides de se connaître peuvent venir apprendre ce qu'ils ne soup-

[1] M. Villemain, *Tableau de la littér. au* XVIIIe *siècle.*

connaient pas, ou retrouver ce qu'ils ont éprouvé, ce qu'ils ont vu sans en avoir eu la conscience ou conservé la mémoire. Il joint à ces détails physiologiques une courageuse profession de foi; il rompt sans ménagement avec les désolantes doctrines de son siècle, et en face du matérialisme de Diderot, du scepticisme de Voltaire, de la sensation transformée de Condillac, il proclame hautement la distinction de l'âme et du corps. « L'homme, dit-il, n'en est pas plus raisonnable, plus spirituel, pour avoir beaucoup exercé ses oreilles et ses yeux; on ne voit pas que les personnes qui ont les sens obtus, la vue courte, l'oreille dure, l'odorat détruit ou insensible, aient moins d'esprit que les autres : preuve évidente qu'il y a dans l'homme quelque chose de plus qu'un sens intérieur animal. » Ailleurs, il affirme que l'âme existe, qu'elle est d'une nature différente de la matière; qu'elle n'a qu'une forme très-simple, très-constante, très-générale, la pensée; qu'elle est dès lors, comme la pensée même, indivisible et immatérielle. Et il répète encore la même chose dans sa belle description de l'*Homo duplex*. En vain Condillac l'attaqua plusieurs fois; il ne répondit pas, et continua paisiblement ses descriptions des animaux. C'est, comme on sait, la partie la plus populaire de son ouvrage. Et pourtant que pouvait-on attendre que sécheresse et monotonie dans cette longue suite de sujets qui se ressemblent tous à quelques égards et ramènent nécessairement les mêmes détails? Mais le talent a su triompher des obstacles, et nous trouvons une infinie variété là où nous craignions des redites fastidieuses. Tour à tour la science règle l'imagination et lui impose même tout à fait silence, et l'imagination tempère l'aridité de la science. S'agit-il de ces animaux à peine connus, dont il faut chercher l'histoire et souvent discuter la réalité au milieu de récits vagues ou défigurés par le merveilleux? vous trouvez un nomenclateur infatigable, qui a tout lu, tout extrait, tout analysé. Mais quand il doit nous parler des animaux qui ont avec nous quelques rapports, alors il nous offre une scène attachante et animée où tous ces êtres viennent jouer leurs divers rôles et exciter alternativement la terreur, la pitié, l'intérêt ou la curiosité. « Souvent, avec une préoccupation savante, qui n'est pas

moins expressive que la naïveté du fabuliste, il transporte à la peinture morale des animaux plus d'un trait emprunté à la nôtre; et il décrit leurs forêts et leurs déserts par la force de l'imagination, comme s'il les avait parcourus. Quoi qu'en ait dit un illustre écrivain, la bonté du cœur n'est pas étrangère à ses récits. S'il a oublié le chien de l'aveugle, et avec lui l'image chrétienne du malheur et de la charité, il n'est aucun bon sentiment qu'il ne cultive et ne rappelle, l'amour de la paix, du travail, de la vertu, de la gloire [1]. »

Vingt-huit ans s'étaient écoulés depuis que Buffon avait publié la *Théorie de la terre*. Son système avait essuyé, dans cet intervalle, bien des objections, et, sur des observations nouvelles, l'auteur avait forcément abandonné plusieurs points. En 1778, il publia les *Époques de la nature*. Il n'a d'abord l'air, dans cet ouvrage, que de vouloir défendre et développer son ancienne théorie sur l'histoire immémoriale du globe; en réalité, il en présente une deuxième assez différente de la première; c'est une retraite habile. Néanmoins, ce grand travail dont Buffon s'occupa sans relâche pendant cinquante ans, et qui ne forme cependant qu'une partie du plan immense qu'il s'était tracé, est sans contredit le plus beau de tous ceux qu'il a composés. C'est là qu'il réunit surtout l'élévation du point de vue, la marche forte et savante des idées, la pompe et la majesté des images, la noble gravité des expressions, l'harmonie soutenue du style. Après les *Époques de la nature*, Buffon publia un *Traité sur l'aimant:* ce fut son dernier ouvrage. Son dessein était de parcourir la création tout entière, depuis l'homme jusqu'aux minéraux. « Ce cercle immense, il n'en a sans doute parcouru que quelques rayons; et là même il a choisi sa part de travail, et s'est fait aider pour le reste. Malgré ces omissions et ces secours, son effort n'en fut pas moins prodigieux. Dans cet effort, ce qu'il y a d'éminent et de rare, ce sont les considérations générales, la philosophie de la science et l'art de peindre, le génie de l'expression. Par les premières nous n'entendons pas seulement les hypothèses de Buffon, ses systèmes sur l'origine du monde; nous touchons à ce qui a le mieux marqué la force de son esprit, ses vues profondes sur la topographie du

[1] M. Villemain, ibid.

globe, sur les différences entre les animaux des deux continents, sur leur dégénération, sur le mécanisme des espèces inférieures, sur l'unité de l'espèce humaine : vues neuves et indépendantes, les unes favorables, les autres contraires à la philosophie de son temps, mais toujours pour des raisons originales. Qui donc, avant lui, en saisissant de si haut, et d'un regard si ferme, toute la configuration du globe, avait en même temps découvert et expliqué les rapports de toutes les espèces vivantes avec les accidents et les divisions naturelles des climats? C'est là surtout que Buffon semble sublime. C'est là que ses généralités paraissent non des conjectures, mais un ensemble de vérités aperçues et comparées d'un seul coup de génie [1]. »

Il nous reste à parler de quelques pages d'une importance assez grande pour la critique littéraire et dont l'exécution est un chef-d'œuvre. Buffon avait été reçu à l'Académie française après la publication de ses premiers volumes d'*Histoire naturelle*. Au lieu d'un plat remerciement à ceux qui lui ouvraient leurs rangs, ou d'un éloge exagéré de son prédécesseur, il fit un *Discours sur le style*. Buffon donne l'exemple en même temps que le précepte, et tout le monde s'accorde à reconnaître que le *Discours sur le style* est un modèle de style. Il n'en est pas de même de la théorie, et après avoir fait quelque temps autorité, elle a été un peu discréditée de nos jours. « En général, dit M. Villemain, qu'il faut bien encore et surtout citer ici, un grand écrivain, dans les questions de goût, a pour type involontaire son propre talent. Les grands écrivains n'en sont pas moins les meilleurs critiques à étudier. Chacun d'eux ne donne qu'un point de vue de l'art; mais ces points de vue divers sont supérieurs, et en les comparant, vous avez l'art tout entier. Ainsi, sur l'éloquence, après Aristote, Platon, Cicéron, Tacite, Bossuet, Fénelon, il y avait quelque chose à dire encore pour un homme de génie qui ne leur ressemble pas : ce sera le discours de Buffon sur le style. Fort admiré de son temps, ce discours parut surpasser tout ce qu'on avait conçu jamais sur un tel sujet, et on le cite encore aujourd'hui comme une règle universelle de goût. Ce n'est cependant que

[1] M. Villemain, ibid.

la confidence un peu apprêtée d'un grand artiste, et non la théorie de l'art, dans sa belle et inépuisable variété. »

L'histoire des ouvrages de Buffon est l'histoire de sa vie. Elle s'est écoulée, en effet, sans autres événements que ceux du travail. Il s'était marié à l'âge de quarante-six ans, mais cette union ne dérangea en rien ses heures d'étude. Il se levait tous les jours à six heures du matin; un domestique était chargé de l'éveiller, et remplit cet office durant soixante ans, sans que son maître ait jamais, sous aucun prétexte, retardé l'heure du travail ou avancé celle du repos; on comprend par là plus facilement la définition que Buffon donne du génie, qu'il appelle une *longue patience*. Le sien était cela avant tout, et il disait encore dans sa vieillesse : « J'apprends tous les jours à écrire; il y a dans mes derniers ouvrages infiniment plus de perfection que dans les premiers. » Il voulait parler sans doute des *Époques de la nature*, qu'il écrivait à soixante-dix ans, et qu'il avait dix-huit fois recopiées.

Buffon ne prit aucune part aux agitations littéraires, philosophiques ou politiques de son temps, et sut se renfermer dans le cercle paisible de ses études. Témoin impassible du grand mouvement qui commençait à agiter la société, pendant que J.-J. Rousseau écrivait le *Contrat social* et les paradoxes de l'*Émile*, lui s'accommodait doucement des mœurs de ses pères, continuait de vivre dans sa terre de Montbard, en seigneur un peu fastueux au milieu de ses vassaux. Possesseur d'une fortune considérable, il en jouissait largement. Quant à la gloire, qu'il avait si ardemment poursuivie dans le premier élan de son génie, il n'eut bientôt plus besoin de la rechercher. Il la vit venir à lui en quelque sorte d'elle-même. « Vous m'avez fait l'honneur de m'appeler à vous, » disait-il dans son discours de réception, pour marquer qu'il n'avait point sollicité, comme c'est l'usage, la place d'académicien. Dans sa vieillesse, les savants avaient pour lui un véritable culte; il voyait adopter sans contrôle, non-seulement ses découvertes, mais encore ses hypothèses. Ses élèves lui composaient comme une glorieuse famille qui perpétuait l'hommage rendu à son génie; l'Europe l'admirait, la France l'idolâtrait; enfin, de son

vivant et sous ses yeux, sa statue était placée à l'entrée du muséum[1], avec cette magnifique inscription : *Majestati naturæ par ingenium*. Pour comble de bonheur, il mourut à la veille de la révolution, le 16 avril 1788. Il était âgé de quatre-vingt-un ans.

VAUVENARGUES. — DUCLOS.

Il y a, au XVIIIe siècle, deux choses bien distinctes à observer, l'action de quelques hommes de génie et le mouvement de la société même, qui se confond avec le caractère général de la littérature et la riche diversité des talents secondaires. C'est surtout dans la seconde époque du XVIIIe siècle que ce mouvement général se manifeste et que les opinions nouvelles se répandent dans tous les écrits. Deux hommes représentent alors la philosophie morale, ce sont Duclos et Vauvenargues, l'un qui subit toute l'influence de son temps, l'autre qui y résiste.

Vauvenargues [1], après une éducation négligée, entra au service en 1734, fit la campagne d'Italie comme sous-lieutenant d'infanterie, servit dans l'armée d'Allemagne en 1741, rentra en France avec une santé détruite par la fatigue, une fortune épuisée par les dépenses de la guerre, et le grade de capitaine sans le moindre espoir d'avancement. En 1744, il donna sa démission et sollicita du ministère des affaires étrangères une place qui pût lui ouvrir la carrière des négociations. Il se croyait près de réussir, quand il fut subitement atteint de la petite vérole, qui défigura ses traits et le laissa dans un état d'infirmité continuelle et sans remède. C'est alors qu'il s'occupa de mettre en ordre les réflexions qu'il avait tracées au milieu de ses agitations et qu'il publia son *Introduction à la connaissance de l'esprit humain* (1746). L'année suivante, il mourait à l'âge de trente-deux ans, presque entièrement ignoré de ses contemporains, honoré seulement de l'amitié de Marmontel et de Voltaire. C'est à lui que ce dernier écrivait ces mots en 1746 : « Je vais lire vos portraits. Si jamais je veux faire celui du génie le plus naturel, de l'homme du plus grand goût, de l'âme la plus

[1] Né à Aix en 1715, mort en 1747.

haute et la plus simple, je mettrai votre nom au bas. » Ce n'est pas là une de ces phrases banales que le distributeur de la gloire, à cette époque, adressait à ceux qui l'admiraient. Voltaire appréciait les qualités de Vauvenargues; et pourtant Vauvenargues n'était pas son disciple. Il appréciait le talent infini de l'écrivain, il ne se nourrissait pas de ses pensées; c'est aux grands hommes du siècle précédent, à Pascal, à Bossuet, à Fénelon, qu'il demandait des leçons sur les grandes questions qui intéressent notre destinée. Jeté au milieu du XVIIIe siècle, Vauvenargues échappa à l'entraînement général en vivant loin de Paris. Il a de son temps ce que tout le monde à peu près en prenait, le doute sur le dogme; mais ce n'est pas ce doute orgueilleux et railleur qui se complaît à lui-même et qui dessèche l'âme; c'est en quelque sorte un doute de l'esprit plus que du cœur; Vauvenargues cherche à le secouer, et non à l'entretenir. En étudiant de prédilection le XVIIe siècle, ce n'est pas seulement une leçon de goût et de style qu'il paraît chercher; il puise à la même source l'amour de la spiritualité et du beau; il est chrétien par les lettres, comme saint Jérôme s'accusait d'être païen par elles, au IVe siècle de notre ère. De là ce caractère touchant de ses écrits, de là ces épanchements religieux dans sa *Méditation sur la foi*, dans sa *Prière à la Trinité*, de là ces mots significatifs, au moment même où il semble ne faire que des *études de style:* « Newton, Pascal, Bossuet, Racine, Fénelon, c'est-à-dire les hommes de la terre les plus éclairés dans le plus philosophe de tous les siècles, et dans la force de leur esprit et de leur âge, ont cru Jésus-Christ. » On sent dans ces paroles un ardent besoin de croire, et comme les douleurs de l'enfantement de la foi, tous ses ouvrages offrent cette même émotion religieuse. En 1745, l'Académie avait choisi pour sujet du prix d'éloquence cette belle parole des Proverbes : « Le riche et le pauvre se sont rencontrés; le Seigneur a fait l'un et l'autre. » Le discours de Vauvenargues ne fut pas couronné; mais on y trouve les religieuses inclinations de son esprit : « Dans tous les états de la vie, dit-il, s'il nous fallait attendre nos consolations des hommes, dont les meilleurs sont si changeants et si frivoles, si sujets à négliger leurs amis dans la cala-

mité, ô triste abandon! Dieu clément! Dieu vengeur des faibles! je ne suis ni ce pauvre délaissé qui languit sans secours humain, ni ce riche que la possession même des richesses trouble et embarrasse. Né dans la médiocrité, dont les voies ne sont pas peut-être moins rudes, accablé d'afflictions dans la force de mon âge, ô mon Dieu! si vous n'étiez pas, ou si vous n'étiez pas pour moi, seule et délaissée dans ses maux, où mon âme espérerait-elle? Serait-ce à la vie qui m'échappe et me mène vers le tombeau par les détresses? Serait-ce à la mort, qui anéantirait, avec ma vie, tout mon être? »

Ce fut dans cet état de souffrance et d'affliction que Vauvenargues, faisant un choix dans les essais qui l'avaient occupé jusque-là, publia, quelques mois avant de mourir, une *Introduction à la connaissance de l'esprit humain, suivie de réflexions et de maximes.* On a imprimé depuis ses œuvres posthumes, où se trouvent dix-huit *Dialogues des morts*, qui rappellent, avec moins de force, le bon sens et la simplicité des *Dialogues* de Fénelon. Nous avons donc maintenant tout Vauvenargues.

Sans avoir la hauteur du génie de Pascal, Vauvenargues a eu cette ressemblance avec lui de n'être pas un philosophe qui observe à loisir, mais un homme qui souffre, qui écrit pour le soulagement de son cœur. Critique supérieur, sans beaucoup de littérature, et seulement par la vive intelligence de quelques excellents livres, il fut moraliste profond, sans beaucoup de connaissance des hommes, et surtout par le travail de lui-même et le travail assidu sur son âme. C'était un soin dont ne s'avisait guère la philosophie raisonneuse et sensuelle du XVIIIe siècle. Ce fut là ce qui distingua Vauvenargues et fit sa vertu. Cherchons dans Vauvenargues, non pas cette variété d'expériences et cette riche diversité de portraits qui plaît dans la Bruyère. Nous n'avons pas affaire à un spectateur spirituel et désintéressé de la vie, mais à une âme aux prises avec la douleur, et qui s'est améliorée par elle. De là l'intérêt et le charme sérieux de cette lecture.

Vauvenargues a résumé tous les traits de son caractère dans le beau et mélancolique portrait de Clazomène, qui n'est autre que le sien. « Clazomène a fait l'expérience de

toutes les misères de l'humanité. Les maladies l'ont assiégé dans son enfance, et l'ont sevré, dans la fleur de son âge, de tous les plaisirs. Né pour des chagrins plus secrets, il a eu de la hauteur et de l'ambition dans la pauvreté. Il s'est vu, dans ses disgrâces, méconnu de tous ceux qu'il aimait. L'injure a flétri sa vertu, et il a été offensé de tous ceux dont il ne pouvait prendre vengeance. Ses talents, son travail continuel, son attachement pour ses amis n'ont pu fléchir la dureté de sa fortune. Sa sagesse n'a pu le garantir de faire des fautes irréparables. Il a souffert le mal qu'il ne méritait pas et celui que son imprudence lui a attiré. La mort l'a surpris au milieu d'une si pénible carrière, etc..... Le hasard se joue du travail et de la sagesse des hommes; mais la prospérité des hommes faibles ne peut les élever à la hauteur que la calamité inspire aux âmes fortes; et ceux qui sont courageux savent vivre et mourir sans gloire. » C'est sur sa blessure que Vauvenargues porte ici la main, car il aima passionnément la gloire dans le siècle de la vanité. Cependant, au fond de l'âme, il prisait plus la vertu que la gloire. C'est là ce qui lui a inspiré, quelque part, une pensée à la fois modeste et fière, qui achève son portrait. « On doit se consoler de n'avoir pas les grands talents, comme on se console de n'avoir pas les grandes places. On peut être au-dessus de l'un et de l'autre par le cœur. »

L'*Introduction à la connaissance de l'esprit humain* n'est pas un titre bien grand à la gloire. A côté de quelques vues fines, il y a bien des choses inexactes et faibles. L'ouvrage n'est pas achevé, et n'est même pas fortement conçu. Le génie de Vauvenargues, c'est-à-dire le caractère touchant et rare que son âme donnait à son talent, se réduit donc à quelques pensées détachées sur la morale et à quelques jugements sur le goût. On en ferait un petit nombre de pages, mais exquises et dignes des grands maîtres. Le beau n'y paraîtrait, comme le voulait Platon, que la splendeur du bon réfléchie dans les arts. Par là, sans études, sans théories savantes, Vauvenargues prend d'abord une grande place parmi nos critiques. Il vient après Fénelon. Il a cette sensibilité que l'admiration rend éloquente. Il n'est pas toujours assez impartial; il est trop sévère pour Corneille, trop indulgent et trop tendre pour

Voltaire; mais n'oublions pas qu'il est le premier, avec celui-ci, qui ait su complétement apprécier Racine et l'ait remis en honneur.

C'est à l'école des grands génies chrétiens, dont la gloire et la croyance importunaient Voltaire, que Vauvenargues écrivit ses *Maximes morales,* quoique dans un esprit nouveau d'indépendance. C'est par là qu'elles se séparent de toute la philosophie du XVIIIe siècle, et forment un code à part, stoïque, spiritualiste, religieux. Cette réforme morale, ce travail sur lui-même, qui occupait Vauvenargues, ramène toutes ses pensées à quelques points invariables; la vertu, l'amour de la gloire, Dieu, la soumission à sa providence. Sous ce rapport, cet ouvrage est encore une confession indirecte de sa vie.

Dans ces maximes: « On n'est pas né pour la gloire, lorsque l'on ne connaît pas le prix du temps; — les premiers feux de l'aurore ne sont pas si doux que les premiers regards de la gloire; » on retrouve les efforts et les espérances de sa jeunesse. Dans celles-ci: « Nos talents sont nos plus sûrs et nos meilleurs protecteurs; — le lâche a moins d'affronts à dévorer que l'ambitieux; » on reconnaît son honnête fierté, cause de sa disgrâce. Dans cette autre maxime: « Le désespoir est la plus grande de nos erreurs, » on reconnaît la constance de son âme, dont on surprend les agitations dans cette dernière pensée: « L'intrépidité d'un homme incrédule, mais mourant, ne peut le garantir de quelque trouble, s'il raisonne ainsi: je me suis trompé mille fois sur mes plus palpables intérêts, et j'ai pu me tromper encore sur la religion; or, je n'ai plus le temps ni la force de l'approfondir, et je meurs..... » Cette âme avait besoin d'une foi religieuse à suivre et d'une Providence à adorer. Ce que Vauvenargues appelle la demi-profondeur de Bayle lui déplaisait. Dans la préférence déjà marquée de son siècle pour les vérités mathématiques, il déclara que les vérités morales n'avaient pas moins de certitude et d'évidence, et s'employa tout entier à les épurer et à les défendre, en les donnant pour but à la philosophie et pour inspiration à l'éloquence et aux lettres. Il attaqua dans les mœurs la doctrine de l'intérêt personnel, qui n'était pas encore passée dans les principes.

Il eût été, s'il eût vécu plus longtemps, le Fénelon de la philosophie moderne. Une femme d'esprit [1] a défini ainsi le talent de Vauvenargues : « La Bruyère a peint de l'homme l'effet qu'il produit dans le monde, Montaigne les impressions qu'il en reçoit, et Vauvenargues les dispositions qu'il y porte. »

A la même époque s'élevait un moraliste d'un caractère fort différent, ou plutôt un peintre de mœurs, et peintre bien assorti au XVIII[e] siècle ; car il mit de la philosophie dans des contes de fées, et de la licence sans amour dans des romans. Ce fut Duclos, honnête homme d'ailleurs, et fort estimé de son temps. Nul exemple ne marque mieux le rôle des lettres au XVIII[e] siècle, et l'importance qu'elles donnaient, même séparées de l'éclat du génie.

Né en 1704, d'une petite famille bourgeoise de Dinan, et envoyé à Paris pour faire d'abord ses études, puis son chemin, s'il le pouvait, Duclos, doué de beaucoup d'esprit et d'un esprit libre et caustique, après une jeunesse fort mêlée, revint aux lettres par la bonne et par la mauvaise société, qui en avaient également le goût, et, par les lettres, arriva promptement à la considération et à la fortune. Protégé à la cour, assez redouté des ministres, populaire dans sa petite ville, qui le nomma député aux états de Bretagne, Duclos, sans travailler beaucoup, fit du caractère d'homme de lettres une puissance. Indépendant, mais circonspect jusque dans sa vivacité bretonne, il fut l'ami du cardinal de Bernis et des encyclopédistes. Il fut ménagé par Voltaire sans être son disciple ni son flatteur, et il ne se brouilla pas même avec J.-J. Rousseau. Duclos avait commencé des *Mémoires* de sa vie, qui devaient être son meilleur ouvrage. Malheureusement, ces *Mémoires*, qu'il écrivait dans sa vieillesse, s'arrêtent trop tôt et ne conduisent l'auteur que jusqu'au seuil des salons où il entra plus tard. Il a fait aussi des contes, des travaux d'érudition, par exemple, des mémoires pour l'Académie, et même des vers. Mais son talent particulier était de saisir vivement ce qu'il avait devant les yeux, et de résumer ses conversations dans un livre, en gravant par l'expression la remarque de

[1] Mlle Pauline de Meulan, devenue Mme Guizot.

mœurs qui s'oublie ou le trait d'esprit qui passe. C'est le mérite des *Considérations* de Duclos.

N'allez pas les comparer aux *Caractères* de la Bruyère. Il y a bien moins d'art, d'invention, d'éloquence, je dirai même de hardiesse. Duclos était un sage de son temps. Il ne fronde qu'à demi et à coup sûr; il a de l'humeur sans passion; et, comme il le disait plus tard, il ne veut ni se déshonorer par la flatterie, ni se perdre par la vérité. Aussi Louis XV, qui lisait peu, lut les *Considérations sur les mœurs*, et les appela l'ouvrage d'un honnête homme. On le comprend; aucune des plaies profondes de la vieille monarchie n'y était touchée assez au vif pour réveiller l'indolent monarque. Duclos n'a pris de l'esprit philosophique ni le prosélytisme ni l'emphase; et quoiqu'il dise dans sa préface : « J'userai en citoyen de la liberté dont la vérité a besoin, » il est, en général, fort discret dans les censures.

Peintre de mœurs et non conseiller moral, Duclos fait comprendre à merveille la révolution qui s'était faite dans la société, et qui en préparait une autre dans l'État. « Les mœurs, dit-il, font à Paris ce que l'esprit du gouvernement fait à Londres. Elles confondent et égalent les rangs de la société. » Ce qu'il a peint le mieux dans son ouvrage, c'est ce qu'il a peint d'après lui-même : les gens du monde et les gens de lettres. Du reste, il est bien moins varié, bien moins fécond que la Bruyère; surtout il ne relève pas, comme lui, par l'imagination et l'art, les vérités d'observation les plus simples; et quand il rencontre les mêmes idées que ce grand maître, il est, par comparaison, singulièrement sec et froid. « Je n'ai point de coloris, avait-il dit; mais je serai lu. » Il se fait lire, en effet, comme un homme se fait écouter, pour son caractère autant que pour son esprit. Ce qui lui tient lieu de coloris, c'est un certain tour vif et brusque, une sorte d'impatience caustique. « Le caractère, avait-il dit encore, est la forme distinctive d'une âme avec une autre, sa différente manière d'être. Les hommes sans caractère sont des visages sans physionomie. » Duclos n'était pas de ces hommes; et son caractère a passé dans son style. Il était brusque et fin, et, comme il dit lui-même, « très-colère, nullement haineux, et, ce qui est rare parmi les

gens de lettres, sans jalousie. » Par là, son livre est un livre de bonne foi : ni fausse sensibilité, ni faux bel-esprit, ni prétention de générosité ou d'indépendance. Ses maximes expliquent sa vie.

LES ENCYCLOPÉDISTES.

Nous avons vu qu'à côté de l'action des grands écrivains du XVIIIe siècle il y avait un mouvement général de la société résultant des efforts réunis de tous ceux qui écrivaient. Les dépositaires du pouvoir voyaient avec méfiance ce caractère et cette tendance des philosophes. Ils ne s'apercevaient pas que le mal était dans la nation, et croyaient tout guérir en empêchant les symptômes extérieurs de se manifester. Aussi, lorsqu'on vit la société philosophique former la vaste entreprise d'une *encyclopédie*, cadre immense où pouvaient se développer toutes les opinions, l'alarme fut grande dans le ministère. On voulut arrêter cet examen universel, qu'on prenait pour un prétexte à tout attaquer. Le meilleur moyen de prévenir un danger qu'on exagérait beaucoup, était, au contraire, d'accorder protection et encouragement à l'entreprise; on aurait, de cette sorte, acquis une influence marquée sur l'ouvrage. S'il eût été publié tranquillement, il aurait eu, en grande partie, sa vraie destination; il aurait été un monument des sciences à cette époque, et par là serait devenu utile. Rien ne perfectionne autant les connaissances humaines que d'examiner le chemin qu'elles ont déjà fait. On suit leur marche, on voit comment elles ont erré, et pourquoi; on jette un coup d'œil d'ensemble sur la science, et elle en devient plus simple et plus féconde. Le meilleur moyen d'aller en avant, c'est de regarder la route qu'on vient de faire. Au lieu de produire un semblable effet, l'*Encyclopédie* se changea sur-le-champ en une affaire de parti. Il devint plus important, pour ceux qui l'avaient conçue, de la faire paraître au jour que de l'en rendre digne; et comme ils avaient été constitués en hostilité avec l'ordre établi, leur orgueil s'attacha à répandre dans l'*Encyclopédie* ce qu'ils appelaient des vérités neuves et audacieuses; ainsi elle demeura une œuvre incomplète et peu utile. L'*Encyclopédie*, qui fut orgueilleusement conçue pour don-

ner aux siècles à venir une haute idée des progrès immenses que l'on croyait apercevoir dans les connaissances humaines, les envisagea donc sous un point de vue nouveau, et dans un esprit qui fit changer de caractère à presque toutes les sciences. En effet, on avait cru découvrir un nouveau cours à leur source commune, on avait tracé la marche des opérations de l'âme humaine sur une route nouvellement adoptée. C'est ce qu'on peut déjà reconnaître dans le discours préliminaire de l'*Encyclopédie*, œuvre de d'Alembert, qui annonça cette entreprise d'une manière brillante. La partie qui traite des sciences exactes montre une élévation d'esprit peu ordinaire. Peut-être n'a-t-on jamais porté, dans l'examen de leurs principes et de leurs résultats, plus de finesse et de bonne foi. L'analyse qu'il fait de leurs procédés, la manière dont il montre la vérité, acquérant d'autant plus de certitude qu'on fait abstraction d'un plus grand nombre de choses réelles, et n'étant complète que lorsqu'elle devient l'identité de deux signes exprimant la même idée, tout cela est d'un homme qui plane de haut sur la science qu'il professe. Mais quand d'Alembert en vient, dans l'autre partie de son discours, à chercher les sources et les principes des autres divisions des connaissances humaines, il se montre alors incomplet et superficiel. S'il avait une connaissance approfondie des sciences qui classent et comparent nos perceptions, il était loin de connaître celles qui consistent à décrire les impressions de l'âme. Sa métaphysique est celle de Condillac, qui réduit toutes les opérations de l'âme à la sensation et fait de l'homme un être purement physique, triste et funeste doctrine qui dégrade notre nature, et dont les conséquences sont l'absence de toute distinction entre le vice et la vertu.

D'Alembert avait pour collaborateurs principaux Diderot, âme ardente et désordonnée, esprit puissant, mais sans connaissances profondes, sans persuasion arrêtée, sans respect pour aucune idée reçue, pour aucun sentiment, et qui erra dans le vague, en y faisant parfois briller quelques éclairs ; puis Helvétius, qui prétendit réduire en système les principes professés autour de lui, enseigna, dans le livre de *l'Esprit*, le plus grossier matérialisme, et fit de la morale

la science du bien-être. La plupart de ces philosophes étaient doués de quelques vertus. Ils étaient désintéressés, bienfaisants; ils désiraient le bien de leur pays et de l'humanité. Ils n'eussent pas sacrifié leur opinion pour le vil appât du gain. Plusieurs d'entre eux furent insensibles à la faveur des rois, et préférèrent une vie indépendante. Mais ils étaient accessibles à toutes les séductions de la vanité, leur cœur n'était fermé ni à la haine ni à la jalousie. La contradiction les irritait et la moindre gène leur semblait tyrannie. Quand on fait de l'orgueil la base de sa vertu, qu'on se croit dégagé des règles qui gouvernent les hommes, on ne suit pas une route certaine. Celui qui se fait sa propre conscience ne saurait être vertueux d'une manière assurée; ses passions peuvent l'entraîner, sans qu'il s'en aperçoive et sans qu'il perde cette bonne opinion de lui-même, première source de ses erreurs. L'orgueil n'est pas un méprisable conseiller comme l'intérêt personnel; mais il entraîne facilement dans les fautes. C'est de là que vient l'avantage de la religion sur la morale humaine, qui, réduite à elle-même, ne peut produire la vertu véritable.

ÉLOQUENCE RELIGIEUSE AU XVIII[e] SIÈCLE.

LE P. DE NEUVILLE.— L'ABBÉ POULLE.— L'ABBÉ DE BOISMONT. — BRIDAINE.

On se rappelle que Massillon dans son *Petit carême*, avait presque entièrement négligé le dogme au profit de la morale. Ce qu'il avait fait par condescendance pour l'enfance d'un prince, à qui les vérités de l'Évangile ne devaient pas être présentées sous une forme trop austère, ses successeurs crurent le devoir faire par respect pour les dispositions d'un auditoire qui venait désormais épier la parole sainte plutôt que s'en pénétrer. L'éloquence de la chaire perdit alors ces formes simples et presque vulgaires qui rendaient les pensées plus fortes et plus terribles, et qui lui imprimaient un caractère particulier; elle perdit aussi cette puissante érudition qui rappelait sans cesse, soit les souvenirs divins de l'Écriture, soit les souvenirs touchants des premiers âges de la religion, le génie des Pères de l'Église, les actes des

martyrs, ou la dévotion des solitaires. C'était avec une sorte de crainte que les prédicateurs remplissaient leur saint ministère; au lieu de parler, comme autrefois, avec l'autorité d'un apôtre, ils étaient obligés, pour se faire pardonner leur profession et leurs discours, de s'abaisser au rôle de littérateurs. Tels sont le Père de Neuville, l'abbé Poulle et l'abbé de Boismont.

Le Père de Neuville [1], jésuite, qu'on a regardé comme l'héritier de Massillon, n'a cependant, selon Maury, rien de commun avec cet orateur. Il connaissait très-bien la religion; il la voyait même quelquefois en grand; il eut la sagesse et la gloire d'échapper à la contagion presque universelle, en traitant tous les anciens et vrais sujets de la chaire chrétienne. Il avait de l'étendue, quelquefois même assez d'élévation dans l'esprit, des aperçus nouveaux, du trait et de la précision; il montrait aussi de la clarté et quelque profondeur dans le raisonnement; mais c'est pour avoir eu trop la manie de l'esprit, qu'il n'a que de l'esprit, un esprit sautillant et discord, si l'on peut parler ainsi, et qui fatigue ses lecteurs par une superfétation de pléonasmes, autant que la rapidité étouffante de son débit et ses interminables énumérations suffoquaient son auditoire, auquel il ne laissait pas le temps de respirer. Si le Père de Neuville était né avec du génie, ainsi qu'on l'a prétendu, ce n'était pas celui de l'éloquence.

L'abbé Poulle [2], né avec des qualités brillantes, eût pu devenir un orateur consommé s'il eût étudié plus profondément les secrets de l'art oratoire. Mais, trop flatté de l'éclat de ses débuts, il négligea de perfectionner les talents qu'il avait reçus de la nature. Aussi, en général, il éblouit plus qu'il ne persuade. Cependant il entraîne dans certains moments par la vivacité des tours et des figures. Ses deux meilleurs discours sont ceux qu'il prononça sous le titre d'*Exhortations de charité,* en faveur des pauvres prisonniers et des enfants trouvés, et c'est l'éloge de son âme comme de son talent, qu'il n'ait jamais été plus éloquent qu'en faveur de l'infortune. L'effet de ces exhortations fut prodi-

[1] Né au diocèse de Coutances en 1693, mort à Saint-Germain-en-Laye en 1744.
[2] Né à Avignon en 1712, mort en 1781.

gieux ; beaucoup de personnes donnèrent ce qu'elles avaient sur elles; on ne se souvenait pas d'avoir rien vu de semblable. Ce sont là les spectacles de la religion : « Il me semble, ajoute la Harpe, qu'ils en valent bien d'autres, et que ceux qui ont tant besoin des illusions du théâtre pour se procurer de douces larmes ne font pas le choix le plus heureux. »

L'abbé de Boismont[1], qui avait eu une jeunesse dissipée et n'avait fait que de mauvaises études, demeura assez longtemps inconnu. Lorsqu'il se mit à prêcher, il fut aussitôt admiré pour l'éclat et l'élégance de ses pensées et sa brillante imagination. On n'a de l'abbé de Boismont que quelques oraisons funèbres et un petit nombre de sermons. Le plus beau de ses discours est celui qu'il prononça en 1782, à Dijon, dans une assemblée extraordinaire de dames de charité. La quête faite à la suite de ce discours rapporta 150,000 francs. « La vieillesse de l'abbé de Boismont, dit la Harpe, fut marquée par une singularité bien extraordinaire : c'est dans l'âge où l'on ne peut plus guère se corriger ni acquérir, c'est à soixante-dix ans qu'il fit un ouvrage où il paraît tout différent de ce qu'il avait été. Il fut chargé de prononcer un sermon pour l'établissement d'un hôpital militaire et ecclésiastique ; et ce sermon, infiniment supérieur à ses oraisons funèbres, est ce qu'il a laissé de plus beau, ou plutôt c'est le seul monument de véritable éloquence qui reste de lui. Là tous ses défauts ont presque entièrement disparu, et sont remplacés par tous les mérites qui lui manquaient. Il a de l'onction, de la vérité, du pathétique ; ses moyens sont bien conçus et supérieurement développés; ses vues sont justes et grandes, ses expressions heureuses ; il parle au cœur, à la raison, à l'imagination : en un mot, il est orateur. »

Mais, si l'on veut retrouver, à cette époque, le vrai caractère de l'éloquence sacrée, il faut la chercher ailleurs que dans ces prédicateurs lettrés qui imitent plus ou moins habilement nos grands sermonnaires ; il faut s'adresser à ces missionnaires isolés, par leurs mœurs, de toutes les influences du siècle, à ces hommes nourris, tous les jours et à toute heure, des vérités de l'Évangile, qui vont dans les petites villes, dans les bourgs et dans les villages, porter la parole sainte, sans

[1] Né près de Rouen vers 1715, mort à Paris en 1786.

autre préparation que l'inspiration du moment, sans autre but que le salut de leurs auditeurs. La chaîne de ces orateurs d'une éloquence peu soignée, mais puissante, commence au xve siècle avec les prédications familières et souvent burlesques de Maillard, de Ménot et de Barlète, en Italie, se continue, au xviie, dans le petit Père André, et se termine, au xviiie avec le Père Bridaine. Arrêtons-nous quelque temps sur ce nom justement célèbre.

Jacques Bridaine [1] fit ses études au collége des jésuites d'Avignon. Au sortir de ses humanités, il fit le catéchisme aux enfants dans plusieurs églises; le zèle qu'il déploya dans ces humbles fonctions lui valut bientôt le diaconat. Après une première mission dans quelques villages, l'évêque d'Uzès l'envoya tout à coup, malgré ses refus, à Aigues-Mortes, ville du diocèse de Nîmes, qui manquait alors de prédicateur. Bridaine y arriva à pied, un bâton à la main, portant avec lui un peu de linge, trois sermons écrits, et son bréviaire.

A la vue de ce jeune homme si pauvre, les habitants d'Aigues-Mortes témoignèrent leur mécontentement, et refusèrent de l'écouter. Le mercredi des Cendres, Bridaine attendit vainement des auditeurs dans la principale église; il n'en vint qu'un très-petit nombre. Alors, saisi d'un zèle dont on n'avait pas eu d'exemple encore, il sort du temple, en commandant aux assistants de le suivre, et, saisissant une sonnette qu'il agite avec violence, il parcourt ainsi les rues et les carrefours. A ce spectacle, chacun s'arrête, la foule s'amasse, se précipite sur ses pas, et rentre avec lui dans l'église. Alors Bridaine monte en chaire, il entonne un cantique sur la mort, et, pour toute réponse aux éclats de rire qu'il excite, il se met à paraphraser le terrible sujet de son cantique avec une telle énergie, qu'il fait bientôt succéder à la dérision le silence et l'épouvante.

Une autre fois, à la fin de l'un de ses discours, Bridaine fait placer ses auditeurs sur deux rangs; puis, se mettant à leur tête : « Maintenant, mes frères, leur dit-il, je vais vous conduire chacun chez vous. » Entonnant alors un cantique, il sort de l'église, conduisant la foule processionnellement.

[1] Né en 1701, près d'Uzès, dans le petit village de Chuselam; mort en 1767.

Cependant chacun d'eux, voyant dépasser sa demeure, se demande : « Où allons-nous?... » Le Père Bridaine marche toujours. Enfin, après avoir traversé plusieurs places et plusieurs rues, on arrive subitement à un cimetière. Bridaine fait ouvrir les portes, et, montant sur une éminence : « Je vous l'avais bien dit, chrétiens, s'écria-t-il, que j'allais vous conduire chez vous. Vous êtes en ce moment dans votre inévitable domicile, etc. » On conçoit combien, dans un pareil lieu, une semblable allocution dut produire d'effet, surtout prononcée de cette voix tonnante qui pouvait se faire entendre aisément de dix mille personnes en plein air. Aussi, durant plus de deux cent cinquante missions prêchées dans tous les lieux de la France, Bridaine vit-il les populations accourir sur ses pas. « On remarquait dans tout ce qu'il disait une éloquence naturelle, qui jaillissait des sources du génie; des élans dont la vigueur agreste découvrait plus de talent et plus d'idées que l'indigence superbe de l'imitation; des tours naturellement oratoires, des métaphores très-hardies, des pensées brusques, neuves et frappantes; une élocution très-simple, mais assez noble dans sa popularité; des apologues ingénieux, attachants, quelquefois sublimes; le secret merveilleux d'égayer pieusement ses auditeurs et de les faire pleurer à volonté, l'accent de l'indulgence mêlé aux cris déchirants d'une indignation douloureuse; tous les caractères d'une riche imagination, des beautés originales et inconnues, que les règles des rhéteurs n'ont jamais devinées; quelques traits ravissants, parfois même des morceaux entiers traités avec un soin qui tempérait son imagination, et dans lesquels la régularité de sa composition attiédissait heureusement sa chaleur ordinaire [1]. »

Paris voulut entendre à son tour le célèbre missionnaire. Bridaine prêcha à Saint-Sulpice. Tout le monde connaît son fameux exorde mille fois cité. Voici un autre passage sur ce texte : « *Annos æternos in mente habui.* » La tradition a conservé le souvenir de l'effroi prodigieux qu'il produisit dans son auditoire lorsque, mêlant, selon son usage, des comparaisons frappantes et populaires à des conceptions

[1] Maury, *Essai sur l'éloquence de la chaire.*

sublimes, il s'écria : « Eh ! sur quoi vous fondez-vous donc, mes frères, pour croire votre dernier jour si éloigné? Est-ce sur votre jeunesse? — Oui, répondez-vous; je n'ai encore que vingt ans, trente ans. — Ah! vous vous trompez du tout au tout. Non, ce n'est pas vous qui avez vingt ou trente ans : c'est la mort qui a déjà vingt ans, trente ans d'avance sur vous, trente ans de grâce que Dieu a voulu vous accorder en vous laissant vivre, que vous lui devez, et qui vous ont rapproché d'autant du terme où la mort doit vous achever. Prenez-y donc garde, l'éternité marque déjà sur votre front l'instant fatal où elle va commencer pour vous. Eh ! savez-vous ce que c'est que l'éternité? C'est une pendule dont le balancier dit et redit sans cesse ces deux mots seulement, dans le silence des tombeaux: toujours, jamais! jamais, toujours! Et pendant ces effroyables révolutions, un réprouvé s'écrie : « Quelle heure est-il? » et la voix d'un autre misérable lui répond : « l'éternité! »

Il faut joindre à ces morceaux la sublime parabole de la mort de Jésus-Christ. Au reste, nous n'avons de Bridaine que des fragments recueillis par deux ou trois critiques. Le missionnaire n'écrivait pas ses sermons; il les improvisait selon le temps et le lieu où il prêchait, et les dispositions de ses auditeurs.

POÉSIES DIVERSES.

SAINT-LAMBERT. — LEMIERRE. — DELILLE. — LEBRUN. — MALFILATRE. — GILBERT.

Pendant que l'éloquence se soutenait avec assez d'honneur, la poésie, déjà tombée si bas au théâtre, déclinait encore plus dans les autres genres; il y eut néanmoins un art et des talents qu'il serait injuste d'oublier. Saint-Lambert, homme du grand monde, fit le poëme des *Saisons*. On y trouve des vers purs, harmonieux, souvent nobles; mais cette diction n'est pas la belle et classique langue du XVIIe siècle; c'est une élégance froide où manquent l'âme et la vie. On y voit que l'auteur lui-même ne s'intéresse pas au sujet qu'il traite.

Lemierre n'est guère plus heureux dans ses *Fastes* de l'année. On n'en connaît aujourd'hui que quelques beaux

vers sur le clair de lune ; on en pourrait extraire d'autres élégants, poétiques, ingénieux ; cela ne suffit pas pour faire des *Fastes* un bon poëme. Ce sujet, traité dans le paganisme par Ovide, offrait dans notre religion une foule d'heureux détails qu'un poëte d'un autre âge n'eût pas manqué d'introduire dans son œuvre. Mais Lemierre a soin d'avertir, dans sa préface, qu'il a passé très-vite sur de tels souvenirs, et *la Fête des Rogations* elle-même est à peine indiquée dans ses vers. En revanche, il décrit longuement et fort bien *le Carnaval* et *le Bal masqué*.

L'inspiration, la pensée manquaient à cette poésie qui décrivait pour décrire. Delille est le représentant le plus illustre de cette tendance malheureuse. Voici le jugement que porte un de ses amis, son successeur au collége de France, sur ses principaux ouvrages. « La traduction des *Géorgiques* forme à elle seule un titre de gloire ; son *Énéide*, semée de beautés du premier ordre, et plus nombreuses qu'on ne pense, est encore un monument, malgré des imperfections reconnues ; sa traduction de Milton, écrite en vers par un homme aveugle et âgé de plus de soixante ans, passe pour un prodige même aux yeux des Anglais. Si le poëme de *l'Imagination* nous venait de l'antiquité, nous en parlerions avec enthousiasme, car l'auteur y a déployé tous les genres de talent poétique. Mais la reconnaissance et l'amitié ne peuvent m'empêcher d'avouer les reproches que la critique adresse à Delille. Il manque de composition et d'ordonnance, il ne sait pas faire un ensemble dont toutes les parties s'enchaînent avec art ; son style, souvent digne des plus grands maîtres, qu'il surpasse quelquefois par la richesse des couleurs et le charme d'une harmonie naturelle et savante, n'a point d'abandon et de naïveté ; il offre aussi des défauts graves et d'autant plus contagieux qu'ils sont brillants comme ceux de Pope. Il faut lire Delille, l'étudier, jouir de la magie de ses vers, mais ne pas imiter sa manière et suivre sa dangereuse école [1]. »

Lebrun, qu'on a surnommé, nous ne savons pourquoi, le Pindarique, se rattache à l'école de Boileau. En général il est peu lyrique ; le bagage mythologique dont il charge

[1] Tissot.

ses vers, leur donne quelque chose de roide et de guindé; on peut lui reprocher d'ailleurs un néologisme brillant et des images sans justesse et sans harmonie. Cependant Lebrun n'est pas sans mérite ; il a quelques *odes* brillantes et animées, des *épîtres* faciles et élégantes, quelques morceaux remarquables dans son poëme de *la Nature,* des vers tendres et passionnés dans ses *Veillées du Parnasse* et ses *élégies;* mais il se distingue principalement comme auteur d'*épigrammes.*

Malfilâtre était plus poëte que Lebrun; il ne ressemblait pas surtout à ceux qui mettaient toute la poésie dans le mécanisme du vers. « Il aspirait aux grandes beautés dans la composition et dans le style. Ses fragments traduits de Virgile, ébauches mutilées et parfois incorrectes, semblent l'essai d'un art antique et nouveau, qui ramène notre langue aux hardiesses de Racine, et fait paraître un peu timide la versification de Voltaire. Son poëme de *Narcisse dans l'île de Vénus*, la seule chose qu'il ait achevée, respire une mollesse de langage et une naïveté d'élégance préférables aux efforts de la plus savante poésie. Enfin, il avait l'accent lyrique, si rare de son temps, et il a fait, pour l'Académie de Rouen, une ode admirable sur *le Système planétaire* [1]. » Malfilâtre songeait à faire un poëme sur la découverte et la conquête du nouveau monde, lorsqu'il mourut, en 1767, à l'âge de trente-quatre ans. On connaît le vers de Gilbert :

La faim mit au tombeau Malfilâtre ignoré.

Gilbert était né pour l'iambe et la satire, comme Malfilâtre pour l'élégie. Il eut le courage de lutter presque seul contre l'opinion puissante de son siècle. Parfois injuste dans son invective littéraire, il a contre le scandale des grands et les vices de la cour des traits qui rappellent la véracité de Tacite et la colère de Juvénal; mais ce ne sont que quelques vers admirables. Le goût n'est pas encore formé; l'effort se mêle à l'énergie, et la déclamation à la verve originale. On sent, à la recherche de certains tours, que le style n'est pas fondu d'un seul jet. Gilbert était poëte dans la satire et dans l'ode; il avait de l'amertume et de l'enthousiasme. On trouve

[1] M. Villemain.

des mouvements et des images sublimes dans ses odes sur *le Jugement dernier*, sur *le Combat d'Ouessant*. Ses plus beaux vers, qu'il composa dans les derniers jours de sa vie, respirent une sensibilité aussi douce que l'expression en est éloquente. Gilbert mourut à l'hôpital, à l'âge de trente-deux ans.

FIN DU XVIIIe SIÈCLE. — THOMAS. — BARTHÉLEMY. — DUCIS. — FLORIAN. — BERNARDIN DE SAINT-PIERRE. — ORATEURS DE LA TRIBUNE. — DERNIER SOUPIR DE LA POÉSIE. — ROUCHER. — ANDRÉ CHÉNIER.

Une chose, parmi bien d'autres, a manqué au XVIIIe siècle ; il n'avait pas, il ne pouvait pas avoir, au milieu de sa vie bruyante et dissipée, le sentiment vrai des beautés si simples et si grandes de la littérature grecque et romaine ; négligeant les fortes études du siècle précédent, il ne pouvait pas aimer ce qu'il ne comprenait plus ; il préférait sérieusement l'*Œdipe* de Voltaire à celui de Sophocle. La Harpe, dans son *Cours de littérature*, commet à l'égard de l'antiquité les fautes les plus graves, les plus inattendues. On dirait souvent qu'il n'a pas pris la peine de lire les auteurs qu'il analyse. Le peu qu'il en connait, c'est par des traductions inexactes qui n'en rendent ni l'esprit ni la lettre.

Cependant deux hommes font une heureuse exception ; et s'ils ont plutôt étudié avec ardeur les écrivains de la Grèce et de Rome qu'ils n'en ont senti et reproduit les beautés, s'ils ne viennent qu'au second rang comme écrivains, ils méritent notre respect et notre reconnaissance pour avoir ramené à ces puissantes études, sans lesquelles il est rare que le talent moderne acquière toute sa vigueur. Ces deux hommes sont Thomas et Barthélemy.

« Thomas appliquait à l'étude des lettres une imagination forte, quoique dépourvue de création et de variété, un talent de style cultivé par le travail le plus opiniâtre, un goût qui manquait un peu de délicatesse et de naturel, une âme plus élevée que sensible, et dont l'enthousiasme ressemblait à l'exagération. Qu'un rayon de plus, qu'un rayon du feu sacré fût descendu sur cette âme généreuse, il eût été grand

orateur [1]. La gloire de Thomas repose principalement sur deux ouvrages, ses *Éloges* et son *Essai sur les Éloges*. Parmi les *Éloges*, quelques-uns avaient un véritable mérite par les allusions qu'on y saisissait alors; ce mérite a disparu pour nous, et, à part quelques endroits de l'éloge de Marc-Aurèle, cet ouvrage ressemble aux écrits des rhéteurs qui ne connaissaient plus la haute simplicité, la pureté d'un goût mâle et sévère ; Thomas cherche, comme eux, l'emphase, les grands mots, les paroles fastueuses ; ce que Voltaire appelait spirituellement du *gali-thomas*. Lorsque les *Éloges* de Thomas rentrent dans la critique littéraire, dans l'histoire de l'esprit humain, son éloquence s'anime. Il suffit de citer son panégyrique de Descartes. On y trouve une élévation de sentiment, un enthousiasme qui peut parler à l'âme, à travers l'appareil scientifique.

Quant à l'*Essai sur les Éloges*, on prévoit tout d'abord la monotonie inévitable d'un tel sujet : passer en revue tous les éloges qui ont été faits depuis que l'usage en est établi dans le monde. L'auteur remonte aux premiers temps et aux premiers éloges, aux hymnes pour les dieux; il ne fait grâce d'aucun panégyrique, en prose, en vers, déclamé ou chanté, chez les peuples civilisés ou barbares ; il parcourt la Grèce libre, la Grèce soumise aux Romains, mais toujours plus savante et plus adulatrice que jamais, Rome si peu de temps libre, dès qu'elle fut lettrée, et Rome asservie sous les empereurs ; mais il nomme à peine et oublie d'analyser les *panégyriques* de l'Église chrétienne, et cependant c'était là qu'on pouvait espérer l'originalité et la vie. Au point de vue de la critique, l'*Essai sur les Éloges* est remarquable par l'art habile avec lequel l'écrivain rattache l'histoire des mœurs à celle des lettres, et souvent, à l'occasion d'un panégyrique assez médiocre, introduit dans ses analyses de curieux rapprochements historiques, des vues intéressantes sur la civilisation et les arts. On y peut louer enfin une grande érudition dont l'objet n'est pas assez varié, un talent d'écrire noble et ferme, une dignité, une chaleur de sentiment à laquelle manque seulement la réalité d'une application utile et immédiate.

[1] M. Villemain.

Thomas avait commencé un poëme sur Pierre le Grand intitulé *la Pétréide*. Cette production, dont on a publié les fragments après la mort de l'auteur, manque d'intérêt, mais on y trouve de belles tirades.

Barthélemy, cet autre ami de l'antiquité, ne se borna pas, comme Thomas, à l'examen étroit et uniforme d'un seul genre de littérature, il prit au contraire le sujet le plus beau, le plus varié que l'imagination puisse embrasser, que le goût puisse choisir: l'histoire critique du génie de la Grèce. C'est par une jeunesse laborieuse, de profondes études, une vie de *bénédictin* que l'abbé Barthélemy se prépara de loin à cet ouvrage. « Tout mon regret, dit-il quelque part, c'est de n'avoir pas commencé mon ouvrage dix ans plus tôt et de n'avoir pas eu dix ans de plus pour l'achever; » et cependant il y consacra trente ans.

Le cadre de Barthélemy est imaginaire. « Je suppose, dit-il dans son avertissement, qu'un Scythe nommé Anacharsis vint en Grèce quelques années avant la naissance d'Alexandre, et que d'Athènes, son séjour ordinaire, il fait plusieurs voyages dans les provinces voisines, observant partout les mœurs et les usages des peuples, assistant à leurs fêtes, étudiant la nature de leurs gouvernements; quelquefois consacrant ses loisirs à des recherches sur les progrès de l'esprit humain; d'autres fois, conversant avec les grands hommes qui florissaient alors, tels qu'Épaminondas, Phocion, Xénophon, Platon, Aristote, Démosthène, etc... L'époque que j'ai choisie est une des plus intéressantes que nous offre l'histoire des nations. J'ai composé, continue-t-il, un voyage plutôt qu'une histoire, parce que tout est en action dans un voyage, et qu'on y permet des détails interdits à l'historien. » M. Villemain a montré comment, au contraire, une histoire simplement faite eût été supérieure à la fiction du *Voyage d'Anacharsis*, parce qu'en racontant l'histoire de l'esprit grec, elle aurait conservé ce sujet dans son immense unité, dans sa grande et féconde simplicité. Néanmoins, le cadre est ingénieux, et l'abbé Barthélemy a su y disposer avec un art délicat tout ce que l'érudition peut offrir au talent. Il a réuni, dans une étendue médiocre, une foule incroyable de faits, de souvenirs. Le

Voyage d'Anacharsis renferme mille précieux détails de géographie, d'histoire générale et anecdotique, des peintures de mœurs, des descriptions d'arts, des analyses, des traductions, des citations habilement intercalées dans un récit facile et varié. On parcourt la Grèce entière; on la voit sous toutes les formes que lui avaient données la nature et le génie de l'homme. Le style paraît brillant, les descriptions, les images y sont répandues avec une profusion qu'on prend pour la vérité grecque. Malheureusement l'esprit grec, dans ce livre, ressemble trop parfois à l'esprit français; et il y a tel endroit qui vous transporte tout à coup dans un salon de Paris. Dans la partie de l'ouvrage qui s'attache à l'examen, à l'analyse des beaux-arts, on désirerait trouver plus de vives impressions, plus d'enthousiasme, plus de science du beau. Les descriptions de temples et de statues, d'après Pausanias, n'ont pas cette éloquence qui rivalise avec la pensée de l'artiste, et la fait comprendre en l'égalant. L'histoire anecdotique est peut-être ce qu'il y a de plus agréable dans le livre de Barthélemy; mais la fiction qui se mêle toujours à la vérité, la gâte encore un peu. Enfin une dernière et précieuse analyse du *Voyage d'Anacharsis*, ce sont les analyses littéraires. Personne ne possédait mieux que l'auteur la littérature grecque, personne n'avait plus de science. Avec quel plaisir ne s'arrête-t-on pas à l'entendre redire quelques beaux passages de Platon au cap Sunium, ou raconter une représentation théâtrale, ou faire parler Xénophon dans sa retraite, et plus tard Démosthène à la tribune? Toute cette partie de l'ouvrage de Barthélemy est instructive, intéressante, ingénieuse. Cependant, même dans cette partie, il arrive souvent à l'auteur de remplacer la naïveté du grec par le bel esprit de son pays et de son temps, par l'affectation et la fausse élégance; et dans l'appréciation des œuvres dramatiques, il ne saurait échapper aux doctrines qui avaient cours au XVIII[e] siècle. Malgré ces défauts, le *Voyage d'Anacharsis*, publié à la veille d'une révolution (en 1788), eut un succès immense, et c'est un ouvrage durable que l'on ne peut facilement égaler et qui ne sera pas remplacé.

A côté de la critique s'efforçant de fondre un sujet antique

dans un moule moderne, Ducis nous montre le talent essayant la reproduction fidèle de cette même antiquité sur la scène. Il donna, en 1778, un *Œdipe chez Admète* où il réunit les deux sujets d'*Alceste* et d'*Œdipe à Colone;* c'est un premier défaut que ce mélange; il y a quelque chose de forcé qui renverse les mœurs grecques en conservant les noms grecs. Il y a d'autres reproches à adresser à cette pièce. La plupart du temps, on n'y voit plus les beautés naturelles de Sophocle et d'Euripide; elles n'ont pu tenir contre l'influence du goût littéraire qui prédominait, au XVIIIe siècle, contre la manière timide et dédaigneuse dont l'antiquité était comprise. Pourtant Ducis avait un talent rude et familier, une sensibilité forte, un génie poétique; il a trouvé de grandes beautés aussi, des mouvements pathétiques, des effets vraiment dramatiques. Vers le même temps, Ducis essayait, dans *Hamlet*, *Roméo et Juliette*, *le Roi Lear*, *Macbeth*, *Othello*, de transporter sur la scène française le plus grand génie du théâtre anglais, Shakespeare. Ces pièces, aidées du jeu sublime de Talma, ont produit souvent des effets admirables de terreur et de pitié. Ducis avait d'ailleurs quelque chose de ce qu'il fallait pour comprendre et reproduire assez heureusement quelques scènes de Shakespeare; mais, tout en se montrant plus hardi que son siècle, il ne l'était pas assez pour s'affranchir entièrement des habitudes et des théories consacrées avant lui sur la scène française. Aussi, selon M. Villemain, ce que ses contemporains auraient dû lui reprocher, ce n'est pas quelques vers incorrects ou durs. Il fallait lui dire : « Prenez garde ! vous innovez beaucoup, et vous n'innovez pas assez. Vous allez prendre les tragédies de Shakespeare, génie vaste et sans frein, qui déroulait, dans la libre irrégularité de ses plans, les grands tableaux du moyen âge, et mettait tout un siècle et tout un monde sur la scène. Vous conservez quelques-unes de ses idées, ses sujets, ses expressions; puis vous l'enfermez dans le moule antique et moderne de la tragédie française, mais ce n'est plus Shakespeare. » Il reste néanmoins une part de gloire à Ducis dans cette tentative incomplète et fausse. Il avait d'ailleurs un génie assez original pour se passer d'imiter, comme il l'a prouvé

dans sa tragédie d'*Abufar*, qui ne lui fut inspirée que par son âme, et dans ses poésies fugitives où il ressemble quelquefois à la Fontaine.

Ducis fut prié, dans sa vieillesse, de faire encore des tragédies: c'était pendant les horreurs de le révolution. « Hélas! répondit-il, la tragédie court les rues; si je mets le pied hors de chez moi, j'ai du sang jusqu'à la cheville; j'ai vu trop d'Atrées en sabots pour oser en mettre sur la scène. » C'était là sa manière de sentir et de s'exprimer.

Florian, ami de Ducis, n'avait rien de cette trempe et de ce langage énergiques. Successivement page du duc de Penthièvre, lieutenant de dragons, puis gentilhomme ordinaire de son ancien protecteur, il se consacra aux lettres avec plaisir, mais non avec passion; quelques *contes* agréables, quelques *nouvelles* en prose, quelques *comédies* spirituelles, imitées de Cervantes, une *élégie* sur Ruth et Booz, couronnée par l'Académie, un *Précis historique sur les Maures*, lui méritèrent des succès; tout cela néanmoins est souvent d'une fadeur rebutante pour le fond et pour la forme. Le meilleur titre de Florian, comme écrivain, ce sont ses *fables*. Il est bien loin de la Fontaine, mais enfin il est le premier après lui.

Thomas, Barthélemy, malgré l'élévation d'âme de l'un et la solide érudition de l'autre, étaient venus se perdre dans l'élégance du monde, dans la couleur de la littérature du temps, et n'avaient qu'un style plus ou moins académique. D'autres hommes ingénieux écrivaient à cette époque sur les lettres, la philosophie, l'histoire; on peut citer Champfort, écrivain spirituel; Rulhière, un des esprits les plus élégants et les plus fins du XVIIIe siècle; l'abbé Raynal, esprit instruit, abondant et facile, mais déclamateur, et souvent paradoxal et faux; Rivarol, qui le premier porta, dit-on, l'improvisation dans la société, homme plus célèbre par ses conversations que par ses ouvrages. Mais rien de nouveau n'apparaît dans cette littérature uniformément spirituelle. L'originalité, l'imagination ne se montrent pas. Pour que nous les trouvions, il faut autre chose que de l'étude, il faut une vie de combats et d'épreuves, une âme qui sente par elle-même et pour elle-

même, il faut la vie et l'âme de Bernardin de Saint-Pierre. C'est du milieu d'une vie malheureuse, d'une indigence presque continuelle, d'une solitude presque absolue, que sortiront les *Études de la nature*. Depuis longtemps la société ne vivait que de systèmes d'économie sociale et de petits vers; Bernardin de Saint-Pierre, encore un ami de Ducis, la ramène au spectacle de la nature, aux charmantes et délicieuses émotions qu'il fait naître dans les cœurs.

Il se montra et il fut proclamé le premier ou du moins le plus séduisant *coloriste* de son temps. Mais peut-on admirer les beautés de la nature sans être pénétré du sentiment religieux? Ces deux choses se trouvent dans Bernardin de Saint-Pierre. « Il fit briller, aux yeux du XVIIIe siècle, les plus pures images de la nature; mais il ne décrivit pas, comme Delille, pour décrire; il ne regarda la nature que pour être ému dans tout ce que l'âme de l'homme peut enfermer de plus religieux et de plus intime; il ne fut pas seulement un écrivain pittoresque, il fut un poëte, un moraliste. Avec un instinct de goût, il comprit qu'à ce public rassasié et dédaigneux, il ne suffisait pas de montrer les beautés vulgaires de la nature qui l'entourait. Il avait vu cette riche et puissante nature des tropiques; il la rendit avec d'éblouissantes, d'immortelles couleurs: mais surtout il en anima le tableau par des impressions morales; et dans cette nature qu'il sentait si bien, il ne vit, il ne conçut rien d'aussi grand que la beauté de l'âme et le spectacle de l'innocence ou de la vertu sous les regards de Dieu. Voilà sa puissance et son originalité qui ne passera pas. Un soin minutieux des détails, une exactitude, une belle imagination l'ont fait peintre; mais le sentiment religieux dont il est rempli l'a fait poëte, gagnant les âmes à l'attrait de sa parole [1]. »

L'ouvrage enchanteur de Bernardin de Saint-Pierre, celui où il a réuni le plus de grâce, d'éloquence, de cette sensibilité qui fait, avec des mots simples, répandre de douces larmes, c'est le roman de *Paul et Virginie*, qu'il publia en 1788, quatre ans après les *Études*. Cette pastorale, d'une forme si neuve, lui avait été inspirée par l'impression de ses voyages et par une anecdote recueillie à l'île de

[1] M. Villemain.

France. Mais cette anecdote n'offrait rien du charme que l'auteur a répandu dans son récit. C'est lui qui a créé ces deux figures idéales, et qu'on n'oubliera jamais; c'est lui qui a imaginé cette vie si simple, si pure; c'est lui qui, réalisant les rêves de sa jeunesse, a peint le bonheur de la vertu et de l'innocence, dans cette pauvre famille, rejetée loin de l'Europe par l'infortune. Avant de publier cet ouvrage, Bernardin de Saint-Pierre l'avait lu chez Mme Necker. Personne ne sentait le charme de cette naïve production : Buffon s'ennuya, Thomas s'endormit, et lorsque la lecture fut achevée, il ne restait presque plus personne dans le salon. Le peintre Vernet, qui vint un jour visiter le malheureux auteur, lui rendit le courage. « Mon ami, s'écria-t-il lorsqu'il eut entendu la lecture du petit livre si déprécié par l'illustre aréopage, oh! mon ami, vous avez fait un chef-d'œuvre! » Vernet avait mieux jugé que Buffon.

En 1791, parut *la Chaumière indienne,* critique ingénieuse, mais trop souvent injuste, de notre vieille société. Les *Harmonies de la nature* ne furent publiées qu'en 1815, après la mort de l'auteur, et ajoutent peu à sa gloire.

Ici se termine la littérature calme et pure. Avec Beaumarchais commencent des écrits d'un nouveau genre, qui semblent donner le signal de nos grandes luttes politiques. Beaumarchais n'était encore connu que par deux drames assez médiocres *Eugénie* et *les Deux Amis*, lorsqu'il se trouva engagé dans un procès contre l'héritier du fournisseur Pâris-Duverney. « Il va solliciter ses juges, les conseillers du nouveau parlement; il fait de nombreuses visites au conseiller rapporteur, et donne, pour avoir une audience, cent louis, puis quinze louis. Ces quinze louis deviennent le sujet d'un immense scandale; ces quinze louis exploités, commentés par l'imagination féconde de Beaumarchais, sont l'origine d'un grand changement, renversent cette magistrature bâtarde élevée sur les ruines des anciens parlements, et commencent une réforme qui ne devait pas s'arrêter à la magistrature. Sans doute, la mode, la malignité, le scandale, tous ces éléments d'un succès ne suffisent pas pour expliquer le triomphe de Beaumarchais;

il faut encore faire une grande part au talent, à la vivacité, à l'éloquence. »

Les *Mémoires* de Beaumarchais, où l'on trouve du Rabelais, du Montaigne, du Swift, attirèrent l'attention de la France et de l'Europe sur l'auteur. Voltaire lui-même fut jaloux de tant de talent : « Ces mémoires, dit-il, sont bien prodigieusement spirituels; je crois cependant qu'il faut encore plus d'esprit pour faire *Zaïre* et *Mérope*. » Ailleurs : « J'ai lu tous les mémoires de Beaumarchais, et je ne me suis jamais tant amusé. Ces mémoires sont ce que j'ai jamais vu de plus singulier, de plus fort, de plus hardi, de plus comique, de plus intéressant, de plus humiliant pour ses adversaires. Il se bat contre dix ou douze personnes à la fois, et les terrasse comme Arlequin Sauvage terrasse une escouade du guet. »

Et encore : « J'ai pourtant eu le quatrième mémoire de Beaumarchais; j'en suis encore tout ému. Jamais rien ne m'a fait plus d'impression; il n'y a point de comédie plus plaisante, point d'histoire mieux contée, et surtout point d'affaire épineuse mieux éclaircie. » « Toutefois, ces mémoires si spirituels et si forts blessent en bien des choses. Peut-on avoir raison avec tant de bouffonneries? Peut-on avoir une fierté si bien placée, et manquer si souvent de justice et de dignité? Peut-on défendre à ce point la cause de l'opinion générale, et cependant employer quelquefois des insinuations odieuses, des révélations que l'honnêteté défend? Il faut donc regarder ce livre singulier comme un mélange du mémoire judiciaire, du pamphlet, de la comédie, de la satire, du roman; il faut y voir, comme dans l'auteur même, une réunion de tous les contrastes, quelque chose de rare et d'équivoque, un talent admirable, mais plus digne de vogue que d'estime, une verve de plaisanterie qui nous entraîne, mais qui révolte quelquefois en nous le sentiment de décence et de vérité. »

La vogue extraordinaire de ces mémoires avait appris à Beaumarchais que la gaieté était son élément; il se tourna vers le théâtre. La comédie avait déjà exposé à la risée publique les financiers et les nobles; c'est maintenant le tour de la magistrature. Si l'on conçoit difficilement cette hardiesse de Beaumarchais, qui ose ainsi traduire sur la scène ce qui

jusque-là avait été entouré de tant de respect, on conçoit moins encore cet aveuglement de la magistrature et de la noblesse, qui prêtaient les mains à leur propre dégradation, et cette imprévoyance des hautes classes qui venaient applaudir avec fureur aux traits mordants, aux insolentes allusions qui marquaient leurs fronts d'un tel déshonneur : *le Barbier de Séville* et *le Mariage de Figaro* furent le coup le plus hardi, le plus adroit et le plus funeste porté à l'ancienne société. Lorsque la révolution annoncée par *Figaro* éclata, cela n'empêcha pas Beaumarchais de courir d'assez grands risques, qu'il a retracés, avec son talent d'autrefois, dans un mémoire intitulé *Mes six époques*.

Arrivés à la révolution française, nous trouvons une foule de grands orateurs: Maury, Cazalès, Mirabeau, et plus tard Vergniaud, le célèbre orateur de la Gironde; mais ces noms appartiennent plus à l'histoire politique qu'à l'histoire de la littérature; nous y arrêter serait sortir des limites de ce livre. Cherchons donc un dernier nom plus exclusivement littéraire, quoique ceux qui le portent aient pris part aussi aux luttes de cette époque, le nom de Chénier.

Fils d'une Grecque remarquable par son esprit, les deux Chénier furent envoyés, dès leur enfance, de Constantinople en France. André Chénier, l'aîné des deux frères, fut placé dans un collége de Paris. Son goût vif pour les arts, son instinct de l'antiquité, se montrèrent d'abord. En apprenant la langue grecque, alors très-négligée de nos savants, il semblait se souvenir des jeux de son enfance et des chants de sa mère. Il fit des progrès rapides dans toutes les études classiques. A quatorze ans, plus instruit que tous ses compagnons, il était poëte; il traduisait Anacréon et Sapho, et rendait avec grâce la douceur et la passion de ces chants nationaux pour lui. Au sortir du collége, il entra dans la vie militaire, qui convenait peu à son humeur libre et rêveuse. Il la quitta, et se livra de nouveau à de fortes études, à la méditation assidue des chefs-d'œuvre antiques, retenant son talent pour le fortifier, et ne se hâtant pas d'écrire. Ses premiers vers connus sont un hymne d'enthousiasme et de joie sur la fameuse séance du Jeu de Paume; c'est l'inauguration pindarique de la révolution sociale.

Lorsque, plus tard, cette révolution fut souillée et que des meurtres ensanglantèrent des théories, il fut saisi d'une généreuse indignation qu'il paya de sa vie. Il fut jeté un jour dans les cachots avec trente-huit coupables comme lui, parmi lesquels se trouvait un poëte, Roucher, auteur des *Mois*. Il fut traduit devant le tribunal de mort. Il était accusé d'un crime bien étrange, d'avoir conspiré son évasion de prison et le renversement de la république. Ramené dans son cachot jusqu'au supplice, ses dernières pensées furent toutes de poésie et d'enthousiasme. Il faisait encore des vers à l'instant où l'échafaud l'appelait. Il y a peu de vers inspirés si près de la mort. La voix du poëte, dans cette horrible attente, resta ferme et sonore..... Il était huit heures du matin; on appela André Chénier, et la pièce n'a pas été achevée. Monté sur le tombereau fatal, il se trouva près de Roucher. Ils s'entretinrent de leurs travaux, de leurs anciennes espérances. André Chénier avait beaucoup de pensées de gloire; il se frappa plusieurs fois le front en disant : « Et pourtant il y avait là quelque chose ! » Puis les deux amis récitèrent entre eux la première scène d'*Andromaque :*

Oui, puisque je retrouve un ami si fidèle, etc.

C'est ainsi qu'ils arrivèrent à l'échafaud. Ce meurtre de plus fut consommé trois jours avant le 9 thermidor.

Le premier caractère qui frappe dans les poésies d'André Chénier, c'est un goût singulier pour l'antiquité, une manière neuve de la sentir et de la rendre.

La littérature du XVIIe siècle avait admirablement saisi la beauté du style grec et du style romain, dans ce qui tient à la pureté de l'expression, à la justesse de l'image; mais la vérité des mœurs, la naïveté du sentiment avaient beaucoup perdu. On en sait la cause, et il n'est pas besoin de chicaner la gloire de ces grands hommes.

Cette puissante étiquette du siècle de Louis XIV, cette préoccupation dominante des usages de la cour, avaient souvent altéré la vérité du pinceau de Racine. Admirateur si éclairé des Grecs, Racine n'aurait pas osé traduire la simplicité de Théocrite; et cependant Théocrite est lui-même

l'élève d'une littérature savante qui remonte à la simplicité par système.

Au XVIIIe siècle, la poésie tout artificielle lorsqu'elle était sérieuse, et vraie seulement dans les choses peu poétiques, le scepticisme et l'ironie, n'avait pas connu le beau simple de l'antiquité, elle le dédaignait. Voltaire lui-même pensait sur Homère et sur Théocrite à peu près comme Fontenelle; il les trouvait rudes et grossiers.

Quant aux classiques du second ordre, imitateurs d'imitations successives, ils avaient, malgré le goût et le talent de la Harpe, un sentiment très-peu vrai de la poésie antique; et dans les littératures étrangères ce qui, sous des formes diverses, offre un caractère hardiment original, leur échappait ou les blessait.

A la fin du XVIIIe siècle, Bernardin de Saint-Pierre avait seul rendu à la prose française un coloris nouveau, par la simplicité et par une réminiscence naïve du goût antique; c'était l'œuvre de son génie, de ses malheurs et de ses études. André Chénier fit la même chose dans la poésie. C'est un solitaire plein d'imagination et de goût, qui se sépare de son temps tout à la fois par instinct et par réflexion, et qui est poëte autrement qu'on ne pouvait l'être autour de lui. Sa vie, moins distraite que celle de son frère, plus méditative, plus repliée sur elle-même, lui donna quelque chose de plus rare et de plus élevé. Jeune, il avait erré en Angleterre; il y avait vécu trois ans pauvre et obscur, dans un isolement dont il a peint la tristesse. Il s'y pénétra du génie de cette littérature originale et forte, qui doit plaire en proportion de la liberté des esprits; et la rudesse du goût anglais se mêle pour lui à la perfection de l'élégance antique. Il sentit Shakespeare comme il aimait la poésie grecque.

André Chénier, qui s'arrêta bien avant son frère dans la carrière des innovations politiques, avait bien plus d'audace de poëte et d'écrivain. Las du faux goût d'élégance qui affadissait la littérature, il méditait à la fois la reproduction savante et naturelle des formes du génie antique, et l'application de ce langage aux merveilles de la civilisation moderne. C'est ainsi qu'il voulait chanter la découverte du nouveau monde, et célébrer, sous le titre d'*Hermès*, les grands

progrès des sciences naturelles. En même temps, il s'essayait à renouveler les grâces naïves de la poésie grecque dans de courtes *élégies*, admirable mélange d'étude et de passion, où la simplicité a quelque chose d'imprévu, où l'art n'est pas sans négligence, et parfois sans effort, mais qui respire un charme à peine égalé de nos jours.

Enfin, cette muse ambitieuse de gloire, éprise de pensées nouvelles, puisait au cœur généreux d'André Chénier une verve de malédiction qui peut remplacer les iambes perdus d'Archiloque. Un caractère auquel ne peuvent guère échapper les grands écrivains d'une seconde, d'une troisième époque, l'esprit de système, inspirant jusqu'à la simplicité, se retrouve dans les écrits d'André Chénier. Il a commencé par la critique; témoin les fragments de ce poëme sur l'*Invention*, où il donne la théorie de ses nouveautés poétiques. Ce précieux essai renferme les vues les plus justes sur l'audace légitime du talent, sur les routes véritables de l'invention, sur cette espèce de fidélité infidèle qui s'attache aux derniers imitateurs des premiers modèles. il ne méconnaît pas la gloire des grands génies de la France, mais il leur souhaite de vrais imitateurs, c'est-à-dire des imitateurs qui ne leur ressemblent pas. C'est la doctrine de la Fontaine, si original en se croyant disciple des anciens.

Le charme d'André Chénier est surtout dans ces pièces inventées d'après les Grecs, dans ces idylles retrouvées, où l'imagination seule s'est donné l'émotion immédiate et pittoresque d'un temps qui n'est plus; tels sont *l'Aveugle, le Jeune malade*. Enfin, ce charme se retrouve, plus grand encore peut-être, dans l'émotion intime du poëte, attendri sur le sort de *la Jeune captive*. Ces vers sont un des chefs-d'œuvre de la poésie moderne; c'est la plus pure des élégies tendres; c'est un style dont la richesse, pleine de symboles et d'images, a quelque chose de riant et de nouveau comme la jeunesse. Voilà quel fut ce poëte, plein d'art et de génie, dans ses ouvrages inachevés, exprimant avec une merveilleuse douceur les sentiments les plus délicats de l'âme, et capable de l'indignation la plus énergique. Il réunit, en les surpassant, Malfilâtre et Gilbert; ou plutôt c'est ce mélange de tendresse et de colère, cette vivacité d'âme qui fait

peindre *Françoise de Rimini* et les cercles de l'enfer. Mais le Dante, proscrit par les fureurs civiles, avait eu le temps, dans l'exil, d'achever son ouvrage ; André Chénier, pris si vite pour l'échafaud, ne laissa voir que l'espérance d'un beau génie.

On peut considérer André Chénier comme fermant l'histoire de la littérature du XVIIIe siècle. Ceux qui viennent après lui appartiennent au XIXe, auquel nous nous abstiendrons de toucher.

FIN.

TABLE


A. MAME
ET Cie
A
TOURS